This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

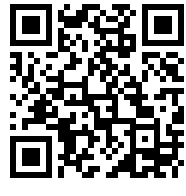

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,351

Digitized by Google

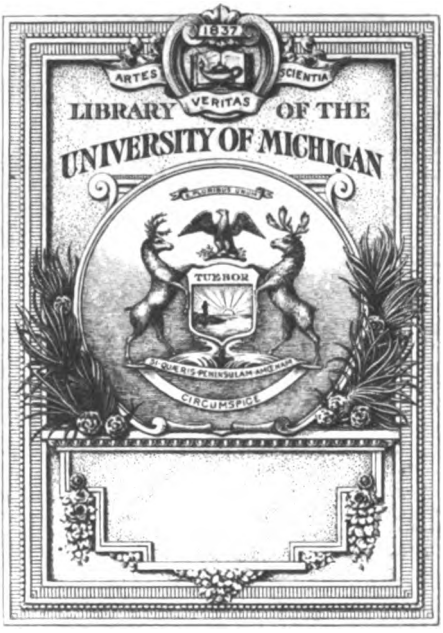

Digitized by Google

II
1
.Rb

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE.

TOME CENT QUARANTE-CINQUIÈME

Janvier-Avril 1924.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1924

Digitized by Google

Digitized by Google

MAR 19 1924

UNIVERSITY OF MICH.

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MEMBRE DE L'INSTITUT

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

49e ANNÉE. — TOME CXLV.

I. — Janvier-Février 1924.

SOMMAIRE.

	Pages
Paul Cloché. Les dernières années de l'Athénien Phocion (322-318 avant J.-C.) *(suite et fin)*	1
Prosper Alfaric. Christianisme et gnosticisme.	42
H. Brugmans. Deux historiens du XVIe siècle : De Thou et Emmius	55
Bulletin historique. Histoire de France. La Révolution, par Rodolphe REUSS	62
Comptes-rendus critiques (*Pour le détail, voir au verso*)	94
Notes bibliographiques	109
Recueils périodiques et sociétés savantes	131
Chronique	156

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

288

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

Pages

P. Cruveilhier. Les principaux résultats des nouvelles fouilles de Suse **(G. Contenau)**. 94
William Miller. Essays on the Latin Orient **(Louis Bréhier)** 96
Nicolas Iorga et Georges Bals. L'art roumain **(Septime Gorceix)** 98
Carles Rahola. La dominació napoleónica a Girona **(Camille Pitollet)** 101
Paul Matter. Cavour et l'unité italienne. Tome I **(Georges Bourgin)**. 104
Paul Masson. Les Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale. Tomes IX et X **(Henri Hauser)** 106

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

G. Bourgin. Le Comité central de 1871.
V. Bourrilly. Duguesclin et le duc d'Anjou en Provence (1368).
Ferdinand Boyer. Lettres inédites de la princesse des Ursins.
Gaston Cahen. Les Mongols dans les Balkans.
Colonna de Cesari Rocca. Les sources de l'*Histoire de la Corse* de Filippini et de la *Cronica corsesca* de Giovanni Della Grossa.
B. Combes de Patris. Une victime de la diplomatie pontificale au XVI^e^ siècle : Guillaume de Patris, abbé de la Grasse (1535-1580).
L.-A. Constans. La route d'Annibal du Rhône aux Alpes.
A. Faure. Une expédition française en Gambie au secours des Anglais (1831).
Ch. Filiâtre. Gerberon, bénédictin janséniste du XVII^e^ siècle.
Émile Gabory. Les patriotes réfugiés de la Vendée.
Léon Homo. Les documents de l'Histoire Auguste et leur valeur historique.
L. Lévy-Schneider. L'autonomie administrative de l'épiscopat français à la fin de l'Ancien régime.
Michel Lhéritier. L'avènement de la dynastie danoise au trône de Grèce, 1862-1863.
Paul Marmottan. La grande-duchesse Élisa et Fouché.
Paul Matter. Cavour et la guerre de Crimée.
Édouard Maugis. La journée de huit heures et les vignerons de Sens et d'Auxerre devant le Parlement, en 1384-1393.
Ch. Petit-Dutaillis. La condamnation de Jean Sans-Terre.
C.-G. Picavet. L'organisation du travail diplomatique en France de 1668 à 1670.
René Puaux. Boissy d'Anglas. Lettres inédites sur la Révolution française.
A. Renaudet. Érasme, sa pensée et son action, d'après sa correspondance (1519-1521).
Paul Robiquet. Un sauveur de Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792 : le chevalier Jean de Canolle.
Édouard Rott. Le secret de l'Empereur (fin du XVII^e^ siècle).
Pierre Waltz. Les artisans et leur vie en Grèce, des temps héroïques à l'époque classique.
Gaston Zeller. L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVII^e^ siècle.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Un an, France et Colonies : 45 fr. — Union postale : 56 fr.
Le numéro : 10 fr.
Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximun de quinze jours après réception du numéro suivant.

Digitized by Google

LES DERNIÈRES ANNÉES

DE

L'ATHÉNIEN PHOCION

(322-318 AVANT J.-C.)

(Suite et fin[1]*)*

III.

Les débuts de l'agitation à Athènes. La résistance de Phocion. Les intrigues et la mort de Démade (320-319). — Comme l'expliquent les considérations que nous avons fait valoir précédemment (§ II) touchant la composition du corps privilégié des Neuf-Mille, la présence d'une garnison macédonienne était une humiliation pour les nombreux patriotes que comptait encore, à partir de 322, la population de l'Attique. Il est bien possible aussi qu'entre ces Macédoniens et les habitants (surtout ceux du Pirée) des relations au moins intermittentes se soient établies : d'où des conflits, difficilement évitables entre gens de mœurs et de traditions différentes. Si résignés à la situation que parussent l'ensemble des Neuf-Mille, occupés de leurs affaires, de leur commerce, de l'exploitation de leurs biens fonciers (cf. *supra*, § II, les indications de Diodore sur le regain de vie économique qui se produit à cette époque), il était à peu près fatal qu'au bout d'un certain temps, les souvenirs de la défaite de 322 s'éloignant, recommençât une certaine agitation antimacédonienne, d'abord contenue et déférente, puis relativement audacieuse. Nous allons examiner successivement les origines et l'évolution de cette première agitation.

Qu'elle ait été, au moins en partie, l'œuvre des « exclus »

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXLIV, p. 161-186.

Digitized by Google

restés en Attique, ce n'est pas impossible : menant une existence pénible et humiliée (*Phocion*, 28, 3), ils étaient tout naturellement enclins à protester et à intriguer contre les conséquences variées de la paix de 322, contre le régime établi et l'occupation étrangère. Mais il est parfaitement évident que, si les protestations étaient venues uniquement ou principalement de ces gens-là, étrangers au pays légal, si elles s'étaient heurtées à l'indifférence ou à l'hostilité générale de la cité officielle (cité nombreuse et vaste), une telle agitation fût restée, dès le début, totalement impuissante et inaperçue.

Les termes mêmes dont se servent les textes pour qualifier les protestataires, s'ils ne sont pas d'une très rigoureuse précision, laissent cependant entendre qu'au moins une large fraction du pays légal a participé au mouvement : « *Les Athéniens* se plaignant à Phocion... », dit Plutarque (*Phocion*, 30, 3) : expression qui n'aurait pas grand sens s'il ne s'était agi que d'une poignée d'agitateurs et qui serait assez singulière si les protestataires n'étaient que des demi-Athéniens, que Phocion, rigide exécuteur de la paix de 322, n'eût même pas consenti à écouter. « *Les Athéniens* envoyèrent Démade à Antipater... », écrit Diodore (XVIII, 48, 1); et, plus bas, l'auteur nous montre Démade négociant conformément aux instructions qu'il a reçues « du peuple » (ὑπὸ τοῦ δήμου : XVIII, 48, 3). Démade eût-il agi de la sorte si les seuls « exclus » l'avaient délégué auprès d'Antipater? Quelle eût été, en ce cas, son autorité? Il y aurait eu là une violation flagrante du traité de 322, qui laissait aux seuls « Neuf-Mille » la πολιτεία[1].

Nous croyons donc pouvoir conclure que l'agitation antimacédonienne fut, au moins en grande partie, l'œuvre d'une fraction considérable des « Neuf-Mille ». Rien de plus naturel, d'ailleurs, puisque un très grand nombre de ces privilégiés étaient tout voisins, par le rang social, par la condition pécuniaire, des « exclus » qui menaient, à leurs côtés, une misérable existence. De part et d'autre de la « frontière censitaire », il y avait bien des sentiments communs (cf. *supra*, § II).

Quelle fut la marche de l'événement? Les textes, très sim-

1. Ajoutons que Démade doit réclamer à Antipater le retrait de la garnison comme l'exécution d'une promesse (ἀπαιτοῦντος τὴν ἐπαγγελίαν : 48, 3) : est-ce aux misérables « exclus » qu'Antipater eût fait pareille promesse?

Digitized by Google

plement et très clairement, nous la représentent de la façon suivante. Les Athéniens se plaignent d'abord à Phocion et le prient d'aller trouver Antipater pour obtenir le retrait de la garnison; Phocion refuse constamment (Plutarque, *Phocion*, 30, 3). Alors les Athéniens s'adressent à Démade, qui accepte de se rendre auprès du Macédonien et qui, au cours de cette ambassade, trouvera la mort (*Ibid.*, 30, 4; Diodore, XVIII, 48, 1-3)[1]. Voilà, très brièvement résumée, l'évolution des faits, selon Diodore et Plutarque.

On voit qu'il n'est nullement question, en toute cette affaire, d'une intrigue originelle de Démade, provoquant et fomentant l'agitation[2]. Les textes, du moins, ne disent rien de tel, et il est infiniment vraisemblable que, s'il s'était agi d'un mouvement factice, né des machinations de ce politicien, le mouvement se fût éteint avec la mort de son premier auteur : la suite des faits (cf. § IV) montre abondamment qu'il n'en sera rien et, quand on se représente la composition du groupe privilégié de 322, on ne doit pas s'en étonner.

Peut-on, du moins, imaginer l'hypothèse suivante? Les privilégiés patriotes, tenant Démade pour leur chef ou, tout au moins, pour l'un des leurs, se sont adressés d'abord à lui[3]. Mais, sur le conseil même de Démade, ils ont porté leur réclamation à Phocion, pour lequel l'estime et l'amitié d'Antipater étaient nécessairement plus grandes que pour l'individu taré et cupide qu'était Démade : celui-ci resterait « dans la coulisse », prêt à n'intervenir ouvertement que si Phocion refusait d'agir.

Seulement, si l'on adopte pareille hypothèse, il faut renoncer

1. Diodore ne met en cause que Démade; mais il ne dément nullement les premières démarches auprès de Phocion.

2. C'est ce que l'on pourrait supposer, si l'on admettait, avec Ferguson (p. 27), que Démade était le chef des censitaires démocrates et patriotes, tout disposé à soutenir ardemment « la cause populaire ». De Sanctis (p. 6-7), qui, d'ailleurs, n'analyse aucunement les textes cités plus haut, rapproche le mouvement dissident de 320 de celui qui divisa en 404 le gouvernement des Trente, et il rapproche Démade de Théramène. Mais ce dernier avait été réellement, en 404 comme en 411, l'initiateur du mouvement antioligarchique et antispartiate, tandis que Démade (ainsi qu'il résulte de son rôle en 322 et des textes concernant l'agitation de 320-319) n'a été que l'instrument tardif d'un mouvement collectif, à la naissance duquel aucun témoignage ne le montre participant. D'une manière générale, il y a un abîme entre le chef et doctrinaire de l'aristocratie modérée de 404 et le bas politicien de 322.

3. Pure hypothèse : aucun texte ne dit rien de tel.

Digitized by Google

à voir dans Démade un homme rempli de confiance en lui-même, tout gonflé de son importance, sûr de sa faveur auprès du Macédonien, empressé à se mettre en avant et à gagner, par une efficace intervention, la faveur des patriotes[1]. Si Démade voulait étaler vraiment son influence, on ne comprend plus qu'il ait renvoyé à Phocion les réclamants et avoué ainsi son impuissance relative. Cet homme d'une vanité remuante se résignait de la sorte au rôle de pis aller, si Phocion refusait d'aller trouver Antipater; et si Phocion acceptait, quelle serait la situation de Démade, frustré de la gloire de la réussite?

Il y a donc accord entre la vraisemblance et les témoignages formels et précis de nos autorités pour se représenter de la manière suivante la marche de cette première agitation antimacédonienne. Les Athéniens désirent le départ de la garnison de Munychie. Trop faibles pour la chasser ou même pour décréter en assemblée son départ, ils songent tout naturellement à présenter une requête à Antipater, par l'intermédiaire d'un personnage influent et « bien en cour ». C'est à Phocion que, très normalement, ils vont tout d'abord s'adresser : il occupe une haute situation gouvernementale (Diod., XVIII, 65, 6) et il jouit de la pleine amitié confiante d'Antipater. Mais Phocion refuse, et il refuse obstinément (ἐκείνην μὲν ἀεὶ διωθεῖτο τὴν πρεσβείαν : *Phocion*, 30, 4), soit, dit Plutarque, parce qu'il n'attend rien d'une telle démarche, soit plutôt parce qu'il attribue à la crainte de la garnison l'ordre et la tranquillité régnant dans Athènes (*Ibid.*, 30, 4). Il est clair que, si Phocion, en 322, avait estimé plus ou moins sincèrement que la présence d'une garnison étrangère était inutile, l'expérience des deux années paisibles qui venaient de s'écouler devait l'engager à souhaiter le maintien de cette garnison : tout allait bien; un changement ne pouvait que tout compromettre.

Tel fut le premier heurt déclaré qui survint entre Phocion et une notable fraction des Neuf-Mille. Il est vrai qu'en même temps il rendait à ses concitoyens un précieux service pécuniaire : il obtenait d'Antipater la remise du payement de l'in-

1. Cf. Ferguson, p. 27 : « Démade..., à cause de quatre interventions efficaces auprès des dirigeants macédoniens, en était venu à surestimer sa propre influence. » Droysen (p. 162, 163) dit que Démade voulait à tout prix « être quelque chose » et « montrer son influence sur l'homme le plus puissant du jour ».

Digitized by Google

demnité à laquelle la paix de 322 condamnait Athènes (*Phocion*, 30, 4). Bref, Phocion reste fidèle à son système initial, fondé à la fois sur la compression politique et sur la prospérité matérielle : il supprime la liberté, tout en favorisant les intérêts.

Mais les patriotes ne pouvaient se contenter de telles satisfactions. Devant les refus répétés de Phocion, ils recoururent à Démade (μεταβάντες οὖν Δημάδην παρεκάλουν : *Phocion*, 30, 4). Ce n'est pas qu'ils aient vu le moins du monde en lui leur chef et leur guide : aucun texte ne dit rien de tel ; et comment eussent-ils pu compter pour un des leurs l'homme qui, depuis deux ans, n'avait cessé de soutenir la cause macédonienne, de vivre et de s'enrichir aux dépens des caisses macédoniennes, l'homme qui avait approuvé la paix humiliante de 322 et proposé contre les orateurs patriotes le verdict de mort ? Mais ce Démade (et c'est la seule raison qu'attribuent les textes à la démarche des patriotes) était, avec Phocion, l'Athénien le plus influent à la cour de Macédoine (δοκοῦντα καλῶς πολιτεύεσθαι τὰ πρὸς τοὺς Μακεδόνας : Diod., XVIII, 48, 1) : n'ayant rien obtenu de l'honnête et inexorable Phocion, les patriotes, en désespoir de cause, se décidaient à invoquer l'aide de l'autre chef philomacédonien ; ils n'avaient plus le moyen de dédaigner un tel appui.

Démade saisit avidement cette occasion de jouer un rôle (προθύμως ὑπέστη : *Phocion*, 30, 4). Depuis quelque temps, il pouvait s'être signalé, dans une certaine mesure, à l'attention de ses concitoyens autrement que par ses prodigalités et ses manifestations philomacédoniennes. Il avait fait voter de menus décrets louant et récompensant des étrangers qui avaient rendu service à divers Athéniens : éloge d'Eucharistos, qui a introduit du blé dans Athènes (*IG.*, II, 193[c] ; cet éloge, d'après Köhler, n'est probablement pas de beaucoup antérieur à la mort de Démade) ; éloge d'Eurylochos, à cause de la bienveillance qu'il a témoignée à des Athéniens (*IG.*, II, 193 ; ce décret date au plus tôt de l'année 320-319, qui est celle de la mort de Démade) ; décret voté probablement à l'instigation de Démade (le nom de l'orateur n'a pas été conservé ; mais le décret, remarque Köhler, ressemble fort au précédent) et faisant l'éloge d'un étranger qui a sauvé et racheté des Athéniens après la bataille de l'Hellespont (*IG.*, II, 194)[1]. Il n'y avait rien là de compro-

1. Ferguson (p. 27, n. 3), sans insister ni même préciser l'objet de ces décrets, paraît en exagérer la portée.

Digitized by Google

mettant pour les intérêts macédoniens; mais Démade pouvait ainsi gagner quelques sympathies dans les milieux patriotes. C'est également à cette époque, vers la fin de l'été 320, qu'il fit voter diverses mesures intéressant l'amélioration matérielle de la cité, l'aménagement des rues et des places du Pirée (sous le contrôle des agoranomes) : toutes choses en elles-mêmes de minime importance, mais qui paraissent indiquer chez l'orateur quelque souci de popularité, le désir de plaire aux petites gens par l'octroi de certains avantages matériels[1].

L'intrigant fut donc enchanté quand il vit s'adresser à lui les patriotes, oubliant ou feignant d'oublier son rôle en 322. Accompagné de son fils Déméas, il partit pour la Macédoine et, avec sa pétulance ordinaire, il plaida la cause qu'il avait trahie deux ans plus tôt. Antipater, qui était malade et qu'accompagnait son fils Cassandre, jugeait sans doute, comme Phocion, que la situation était bonne à Athènes et que toute modification serait inutile ou dangereuse. Les réclamations assez vives et quelque peu menaçantes de Démade (παρρησιωδέστερον ἀπειλήσαντος : XVIII, 48, 3) purent donc l'irriter et l'inquiéter, parce qu'il entrevoyait, derrière la personne de l'ambassadeur, l'existence d'un désir et d'un mouvement collectifs qui ne pouvaient le laisser indifférent : la tranquillité de l'Attique, qu'il croyait assurée par la paix de 322, put lui paraître compromise[2]. C'est probablement en grande partie pour ce motif que Cassandre, se substituant à Antipater malade, fit arrêter et exécuter Démade avec son fils : il fallait, sans délai, couper court à l'agitation naissante[3]. Il fallait aussi rassurer les philomacédoniens d'Athènes, représentés auprès d'Antipater et de Cassandre par Dinarque de

1. Cf. *I. G.*, II, 192[c]; Dittenberger, *Syll.*[2], 337; Ch. Michel, n° 114, p. 124. De Phocion, on n'a conservé la trace d'aucun décret analogue. De Sanctis (p. 5) conjecture qu'en 318, après leur victoire, Hagnônidès et ses amis détruisirent les décrets de Phocion.

2. Ferguson (p. 27) pense que le départ de la garnison eût entraîné la fin du privilège des Neuf-Mille et « la restauration de la démocratie antimacédonienne ». C'est aller un peu loin. En admettant que la majorité des censitaires patriotes aient été des démocrates, désireux de rouvrir l'Attique aux exilés, il était parfaitement possible à la Macédoine de limiter ses concessions au retrait de la garnison.

3. Sur les détails pittoresques de cette mort, cf. le récit si coloré de Plutarque (*Phocion*, 30. 5); il nous montre Cassandre égorgeant d'abord Déméas dont le sang vient éclabousser Démade, puis faisant mettre à mort l'ambassadeur lui-même (cf. Diodore, XVIII, 48, 3).

Digitized by Google

Corinthe, qui se fit l'accusateur de Démade (cf. Plutarque, *Démosthène*, 31). Enfin, les deux chefs macédoniens pouvaient aussi garder rancune à Démade, à cause de la lettre trouvée dans les papiers de Perdiccas (cf. *supra*, § II); mais il semble bien que cette lettre, déjà découverte depuis 321, ne fut pas la raison déterminante de l'exécution de Démade : tout au plus pouvait-elle avoir renforcé les méfiances, bien naturelles, d'Antipater à l'égard de l'orateur athénien. Elle put servir à amplifier les accusations de Dinarque[1].

Ainsi se termina, au cours de l'hiver 320-319, l'une des carrières les plus mêlées et les plus orageuses qu'ait connues l'Athènes du IV^e^ siècle. Si justement décrié qu'ait été ce personnage de Démade, ce serviteur zélé et grassement rémunéré de Philippe, d'Alexandre et d'Antipater, il n'en succombait pas moins, par l'ironie des circonstances, en « martyr » du patriotisme et de la liberté. Il est vrai que les Athéniens qui avaient essayé de s'en servir se faisaient sans doute peu d'illusions sur la valeur et la sincérité de sa « conversion » et qu'ils n'attachèrent peut-être qu'une importance limitée à la disparition de cette misérable épave des luttes politiques. Ils pouvaient se dire qu'en toute cette affaire Démade n'avait été qu'un instrument temporaire et médiocrement estimé, que sa mort, au fond, ne changeait rien à la situation et ne faisait qu'ajourner et suspendre le mouvement dont ils avaient pris l'initiative.

IV.

La mort d'Antipater, ses conséquences et l'agitation à Athènes jusqu'à l'arrivée d'Alexandre (319-318). — Peu après la mort de Démade, Antipater succombait à son tour (hiver 319), laissant à son fils Cassandre la chiliarchie et au vieux général Polyperchon la régence au nom du jeune roi Philippe Arrhidaeos[2]. La mort d'Antipater n'était pas encore connue du

1. Nous avons vu (§ II) qu'il n'y avait pas de motif décisif de rejeter l'authenticité de la lettre en question. Mais elle peut fort bien n'avoir été, comme le pense de Sanctis (p. 7, n. 2), que le prétexte officiel du meurtre de Démade. De Sanctis, d'autre part, nous paraît exagérer l'action exercée en la circonstance par les oligarques philomacédoniens d'Athènes : même si Dinarque n'avait pas accusé Démade, Antipater et Cassandre étaient suffisamment intéressés à briser l'agitation pour faire immédiatement un exemple.

2. Sur le détail de ces événements et leur intérêt au point de vue macédonien, cf. Grote, p. 79; Droysen, p. 165; Ferguson, p. 38; Cavaignac, p. 20-21.

Digitized by Google

public, que Cassandre, dont la brutalité et l'impatiente ardeur venaient de se révéler aux dépens de Démade, envoyait à Munychie un de ses affidés, Nicanor, chargé d'y remplacer Ményllos. Ce dernier obéit (Plutarque, *Phocion*, 31, 2)[1]. « Quelques jours » après cet événement, les Athéniens apprenaient la mort d'Antipater; aussitôt des rumeurs s'élevèrent contre Phocion, auquel on reprocha d'avoir été informé à temps de la mort d'Antipater et de l'avoir cachée pour favoriser l'entreprise de Nicanor (*Ibid.*, 31, 2).

Que voulaient dire exactement ces protestations? A ne considérer que l'aspect matériel et extérieur des événements, elles n'ont pas nécessairement une signification nationale et patriotique : elles ne concernent, en somme, que la substitution d'un officier macédonien à un autre, dont on ne nous dit nulle part qu'il ait jamais faibli dans l'obéissance due à la Macédoine. Phocion est blâmé, à tort ou à raison, non pour avoir livré Munychie à la mainmise étrangère, mais pour avoir laissé remplacer un chef par un autre. Pourquoi donc le mécontentement gronde-t-il à Athènes?

Nous pensons qu'on est obligé ici d'ajouter quelques considérations, nécessairement hypothétiques, mais plausibles, aux brèves et insuffisantes données de Plutarque. Les Athéniens patriotes, toujours ulcérés de la présence d'une garnison étrangère, avaient probablement gardé rancune à Phocion des refus obstinés qu'il avait opposés à leur demande antérieure. A la première occasion, leur rancune se manifeste. La substitution de Nicanor à Ményllos, coïncidant avec la mort d'Antipater, apparaît comme le résultat d'une intrigue, et non d'un hasard; que cette intrigue, en elle-même, soit indifférente à la cause nationale d'Athènes, puisqu'il ne s'agit, au fond, que d'un changement de maître, peu importe : c'est un acte peu correct et peu régulier; il y a donc là un prétexte pour manifester contre l'homme chargé de l'administration suprême du pays et qui avait le devoir (même si l'affaire n'avait qu'un intérêt de pure forme) d'avertir loyalement le public athénien et Ményllos lui-même de la mort de Cassandre.

1. Diodore ne signale pas la circonstance de l'arrivée de Nicanor : après le récit de la mort de Démade (XVIII, 48), il cesse de s'occuper spécialement des affaires d'Athènes et n'y revient que pour nous montrer Nicanor occupant Munychie déjà depuis un certain temps (XVIII, 64, 1).

Digitized by Google

Mais ne peut-on aller plus loin et prêter aux mécontents les motifs suivants? La mort d'Antipater et la compétition qui pouvait surgir entre Ményllos et Nicanor n'offraient-elles pas à Athènes une occasion d'en finir avec l'occupation étrangère, d'éliminer Ményllos tout en repoussant Nicanor? Tout changement de règne peut être propice à qui veut s'affranchir du joug étranger : faciliter la transition (comme Phocion était accusé de l'avoir fait), n'était-ce pas détruire de gaîté de cœur toute chance de prompte libération?

De toute façon, avant l'apparition du fameux rescrit de Polyperchon, si propre à encourager les espoirs des patriotes (cf. *infra*), l'agitation, déjà antérieure à la mort d'Antipater, avait repris de plus belle contre le tenace et zélé représentant de la cause macédonienne à Athènes. Il y a bien là un mouvement sérieux, étendu et profond, issu d'un sentiment arrêté et persistant, et non des intrigues d'un Démade, à la disparition duquel il a survécu.

Ajoutons qu'aux récriminations des patriotes pouvaient se mêler désormais celles de citoyens généralement paisibles, peu enclins à détester l'occupation étrangère, mais habitués à la présence de Ményllos et redoutant tout changement que la nécessité n'imposait pas. Un tel sentiment ne pourra-t-il pas grandir en force quand la division sera pleinement déclarée et notoire entre les chefs macédoniens?

A toutes ces rumeurs, Phocion, gardant ses allures impérieuses et dédaigneuses, opposa publiquement la plus complète indifférence. Mais, fidèle à sa politique initiale de modération relative, il invita Nicanor à ménager autant que possible les Athéniens (τοῖς Ἀθηναίοις πρᾷον αὐτὸν καὶ κεχαρισμένον παρεῖχε); à son instigation, Nicanor fit pour les Athéniens diverses dépenses et donna des jeux et des fêtes (*Phocion*, 31, 2). Cette dernière indication mérite de retenir l'attention : elle tend à montrer le caractère au moins partiellement populaire du mouvement antimacédonien; ce ne sont évidemment pas les riches, mais les petites gens (dont une grande partie étaient enrôlés parmi les Neuf-Mille) que l'on s'efforce ainsi de gagner ou d'apaiser par l'octroi de plaisirs à leur portée : si l'on parvient à les détacher de la cause nationale, la paix macédonienne sera plus solidement garantie[1].

1. Ces premiers rapports entre Phocion et Nicanor sont nettement antérieurs

Digitized by Google

Ce calcul eût pu en partie réussir si, bientôt, un nouvel événement n'avait réveillé l'agitation. Désormais, l'opposition va trouver un appui étranger, très fort, et manifester plus clairement et plus vigoureusement ses sentiments[1]. Cet événement, c'est le rescrit libérateur de Polyperchon. Un tel décret avait été plus ou moins imposé à son auteur par les nécessités de sa politique extérieure (lutte contre Cassandre et Antigonos) : il était obligé de tendre la main aux démocrates contre les oligarchies soutenues par Cassandre[2]. Les démocraties grecques — et celle d'Athènes en particulier — allaient donc devoir dans une certaine mesure leur restauration à l'action d'une puissance étrangère; mais aussi celle-ci ne reconnaissait-elle pas la vigueur toujours grande des partis démocratiques, même exilés et dispersés, en les prenant pour alliés dans sa lutte contre Cassandre? Si la démocratie athénienne avait cessé d'être une force, Polyperchon l'eût pleinement dédaignée : il n'en fait rien.

Il rétablissait donc, au nom du roi, l'autonomie et les constitutions helléniques, telles qu'elles avaient existé au temps de Philippe et d'Alexandre; il ordonnait la réintégration des exi-

à la proclamation du rescrit de Polyperchon (cf. *infra*), comme il résulte clairement du texte de Plutarque (*Phocion*, 31, 2; 32, 1). En conséquence, il ne semble pas que l'oligarchie athénienne ait adhéré à Cassandre, parce qu'elle se sentait menacée dans ses privilèges et sa tranquillité par une révolte populaire que pouvait provoquer le rescrit (comme le pense de Sanctis, p. 8). En réalité, Phocion a accepté (s'il ne l'a favorisée) l'installation de Nicanor; quand le rescrit de Polyperchon a été connu, Phocion s'est trouvé par là même de plus en plus porté à soutenir la cause de Nicanor et de Cassandre; mais il avait tout de suite adhéré à cette cause (de Sanctis est d'ailleurs très bref et incomplet sur les circonstances qui accompagnèrent et suivirent la mort d'Antipater).

1. On voit apparaître ici l'une des différences considérables existant entre ce mouvement antiphocioniste d'une partie des Neuf-Mille et le mouvement antioligarchique qui s'était produit en 403 chez une fraction des Trois-Mille privilégiés : les Neuf-Mille étaient depuis longtemps divisés sur un point essentiel quand Polyperchon, en rendant l'autonomie à la Grèce (cf. *infra*), permit aux dissidents de manifester plus fortement leurs désirs de liberté; les Trois-Mille, au contraire (comme nous l'avons montré dans notre travail sur la Restauration démocratique de 403), sont restés en général unis dans l'obéissance à la dékarchie laconophile, jusqu'au jour où l'autorité spartiate elle-même les a divisés et en a détaché une partie du gouvernement dékarchique (cf. *Restauration démocratique*, 1re partie, chap. XIV, § II). Mais aussi le corps des Trois-Mille était plus restreint et plus homogène que celui des Neuf-Mille, si largement ouvert aux classes moyennes, aux « petits bourgeois » (cf. *supra*, § II).

2. Sur cet édit et ses motifs, cf. Grote, p. 84-85; Droysen, p. 197 et suiv.; de Sanctis, p. 8; Ferguson, p. 28-29; Cavaignac, p. 21. Le texte est donné par Diodore (XVIII, 56) et brièvement résumé par Plutarque (*Phocion*, 32, 1).

Digitized by Google

lés dans leur patrie, leurs biens et leurs droits. Pour l'exécution de l'édit, on fixait la date extrême du 30 Xandikos (avril 318)[1].

Un tel édit, non seulement dut combler de joie les exilés de 322, mais fut nécessairement accueilli avec plaisir par la fraction patriote et vaguement démocratique des Neuf-Mille[2]. C'était, sinon le retour à la complète indépendance (car l'édit ne s'expliquait pas sur la question de la garnison macédonienne), du moins un grand pas vers l'autonomie; c'était l'assurance d'un afflux de renforts pour l'opposition antiphocioniste; c'était aussi, pour les « exclus » restés en Attique, la fin d'une séparation qui les mettait en minorité et les réduisait à l'impuissance.

Toutefois, ni le rétablissement de l'autonomie, ni la restauration du régime démocratique, ni la rentrée des nombreux exilés ne devaient suivre sans délai l'apparition du rescrit : avant que des progrès importants aient été accomplis à cet égard, il s'écoulera encore quelques mois de conflits, l'opposition cherchant à pousser ses avantages, et le pouvoir, toujours aux mains de Phocion, défendant farouchement ses positions. Ce n'est qu'au printemps suivant que le régime aristocratique va s'effondrer.

Dès que le rescrit libérateur fut connu à Athènes, l'effervescence, qui n'avait jamais complètement cessé, reprit avec force. Les événements qui vont suivre jusqu'à l'arrivée d'Alexandre, fils de Polyperchon, sont rapportés parfois assez diversement par Diodore et Plutarque, et il n'est pas toujours facile d'en démêler exactement la chronologie. Cependant, on peut en discerner aisément l'allure générale : entre Nicanor et Phocion, d'une part, et les opposants, d'autre part, s'engage un conflit tantôt sourd, tantôt déclaré, qui s'apaise, ou paraît s'apaiser, de temps à autre, grâce aux ruses et atermoiements du Macédo-

1. Le décret ne parlait pas de l'expulsion des garnisons macédoniennes (peut-être à dessein, comme le remarque très bien Ferguson, p. 30, n. 1). Polyperchon et son fils Alexandre avaient peut-être des arrière-pensées à cet égard (cf. *infra*, § V). Sur la date, cf. Wilhelm, *Jahreshefte*, XI (1908), p. 92.

2. Grote, qui n'a pas analysé les éléments très divers de ce corps privilégié et qui ne s'explique pas avec précision sur l'opposition qui s'était déjà formée du vivant d'Antipater, estime, bien à tort, que « pour les Neuf-Mille... il (le rescrit) fut sans doute odieux et alarmant » (p. 86). Plus loin, il est vrai, il va atténuer et contredire cette thèse : « *Une portion considérable* des Neuf-Mille citoyens ne pouvaient que redouter l'exécution de l'édit de Polyperchon » (p. 87).

Digitized by Google

nien, dont le but essentiel semble avoir été de gagner du temps. Du côté des Athéniens, on constate, d'ailleurs, une grande indécision (ce qui s'explique, en partie, par la division qui règne entre eux), une absence de netteté et de promptitude dans la délibération et l'exécution.

Le rescrit de Polyperchon n'avait pas moins ému Nicanor que les Athéniens. Dès qu'il le connut et dès qu'il sut l'intention du régent de gagner l'Attique avec une armée, il invita les Athéniens à rester en bons termes avec Cassandre. Cette démarche demeura sans succès; mais on ne voit pas qu'elle ait été accompagnée ou suivie de la moindre manifestation hostile des Athéniens (Diodore, XVIII, 64, 1-2).

Le récit de Plutarque ne présente pas tout à fait de la même manière les conséquences immédiates de la proclamation de Polyperchon. Le premier fait qu'il signale, à la suite de cette proclamation, c'est une démarche personnelle de Nicanor auprès des Athéniens, que le rescrit a fort agités (ὑποκινουμένων δὲ πρὸς ταῦτα τῶν Ἀθηναίων βουλόμενος ἐντυχεῖν αὐτοῖς ὁ Νικάνωρ : *Phocion*, 32, 3). Il va les trouver au Pirée (soit pour les exhorter à se rallier à Cassandre, soit pour les prier de ne pas exiger le départ immédiat de la garnison[1]); mais il faillit y être arrêté et n'eut que le temps de s'enfuir[2].

Cet épisode ne peut être confondu avec le fait signalé par Diodore au début du chapitre 64 (cf. *supra*); car il ne semble pas qu'au cours de la démarche ainsi accomplie au Pirée, Nicanor ait eu le temps ni la possibilité d'exposer ses désirs et d'entendre la réponse des Athéniens. Il s'agit bien là de deux faits distincts : lequel s'est passé le premier? Selon toute probabilité, c'est celui que rapporte Diodore; car il suppose que les relations sont encore suffisamment correctes et normales entre Athènes et Nicanor. L'attitude menaçante des Athéniens lors de la visite de Nicanor au Pirée correspond à un état d'hostilité déjà assez avancé.

Examinons donc d'abord le premier de ces deux faits. Le texte de Diodore sur la réponse des Athéniens à la demande que leur adresse Nicanor est particulièrement intéressant : *aucun*, dit-il, n'accepte de se déclarer pour Cassandre; *tous*

1. Plutarque ne donne aucune précision sur le but que se proposait Nicanor en allant au Pirée. Quant à Diodore, il passe l'événement sous silence.
2. Sur le détail de l'événement, cf. *infra*.

Digitized by Google

pensaient, au contraire, que la garnison de Munychie devait s'éloigner au plus vite (οὐθενὸς δὲ αὐτῷ προσέχοντος, ἀλλὰ καὶ τὴν ῥᾳστώνην πάντων οἰομένων δεῖν ἐξάγειν τὴν ταχίστην... : XVIII, 64, 2). Voilà une donnée fort importante : avant l'arrivée de l'armée d'Alexandre et de la foule des bannis qui l'accompagnent, dans une Attique où domine encore numériquement et politiquement le pays légal, on ne veut plus de la garnison de Nicanor. S'agit-il absolument de la totalité des Athéniens, comme l'écrit Diodore? Assurément non : Phocion et ses amis, s'ils avaient été complètement isolés au milieu d'une foule quasi unanime de patriotes, n'auraient pu tenir plusieurs mois. Il faut donc, selon nous, quelque peu atténuer l'indication de Diodore : du moins peut-on conclure qu'un groupe fort imposant (et sans doute la majorité) des Athéniens habitant alors l'Attique a manifesté le désir de voir Nicanor et sa garnison vider la place. C'est la continuation du mouvement commencé vers l'année 320 (cf. *supra*, § III); et même il semble que ce mouvement ait gagné en force et en ampleur et que la manifestation anticassandrienne ait été plus nette et plus générale encore que les réclamations précédemment formulées contre la présence de la garnison de Ményllos. Le fait qu'une importante fraction de la puissance macédonienne ait pris parti contre le régime en vigueur à Athènes a pu, en effet, inviter à se joindre aux patriotes (jusqu'alors seuls auteurs de l'agitation) un assez grand nombre de citoyens, avant tout partisans de l'entente avec le pouvoir officiel de Macédoine[1]. Le refus opposé à la demande de Nicanor put ainsi émaner d'une majorité très disparate, mais imposante.

Dès lors, Phocion, qui s'est entendu avec Nicanor à peu près depuis la mort d'Antipater, voit ses compatriotes s'écarter de plus en plus de son gouvernement; de plus en plus va se restreindre la troupe de ses fidèles, au milieu d'une population méfiante ou hostile. Quand les bannis rentreront, leur besogne de réaction antioligarchique sera largement préparée, et c'est contre un petit groupe à peu près isolé qu'ils auront à porter leurs coups.

1. A la pensée que l'armée de Polyperchon pouvait arriver en Attique d'un jour à l'autre, beaucoup d'Athéniens, amis des travaux paisibles, jusqu'alors indifférents à l'agitation patriotique, ont pu redouter un conflit fort dommageable pour l'Attique au cas où Nicanor resterait à Munychie : le mieux était donc qu'il s'en allât.

Digitized by Google

Devant l'attitude résolue d'un si grand nombre d'Athéniens, qui parlent déjà haut et ferme, mais n'ont pas encore attenté (ou cherché à attenter) à sa liberté ou à sa vie, Nicanor jugea prudent de ruser et de louvoyer, tout en se renforçant. Il répondit aimablement aux réclamations athéniennes : il agirait au mieux des intérêts de la ville, mais il demandait quelques jours de délai (sans doute pour les préparatifs indispensables à l'évacuation, Diod., XVIII, 64, 2). Les Athéniens, en majorité du moins, se laissèrent persuader et ajournèrent toute démarche décisive. Le rusé Macédonien en profita pour renforcer sa garnison, en introduisant de nuit des soldats dans la place[1]. Les Athéniens eurent vent de cette trahison, et leurs méfiances, plus ou moins endormies, se réveillèrent. Mais ils n'essayèrent pas d'agir directement contre Nicanor, sans doute parce que leur propre général leur était suspect, et aussi parce que les Macédoniens occupaient une position très difficile à prendre d'assaut, même par une armée supérieure en nombre[2]. Tout en tenant des réunions assez fréquentes (πλεονάκις ἐκκλησίαν συναγαγόντες), et dont la fréquence même trahit leur embarras, ils députèrent à Polyperchon des ambassadeurs pour le prier de les secourir contre Nicanor, en vertu des promesses du rescrit (Diod., XVIII, 64, 3).

A ce moment-là, Nicanor n'avait fait encore que maintenir ses positions et renforcer sa petite armée, mais il n'avait dessiné aucun mouvement offensif contre les positions mêmes de ses adversaires. Or, c'est un mouvement de ce genre qu'il méditait, comme la suite des faits va nous le montrer. Mais, avant de mettre un tel projet à exécution, il fit encore auprès des Athéniens une tentative diplomatique. Cette tentative, passée sous silence par Diodore, c'est la démarche au Pirée que rapporte Plutarque (*Phocion*, 32, 3). C'est ici, en effet, qu'il convient de la situer, entre les premiers pourparlers, lesquels sont encore suffisamment courtois et ne supposent aucune hostilité déclarée (Diod., 64, 1-2), et le début des opérations de siège contre le Pirée, que Plutarque situe nettement après cette démarche de Nicanor (*Phocion*, 32, 5. Cf. Diodore, 64, 4).

1. Le fait paraît antérieur à l'affaire du Pirée signalée par Plutarque (cf. *supra*); il se produit, en effet, au cours d'une période de relations encore correctes entre Nicanor et les Athéniens.

2. C'est ce qu'avaient montré, notamment, les événements de 403 (cf. *Restauration démocratique*, I^re^ partie, chap. v, § III-V).

Digitized by Google

Instruit de l'effervescence qui régnait à Athènes (ὑποκινουμένων δὲ...τῶν Ἀθηναίων : *Phocion*, 32, 3)[1], Nicanor songea, comme précédemment, à calmer les inquiétudes par des promesses qui ne lui coûtaient rien, et, en avertissant sans doute les Athéniens de son dessein, il projeta de se rendre à une assemblée qui se tiendrait au Pirée, et où l'on discuterait, vraisemblablement, de toutes les questions pendantes[2]. On laissa le Macédonien s'approcher du Pirée, ou même y entrer (παρῆλθε : *Phocion*, 32, 3 : le terme semble indiquer que Nicanor se présenta devant l'assemblée). Il était sans doute accompagné de Phocion, à la sauvegarde duquel, dit Plutarque, il s'était confié (τῷ Φωκίωνι ἐμπιστεύσας τὸ σῶμα). L'entente entre le chef du gouvernement athénien et le lieutenant de Cassandre n'a donc pas cessé, et elle paraît plus étroite que jamais, en dépit de la scission grandissante entre Nicanor et la majorité des Athéniens.

Mais cette entrevue devait tourner court. Qu'ils se soient engagés formellement à écouter Nicanor, ou qu'ils se soient bornés, sans mot dire, à le laisser venir, les nombreux ennemis de Nicanor étaient décidés cette fois à agir, à opposer la trahison à la trahison : trop peu résolus ou trop mal armés pour aller le forcer sur les hauteurs de Munychie, ils songèrent à l'abattre dans le Pirée même, où il venait presque se livrer à eux. L'hostilité athénienne, cette fois, ne se borne plus à des paroles ; elle offre cependant encore un caractère de mollesse relative : elle est faite de ruse plus que d'énergie brutale et résolue.

En une telle circonstance, ce fut un haut fonctionnaire athénien, le stratège Dercylos (Δερκύλλου δὲ τοῦ ἐπὶ τῆς χώρας στρατηγοῦ : *Phocion*, 32, 3), qui exerça l'action principale : il prémédita et prépara l'arrestation de Nicanor. Qui était ce Dercylos[3] ?

1. Effervescence que Plutarque explique par l'apparition du rescrit de Polyperchon, mais qui, selon notre chronologie, s'explique tout aussi bien par l'anxiété que les préparatifs plus ou moins mystérieux et menaçants de Nicanor provoquent à Athènes : on s'y agite, on y tient de fréquentes réunions (cf. *supra*).

2. Ἐν Πειραιεῖ βουλῆς γενομένης : cette expression désigne-t-elle réellement une assemblée du Conseil (comme paraît le penser Droysen : « Le Conseil fut convoqué au Pirée », p. 201. Cf. Ferguson, p. 30 : « Le Sénat athénien ») ? Ou s'agit-il d'une Ecclesia (cf. Grote, p. 87), assemblée délibérante et à laquelle, par conséquent, peut s'appliquer à la rigueur le terme de βουλή ? Il est bien difficile de trancher cette question.

3. Sur ce personnage, cf. Schäfer, II², p. 412, n. 2 (l'identifie avec le Dercylos envoyé à Philippe en 346) ; Kirchner, *Prosopographia attica*, I, p. 213 (n'admet pas l'identification).

Digitized by Google

On ne voit pas (du moins aucun texte ne contient de précision à ce sujet) qu'il ait pris part aux précédents mouvements patriotiques provoqués par la présence de la garnison étrangère; il est bien possible que son hostilité à l'égard de Nicanor ait daté seulement de la publication du rescrit royal (celui-ci eut pour effet d'unir aux patriotes un certain nombre d'Athéniens soucieux de ne pas déplaire à la Macédoine officielle), ou même du renforcement par Nicanor de sa garnison de Munychie, ce qui créait pour Athènes un danger immédiat. En tout cas, à en juger par sa fonction même, Dercylos appartenait nécessairement au corps des censitaires. Si un haut fonctionnaire agit ainsi, c'est un indice de plus, après tant d'autres, que dans le groupement privilégié lui-même, la tendance anticassandrienne et antiphocioniste était largement répandue; c'est la preuve aussi que, contrairement à certaines appréciations[1], la haute administration athénienne ne restait pas, du moins dans tous ses éléments, acquise à la cause antinationale. Parmi ses collaborateurs immédiats, Phocion rencontre déjà des adversaires décidés.

Le piège préparé par Dercylos n'eut aucun succès : Nicanor, prévenu, s'échappa à temps. Dès lors, ne pouvant plus rien ménager ni tromper personne, il prend une attitude ouvertement menaçante à l'égard de la ville (attitude que, d'ailleurs, il ne gardera pas jusqu'au bout : cf. *infra*, § V). Phocion, qui avait la responsabilité suprême, fut naturellement accusé d'avoir laissé s'enfuir le Macédonien. Selon Plutarque lui-même, il n'opposa à ces allégations aucun démenti; il déclara même qu'il avait pleine confiance en Nicanor (πιστεύειν μὲν τῷ Νικάνορι καὶ μηδὲν ἀπ' αὐτοῦ προσδοκᾶν δεινόν : *Phocion*, 32, 3)[2]. Il aurait ajouté

1. Cf. Ferguson, p. 31, n. 1. Ferguson emploie encore, à propos de toute cette agitation, l'expression de « parti populaire », de « démocratie » (« le parti que probablement Démade avait dirigé ») (sur l'appréciation du rôle de Démade, cf. *supra*, §§ II et III). Mais la plupart des démocrates étaient encore loin d'Athènes, où ils ne rentreront qu'au printemps (cf. § V), et parmi les adversaires de Nicanor il y a quantité de non-démocrates qui ne s'agitent que par patriotisme ou, tout simplement, parce qu'ils préfèrent la Macédoine officielle au parti de Cassandre (cf. *supra*).

2. Une telle déclaration ne peut avoir de sens que si Nicanor n'a encore rien tenté ouvertement contre le Pirée et s'est borné à introduire nuitamment des soldats dans Munychie : c'est là un acte qu'il pouvait encore nier à la rigueur. En somme, jusqu'à présent, les Athéniens ne possèdent pas contre Nicanor d'information absolument décisive et écrasante : ils ont seulement des soup-

Digitized by Google

qu'au cas où Nicanor ne serait pas l'homme loyal qu'il croyait, il aimerait encore mieux subir l'injustice que de la commettre, en faisant arrêter celui auquel il avait promis d'assurer sa liberté (32, 4). Plutarque pense qu'en se refusant à arrêter Nicanor, Phocion était sincère. Ce n'est pas absolument impossible (bien que la grande expérience de Phocion eût dû, semble-t-il, le rendre sceptique au sujet des protestations de loyauté de Nicanor[1]) : l'habitude du pouvoir qu'avait contractée Phocion depuis trois ans et la réussite générale de sa politique, malgré les soubresauts de l'opinion athénienne, ont pu provoquer très naturellement chez lui un excès de confiance et quelque aveuglement. Mais le soupçon de mauvaise foi et de connivence avec Nicanor devait, très naturellement aussi, s'enraciner dans l'esprit des opposants athéniens, dont la nervosité et la colère purent s'exaspérer encore quand ils virent s'effondrer leur espoir d'en finir, d'un coup, avec le lieutenant de Cassandre. De toute façon, une telle affaire ne pouvait qu'élargir le fossé creusé entre Phocion et la majorité des Athéniens.

Peu après l'assemblée du Pirée et la fuite de Nicanor, celui-ci, tout en se répandant en menaces contre Athènes, acheva rapidement ses préparatifs afin de prendre l'offensive. Des nouvelles de plus en plus inquiétantes circulaient dans la ville : Nicanor méditait une agression contre le Pirée, concentrait des troupes dans Salamine et, joignant l'emploi de la diplomatie à celui de la force, gagnait à prix d'argent le concours de certains habitants du Pirée (*Phocion*, 32, 5). D'où de nouvelles réunions et discussions sur les moyens de parer la menace grandissante, en attendant le secours macédonien. C'est alors qu'ont lieu les vains avertissements adressés à Phocion par Dercylos, avertissements signalés par Cornélius Nepos : *cum apud eum* (Phocion) *summum esset imperium populi et Nicanorem... insidiari Piraeo... a Dercyllo moneretur, idemque postularet, ut provideret ne commeatibus civitas privaretur...* (*Phocion*, 2). La fonction même de Dercylos lui faisait un devoir de veiller à la liberté du Pirée menacé, c'est-à-dire à la

cons, d'ailleurs graves et probablement fondés. Bref, la déclaration prêtée à Phocion par Plutarque cadre avec notre chronologie, qui situe cette assemblée du Pirée avant les premières tentatives dirigées par Nicanor contre le port (cf. Diod., XVIII, 64, 4).

1. De Sanctis (p. 9, n. 2) croit à la complicité du gouvernement de Phocion.

Digitized by Google

liberté des approvisionnements de l'Attique ; la question qui se pose entre Nicanor et les Athéniens a cessé alors d'être uniquement une question de fierté et de dignité nationale ou même de paix générale : elle est devenue une question de sécurité matérielle au premier chef.

Cependant, bien que l'état d'hostilité fût assez franchement déclaré (en dépit du volontaire optimisme officiel), les Athéniens ne se décident pas encore à prendre les devants. Le maximum de leur effort, jusqu'à présent, s'est borné à la tentative d'arrestation de Nicanor, sans dépasser les limites du territoire sur lequel le traité de 322 a laissé pleine juridiction aux Athéniens.

Il y eut bien alors, presque à la veille de la marche de Nicanor sur le Pirée, un essai d'action militaire, mais qui paraît n'avoir eu qu'une portée défensive, et qui, du reste, n'aboutit pas. Un certain Philomélos, du dème de Lamptres, fit voter un décret ordonnant l'armement de tous les Athéniens, qui seraient placés sous les ordres de Phocion (Plutarque, *Phocion*, 32, 5). Cet incident montre clairement, entre autres indices, que le contrôle des délibérations publiques n'appartient plus, du moins exclusivement, à Phocion : le temps du bon gouvernement, paisible et rural, était passé[1]. Ce décret, d'ailleurs, ne spécifiait (du moins d'après le résumé qu'en donne Plutarque[2]) aucune démarche offensive contre Munychie : il peut donc s'agir purement et simplement d'une mobilisation défensive, destinée à couvrir le Pirée menacé, mesure encore très légale et strictement conforme au traité de 322. Même dans ces limites, elle parut encore inutile et le décret resta lettre morte. La majorité des habitants de l'Attique, toujours privés de l'appui des plus

1. D'ailleurs, l'administration demeurait toujours (au moins en partie) confiée à des hommes du parti oligarchique et promacédonien : sous la septième prytanie de l'année 319-318, peu de temps avant l'arrivée d'Alexandre, Aphobêtos, parent d'Eschine, occupe encore les fonctions de γραμματεύς (cf. Wilhelm, p. 88, ligne 3 du décret). Mais le décret qui nous signale ce fait nous montre également l'Ecclesia consentant volontiers aux demandes présentées par une ambassade de Polyperchon (cf. l. 8 et suiv.) : c'est la tendance anticassandrienne qui prédomine. Comme l'indique fort bien Wilhelm, du reste (p. 93), cette attitude de l'Ecclesia ne signifie nullement qu'à cette date (Anthesterion 319-318) la démocratie fût déjà rétablie (elle ne le sera qu'un ou deux mois plus tard), mais seulement que l'influence du gouvernement de Polyperchon à Athènes était prépondérante.

2. Ἀθηναίους ἅπαντας ἐν τοῖς ὅπλοις εἶναι καὶ τῷ στρατηγῷ Φωκίωνι προσέχειν (*Phocion*, 32, 5).

Digitized by Google

ardents démocrates et patriotes, n'avait pas encore l'énergie nécessaire pour déposer le gouvernement issu de la paix de 322 et agir résolument contre Nicanor.

Mais bientôt les dernières illusions, ou les derniers prétextes, de Phocion furent mis à néant : un jour vint où, brusquement, Athènes apprit que Nicanor, à la faveur de la nuit, avait fait marcher sa garnison sur le Pirée, élevé des retranchements entre le port et la ville et occupé les Longs-Murs[1] : loin de s'améliorer par le départ, si souvent réclamé, de la garnison macédonienne, la situation des Athéniens venait d'empirer (Plutarque, *Phocion*, 32, 5; Diodore, XVIII, 64, 4; Nepos, *Phocion*, 2). Ils étaient exaspérés (τὴν μὲν Μουνυχίαν οὐκ ἀπειληφότες, τὸν δὲ Πειραιᾶ προσαβεβληκότες χαλεπῶς ἔφερον : Diod., 64, 4); mais, en même temps, croissait le sentiment de leur faiblesse vis-à-vis d'un ennemi que sa mainmise sur les abords du Pirée rendait plus puissant encore. Ainsi s'expliquent les deux faits, rapportés l'un par Diodore, l'autre par Plutarque, qui suivent de peu la chute du Pirée, mais précèdent encore nettement l'arrivée de l'armée macédonienne en Attique. Plutarque nous montre Phocion, après l'occupation des Longs-Murs, cherchant à entraîner les Athéniens contre l'agresseur (*Phocion*, 33, 1). Le vieux général était-il vraiment surpris et indigné de la brutale initiative prise par le Macédonien? Il est permis d'en douter; après un tel démenti donné à ses déclarations optimistes, il était moralement contraint de faire mine d'agir. Il ordonna donc la marche sur le Pirée; mais il se heurta alors à une inertie générale et méprisante; les troupes refusèrent d'aller de l'avant; Nicanor resta donc maître du Pirée comme de Munychie (*Phocion*, 33, 1).

Cette persistance de l'occupation du Pirée par Nicanor, Cornélius Nepos l'explique autrement. Les Athéniens, dit-il, en apprenant ce qui s'était passé, coururent aux armes, afin de recouvrer la position perdue; mais Phocion ne bougea pas et

1. C'est très peu de temps après les avertissements lancés par Dercylos que l'agression de Nicanor eut lieu (*neque ita multo post Nicanor Piræo est potitus* : Nepos, *Phocion*, 2) (très peu de temps aussi, probablement, après le vote de l'inutile décret Philomélos). Quant à la date, Droysen (p. 202, n. 2) la situe en septembre 319 au plus tard; mais il s'agit là de faits beaucoup plus rapprochés de la rentrée des exilés, qui date du printemps 318 : mieux vaut donc descendre à l'hiver 319-318, comme fait Ferguson (p. 31). Au mois d'Anthesterion 319-318, Alexandre n'était pas encore arrivé en Attique (cf. Wilhelm, p. 93).

Digitized by Google

refusa de prendre la tête des rassemblements armés (*Phocion*, 2). Le résultat est le même selon les deux versions[1]. Nous croyons devoir préférer celle de Plutarque : il est assez peu vraisemblable que Phocion, en présence de la brutale et impudente démarche de Nicanor, ait persisté dans son attitude d'inertie; cette fois, il y avait violation indéniable et flagrante de la paix, et Phocion était impérieusement tenu de simuler au moins une résistance. Quant à l'attitude des Athéniens, celle que leur prête Nepos n'a rien d'étrange : elle est conforme, en un sens, à l'enthousiasme belliqueux que révèle la motion de Philomélos (cf. *supra*). La version de Plutarque, qui nous montre les Athéniens ironiques, amers et découragés, se comprend également fort bien : le malheur qu'ils prévoyaient, et que voulait prévenir la motion Philomélos, est arrivé; la position de Nicanor s'est renforcée; le mieux est donc de se résigner et d'attendre tout du secours étranger, en maudissant l'homme responsable de la catastrophe.

Diodore passe sous silence l'incident militaire, d'ailleurs bref et sans conséquence, qui suivit immédiatement la nouvelle de la chute du Pirée; en revanche, il signale la tentative diplomatique, également vouée à l'insuccès, que firent les Athéniens pour améliorer leur situation. Cette tentative, comme le refus de suivre Phocion contre Nicanor, est aussi l'indice d'un sentiment profond d'impuissance, qui dut accroître encore les rancunes contre Phocion. Ce dernier fut député à Nicanor en compagnie de deux citoyens choisis parmi les amis du Macédonien, Conon, fils de Timothéos, et Cléarque, fils de Nausiclès, pour protester contre l'occupation du Pirée et prier Nicanor de rendre à Athènes l'autonomie promise par le rescrit de Polyperchon. Mais Nicanor, qui avait été si prodigue de belles paroles jusqu'à l'assemblée du Pirée, se fit, cette fois, brutal et cassant : il était maître de la situation. Il répondit aux envoyés d'aller trouver Cassandre, dont il ne faisait qu'exécuter les ordres (Diodore, XVIII, 64, 5-6).

En somme, vers le début de l'année 318, la politique d'inertie singulièrement suspecte suivie par Phocion semblait avoir fortifié en Attique l'influence étrangère, et, plus spécialement, celle de Cassandre. Athènes était de plus en plus entraînée (ou

1. Droysen, p. 202, suit Plutarque; Grote, p. 88, suit Nepos.

Digitized by Google

susceptible de l'être) dans les conflits des partis macédoniens, dont l'un venait de pousser si fortement ses avantages sur le territoire attique et dont l'autre entendait bien ne pas se laisser déposséder sans résistance. La situation était pire qu'aux derniers mois de la domination d'Antipater ; l'opposition, nombreuse et bigarrée, mélange de censitaires et d' « exclus », de patriotes et de pacifistes promacédoniens, n'avait su ou n'avait pu agir ; pendant des mois, elle s'était laissé exploiter, duper ou endormir par des intrigants vaniteux et avides de réclame, comme Démade, des ennemis rusés et sans scrupule, comme Nicanor, des politiciens obstinés, d'une incapacité et d'une candeur par trop suspectes, comme Phocion. Il n'y avait plus de salut, apparemment, que dans l'intervention étrangère, qu'elle vînt des Macédoniens eux-mêmes ou des Athéniens expulsés depuis trois années. C'est cette intervention que nous allons étudier.

V.

De l'arrivée d'Alexandre à la fuite de Phocion (mars 318). — L'intervention armée d'Alexandre, fils de Polyperchon, eut pour prélude un fait brièvement signalé par Diodore et passé sous silence par Plutarque : une lettre de la princesse royale Olympias sommant Nicanor de rendre Munychie et le Pirée aux Athéniens (XVIII, 65, 1). L'agent de Cassandre, qui avait tour à tour berné et brutalement éconduit les Athéniens, jugea prudent de ne pas heurter de front la Macédoine officielle (il savait qu'Olympias allait revenir en Macédoine grâce à Polyperchon) : Cassandre était encore loin, et mieux valait temporiser. Il répondit à Olympias par de belles promesses, en demandant des délais, qu'il était impossible de ne pas lui laisser. Bref, la lettre d'Olympias, si elle enchanta les Athéniens (Diod., 65, 2) ne changea rien à la situation générale.

En mars 318, Alexandre arrivait en Attique avec son armée[1]. Plutarque (Phocion, 33, 1) et Diodore (XVIII, 65, 3) sont pleinement d'accord pour ne voir qu'un prétexte dans le dessein proclamé de soutenir Athènes contre Nicanor : en réalité, dit Diodore, Alexandre voulait mettre la main sur le Pirée et Muny-

1. Sur la date, cf. Ferguson, p. 31.

Digitized by Google

chie en vue d'utiliser pour la guerre ces excellentes positions (ἰδίᾳ παραληψόμενος ἀμφότερα πρὸς τὰς ἐν τῷ πολέμῳ χρείας)[1].

Mais les Macédoniens n'arrivaient pas seuls : avec l'armée affluèrent en Attique un très grand nombre des bannis de 322 (Plutarque, *Phocion*, 33, 1)[2]. Cette fois, la démocratie rentrait en scène. Avec ces bannis, dit Plutarque, arrivèrent de nombreux étrangers et esclaves fugitifs, toute une foule bariolée et assez bruyante, dont la composition et l'aspect soulèvent encore à des siècles de distance l'indignation antidémocratique de certains historiens allemands[3]. Cet afflux d'étrangers s'explique assez bien par le grand déplacement de population qui s'était produit en 322 : les milliers d'Athéniens exilés depuis plus de trois ans n'avaient pas été sans former de nombreuses relations avec les populations étrangères, surtout avec leurs éléments les plus mobiles et les moins stables, qu'ils pouvaient entraîner avec eux lors de leur retour en Attique[4].

Désormais, Phocion allait trouver devant lui des ennemis à la fois nombreux et agissants, d'une énergie et d'une audace multipliées par la rancune, et qui ne tarderont pas à prendre la tête du mouvement antiphocioniste. L'ancienne opposition censitaire va s'effacer derrière les vrais démocrates; et, pour résister à la grande poussée démocratique, Phocion va se trouver à peu près isolé : depuis deux ans, à force d'entêtement et de fausses manœuvres, il s'était comme ingénié à faire le vide autour de son gouvernement.

Il n'est pas facile de démêler la suite et le sens exacts des

1. Plutarque (*Phocion*, 33, 1) s'exprime à peu près dans le même sens : ἔργῳ δὲ τὴν πόλιν, εἰ δύναιτο, καταληψόμενος αὐτὴν ἑαυτῷ περιπετῆ γενομένην. La suite des faits donne, en somme, raison à ces appréciations de Plutarque et de Diodore.

2. Plutarque dit : les bannis (οἱ φυγάδες); mais il est croyable qu'un certain nombre restèrent à l'étranger, notamment ceux qui, depuis trois ans, avaient leurs intérêts fixés en Thrace. De plus, quelques bannis avaient pu regagner la ville avant l'arrivée d'Alexandre. En tout cas, aucun afflux considérable n'est signalé avant cet événement.

3. C'est ainsi que Droysen parle avec horreur de ce ramassis de « vagabonds de toute sorte qui... remplissent désormais l'assemblée populaire pour tenir au milieu du vacarme des séances vraiment démocratiques » (p. 204).

4. Le même fait s'était produit en 403 : avec l'armée de Thrasybule étaient arrivés en Attique une foule d'étrangers, dont un certain nombre d'esclaves, qui avaient même apporté une aide sérieuse à la lutte antioligarchique et qu'un décret du chef des démocrates (bientôt annulé grâce à l'initiative des modérés) avait gratifiés de la πολιτεία (Aristote, Ἀθ. Πολ., 40, 2).

Digitized by Google

faits à partir de l'arrivée d'Alexandre, à cause des divergences qui séparent le récit de Plutarque de celui de Diodore. Le premier est le plus bref et le moins clair des deux. Il montre tout d'abord les anciens bannis formant, aussitôt après leur retour, de concert avec la tourbe d'étrangers et d'esclaves qui les accompagne, une assemblée fort composite et désordonnée, qui destitue Phocion et désigne d'autres généraux. Puis le récit, brusquement, laissant là Phocion et les Athéniens, fait allusion à des entrevues qui ont eu lieu entre Alexandre et Nicanor auprès des remparts; ces entrevues ne restent pas inaperçues : d'où les soupçons des Athéniens, qui sauvent ainsi leur cité du péril. Plutarque montre alors l'orateur Hagnônidès intentant à Phocion un procès de trahison. Une partie des chefs de l'aristocratie philomacédonienne, comme Callimédon et Charicles, sont affolés et prennent la fuite; Phocion et quelques amis se rendent au camp de Polyperchon, où ils seront arrêtés (Phocion, 33, 1-2). En résumé, selon Plutarque, il y a eu : 1° un changement de régime et de personnel gouvernemental; 2° (en même temps ou peu après) une ébauche de rapprochement entre les deux partis macédoniens, rapprochement que les démocrates semblent croire favorisé par Phocion; 3° en conséquence, un procès entamé contre Phocion, la dispersion des oligarques et la fuite de Phocion au camp de Polyperchon.

Plus clair et plus nuancé est l'exposé de Diodore. Alexandre, dit cet auteur, entendait bien garder le Pirée et Munychie pour les besoins de la guerre. En effet, les anciens amis d'Antipater, parmi lesquels il y avait Phocion, « redoutant la vengeance des lois[1] », allèrent trouver Alexandre, lui firent comprendre quel était son intérêt et le persuadèrent de ne pas livrer ces positions aux Athéniens, mais de les garder pour lui-même jusqu'à la complète défaite de Cassandre. Alors Alexandre établit son camp près du Pirée, et il eut avec Nicanor des entretiens secrets, si bien que, visiblement, il se disposait à nuire aux intérêts athéniens (ἐν ἀπορρήτοις διαπραττόμενος φανερὸς ἦν ἀδικεῖν μέλλων τοὺς Ἀθηναίους : 65, 5)[2]. Le peuple se réunit, destitua les citoyens en

1. Φοβούμενοι τὰς ἐκ τῶν νόμων τιμωρίας : cette expression cadre remarquablement avec les termes de l'accusation qu'Hagnônidès formulera contre Phocion devant le Dèmos et avec les termes du décret Hagnônidès de novembre 318 (cf. *infra*, § VI).

2. Diodore veut dire probablement que l'existence de ces entrevues secrètes

Digitized by Google

charge, les remplaça par des démocrates éprouvés et les frappa de diverses peines (condamnations à mort ou à l'exil et à la confiscation des biens). Parmi eux se trouvait Phocion. Chassés de la ville, ils se réfugient auprès d'Alexandre, qui leur remet pour Polyperchon une lettre invitant ce dernier à bien accueillir les hommes qui avaient embrassé sa cause. Le Dèmos, également, envoie des ambassadeurs à Polyperchon, à la fois pour accuser Phocion et pour réclamer l'autonomie. Le régent, après avoir hésité, finit par céder, redoutant de perdre tout crédit en Grèce s'il violait le rescrit : il résolut de laisser le Pirée aux Athéniens; en même temps, il fit arrêter Phocion (65, 4-6; 66, 1-3).

Tels sont les deux récits de Plutarque et de Diodore. Tous deux sont d'accord, en somme, pour signaler la destitution de Phocion, son départ au camp de Polyperchon, les entrevues entre Alexandre et Nicanor, l'importance attachée par le Dèmos non seulement à la question du sort de Phocion, mais à celle du Pirée et de Munychie. Diodore ne signale la destitution de Phocion qu'après que les entrevues d'Alexandre et de Nicanor furent parvenues à la connaissance des Athéniens[1]. Plutarque, au contraire, mentionne cette destitution comme ayant suivi sans délai l'arrivée d'Alexandre et le retour des exilés : elle apparaît ainsi comme une simple revanche, très naturelle et, d'ailleurs, limitée, des démocrates, Voilà une première différence notable : en voici une autre. Si les deux textes sont d'accord pour parler, implicitement ou explicitement, d'une accusation lancée contre Phocion, Plutarque ne dit pas qu'elle ait abouti à une condamnation, ce que paraît affirmer Diodore[2]. Enfin, Plutarque ne dit

fut connue des Athéniens (qui ignorèrent, d'ailleurs, les propos échangés), ce qui cadrerait avec l'assertion de Plutarque : ὁ Ἀλέξανδρος... παρὰ τὸ τεῖχος ὤφθη (*Phocion*, 33, 2; cf. *supra*).

1. C'est bien ainsi que Droysen (p. 205) interprète le passage de Diodore : les Athéniens craignaient « que les deux chefs » (Nicanor et Alexandre) « ne tombassent d'accord... aux dépens de la ville. On savait que les oligarques avaient négocié avec Alexandre. On réunit donc une assemblée, où Phocion fut destitué ». De Sanctis admet pleinement le contenu et l'enchaînement du récit de Diodore (p. 10, n. 2) : les tractations entre Phocion, Alexandre et Nicanor supposent que Phocion était encore le chef du gouvernement. Wilhelm (p. 92-93) accepte entièrement les assertions de Diodore. Grote (p. 91-92) pense tout simplement que les fonctions de Phocion touchaient à leur terme et que les exilés y mirent fin dès qu'ils furent « un nombre suffisant ». Ferguson (p. 32-33) attribue, comme Droysen, la chute de Phocion aux diverses intrigues que relate Diodore.

2. Il est vrai que l'expression dont se sert ce dernier auteur (κατεδίκασε) peut

Digitized by Google

pas, comme Diodore, que Phocion soit allé trouver Alexandre dès l'arrivée de celui-ci en Attique, ni qu'il l'ait visité, à son camp, avant de se rendre auprès de Polyperchon. En résumé, à côté de ressemblances importantes, il y a parfois désaccord ou, du moins, absence de concordance clairement établie entre nos deux textes.

Des indications qu'ils renferment, on peut toutefois dégager un certain nombre de conclusions fermes, solides et notables. Laissons de côté, pour l'instant, le problème de l'époque de la destitution, et ne nous occupons que des rapports entre Phocion, Alexandre et Nicanor. La visite de Phocion au camp d'Alexandre est le premier fait mentionné par Diodore (65, 4). Le silence de Plutarque à ce sujet n'est pas une raison de repousser l'assertion de Diodore, en elle-même très vraisemblable. Il est trop naturel, en effet, que Phocion, se sentant gravement menacé par la rentrée des exilés, ait cherché protection auprès de l'étranger. Cet étranger devait être Alexandre plutôt que Nicanor (à moins que Phocion ne renonçât définitivement au séjour d'Athènes); car Alexandre, étant sur place avec une nombreuse armée, avait plus de chances de l'emporter; de plus, il était encore censé très bienveillant pour Athènes : en lui rendant visite, Phocion, quelles que fussent ses intentions, ne paraissait pas nouer des intelligences avec un ennemi déclaré, comme il eût fait en s'abouchant avec Nicanor. On peut donc admettre le récit de Diodore touchant l'entrevue de Phocion avec Alexandre, entrevue dont il ne nous dit nullement d'ailleurs qu'elle ait été secrète (à la différence des entretiens entre Alexandre et Nicanor) et que Phocion n'avait nulle raison de cacher. Était-ce une simple visite de courtoisie, ou bien Phocion a-t-il engagé Alexandre à s'entendre avec Nicanor et à se faire livrer le Pirée? L'assertion de Diodore est nette et formelle, et aucun texte ne la contredit[1]; mais on peut regretter que l'auteur n'apporte aucune précision et n'invoque aucune preuve à l'appui de ses dires. Toutefois, même en admettant (et rien ne nous y force) que Phocion n'ait suggéré à Alexandre nulle démarche contraire aux intérêts

ne pas désigner réellement une condamnation, mais simplement, comme Droysen tend à l'admettre (p. 205, n. 2), « l'enregistrement de l'*eisangélie* et de la pénalité proposée en même temps pour le cas où les accusés seraient reconnus coupables ».

1. Nous avons vu qu'elle est admise sans hésitation par l'ensemble des critiques et historiens.

Digitized by Google

athéniens, toujours est-il que les démocrates, ennemis de Phocion et auteurs de son futur procès, devaient fort naturellement le soupçonner et l'accuser d'avoir desservi auprès d'Alexandre l'intérêt national. Pourquoi de tels soupçons? Tout simplement à cause de l'attitude que devait observer Alexandre après la visite de Phocion : entre le fils de Polyperchon et Nicanor, d'après les assertions concordantes de Plutarque et de Diodore, s'engageront des entretiens, dont le détail restera secret, mais dont l'existence sera révélée aux Athéniens, et qui menaçaient visiblement les libertés athéniennes (cf. *supra*). De tels entretiens, survenus après l'entrevue entre Alexandre et Phocion, ont pu paraître, à tort ou à raison, inspirés par ce dernier : l'attitude de Phocion vis-à-vis de Nicanor, avant l'arrivée d'Alexandre, autorisait tous les soupçons.

On dira que l'existence des entretiens en question n'est pas absolument démontrée et que la source commune de Plutarque et de Diodore peut se tromper à cet égard. Rien ne démontre qu'une telle erreur ait été commise; rien ne nous oblige, rien ne nous invite à rejeter la tradition formelle et très vraisemblable recueillie par ces auteurs et qu'aucune autre tradition ne contredit. Mais, quand bien même de tels entretiens n'auraient pas eu lieu ou n'auraient pas été constatés, il resterait un fait capital, sur lequel aucun doute n'est possible et qui suffit largement à expliquer les soupçons conçus à l'égard de Phocion : après son arrivée en Attique, Alexandre, au lieu d'attaquer immédiatement Nicanor, ou de faire des préparatifs de siège contre le Pirée, a tout au moins gardé une inaction prolongée et suspecte, au point que les démocrates athéniens (le fait n'est pas douteux) ont dû réclamer à Polyperchon lui-même qu'on leur livrât le Pirée et Munychie. A elle seule, une telle inaction suffisait pour faire naître et aiguiser tous les soupçons, d'abord à l'égard d'Alexandre lui-même, puis contre Phocion, suspect depuis longtemps et récemment entré en relations avec Alexandre.

On s'explique donc fort bien, de toute façon, l'accusation de προδοσία lancée contre Phocion par Hagnônidès. Reste la question de l'époque de la destitution : a-t-elle suivi sans délai le retour des exilés, ou a-t-elle été provoquée par les soupçons que faisait naître l'attitude d'Alexandre? En faveur de la chronologie de Plutarque, qui situe la destitution aussitôt après l'arrivée d'Alexandre, on peut faire valoir la considération suivante : le

Digitized by Google

Démos réintégré devait être fort impatient d'abattre, au moins politiquement, les chefs d'un régime détesté et condamné depuis longtemps par le rescrit macédonien. En rejetant cette destitution après les entrevues d'Alexandre avec Nicanor, Diodore peut s'être trompé et avoir confondu la séance de destitution avec la séance de mise en accusation. Contrairement à certaine opinion, d'ailleurs[1], les diverses tractations entre Phocion et les chefs macédoniens ne supposent pas nécessairement qu'il dirigeait encore le gouvernement : même destitué, il restait le chef naturel du parti antidémocratique et gardait une influence qui n'était pas négligeable.

De toute façon, quelle que soit la version adoptée, d'importantes conclusions demeurent acquises. Après l'entrevue d'Alexandre avec Phocion, en présence des hésitations prolongées d'Alexandre, qui ne se décide pas à attaquer Nicanor, mais paraît négocier avec l'ennemi, le parti démocratique, loin de reculer ou de négocier avec Alexandre, s'est attaqué hardiment, soit en les décrétant d'accusation (version de Plutarque), soit en les destituant et en les menaçant de peines diverses (version de Diodore), à ceux qu'il regardait comme les protégés des Macédoniens. Il est vrai que Polyperchon n'avait pas encore approuvé le rapprochement esquissé entre Alexandre et Phocion ; mais il pouvait très bien se faire qu'il l'approuvât (en fait, il s'en est fallu de peu que cette approbation ne fût donnée : cf. *infra*, § VI) ; si les démocrates avaient été moins résolus, ils eussent tergiversé et attendu, du moins, pour s'attaquer à Phocion, que Polyperchon se fût prononcé. Leur résolution est d'autant plus remarquable qu'Alexandre était là, aux portes d'Athènes, à la tête d'une armée considérable.

A cette fermeté, le parti démocratique paraît allier une réelle modération : en admettant (comme le veut Plutarque, et comme il est, en effet, vraisemblable) que la destitution de Phocion ait immédiatement suivi le retour des démocrates, cette destitution n'était, en somme, que la conséquence normale et obligatoire de la restauration démocratique, et elle ne lésait pas les intérêts vitaux de Phocion : il n'y avait eu alors aucun procès, aucune vengeance ; tandis que la mise en accusation, de l'accord de nos deux sources, est postérieure aux soupçons que firent conce-

1. Cf. de Sanctis, p. 10, n. 2.

Digitized by Google

voir aux démocrates les intrigues de Phocion, d'Alexandre et de Nicanor; le procès de προδοσία qui s'ouvre alors apparaît donc comme une précaution et comme la sanction d'un délit tout récent, et non comme une vengeance pour le passé antérieur à 318. Assurément, les rancunes à l'égard de Phocion devaient être nombreuses et vivaces, et, sous couleur de châtier une trahison récente, beaucoup de démocrates, sans doute, ne songeaient qu'à se venger (cf. *infra*, § VI); mais enfin, si Phocion s'était tenu absolument tranquille après sa destitution (ou, du moins, après le retour des exilés), s'il avait très nettement désavoué toute intrigue antinationale, il n'était peut-être pas impossible qu'il échappât à toute poursuite et à toute condamnation. Or, loin de renoncer à la vie publique, Phocion, fort imprudemment, continuait (ou paraissait continuer) à intriguer; il se rendait au camp d'Alexandre, et il pouvait ainsi sembler responsable des intrigues ou de l'attitude au moins suspecte du Macédonien. Au milieu ou à l'origine des trahisons dont ils se sentaient menacés ou enveloppés, les Athéniens se heurtaient encore, comme en 319, à la personnalité de Phocion : n'était-ce pas un excellent motif ou prétexte à l'ouverture d'un procès de προδοσία ? Phocion et ses amis quittèrent donc Athènes, sous le coup d'une inculpation redoutable, mais pouvant très bien espérer, grâce à leurs cordiales relations avec Alexandre, que Polyperchon, l'arbitre suprême, leur donnerait raison[1]. L'espérance de Phocion pouvait être d'autant plus ferme qu'il était accompagné du Platéen Solon et du corinthien Dinarque, qui, tous deux, passaient pour d'excellents amis de Polyperchon (*Phocion*, 33,1). Outre Phocion et ses amis, les démocrates envoyèrent une ambassade au Macédonien (Diod., XVIII, 66, 2; Plut., *Phocion*, 33, 2). Cette ambassade n'est pas absolument contemporaine du départ de Phocion, mais assez nettement postérieure, comme il résulte des données précises de Plutarque[2] : Phocion fut retenu longtemps à Élatée, en Phocide, par une maladie survenue à Dinarque (συχνὰς ἡμέρας ἐν Ἐλατείᾳ διέτριψαν); c'est pendant cet intervalle qu'à l'instigation d'Hag-

1. *A fortiori*, si, comme l'affirme Diodore (66, 1; cf. *supra*), Phocion était muni d'une lettre de recommandation d'Alexandre, lettre qui le représentait comme un agent de la cause macédonienne officielle.

2. « En même temps, le peuple envoyait en Phocide une ambassade... », écrit Droysen (p. 206). Ce n'est pas tout à fait exact. Grote, au contraire (p. 93), paraît considérer les deux départs comme ayant eu lieu à des dates différentes.

Digitized by Google

nônidès et en vertu d'un décret d'Archestratos, les Athéniens envoyèrent une ambassade à Polyperchon[1]. Comme la maladie de Dinarque a duré longtemps et que Phocion et l'ambassade des démocrates sont arrivés en même temps devant Polyperchon (ἅμα δὲ καὶ συνέμιξαν ἀμφότεροι τῷ Πολυσπέρχοντι...), c'est que le départ de l'ambassade démocratique est assez postérieur à la fuite de Phocion. Ainsi, pour s'adresser au Macédonien, les démocrates ont montré relativement peu d'empressement : ils ont attendu d'y être contraints par la nécessité de se défendre contre les intrigues de leurs ennemis. En cette circonstance également, ils paraissent avoir fait preuve de modération.

Quelle était la mission confiée à Hagnônidès? D'abord (sur ce point il y a concordance entre Diodore et Plutarque), accuser Phocion. Quel grief invoquerait-on? Les textes ne le disent pas; on peut supposer qu'Hagnônidès se préparait à insister sur les rapports entre Phocion et Nicanor, l'homme de Cassandre, rapports qui s'étaient, semblait-il, prolongés après la proclamation du rescrit de Polyperchon[2]. Ensuite (Diodore est seul à nous signaler le fait, mais Plutarque n'y contredit nullement), Hagnônidès devait inviter Polyperchon à restituer aux Athéniens Munychie et la pleine autonomie (XVIII, 66, 2). Autrement dit, conformément à la conduite qu'il a observée depuis le retour, le parti démocratique ne poursuivait pas, du moins exclusivement, une politique de représailles, d'ailleurs normales et légitimes, mais aussi une politique conforme à ses intérêts traditionnels et à son vieil idéal de liberté nationale.

VI.

L'arrestation, le procès et la mort de Phocion. Conclusion. — Phocion, Hagnônidès et leurs entourages respectifs arrivèrent en même temps devant Polyperchon[3]. Les deux parties

1. Diodore ne donne pas tous ces détails, mais il n'y contredit point. Il se contente de signaler l'envoi de l'ambassade démocratique après avoir raconté le départ de Phocion et son passage au camp d'Alexandre (XVIII, 66, 1-2).

2. C'est ce que suppose, d'ailleurs, la tradition dont Nepos s'est fait l'écho : Hagnônidès, dit-il, accusa Phocion devant Polyperchon *quod Piraeum Nicanori prodidisset* (*Phocion*, 3).

3. Grote (p. 93) a bien vu que le retard imposé par la maladie de Dinarque dut être fort préjudiciable à Phocion; car il n'eut pas le temps de prévenir (du moins pendant un temps suffisamment prolongé) l'esprit de Polyperchon, ce qui lui eût été sans doute assez facile, à l'aide de la lettre d'Alexandre. —

Digitized by Google

comparurent ensemble devant le roi Philippe Arrhidæos, siégeant sous un dais d'or, entouré de Polyperchon et de nombreux courtisans. Telle est, du moins, la pittoresque description donnée par Plutarque (*Phocion*, 33, 3)[1]. Plus sobre de détails matériels, Diodore est beaucoup plus précis et intéressant sur les mobiles politiques de Polyperchon, dont il se garde de faire l'aveugle partisan de la politique nationale et démocratique d'Athènes. Comme Antipater, comme Cassandre et Nicanor, comme Alexandre, ce Macédonien comprenait toute l'importance d'une mainmise sur l'Attique et, plus spécialement, sur le grand port dont la possession était vitale pour ce pays. Il eût donc très fortement désiré garder le Pirée (ἔσπευδε μὲν φρουρᾷ κατέχειν τὸν Πειραιᾶ); mais il était clair qu'Hagnônidès, à la différence de Phocion, n'était pas homme à admettre la présence d'une garnison macédonienne, quelle qu'elle fût, dans cette position capitale, fût-ce en échange d'une domination qu'il eût partagée avec l'étranger. Polyperchon devait donc comprendre qu'il n'avait d'autre alternative que de céder aux demandes formelles d'Hagnônidès, ou d'occuper par la force les positions qu'il convoitait. Mais agir ainsi, c'était violer les promesses de son rescrit, qui, s'il était muet sur la question de la garnison macédonienne, promettait expressément l'autonomie : or, cette autonomie, très habilement, les ambassadeurs démocrates la rattachaient à la possession de Munychie (τὴν Μουνυχίαν αὐτοῖς δοῦναι μετὰ τῆς αὐτονομίας : Diod. XVIII, 66, 2). Si Polyperchon refusait l'autonomie aux Athéniens, c'était l'écroulement de tout le système qu'il avait adopté depuis un an : par nécessité, il s'était fait devant la Grèce le défenseur du principe d'autonomie; s'il oubliait sa promesse aux dépens d'Athènes, « la plus illustre des cités grecques » (Diod., 66, 2), il déconcerterait et paralyserait tous ses alliés, et les laisserait neutres et flottants entre Cassandre et lui. Ce passage de Diodore montre assez de quel prestige jouis-

Pour la chronologie, voir Wilhelm, p. 93; il place l'ensemble des événements qui vont suivre dans les deux premières décades du mois de Munychion 319-318. Phocion a été exécuté le 19 Munychion; deux à trois semaines sont un laps de temps suffisant pour le voyage de Phocion à travers la Phocide jusqu'à Pharyges, où se trouvait Polyperchon, les discussions devant le roi, le retour à Athènes et la condamnation.

1. Polyperchon avait, au préalable, dit cet auteur, fait torturer et mettre à mort le Corinthien Dinarque (*Ibid.*, 33, 3). Craignait-il quelque révélation gênante de la part de l'ancien fonctionnaire macédonien?

Digitized by Google

sait encore Athènes, malgré ses malheurs anciens et récents, et que, si la politique de dignité et de fierté suivie par ses démocrates n'était plus toujours en pleine harmonie avec les circonstances, elle n'était cependant pas, autant qu'on l'a dit, une pure et vaine utopie (même quatre ans après Crannon).

En conséquence, Polyperchon, dit nettement Diodore, « changea d'avis » (XVIII, 66, 2)[1]. Un tel changement, du reste, ne pouvait avoir qu'une portée toute théorique, tant que le Pirée et Munychie étaient aux mains de l'agent de Cassandre. Il n'en n'était pas de même en ce qui concerne le sort de Phocion. Diodore se borne à montrer Polyperchon écoutant les envoyés athéniens, leur faisant une réponse favorable et donnant l'ordre d'arrêter Phocion, qu'on renvoie à Athènes en invitant le Dèmos à le mettre à mort ou à l'acquitter (διδοὺς τὴν ἐξουσίαν τῷ δήμῳ εἴτε βούλεται θανατοῦν εἴτ' ἀπολῦσαι τῶν ἐγκλημάτων : 66, 3). Plutarque (*Phocion*, 33, 4-5) fait un récit pittoresque des violentes invectives qu'échangent Phocion, Hagnônidès et leurs amis respectifs; le tumulte, coupé de réflexions amusantes d'Hagnônidès, devient tel que les Macédoniens présents se plaignent de ne plus rien entendre. C'est alors, sans doute, que l'ordre se rétablit à peu près. Phocion semble avoir pu au moins commencer à présenter sa défense; mais son plaidoyer fut, paraît-il, interrompu par Polyperchon, qui, finalement, le contraignit à se taire. Phocion, pour brouiller Polyperchon et les démocrates (dont l'accord, au fond, était déjà si précaire), avait-il mis le Macédonien en cause et fait allusion aux projets d'Alexandre sur le Pirée? C'est possible[2]. Nulle part, il est vrai, les textes ne nous disent que Polyperchon ait négocié avec Phocion; mais le Régent n'en était pas moins intéressé à dissiper les méfiances des démocrates vis-à-vis d'Alexandre, son fils et son délégué en Attique.

C'est peut-être aussi pour ce motif qu'Hégémon, ami de Phocion, ayant pris Polyperchon à témoin de la bienveillance que

1. Assertion qui n'est pas contredite par Plutarque. Il n'y a donc nul motif de penser que Polyperchon « répondit par un refus ou une défaite » à la demande athénienne concernant Munychie et l'autonomie, comme le pense Grote (p. 94). Cet auteur ne cite même pas le passage de Diodore sur le changement d'avis de Polyperchon.

2. La chose était sans doute assez facile, grâce aux lettres dont Alexandre l'avait chargé. De Sanctis (p. 11) pense qu'une enquête sur les négociations et intrigues de 319-318 aurait pu devenir gênante pour Polyperchon : d'où le tumulte déchaîné au procès de Phocion (cf. *infra*). Ce tumulte, comme on le verra, peut s'expliquer également par d'autres causes.

Digitized by Google

lui-même, Hégémon, avait manifestée vis-à-vis du Dèmos, fut brutalement interrompu par le Régent (*Phocion*, 33, 5). Le fait ne signifie pas nécessairement qu'il y avait eu des intelligences ou des relations entre Polyperchon et les « phocionistes » : peut-être Hégémon faisait-il simplement état des entrevues récentes entre Alexandre et Phocion.

Finalement, Phocion et ses amis furent arrêtés et mis aux mains de Clitos, qui devait les conduire à Athènes, « théoriquement pour y être jugés, en fait pour y être mis à mort comme s'ils étaient déjà condamnés » (*Phocion*, 34, 1). Le Régent avait confié à Clitos une lettre royale (qui sera lue au procès) par laquelle on déclarait que Phocion et ses amis « avaient été convaincus de trahison et que leur jugement était confié aux Athéniens, libres et indépendants » (*ibid.*, 34, 3). Plutarque ne dit pas que le Macédonien ait proposé une peine déterminée, ni fixé aux Athéniens le choix entre la mort ou l'acquittement : le message qu'il attribue à Polyperchon est donc, en un sens, plus libéral que l'invitation faite au Dèmos par Polyperchon, d'après Diodore : le Dèmos devra mettre à mort Phocion ou l'acquitter (cf. *supra*) ; d'autre part, d'après le texte de Plutarque, Polyperchon aurait exercé une certaine pression sur les juges en déclarant que Phocion était déjà convaincu de trahison (déclaration à laquelle Diodore ne fait pas allusion). Au surplus, les deux textes sont d'accord pour nous montrer le peuple athénien laissé libre de prononcer le verdict. Notons d'ailleurs que la « pression » exercée par la lettre royale (si vraiment elle déclarait Phocion convaincu de trahison) ne pouvait réellement affecter la majorité des Athéniens, puisque l'Ecclesia venait précisément de députer Hagnônidès au camp macédonien pour accuser Phocion de trahison : l'opinion de cette majorité athénienne s'était fait nettement connaître *au préalable*, et il n'apparaît nullement qu'en cette circonstance le Démos-juge se soit fait l'exécuteur plus ou moins contraint des volontés macédoniennes.

Phocion et ses amis furent donc ramenés dans Athènes et conduits devant l'assemblée qui devait les juger. L'accès de cette assemblée, dit Plutarque, fut laissé libre à tout venant par les archontes et, ainsi, aux citoyens se trouvèrent mélangés un assez grand nombre d'étrangers, d'esclaves et d'*atimoi* (*Phocion*, 34, 2). D'où l'intervention d'un ami de Phocion; il fit observer que, le roi de Macédoine ayant confié au Dèmos un

Digitized by Google

pareil procès (τηλικαύτην κρίσιν ἐγχειρικότος τῷ δήμῳ τοῦ βασιλέως), les esclaves et les étrangers devaient, normalement, quitter l'assemblée (34, 3). Il semble bien, en effet, que les archontes aient violé une tradition constante en laissant entrer dans l'assemblée-tribunal des éléments étrangers au corps civique : point n'était même besoin d'invoquer ici les volontés particulières de Polyperchon et du roi de Macédoine.

La réclamation de ce partisan de Phocion fut tumultueusement repoussée par la majorité des assistants, qui menacèrent de « lapider les oligarques et ennemis du peuple » (34,4)[1]. Une telle riposte, émanant de la majorité, comme l'indique Plutarque lui-même, montre du moins que l'exclusion des non-citoyens n'eût rien changé au fond de l'affaire, et que leur introduction dans l'assemblée ne paraît pas avoir été inspirée par un dessein prémédité d'assurer à tout prix la victoire de l'accusation (Plutarque, d'ailleurs, ne dit rien de tel). Assurément, ces étrangers étaient plutôt mal disposés à l'égard de Phocion[2] : c'est en compagnie des exilés qu'ils étaient arrivés à Athènes (cf. *supra*, § V) ; ils avaient partagé leur vie et leurs passions ; ils étaient probablement enclins à joindre leurs voix à celles des démocrates ; mais ceux-ci n'en avaient pas besoin. Pourquoi donc a-t-on laissé entrer ces étrangers dans l'Ecclesia ? On peut donner de ce fait diverses raisons. Les démocrates n'avaient nul motif de repousser ces alliés et compagnons des mauvais jours, dont beaucoup avaient pu les secourir dans les difficultés de l'exil. D'autre part, l'événement extraordinaire qu'était le procès de Phocion avait bien pu créer une effervescence générale, peu propice à la stricte et régulière application des lois : on était encore quelque peu dans une atmosphère de révolution.

Devant cette assemblée bigarrée, les débats se poursuivirent (après la lecture de la lettre royale) par le réquisitoire d'Hagnô-

1. Il convient de remarquer cette expression d' « oligarques » (Plutarque dit plus haut : οἱ βέλτιστοι : 34, 3). Qu'elle ait été alors prononcée ou non, elle va posséder sous la démocratie restaurée de 318 une valeur officielle, comme l'indique un passage du décret voté en novembre 318 à l'instigation d'Hagnônidès (*IG.*, II, 231b ; cf. *supra*, § II). Pour être officielle, l'expression n'est pas très juste, si elle vise le régime de large aristocratie institué en 322 ; mais elle convient à merveille à la situation *de fait* telle qu'elle se présentait en 318, lors du procès : Phocion et ses amis, détestés des démocrates revenus d'exil et aussi d'une foule de patriotes censitaires (cf. *supra*, § III-IV), n'avaient plus pour eux qu'une poignée de partisans et faisaient vraiment figure d' « oligarques ».

2. Contrairement à ce que pense Grote (p. 95).

Digitized by Google

nidès. Cet Hagnônidès, dont les premières accusations avaient provoqué le départ de Phocion et de ses partisans[1], était-il vraiment le misérable politicien de bas étage que nous dépeignent certains historiens[2]? Qu'il ait été un « démagogue », au sens strict du mot, rien de plus vrai, puisqu'il exerça assurément sur la marche des affaires et le vote des assemblées une action capitale; mais dans tout ce procès de Phocion, où il apparaît au premier plan, il se montre à nous surtout sous l'aspect d'un démocrate patriote, dont les accusations sont généralement fondées et solides, et dont la fermeté n'exclut pas la modération. C'est assez tard, comme on l'a vu, qu'il a commencé d'attaquer Phocion, quand les manœuvres de ce dernier ou d'Alexandre semblèrent mettre en péril la restauration naissante; une fois ses accusations lancées contre l'ancien ami de Nicanor, il ne s'était pas borné à poursuivre une œuvre de vengeance : il n'avait jamais perdu de vue les intérêts généraux et permanents de la patrie athénienne (cf. *supra*, § V). Il se montrait ainsi remarquablement fidèle à la tradition démosthénienne, en homme qui, précisément, avait été quelques années plus tôt aux côtés de Démosthène dans l'affaire d'Harpale : en cette circonstance, il avait été durement attaqué par les « ultras » du parti antimacédonien (cf. Hypéride, *Orat. att.*, II, p. 407, frgm. XIX : « ne faites pas attention aux lamentations d'Hagnônidès »; et, plus loin, l'orateur associe dans ses attaques Démosthène et Hagnônidès). Il est donc probable qu'Hagnônidès, comme Démosthène, avait désapprouvé une rupture prématurée et irréfléchie avec la Macédoine : indice de modération qui méritait d'être relevé[3].

Tel est l'homme qui allait prononcer le réquisitoire contre Phocion. Ce réquisitoire, sur lequel Plutarque ne nous apporte aucune précision, soit par négligence, soit pour voiler le plus possible les responsabilités encourues par Phocion, est brièvement résumé dans le récit de Diodore (ἦν δ'ὁ σύμπας τῆς κατηγορίας λόγος... : XVIII, 66, 5). Les griefs étaient d'ordre national et d'ordre politique : on reprochait en somme à Phocion d'avoir été, depuis la fin de la guerre lamiaque, le principal artisan de l'asservissement de la patrie et de la destruction des lois et du

1. Cf. *supra*, § V.

2. Cf. Droysen, p. 200, n. 1 : « Ce triste démagogue Agnonide. »

3. Un des incidents du procès tend également à montrer qu'Hagnônidès, si rigide qu'il ait été, n'était pas dépourvu de modération et savait distinguer entre les « ennemis du Dèmos » (cf. *infra*).

Digitized by Google

régime démocratique (τὴς καταλύσεως τοῦ δήμου καὶ τῶν νόμων). Ce texte, également, possède une valeur quasi officielle : le décret de novembre 318 nous montre, en effet, le peuple athénien rétablissant, après son retour, « les lois et la démocratie » (τοὺς νόμους καὶ τὴν δημοκρατίαν) (*IG.*, II, 231[b])[1]. Il est possible aussi (Diodore ne donne aucune précision sur ce point) qu'on ait insisté sur les relations établies entre Phocion et Nicanor, du moins avant l'arrivée d'Alexandre. Tout ce réquisitoire fut surtout l'œuvre d'Hagnônidès. Quel fut le rôle exact de Démophilos et d'Épikouros, dont Plutarque (*Phocion*, 38, 3) se borne à dire qu'ils furent parmi les accusateurs de Phocion[2]? On l'ignore. Quant à Diodore, il signale la présence de nombreux accusateurs, notamment de gens qui « avaient été exilés sous la domination d'Antipater » (XVIII, 66, 4); il est évident que, si la majorité des « Neuf-Mille » laissait faire, si Phocion n'avait plus pour lui qu'une poignée de partisans, c'est surtout parmi les vrais démocrates, chassés en 322-321, que l'hostilité à l'égard des accusés était ardente et vive.

Après le réquisitoire, Phocion eut la parole pour présenter sa défense. Il n'est guère douteux qu'elle ne fut pas libre : du moins nos deux seules sources, l'une et l'autre hostiles aux « démagogues » et au gouvernement populaire, sont-elles d'accord (en dépit d'intéressantes divergences que nous signalerons) pour nous montrer Phocion parlant au milieu du tumulte et des cris de haine (Plutarque, *Phocion*, 34, 4; Diod., XVIII, 66, 5, 6). Ce tumulte, selon certaine hypothèse, aurait été organisé par les agents de Polyperchon afin d'empêcher Phocion de divulguer des faits embarrassants pour le Macédonien[3]. Mais une telle machination, sans être invraisemblable, était-elle bien nécessaire? L'exaspération de la majorité des assistants, qui avaient souffert dans leur dignité nationale, dans leurs biens, leurs foyers et leur tranquillité, par l'effet du régime que Phocion avait protégé de toutes ses forces, ne suffit-elle pas à expliquer la violente effervescence qui marqua toute cette séance? C'est ce qu'indique assez clairement, d'ailleurs, un texte

1. Cf. Michel, n° 111, p. 122, l. 62; Dittenberger, *Syll.*[2], n° 163, p. 265.

2. Épikouros occupait une situation importante dans la démocratie restaurée; il était *anagrapheus*. Il était entré en fonctions au plus tôt le 1[er] Munychion 319-318, un peu moins de trois semaines avant le procès (cf. Wilhelm, p. 92; Ferguson, p. 32, n. 2).

3. Cf. de Sanctis, p. 11 (dont l'opinion semble approuvée par Ferguson, p. 33-34).

Digitized by Google

de Diodore : « La foule des δημοτικοί, longtemps frustrée de la πολιτεία et ayant réussi à regagner l'Attique contre toute espérance, était remplie d'amertume à l'égard de ceux qui avaient détruit les libertés athéniennes » (XVIII, 66, 6)[1]. Ajoutons que, depuis des années, un grand nombre des assistants avaient plus ou moins perdu l'habitude des débats judiciaires, des procédures régulières et des auditions patientes; mais c'était évidemment bien malgré eux, avec l'approbation de ceux-là mêmes qui comparaissaient aujourd'hui devant cette assemblée brutale et intolérante.

Il serait exagéré, du reste, de prétendre que Phocion ait été continuellement et entièrement empêché de parler et même de se faire entendre[2]. Plutarque lui-même se borne à dire que l'accusé fut entendu « difficilement et à grand'peine » (*Phocion*, 34, 4); Diodore, après avoir signalé le grand embarras dans lequel était placée la défense, constate que « les premiers rangs (οἱ μὲν πλησίον ὄντες) » entendaient l'orateur (67, 1). Il n'était donc pas absolument impossible que les raisons invoquées par Phocion ne fussent pas perdues pour sa défense : elles pouvaient trouver des avocats.

Plutarque prête à Phocion l'exclamation suivante : « Est-ce justement ou injustement que vous voulez me mettre à mort? » « Justement », répondirent les assistants. — « Alors, comment le saurez-vous, si vous ne m'écoutez pas? » (34, 4). L'auteur ajoute que, las de parler dans le tumulte, Phocion s'écria qu'il se reconnaissait coupable, mais que ses amis devaient être épargnés. Si le mot a été réellement prononcé, faut-il y voir un aveu, ou simplement une ironique exclamation, arrachée à la lassitude[3]?

Finalement, devant la riposte de la foule qui déclarait vouloir mettre à mort les amis de Phocion uniquement parce qu'ils étaient ses amis, il renonça entièrement à la parole. Cette

1. Texte que de Sanctis passe sous silence (ainsi que les diverses manifestations signalées par Plutarque : proposition de torturer Phocion, joie débordante du peuple au moment de la condamnation, etc.

2. Cf. Grote, p. 97 : « Il lui fut impossible de se faire écouter. »

3. Diodore (XVIII, 67, 2) donne une indication analogue à celle de Plutarque : Phocion, désespérant de son salut, demanda aux assistants de le condamner à mort, mais d'épargner les autres accusés. Il semble donc bien que Phocion n'ait pas persisté jusqu'au bout dans ses protestations d'innocence; le fait pourrait être d'autant plus significatif que le personnage avait toujours montré, au cours de sa longue carrière, une grande fermeté d'âme.

Digitized by Google

réplique a-t-elle été proférée? C'est possible. Toutefois, il ne faut pas oublier que ces amis de Phocion n'étaient pas tous d'inoffensifs et paisibles citoyens, entraînés malgré eux dans une terrible aventure par leurs relations d'ordre privé avec le vieux stratège. Plusieurs d'entre eux avaient été jadis mêlés aux luttes politiques, et dans des conditions qui peuvent expliquer l'irritation populaire à leur égard. Ainsi Pythoclès avait été l'un des pires adversaires du parti patriote et, plus spécialement, de Démosthène : d'abord ami de ce dernier, il était devenu, en 346, l'ami d'Eschine et l'hôte de Philippe; après Chéronée, il accablait d'injures le grand orateur patriote (cf. Démosthène, XIX, 225, 314; XVIII, 285). Hégémon appartenait aussi, notoirement, au parti macédonien. Démosthène, en 330, rappelle qu'après Chéronée le soin de prononcer l'éloge des guerriers morts n'avait été confié à aucun des orateurs promacédoniens, parmi lesquels il cite Eschine, Démade et Hégémon (XVIII, 285[1]).

Phocion ne fut pas seul à plaider. Quand Plutarque vient affirmer qu'après les invectives proférées contre les oligarques, « personne n'osa prendre la défense de Phocion » (34, 3), il exagère, et il est nettement contredit par l'allégation précise de Diodore, qui s'exprime ainsi : « Quelques-uns des amis de Phocion vinrent à la tribune pour le défendre » (XVIII, 67, 3). Cette défense, il est vrai, ne fut guère plus libre que celle de Phocion lui-même : on écoutait bien le commencement du plaidoyer; mais, dès qu'on s'apercevait de la tendance du discours, favorable à Phocion, les interruptions éclataient, et l'orateur devait quitter la tribune.

Les débats proprement dits une fois terminés, Hagnônidès proposa le décret réglant le vote à émettre : l'assemblée voterait à mains levées sur la question de culpabilité[2]; si les accusés étaient déclarés coupables, ils seraient mis à mort (*Phocion*, 34, 5). C'était bien, conformément à la teneur de l'invitation adressée par Polyperchon aux Athéniens, le choix entre l'acquittement et la condamnation capitale (cf. Diodore, 66, 3) : ici, Plutarque rejoint Diodore. Mais on se tromperait si l'on

1. Les deux autres coaccusés de Phocion (Nicoclès et Thudippos) sont à peu près inconnus.

2. Procédure assurément contraire aux traditions de la démocratie athénienne sur le vote secret et aussi sur les votes distincts concernant chaque accusé (Hagnônidès ne paraît prévoir qu'un vote global).

Digitized by Google

voyait dans les propositions d'Hagnônidès l'exécution pure et simple des volontés macédoniennes : cette procédure était elle-même en harmonie avec les passions, sincères et violentes, qui animaient l'assemblée.

Après la lecture de ce décret, plusieurs assistants réclamèrent l'application de la torture à Phocion (*Phocion*, 35, 1). On observera que Plutarque lui-même ne prête ce projet qu'à un petit nombre de personnes (ἠξίουν τινές...)[1], et il n'ajoute pas que la majorité ait donné son approbation. Il montre même Hagnônidès s'y opposant formellement. Si favorable qu'elle soit à Phocion, la tradition de Plutarque doit ici reconnaître expressément la force et la sincérité des répugnances qu'inspira ce projet à l'orateur démocrate : « Hagnônidès, voyant que cette proposition déplaisait à Clitos et *jugeant lui-même que cette mise à la torture serait chose barbare et sauvage...* » (35, 1)[2].

La réponse prêtée par Plutarque à Hagnônidès est assez significative : « Quand nous aurons pris Callimédon, ce gibier de potence, nous le mettrons à la torture; mais contre Phocion, je ne formule aucune proposition de ce genre » (35, 1). S'il a vraiment parlé de la sorte, le terrible démagogue Hagnônidès avait le sens des nuances. Que la phrase ait été ou non prononcée, elle cadre à merveille avec une certaine tradition, dont Plutarque s'est déjà fait l'écho (*Phocion*, 27, 4; cf. *supra*, § I) : cette tradition représentait Callimédon comme ayant porté à la démocratie une haine beaucoup plus ardente et plus brutale que Phocion lui-même, lequel avait du moins usé de ménagements dans la forme, adouci, dans le détail de la pratique quotidienne, la rigueur du nouveau régime, et substitué parfois à la brutalité la corruption (ou, du moins, essayé de le faire : par exemple, vis-à-vis de Xénocratès[3]).

1. Droysen se trompe en écrivant : « *Beaucoup* demandèrent... » (p. 209).

2. Droysen (p. 209) passe entièrement sous silence la dernière partie de la phrase de Plutarque : « Agnonide, voyant que Clitos manifestait vivement son mécontentement à propos de cette cruauté brutale et inutile, aurait répondu... » Peu après cette omission, l'historien allemand va flétrir avec âpreté l'acte « répugnant » que fut la condamnation de Phocion, la « fermentation malsaine de gens de toute espèce... », « l'appétit criminel » de la démocratie (p. 209-210). Est-ce toute cette belle fougue antidémocratique qui a empêché Droysen, au moins temporairement, de regarder d'un peu près les textes?

3. L'opposition formulée par Hagnônidès contre le projet de torturer Phocion lui aurait valu, d'ailleurs, la brutale réplique d'un assistant, un ἐπιεικής, qui aurait crié : « Tu as raison; car si nous mettions Phocion à la torture, que

Digitized by Google

Le projet de mettre Phocion à la torture ayant été dédaigneusement écarté, on passa au vote. La culpabilité et la condamnation furent votées, semble-t-il, à une très forte majorité : sur ce point concordent les récits de Plutarque et de Diodore : « Personne ne resta assis, mais tous se levèrent » (*Phocion*, 35, 2); « finalement, d'une seule voix, toute l'assistance vota la condamnation » (Diodore, XVIII, 67, 3). Les partisans de Phocion étaient sans doute si peu nombreux qu'ils ne manifestèrent même pas leur opinion. Il ne peut s'agir ici de *terreur*, comme l'avaient montré divers incidents du procès (assistants versant des larmes à la vue de Phocion; protestations formelles contre la présence des étrangers et des δοῦλοι; plaidoyers en faveur de Phocion, etc.) et comme le montreront encore diverses circonstances accompagnant l'exécution (cf. *infra*); les βέλτιστοι ne furent pas molestés et purent librement s'apitoyer sur le sort des accusés. Dès lors, si l'ensemble des votants se prononcent pour la culpabilité, c'est tout simplement parce que les partisans de l'innocence étaient en nombre infime, et le savaient : tout vote de leur part était inutile.

Ce verdict de mort, une partie des assistants paraissent l'avoir rendu, non seulement sans hésitation, mais avec une sorte de joie furieuse et débordante, comme tend à l'indiquer le récit de Plutarque, qui nous les montre couronnés de fleurs (*Phocion*, 35, 2). L'exécution de l'arrêt suivit aussitôt. Les condamnés gagnèrent le lieu de supplice au milieu d'un double cortège d'amis éplorés et de haineux insulteurs (*Phocion*, 36, 1-2; Diod., 67, 3 et suiv.); ces derniers étaient, naturellement, des δημοτικοί, au cœur gonflé de rancune (πολλοὶ [δὲ] καὶ τῶν δημοτικῶν καὶ πικρῶς διακειμένων πρὸς αὐτὸν : XVIII, 67, 5). Parmi toutes ces lamentations et ces fureurs, Phocion, dit-on, gardait une belle sérénité (*Phocion*, 36, 1)[1]. Il conserva le même courage, mêlé de fierté et d'ironie, devant la mort imminente, stimulant l'énergie de certains de ses amis tremblants et gémissants (36, 2). Pendant que les condamnés vidaient la coupe de ciguë, les Hippeis célébraient en l'honneur de Zeus leur procession solennelle : en passant devant le lieu du supplice, les uns, dit Plu-

te ferions-nous, à toi? » (*Phocion*, 35, 2). Si le fait est exact, c'est que la liberté de parole et d'opinion n'était pas précisément bannie de l'assemblée.

1. Il ne serait sorti de son impassibilité que pour inviter les archontes à réprimer l'insolence d'un assistant qui lui avait craché au visage (36, 2).

Digitized by Google

tarque, ôtèrent leurs couronnes, les autres versèrent des larmes (37, 1)[1]. Après l'exécution, les cadavres de Phocion et de ses amis furent jetés sans sépulture hors du territoire de l'Attique (Diod., XVIII, 67, 6; *Phocion*, 37, 2) : il n'y avait rien dans cet acte qui marquât une hostilité et une rancune particulières à l'égard de Phocion : c'était tout simplement l'application d'une loi générale, non seulement athénienne, mais hellénique, qui privait de sépulture les cadavres des traîtres et les chassait du sol national[2].

Ainsi se dénouait l'une des crises les plus mouvementées, les plus fertiles en péripéties dramatiques de toute l'histoire athénienne. Après une ou deux années paisibles, pendant lesquelles l'exil des plus ardents et des plus nombreux démocrates, le regain de l'activité économique, l'habileté et la modération pratique des dirigeants avaient maintenu la tranquillité générale, la vie publique s'était réveillée. Il était à peu près impossible qu'il en fût autrement : le corps civique privilégié était encore trop vaste et trop divers, trop pénétré d'éléments patriotes et de tendances démocratiques pour que la compression promacédonienne et antinationale pût durer longtemps sans encombre et sans heurts. Peu à peu, les patriotes s'étaient enhardis, avaient élevé la voix, manifesté leur mécontentement et réclamé sans ambages la pleine autonomie de l'Attique. La disparition d'un Démade, agent tardif, suspect et méprisé d'une telle politique, et la résistance obstinée d'un Phocion ne pouvaient briser l'élan commencé. L'opposition se renforça et s'amplifia quand le parti macédonien lui-même se divisa, à l'instar des dirigeants macédoniens eux-mêmes, et que le gouvernement phocioniste représenta surtout les intérêts et les ambitions d'un Cassandre. Les imprudences et les demi-trahisons multipliées de Phocion et de son entourage immédiat achevèrent peu à peu de les isoler du « pays légal ». Le retour des démocrates, au printemps 318, allait leur porter le coup décisif, surtout quand le soupçon véhément d'une nouvelle trahison vint alimenter et encourager les rancunes des anciens bannis. Quand la Macédoine

1. Il est permis de supposer que l'incident des couronnes ôtées est une réplique plus ou moins légendaire de la scène qui avait accompagné la condamnation (assistants se couronnant de fleurs; cf. *supra*).

2. Sur cette loi, cf. l'exposé de M. Glotz, *la Solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (p. 460).

Digitized by Google

officielle, plus ou moins compromise dans de louches intrigues et contrainte de ménager la grande force morale qu'était la démocratie, eut livré Phocion à la merci du peuple athénien, depuis assez longtemps déjà ce personnage était comme perdu au milieu d'un océan d'indifférence et d'hostilité; bien que le régime de 322 n'eût pas mérité vraiment le nom d'oligarchie, la chute et la mort de ses principaux chefs marquèrent bien la fin d'une oligarchie.

Sur les ruines de ce régime se relevait l'ancienne démocratie. Assurément, le procès des ennemis de cette démocratie avait été mené dans des conditions fort peu régulières; il apparaissait moins comme un acte de justice que comme une opération politique, d'autant plus choquante que la victime du drame, par sa probité rigide et pure, par sa noble candeur, souvent aveugle, par son beau courage impassible, représentait certainement une des figures les plus remarquables et, en un sens, les plus attrayantes de cette époque troublée. Ce n'est pas un accusé, mais un ennemi public, un adversaire déclaré et intraitable de la liberté nationale et du régime traditionnel, que le Dèmos avait devant lui et qu'il pouvait penser avoir le droit d'abattre, comme les Athéniens, dans la bataille, frappaient en toute sérénité les soldats macédoniens.

Au surplus, cette besogne de vengeance et de salubrité nationale ne fut qu'un des aspects de cette Restauration de 318. Par delà les représailles individuelles (très limitées), on ne perdait pas de vue la grande cause des libertés athéniennes, que l'on défendait résolument contre les sournoises résistances et les louches combinaisons des dirigeants macédoniens. Certes, la brutalité des circonstances devait être plus forte que les meilleures volontés, et c'est pour un temps bien court que la démocratie s'était relevée; mais il n'y en avait pas moins une réelle grandeur dans cette éphémère réapparition de l'idéal démosthénien.

Paul CLOCHÉ.

Digitized by Google

CHRISTIANISME ET GNOSTICISME[1]

Les auteurs ecclésiastiques des premiers siècles parlent souvent et avec insistance de sectes chrétiennes qui professent une doctrine très éloignée de la foi orthodoxe et qui la présentent comme la « gnose » ou la science parfaite, seule capable de nous sauver. D'après la description qu'ils en donnent, toutes ces communautés dissidentes diffèrent entre elles sur bien des points, mais elles s'accordent sur un certain nombre de principes très importants. Toutes enseignent que l'âme humaine est une émanation de la substance divine, que, par suite d'une chute fâcheuse, elle se trouve ici-bas au sein de la matière comme en une prison et qu'elle n'aurait pu en sortir elle-même, mais qu'un Dieu fait homme est venu l'en retirer en lui rappelant le souvenir de sa noble origine et en lui montrant le moyen assuré de revenir à sa patrie perdue.

Un examen quelque peu attentif suffit à montrer que cette théologie est étroitement apparentée à celle du christianisme. Les auteurs ecclésiastiques sont les premiers à en convenir. Ils expliquent fréquemment que les sectes gnostiques sont comme des rameaux détachés du tronc de l'Église. Ce sont des « hérésies », dont les auteurs ont altéré la vraie foi en voulant la combiner avec la science profane, avec la fausse sagesse des Grecs. Cette thèse a été admise sans contestation pendant des siècles et elle paraît s'imposer encore de nos jours. Un historien des dogmes dont le nom fait autorité, M. Harnack, l'a étayée de son érudition et s'est appliqué à montrer que le gnosticisme est, en somme, selon sa propre formule, « la forme extrême de l'interprétation hellénique du christianisme[1] ».

Si imposantes que soient de telles affirmations, l'on ne peut s'empêcher de constater qu'elles se trouvent au service d'une

1. Rapport présenté, à Paris, le 11 octobre 1923, au Congrès international d'histoire des religions.

2. *Dogmengeschichte*, 1re partie, livre I, ch. IV.

Digitized by Google

certaine théologie. Elles tendent à montrer que l'Évangile, considéré en sa pure substance, est une révélation divine et que tout ce qui lui ressemble vient de lui. Cette tendance est particulièrement accusée chez les auteurs les plus anciens, dont l'opinion a fait loi pour les autres. Certains d'entre eux ne s'en sont d'ailleurs pas tenus là. Ils ont été jusqu'à soutenir que la sagesse grecque dérive elle-même des Écritures juives et que Pythagore et Socrate, Platon et Aristote ont subi l'influence de Moïse et celle des Prophètes. Nous savons fort bien que, sur ce point, ils se sont complètement trompés, parce que nous possédons des renseignements nombreux qui montrent leur erreur. Dès lors, nous pouvons et nous devons nous demander s'ils ne se sont pas également mépris au sujet des gnostiques et si le succès de leur thèse ne tient pas aux lacunes énormes de notre information.

Ils se corrigent eux-mêmes parfois. Certains donnent assez clairement à entendre qu'il y a eu des gnoses préchrétiennes. Épiphane et Philastre, saint Jérôme et le continuateur anonyme des *Prescriptions* de Tertullien signalent chez les Samaritains et chez les Juifs diverses « hérésies » qu'ils présentent comme antérieures à la venue du Christ. Ils en relèvent certains détails d'où se dégage comme une ébauche du gnosticisme. Dès le second siècle, Hégésippe s'exprime dans le même sens et d'une manière encore plus nette. Il compte sept sectes juives : celles des Esséniens, des Galiléens, des Hémérobaptistes, des Masbothéens, des Samaritains, des Sadducéens, des Pharisiens. Il ajoute que c'est d'elles qu'ont pris naissance les Simoniens, les Cléobiens, les Dosithéens, les Gorthéens, comme aussi les Ménandriens, les Marcionites, les Carpocratiens, les Valentiniens, les Basilidiens, les Saturniliens, tous les faux Christs, les faux Prophètes et les faux Apôtres dont les pernicieux discours ont brisé l'unité de l'Église[1].

L'Évangile lui-même fait jouer un rôle considérable à un des premiers groupes préchrétiens que mentionne Hégésippe. Il présente la communauté des Baptistes comme une ébauche de celle des Chrétiens et leur chef comme un précurseur de Jésus. Or, cette secte paraît bien être la même que celle, bien connue, des « Sabéens », dont le nom veut dire en arabe « Baptiseurs », et qui s'appellent eux-mêmes « Mandéens », c'est-à-dire « Gnos-

1. Chez Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 22, 5-7.

Digitized by Google

tiques ». Jean lui-même est donné dans les *Clémentines* comme un « hémérobaptiste » et comme le maître de Dosithée, près de qui s'est formé Simon le Magicien[1].

Même si nous laissons de côté ces gnoses archaïques, pour ne considérer que celles qui nous sont données comme des hérésies chrétiennes, une étude attentive nous montrera clairement qu'elles ne se présentent en aucune façon comme de simples rameaux détachés de l'Église orthodoxe. Une remarque typique suffit à l'établir. Divers auteurs anciens les font toutes provenir de Simon le Magicien. Déjà Irénée s'exprime nettement en ce sens. Il ne fait, sans doute, que refléter l'opinion de Justin, qui, étant originaire de Samarie, attribue à son compatriote un rôle particulièrement important. Or, Simon n'est certainement pas un chrétien dissident.

Une analyse détaillée de ses doctrines l'établirait nettement. Une simple lecture des *Actes des Apôtres* permet de l'entrevoir. Nous y voyons que, quand les premiers disciples de Jésus parurent en Samarie, ils y trouvèrent les partisans de Simon déjà fort nombreux. Dans la ville où ils s'arrêtèrent pour y prêcher, les gens, « depuis le plus petit jusqu'au plus grand », croyaient en lui. Tous, nous dit-on, en étaient devenus fous et cette situation durait « depuis longtemps ». C'étaient ses « actes de magie », entendons par là ses miracles, qui les avaient mis en un tel état. Ses discours avaient contribué au même résultat. Car il leur tenait des propos étranges et il se présentait comme « quelqu'un de grand ». Tous disaient de lui qu'il était « la Puissance de Dieu, celle qui s'appelle la grande » (VIII, 9-11). Ces derniers mots sont significatifs. Ils attestent clairement que Simon était, pour ses disciples, non pas un magicien, mais un fils de Dieu fait homme. Ils montrent aussi que cette croyance prenait déjà la forme d'une théologie savante qui avait une terminologie bien arrêtée.

Pour l'auteur des *Actes*, la gnose simonienne existait donc avant le christianisme. Aurait-elle subi ensuite son influence? La suite du récit ne le dit en aucune façon. Elle donne plutôt à penser le contraire. Nous y voyons en effet que les partisans de Simon se détachèrent de lui pour se faire les disciples de Jésus et que lui-même crut à l'Évangile et reçut le baptême. On nous

1. *Hom.*, II, 23; *Epitom.*, 26.

Digitized by Google

dit bien ensuite que, stupéfait par les miracles qu'opéraient les apôtres, il voulut acheter d'eux le Saint-Esprit qui agissait en eux et que, pour ce motif, il fut maudit par Pierre. Mais on ajoute aussi qu'il pria les apôtres d'implorer son pardon. Une très ancienne leçon, qui cadre bien avec le contexte et qui en renforce le sens, ajoute même : « Et il ne cessait de pleurer abondamment[1]. » Simon apparaît ici comme un excommunié qui prend place parmi les pénitents, non comme un sectaire obstiné qui persiste dans ses fausses idées et ne cherche qu'à les répandre.

Tout le récit, d'ailleurs, tend à montrer qu'il a abjuré ses erreurs. S'il reçoit le baptême de Jésus, il affirme ainsi la vanité de celui qui s'administre en sa secte, car nous voyons que les Simoniens baptisaient[2]. S'il est stupéfait par les miracles qu'opèrent les apôtres, il reconnaît par là que ceux dont lui-même faisait parade n'avaient aucune consistance et qu'il n'est point la « grande Puissance de Dieu ». S'il veut se faire vendre le Saint-Esprit, il avoue pratiquement qu'il ne l'a point et on disait pourtant, au sein de son Église, qu'il l'amenait avec lui au cours de ses tournées évangéliques[3]. Ainsi, il se renie lui-même, après avoir été renié par tous ses partisans.

Assurément, cet exposé ne peut être pris à la lettre. Nous savons par Justin que, vers le milieu du second siècle, « presque tous » les Samaritains continuaient de vénérer leur compatriote comme la « grande Puissance de Dieu[4] ». Le récit de Luc est une fiction apologétique qui montre comment la prompte conversion de la communauté simonienne est escomptée par les missionnaires chrétiens et qui la préfigure en celle de Simon lui-même, présenté comme un magicien repenti. Il n'en atteste pas moins de la façon la plus nette que la secte n'est pas considérée comme une fausse copie du christianisme, mais plutôt comme une lointaine ébauche qui s'est évanouie à la lumière de l'Évangile.

Cette conclusion est grosse de conséquences. Puisque Simon n'est pas un chrétien dissident, le gnosticisme, dont il est le père présumé et qu'il personnifie, ne doit pas être regardé comme

1. A. Loisy, *Les Actes des apôtres*, p. 373.
2. Pseudo-Cyprien, *De rebapt.*, 16.
3. Épiphane, *Haer.*, XXI, 2, 3.
4. *Apol.*, I, 26, 3.

Digitized by Google

une simple hérésie. Sans doute, il a subi avec le temps l'influence du christianisme. Mais il s'est formé sans lui et il existait avant lui. Dès lors, on est amené à penser qu'il a commencé par influer sur lui et que c'est la raison première des ressemblances qui s'affirment entre eux. Ainsi, de l'un à l'autre, la parenté se trouve retournée.

*
* *

Il a fallu toute la force d'une très vieille tradition qui avait ployé tous les textes selon les exigences de la théologie pour que la réalité historique ait été si longtemps méconnue. Car le Nouveau Testament porte avec lui la marque très nette de son origine. A toutes les pages, il emploie des termes et il exploite des concepts qui sont d'un usage courant dans les milieux gnostiques. Il n'éprouve pas le besoin de les présenter ni de les expliquer. Il s'en sert comme d'une monnaie courante que chaque lecteur connaît et accepte depuis longtemps. C'est dire qu'il ne les a pas créés, mais qu'il les emprunte à son milieu pour les mettre au service de la nouvelle foi.

Les textes chrétiens les plus anciens que nous ayons sont ceux de Paul. Or, ce sont précisément ceux qui portent de la façon la plus visible l'empreinte du gnosticisme. Leur forme épistolaire est déjà significative, car elle se montre très courante chez les adeptes de la gnose. Elle convient particulièrement à l'exposé de la science du salut. Elle permet, en effet, de le graduer comme il convient, selon les dispositions des correspondants et selon le degré de leur initiation. Le contenu de ces textes est, à cet égard, tout à fait instructif.

Lisons, par exemple, le début de la *Première épître aux Corinthiens :* « Paul, appelé à être apôtre de Christ-Jésus, par la volonté de Dieu, à l'Eglise de Dieu qui est en Corinthe, à ceux qui ont été sanctifiés en Christ-Jésus, appelés à être saints... Je remercie Dieu constamment pour la grâce qui vous a été donnée en Christ-Jésus de ce que vous êtes, en lui, devenus riches d'intelligence et de science » (I, 1-4). Remarquons, en passant, que la « science » qui est présentée ici comme l'apanage des disciples de Jésus s'appelle, en grec, la « gnosis ». C'est bien un gnostique qui parle. Un simonien ne devait pas s'exprimer en

Digitized by Google

termes bien différents, car, d'après les hérésiologues, lui aussi tenait son Maître pour le Christ[1], lui aussi regardait les gens de sa secte comme des saints[2], et lui aussi considérait comme une grâce précieuse que Dieu leur avait faite la communication de la vraie gnose[3].

Paul continue plus loin : « Parmi les parfaits, nous parlons sagesse, non point sagesse de ce siècle ni des archontes de ce siècle qui sont détruits, mais sagesse de Dieu, en mystère, celle qui était cachée, que Dieu avait définie avant les siècles pour notre gloire, et que nul des archontes de ce siècle n'a connue, car, s'ils l'avaient connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire » (II, 6-8). C'est bien un langage d'initiés que nous avons ici et il a cours déjà dans les gnoses plus anciennes. Pour les Simoniens, en particulier, de même que pour Paul, le « siècle » désigne ce monde présent qui doit finir un jour comme il a commencé[4]. Il est régi par des « princes », ou, selon la formule grecque, par des « archontes », c'est-à-dire par des anges rebelles qui l'ont fait jadis et qui périront avec lui[5]. Simon, qui porte lui-même le titre de « Seigneur[6] », a traversé leur domaine sans se laisser reconnaître par eux, parce qu'il venait dans l'intention de les ruiner[7]. Il a été traqué par eux et même, d'après le rapport des hérésiologues, il s'est vu infliger en Judée un supplice pareil à celui de Jésus, qui, chez lui aussi, n'a fait que manifester plus pleinement sa « gloire », car il en a triomphé et n'a point réellement souffert[8]. Il a communiqué à ses disciples la véritable sagesse et il l'a fait pour se conformer à la « prédestination » divine, car c'est pour s'être montré « obéissant » à l'égard de son Père qu'il a reçu le nom de Simon. Voilà ce qu'on dit dans son Église, selon le témoignage d'un écrivain syriaque[9]. On n'y parle ainsi qu'aux initiés, car, d'après

1. Pseudo-Clément, *Rec.*, II, 7; Pseudo-Marcellus, *Act. Petr.*, 18; Épiphane, *Haer.*, XXI, 2, 1.
2. Hippolyte, *Philos.*, VI, 19, 5.
3. Irénée, *Haer.*, I, 23, 3.
4. Épiphane, XXI, 4, 4.
5. Irénée, I, 23, 2.
6. Hippolyte, *Philos.*, VI, 20, 1.
7. Irénée, I, 23, 3; Épiphane, XXI, 2, 4.
8. Irénée, I, 23, 3.
9. Mansi, *Conc.*, II, 1056; A. Harnack, *Der Ketzerkatalog des Bischofs Maruta*, p. 3.

Digitized by Google

Épiphane, on y présente ses doctrines comme des « mystères de vie de la gnose la plus parfaite[1] ».

Lisons maintenant les deux *Épîtres* aux *Galates* et aux *Romains*. Nous y apprenons que jadis les hommes vivaient sous la tyrannie de la loi promulguée par les anges et que la grâce de Dieu les a appelés à la liberté par le Christ, que d'esclaves ils sont devenus fils et héritiers et qu'ils le sont par la foi mise en leur Sauveur et non par la pratique des œuvres légales[2]. Or, les hérésiologues attestent que Simon prêchait la même théorie du salut : « Les gens qui avaient mis leur espoir en lui, dit Irénée, n'avaient plus désormais à s'occuper de rien. Comme des affranchis, ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient. Car les hommes étaient sauvés par sa grâce, non par leurs bonnes œuvres. En effet, les œuvres ne sont pas bonnes par nature, mais par accident, en vertu des ordres établis par les anges auteurs de ce monde, qui, par ces préceptes, ont réduit les hommes en servitude[3]. » L'accord ne pouvait être plus complet ni plus précis. Si même nous ne savions déjà que la doctrine de Simon est plus ancienne que celle de Paul, nous devrions conclure ici à sa priorité. Car elle est tout à fait cohérente et se présente comme la conclusion logique d'un système parfaitement équilibré. Les anges y sont bien dans leur rôle en imposant aux hommes leur tyrannie légale, car ils ont été introduits d'abord comme des produits de la pensée divine qui ont voulu prendre la place de Dieu lui-même et qui ont formé la race d'Adam pour dominer sur elle[4]. Dès lors, on conçoit que Simon, qui est venu pour mettre fin à leur domination, fasse figure de libérateur et abroge toutes leurs prescriptions en proclamant la vanité des pratiques légales. L'exposé de Paul est bien moins organique et moins intelligible, parce que les conclusions s'y trouvent détachées des prémisses qui les ont engendrées.

L'étude des Évangiles n'est pas moins instructive. Des œuvres du même genre ont circulé en grand nombre dans les sectes gnostiques et il ne pouvait en être autrement. On enseignait surtout, en ces divers milieux, qu'un Sauveur divin était venu ici-bas pour mettre fin aux misères humaines en apportant aux

1. *Haer.*, XXI, 4, 2.
2. *Gal.*, III-V ; *Rom.*, IV-VIII.
3. *Haer.*, I, 23, 3.
4. Irénée, I, 23, 2.

Digitized by Google

âmes de bonne volonté la science libératrice, celle de leur origine et de leur destinée. On ne pouvait donc manquer de raconter comment il était apparu sur terre et comment il avait parlé et agi au cours de sa mission. Ces sortes de récits ont dû exister, par conséquent, dès les débuts du mouvement gnostique.

Un hérésiologue syrien, l'évêque Marouta, constate que les Simoniens se sont fait un Évangile, divisé en quatre sections et intitulé par eux le « Livre des quatre coins du monde ». Il a fait remarquer un peu auparavant que ces gens-là regardent leur Maître comme le Fils de Dieu[1]. C'est donc sa vie terrestre que l'ouvrage mentionné devait décrire et, puisqu'il est qualifié d'Évangile, il ne pouvait que ressembler beaucoup à ceux que nous connaissons sous ce titre.

De fait, Origène note déjà dans son traité *Contre Celse* que Simon est pour ses disciples ce qu'est Jésus pour les chrétiens et qu'il passe pour avoir fait les mêmes miracles, afin de s'arroger parmi les hommes la même autorité[2]. Dans le texte remanié, mais encore très archaïque, qui nous est arrivé sous le nom du pseudo-Marcellus et dont l'original remonte au second siècle, l'apôtre Pierre va jusqu'à dire, au sujet des deux thaumaturges : « Il en est d'eux comme de deux frères jumeaux, nés ensemble d'un même sein », et Néron lui répond : « Tu parles avec sagesse, car toutes les actions de l'un sont semblables à celles de l'autre[3]. »

Divers événements de la vie merveilleuse du Christ samaritain sont rapportés au cours du même ouvrage. D'autres se lisent dans les *Homélies* et les *Recognitions* du pseudo-Clément qui racontent de même comment, en dépit de tous ses sortilèges, il a été vaincu par Pierre. Dans ces récits, dont la forme, assurément, est légendaire, mais qui n'en dépendent pas moins de la tradition simonienne et qui cadrent dans l'ensemble, sans en dépendre aucunement, avec le rapport des hérésiologues, le prétendu magicien ressemble singulièrement à Jésus. Lui aussi naît d'une vierge, il va de bonne heure en Égypte, il entre à l'école de Dosithée, qui est son précurseur et dont le nom traduit en grec celui de Jean[4]. Il opère de nombreux miracles qui montrent en lui non seulement la grande Puissance de Dieu,

1. Voir *supra*, p. 47, n. 9.
2. *Cont. Cels.*, V, 62; VI, 11.
3. Pseudo-Marcellus, *c.* 22.
4. *Hom.*, II, 22-24; *Rec.*, II, 7-8, 14.

Digitized by Google

mais le Sauveur des hommes. Il rend la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds, il fait marcher les boiteux et guérit toutes sortes de malades, ressuscite des morts, puis se laisse frapper mortellement lui-même, pour reparaître ensuite plein de vie et remonter finalement au ciel[1]. Au cours de sa mission terrestre, d'après les données complémentaires des hérésiologues, il se montre pitoyable à une femme adultère, qui porte le nom et qui est une réincarnation de l'Hélène homérique, de la « femme aux cinq maris ». Il la « rachète » et se consacre ensuite à la rédemption des autres âmes[2]. Lui-même se compare au bon pasteur, car il déclare être venu pour chercher la « brebis égarée[3] ». Il est le semeur qui répand en tout lieu la parole divine[4]. Il s'applique à instruire la foule, mais il réserve à des disciples dûment éprouvés le meilleur de son enseignement[5]. Toujours il s'exprime, nous dit-on, « d'une manière persuasive », quoique « en termes pompeux[6] ». Il dit de lui-même : « Je suis la Parole de Dieu, je suis le Paraclet, je suis le Tout-Puissant, je suis le Tout de Dieu[7]. »

Les auteurs ecclésiastiques ne doutent pas que tout cela ne soit une parodie des Évangiles canoniques. Mais cette façon de voir n'est guère conciliable avec le rapport des *Actes* de Luc, qui présente la gnose simonienne comme antérieure à la propagande chrétienne. Alors même que nous ferions abstraction de ce texte, une comparaison attentive des deux traditions nous conduirait à concevoir leurs rapports d'une façon inverse.

Prenons, par exemple, le récit de la tentation du Christ qui se lit chez Matthieu (IV, 1-10) et chez Luc (IV, 1-12). Le diable propose à Jésus de changer des pierres en pain. Il l'engage à se précipiter du sommet du Temple, pour que les anges le portent en leurs mains jusqu'au sol. Il l'invite à l'adorer, lui promettant en retour tous les royaumes du monde avec leur gloire. Or, Simon dit lui-même chez le pseudo-Clément : « Avec des pierres j'ai fait du pain... Si je me précipite du haut d'une

1. *Rec.*, II, 9; *Hom.*, II, 32; *Act. Petr*, 31; *Pass. Apost. Petr. et Paul.*, 7-8.
2. Irénée, I, 23, 2; Hippolyte, VI, 19, 2; Épiphane, XXI, 2, 2 et 3, 1.
3. Irénée, I, 23, 2.
4. Hippolyte, VI, 19, 5.
5. *Hom.*, II, 26; *Rec.*, II, 13.
6. *Hom.*, II, 25; *Rec.*, II, 12.
7. Jérôme, *In Matt.*, XXIV, 5.

Digitized by Google

montagne, je serai porté comme sur un char jusqu'à terre sans me faire aucun mal... Je montrerai de l'or en quantité. Je ferai les rois. » Le rapporteur ajoute : « Il promettait de nous récompenser pour notre service. Nous serions gratifiés des honneurs suprêmes[1]. » Ces coïncidences sont trop singulières pour être fortuites. D'autre part, on ne conçoit pas que le biographe simonien dépende ici des textes chrétiens. Car, dans nos Évangiles, les trois miracles sont présentés incidemment comme de simples suggestions. L'idée n'en est donnée que par le diable. Elle est aussitôt repoussée par le Christ. On ne comprendrait pas qu'un disciple de Simon fût allé chercher dans quelques allusions fugitives les détails du programme de son héros, ni surtout qu'il lui eût fait accomplir des miracles suggérés par le démon et déjà écartés par Jésus. Au contraire, on comprend très bien que la tradition chrétienne dépende ici de celle des Simoniens. En effet, les miracles du récit de la tentation offrent le même caractère que ceux qui étaient attribués au fils de Rachel dans sa vie légendaire. Ce sont des tours de force qui révèlent en leur auteur la grande Puissance de Dieu se jouant à son gré des lois de la nature. Ils étaient à leur place dans l'Évangile samaritain. C'est précisément ce qui explique la mention, à première vue tout à fait étrange et arbitraire, qui en est faite en celui de Jésus. Comme les chrétiens voyaient en Simon un faux Christ, un suppôt du diable, ces prodiges apparaissaient d'eux-mêmes comme des inventions démoniaques, comme des arguments messianiques tout à fait illusoires et même condamnables. Ainsi, le récit de la tentation s'éclaire soudain et prend un sens très net. Il constitue une critique déguisée de la tradition simonienne.

Du reste, il ne représente qu'un aspect de la pensée chrétienne et un certain correctif lui est donné dans la suite de l'Évangile. Jésus réalise plus tard, sous une autre forme, les prodiges dont il a rejeté d'abord la suggestion. Avec cinq pains il en produit tant d'autres qu'il en nourrit une foule immense[2]. Emmené par les gens de Nazareth sur le sommet de la montagne où leur ville est bâtie, pour être précipité jusqu'en bas, il passe au milieu d'eux sans se faire aucun mal[3]. Enfin, aux gens qui ont tout quitté pour le suivre, il promet de donner le centuple

1. *Rec.*, II, 9.
2. *Marc.*, VI, 34-44.
3. *Luc.*, IV, 29-30.

Digitized by Google

en ce monde[1]. Ainsi, il ne répudie de la tradition simonienne que certains éléments assez superficiels. Il en retient le sens profond et lui donne une forme nouvelle.

La biographie de Pierre, qui se lit dans les *Actes* de Luc, offre des parallèles non moins intéressants. L'apôtre s'appelle Simon, de son vrai nom[2]. Autour de lui s'opèrent des miracles analogues à ceux de son homonyme. Une fois, comme il a été enfermé en une prison où il se trouve gardé à vue, les chaînes tombent de ses mains, la porte de fer menant à la ville s'ouvre d'elle-même devant lui et, à la suite d'une enquête officielle, ses gardiens sont arrêtés (XII, 7, 10, 19). Or, le magicien dit, en propres termes, chez le pseudo-Clément : « Enchaîné, je me délivrerai moi-même et, par moi, ceux qui m'auront mis dans les chaînes deviendront enchaînés. Attaché à une prison, j'en ferai ouvrir spontanément les portes[3]. » Dans son Évangile, il tenait sa promesse, car nous lisons ailleurs : « Il dissout le fer, il ouvre les portes fermées[4] », ou encore : « Il rompait des chaînes de fer... Il ouvrait, par sa parole, des portes renforcées et fermées avec des barres et des traverses[5]. » Ici encore, les ressemblances sont trop singulières pour être dues à un simple hasard. Or, l'auteur des *Actes* connaît les prodiges du magicien. Il les a mentionnés avant l'évasion miraculeuse de Pierre et il les a donnés comme bien plus anciens (VIII, 11). La dépendance doit donc être mise à son compte. Polémiquant contre Simon, il aura exploité sa tradition, tout en la combattant. De fait, l'incident de l'évasion miraculeuse ne se présente chez lui que sous une forme atténuée. Pierre en bénéficie sans en être l'auteur. C'est un ange qui opère pour lui. Au contraire, dans la tradition simonienne, le miracle est accompli par Simon lui-même. Il porte bien sa marque. Il constitue une nouvelle affirmation de la grande force du Très-Haut descendue ici-bas pour délivrer l'âme des liens de la matière.

L'influence du prodigieux thaumaturge s'affirme jusque dans les dernières pages du Nouveau Testament. Il a fourni à l'*Apocalypse* johannique le type de l'anti-Christ. Ce « faux prophète »

1. *Matt.*, XIX, 29.
2. *Act.*, X, 18.
3. *Rec.*, II, 9.
4. *Hom.*, II, 32.
5. Nicéphore Calliste, *Hist. eccl.*, II, 27.

Digitized by Google

apparaît sous la forme d'une « bête » qui a deux cornes semblables à celles d'un « agneau ». Il parle comme le dragon qui qui figure Satan. Il opère de grands prodiges jusqu'à faire descendre le feu du ciel. Il anime une image artificielle et il la fait parler. Enfin, il opère ces merveilles en présence d'une autre bête qui représente la Rome païenne et dont une tête frappée à mort revit miraculeusement, symbole transparent de Néron ressuscité[1]. Simon donne l'explication de ces détails étranges. D'après le pseudo-Clément, il est le fils de « Rachel », dont le nom signifie la « brebis », et il se présente comme un agneau[2]. Il parle vraiment comme le dragon infernal, car il prêche une religion considérée comme diabolique. Il fait descendre le feu du ciel sur la terre. Ce prodige, en effet, se renouvelle sans cesse au sein de son Église, dans le baptême qui s'administre en son nom[3]. Lui aussi anime les statues[4]. Il opère ses plus remarquables prouesses à Rome même, en présence de l'empereur qui lui donne toute sa confiance et dont il devient le familier[5]. Tous les traits de l'anti-Christ semblent venir de lui.

Le fond même des visions apocalyptiques peut s'inspirer de son enseignement. Car lui aussi enseignait que, quand son Évangile aurait été annoncé aux « quatre coins » de la terre, ce monde mauvais serait dissous et que les âmes justes, définitivement libérées de la tyrannie des démons, retourneraient vers Dieu. Tous les autres représentants de la gnose entretenaient d'ailleurs les mêmes espérances. Aussi le genre apocalyptique jouissait-il chez eux d'une grande faveur. Les fragments divers qui nous en sont restés aident à comprendre le voyant de Patmos.

*
* *

En somme, le christianisme a germé, puis a grandi sur un terrain gnostique. C'est pour cela qu'il ressemble sur tant de points aux mystères païens[6]. Rien ne prouve qu'il se rattache directement à eux. Mais les diverses gnoses parmi lesquelles il

1. *Apoc.*, XIII, 11-17; XVI, 13; XIX, 20; XX, 9.
2. *Hom.*, II, 22; *Rec.*, II, 7, 9.
3. Pseudo-Cyprien, *De rebapt.*, 16.
4. *Rec.*, II, 9.
5. Pseudo-Marcellus, c. 13 et suiv.; *Pass. Apost. Petr. et Paul.*, c. 1 et suiv.
6. A. Loisy, *les Mystères païens et le Mystère chrétien*. Paris, 1919.

Digitized by Google

a paru en provenaient et combinaient déjà les traditions des Juifs et des Samaritains avec celles des religions voisines. C'est de ce milieu déjà fort complexe qu'il est sorti. Il s'est comporté à son égard comme tous les êtres vivants. Il s'est assimilé tous les bons éléments qu'il y trouvait et il a rejeté tous les autres. Il a, par exemple, emprunté à Simon certains traits du Christ orthodoxe et il l'a ensuite répudié lui-même comme un anti-Christ. Il a fait de l'apôtre Pierre une sorte de Simon chrétien et aussi un adversaire du magicien, un anti-Simon. Ainsi a-t-il procédé à l'égard de toutes les autres sectes.

Une tâche importante s'impose dès lors à l'historien. Pour comprendre les origines de l'Église chrétienne, il faut arriver d'abord à se faire une idée aussi exacte que possible des groupes gnostiques d'entre lesquels elle est sortie et auxquels elle s'est opposée. Leur nombre paraît considérable et certains sont à peine connus. Mais les différences qui les séparent sont minimes en comparaison des liens qui les unissent. Tous, en effet, communiquent entre eux à des degrés divers. Ce sont comme des plants voisins dont les troncs et les branches s'entrelacent et dont les racines se rejoignent sous terre. Le christianisme a paru, en cette forêt touffue du gnosticisme, comme un jeune surgeon qui devait absorber bientôt la sève multiple des vieilles pousses. On ne peut en comprendre la formation qu'à la condition de ne point l'isoler du milieu ambiant.

Prosper ALFARIC.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

DEUX HISTORIENS DU XVI[e] SIÈCLE

DE THOU ET EMMIUS[1]

Jacques-Auguste de Thou (Thuanus) en France, Emmius[2] en Hollande sont deux contemporains, deux représentants également qualifiés de l'Humanisme. Excellents historiens l'un et l'autre, ils diffèrent cependant à plusieurs points de vue. Emmius a écrit une histoire de son temps[3] sur le modèle de celle de de Thou; il lui emprunta même son titre[4], que de Thou avait pris d'ailleurs à Paul Jove[5]; mais son œuvre principale, le livre qui a fondé sa renommée d'érudit, est une volumineuse histoire de Frise[6], rédigée sur le type d'autres histoires régionales de ce temps. La différence est plus grande encore au point de vue de la nationalité et de la religion. J.-A. de Thou est Français de naissance et d'esprit; il appartient comme la plupart des gens cultivés de son temps au parti modéré des politiques; Emmius est Hollandais ou, pour mieux dire, il est Frison de toute son âme; quand il parle de sa patrie, il n'a pas en vue la Hollande, mais la Frise; surtout il n'est pas l'humaniste modéré qu'est de Thou; il est calviniste pur sang.

La vie, d'ailleurs, ne les a pas rapprochés; jamais ils ne se sont rencontrés. Suivons un moment leurs carrières différentes. Jacques-Auguste de Thou est né à Paris le 8 octobre 1553. Il étudia la théo-

1. Communication faite au cinquième Congrès international des sciences historiques à Bruxelles en avril 1923.

2. Emmius s'appelait en réalité Emmen : Ubbe ou Ubbo Emmen, c'est-à-dire Ubbe, fils d'Emme; nous lui conserverons la forme latinisée de son nom, la seule qui soit usitée en Hollande; mais nous restituerons au nom de J.-A. de Thou sa forme française.

3. Cet ouvrage, publié longtemps après la mort de l'auteur, est intitulé : *Historia nostri temporis; opus posthumum*, 1732.

4. *Historiae sui temporis*, 1543-1607.

5. *Historiarum sui temporis libri XLV*, 1498-1547.

6. *Rerum Frisiarum historiae libri X*, 1596.

Digitized by Google

logie, puis le droit; il entra au service de l'État et fut nommé maître des requêtes au Parlement de Paris en 1584. En cette qualité, il conseilla au roi Henri III de se réconcilier avec le roi de Navarre. Celui-ci, devenu roi de France sous le nom de Henri IV, nomma de Thou d'abord vice-président, puis, en 1595, président à mortier. Il employa ses services à plusieurs occasions tant à l'intérieur du pays que pour des négociations diplomatiques. De Thou appliqua ses principes de tolérance en rédigeant l'Édit de Nantes et en défendant les libertés gallicanes à la conférence de Fontainebleau en 1600. Homme de lettres et de science, il fut nommé bibliothécaire du roi et son commissaire général à l'Université de Paris. La mort de Henri IV lui fit perdre son influence dans les affaires politiques et universitaires; il mourut à Paris le 7 mai 1617.

De Thou s'est rendu fameux surtout comme historien par son grand ouvrage : *Historiae sui temporis*, qu'il commença en 1593 et dans laquelle il raconta l'histoire de France à partir de 1543. Comme terme de son travail il s'était proposé la fin du règne de Henri IV; mais il n'a pu mettre la dernière main à son œuvre qui s'arrête à l'année 1607. La première édition des *Historiae* parut à Paris de 1604 à 1620; la fin n'a donc vu le jour qu'après la mort de l'auteur.

En dépit du titre, de Thou a écrit en réalité une histoire de la France pendant la seconde moitié du XVI^e^ siècle, c'est-à-dire qu'il place la France au centre de son travail. Il écrit, non en publiciste comme son modèle Paul Jove, mais en homme d'État comme Guichardin, qu'il admire profondément. Toutefois il n'est pas aussi impartial que le Florentin; il est assez indifférent en religion, assurément gallican; aussi n'est-il pas tout à fait équitable envers le parti des catholiques zélés et convaincus; il décrit avec une certaine satisfaction les atrocités et les meurtres dont les chefs de ce parti et surtout les Guises se rendirent coupables. Convaincu que toute exagération en politique et en religion est chose néfaste, il estimait qu'il eût fallu s'entendre au lieu de se battre. Mais il est assez homme de bon sens pour savoir que l'humanité n'est pas foncièrement bonne et qu'il faut la prendre comme elle est, non point comme elle devrait être. Comme le fera plus tard Ranke, il désire simplement décrire ce qui s'est passé en réalité. C'est pourquoi il a pris beaucoup de soin pour découvrir et savoir la vérité. Puisqu'il s'agissait d'une époque aussi rapprochée du temps où il écrivait, il ne pouvait que très rarement utiliser des pièces d'archives; il s'efforça de les remplacer par des enquêtes longues et pénibles, poursuivies jusque dans les pays étrangers, et toujours il s'appuya sur les meilleures autorités.

Homme sérieux et consciencieux, de Thou n'est pourtant pas un

Digitized by Google

grand historien ni même un grand écrivain. Son œuvre manque d'une base philosophique; il ne possède pas la force d'esprit nécessaire pour faire de la matière historique une unité réelle, pour ramener la masse des détails à la synthèse. La composition n'est pas toujours rigoureuse. Quoique imbu des principes de la Renaissance et respectueux des faits, de Thou a hérité du moyen âge l'idée d'une direction surnaturelle de l'histoire; non seulement c'est Dieu qui conduit le monde et les hommes, mais aussi les vertus des hommes sont récompensées et les vices punis par la justice divine. Une telle conception ne permet pas de comprendre l'évolution historique. Les historiens italiens pensaient que l'existence des peuples et des États est limitée; de Thou s'élève contre cette théorie et il dépasse ses prédécesseurs italiens en faisant entrer dans l'histoire politique d'autres phénomènes historiques; il comprend l'importance des sentiments religieux et des relations ecclésiastiques; il entrevoit l'importance des changements dans la législation. D'autre part, il a la passion de l'histoire, ce qui explique l'agrément et parfois l'éloquence de son style.

Tout autre était le savant Frison. Ubbe ou Ubbo Emmius naquit le 5 décembre 1547 à Greetsiel, petit village de la Frise orientale, où son père était pasteur. Nous avons peu de renseignements sur sa jeunesse et sur son éducation. Son développement intellectuel fut lent. C'est seulement en 1570 que nous le trouvons à l'Université de Rostock. En 1575 il commença le grand voyage qui, à travers l'Europe, le conduisit à Genève; là il s'assit aux pieds de Théodore de Bèze qui lui a certainement inspiré sa foi ardente et peut-être aussi enseigné sa méthode philologique et historique. Trois ans après, nous le retrouvons dans son village natal où il reste encore quelque temps, sans que nous sachions s'il y a exercé une fonction publique. Mais en 1579 on lui offrit à la fois la place de pasteur et celle de recteur de l'école latine à Norden. Il y demeura jusqu'en 1587, lorsque des raisons religieuses le forcèrent à donner sa démission. Heureusement, il put obtenir presque immédiatement le rectorat de Leer. Il y fit la connaissance de plusieurs émigrés de Groningue qui avaient fui les persécutions du régime espagnol. Or, en 1594 Groningue fut occupé par le prince Maurice d'Orange; les émigrés purent revenir dans leur ville natale. Là le régime calviniste devint bientôt dominant, et il entraîna une réforme de l'instruction publique, notamment de l'ancienne et célèbre école latine : à l'instigation des émigrés, le nouveau Magistrat appela Emmius à Groningue et le chargea des fonctions de recteur. Il les a exercées pendant environ vingt ans et réussit à rendre à l'école son ancienne prospérité.

Digitized by Google

Il assembla autour de lui un cercle d'hommes cultivés qui eurent une grande influence sur le développement de la ville et qui ont contribué à la fondation de l'Université en 1614. Il était tout naturel qu'Emmius y fût un des premiers professeurs et même le premier recteur. Ses meilleurs jours étaient déjà passés; il avait soixante-sept ans; mais il remplit sa tâche de professeur de grec et d'histoire jusqu'à sa mort. Il mourut en 1625, le 5 décembre, date de l'anniversaire de sa naissance.

Emmius était donc à peu près le contemporain de l'historien français. L'histoire de son temps s'arrête vers l'année 1610, à peu près à la même date que celle de de Thou (1607); mais, pour être équitable, ce n'est pas ces deux ouvrages qu'il faut comparer, car c'est l'*Histoire de Frise* qui permet d'apprécier Emmius à sa juste valeur. Les six décades de cette histoire ont vu le jour dans les années 1596 à 1615. Elles furent réimprimées, avec quelques autres études sur l'histoire frisonne, en 1616, dans un in-folio imposant, chez le célèbre imprimeur Louis Elzevier à Leyde. Dans cette division en décades on sent déjà l'influence de Tive-Live qui, pour les humanistes, était le modèle des historiens. Cependant Emmius, tout en imitant la forme de Tite-Live, se distingue de lui par sa critique sévère des documents. Comme l'ancienne histoire de Rome, celle de Frise était remplie de petits récits et d'anecdotes destinés à glorifier les ancêtres, mais qui n'ont aucun fondement réel. Or, tandis que Tite-Live faisait entrer ces anecdotes dans ses décades, Emmius élimina tout ce qui était fabuleux et douteux dans l'ancienne histoire de sa patrie et donna un tableau du passé qu'il appuyait sur des documents sûrs et authentiques. Comme l'a fait Dousa pour l'histoire de la Hollande, il a séparé nettement l'histoire de la légende. C'est qu'aucun lien de sentiment ou de patriotisme ne l'attachait à un passé qui était pour lui définitivement clos. Pour les historiens hollandais protestants du XVI^e^ siècle, entre le moyen âge et leur temps se dressait une barrière infranchissable qui était le soulèvement contre l'Espagne. Envers ce passé aboli ils pouvaient être impartiaux. Le calvinisme d'Emmius ne le gênait pas non plus, puisque son histoire de Frise ne contenait que les événements politiques; il n'était guère question dans son œuvre de la religion ni de l'Église catholiques, qu'il haïssait. Telle est la grande différence avec le politique et tolérant de Thou. Aussi Emmius avait-il sur l'histoire du moyen âge des vues beaucoup plus exactes que son contemporain français; bien que sa conception du monde fût beaucoup plus dominée par la religion, la pratique chez lui l'emporta sur la théorie; son histoire s'inspira d'une critique sûre qui ne rappelle en rien la science médiévale.

Digitized by Google

Ces deux illustres historiens, sans s'être jamais rencontrés, eurent entre eux des relations amicales. Dans mon édition de la correspondance d'Emmius[1], j'ai publié les débris d'une correspondance qui a dû être assez régulière.

Dès la première lettre qui nous a été conservée, le ton est amical. Les deux historiens sont entrés en relations par l'intermédiaire du théologien Antoine Thysius. Celui-ci, qui connut Emmius à Groningue et à Emden, s'établit en 1595 pour quelque temps en France. A Paris, il fut présenté à de Thou, qui s'exprima en termes très flatteurs sur Emmius et qui, lorsque Thysius prit congé, le pria de saluer le savant frison de sa part. Thysius fit ce qui lui avait été demandé. Très sensible à ce haut témoignage d'estime, Emmius répondit dans une lettre du 10 juin 1600[2]; en termes très déférents, il sollicite l'amitié et aussi la critique de de Thou, qu'il considère comme une des plus grandes lumières du monde. Malheureusement, cette lettre ne parvint pas à son destinataire; c'est ce qu'Emmius apprit par le même Thysius, renseigné par un de ses élèves qui étudiait à Paris. Un an environ après sa première lettre, Emmius, le 4 juin 1601[3], prit de nouveau la plume pour exprimer à de Thou ses sentiments de vénération et d'amitié. Pour être plus sûr maintenant que sa lettre arriverait à destination, Emmius la confia à Thysius, avec prière de la remettre à l'ambassadeur de France à La Haye, le seigneur de Buzanval, ou au célèbre professeur de Leyde, Scaliger. Emmius informa son correspondant que ses travaux scolaires et d'autres occupations l'avaient empêché de continuer ses travaux historiques; mais il espère que bientôt la quatrième et la cinquième décades de son histoire de Frise paraîtront ensemble; en attendant, il envoie à de Thou une carte de la Frise orientale gravée d'après ses dessins.

On ne peut pas dire que de Thou se soit hâté d'accuser réception à son collègue du lointain Groningue. C'est seulement le 1^er^ septembre 1604[4], donc plus de trois ans après la deuxième lettre d'Emmius, qu'il daigna lui écrire. Il laisse entendre que les deux lettres lui sont enfin parvenues; sans doute, elles avaient erré longtemps par suite de l'état de guerre. De Thou s'exprime en termes très aimables : il s'excuse de ne pas avoir pu lui répondre plus tôt et le remercie de sa carte. Il lui envoie en échange le tome I de son *Histoire* qui

1. *Briefwechsel des Ubbo Emmius.* I, 1556-1607 (Aurich, 1911); II, 1608-1625; Supplément, 1590-1609 (s'Gravenhage, 1923).
2. *Briefwechsel*, n° 127; à comparer n° 124.
3. *L. l.*, n° 146.
4. *L. l.*, n° 174.

Digitized by Google

venait justement de paraître. Il constate avec douleur que son œuvre n'a pas été accueillie partout avec sympathie; lui, l'homme du juste milieu, est attaqué de deux côtés; à la cour on le jugeait trop favorable aux protestants. Il compare les attaques auxquelles il se voit exposé aux agressions dont Emmius a été la victime quand il publia son histoire de Frise, où il remplaçait la légende par l'histoire. Il loue la bonne et saine critique d'Emmius qu'il compare à l'historien écossais Buchanan. En dépit de ces attaques, tous les deux doivent persister dans leur méthode d'investigation qui est incontestablement la plus scientifique et promet de bons résultats. En réponse à l'envoi de l'*Historia sui temporis*, Emmius adresse à de Thou sa propre histoire de Frise[1].

Quelques années se passent sans que nous ayons de nouveaux renseignements sur les relations des deux savants. Mais nous savons qu'elles furent continuées. Le 18 novembre 1606, Emmius écrit à son collègue de Franeker, le célèbre théologien Sibrand Lubberts, mieux connu sous son nom latinisé Sibrandus Lubbertus, que de Thou lui a envoyé le tome II de son *Historia*, paru cette même année[2]. La correspondance reprend seulement en 1611, par une lettre datée du 17 janvier[3]. Emmius s'y plaint de n'avoir pas eu de nouvelles de de Thou depuis deux ans, ce qui prouve qu'une lettre au moins s'est perdue. S'il a repris la plume, c'est parce qu'il sait que de Thou s'intéresse beaucoup aux querelles intestines de la Frise orientale; aussi fait-il de ces événements un résumé qu'il envoie à Paris avec sa lettre. Il se rappelle avec plaisir la lecture de l'histoire de de Thou, dont il a beaucoup profité pour ses propres études et qu'il loue abondamment. Il fait pourtant l'observation que de Thou s'est trompé plusieurs fois dans l'orthographe des noms propres hollandais; il présume qu'il les a tirés des commentaires de Mendoza. Pour corriger ces fautes, Emmius recommande à son ami de consulter sur les affaires des Pays-Bas les livres de Van Meteren et de Bor qui sont plus exacts; le premier, ayant été traduit en latin, est ainsi accessible à de Thou. Il finit en exprimant sa profonde douleur de l'assassinat de Henri IV.

La réponse de de Thou, du 28 juin 1612[4], est conçue en termes si amicaux et si flatteurs que nous ne nous étonnons pas de la voir figurer en tête du *De agro Frisiae syntagma*[5]. Celle d'Emmius ne

1. *L. l.*, n° 472.
2. *L. l.*, n° 205.
3. *L. l.*, n° 352.
4. *L. l.*, n° 372. Il manque certainement au moins une lettre.
5. Paru, il est vrai, seulement en 1646 à Groningue.

Digitized by Google

s'est pas retrouvée, mais une nouvelle lettre de de Thou du 22 février 1615[1] nous montre que leur amitié dure toujours. Il demande à Emmius de lui pardonner son long et involontaire silence et lui demande quelques renseignements sur la continuation de l'histoire de Frise; en le louant amplement, il le compare de nouveau à Buchanan. L'année suivante, de Thou envoya une épigraphe pour la grande édition de l'histoire de Frise qui parut en 1616 à Leyde chez Elzevier; malheureusement, le poème arriva trop tard pour y être publié. En même temps de Thou informa Emmius du décès de sa femme, perte qui lui causait une profonde douleur[2]; le grand historien lui-même mourut le 7 mai 1617. Il fut vivement regretté par Emmius qui se sentait privé d'un ami sage et sincère. Mais, écrit Emmius à Gruter, « que la volonté de Dieu soit faite[3] ».

Ainsi se termina cette correspondance entre deux historiens qui ont été l'honneur de leur patrie pendant toute une série d'années. Certes, dans cette correspondance, c'est de Thou qui occupe le premier rang et Emmius n'hésite pas à exprimer son admiration pour un historien qui était à la fois un des hommes d'État les plus considérables de son temps. Par contre, de Thou est extrêmement aimable envers l'historien frison qui, socialement, était bien au-dessous de lui, n'étant qu'un humble professeur de Groningue; mais la grande distance qui séparait ces deux hommes fut supprimée par leur commun amour pour l'histoire. La science, qui est internationale, devrait toujours remplir le même rôle que dans la vie de ces deux savants différents de nationalité, de religion, d'éducation; telle est la leçon que nous donne la correspondance de de Thou et d'Emmius.

H. Brugmans.

1. *L. l.*, n° 403.
2. *L. l.*, n° 415.
3. *L. l.*, n^os 418, 420.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE

LA RÉVOLUTION.

Nous constatons avec une véritable satisfaction la reprise des études relatives à l'époque révolutionnaire et en particulier l'apparition d'assez nombreuses publications de volumes de la série des *Documents relatifs à l'histoire économique de la Révolution*, dont la guerre avait retardé la mise au jour et qui restaient encore assez clairsemés depuis la signature de la paix.

C'est par ces publications officielles que nous commencerons, comme d'habitude, notre compte-rendu. Nous avons à mentionner tout d'abord quelques nouveaux *Cahiers de doléances*. Ceux du *bailliage d'Arques* ont été édités par M. E. Le Parquier[1]. Dans une introduction d'une soixantaine de pages, il donne des renseignements sur l'étendue de cette partie du futur département de la Seine-Inférieure, sur son sol et ses habitants, sur les assemblées électorales et la rédaction des cahiers. Sauf dans quelques villes, comme Dieppe, les questions politiques sont rarement soulevées; ce sont les questions économiques et financières qui préoccupent surtout les Arquois, car la misère y est grande; dans certaines communes le tiers ou même la moitié de la population est pauvre (p. XLVIII), et dans l'une d'elles il passe quatre à cinq cents mendiants par semaine (p. XLIX)! Les cahiers réclament une meilleure justice, plus rapprochée des justiciables, la suppression des moines, « qui dévorent la subsistance des pauvres[2] », des usurpations seigneuriales, des colombiers, la destruction des corneilles, etc. On y prêche une véritable croisade « contre les cafés et billards répandus dans les campagnes », où « les jeunes gens

1. Collection des documents inédits. *Département de la Seine-Inférieure. Cahiers de doléances du bailliage d'Arques (secondaire de Caudebec) pour les États-Généraux de 1789*, publiés par E. Le Parquier, professeur d'histoire au lycée Corneille de Rouen. Lille, Camille Robbe, 1922, gr. in-8°, LXVIII-627 p.

2. A ce sujet, le cahier de Royville remarque ironiquement « qu'il ne faut pas des revenus immenses pour jeûner » (p. 383).

Digitized by Google

perdent leur argent et corrompent leurs mœurs » (p. 131); on y proteste contre « la mauvaise influence du voisinage de la mer, dont les vents dangereux flétrissent sur pied la récolte » (p. 161). A Heugleville-sur-Scie, on réclame « la franchise du tabac... pour le pauvre, qui s'en est fait une nécessité » (p. 274). Un peu partout, on demande l'abolition de la gabelle et les paysans, « abimés par les bêtes sauvages », sollicitent la permission de les détruire (p. 212). Les cahiers de Dieppe se trouvent en tête de la collection, puis ceux des autres localités, par ordre alphabétique, d'Ambrumesnil à Wanchy. A la page 535, on trouve les procès-verbaux de l'assemblée générale du bailliage d'Arques (9-16 mars 1789) et, après quelques pièces justificatives en appendices, la table des matières des noms et des lieux.

La publication des cahiers du *bailliage d'Amont* (département actuel de la Haute-Saône) a été confiée à deux professeurs, MM. Godard et Abensour. Ils ont fait paraître le premier tome de leur recueil[1] avec une introduction de quarante pages, dans laquelle ils rendent compte de leurs recherches dans les archives; puis ils fournissent, dans l'ordre alphabétique, les cahiers locaux pour autant qu'ils ont pu les retrouver. En les parcourant, on est frappé tout d'abord de n'y trouver, pour ainsi dire, aucun vœu de portée générale; mais il n'y a là rien d'étonnant au fond, car il doit y avoir eu peu de régions dans le royaume où les tout petits hameaux aient été aussi nombreux, où il y ait eu une telle abondance de misère matérielle. Ces pauvres paysans ne songeaient pas à réformer l'État et la société, comme les bourgeois des grandes villes. Les colombiers des seigneurs, les chasses des moines, les dîmes et les impôts croissants, l'absence de voies de communication, le manque de bois de chauffage, les barrières des douanes intérieures, c'étaient là leurs préoccupations majeures. On peut signaler pourtant quelques doléances assez curieuses; par exemple, celles contre les pensions exagérées; « on ne pense pas qu'en faisant le bien d'un individu on fait le malheur de mille autres » (p. 217). Les habitants de Champagney « ne peuvent penser aux maux dont souffrent les nègres des colonies sans avoir le cœur pénétré de la plus vive douleur... Ils craignent que les générations futures..., philosophes, n'accusent les Français de ce siècle d'avoir été anthropophages... » (p. 309). Le cahier de Cornot va jusqu'à réclamer « que le casuel des curés soit supprimé »

1. Collection de documents inédits. *Département de la Haute-Saône. Cahiers de doléances du bailliage d'Amont,* publiés, annotés et précédés d'une introduction par MM. Godard, professeur au lycée de Vesoul, et Léon Abensour, professeur au lycée de Besançon, t. I. Besançon, typographie Dodivers, 1918, gr. in-8°, 554 p.

Digitized by Google

(p. 393) et celui de Courboux proteste contre la séparation d'avec six autres hameaux, obtenue par un curé, vers 1770, de sorte qu'ils ont maintenant à contribuer à l'entretien de deux desservants, au lieu d'un seul. Les gens de Flagey sollicitent la permission d'avoir dans la commune quatre fusils pour se défendre contre les loups et les chiens enragés et « pour la conservation de l'échevin quand il portera l'argent (de l'impôt) à la recette » (p. 509).

M. Camille Bloch, auquel nous devons déjà tant de contributions précieuses à l'histoire de la Révolution, nous offre les deux volumes des *Procès-verbaux du Comité des finances de l'Assemblée constituante*[1], précédés d'une introduction sur la création et l'organisation de ce célèbre Comité[2], sur ses présidents et ses membres, sur les locaux successifs où il a tenu ses séances, passablement nombreuses, etc. On est quelque peu déçu, je l'avoue, en abordant la lecture des procès-verbaux eux-mêmes; on pensait y trouver, sur un sujet qui a occupé une si large place dans les délibérations de l'Assemblée nationale, des renseignements abondants et nouveaux. Mais ce n'est pas la faute de M. Camille Bloch si ces procès-verbaux sont très secs, si les noms des opinants y sont assez rarement indiqués, si surtout les grandes questions financières n'y sont souvent pas abordées, la Constituante s'étant réservé le privilège de les discuter en séance plénière. Le premier volume contient les procès-verbaux des 147 séances tenues du 20 juillet 1789 au 28 juillet 1790. Elles ont été suivies avec une assiduité très variable; sur le chiffre normal de soixante-quatre membres, on n'en voit siéger parfois qu'une douzaine[3]. Le second volume renferme les procès-verbaux jusqu'à la 262e séance, la séance finale du 29 septembre 1791. Ils semblent d'ailleurs avoir été rédigés avec une certaine négligence; parfois on se perd dans le détail de certaines affaires[4], qui ne reparaissent plus par la suite; d'autres fois, on n'énumère pas les membres présents et les signatures manquent totalement à tel procès-verbal.

1. Documents inédits. *Procès-verbaux du Comité des finances de l'Assemblée constituante*, publiés par Camille Bloch, 1re partie. Rennes, Oberthur, 1922, gr. in-8°, XLIX-316 p.; 2e partie. Rennes, 1923, gr. in-8°, p. 317-571.

2. Par faute d'impression, il est dit, p. v, que, créé par décret du *11 août 1789*, le Comité tient sa *première audience le 14 juillet*.

3. Il est vrai que le grand Comité s'était partagé en neuf sous-commissions ou *cabinets*, de sorte que bien des membres s'abstenaient d'assister aux séances générales.

4. Ce qui est également curieux à constater, c'est l'inégalité d'attraction — — si je puis m'exprimer ainsi — qu'exercent sur le Comité les différentes parties du territoire national; il en est dont il n'a jamais l'air de s'occuper, alors que d'autres fournissent fréquemment matière à ses discussions.

Digitized by Google

C'est à la question si grave des subsistances, cause réelle ou prétexte de tant de mouvements populaires, qu'ont trait les volumes suivants. Voici d'abord la *Correspondance du ministre de l'Intérieur relative au commerce, aux subsistances et à l'administration générale*, du 16 avril au 14 octobre 1792, dernière publication posthume de ce travailleur consciencieux et assidu que fut Alexandre TUETEY[1]. Il peut paraître étrange qu'on ne mette au jour, sur un sujet si important et pour toute la période révolutionnaire, que les lettres et les instructions de sept mois seulement. La raison en est malheureusement bien simple. Ce fragment est le seul registre de toute la série des volumes de cette division du ministère de l'Intérieur qui se soit retrouvé aux Archives nationales. Il suffit cependant pour nous faire constater la tenace routine administrative des bureaux en ces quelques mois qui vont de l'agonie de la royauté à l'installation de la Convention, alors que les ministres éphémères se succèdent, Roland, Mourgues, Terrier de Monciel, Champion de Villeneuve, puis encore Roland. M. Tuetey a mis en tête de cette correspondance une introduction dans laquelle il nous présente l'apologie discrète de ce dernier, politicien médiocre à mon avis, mais qui eut de sérieux mérites comme administrateur. Il avait des *idées* et la *volonté* de les mettre en pratique; il les défendait auprès de ses collègues, auprès des députés individuellement et au sein même des assemblées. Le regretté éditeur suit Roland dans les différentes sphères de son activité et insiste surtout sur les efforts faits pour remédier à l'insuffisance des ressources alimentaires du pays[2].

Nous avons déjà parlé, dans notre dernier bulletin (mai-juin 1922), du travail collectif de MM. A. DEFRESNE et F. ÉVRARD sur les *Subsistances dans le district de Versailles de 1788 à l'an V*, lors de la publication du premier volume de cet excellent recueil. Le second tome[3] comprend la deuxième période de l'ère révolutionnaire, le régime du maximum. C'est d'abord la période du « maximum

1. Collection de documents inédits. *Correspondance du ministre de l'Intérieur relative au commerce, aux subsistances et à l'administration générale (16 avril-14 octobre 1792)*, publiée et annotée par Alexandre Tuetey, conservateur honoraire aux Archives nationales. Paris, Imprimerie nationale, 1917, gr. in-8°, XLVI-760 p.

2. Une faute d'impression fait mourir (p. 69) le célèbre jurisconsulte G.-C. Koch, membre de la Législative et du Tribunat, en *1843*: il aurait été plus que centenaire; né en 1737, il est mort en 1813.

3. Collection de documents inédits. *Département de Seine-et-Oise. Les subsistances dans le district de Versailles de 1788 à l'an V.* Documents recueillis et publiés par A. Defresne et F. Évrard, t. II. Rennes, imprimerie Oberthur, 1922, gr, in-8°, 583 p.

Digitized by Google

absolu » (11 septembre 1793-18 brumaire an III), puis celle du « maximum par districts » (du 19 brumaire au 4 nivôse an III), enfin la période *décroissante*, qui s'étend de nivôse an III à la fin de l'an V. MM. Defresne et Évrard ont dépouillé d'innombrables dossiers aux archives départementales et locales, et l'on peut suivre dans leur exposé très lucide toutes les questions qui se rapportent à l'ensemencement des champs, au battage des grains, à la surveillance de la meunerie, des boulangers; on y peut étudier aussi le rôle des sociétés populaires en ce qui concerne les approvisionnements, la police des marchés, les accaparements et les troubles qui en sont la suite. Dans une série d'appendices, on trouvera de nombreux renseignements statistiques sur les arpentages faits dans le district de 1786 à 1788, sur les domaines de la couronne qui y sont situés, sur le recensement des récoltes, la liste des commissaires spéciaux de surveillance nommés par le département ou le district de Versailles. Un *Index* d'une vingtaine de pages termine le volume.

Des *Documents relatifs à l'histoire des subsistances dans le district de Bergues pendant la Révolution*, le premier tome avait été publié par M. Georges Lefebvre dès 1914, peu avant la guerre[1]. Le second se trouvait à l'imprimerie, lors du bombardement de Lille en octobre 1914; mais le manuscrit put être sauvé, sauf quelques appendices que l'auteur a reconstitués depuis[2]. Dans une longue introduction de 124 pages, M. Lefebvre s'était expliqué sur les sources utilisées et sur la méthode suivie dans son travail, puis il donnait un aperçu détaillé sur la production agricole et le commerce des grains du district à travers les différentes périodes de l'ère révolutionnaire. Venaient enfin les documents eux-mêmes, depuis l'été 1788 jusqu'au 9 novembre 1794. Le second volume reprend au 19 brumaire de l'an III et s'arrête à l'an V. On y suit la lutte inquiétante entre les villes et les campagnes; les réquisitions des premières « ne produisent plus rien si elles ne sont pas accompagnées de baïonnettes », écrit le représentant Florent Guyot au Comité de Salut public[3]. On ne cesse de réclamer contre « l'esprit cupide des égoïstes campagnards » qui « disent publiquement que, si le prix du blé ne passe pas mille livres, ils le feront transporter en Belgique, où ils sont

1. Voy. *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 90.

2. Collection de documents inédits. *Documents relatifs à l'histoire des subsistances dans le district de Bergues pendant la Révolution (1788-an V)*, publiés et annotés par M. Georges Lefebvre, professeur au lycée de Lille, t. II. Lille, Camille Robbe, 1921, gr. in-8°, 704 p.

3. Lettre du 3 avril 1795 (p. 136).

Digitized by Google

sûrs de le vendre trente livres en espèces sonnantes[1] ». On en vient à défendre la fabrication du pain blanc pour d'autres que les malades, porteurs « d'un certificat de médecin », renouvelable tous les sept jours. Les marchés sont « transformés en une arène de gladiateurs », et il faut y « placer une garde armée à pied ou à cheval ». De là des attroupements de femmes, des émeutes, les brasseries qu'on ferme, des moments de crise effrayants (par exemple, à Dunkerque, en novembre 1795) et, jusqu'à la fin, une pénurie de subsistances très marquée pour une population d'environ 96,000 âmes[2]. Il aurait été désirable que l'éditeur expliquât dans ses notes ou dans la table des matières certains mots qui sont inconnus hors des Flandres[3].

Un dernier volume de documents inédits pour l'histoire économique de la Révolution nous fournit ceux relatifs à l'*Assistance publique dans le district de Toulouse, de 1789 à 1800;* ils sont mis au jour par M. J. Adher[4], que nous avons déjà eu l'occasion de nommer autrefois, avec éloges, à l'occasion de son travail sur le *Comité des subsistances de Toulouse (1793-1795)*, publié en 1912. Le présent volume est divisé en deux parties; la première est consacrée à la *ville* même de Toulouse, la seconde au *district* de Toulouse et à une trentaine de localités qu'il renfermait alors. L'une comprend 547 pages, l'autre moins d'une quarantaine. L'introduction, après avoir indiqué les sources où l'auteur a puisé, expose sa méthode de travail, qui consiste à condenser l'essentiel des documents dans des annotations groupées autour d'une pièce principale; on pourra toujours, nous dit-il, reviser son classement en remontant aux sources. C'est ainsi qu'il nous parle de l'Hôtel-Dieu, qui date du XIII[e] siècle, d'après un *Mémoire abrégé de la situation actuelle de l'Hôtel-Dieu*, rédigé en décembre 1790. Successivement, il traite de la maison des Orphelins, des hôpitaux militaires, des secours à domicile, de l'assistance patriotique en faveur des familles de soldats et de réfugiés, de l'assistance par le travail (ateliers de charité), des secours aux prisonniers, du rétablissement des mœurs, etc. On trouvera plus d'un détail topique dans ce dépouille-

1. Lettre du 5 août 1795 (p. 163).

2. P. 203, 265, 312, 509, etc.

3. Qu'est-ce que des *rasières*, des *scorions*, *soucrions* ou *scurgeons*, des *arélies*, des *drages*, des *manées*, de la *pamille*, des *blatiers*, des *bélandres*, etc.

4. Collection de documents inédits. *Département de la Haute-Garonne. Recueil de documents sur l'assistance publique dans le district de Toulouse de 1789 à 1800*, publié par S. Adher, directeur d'école publique. Toulouse, imprimerie Privat, 1918, gr. in-8°, XXVI-606 p.

Digitized by Google

ment consciencieux des dossiers toulousains[1]. Que de misères dévoilées dans le tableau des enfants malades abandonnés, de la détresse de ces hospices « que le pauvre fuira avec horreur[2] »! On y supprime les noms des salles « qui portent les noms de l'ancien calendrier sacerdotal » (p. 290), et cependant, grâce à la connivence des surveillantes, un prêtre réfractaire y célébrait le culte en ventôse de l'an II (p. 176). La société populaire s'associait, en novembre 1793, à la demande de « réclusion des filles et femmes de joie dont nos frères d'armes sont journellement les victimes » (p. 373). Pour les hôpitaux et bureaux des pauvres du reste du district, M. Adher n'a pu recueillir que des indications bien fragmentaires.

Nous avons à mentionner maintenant plusieurs histoires générales de l'époque révolutionnaire. C'est tout d'abord une réimpression de l'*Histoire socialiste de la Révolution française* de Jean Jaurès[3], soignée par M. A. Mathiez. Cette seconde édition a tout d'abord sur la première deux mérites incontestables : le papier en est meilleur et les illustrations moins floues. Pour le reste, on ne pouvait guère s'attendre à des changements très importants après avoir lu dans la préface (t. I, p. v) de M. Mathiez : « On ne revise pas un texte de Jaurès; tout ce qu'a écrit cet évocateur prodigieux est sacré. » Tout le monde sera d'accord avec le savant professeur de Dijon pour reconnaître dans le grand tribun, lâchement assassiné en juillet 1914, un évocateur puissant du passé qui, sur plus d'une page de l'histoire de la Révolution, a su projeter une lumière intense et ouvrir aux travailleurs scientifiques des perspectives nouvelles. S'il s'agissait uniquement d'apprécier l'*Histoire sociale* au point de vue de l'art, comme on le fait, dès aujourd'hui, pour un Thiers, un Mignet, un Michelet, un Louis Blanc, un Taine, il n'y aurait rien à objecter à ce procédé respectueux. Mais qu'on se place au point de vue de la science historique, qui doit être ici exclusivement le nôtre, l'éditeur de Jaurès voudra bien m'accorder que, depuis vingt ans que l'ouvrage a paru, il s'est produit une telle abondance de documents nouveaux, gros volumes ou minces brochures, sur la Révolution française — ne fût-ce que les nombreuses et pénétrantes

1. En nivôse de l'an II, les administrateurs chargent le peintre Melliot de changer le costume des portraits des anciens bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu, « qui rappelle le souvenir de l'ancien régime » (p. 70).

2 Lettre des administrateurs de messidor an IV (p. 137, 141).

3. Jean Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française*, édition revue par A. Mathiez, t. I : *la Constituante;* t. II : *Travaux de la Constituante;* t. III : *la Législative;* t. IV : *la République*. Paris, librairie de l' « Humanité », 1922-1923, gr. in-8°, 423, 432, 468, 426 p. Le quatrième volume s'arrête à l'expédition de Custine contre Francfort en automne 1793.

Digitized by Google

recherches de M. Mathiez lui-même — qu'il y aurait lieu, en maint endroit, à rectifier ou à compléter des détails, à procéder à des retouches du texte jeté en 1902 sur le papier par l'auteur. Cela est si vrai que l'auteur des *Études robespierristes* n'a pu s'empêcher d'agir de la sorte à plusieurs reprises, au cours de son édition nouvelle. Pour le premier volume, il est vrai, il n'a fait qu'opérer quelques transpositions et corriger quelques fautes d'impression[1]; mais dans les volumes suivants les notes rectificatives au bas des pages deviennent plus nombreuses, alors que le texte même de Jaurès reste immuable[2]. Pour la plupart de ces rectifications, qui se rapportent principalement à Danton et à Robespierre, c'est bien M. Mathiez qui me semble avoir raison[3].

En somme, l'ouvrage est resté le même avec tous ses mérites et ses défauts, son éloquence trop tendue, sa passion trop rebelle au calme serein de l'histoire; il a été autrefois copieusement analysé, dans cette *Revue* même, par Gabriel Monod et par celui qui signe ces lignes; en relisant ces pages, vieilles d'une vingtaine d'années, je penche à croire que nous n'avons pas manqué de justice à l'égard du grand orateur et du fougueux historien[4].

M. Mathiez lui-même a fait paraître le premier volume d'une histoire de la *Révolution française*, qui va de 1788 jusqu'à la chute de la royauté, au 10 août 1792[5]. Ce résumé succinct, rédigé par un écrivain qui connaît à fond la période révolutionnaire et qui l'interprète d'après des idées nettement arrêtées, sera le bienvenu pour ceux qui désirent s'orienter rapidement sur les faits sans s'effrayer du radicalisme de certaines théories[6]. Dans un tableau si

1. Il a placé, en tête du volume, sous le titre d'*Introduction critique*, une partie des « Errata » et « Observations » qui se trouvaient à la fin; il a corrigé (p. 13) *Minés* en *Minzés*, etc. Il aurait dû faire disparaître encore, p. 85, le mot d'Alsace-Lorraine, qu'on peut s'étonner, après 1918, de retrouver sous la plume d'un historien français.

2. Il y a pourtant quelques erreurs qui n'ont pas été corrigées; ainsi (t. III, p. 98) le célèbre jurisconsulte de Strasbourg C.-G. Koch est toujours « député du *Haut-Rhin* »; t. IV, p. 115, le jacobin alsacien s'appelle non pas *Rieulin*, mais *Kienlin*.

3. Je citerai, comme exemple, les notes, t. III, p. 148; t. IV, p. 6, 8, 103, 206, 242, 245, 247, 250, 263, etc.

4. Le premier volume de l'*Histoire sociale de la Révolution* a été apprécié par Gabriel Monod au t. LXXVIII, p. 350 (1892); le second par le même, t. LXXX, p. 351. J'ai rendu compte des deux derniers au t. LXXXIX, p. 101 (1905).

5. *La Révolution française*, par Albert Mathiez, t. I : *la Chute de la royauté (1787-1792)*. Paris, Armand Colin, 1922, in-18, VI-217 p.

6. A propos des mesures prises après les événements du Champ-de-Mars

Digitized by Google

ramassé et tracé par un artiste si familier avec son sujet, il n'y a guère d'erreurs matérielles à redresser[1]. Nous citerons seulement cet aveu curieux : « En France, une bonne partie de la population ne comprenait rien aux institutions nouvelles ou ne voulait rien y comprendre. Elle ne se servait des libertés qui lui étaient accordées que pour leur faire échec. Elle redemanda ses chaînes » (p. 124). « Seul Marat », continue l'auteur, « avait compris, dès le premier jour, qu'il faudrait organiser le pouvoir révolutionnaire sous la forme d'une dictature, afin d'opposer au despotisme des rois le despotisme de la liberté. » Il sera intéressant de constater plus tard comment l'auteur nous dépeindra ce « despotisme de la liberté », deux mots qui hurlent de se voir accouplés.

Une troisième *Histoire de la Révolution française* a cela d'original qu'écrite par un historien français c'est sous le vêtement germanique qu'elle se présente à nous. M. Ludo-Moritz Hartmann, ayant entrepris de fournir au public allemand une Histoire universelle populaire, a demandé à M. G. Bourgin de rédiger le volume relatif à la Révolution. Il l'a fait en français, mais il n'a évidemment pu contrôler la traduction allemande, qui abonde en cacographies et en erreurs variées[2]. Ce récit, plus court encore que ne sera celui de M. Mathiez — car il embrasse la période révolutionnaire tout entière — est écrit dans un esprit d'intransigeance radicale assez marqué;

(17 juillet 1791), M. Mathiez parle d'une « véritable loi de sûreté générale qui fait planer la Terreur sur les chefs des sociétés populaires qui furent mis en jugement par centaines... Il s'agit de décapiter le parti démocratique et républicain ». On se demande combien de ces chefs furent décapités? Et que dira M. Mathiez plus tard des massacres de Septembre et de la guillotine en permanence en messidor de l'an II?

1. Pourtant, p. 217, c'est calomnier Frédéric de Dietrich, le patriote strasbourgeois, que de prétendre qu'il a tenté de « soulever l'Alsace » après le 10 août; il avait le droit, assurément, de protester contre le coup d'État populaire qui violait la Constitution; mais il n'a rien fait pour le combattre, une fois qu'il fut accompli. Il « passa, lui aussi, la frontière », dit de lui M. Mathiez, bien qu'il pût savoir, par le livre de M. Ramon, que l'ex-maire de Strasbourg était en route pour Paris, afin de se justifier devant l'Assemblée législative, quand il apprit en Lorraine les hideux massacres de Septembre; au lieu de juges, il aurait trouvé des bourreaux. Il se retira en Suisse, territoire ami, et, dès qu'il put croire que l'ordre était à peu près rétabli, il se présenta spontanément aux autorités militaires du Haut-Rhin; il fut acquitté par le jury de Besançon; mais, traîné prisonnier à Paris et livré au tribunal révolutionnaire, ce patriote fut guillotiné comme traître à la nation, au plus fort de la Terreur.

2. *Weltgeschichte in gemeinverstaendlicher Fassung*, herausgegeben von Ludo-Moritz Hartmann, Band VIII : *Die franzoesische Revolution* von G. Bourgin. Stuttgart und Gotha, Perthes, 1922, gr. in-8°, VIII-267 p.

Digitized by Google

on n'a qu'à voir le récit des journées des 5-6 octobre 1789, des massacres de septembre 1792, la justification du 31 mai et du 1er juin 1793 pour s'en convaincre. S'il y a eu des incidents regrettables dans certains départements, ce ne sont pas les Comités révolutionnaires qui en sont responsables, mais l'intolérance de l'Église catholique (p. 100). L'auteur professe que « la Terreur a sauvé la Révolution » (p. 106) et que « le culte de la Raison et de l'Être suprême satisfaisait, dans une certaine mesure, les besoins du pays[1] ». La partie économique du livre est de beaucoup la plus intéressante; M. Bourgin, s'étant beaucoup occupé de ces questions, était particulièrement compétent pour les traiter. Les chapitres sur les guerres de la Révolution sont rejetés à la fin du volume et peu explicites[2]. On trouvera en note un choix restreint des bévues et des erreurs qu'il faut attribuer, en toute justice, au traducteur anonyme du texte français[3].

C'est un résumé de son enseignement à la Sorbonne pendant les années 1914-1916 que nous offre M. Alphonse Aulard dans son petit volume *le Patriotisme français de la Renaissance à la Révolution*[4]. Au cours de la lutte mondiale, il a voulu « servir la patrie et la vérité » et montrer que le patriotisme français était « un patriotisme raisonnable, un patriotisme philosophique, inspiré surtout par l'amour de la liberté, et qui devint très vite un patriotisme humain » (p. 5). Pour ma part, je crois que ce sentiment d'affection profonde pour le sol natal, pour le « doux pays de France », qui était devenu, en effet, quelque peu « philosophique » au cours du XVIIIe siècle, date de beaucoup plus loin et qu'il existait dès le temps de Jeanne d'Arc, avant même que le mot fût inventé. M. Aulard a suivi dans ses leçons l'histoire du mot et de l'idée à travers les siècles, de la Renaissance à la Révolution; il les retrouve chez Voltaire et

1. Alors pourquoi le « pays » les a-t-il si vite abandonnés?

2. On remarque que la défaite de Neerwinden est mentionnée dès la p. 90, alors que la victoire de Valmy ne figure (et encore d'un seul mot!) qu'à la p. 239.

3. P. 7. Qu'est-ce que le *duc de Lugny?* — P. 11. *Lafranc* de Pompignan. — P. 17. *Barreul* au lieu de *Barruel.* — P. 44. Hérault de Séchelles est tantôt *Hérault de Seychelles*, tantôt *H. des Séchelles* (p. 87). — P. 48. *Champion de Ciré* au lieu de *Champion de Cicé.* — P. 53. « *Der abbé Saint-Grégoire* » au lieu de l'abbé *Grégoire.* — P. 69. « *Die Actes d'apôtres.* » — 77. « *Der feldmarschall Seroan!* » — P. 107. Le 24 mars ne peut être à la fois « la fin de ventôse » et « le 4 germinal de l'an II ». — P. 121. *Pastorat* pour *Pastoret.* — P. 127. « *Andre, wie Florent, Guyot, blieben Abgeordnete* »; on a fait d'un seul homme deux députés. — P. 149. *Chollal* pour *Chollet.* — P. 217. « *Nieder, Langue d'Oc* » au lieu de « *Niederlanguedoc* », etc., etc.

4. A. Aulard, professeur à l'Université de Paris, *le Patriotisme français de la Renaissance à la Révolution.* Paris, Chiron, 1921, in-18, 283 p.

Digitized by Google

Rousseau, d'Alembert et Jaucourt. Turgot et Louis XVI lui-même; les cahiers de 1789, ceux du clergé, de la noblesse, du tiers état l'ont employé. L'idée a pris corps, le 17 juin 1789, alors que les États-Généraux devenaient l'Assemblée nationale; elle s'est décidément réalisée dans la nuit du 4 août, qui a donné à tous les Français une *patrie* commune. Les grandes fédérations du Midi, de Lyon, de la Franche-Comté, de Strasbourg, de Paris ont fortifié dans la suite cette union patriotique, et l'on peut dire, avec l'auteur, qu'en 1790 « le royaume de France était devenu une patrie » (p. 236). Hélas! les guerres civiles allaient reprendre bientôt avec une fureur doublée par la crise religieuse, et l'on a quelque peine à se persuader — encore qu'on voudrait bien le croire! — que l'auteur ne se trompe pas en écrivant à la fin de son volume « qu'on peut bien dire que cette (dernière) guerre a achevé la fusion des Français, l'unité morale de la France » (p. 266).

M. Louis DE LAUNAY, en mettant au jour la correspondance d'*Une famille de la bourgeoisie parisienne pendant la Révolution*[1], croit nous « avoir apporté une contribution précieuse à l'histoire »; il y voit l'histoire de cette révolution « racontée chaque matin par M. Quelconque, qui peut dire de tous les événements : J'y étais, j'y ai pris part! ». C'est exagérer, et de beaucoup, l'importance du témoignage de ce brave père Toussaint Mareux. Né en 1735 en province, établi miroitier à Paris en 1760, époux de Geneviève Sellier, plus âgée que lui de onze ans, Mareux devient, sur le tard, directeur d'un théâtre de société dans la capitale. Déjà vieux au moment de la Terreur, il a sans doute assisté à quelques-unes des scènes qui se déroulèrent alors à Paris; mais il s'est prudemment tenu à l'écart du danger et c'est par le plus singulier des hasards qu'il a joué pendant quelques semaines son petit bout de rôle dans la Commune provisoire du 10 août. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas à glaner dans sa correspondance, dans celle de ses deux fils, Louis, commis de la loterie royale à Strasbourg, Auguste, établi à Constantinople depuis 1784, puis à Naples, et dans celle de sa fille Adélaïde; elle traite le pauvre Louis XVI de « monstre hideux » et s'écrie : « Il faut que tout le monde soit jacobin! » (p. 288)[2]. C'est

1. Louis de Launay, membre de l'Institut, *Une famille de la bourgeoisie parisienne pendant la Révolution. Toussaint Mareux, membre de la Commune de 1792, et François Sellier, membre du Bureau central sous le Directoire, d'après leur correspondance inédite*. Paris, Perrin et Cie, 1921, petit in-8°, 387 p., portrait.

2. Il est curieux de constater avec quelle incroyable quiétude Mlle Adélaïde raconte les massacres de Septembre au milieu de bavardages de famille (p. 305-310).

Digitized by Google

d'ailleurs seulement à la page 144 que nous arrivons à la Révolution, pendant les premières années de laquelle Mareux continue à exploiter son théâtre, qu'il n'abandonne qu'en 1796. Il envoie à ses fils des récits sur l'émeute du faubourg Saint-Antoine, sur la prise de la Bastille, sur la fête de la Fédération, où l'on ne trouvera guère de faits nouveaux, tandis que Louis et Auguste répondent par des croquis analogues sur Naples et Strasbourg. Combien fruste était la culture du père, on le voit par ce qu'il mande à l'un d'eux, que le roi va « procéder à la révocation de l'Édit de Nantes » en novembre 1787! (p. 63). Après le 10 août, envoyé par sa section (celle du roi de Sicile) à l'Hôtel-de-Ville pour une commission quelconque, il est retenu par les occupants révolutionnaires, agrégé à la Commune provisoire, désigné même pour siéger au tribunal de police municipale; mais aux élections de novembre personne ne songe à lui renouveler son mandat et son rôle politique est fini. Son neveu, François Sellier, est un personnage plus insignifiant encore; il fut commissaire de police en 1791-1792, inquiété pendant la Terreur, placé au Bureau central de police en 1798; le chapitre qui le concerne ne présente rien d'intéressant[1].

C'est dans la rubrique de la diplomatie contre-révolutionnaire qu'il faut classer le volume de M. le commandant H. Weil sur le *Général de Stamford*[2]. En même temps qu'ils nous fournissent en nombre croissant les biographies des coryphées de la Révolution, les historiens s'appliquent actuellement à produire au grand jour les correspondances des agents plus ou moins obscurs de la contre-révolution, cachées sous la poussière des archives. Après les papiers de Fauche-Borel et de Mallet du Pan, depuis longtemps connus, après la publication des documents anglais de Dropmore, après l'étude si détaillée du regretté O. Karmin sur Sir Francis d'Yvernois, dont nous rendions compte dans un de nos derniers bulletins, après d'autres encore, voici M. Weil qui nous révèle l'existence d'un nouveau personnage ayant joué un certain rôle, bien oublié de nos jours, dans les coulisses de la diplomatie européenne. Le général Henri de Stamford, dont il publie la correspondance inédite de 1793 à 1806, était d'origine anglaise; né en France, il avait servi dans l'armée prussienne pendant la guerre de Sept ans et avait été attaché à l'état-major de Frédéric II. Recommandé par le roi à son neveu par alliance, le prince d'Orange, Guillaume V, stathouder des Pro-

1. P. 183, lire *Lemp*, nom de l'ammeistre strasbourgeois, pour *Leims*.

2. Commandant H. Weil, *Un agent inconnu de la coalition. Le général de Stamford, d'après sa correspondance inédite (1793-1806)*. Paris, Payot et Cie, 1923, in-8°, 828 p.

Digitized by Google

vinces-Unies, il resta désormais au service de ce dernier comme militaire et comme diplomate. Quand le prince dut fuir en Angleterre après l'établissement de la République batave, Stamford résida, comme son agent de liaison avec les puissances continentales, pendant de longues années à Brunswick, officiellement colonel d'un régiment hollandais à la solde de la Grande-Bretagne; mais il négociait activement soit avec Hardenberg, Haugwitz, Lord Elgin à Berlin, soit à Vienne avec François II et Thugut, essayant d'obtenir l'appui de la Russie à Saint-Pétersbourg, consulté volontiers par le cabinet de Londres, sans parvenir jamais à mettre en mouvement les ennemis de la France, désunis ou désillusionnés. Il vit encore Austerlitz et Iéna et mourut fugitif à Schleswig le 16 mai 1807. — Sa correspondance, retrouvée au P. Record Office de Londres, encore qu'elle renferme certains détails intéressants, n'apporte pas cependant de révélations bien nouvelles sur la politique européenne dans les dernières années du XVIII^e^ siècle et au début du XIX^e^. Depuis un demi-siècle, on a publié tant de documents inédits tirés des archives impériales et royales du continent que l'ensemble de toutes ces intrigues, restées en somme assez stériles, est aujourd'hui à peu près connu; Stamford n'était pas d'ailleurs un de ces personnages de « primo cartello » qu'on initiait aux plus secrets desseins de la coalition. Mais il juge assez bien le fort et le faible des nombreux princes et ministres auxquels il eut affaire[1]; esprit ouvert, plutôt prudent qu'aventureux, il était honnête et tout dévoué à son maître. A ceux que le grand jeu de la diplomatie occulte n'intéresse que médiocrement, nous recommandons surtout la lecture des pièces intitulées *Nouvelles de Paris* qui se trouvent en assez grand nombre dans ce gros volume, au cours des années 1800-1801[2]. On ne se rend pas très bien compte pourquoi l'éditeur a rejeté les soixante-six appendices à la fin de l'ouvrage au lieu de les placer, d'après l'ordre chronologique, auprès des textes auxquels ils se rapportent.

Avec le travail considérable de M. Camille RICHARD sur les *Fabrications de guerre sous la Terreur*[3], nous arrivons à l'histoire militaire de la Révolution. Ce gros volume, de près de 900 pages, témoigne de recherches assidues et patientes dans les dépôts

1. Voy., par exemple, son amère critique de la politique de la Prusse dans la lettre à Lord Carysfort, du 5 septembre 1802 (p. 480).

2. P. 811, une lettre de Stamford au prince d'Orange est datée du 18 mars *1899*.

3. *Le Comité de Salut public et les fabrications de guerre sous la Terreur*, par Camille Richard, professeur au lycée de Poitiers. Paris, F. Rieder et C^ie^, 1922, in-8°, XLII-865 p.

Digitized by Google

publics (Archives nationales, archives historiques du ministère de la Guerre, archives départementales de la Vienne, etc.). L'auteur a, de plus, consulté les nombreux imprimés de la Bibliothèque nationale (arrêtés des commissaires, travaux des savants, mémoires des hommes politiques, articles de revues); bref, la préparation scientifique de la thèse de M. Richard mérite tous les éloges. On y apprendra une foule de choses aussi intéressantes que peu connues sur la fabrication des armes de guerre, etc. Peut-être quelques-uns trouveront-ils que l'auteur s'est laissé séduire parfois un peu trop par la rhétorique révolutionnaire des Barère et consorts et qu'il magnifie les résultats obtenus par le Comité de Salut public pour la défense nationale. Désireux d'agir sans le concours des ouvriers étrangers, Barère veut expulser ceux-ci des ateliers nationaux, convaincu que « cette mesure assurerait l'extirpation de tous les crimes et la pureté des mœurs républicaines[1] » ; ce qui ne l'empêche pas, plus tard, de faire lui-même des achats considérables à l'étranger[2]. Si la création de fabriques à Paris et en province est poursuivie avec ténacité par le Comité et les représentants en mission, bien souvent c'est sans profit bien appréciable. M. Richard lui-même nous apprend qu'en brumaire de l'an II les ateliers publics à Paris ne comptaient pas moins de 633 ouvriers; tout ce personnel produisait par jour 238 canons forgés et 375 fusils complets (p. 99). Il y eut de ces fabriques (comme celle de la Montagne à Tulle) qui ne furent même pas achevées « et ne donnèrent pas un seul fusil » (p. 127). A Autun, en pluviôse de l'an III, la manufacture ne produisait, par décade, que soixante canons de fusil et douze platines (p. 137). C'est que l'indiscipline régnait trop souvent dans ces ateliers, dont les rapports officiels faits à la Convention exagéraient singulièrement l'activité. Il s'y produisait un gaspillage énorme de forces humaines, de matériaux et d'argent; dès que la Terreur diminua, le rendement des établissements baissa et il fut en l'an III bien au-dessous de celui qu'il avait atteint en l'an II (p. 397). C'est pourquoi l'auteur conclut par une apologie sans restriction du second Comité de Salut public, qui s'est montré « impitoyable pour les ennemis du régime, qui lui apparaissaient comme complices de l'étranger » (p. 799).

M. Georges Michon a étudié la *Justice militaire sous la Révolution*[3]. Sous l'impression profonde de certains épisodes douloureux

1. Lettre du 23 messidor an II (p. 24).

2. On n'apprend pas sans un certain étonnement que les fabricants d'armes du Brisgau autrichien en fournissaient à la France, en les faisant passer par la Suisse (p. 582).

3. Bibliothèque d'histoire révolutionnaire, publiée sous la direction de M. Al-

Digitized by Google

qui se sont produits au cours de la dernière guerre, il l'a fait dans une disposition d'esprit très défavorable à l'ancien régime où, « pour le soldat, le jugement n'était qu'un simulacre de justice » (p. 7)[1]. En effet, le code militaire, préparé en 1783-1784, conservait des peines corporelles humiliantes, et chez quelques chefs au moins on trouvait « une émulation de dureté, de tracasserie et de niaiseries brutales » (p. 10). L'Assemblée constituante prépara de grandes réformes par son code militaire (septembre-octobre 1791), mais sans satisfaire les représentants les plus avancés de la gauche, car Robespierre le déclarait « digne en tout point de l'ancien régime » (p. 27). L'Assemblée législative n'y changea pas grand'chose et c'est la Convention qui vota la loi réformatrice du 12 mai 1793. Elle ne répondait pas encore au « programme du parti montagnard, car Billaud-Varennes disait, en s'indignant : « Et nous sanctionnons un code pénal militaire pour laisser despotiser l'armée par des monstres qui paraissent avoir conspiré sa défaite, puisque trop souvent ils ne la conduisent au combat que pour la faire massacrer! » (p. 46). Après la chute des Girondins, cet appel fut entendu ; la loi du 3 pluviôse an II donna, en effet, toutes les garanties possibles aux soldats trop souvent indisciplinés, réfractaires ou pillards[2], mais on se préoccupa beaucoup moins d'assurer la justice impartiale à leurs chefs[3], et c'est pourquoi la tête des Custine, des Beauharnais, des Houchard, des Beysser, des Westermann (pour ne citer que ceux-là) roula sur l'échafaud, parce qu'ils n'avaient pas réussi à vaincre les ennemis. M. Michon aura quelque peine à nous faire croire que Fouquier-Tinville et les jurés du tribunal révolutionnaire furent plus compétents que les officiers de jadis ou d'aujourd'hui, « ignorant les premiers principes du droit » (p. 88). Quand la tête de Robespierre fut tombée, elle aussi, et que « la République perdit son caractère démocratique », la réaction détruisit non seulement la législation radicale de 1793 et 1794, mais même les réformes

bert Mathiez, t. VI : Georges Michon, *la Justice militaire sous la Révolution*. Paris, Félix Alcan, 1922, in-8°, 95 p.

1. Sur ce point, je suis d'accord avec l'auteur ; seulement, je me permets de rappeler que les généraux, tout comme les soldats, souffraient des iniquités de l'ancien régime ; je n'ai qu'à rappeler le procès du malheureux Lally-Tollendal en plein XVIII[e] siècle.

2. M. Michon raconte lui-même que, sur 660 militaires de l'armée du Rhin, traduits devant les juges, de brumaire à ventôse de l'an II, 62 seulement furent condamnés à mort, alors que 282 étaient acquittés et 188 simplement renvoyés à l'intérieur pour être incorporés à d'autres régiments (p. 34).

3. Il est vrai que le montagnard Albitte avait soutenu, dès avril 1793, qu'il ne fallait pas de tribunaux particuliers pour les soldats, « qu'il s'agissait surtout de frapper les généraux » (p. 34).

Digitized by Google

plus modestes de 1791, et, sous le Directoire, la justice militaire redevint « un instrument d'ancien régime dans la main des généraux ». L'auteur a joint, en appendice, quelques jugements de tribunaux criminels militaires de l'armée des Ardennes, de celle des Pyrénées-Orientales et de celle de l'Ouest, copiés aux Archives nationales.

Le savant professeur d'histoire à l'Université de Cambridge, M. J. Holland Rose, a voulu étudier, du point de vue anglais, la *Défense de Toulon par Lord Hood*[1], après les nombreux travaux consacrés en France à ce siège fameux, qui fut le début militaire de Bonaparte. C'est tout spécialement au rôle joué par la flotte anglaise et son chef, l'amiral Hood, qu'est consacrée cette étude, dont les sept courts chapitres ne remplissent pas même une centaine de pages, le reste du livre étant pris par une série de documents inédits et principalement par la correspondance de l'amiral lui-même, conservée dans les archives de sa famille. C'est un exposé simple et lucide de la situation politique et militaire; on ne voit pas qu'il y ait des modifications majeures à faire au tableau des événements déjà connus. M. Rose affirme (et prouve à notre avis) que Hood et Mulgrave s'étaient déjà rendu compte, avant Bonaparte, de l'importance de la position de la Grasse, qui dominait la rade intérieure. Il attribue la reddition de Toulon au manque de secours suffisants envoyés de Londres par le cabinet anglais. Trop confiant dans le succès, celui-ci expédiait vers les Indes occidentales des forces plus utiles en Méditerranée. C'est cette « lamentable dispersion » des troupes et des navires britanniques qui causa le désastre; « aucun blâme ne doit être dirigé contre la flotte anglaise; mais on lui avait imposé une tâche impossible » (p. 83). Il aurait fallu 25,000 hommes de troupes alliées pour résister à l'attaque des Français, d'après M. Rose. Dans sa *Campagne de Bruix en Méditerranée*, M. G. Douin[2] étudie les différents projets élaborés par le Directoire pour essayer, après le désastre d'Aboukir, de rétablir la liaison entre l'armée d'Égypte et la mère-patrie et de combattre l'omnipotence de la flotte anglaise dans la Méditerranée; il discute les mesures prises par lui pour employer utilement notre marine dans la lutte contre la nouvelle coalition, du côté de Malte, aux îles Ioniennes, sur les côtes d'Italie, etc. Tout en proclamant mon incompétence sur des questions plutôt techniques, il me semble ressortir de l'exposé très net de l'auteur

1. *Lord Hood and the defence of Toulon*, by J. Holland Rose, professor of naval history. Londres, C. F. Clay, Cambridge University Press, 1922, in-8°, VIII-175 p., carte et portrait.

2. Lieutenant de vaisseau G. Douin, *la Campagne de Bruix en Méditerranée (mars-août 1799)*. Paris, Challamel, 1923, gr. in-8°, 230 p.

Digitized by Google

que l'insuccès final de la grande croisière de Bruix au printemps et durant l'été de 1799 fut dû, en première ligne, au fait que le gouvernement ne sut pas décider, en temps utile, s'il devait employer ses vaisseaux dans cette mer ou sur les côtes d'Irlande; une seconde cause fut l'attitude du cabinet de Madrid, qui, bien que lié politiquement à la France, ne se souciait pas de risquer ses dernières escadres, déjà fort mal en point, contre celles de Saint-Vincent, Keith ou Nelson. Les ministres de Charles IV laissèrent si longtemps l'amiral Mazarredo sans instructions précises qu'il ne se mit en mouvement que pour suivre Bruix dans sa retraite jusqu'à la rade de Brest. De la sorte, les manœuvres des amiraux opposés ressemblèrent plutôt à une espèce de jeu de guerre qu'à un assaut d'armes entre deux adversaires décidés à en finir. M. Douin résume ainsi son jugement sur Bruix, homme de mérite d'ailleurs et de talent : « Au moment de frapper, son bras se détourne, sa volonté faiblit » (p. 230). Mais, pour être tout à fait juste, il faut ajouter que ni Saint-Vincent ni Nelson ne se montrèrent plus ardents à s'engager à fond.

Avec M. Maurice Dommanget nous arrivons au chapitre, très fourni cette fois, de l'histoire provinciale et locale. Nous avons déjà mentionné, dans un de nos derniers bulletins[1], la première partie de son intéressant travail sur la *Déchristianisation à Beauvais et dans l'Oise (1790-1801)*[2]. Il continue à nous fournir, dans cette deuxième partie, de bien curieux détails sur les baptêmes et les mariages civiques[3], sur les sépultures, sur les décadis[4]. Il nous parle ensuite des saints patriotes (ce qu'il appelle « le Panthéon de la Sans-Culotterie ») (p. 59); mais il ajoute fort sensément que « ce serait folie de croire à l'assentiment général des populations » et « une grande erreur de tabler sur l'adhésion unanime des patriotes » (p. 73) à certaines des extravagances de l'époque. Dans un troisième chapitre, M. Dommanget nous entretient des pratiques cultuelles et des miracles du fanatisme révolutionnaire. Les chants, les repas communs, le tutoiement, les baisers fraternels, les carêmes civiques sont au fond

1. *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 122.

2. Maurice Dommanget, *la Déchristianisation à Beauvais et dans l'Oise (1790-1802)*, 2e partie. Paris, Félix Alcan, 1922, in-8°, 186 p.

3. L'auteur insiste sur ce fait que ces actes « ne sont issus assurément d'aucune pensée antichrétienne..., d'aucun désir de transformation religieuse » (p. 11).

4. Quand André Dumont organisa le décadi dans l'Oise, « pour extirper le chancre cadavéreux de l'aristocratie » (p. 40), la population rurale résista avec une rare ténacité dont M. Dommanget fournit de nombreux exemples, p. 53-55.

Digitized by Google

une copie du catholicisme. « La Sainte-Guillotine, assurant la Révolution, voilà le grand miracle révolutionnaire » (p. 108). Plus loin, l'auteur traite des fêtes et du culte de la Raison, de celui de l'Être suprême, qui, « loin de s'opposer au culte de la Raison, le complétait et l'organisait » (p. 113), des cultes décadaire et théophilanthropique; mais, dès le 18 prairial de l'an III, les catholiques de Beauvais revendiquaient leurs églises, et après un court arrêt, à la suite du 18 fructidor, les cultes révolutionnaires s'effacent de plus en plus. Une fois l'attentat du 18 brumaire accompli, les autorités départementales « pactisent plus ou moins ouvertement avec le catholicisme » (p. 176) et le Concordat, promulgué le 18 avril 1802, mit fin définitivement à toutes les manifestations qui auraient pu contrarier l'alliance nouvelle contractée entre l'Église et l'État. Sans accepter toutes les théories de l'auteur, on ne peut que le féliciter d'avoir groupé dans un cadre local des détails si topiques et si nombreux et d'avoir ainsi fourni des couleurs nouvelles pour un tableau d'ensemble du mouvement religieux et antireligieux de la période révolutionnaire.

C'est de ce même mouvement que s'occupent les deux volumes que j'ai mis au jour sur l'histoire de la *Constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace (1790-1795)* d'après des documents en partie inédits[1]; mais il ne m'appartient pas d'en apprécier la valeur scientifique et je dois me borner à les mentionner ici. C'est également une contribution à l'histoire de la Révolution dans cette même province — et une contribution très utile — que nous devons à M. Paul Leuilliot. Il a étudié les procès-verbaux de la *Société des Jacobins* de Colmar[2]; il les a publiés en les commentant de la façon la plus consciencieuse. D'autres avant lui s'en étaient occupés déjà; le regretté Véron-Réville les avait parcourus jadis pour son *Histoire de la Révolution dans le Haut-Rhin* et M. P. Kaltenbach en avait même commencé la publication dans la *Revue du vingtième siècle*, que M. L. Zorn fit paraître à Bâle de 1893 à 1894. Mais la disparition de cette *Revue* arrêta bientôt cette tentative, et c'est à M. Leuilliot que nous devrons de connaître, en partie du moins, les idées et les actes des Jacobins du chef-lieu du Haut-Rhin, car malheureusement une partie de ces

1. Rodolphe Reuss, *la Constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace (1790-1795)*. Strasbourg et Paris, librairie Istra, 1922, gr. in-8°, VI-378, 379 p. Collection des « Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg ».

2. Paul Leuilliot, *les Jacobins de Colmar. Procès-verbaux des séances de la Société populaire (1791-1795)*, publiés avec introduction et notes. Préface de M. Chr. Pfister, membre de l'Institut. Ibid., 1923, gr. in-8°, XXXIV-503 p. Même Collection.

Digitized by Google

procès-verbaux s'est perdue ou a été prudemment supprimée après la Terreur. Ils commencent en janvier 1791, « sous la protection de N. S. Jésus-Christ », et s'arrêtent en septembre 1795. La Société de Colmar a beaucoup moins fait parler d'elle que les Jacobins de Strasbourg; au milieu de beaucoup d'effusions puériles, on ne rencontre pas ces discours incendiaires et ces motions meurtrières qui caractérisent la société du Bas-Rhin. Sauf quelques accès d'antisémitisme assez prononcés, on y constate plutôt un certain ton de bonhomie qui s'explique d'ailleurs par la situation géographique du département, plus homogène au point de vue religieux et tout autrement protégé contre les invasions ennemies par le territoire neutre de la Suisse et le cours plus impétueux du Rhin. Les notes et les appendices de l'ouvrage témoignent de l'application intelligente avec laquelle M. Leuilliot a compris sa tâche et l'on ne peut que louer le soin avec lequel il a commenté les textes qu'il a mis au jour[1].

C'est dans une tout autre région de la France que nous conduit M. Pierre Pinsseau en nous racontant l'histoire de *Gien sous l'Ancien régime et la Révolution*[2]. L'auteur, connu par une traduction des *Contes de Cantorbéry*, de Chaucer, et par différentes études sur le passé de l'Orléanais, a surtout utilisé (comme il le raconte longuement lui-même), pour retracer le passé de la petite ville de Gien sur la Loire, les *Mémoires* manuscrits de l'abbé Claude-Benjamin Vallat, qui fut député du clergé aux États-Généraux et légua ses manuscrits à la bibliothèque de la ville en 1828[3]. M. Pinsseau a corrigé, nous dit-il, son style défectueux, fait disparaître ses fautes de syntaxe et classé chronologiquement les faits traités au hasard (p. 7). Il lui a même emprunté, avec une confiance un peu naïve, des détails bien extraordinaires et qui témoignent autant de l'ignorance du bon abbé que de sa haine profonde contre

1. P. 68, il faut lire *Torné* pour *Forné*. — P. 97, lire *Klimrath* pour *Kimrath*. — P. 221, lire *Rautenstrauch* pour *Kautenstrauch*. — P. 295, Mathias Engel n'a pas été pasteur au *Temple-Neuf*, mais à *Saint-Nicolas*, à Strasbourg.

2. *Gien sous l'ancien régime et la Révolution*, par Pierre Pinsseau. Orléans, Houzé, 1922, gr. in-8°, 316 p., croquis.

3. Malheureusement, dans ce manuscrit de 600 pages, un certain nombre de passages ont été oblitérés, en vertu d'une délibération du conseil municipal de Gien (!), comme « blessants pour certaines familles » et, ce qui est encore plus regrettable, deux autres volumes manuscrits de l'abbé Vallat, relatifs plus spécialement à l'époque révolutionnaire, ont été détruits sur le rapport d'une commission du conseil, exemple topique de l'inintelligence qui a fait disparaître déjà, de nos jours, des témoignages précieux pour les historiens futurs.

Digitized by Google

les huguenots du XVI[e] siècle[1]. Nous n'avons heureusement à nous occuper ici que de la période révolutionnaire; comme l'abbé Vallat en fut le témoin oculaire et, de plus, pendant un temps bien placé pour en noter certains détails, on trouvera dans plusieurs chapitres du livre de M. Pinsseau nombre de traits curieux sur son séjour à Paris comme député à l'Assemblée constituante[2]. Il raconte certaines scènes orageuses, par exemple celle du 22 mai 1790, où les députés furent « entourés de plus de trois cents garçons bouchers, aux tabliers pleins de sang, manches retroussées, tenant leurs couteaux à la main », et où le clergé dut s'enfuir, Vallat lui-même, un peu déguisé, « passant entre les jambes d'un de ces bouchers » (p. 197). Il ne prêta le serment de fidélité à la Constitution, le 30 décembre 1790, qu'avec une restriction qui ne fut pas d'abord mentionnée au procès-verbal et il fut même désigné, dit-il, pour le siège épiscopal de Bordeaux. Rentré chez lui après la clôture de la Constituante, il resta pendant assez longtemps encore en fonctions dans sa paroisse de Saint-Louis, s'affilia, « par amour du bien public », au club des Jacobins de Gien, club qui siégeait dans sa propre église. Il se décida même « à épouser, nominalement, une vieille tante, âgée de plus de soixante-dix ans, aveugle et paralytique », et « la ville entière fit des gorges chaudes de la bonne farce que le curé de Saint-Louis avait jouée aux clubistes » (p. 233). Finalement il fut pourtant déclaré suspect, incarcéré à Montargis et, si un de ses amis, secrétaire de Fouquier-Tinville, n'avait caché son dossier, il aurait figuré parmi les victimes du tribunal révolutionnaire (p. 242). Après le Concordat, il fut un admirateur de Napoléon et prêcha, non sans éloquence, sur le texte : « Terra illuminata est gloria ejus. » Car, dit l'auteur, « sous des appellations nouvelles les vieilles institutions renaissaient[3] » (p. 265).

C'est aux frontières méridionales de la République que nous mène l'étude de M. Antoine RICHARD sur le *Gouvernement révolutionnaire dans les Basses-Pyrénées*[4], l'un des nouveaux fascicules de

1. C'est ainsi qu'il raconte (p. 125) que Martin Luther vint à Gien et « y séjourna quelque temps, se rendant à Paris »! — Voy. aussi ce qu'il raconte de certains soldats huguenots qui, ayant coupé la tête à des prêtres de Gien, jouaient avec elles aux boules, visant le nez de deux autres ecclésiastiques, enterrés jusqu'au cou (p. 132).

2. Voy. la séance d'ouverture des États-Généraux (p. 178), la nuit du 4 août (p. 189), etc.

3. P. 180, lire *rue de Satory* au lieu de *rue Satony*.

4. Antoine Richard, professeur à l'École normale de Lescar, diplômé d'histoire, *le Gouvernement révolutionnaire dans les Basses-Pyrénées*, préface de M. A. Mathiez. Paris, Félix Alcan, s. d. (1922), gr. in-8°, 239 p.

Digitized by Google

la *Bibliothèque d'histoire révolutionnaire*, publiée sous la direction de M. Mathiez, avec une préface du professeur de Dijon. Cette préface est une ardente apologie de la dictature révolutionnaire qui « fut, à la lettre, une œuvre de salut public ». Au fond, l'on ne peut même pas appeler ce gouvernement une dictature, car « au-dessus des dictatures régnait l'opinion, et l'opinion était l'œuvre des clubs qui comprenaient l'élite de la bourgeoisie[1] » (p. 7). L'auteur, naturellement, ne répudie pas ces axiomes; mais en dehors de la question de principe on parcourra son travail avec un intérêt véritable, car il est le fait d'un chercheur intelligent et consciencieux, qui a étudié de très près ses dossiers, qui a su les exploiter de façon judicieuse et classer ses matériaux dans un ordre parfait, tout en ne débordant pas le cadre local qu'il s'était fixé. Son ouvrage comporte trois parties; la première nous montre la création progressive du gouvernement révolutionnaire dans les Basses-Pyrénées après l'entrée en guerre, la surveillance du fédéralisme, l'épuration des autorités, l'envoi des représentants montagnards, l'organisation de la victoire. Dans la seconde partie, nous voyons le nouveau gouvernement solidement établi représenté par de nouvelles administrations, de nouveaux tribunaux, recevant l'impulsion soit du centre parisien, soit des représentants en mission qui s'occupent de la police révolutionnaire, frappent les émigrés, les reclus, les suspects, de la difficile question des subsistances, des services annexes de l'armée (fabrication d'armes, extraction du salpêtre, organisation des hôpitaux, etc.), de la « déchristianisation » des masses et de la « formation de l'esprit public ». L'agent principal de cette activité révolutionnaire fut l'ex-vicaire épiscopal Monestier, représentant du Puy-de-Dôme, que les uns qualifiaient « d'ivrogne pervers » (p. 209), les autres de « négateur vulgaire » (p. 195) et qui d'ailleurs ne réussit guère à opérer les transformations radicales qu'il rêvait. Comme le dit l'auteur lui-même, « entre les cadres révolutionnaires jacobins et l'immense majorité des ruraux il y avait un abîme » (p. 196). Il n'y eut pas cependant trop de violences brutales, car « ce Rousseau médiocre, à la sensiblerie abondante, sans être un apôtre de douceur, sut du moins modérer quelquefois ses impulsions ». Mais aussi n'y eut-il pas de succès bien durables à enregistrer et nous assistons, dans la troisième partie de l'étude de M. Richard, au rappel des représentants et au succès de la réaction, succès favorisé

1. Au risque d'être rangé parmi « les ennemis du progrès social », on peut se demander comment l'opinion publique pouvait se manifester en pleine Terreur et refuser d'admettre (ce qui était vrai peut-être en 1789) que, de 1793 à 1794, les clubs d'alors comprenaient « l'élite de la bourgeoisie ».

Digitized by Google

par le triomphe complet des armes françaises sur la frontière espagnole[1].

Les deux thèses de doctorat de Mlle Madeleine Deries nous conduisent dans les régions plus calmes de la Normandie. A vrai dire, la thèse principale peut sembler, à première vue, traiter un sujet de droit administratif et constitutionnel plutôt qu'un sujet d'histoire proprement dit et ne devoir soulever aucune de ces controverses, souvent passionnées, qui naissent encore aujourd'hui quand on touche à certains épisodes de la Révolution. Cependant, c'est bien l'histoire tout entière de cette période, dans un coin restreint du territoire, qu'embrasse le travail de Mlle Deries, le *District de Saint-Lô*[2]. Il est le fruit de recherches assidues, intelligemment dirigées, inspirées aussi, si je ne me trompe, par cet « amour de la petite patrie », dont l'auteur « s'est efforcé de fixer l'empreinte dans l'histoire de la grande » (p. x). La bibliographie, placée en tête du volume, le dépouillement des sources manuscrites surtout témoignent de son application à puiser des renseignements nouveaux et précis dans les dossiers les plus arides des archives départementales et municipales. La première partie de cette étude nous représente l'élection de Saint-Lô, l'une des neuf élections dont se composait la généralité de Caen à la veille de la Révolution ; elle nous fait participer à l'Assemblée d'élection, à la convocation des États-Généraux, à la rédaction des cahiers de ce coin de Normandie. Nous assistons aux troubles occasionnés par le manque de subsistances, à la création des comités nationaux, des milices nationales destinées à maintenir l'ordre, à la formation des municipalités, etc. La seconde partie du travail de Mlle Deries est consacrée à la formation des départements normands et des districts, à la lutte entre Coutances et Saint-Lô pour l'honneur d'être chef-lieu du département, appelé d'abord Cotentin, puis Manche. C'est le 6 juin 1790 que le district de Saint-Lô fut constitué et que ses nouveaux administrateurs assumèrent leur tâche et s'en acquittèrent avec conscience. « Hommes d'une race d'esprit positif, pratique, plus éprise de réalités que de paroles », ils n'eurent pas ces « manifestations d'enthousiasme à la suite des grandes journées » comme les gens de Paris ou de Marseille. Mais « leur civisme... silencieux, empreint du sceau de leur petite patrie, ne les empêcha pas de servir la grande » (p. 63). En

1. Par un bizarre jeu du sort, ce fut un homonyme, Pierre-Laurent Monestier, représentant de la Lozère, qui fut chargé, avec son collègue Izoard, de démolir en partie l'œuvre de son devancier.

2. Madeleine Deries, docteur ès lettres, *le District de Saint-Lô pendant la Révolution*. Paris, Aug. Picard, 1923, gr. in-8°, xxix-515 p.

Digitized by Google

effet, jusqu'au moment où la Constitution de l'an III supprima les districts, c'est-à-dire jusqu'en vendémiaire de l'an IV, ils ont bien travaillé dans la mesure de leurs forces. Cette activité, l'auteur la suit en détail dans une série de chapitres relatifs aux grandes crises politiques du district de Saint-Lô, à son histoire religieuse, à sa vie économique, à ses finances, aux travaux publics, à l'assistance publique, à l'instruction publique, à la défense nationale. On trouvera dans chacun d'eux des faits nombreux et précis qui permettront de se rendre bien compte des rouages des administrations locales de 1790 à 1796. Un index alphabétique termine cette étude, dont les quelques pages de *Conclusion* ne pourront qu'être approuvées par tous les lecteurs que ne dominent pas les passions politiques ou religieuses.

La thèse complémentaire de M^lle^ Deries nous arrêtera moins longtemps; consacrée, elle aussi, à un point d'histoire locale, elle traite de l'*École centrale du département de la Manche*[1]. Dans ces dernières années, les monographies consacrées à ces créations hybrides de la Convention nationale, flottant entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, ont été assez nombreuses pour qu'on puisse se faire une idée passablement nette de ces établissements fermés en automne 1802 par arrêté des consuls. Cependant, certaines de ces écoles, adaptées avec plus de soin à l'esprit des populations du département, ont eu, en dehors de leur physionomie générale, un cachet qui leur est propre. L'auteur s'est appliqué à fixer cette physionomie spéciale; dans les cinq chapitres de sa substantielle monographie, elle nous fait connaître l'école établie à Avranches dans les bâtiments de l'ancien collège; son jardin botanique, casé dans le beau domaine des Capucins et qui subsiste encore dans le jardin public de la petite cité; sa bibliothèque, fournie principalement par les couvents sécularisés et les collections confisquées aux émigrés[2]. Pendant quelques années, l'école est plutôt florissante; puis l'esprit du gouvernement et du public change; on réclame une instruction vraiment secondaire, moins inégale, plus coordonnée; la loi du 11 floréal an X prononce l'arrêt de mort des écoles centrales, et le 7 thermidor de l'an XI on vient mettre les scellés sur les bâtiments de celle d'Avranches, dont les habitants, déjà privés de leur évêché, puis de l'honneur d'être chef-lieu de canton, sont navrés de

1. Madeleine Deries, *l'École centrale du département de la Manche*. Paris, Aug. Picard, 1923, gr. in-8°, XIV-163 p.

2. Elle comptait 9,387 volumes et quelques manuscrits précieux datant du moyen âge.

Digitized by Google

voir s'éteindre également ce « foyer des lumières » (p. 159) dont le souvenir, après plus d'un siècle, est resté dans leur mémoire.

Jusqu'à un certain point l'on peut ranger encore sous cette rubrique d'histoire provinciale le travail de M. Paul VERHAEGEN, *la Belgique sous la domination française* (*1792-1814*), dont le premier volume vient de paraître[1]. L'éditeur de Bruxelles nous avertit que l'ouvrage était écrit avant l'invasion allemande du royaume et qu'il n'a pu voir le jour plus tôt à cause des événements récents; que l'auteur a craint d'abord de paraître oublier la reconnaissance due à une grande nation, dont la « chevaleresque intervention venait de sauver notre pays et la cause de la civilisation ». Mais il doit être permis, ajoute-t-il, de parler aujourd'hui « des temps où la Révolution et l'Empire ont agi en Belgique à l'inverse de la France contemporaine, sans porter atteinte aux légitimes susceptibilités d'une amitié fidèle et désintéressée ».

Le sujet n'est pas absolument neuf; après MM. de Lanzac de Laborie, Jules Delhaize, Arthur Chuquet et le major Eugène Cruytplants, M. Verhaegen nous raconte (t. I) la conquête de 1792 à 1795. Il a très consciencieusement fouillé les Archives royales, provinciales et communales de la Belgique: il a réuni sur son sujet de nombreux documents et, de toute évidence, il est très sincère dans ses admirations et ses antipathies. Mais, à en juger par son livre, M. Verhaegen doit être en politique, comme en religion, un conservateur intransigeant. Ne s'avise-t-il pas de reprocher au grand mouvement d'émancipation qui fit la gloire des Pays-Bas au XVI[e] siècle « d'avoir fait couler des flots de sang pour assurer le règne de l'absolutisme et de l'oppression des consciences » (p. 14) et de réduire le rôle du grand Taciturne à celui « d'un grand seigneur désireux de se tailler des souverainetés sous la fallacieuse étiquette d'appels à la liberté de conscience »? On peut se figurer par là comment il juge l'empereur Joseph II, « esprit façonné par les philosophes français » (p. 30). A ses yeux, la plupart des réformes impériales sont « illégitimes et quelques-unes absolument indéfendables au point de vue des serments de l'empereur, de l'état des esprits et de la justice absolue » (p. 33). Sa politique révolutionnaire « tendait à la fois », dit l'auteur, « à bouleverser les institutions et la religion[2] ». C'est

1. Paul Verhaegen, *la Belgique sous la domination française*, t. I : *la Conquête, 1792-1795*. Bruxelles, Goemaere; Paris, Plon, s. d. (1923), gr. in-8°, 667 p.

2. Il faudrait comparer à ces jugements acerbes ce que dit de Joseph II un

Digitized by Google

que l'auteur professe une admiration profonde pour l'état de choses d'alors dans les Pays-Bas autrichiens. Il ne voit ni l'arrogance d'un clergé intolérant[1], ni l'orgueil d'une noblesse tantôt frondeuse et tantôt servile, ni l'avachissement d'une bourgeoisie livrée tout entière à la satisfaction de ses appétits matériels, ni l'ignorance des couches populaires et leur état souvent misérable. Tout cela étant abrité sous les apparences de libertés désuètes et vieillotes, datant du moyen âge, lui apparaît comme un état idéal au point de vue politique et social. On ne doit donc pas s'étonner qu'il en veuille beaucoup à cette France révolutionnaire, qui, après avoir, dans le passé, violemment annexé l'Alsace, la Lorraine et la Corse, a mis la main sur le territoire d'Avignon « malgré le respect dû à la souveraineté pontificale », qui persécute « les pauvres prêtres sortis de France pour se soustraire à des serments impies » et qui, « après l'assassinat du roi », vient imposer aux Belges « le régime de la force brutale ». Il maudit ces novateurs « qui s'efforcent d'imiter la Révolution dans ses plus hideux écarts; on doit bénir la Providence qui permit aux Autrichiens de reprendre possession de la Belgique ». Cependant, l'auteur lui-même nous montre le peuple confondant dans une même haine Autrichiens et Français, « ceux qui leur apportaient la liberté républicaine en les conquérant, comme ceux qui prétendaient les défendre en les asservissant » (p. 116). — Nous ne songeons pas à faire un reproche à M. Verhaegen d'avoir dépeint, d'après ses dossiers malheureusement trop bien fournis, les méfaits nombreux des conquérants de la Belgique. Ce n'est pas en effet une excuse valable de dire que les troupes impériales ne l'ont pas mieux traitée[2]. Il est indiscutable que pendant des années généraux et soldats, représentants en mission, commissaires civils et militaires, délégués des clubs parisiens et locaux ont indignement exploité le pays et volé les habitants. Seulement, à côté de tous ces actes, dont « la plume est impuissante à décrire les impressions d'horreur » (p. 249) et qui ont été surpassés par les attentats récents d'autres voisins du royaume ami[3], il aurait été équitable de reconnaître que parmi les militaires et les civils il y en eut d'honnêtes et de généreux; que des voix

autre historien belge des plus compétents et des mieux informés, M. le professeur Eugène Hubert, de l'Université de Liége.

1. Voy. l'apologie des moines et des abbayes (p. 264) quand l'empereur « attente à la propriété, au respect dû au culte, à l'intégrité due au premier ordre de l'État ».

2. Voy. ce que dit l'auteur (p. 258) sur les pillages des Impériaux.

3. Nous pensons que M. Verhaegen a écrit avant 1914 une phrase comme celle-ci : « On peut dire que jamais exploitation plus éhontée d'une nation au profit d'une autre ne se rencontre dans l'histoire » (p. 481).

Digitized by Google

s'élevèrent, tant à Paris qu'à Bruxelles, pour protester contre les rapines et les excès, commis non seulement par les Français, mais encore par de nombreux Belges qui, partisans des idées nouvelles, avaient à se venger de leurs anciens oppresseurs et des soudards de François II. Ajoutons que, de l'aveu de l'auteur lui-même, le clergé excitait les populations à la résistance, que des corps d'insurgés se constituaient çà et là, que des émeutes éclataient, qu'on assaillait les convois, etc. (p. 532-537), ce qui, dans une certaine mesure, explique, sans l'excuser, le chiffre des victimes condamnées par les tribunaux révolutionnaires (p. 444). Très riche répertoire de faits que nous acceptons volontiers comme authentiques, le livre de M. Verhaegen n'est pas écrit avec la sérénité qu'on demande à l'historien[1].

Puisque nous sommes aux Pays-Bas, restons-y pour parler des *Recherches sur les relations économiques entre la France et la Hollande pendant la Révolution française*, de M. J.-B. Mauger[2]. Fruit de recherches assidues aux Archives nationales[3], à celles des Affaires étrangères et dans les dépôts néerlandais, le travail de M. Mauger est une contribution très appréciable à l'histoire économique de la France et des Provinces-Unies durant les années qui suivirent le traité de commerce de 1785, jusqu'après l'invasion du pays par les armées françaises et la création de la République batave, vassale exploitée parfois un peu rudement par la grande sœur, sa voisine. Après avoir exposé à grands traits les relations commerciales des deux pays au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, l'auteur, dans les chapitres suivants, entre dans le détail du trafic international, très florissant, de 1787 à 1789, alors que la Hollande nous fournit des céréales, des fromages, des eaux-de-vie, des épices, des laines et du tabac et que la France y exporte du vin, du café, du sucre, mais relativement peu d'objets manufacturés. A ce moment, la balance du commerce est toute en notre faveur; mais en l'an V la

1. P. 195 et *passim.*, lire *Moellendorf* pour *Mollendorf*. — P. 201, lire *Mack* et *Trautmansdorf*. — P. 215, lire *Pirmasens* pour *Pirmassens*. — P. 411, lire *Hunsrück* pour *Hunsdruck*. — P. 397, il n'est pas exact de dire que « la France a effacé la Belgique de la liste des nations ». Elle n'était pas alors une « nation », mais une « province de l'empire des Habsbourgs »; elle n'est devenue une « nation » qu'en 1830. — P. 419, on lit que Lazare Carnot fut « le digne émule des Carrier, des Lebon, des Robespierre ». Un jugement pareil suffit à faire apprécier l'impartialité de l'écrivain.

2. *Recherches sur les relations économiques entre la France et la Hollande pendant la Révolution française (1785-1795)*, par J.-B. Mauger. Paris, Honoré Champion, 1923, gr. in-8°, XIII-170 p., avec illustrations.

3. On apprend (p. XII), non sans stupéfaction, que les archives consulaires de Paris sont « fermées à partir de 1793 », alors qu'à cause de leur âge elles devraient être ouvertes aux travailleurs sérieux.

Digitized by Google

situation change et c'est en faveur de la République batave qu'elle penche décidément; celle-ci importe toujours en France ses poissons, ses fromages, son sucre et son café, ses matières premières (cotons, laines, bois), ses produits chimiques. La France paie ces fournitures considérables avec des blés, des charbons belges, des textiles, etc. L'établissement du Blocus continental opère un nouveau changement, fatal au commerce, qui languit et disparaît. « En 1813 », dit l'auteur, « tout est à recommencer » (p. 152). Le travail de M. Mauger n'est pas précisément d'une lecture facile; mais il est bourré de faits et de chiffres et accompagné, en appendices, de tableaux sur le commerce franco-hollandais de 1787 à l'an XI, sur le cours du change entre Amsterdam et Paris (1789-1796), etc. Un index des noms cités termine le volume.

C'est également dans la rubrique des études économiques qu'on peut placer la biographie de *Gabriel Malès*, dont nous a gratifiés M. Duchêne[1]. Puisque M. Madelin lui-même, qui en a écrit la préface, avoue que ce nom ne lui rappelait encore récemment qu'une scène de pugilat au Conseil des Cinq-Cents, je puis bien confesser que le personnage choisi pour l'objet de la volumineuse monographie de l'auteur m'était inconnu. J'ajouterai qu'après en avoir achevé la lecture j'hésite à croire que Malès méritât une biographie aussi complète. Né à Brive en 1755, envoyé par ses concitoyens aux États-Généraux, il n'y a joué en somme qu'un rôle assez insignifiant; retourné au pays, il fut procureur général syndic à Tulle, puis déclaré suspect pendant la Terreur, puis élu par la Corrèze au Conseil des Cinq-Cents en octobre 1795. Au milieu du conflit des partis, il se confina prudemment dans l'étude des questions financières et, dans plusieurs discours et rapports, il proposa des mesures destinées à retarder la catastrophe financière de la République. Il se trouva du côté des vainqueurs au 18 fructidor, et en ventôse de l'an VI on le voit à la présidence des Cinq-Cents. Personnellement intègre d'ailleurs, il ne fit rien pour précipiter les événements du 18 brumaire, mais évita de rien faire aussi qui pût » retarder ce qu'un enchainement fatal rendait inévitable » (p. 192). Le premier Consul lui réserva une place au tribunat, où il ne fit guère d'opposition aux visées impériales, et quand le tribunat fut supprimé, en août 1807, Napoléon l'appela à un siège de la Cour des comptes; il s'y maintint imperturbablement sous Louis XVIII, aux Cents-Jours, sous Charles X et Louis-Philippe, jusqu'à sa mise à

1. Albert Duchêne, *Gabriel Malès et la reconstitution financière de la France après 1789*. Préface de M. Louis Madelin. Paris, Plon-Nourrit, s. d. (1923), gr. in-8°, IV-319 p.

Digitized by Google

la retraite en février 1836; Malès est mort bientôt après dans sa propriété du Chauzanet, en avril 1837. M. Duchêne nous le représente comme un grand restaurateur des finances de la République et a consacré de nombreuses pages à vanter ses mérites en cette matière spéciale; je ne me sens pas la compétence nécessaire pour les juger, mais, après lecture de sa biographie, je crois pouvoir juger l'homme. Quand j'entends le président des Cinq-Cents s'écrier en 1797, dans un discours pompeux : « O Jean-Jacques, honneur de notre France et de notre siècle! » et que je vois le conseiller à la Cour des comptes, trente ans plus tard, se déclarer prêt à brûler les livres du philosophe genevois pour que son poison ne tue pas l'âme de ses enfants, j'ai quelques doutes sur la fermeté de ses opinions, et quand je lis les prudentes exhortations adressées à son aîné pour avancer plus vite dans sa carrière, je suis obligé d'y voir plus de souplesse que de dignité[1].

Le livre de M. Jacques Hérissay nous introduit dans le *Monde du théâtre pendant la Révolution*[2]. Disons tout de suite que c'est surtout des théâtres parisiens qu'il s'agit et que ce volume n'est pas exclusivement composé sur des documents inédits, comme on pourrait le croire d'après le titre, car le sujet a été traité plus d'une fois déjà depuis que M. Welschinger publia son *Théâtre de la Révolution*, il y a une quarantaine d'années. Si l'auteur cite quelquefois les archives du ministère de la Guerre, les Archives nationales et, plus fréquemment, les journaux du temps, on voit aussi beaucoup de renvois à Mercier, Welschinger, Aulard, Lanson, etc. Mais le grand public lira certainement avec plaisir les causeries spirituelles consacrées par M. Hérissay à ce monde si mêlé des théâtres, qui nous montre les cabotins de l'époque révolutionnaire aussi encombrants que certains d'aujourd'hui. Son travail, qui semble avoir été terminé depuis quelques années déjà — il porte à la dernière page les dates 1908-1914 — est divisé en trois livres; le premier nous raconte les débuts de la Révolution, la lutte pour la liberté des théâtres et la conquête de cette liberté (1789-1792). Dans le second livre, c'est le théâtre pendant la Terreur, où les auteurs comme les acteurs reperdent cette indépendance à peine arrachée à l'ancien régime. Le troisième livre nous parle des théâtres parisiens pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire, des pièces

1. P. 236, lire *Mignet* pour *Mégnet*. — P. 297, lire rue de *Tournon* pour rue de *Toumon*.

2. Jacques Hérissay, *le Monde des théâtres pendant la Révolution, 1789-1800*, d'après des documents inédits. Paris, Perrin et Cie, 1922, in-8°, 444 p., illustrations.

Digitized by Google

qui s'y produisirent, des acteurs et des actrices qui s'y firent applaudir par le public. Peut-être l'auteur a-t-il un peu exagéré en affirmant que, dans son ouvrage, « c'est en définitive l'âme de la France que nous avons senti palpiter » (p. 444), car nous y avons vu surtout la tourbe parisienne, les amateurs et les amuseurs d'une capitale toujours avide de distractions nouvelles, mais nous avons certainement passé une heure récréative dans cette société quelque peu mêlée[1].

C'est quelques années plus tard seulement que Henri REDHAND, après son tour de France, terminait (en 1802) ses souvenirs, qui viennent d'être traduits par M. G. LEROLLE[2]. Henri Redhand (qui écrivait sous le pseudonyme de *Yorke*), né aux Indes en 1772, avait été un admirateur passionné de la Révolution à ses débuts; il en avait suivi la marche à Paris même[3]. Mais, devenu conservateur, il voulut raviver ses impressions de jeunesse et, comme tant de ses compatriotes, il visita la capitale en avril 1802. Son récit est écrit d'un ton plutôt bienveillant, mais on y trouvera peu de renseignements politiques. S'il évoque, çà et là, le souvenir de ses amis de la Convention, c'est surtout au Paris du premier Consul que se rapportent ses lettres. Il décrit les Tuileries, les musées, les théâtres; il voit Bonaparte à la revue du Carrousel, Thomas Payne et Mme Tallien. Il émet parfois des jugements imprévus; ainsi Toussaint Louverture lui paraît supérieur à Kosciusko (p. 370). On trouvera de l'humour dans ses descriptions, ses critiques sur les hommes et les choses ne sont jamais méchantes et l'on peut relever certains détails assez curieux pour l'histoire des mœurs et de la vie économique. L'auteur est mort en 1813, âgé de quarante et un ans seulement.

Il me reste à mentionner, en terminant, quelques ouvrages relatifs à l'histoire religieuse de notre pays, ouvrages qui appartiennent moins à l'époque révolutionnaire qu'à la période consulaire et qui se trouveront donc à leur place à la fin de notre bulletin. M. André MATER, qui s'est occupé de longue date de questions ecclésiastiques[4], a entrepris de raconter, d'après certains documents provenant des archives du Vatican et de celles des Affaires étrangères, les rapports

1. P. 22, lire Léonard *Bourdon* pour *Bourbon*. — P. 228, *Dilser* n'est-il pas une faute d'impression?

2. Henri Redhand-Yorke, *Paris et la France sous le Consulat : les hommes, les institutions, les mœurs*, trad. de l'anglais par G. Lerolle, préface de Théodore de Wizewa. Paris, Perrin et Cie, 1921, in-8°, XIX-376 p., illustré.

3. Revenu en Angleterre, il fut même condamné à deux ans de prison, comme agitateur politique, ce qui calma ses effervescences révolutionnaires.

4. *L'Église catholique* (1906). — *La Politique religieuse de la République française* (1909). — *Le Régime des cultes* (1909).

Digitized by Google

politiques de la première République, celle de la Convention, du Directoire et du Consulat, avec le Saint-Siège, après la rupture plus ou moins complète de 1792[1]. Il se défend d'ailleurs de toute intention de faire, même indirectement, application des faits et gestes d'alors à des tractations présentes (p. 5). Ces tentatives pour renouer des liens presque brisés ne prennent guère d'apparence sérieuse qu'après la campagne de Bonaparte en Italie et l'envoi de Cacault, diplomate d'occasion, mais habile et persévérant, à Rome (1796). Dès après la paix de Tolentino (19 février 1797), l'état de santé de Pie VI préoccupait les politiciens au sujet du prochain conclave. Quand le pape dut fuir Rome proclamée République (février 1798), il eut à cœur de préparer dans son exil, par la Constitution du 13 novembre 1798, la réunion libre des cardinaux appelés à lui donner un successeur. Quand il eut fermé les yeux, prisonnier des Français à Valence, le 28 août 1799, le conclave put se réunir en effet à Venise le 30 novembre, et les trente-cinq cardinaux présents finirent, après maintes intrigues autrichiennes et autres, que l'auteur nous détaille, par élire le cardinal Chiaramonti, sous le nom de Pie VII (15 mars 1800). D'après M. Mater, la France révolutionnaire n'a cessé de chercher à s'entendre avec Rome; le Saint-Siège, de son côté, a désavoué, sinon la condamnation théorique de la Constitution civile du clergé, du moins les directions politiques qu'il avait voulu donner au clergé français (p. 131). Entente passagère et toujours instable, car, si elle valut à Bonaparte d'être couronné empereur à Notre-Dame, elle ne préserva pas Pie VII d'être, quelques années plus tard, le captif de Fontainebleau. L'auteur conclut, avec un scepticisme marqué, que « bien fort (serait celui) qui verrait clairement ou quoi prévoir et désirer à présent ou de quoi s'inspirer dans le passé » (p. 132).

Ce n'est pas dans cet esprit de doute que M. Pierre DE LA GORCE vient d'achever son *Histoire religieuse de la Révolution française*, dont nous avons parlé déjà à plusieurs reprises[2]. Le cinquième et dernier volume de ce grand ouvrage, auquel le public a fait dès le début un accueil très favorable, est consacré tout entier aux préparatifs, à la discussion, à la conclusion du Concordat. Les huit livres qu'il comprend nous en racontent la genèse depuis le 18 brumaire jusqu'au 18 avril 1802. On nous a donné sur ce sujet

1. André Mater, *la République au Conclave et l'alliance avec Rome en régime de séparation. Le Conclave de Venise, 1794-1799-1800.* Paris, Presses universitaires de France, 1923, in-8°, 137 p.

2. Pierre de La Gorce, de l'Académie française, *Histoire religieuse de la Révolution française*, t. V. Paris, Plon-Nourrit, 1923, 4e éd., gr. in-8°, 415 p.

Digitized by Google

tant d'ouvrages de valeur, on a compulsé tant de documents d'archives, mis au jour tant de volumineux dossiers de pièces justificatives sur chaque épisode et péripétie de ces négociations âpres et tortueuses où cardinaux, évêques, diplomates et jurisconsultes s'efforcèrent d'obtenir, chacun pour son client, l'Église ou l'État, quelque lambeau supplémentaire de pouvoir absolu, qu'il était bien difficile d'y apporter rien d'absolument nouveau. Mais M. de La Gorce a résumé d'une manière très lucide, et en même temps très dramatique, dans ces 400 pages, les interminables entrevues, avec les demi-ruptures et les reprises de négociations, au cours desquelles Consalvi, Spina, Bernier, Caprara, Talleyrand, Portalis, Bonaparte lui-même, les amis et les adversaires de la nouvelle politique font assaut de finesse et emploient tour à tour les flatteries et les menaces à peine déguisées. Pendant ce temps, l'opinion publique — du moins les masses — ignorant ces luttes dans les coulisses diplomatiques, mais assoiffée de repos, réclame de plus en plus hautement la paix religieuse, et le clergé français, « avec une habileté fort opportune, déploie en toute circonstance un ardent patriotisme » (p. 183) pour gagner le bon vouloir des pouvoirs politiques. L'auteur ne se laisse pas prendre cependant à l'admiration naïve de ceux pour lesquels, selon la parole de Cacault, le Concordat est « l'œuvre d'un héros et d'un saint » (p. 231). M. de La Gorce n'hésite pas à déclarer qu'il n'y a chez Bonaparte « nulle foi chrétienne » ; c'est un « dessein tout politique qui l'a guidé ; il n'ignore pas que la religion est le plus admirable instrument de paix sociale et, si on sait la tenir dans sa main, le plus efficace moyen de gouvernement » (p. 395). Il nous fait voir, dans un dernier tableau, Bonaparte, debout dans le chœur de Notre-Dame, « mesurant strictement ses hommages, en homme qui, en traitant avec Dieu, veut rester le premier » ; Caprara, le « vieillard désabusé » ; Boisgelin, le « prélat politique qui a attendu le malheur pour se sanctifier tout à fait. Sur toutes ces têtes, jeunes ou vieilles, le grand souffle chrétien n'a pas passé » (p. 404). Sans doute, dans sa péroraison, l'auteur, emporté par un élan mystique, groupant tous les persécutés et les martyrs de la cause sainte, prêtres et religieux, ces « Vendéens, souvent médiocres ou égarés dans la politique, mais sublimes comme soldats de Dieu », réussit à transfigurer l'acte qui clôt pour un temps la lutte religieuse. Pour l'historien resté de sang-froid, le Concordat n'en est pas moins une œuvre essentiellement politique, dont les moindres détails ont été calculés et visent des réalités très tangibles. Exploitant la lassitude générale, le maître nouveau a cru y trouver une base solide pour son autorité ; dix ans ne s'étaient point passés que déjà le conflit

Digitized by Google

entre les deux pouvoirs de l'État et de l'Église reprenait avec un acharnement nouveau[1].

M. Georges Goyau nous a donné une nouvelle édition de son étude sur la *Pensée religieuse de Joseph de Maistre*, d'après des documents inédits[2]. Si le jugement connu d'Edmond Scherer sur cette individualité si peu sympathique — « il n'y a rien de sain, de calme, d'édifiant dans sa dévotion » — est toujours vrai, l'éminent critique a peut-être été moins bien inspiré en ajoutant qu'il « n'y a rien de personnel, d'intérieur dans ses convictions », que tout ce qu'il pense est plaqué sur l'autorité de l'Église, pensé par ordre, formulé par ordre dans une rhétorique plus ou moins impressionnante. M. Goyau a voulu reviser cette façon de voir, qu'il juge erronée; il a pu puiser aux archives de famille du comte Rodolphe de Maistre, l'arrière-petit-fils de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, et y a trouvé des manuscrits inédits qui présentent en effet quelques côtés nouveaux de son développement religieux. Fervent catholique (bien que pendant une période de sa vie il ait été franc-maçon convaincu), Joseph de Maistre a eu la « foi vraie ». M. Goyau « l'a suivi jusqu'au pied de l'autel; il l'a vu s'agenouiller et communier » (p. VIII). Les nombreuses citations qu'il nous fournit ne laissent aucun doute, à mon avis, sur la sincérité de ses croyances et, à cet égard, le travail de M. Goyau est une étude psychologique des plus intéressantes. Je ne suis pas sûr pourtant que tout le talent de l'auteur parvienne à faire aimer son héros par tous ceux qui préfèrent la libre expansion de l'esprit humain, dans la sphère religieuse et politique, aux doctrines ultramontaines, à la réaction d'ancien régime dont Joseph de Maistre fut le type le plus représentatif et qui, pour ce motif, excite toujours encore l'admiration de ceux qui rêvent de ressusciter un passé aboli.

Rod. Reuss.

1. Nous avons déjà signalé les articles de M. de La Gorce sur le *Concordat de 1801* qui ont paru dans la *Revue des Deux Mondes*, septembre et octobre 1923.

2. Georges Goyau, *la Pensée religieuse de Joseph de Maistre, d'après des documents inédits*, 2e éd. Paris, Perrin, 1921, in-18, IX-221 p. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLIV, p. 202.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

P. Cruveilhier. **Les principaux résultats des nouvelles fouilles de Suse**. Paris, Geuthner, 1921. In-12, ix-154 pages. Prix : 7 fr. 50.

Depuis plus de vingt ans, la France poursuit en Perse un admirable effort ; elle s'est consacrée à l'exploration méthodique et complète de la gigantesque colline artificielle formée des décombres accumulés de la ville de Suse, capitale de l'ancien Élam, nom qu'on donnait au sud de la Perse dans la haute antiquité. Comme le pays d'Élam fut tantôt rival, tantôt sujet des Sumériens et des Babyloniens qui occupaient la Mésopotamie, nous retrouvons sur le tell de Suse nombre de monuments de la civilisation mésopotamienne qui y ont été élevés sous l'influence des Sumériens, ou apportés comme trophées de guerre par les Élamites à la suite d'une victoire. Une publication, les *Mémoires de la Délégation française en Perse*, donne le compte-rendu détaillé de ces fouilles et comprend déjà seize volumes, tant d'archéologie que d'épigraphie. En raison de leur prix et de leur nature même, ces volumes sont peu accessibles au public, même lettré, qui n'est pas spécialisé dans ces études. M. Cruveilhier, qui avait résumé les premiers travaux de la Délégation (t. I à IX) dans différents articles, expose aujourd'hui ce que nous ont apporté les fouilles de Suse, pendant les années qui ont précédé la guerre, dans le domaine de l'histoire, de la religion, du droit et de la philologie.

Nous savons ainsi qu'à la période la plus reculée à laquelle nous puissions remonter, les Élamites occupaient le tell de Suse, mais ils y étaient venus déjà en possession d'une culture raffinée ; ils connaissaient le métal et avaient dépassé l'époque de la pierre polie ; ils pratiquaient des rites funéraires, ce qui est un témoignage de croyances, et leur art était très développé, comme le prouve la céramique découverte dans leurs nécropoles.

Cette céramique, très fine et très régulière, bien qu'elle ait été faite à la main, le tour étant encore inconnu, est décorée de motifs quasi géométriques qui sont les aboutissants, par stylisation, d'une décoration naturaliste bien antérieure à cette époque. Le moment où cette civilisation florissait en Élam peut être placé aux environs de 3200 à 3300 avant notre ère. Les inscriptions ou monuments trouvés à Suse nous ont restitué les noms de monarques nouveaux et nous ont renseigné sur les hauts faits de certains d'entre ceux que nous connaissions auparavant. La traduction des textes découverts à Suse a été

Digitized by Google

effectuée par le P. Scheil; on lui doit la partie épigraphique des *Mémoires de la Délégation*, plus de huit volumes sur seize que comporte la collection étant son œuvre exclusive. C'est donc à lui que M. Cruveilhier emprunte les renseignements qu'il nous transmet, payant au premier traducteur de ces textes le juste tribut d'admiration qui lui est dû.

De ces documents résulte que le dieu national de l'Élam était In-Shushinak, dont le nom, qui signifie le Seigneur de Suse, provient de celui de la capitale, tout comme en Assyrie le dieu Assur et la ville qu'il protégeait portaient le même nom.

Nous connaissons ainsi quelques-unes des prières, d'ordre toujours très pratique, que lui adressaient les rois du pays. Les fidèles offraient au temple des animaux destinés aux sacrifices et nous avons conservé toute une série de reçus qui mentionnent les fêtes auxquelles ces dons étaient destinés et qu'on peut dater d'environ 2000 avant notre ère. La grande fonction des prêtres babyloniens ou élamites était de purifier le pécheur, en s'aidant pour cela des moyens divinatoires et des exorcismes; ils trouvent leur expression dans les tablettes d'incantations qui sont parvenues jusqu'à nous, incantations qui s'accompagnaient de sacrifices (tome XIV des *Mémoires* où se trouve un rituel de sacrifice traduit par M. L. Legrain). En outre, dans ces cérémonies, l'observation attentive des présages était de règle; or, tout était présage dans l'antiquité ainsi qu'il apparaît de tablettes (p. 72) dont la traduction est due au P. Scheil.

Les monuments figurés sont aussi une source précieuse d'informations; si nous ne possédons plus aucun temple élamite, tout ayant été impitoyablement saccagé lors des invasions, nous avons encore des statues de princes, plus ou moins complètes, vouées par ceux-ci à la divinité, afin de perpétuer de façon concrète l'hommage qu'ils lui rendent. On a découvert à Suse la représentation en bronze d'un lieu de culte élamite, très analogue à ce que l'on appelle un haut lieu dans le culte sémitique. Sur un plateau de bronze ont été figurés les autels, deux fidèles accomplissant les rites, la stèle, les bassins à eau lustrale et le bosquet sacré qui faisaient partie du lieu de culte archaïque. Ce curieux monument, qui mesure environ $0^{m}60$ sur $0^{m}40$, a été trouvé noyé dans l'épaisseur de la muraille, à même un bloc de plâtre dans lequel il était dissimulé.

Nos connaissances juridiques et économiques ont également bénéficié des fouilles de Suse. L'exploration a mis au jour plusieurs monuments appelés *kudurru*, qui sont des bornes-limites sur lesquelles les souverains, octroyant des territoires à ceux qu'ils voulaient récompenser, inscrivaient les dimensions de ces terrains, leur situation, les franchises et les servitudes qui s'y attachaient. Pour donner plus de force à ces actes, une malédiction solennelle s'adressait à quiconque enfreindrait les conditions du pacte, et toute une face de la borne était chargée des emblèmes des dieux qui devaient protéger la donation.

Digitized by Google

De bonne heure, les langues sumérienne, puis babylonienne, qui furent celles de la Chaldée, prévalurent à Suse et firent tomber dans l'oubli la langue nationale, non sémitique, qu'on appelait l'anzanite. M. Cruveilhier rappelle dans quelles conditions le P. Scheil, à qui nous devons la traduction des tablettes écrites en cette langue, en effectua le déchiffrement et comment il classa les signes de l'écriture dite proto-élamite, que l'on y trouve.

Tel est le contenu de ce petit volume, de lecture facile, qui résume clairement les résultats de la mission de Suse. En même temps qu'il intéressera ceux qui ne sont pas versés dans les disciplines orientales, il sera consulté avec fruit par les spécialistes, en raison des notes et des nombreuses références dont l'auteur a appuyé ses citations.

G. CONTENAU.

William MILLER. **Essays on the Latin Orient**. Londres, C. F. Clay and C°, Cambridge University Press, 1921. Gr. in-8°, VIII-582 pages, avec 7 planches et une carte. Prix : 40 sh.

Ce livre volumineux est un recueil d'articles publiés dans diverses revues historiques, mais accompagnés d'éclaircissements et de tables généalogiques. Si les États latins fondés en Grèce après la croisade de 1204 y tiennent la place la plus importante, beaucoup de questions qui n'ont d'autre lien que de concerner l'histoire de l'Orient, Anne Comnène, l'empire serbe, la Bosnie avant la conquête turque, le royaume latin de Jérusalem, les princes balkaniques en exil à Rome après 1453, y sont également étudiées.

Ces questions mises à part, on peut dire qu'on trouve dans cet ouvrage tous les éléments de l'histoire de la Grèce et des îles depuis la conquête romaine jusqu'au XIX^e^ siècle. Cette histoire n'est naturellement pas exposée d'une manière systématique et on ne peut que le regretter, l'auteur étant à même, grâce à l'étendue et à la sûreté de son érudition, d'écrire le livre dont il s'est contenté de rassembler les éléments.

Le premier chapitre, le moins original, nous montre ce qu'est devenue la Grèce sous la domination romaine et comment, à la suite des lois théodosiennes et de l'invasion des Goths, le vieux paganisme hellénique a cédé la place au christianisme. L'auteur qui, dans les chapitres suivants, se sert souvent des témoignages archéologiques, paraît avoir négligé les lumières qu'ils pourraient apporter à cette question : dès à présent, il est possible de dresser une carte des basiliques établies en Grèce aux IV^e^ et V^e^ siècles, souvent au milieu des sanctuaires païens, comme celles d'Olympie ou de Delphes (voy. les études de Laurent dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXIII, p. 206 et suiv.), et qui attestent l'intensité de la pénétration chrétienne.

Digitized by Google

M. Miller suit les destinées de la Grèce pendant la période byzantine et montre comment Constantinople est devenue le centre vivant de l'hellénisme, tandis que l'antique Hellade n'est plus qu'une province éloignée. Les invasions slaves sont traitées un peu sommairement et l'auteur ne semble pas avoir fait état des excellents travaux de Vasiliev : *les Slaves en Grèce* (*Vizantijskii Vremennik*, 1898). En revanche, on trouvera dans son étude la plupart des renseignements très maigres que nous possédons sur l'état de la Grèce, et en particulier d'Athènes, du VI^e^ au XIII^e^ siècle. On avait cru jusqu'ici que la célèbre inscription runique du lion de pierre de l'Arsenal de Venise (provenant du Pirée) faisait allusion au voyage de Basile II à Athènes. M. Miller montre que cette inscription, au nom du chef varange Harald Hardrada, se rapporte à la répression du soulèvement d'Athènes qui avait laissé les Bulgares révoltés occuper le Pirée en 1040. Des renseignements intéressants sont donnés sur l'état économique, qui paraît avoir été assez florissant aux XI^e^ et XII^e^ siècles (manufacture de soieries de Thèbes; commerce de Venise avec neuf ports énumérés dans le chrysobulle d'Alexis Comnène en 1082).

La troisième partie, la plus importante, retrace les épisodes de la conquête et de la colonisation occidentales en Grèce et dans les îles après 1204. On lira avec agrément les pages, assez brèves, consacrées à la principauté française de Morée et à la société féodale en Grèce. — P. 75. La comparaison entre la cour d'Othon de La Roche et celle du roi Georges I^er^ de Grèce paraît un peu risquée. — P. 77. Le mot attribué à Voltaire : « Les Grecs ont préféré le turban des Turcs au chapeau de cardinal », a été en réalité prononcé, au témoignage de l'historien Ducas, par le grand-duc Lucas Notaras en 1453, ce qui lui donne une bien plus grande portée.

Mais les chapitres les plus neufs ont trait surtout à la colonisation italienne en Grèce : ducs florentins d'Athènes, ducs vénitiens, puis lombards de Naxos, administration vénitienne en Crète et dans les les Ioniennes, principauté génoise des Zaccaria à Chios (1275-1329), des Gattilusi à Lesbos (1355-1566), compagnie génoise à charte de l'île de Chios (1346-1566).

Les établissements génois en particulier sont étudiés en grand détail. L'auteur ne s'est pas contenté d'exposer les circonstances romanesques qui font de simples bourgeois de Gênes des princes souverains, il a rassemblé les faits précis qui nous renseignent sur le caractère de leur colonisation, sur leurs rapports avec les indigènes et leur tolérance religieuse, sur leur exploitation intelligente des ressources précieuses, comme l'arbre à mastic de Chios ou l'alun de Phocée, employé pour la teinture des étoffes. Un des épisodes les plus curieux est celui de l'établissement des Génois à Chios en 1346. Après avoir dispersé un rassemblement de nobles génois exilés, qui s'étaient réfugiés à Roquebrune, entre Monaco et Menton, et dont plusieurs s'enrôlèrent dans l'armée de Philippe VI et vinrent se faire tuer à

Digitized by Google

Crécy, une flotte génoise, équipée par souscription publique, fit voile pour l'Orient et occupa Chios presque sans coup férir. La république de Gênes accepta la conquête, mais les conquérants exigèrent d'elle une charte qui les constituait en compagnie privilégiée, avec le droit de consultation pour la nomination du « podestà » et du châtelain, celui de lever les impôts sur les indigènes à son bénéfice et enfin celui d'exercer le monopole du commerce et de l'exploitation du mastic. Comme M. Miller l'a montré, cette association est bien le prototype des compagnies à charte de la colonisation moderne et elle a pu se perpétuer jusqu'en 1566.

Enfin l'auteur suit l'histoire de la Grèce sous la domination turque de 1460 à 1684 et pendant la restauration vénitienne de 1684 à 1718. Malgré le caractère un peu fragmentaire des différents chapitres, il y a donc dans ce livre une véritable unité, due moins à la composition qu'au sujet envisagé sous plusieurs aspects. Non seulement il rendra de grands services, mais il sera lu avec charme par tous ceux qui aiment à étudier l'Orient latin.

Louis BRÉHIER.

Nicolas IORGA et Georges BALS. **L'art roumain.** Paris, É. de Boccard, 1922. 1 vol. gr. in-8°, 411 pages. Prix : 125 fr.

L'art byzantin a été l'objet de nombreuses et savantes recherches; cependant, le développement de cet art dans les provinces danubiennes, où il a fleuri durant plusieurs siècles en subissant des influences diverses, n'avait fourni matière, jusqu'ici, qu'à des études superficielles. La Serbie avait été récemment plus favorisée puisque M. G. Millet a publié, en 1919, un livre remarquable sur l'*Art serbe*[1]. Le beau volume que MM. N. Iorga et Bals viennent de consacrer à l'*Art roumain* comble donc une importante lacune dans nos connaissances sur l'évolution de l'art byzantin dans l'Europe orientale.

M. Iorga, qui est le grand maître de l'histoire roumaine, a réuni, en ce qui concerne l'art, une documentation d'une extraordinaire abondance. Il laisse de côté l'art scythe ou thrace et l'art romain de Dacie en considérant que l'histoire de l'art d'une nation ne peut exister qu'à partir du moment où cette nation est constituée. Voici comment il divise la table des matières : 1° *époque de formation* (églises valaques du XIV^e^ et du XV^e^ siècle — la Moldavie avant la création de l'art roumain sous Étienne le Grand — art valaque au commencement du XVI^e^ siècle); 2° *Formes définitives de l'Art moldave* (l'art moldave sous Étienne le Grand, 1457-1504); 3° *l'Art roumain unitaire* (Valachie — Moldavie — l'imprimerie roumaine — l'époque des Cantacu-

1. Voir *Revue historique*, t. CXXXIX, p. 93, et t. CXLI, p. 276.

Digitized by Google

zènes en Valachie); 4° *Art valaque sous Brâncoveanu* et *l'Art du XVIII*e *siècle*. Enfin, dans un épilogue sont rassemblées les influences occidentales au XIXe siècle. M. Bals, membre de la Commission des monuments historiques, a joint à cette histoire de l'art une étude précise et claire sur *l'Architecture religieuse en Moldavie* (les églises, les monastères, les arts annexes).

Les auteurs ont laissé délibérément de côté l'art populaire roumain si riche, si varié, mais qui réclame à lui seul une étude particulière. Ils n'ont pas cherché à introduire les divisions chronologiques de l'histoire de l'art d'Occident qui ne correspondraient à aucune réalité. Au point vue du titre même de l'ouvrage, *l'Art roumain*, il est nécessaire d'apporter quelques précisions. Actuellement, le royaume de Roumanie comprend la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie, la Bucovine, la Transylvanie et une partie du Banat; or il s'agit seulement, dans l'ouvrage, de l'ancien royaume, c'est-à-dire de la Valachie et de la Moldavie, à laquelle s'ajoute la Bucovine. Même à l'intérieur de l'ancien royaume, la séparation politique millénaire entre la Moldavie et la Valachie se réflète dans le domaine de l'art : il n'y a pas, à proprement parler, pendant longtemps, un art roumain, mais un art moldave et un art valaque; malgré des éléments communs, les différences sont plus considérables que les ressemblances, et si en Moldavie se forme, dès le XVe siècle, un art en quelque sorte national, les églises de Valachie sont, durant trois siècles, d'un style qui les apparente très intimement à d'autres églises de la péninsule balkanique, où l'influence byzantine a été prépondérante.

L'État valaque s'est formé aux environs de 1300, possédant à Argès sa capitale, qui fut transportée, ensuite, à Câmpulung, puis à Târgoviste. Les églises qui furent élevées n'étaient pas, comme en Occident, l'œuvre de la communauté; les princes du pays devenaient bâtisseurs pour laisser un souvenir de leur piété et de la prospérité de leur règne. Ces contrées étaient d'ailleurs trop souvent troublées par des luttes continuelles pour qu'on pût y entreprendre une œuvre de longue haleine. L'église princière d'Argès, construite vers le milieu du XIVe siècle[1], est le plus ancien monument d'architecture religieuse conservé en Valachie. Elle appartient au type des églises « cruciformes complexes à coupole » : par son mode de construction et par la disposition des matériaux employés elle s'apparente à des monuments qu'on ne rencontre qu'à Constantinople, au mont Athos, à Salonique et en Serbie. Les rapports constants de la Valachie avec cette dernière région expliquent tout naturellement l'influence des modes de construction serbes. La célèbre église épiscopale d'Argès, fon-

1. La Commission des monuments historiques de Roumanie vient précisément de consacrer son Bulletin pour l'année 1923 à une splendide monographie intitulée : *Curtea Domneasca din Arges* (Bucarest, gr. in-8°, 286 p., avec un grand nombre de belles illustrations). Nous y reviendrons prochainement.

Digitized by Google

dée au début du XVI^e siècle par le prince Neagoie, rappelle aussi dans ses traits essentiels les églises serbes, mais toute son ornementation est originale. L'église métropolitaine de Târgoviste (1518), rebâtie récemment par Lecomte du Noüy, représentait les mêmes inspirations. L'architecture valaque eut une physionomie très vite fixée et durable, puisque les princes se contentent de reproduire les plans des édifices antérieurs jusqu'en plein XVII^e siècle (par exemple Constantin Brâncoveanu à Hurezi). Dans tous ces édifices, les constructions destinées à contre-buter la poussée sont, à la manière byzantine, dissimulées dans l'intérieur des murs, ce qui est un des caractères qui distinguent nettement l'église valaque de l'église moldave.

La principauté de Moldavie a été constituée, vers 1360, par Bogdan, qui venait des régions du Maramourech de Transylvanie. Les premières églises furent des églises en bois, comme il en existe encore en Transylvanie; cependant, on se servit également de la pierre : l'église de Saint-Jean, à Siret, qui, sans doute, date de la fin du XIV^e siècle, peut passer pour le prototype des églises moldaves. Les architectes qui doivent couvrir les édifices sous un ciel froid et neigeux emploieront des toitures très différentes de celles des églises de pays méditerranéens. Mais si des influences diverses vont agir, le plan général des édifices demeurera byzantin. La Moldavie, en effet, par l'intermédiaire de Halicz en Bucovine, devenue métropole en 1371, est sous la dépendance du patriarche de Constantinople, et des disciples du moine serbe Nicodème se sont établis, dès 1390, en Moldavie où ils ont fondé le couvent de Neamtz. D'ailleurs, le culte orthodoxe a des exigences qui s'imposent aux architectes. A l'époque d'Étienne le Grand (1457-1504), où se trouve élaboré un véritable style national, les églises sont divisées en trois parties : 1° l'*autel* est séparé du naos par l'iconostase (*catapiteazma*); 2° le *naos*, espace rectangulaire, est couvert d'une voûte sphérique par l'intermédiaire de quatre pendentifs, suivant un mode de construction tout à fait original; sur les côtés nord et sud deux absides latérales complètent le plan tréflé; 3° le *proanos*, rectangulaire, recouvert d'une calotte sphérique, est séparé du naos par une paroi dans laquelle est percée une porte. Le pronaos est souvent plus large que le naos, car cette disposition est d'origine monastique : les moines priaient dans le naos et les fidèles, plus nombreux, se tenaient dans le pronaos. Au cours des ans on a, quelquefois, ajouté un deuxième pronaos (*privdor*) pour agrandir l'église. Les éléments gothiques, apportés de Hongrie et de Pologne, ont une telle importance qu'on a pu dire que le plan des églises moldaves est « un plan byzantin exécuté d'après des méthodes et par des mains gothiques ». Mais on ne saurait négliger d'autres influences venues d'Arménie, de Perse, du Caucase. Au XVII^e siècle, les rapports constants avec la Russie accentuent encore davantage la physionomie tout orientale de la décoration (église des Trois-Hiérarques, à Iassy).

Digitized by Google

La peinture joue un rôle très important dans l'art religieux roumain. L'intérieur des églises est un véritable émerveillement pour les yeux. Les fresques se succèdent en un déroulement de couleurs, patinées par le temps, qui ont le charme doucement nuancé d'un riche tapis oriental. Il est malheureusement arrivé trop souvent que ces peintures ont été recouvertes par des badigeonnages postérieurs. En Valachie, dès le XIVe siècle, des peintres peignaient des fresques qui ont une parenté certaine avec les mosaïques de Kahrié-Djami à Constantinople. Au XVIIe siècle, les artistes sont remarquablement maîtres de leur technique, comme on peut s'en rendre compte par les portraits de Brâncoveanu et de sa famille, par les figures des saints (grande église et chapelle), par les peintures du narthex dans l'église d'Hurezi. La Moldavie et la Bucovine sont d'une prodigieuse richesse en fresques qui se développent non seulement à l'intérieur, mais encore, dès le XVIe siècle, sur les parois extérieures, se détachant magnifiquement sur fond bleu ou vert.

L'*Hermeneia*, le manuel des peintres grecs, a été utilisé. Il en existe même des traductions en roumain. Les artistes étaient non seulement des Grecs ou des Slaves, mais aussi des Roumains qui avaient leurs élèves et leurs apprentis. Les rapports entre l'art des provinces roumaines et l'art florissant sur la montagne sacrée de l'Athos sont indéniables, mais il est probablement faux de voir dans l'art roumain une simple branche de l'art athonique. Le savant byzantinologue Strygowski écrit : « Celui qu'une longue expérience a habitué à saisir d'un coup d'œil les rapports généraux sera obligé d'admettre que ce n'est pas tant l'Athos qui a influencé la Moldavie que la haute culture des monastères bucoviniens qui a eu sa répercussion sur la montagne sainte. »

MM. Iorga et Bals ont poussé leurs investigations sur le domaine des arts annexes. Leur documentation montre la splendide fécondité des artistes roumains en ce qui concerne les icones, l'orfèvrerie, les évangéliaires, les reliures, les enluminures, l'imprimerie, le mobilier, etc. Si l'on ajoute que ce luxueux volume est enrichi d'un nombre considérable d'illustrations, dont plusieurs magnifiques hors-textes, on se rendra compte qu'il permet de se faire une idée précise d'un art jusqu'ici trop méconnu.

Septime GORCEIX.

Carles RAHOLA. **La dominació napoleònica a Girona.** Barcelona, 1922, « Publicacions de la *Revista* ». In-8°, 143 pages. Prix : 5 pesetas.

Ayant déjà dit, dans deux articles bibliographiques (*Revue des Études napoléoniennes*[1] et *Revue historique de la Révolution*

1. N° de mai-juin 1922, p. 247-251.

Digitized by Google

française[1]), ce que vaut la monographie de Carles Rahola, je voudrais simplement consigner ici quelques réflexions d'ordre historique général sur une période très spéciale de l'expansion napoléonienne en Espagne.

Si les Espagnols et les Français possèdent une assez riche série d'ouvrages relatifs aux guerres de Napoléon dans la Péninsule, en revanche la pénurie est frappante d'œuvres ayant trait à la période de paix sous le régime de l'Empereur; nous ignorons à peu près complètement la façon dont celui-ci fit administrer l'Espagne. Sans doute, pour les historiens officiels transpyrénaïques, ces années n'existent-elles que nominalement, n'étant que des « llamados años », selon la célèbre formule fernandiste. A titre seulement de réaction contre cette déplorable méthode, le livre de Carles Rahola devait être recommandé dans la *Revue historique*.

L'historien philosophique des choses de Catalogne ne peut ne pas être frappé du caractère réactionnaire, plus particulièrement frappant en cette province, de la prétendue *Guerra de Independencia*. En effet, l'un des plus puissants facteurs de résistance aux troupes impériales y fut précisément celui qui, en 1640, avait surtout contribué à ce que la Catalogne s'offrît à la France pour s'émanciper du joug d'Olivarès. Nous avons nommé le fanatisme religieux. Les témoignages de l'époque signalent que ce furent les sacrilèges commis par les mercenaires de Philippe IV qui déterminèrent le soulèvement, dont le point de départ est ce *Corpus de Sangre*, sur lequel les recherches de modernes historiens catalans, en particulier A. Rovira i Virgili, ont fait une pleine lumière. D'autre part, si, en 1714, la Catalogne s'avéra si ardemment fidèle à la maison d'Autriche contre la dynastie bourbonienne, n'était-ce point par affection aux formes politiques désuètes des Habsbourgs et par haine de ces principes novateurs régaliens, considérés comme hérétiques et qu'incarnait Philippe V? Quoi qu'il en soit de ces précédents, il est indubitable que le soulèvement de 1808 contre l'empereur partait de l'horreur des maximes de la Révolution, attentatoires à l'union sacrée de l'Autel et du Trône et dont Napoléon s'était fait le héraut. Parler, à propos de cette lutte, de « guerre d'Indépendance » est donc un sophisme, puisque impliquant un concept d'affranchissement national inconciliable avec le système monarchique absolu tel qu'il fonctionnait, à l'époque, en Espagne. Décorer de l'épithète de « patriotes » les partisans enrôlés par le clergé et les aristocrates pour cette régression à l'ère du *Yo, el Rey*, est une autre absurdité, si par patrie la Révolution avait voulu désigner la volonté d'un pays conscient de son droit à se gouverner par lui-même et non plus par un mandataire abrité derrière le principe divin. On sait aussi bien que, lorsqu'en 1823 le duc d'Angoulême pénétra en Espagne avec les 100,000 fils de saint Louis, il fut accueilli par les cris fanatiques de *Muera la Nación!*

1. N° de janvier-mars 1923, p. 66-73.

Digitized by Google

En somme, on pourrait fort bien comparer le soulèvement de la Catalogne aux guerres de la Vendée et de la Bretagne, quelques lustres plus tôt. Ce fut une sorte de chouannerie où, dans l'un et l'autre cas, l'appui de l'étranger ne fut pas le moins du monde réputé antipatriotique, cet étranger — en l'espèce, les Anglais — fût-il plus hérétique encore que celui qu'il s'agissait de chasser. Et ce n'est pas, non plus, l'une des moindres ironies de l'histoire que de devoir constater qu'en 1823, on se servira de ces mêmes Français pour étouffer le principe satanique de la « volonté nationale », au nom duquel on les avait massacrés à dix ans en arrière! Que si l'on remontait plus avant dans les annales de la Catalogne, on verrait que déjà sous Jean II de Castille elle s'était alliée, en dépit de sa forte tradition gibeline, avec la France contre son roi légitime... Si, enfin, la révolte de 1808 est par essence religieuse et « loyaliste », n'en trouverons-nous pas un duplicata à l'époque moderne, en ce Madrid d'où était parti le mouvement du *Dos de Mayo*, quand, lors de la fameuse *Manifestación de las peinetas*, l'on protestera contre un autre *Rey Intruso*, Amédée de Savoie, parce que représentant la rupture du « droit divin », le triomphe, en quelque sorte, du principe de la Nation souveraine, maîtresse de ses destinées — en fait le seul et vrai principe d' « indépendance »?

Telles sont les réflexions qui se dégagent d'une lecture avertie des pages de Carles Rahola, d'ailleurs notable écrivain et président de l'*Ateneo* de Gérone, en même temps que sincère ami de la France républicaine. On ne peut oublier, non plus, que Napoléon ayant, le 8 février 1810, séparé la Catalogne du reste du royaume d'Espagne, que régissait son frère aîné Joseph, et l'ayant annexée à son empire, la continuation de la guerre en cette province représentait une façon de protestation contre le séparatisme d'avec le pouvoir central et Madrid! *Tempora mutantur;* aujourd'hui les autonomistes barcelonais croient avoir trouvé la vraie formule en préconisant une Catalogne État-tampon entre la France « démocratique » et la Castille « réactionnaire ». Mais le général Primo de Rivera s'est chargé, on le sait, de les mettre à la raison... du moins provisoirement.

M. Carles Rahola a parfaitement mis en valeur, dans cette sorte de tapisserie épique retournée qu'est son livre, le caractère d'adaptation aux conditions économiques et sociales du pays qu'eut la domination napoléonienne en Catalogne. Que l'on se soit servi du clergé comme il convenait, rien de plus naturel. Il n'est nullement surprenant d'avoir à constater la malléabilité de celui-ci et que l'évêque de Gérone, l'Espagnol Juan Agapito Ramírez de Arellano, se soit si complètement adapté. Dans une lettre pastorale, il condamne en bloc les « guerrilleros » des campagnes, déclarant leur conduite *détestable* et *plus propre de brutes que de créatures raisonnables*, louant la bonté, la générosité, la clémence de Macdonald, gouverneur de la place. Le jour anniversaire d'Austerlitz et du couronnement — le 2 décembre 1812 — le docteur Sambola, chanoine pénitencier, prê-

Digitized by Google

chant dans la vieille cathédrale gothique, y fait une apologie en règle de Napoléon, invitant les fidèles à « se soumettre aux lois du monarque et du héros, parce que son pouvoir découle du pouvoir divin, parce que sa force provient de Dieu, parce que ses décrets sont ceux de la Providence, qui veille sur la félicité et la gloire des peuples ». Que les choses se soient passées, d'ailleurs, de la même façon en Castille, c'est ce que nous avons démontré précédemment dans deux articles documentaires (*Revista de Archivos*, 1913, et *Revue plébiscitaire*, mai-juin 1922).

Dans l'un des deux articles susmentionnés, nous adressions à M. Rahola le reproche de ne pas avoir fait justice d'une vieille calomnie — popularisée par Pérez Galdós dans le récit de la première série de ses *Episodios Nacionales*, intitulé : *Gerona* — touchant la prétendue mise à mort, par les Français, du défenseur de Gérone, le général Alvarez de Castro. Ce nous est un plaisir de signaler que M. Rahola, sensible à cette suggestion, a rectifié dans un article du journal de Barcelone, *las Noticias*, traduit dans le journal de M. Horace Chauvet à Perpignan : *l'Indépendant des Pyrénées-Orientales*. Nous revenons sur cette intéressante question dans un article du *Bulletin de la Société d'études des professeurs de langues méridionales* (nos 47-48), pour y rectifier une grossière erreur historique de M. le comte de Damas dans le journal *l'Action française*. C'est justice aussi que nous ajoutions que l'excellent écrivain de Majorque, Gabriel Alomar, a publié dans la feuille des lundis littéraires d'*El Imparcial*, de Madrid, l'article que nous sollicitions de lui, article réimprimé en février 1923 dans *El Dia*, de Palma, et dont voici l'importante conclusion; elle est tout à l'honneur du grand esprit qui l'a signée :

« La page la plus singulière de ces journées, ce fut sans doute l'évacuation de la place par les troupes françaises. Il n'y eut, de la part de l'ennemi, ni déprédations ni violences. Justement, le général Lamarque dut garantir la sécurité des habitants contre les perfides intentions du criminel Boquica, capitaine de miquelets renégats, qui voulait sortir le dernier de la place, pour, profitant des moments de transition entre l'une et l'autre domination, la mettre à sac. Le général français et ses aides de camp accompagnèrent les Espagnols à leur entrée à Gérone et prirent congé d'eux en s'unissant aux acclamations du peuple. Ces dominateurs éphémères ne laissèrent jamais de regretter leur impopularité. Et ce même sentiment respire aussi dans les nobles lettres de Joseph Bonaparte. »

Camille PITOLLET.

Paul MATTER. **Cavour et l'unité italienne**. T. I : *Avant 1848*. Paris. Félix Alcan, 1922. In-8°, 264 pages. Prix : 20 fr.

L'admirable activité de M. Matter lui permet, tout en s'acquittant de ses devoirs professionnels les plus éminents et les plus lourds, de

Digitized by Google

mener à bien des tâches variées. L'historien de Bismarck a achevé de raconter, par le moyen d'une biographie, l'unité allemande. Le parallélisme relatif, si souvent constaté dans l'évolution germanique et italienne, a dû le conduire à étudier l'histoire de l'unité italienne, qu'il aborde, cette fois encore, par l'intermédiaire d'une biographie. A Cavour, en effet, M. Matter doit consacrer trois volumes, dont le premier expose les origines de la formation intellectuelle et morale du grand Italien.

A coup sûr, la voie était largement déblayée devant le nouvel historien de Cavour qui, à cause sans doute de la nature précise de ses conceptions politiques et sociales, du caractère opportuniste et réaliste de sa diplomatie, a été l'objet, en Italie même, de travaux appréciables : Cavour se prête moins que Mazzini ou Garibaldi à l'hagiographie qui, trop souvent, dépare les livres italiens. Mais M. Matter a su, en une synthèse vigoureuse, ramasser tous les éléments de détail que lui fournissaient ses devanciers, y ajouter les résultats de ses investigations personnelles dans les archives familiales de Cavour et dans les collections françaises, et son premier volume nous est un garant de l'ensemble de l'œuvre ; même lorsque la tâche de l'historien s'étendra et se compliquera, lorsqu'il lui faudra exposer, à propos de Cavour, les grands faits de la diplomatie européenne de 1848 à 1861, avec leurs dessous compliqués et ténébreux, nous sommes bien sûr, dès maintenant, que M. Matter arrivera à analyser, avec toute la clarté possible, les interactions du grand « statista » italien et des événements contemporains.

Ces interactions sont de faible intensité dans la période que couvre ce premier volume. Du moins, de 1810, année de sa naissance, jusqu'à 1848, où il s'impose, au premier plan, sur le théâtre politique, Cavour a enrichi sa nature d'expériences multiples.

L'expérience familiale, d'abord. M. Matter nous introduit heureusement dans ce milieu de grands Piémontais terriens qu'ont été les Benso di Cavour, un peu inquiets du tempérament peu malléable en même temps que des sottises variées de jeunesse du futur homme d'État.

L'expérience économique, ensuite. Lorsque, devant la réaction qui s'affirme en Savoie, en 1831, il quitte l'armée, Cavour se consacre à l'exploitation des domaines familiaux, surtout de celui de Leri, dans la riche plaine de Verceil, et l'on voit le jeune homme y appliquer les procédés techniques les plus modernes en matière d'irrigation, de cheptel, de cultures industrielles, de guano. Ses voyages le mettent en contact avec les personnes les plus propres, en Suisse, en France, en Angleterre, à enrichir son intelligence, déjà si alerte. Tandis qu'il coopère à la fondation de la Banque de Turin en 1847, et place des capitaux dans les chemins de fer, il s'essaie à préciser ses idées en matière économique dans diverses directions : ses articles de la *Bibliothèque universelle*, comme ses interventions à l' « Agraria » de Turin, le classent comme un « libériste » — comme disaient M. Prato et l'un de ses amis — tout à fait convaincu.

Digitized by Google

Expérience politique, enfin. Mais celle-ci se rattache aux deux autres, car il a pu constater chez les siens mêmes les effets annihilants ou dégradants de la réaction régnante; d'autre part, il a lié très nettement le problème de l'émancipation et des progrès économiques avec le problème de la libération et de l'unification nationales. Cavour était trop jeune, en 1821, pour comprendre le mouvement dirigé par Santa-Rosa; mais, dès 1824, comme page du prince Charles-Albert, il a été choqué des habitudes de cour, il a été vexé d'être habillé en « laquais »; en 1830, il a senti une grande joie à l'annonce de la révolution parisienne, et c'est pour y avoir applaudi qu'il a été forcé de démissionner. A l'ambassade de France à Turin, il a été en contact avec de grands libéraux français, Barante, Haussonville, ou italiens, Balbo, d'Azeglio; dans ses voyages, avec les libre-échangistes britanniques. Il a lu les œuvres de grands patriotes, Balbo, Gioberti. Il n'est pas étonnant qu'en 1848, au moment où le mouvement révolutionnaire va commencer, Cavour puisse estimer qu'il ait, avec d'autres, à le guider.

Nous laisserons de côté l'expérience sentimentale. Non que M. Matter ne s'en occupe point, car, bien au contraire, il nous raconte l'intrigue romanesque de Cavour avec la marquise Giustiniani. Mais, en réalité, ce fut une parenthèse vite fermée dans une vie prosaïquement remplie, et il faut bien avouer que les femmes ont joué un rôle très faible dans l'existence de Cavour. Il n'en était que plus libre pour s'affirmer, dans la plénitude de son intelligence et de sa volonté, en 1848.

M. Matter nous montre ce qu'a été Cavour dans les prodromes du mouvement : un journaliste, mais quel journaliste! Dans *Il Risorgimento*, qui apparaît aussitôt après les ordonnances libérales d'octobre 1847, presque en même temps que l'*Opinione* et la *Concordia*, Cavour va insérer des articles fortement pensés, fortement documentés, qui le classent parmi les hommes susceptibles d'être consultés par le roi. De fait, lorsque Charles-Albert s'est décidé à doter son pays d'une constitution, Cavour est nommé membre de la commission chargée de préparer la loi électorale de mars 1848. C'est peu de jours après que, Balbo quittant *Il Risorgimento*, Cavour en prend la direction.

Directeur de la *Résurrection*, n'est-ce pas toute la carrière de Cavour? Cette carrière, nous attendons avec impatience que M. Matter nous en retrace le détail, avec la même conscience et la même vie[1].

Georges BOURGIN.

Les Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale..., sous la direction de Paul MASSON. Deuxième partie : *Le bilan du XIX^e^ siècle*. T. IX : *Le mouvement économique : le Commerce*. Paris, Éd. Champion; Marseille, Archives départemen-

1. De cette suite du travail de M. Matter, nous offrirons à nos lecteurs un chapitre dans le prochain numéro de la *Revue historique*.

Digitized by Google

tales, 1922. In-8°, XIII-944 pages, 51 plans, cartes et graphiques, 3 cartes hors texte (une en couleurs), 12 planches. — ID., t. X : *Le mouvement social*. Ibid., 1922. In-8°, XV-825 pages.

Ce n'est pas sans un sentiment d'admiration et de gratitude que l'on ouvre ces deux énormes volumes[1] : de gratitude pour le Conseil général des Bouches-du-Rhône qui, avec l'aide de la Ville de Marseille et de la Chambre de commerce, n'a pas craint de faire les frais de cette publication et d'en poursuivre l'exécution malgré la guerre, puis malgré la hausse universelle des prix[2]; d'admiration pour le savant historien qui, avec un courage indéfectible, continue à diriger ce travail et qui assume pour lui-même une part importante du commun labeur. Dans quelques années, l'assemblée départementale et M. P. Masson pourront dire avec une légitime fierté : *Exegimus monumentum*.

Nous ne pouvons songer à analyser ces 1,700 pages. Disons seulement que le tome IX dépasse de beaucoup, en intérêt, le cadre de l'histoire économique locale. Il est vrai qu'il s'agit à presque toutes les pages du grand port méditerranéen par où passa, entre les deux dates de 1785 et de 1914, une part si considérable du commerce de la France. Mais, par la largeur de son exposé et l'abondance de sa documentation, M. Masson dépasse encore les limites de ce vaste sujet. Il s'affirme, plus que jamais, comme un des maîtres de l'histoire économique.

Le premier chapitre du volume reprend et résume le volume d'*Études* publié par M. Masson en 1921 sur Marseille pendant la Révolution et l'Empire. A partir de 1814, nous sommes sur un terrain neuf — je ne veux pas dire inexploré, mais mal exploré. Devant l'insuffisance et l'imprécision de tous les ouvrages antérieurs, M. Masson a dû s'imposer de prodigieux dépouillements de documents statistiques, descendant jusqu'aux états de douane. De là l'exceptionnelle valeur des renseignements qu'il nous offre.

Nous sommes obligés de passer sur le détail, sur la façon nouvelle dont se pose en 1814 la question de la franchise (il n'y a plus unanimité, parce que Marseille est devenue de plus en plus un centre industriel) et sur l'établissement définitif du régime de l'entrepôt en septembre 1817; sur le magnifique essor depuis 1830, etc. Nous ne pouvons même signaler (p. 345) des idées générales très neuves, par exemple sur le développement de la marine marchande à la fin de l'ancien régime. Avec une belle patience, l'auteur passe en revue l'évolution générale du commerce et de la navigation, les importations et les exportations, l'histoire de la marine marseillaise, celle du port lui-même (le port actuel est étudié, dans d'excellents chapitres tech-

1. Voir *Revue historique*, t. CXLIII, p. 116.

2. Signalons le soin que, dans le t. IX, on a continué à donner à l'illustration, qui conserve un caractère strictement documentaire.

Digitized by Google

niques par l'ingénieur Batard-Razelière), les pays en relation avec Marseille, enfin le commerce intérieur. C'est vraiment une « encyclopédie ». La seule critique à présenter (la mariée est trop belle), c'est qu'en étudiant avec une si parfaite conscience des évolutions parallèles, l'auteur est amené à se répéter. Mais il ne faut pas oublier que les lecteurs de cette œuvre imposante iront généralement au chapitre qui les intéresse et voudront le trouver complet.

Glanons au passage quelques curiosités. C'est un fait d'une portée générale que l'opinion émise, en 1845, par le secrétaire de la Chambre de commerce de Marseille sur la navigation à vapeur : « Le nouveau moteur ne se prête guère au transport des cargaisons commerciales pour les voyages de long cours... Les mers courtes, bordées de continents, parsemées d'archipels, sont les seules qui peuvent être fructueusement sillonnées par les vapeurs. » Il est vrai qu'il attribuait cette infériorité au combustible qui, « *en l'état des besoins de la chaudière*, prend la place de la marchandise », et qu'il entrevoyait le rôle de l'hélice. Non moins intéressante la durable opposition contre les voies ferrées. Si dès 1814 un professeur des mines propose à Napoléon « d'abréger les distances en sillonnant l'Empire de sept grandes voies ferrées », si en 1818 un ingénieur, retour d'Angleterre, vante le nouveau moyen de transport, en 1833 encore les Lyonnais s'opposent au projet d'une voie Marseille-Lyon en liaison avec une voie Lyon-Paris-Le Havre : « A la première annonce du gigantesque projet, déclarent les pétitionnaires, un cri d'alarme s'est fait entendre sur tout le littoral du Rhône... » Même en 1848 un Lyonnais s'écriait : « La solution de continuité ou la *mort*! » et disait qu'au lieu d'opérer la liaison autant valait se donner le plaisir néronien de brûler Lyon!

Pour le tome X, M. Masson a eu recours à de nombreux collaborateurs. Mettons hors de pair M. Henri Pellissier-Guys. L'étude des conflits sociaux, des salaires, des conditions du travail, du mouvement des idées sociales a été écrite par lui avec une parfaite connaissance du sujet[1], éclairée d'une intelligente sympathie. Ici encore nous dépassons le cadre local. D'autres collaborateurs se sont partagé les œuvres sociales de tout genre, l'hygiène (c'est le côté le moins brillant de cette région), la vie religieuse. Rien n'y manque, pas même la théosophie, ni la franc-maçonnerie, pas même (ce qui est encore plus rare dans des ouvrages de ce genre) des pages savoureuses de MM. Nicolas Estier et Raoul Busquet sur la libre pensée.

Encore une fois, ces beaux volumes sont plus et mieux que l'histoire d'une grande ville et d'un département; ils constituent un fragment de l'histoire économique de la France. Nous devons beaucoup aux institutions et aux hommes qui nous ont fait cet inestimable présent. Qu'ils ne perdent pas courage et poursuivent l'œuvre jusqu'au bout.

Henri HAUSER.

1. Les appendices, p. 763-820, sont une véritable statistique du travail durant 125 ans.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale. — John EDGAR. *The making of Europe. General history to the Renaissance* (Cape Town, Maskew Miller; Londres et Oxford, Basil Blackwell, s. d. [1923], in-12, IV-230 p. et 8 cartes; prix : 10 sh. 6). — Petit manuel élémentaire à l'usage des étudiants de Cape Town, dans l'Afrique du Sud. Malgré la distance qui sépare ces derniers de l'Europe, un peu plus d'exactitude eût été utile : le nombre d'erreurs accumulées dans ces deux cents petites pages est impressionnant! L. HALPHEN.

— Ernest BARKER. *The crusades* (Londres, Oxford University Press, 1923, in-12, 112 p., de la collection « The World's manuals »; prix : 2 sh. 6). — L'élégante série de petits manuels publiés par l'« Oxford University Press » s'est enrichie d'une réimpression (avec quelques menus changements) de l'excellent article sur les croisades que M. Barker avait écrit pour la dernière édition de l'*Encyclopaedia britannica*. C'est un résumé clair et substantiel de l'histoire même des croisades, suivi de quelques réflexions intéressantes sur les conséquences diverses de ces expéditions et d'une bonne bibliographie. — Il n'est pas exact de dire (p. 13, n. 1) que la *Chanson de Roland* ne saurait être en aucun cas postérieure à la première croisade : nombre de bons esprits en reportent aujourd'hui la composition aux environs de l'an 1110 ou même 1120. L. H.

— Kurt KASER. *Das späte Mittelalter* (Gotha, F.-A. Perthes, 1921, 278 p.; *Weltgeschichte in gemeinverständlicher Darstellung*, hgg. von L.-M. Hartmann). — Ce manuel est le cinquième volume d'une Histoire universelle publiée sous la direction de Ludo-Moritz Hartmann. Il traite de l'histoire de l'Europe depuis le XIII^e^ siècle jusqu'à la Renaissance. L'auteur, qui a écrit naguère une Histoire de l'Allemagne à la fin du moyen âge, a résumé clairement et en général suffisamment les ouvrages qu'il a eus entre les mains, mais bien des livres essentiels lui ont manqué. Il avoue (p. 152) n'avoir pu utiliser l'*Historia de España* d'Altamira. Pour l'histoire d'Angleterre, il cite les deux histoires d'Édouard III de Longman et de Mackinnon, mais les ouvrages beaucoup plus importants de Wylie sur Henri IV et Henri V paraissent lui avoir échappé. Il s'est contenté, en ce qui concerne la France, de résumer l'Histoire publiée sous la direction de M. Lavisse et n'a pas lu les livres parus depuis, comme le *Charles V* de Delachenal. Il a attaché une importance particulière à l'histoire commer-

Digitized by Google

ciale et industrielle; les étudiants trouveront profit à lire les chapitres concernant la naissance du capitalisme et le commerce en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas, et les mouvements sociaux dans les villes et les campagnes. Ch. PETIT-DUTAILLIS.

— Nous parlerons plus longuement de la *History of magic and experimental science* [*in their relations to christian thought*] *during the first thirteen centuries of our era*, entreprise par Lynn THORNDIKE, professeur à la Western Reserve University, lorsque le t. II aura paru. Le t. I (New-York, Macmillan, 1923, XL-836 p.) n'est qu'une Introduction, des origines au XI^e siècle; il sera traité dans la suite du XII^e et du XIII^e, d'une manière nécessairement plus originale. — Disons seulement, pour l'instant, que l'auteur, qui se propose de mener de front la vulgarisation des données acquises et les recherches dans les manuscrits, a beaucoup lu, et avec intelligence. Son livre est, jusqu'à présent, un répertoire commode de faits qui, certes, n'étaient pas, pour la plupart, inconnus, mais qui étaient très dispersés. — C. L.

— Paul LOUIS. *Le déclin de la société bourgeoise* (Paris, éditions du « Monde nouveau », 1913, in-18, 179 p.; prix : 7 fr.). — Ce livre fera-t-il pendant à l'ouvrage, maintenant presque célèbre, de M. A. Demangeon sur le *Déclin de l'Europe?* Il est permis d'en douter. Non qu'il y manque du talent et de l'information : l'auteur a l'un et l'autre. Il montre, en effet, avec précision quelles ont été les conséquences sociales de la Grande Guerre et il tente, avec pénétration, d'édifier la théorie de la révolution, considérée dans le passé; la chute de l'empire romain lui fournit, en particulier, des éléments de comparaison topique, ainsi que l'analyse de la formation de la classe bourgeoise. Mais l'éducation marxiste de l'auteur transparaît à chaque page, avec son mécanisme rigoureux, ses affirmations unilatéralement pessimistes par rapport à l'ère révolue, optimistes par rapport à l'ère souhaitée; ce que, en dépit de son argumentation, on n'arrive pas à voir, grâce à lui, c'est comment le capitalisme, concentré et unifié de la façon qu'il établit, ait pu aboutir à cette Grande Guerre qui a bouleversé les conditions de son développement; d'autre part, on doute, malgré lui, que les producteurs organisés et maîtres du monde ne soient pourtant capables, pour des raisons qui ne seraient pas d'ordre économique, à se jeter les uns sur les autres. A coup sûr, le matérialisme économique possède une grande valeur explicative; mais les modes de penser et de sentir ne doivent pas être éliminés dans l'interprétation du passé. Le « mythe » de la Commune de 1871 a eu une profonde action sur la formation de l'idéal révolutionnaire du XIX^e siècle; M. Paul Louis ne niera pas que, pour le XX^e, le « mythe » de la révolution russe sera analogue au précédent. G. BOURGIN.

— Michel RALEA. *Révolution et socialisme. Essai de bibliographie* (Paris, Presses universitaires, 1923, in-8°, 80 p.; prix : 6 fr.). — On doit au groupe d'étudiants réunis à l'École normale supérieure

Digitized by Google

autour de M. Bouglé ce nouveau travail, qui rendra des services aux historiens désireux d'étendre leur information en matière sociale. A coup sûr, il serait facile d'y trouver des lacunes, encore que M. Ralea ait spécifié qu'il ne donnait qu'une sélection et qu'il ne s'occupait, en fait de socialisme, que de la notion limitée de « révolution ». On regrettera, d'autre part, l'absence de table alphabétique des noms propres. Mais les divisions méthodiques sont assez nombreuses ou assez bien conçues pour que les recherches soient, tout de même, faciles. Souhaitons donc qu'on utilise cette bibliographie parmi les juristes et les historiens. G. Bn.

— Hubert Bourgin. *Les systèmes socialistes*. Encyclopédie scientifique (Paris, O. Doin, Bibliothèque d'économie politique, 1923, in-18, xvi-417 p.; prix : 14 fr.). — C'est un guide, mais un guide excellent qui est offert au public par M. H. Bourgin, connu par des travaux de détail sur plusieurs des socialistes français, Proudhon, Fourier, Pecqueur, entre autres. Il y a déployé une érudition très avertie, avec un grand souci d'objectivité, même quand il s'agit d'une époque très voisine de la nôtre, sauf peut-être dans l'ultime conclusion; en cherchant à être complet, il n'écrase pas le lecteur sous l'accumulation des détails secondaires. Il ne rentrait pas dans son plan d'exposer comment les doctrines socialistes élaborées dans les divers pays ont plus ou moins passé dans les faits, et les historiens regretteront peut-être qu'il ne l'ait pas tenté, de même qu'ils auraient été heureux de trouver, en face des doctrines exposées, les grandes lignes au moins des réfutations tentées en dehors des dissidences. Les bibliographies très soigneuses établies par chapitre et la table méthodique rendront des services à quiconque voudra poursuivre plus à fond l'analyse ou essayer des synthèses provisoires. G. Bn.

— Paul Gaultier. *L'idéal moderne* (Paris, Payot, 1908 [*sic*, paru en 1923], in-16, 355 p.; prix : 7 fr. 50). — Ce livre est une série d'études, ou peut-être de leçons sur la question morale, la question sociale et la question religieuse. L'auteur cherche à prouver, par une dialectique minutieuse, que plusieurs des conflits d'idées qui divisent notre société — tel le conflit de la science et de la religion — proviennent d'un intellectualisme plus soucieux des formules que de l'esprit. Un chapitre spécial est consacré à l'examen du conflit entre l'histoire et la foi; il développe cette idée que, « si l'histoire et la foi doivent être autonomes chacune sur son terrain, elles doivent s'inquiéter l'une de l'autre et s'éclairer mutuellement dans la zone qui leur est commune ». On souhaiterait quelques exemples à l'appui de semblables généralités. R. Guyot.

— Laurence Lyon. *Le prestige du pouvoir* (Paris, Payot, 1923, in-8°, 333 p.; prix : 12 fr.). — Ce livre, qui est un recueil d'études et de souvenirs sur l'histoire politique de la guerre, a paru d'abord en anglais, sans nom d'auteur. Il a eu en Angleterre et en Amérique un

Digitized by Google

très grand succès de curiosité. D'abord parce qu'il dévoilait, à un public infiniment moins averti que le nôtre et en quelque sorte plus jeune, bien des faits ignorés de lui, bien des faiblesses, des erreurs et même des ridicules des hommes au pouvoir. Ensuite — et cela vaut mieux — parce que l'auteur était, chose rare en Angleterre et presque inconnue aux États-Unis, un bon Européen, trop au fait des choses et des hommes pour conserver cette *insularité* que Stendhal reprochait déjà aux Anglais. Le lecteur français appréciera cette qualité et s'intéressera aussi à la façon très libre, mais en général très équitable, dont M. Lyon juge nos hommes politiques, qu'il connaît bien. Son récit de la disgrâce de Joffre, de l'offensive Nivelle, de l'affaire Caillaux vaudront pour nous comme le témoignage d'un ami bien informé, souvent de première main, et étranger à nos querelles. Et ce qu'il dit de la politique anglaise, de la chute d'Asquith, de la « dictature » de Lloyd George apprendra bien des choses à plus d'un Français. Malgré une composition un peu lâche (habituelle chez nos voisins, où l'on n'est pas volontiers *systematic*) et quelques fautes de traduction, on peut lui prédire un succès de lecture. R. G.

— Vivien de Saint-Martin et Schrader. *Atlas universel de géographie* (Paris, Hachette, 1923). — Dernière livraison de cet Atlas, dont nous avons signalé les livraisons au fur et à mesure qu'elles paraissaient. Elle contient le titre, la préface et un index alphabétique des noms contenus dans l'Atlas. La préface est complétée par une liste résumée des traités et conventions conclus depuis l'armistice de 1918, indiquant les documents originaux qui ont servi de base au tracé des nouvelles frontières, et une liste des cartes portant les modifications survenues au cours de la publication. L'Index, qui remplit quatre-vingt-dix pages à dix colonnes très serrées, est précédé d'un glossaire des termes géographiques employés dans l'Atlas. Instrument de travail indispensable à l'historien, tout comme au géographe.

Ch. B.

Histoire de la guerre. — Jules Isaac. *Contribution à l'histoire de Charleroi. Joffre et Lanrezac* (Paris, Eug. Chiron, 1922, in-8°, 126 p.; prix : 5 fr.). — Ainsi qu'il l'indique lui-même au terme de ses « conclusions provisoires », l'auteur de cette étude a eu surtout en vue de montrer « combien nous sommes encore mal informés des événements, combien on peut relever de contradictions et de lacunes dans les quelques témoignages que nous possédons jusqu'ici » sur l'histoire de la guerre. Cette enquête limitée, et pour laquelle M. Isaac n'a disposé naturellement que de documents incomplets, permet cependant de considérer certains faits comme acquis, provisoirement tout au moins. Ainsi, c'est grâce à la clairvoyance et à l'énergique obstination du général Lanrezac que le G. Q. G. consentit à admettre, lentement et tard, la possibilité d'un grand mouvement de l'aile droite allemande sur la rive gauche de la Meuse. Lanrezac a « vu clair dans le jeu de

Digitized by Google

l'ennemi ». Il a fait preuve d'initiative et de courage en ordonnant, le 23 août, une retraite qui a sauvé son armée et lui a permis de jouer un rôle décisif sur la Marne. Il n'a été ni « hésitant » ni « indécis », comme le lui reproche l'arrêté du 3 septembre qui l'a relevé de son commandement. Mais il a sans doute manqué de confiance dans le succès, de calme et peut-être d'adresse dans ses rapports avec le G. Q. G. et avec le commandement britannique. Ainsi s'explique, selon M. Isaac, « une disgrâce qu'à d'autres points de vue il est permis de regretter ». Le lecteur, même non spécialiste, suivra aisément, avec intérêt et parfois même avec émotion, cette étude critique très claire, très méthodique et remarquablement impartiale. R. G.

Antiquité. — POLYBE. *Histoires*, traduction nouvelle avec une notice et des notes explicatives, par Pierre WALTZ (Paris, Garnier, 1921, 4 vol. in-8°, XXIII-321, 354, 368, 398 p.; prix : 5 fr. 75 chaque). — Cette nouvelle traduction des *Histoires* de Polybe sera certainement très utile et remplacera avantageusement les anciennes traductions de Buchon et de Bouchot. Elle a tenu compte des principaux travaux récents sur le texte et pris comme base les éditions critiques de Hultsch et de Büttner-Wobst, sans négliger cependant le texte avec la traduction latine de Dübner. A la fois exacte et élégante, précise et claire, elle est surtout, selon l'intention de l'auteur, « lisible », sans locutions étrangères à la langue usuelle, sans termes trop techniques, tirés directement du grec. M. Waltz a eu raison de ne pas ajouter à la traduction un commentaire historique suivi; ses notes, sobres et peu nombreuses, sont purement explicatives et ne donnent le plus souvent que des indications géographiques, surtout des identifications avec des lieux modernes. La notice d'introduction sur la vie et l'œuvre de Polybe est excellente. Elle laisse cependant de côté plusieurs questions importantes et difficiles : les sources de Polybe, les diverses influences qu'il a subies, le mode de composition et de rédaction de ses *Histoires*, les diverses idées directrices. M. Waltz pouvait notamment exposer en quelques mots, ne fût-ce que pour les rejeter, les théories aventureuses de Laqueur[1] sur cinq éditions successives, l'influence de Démétrius de Phalère, de Panaetius, la substitution du pragmatisme à la théorie primitive de la Fortune. Il aurait pu citer d'autres travaux modernes qui renferment soit des traductions, soit des explications et des commentaires de passages importants de Polybe, notamment Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* (surtout les tomes II-III). Il n'a pu utiliser le livre de Holleaux, *la Grèce et les monarchies hellénistiques au III^e siècle av. J.-C.* (273-205), paru en 1921. On relèverait dans la traduction et dans les notes quelques petites inexactitudes. Ainsi, au livre IV, 5, 9, de Polybe, le mot *apoclètes* vaudrait mieux que « magistrats », et à IV, 9, 1, les mots « les troupes » rendent insuffisamment le texte; à VI, 17, 3, le mot technique « plé-

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXV (1914), p. 388-391.

Digitized by Google

béiens » est inexact; à VI, 12, 3, il s'agit, non de la promulgation, mais de l'exécution des sénatus-consultes par les consuls; la note 2 du tome III, p. 69, identifie à tort le Conseil des anciens de Carthage avec le Conseil des Cent; la note 2 du tome IV, p. 83, ferait croire que dans les villes crétoises il n'y a qu'un seul cosme, magistrat suprême. On pourrait sans doute trouver à faire quelques autres critiques du même genre; mais elles ne diminueraient certainement ni l'importance, ni le mérite, ni l'utilité de ce travail d'un excellent helléniste.

Ch. LÉCRIVAIN.

Histoire de l'Église. — Anatole MOULARD. *Saint Jean Chrysostome, le défenseur du mariage et l'apôtre de la virginité* (Paris, Lecoffre-Gabalda, 1923, in-8°, 322 p.; prix : 5 fr. 75). — Travail très fouillé, très consciencieux, et dont les résultats sont présentés de façon intéressante et vivante. Le sous-titre du livre en fait apercevoir une des difficultés. On la rencontrerait d'ailleurs avec la plupart des Pères. Saint Jean a soutenu des thèses qui, à coup sûr, en toute rigueur, ne sont pas inconciliables; mais il l'a fait en orateur, entraîné par son éloquence, et tout entier à sa préoccupation et à son but du moment. En sorte que les contradictions au moins apparentes ne sont pas rares chez lui. Il n'y a guère d'écrivain qu'il serait plus dangereux de juger sur un passage isolé; on en trouverait de toutes les opinions, et on pourrait à volonté faire de lui un contempteur ou un admirateur du mariage. Quand il s'agit d'en montrer la légitimité, de polémiquer contre les manichéens ou les encratites, il lui arrive d'en parler en termes magnifiques. Quand il veut glorifier la virginité, il le déprécie. Encore une fois, ces contradictions inévitables lui sont communes avec presque tous les écrivains chrétiens de son temps. Ce qu'il y a de plus original et de plus grave, c'est qu'il se fait du mariage une conception personnelle qui est loin de le relever. Il soutient, au moins ordinairement, la thèse bizarre que, dans l'état d'innocence, l'humanité se serait propagée autrement que par l'union des sexes, sans doute par voie de créations réitérées par Dieu. Le mariage, d'après lui, vient de la chute et n'a d'autre objet que de remédier à la concupiscence qui en est la suite. Nous sommes loin de saint Augustin et de sa belle théorie des trois fins du mariage : *fides*, *proles*, *sacramentum*. Cela entraîne des conséquences de morale pratique. Ce qui, pour Chrysostome, est le but de l'union conjugale constitue un péché aux yeux d'Augustin, pour qui la procréation de l'enfant est la seule intention qui légitime complètement le mariage. En user pour la seule satisfaction des sens, c'est pécher, véniellement sans doute, mais enfin pécher. Cette divergence se rattache sans doute à des conceptions différentes du péché originel. On aurait aimé que M. Moulard y insistât un peu.

E. JORDAN.

— A. KOYRÉ. *L'idée de Dieu dans la philosophie de saint Anselme* (Paris, Leroux, 1923, in-8°, 247 p.; prix : 12 fr.) — ID. *Essai*

Digitized by Google

sur l'idée de Dieu et les preuves de son existence chez Descartes (Ibid., 1922, in-8°, XIX-221 p.; Bibliothèque de l'École des Hautes-Études. Sciences religieuses, t. XXXIII; prix : 20 fr.). — Dans ces deux travaux, M. Koyré, chargé de conférences à l'École des Hautes-Études, fait œuvre à la fois de philosophe et d'historien. Personne ne connaît mieux que lui l'évolution du néo-platonisme en dogmes chrétiens à travers la pensée médiévale. L'étude sur saint Anselme n'apporte pas seulement une pénétrante analyse de sa théologie; elle établit que cette théologie procède non de l'Aréopagite, non de Jean Scot Érigène, mais de saint Augustin, en qui, d'ailleurs, l'auteur reconnaît, comme en Plotin, et à la différence de M. Alfaric, tout autre chose qu'un théoricien panthéiste. Par surcroît, on nous montre que le fameux argument ontologique, gloire du Docteur Magnifique, a été mieux compris par Descartes que par Kant, ce dernier l'ayant reçu déformé par Leibnitz et Wolff. C'est ainsi, pour avoir approfondi le néo-platonisme médiéval, que M. Koyré s'est rendu capable d'interpréter de façon originale le cartésianisme. Guidé par plusieurs précédents, les recherches de Freudenthal et de Hertling, de Gilson et de Blanchet, il aperçoit dans la métaphysique de Descartes moins une donnée de l'entendement pur ou, comme dit Malebranche, une « vision en Dieu », qu'une inspiration directe de saint Augustin, de saint Thomas, de saint Bonaventure et de Suarez. Dès lors, Descartes apparaît non plus comme le prophète de la pensée laïque, mais comme un philosophe éminemment chrétien, qui, sans doute, déclare abandonner la scolastique, mais ne la rejette que pour démontrer rationnellement, par analogie avec la synthèse mathématique et non plus par syllogisme, les vérités essentielles de la foi. Rien de plus juste que cette restitution d'un penseur dans son milieu spirituel, à la suite des systèmes qui l'ont précédé; pourvu qu'on n'en vienne pas toutefois à oublier que Descartes se fit métaphysicien pour fonder la science, et que, s'il a subi l'influence de ses devanciers, il n'a pas moins préparé des temps nouveaux. P. MASSON-OURSEL.

— J. P. WHITNEY. *Bibliography of Church history.* Published for the Historical association (Londres, Society for promoting christian knowledge, s. d., in-8°, 43 p.; prix : 1 sh.). — Utile compilation; mais ce n'est qu'un manuel très sommaire, où les sources (ce qui est bien regrettable) sont rarement indiquées, où sont surtout énumérés les ouvrages de langue anglaise ou traduits en anglais (ce qui est ici fort naturel), où les livres et éditions à bon marché occupent une place qu'on leur mesurerait davantage dans une bibliographie scientifique. Enfin, l'histoire ecclésiastique de l'Angleterre, celle de l'Église anglicane et des églises dissidentes couvrent juste autant d'espace que toutes les autres contrées chrétiennes de l'Europe. A cela il n'y a rien à dire. Il serait facile de signaler des lacunes; on regrettera, par exemple, que la collection des *Textes et documents* publiés par Hemmer et Lejay ne soit pas mentionnée à côté des *Translations of*

Digitized by Google

christian literature éditées par la S. P. C. K. D'autre part, on pourra s'étonner que, dans la dernière section (The Oxford movement), on ait donné tant de place à Newman, alors que Manning n'est même pas nommé. Mais on me reprocherait d'insister, l'auteur ayant été obligé de se renfermer dans les plus étroites limites. Ch. B.

Allemagne. — Otto Oppermann. *Rheinische Urkundenstudien*; t. I : *Die kölnisch-niederrheinischen Urkunden* (Utrecht, Instituut voor middeleeuwsche Geschiedenis, 1922, in-8°, XII-458 p.; volume VII des *Bijdragen van het Instituut voor middeleeuwsche Geschiedenis der Rijks-Universiteit te Utrecht*, publ. par le prof. O. Oppermann). — Poursuivant ses belles études de diplomatique médiévale, M. Oppermann s'attaque maintenant aux chartes des pays rhénans, en commençant par la région de Cologne. Nous nous contenterons provisoirement d'annoncer, sans plus, le premier volume paru il y a quelques mois, et que deux autres doivent à brève échéance venir compléter et parfois éclairer (on annonce un volume de fac-similés). Après un chapitre d'introduction sur l'histoire de la chancellerie des archevêques de Cologne jusqu'au milieu du XII[e] siècle, M. Oppermann s'applique, avec succès, semble-t-il, à reconstituer les dossiers imposants d'actes faux ou falsifiés qui encombraient les archives des églises et monastères du diocèse et, sans perdre de vue la nouvelle édition qu'il nous a promise des actes anciens des pays rhénans, il nous donne dès maintenant le texte de dix-sept d'entre eux (du VII[e] siècle à 1776). Voilà un travail de déblaiement comme il en faudrait beaucoup.

Louis Halphen.

— Dom Charles Poulet. *Guelfes et Gibelins* (Bruxelles-Paris, Vromant, 1922, 2 vol. in-16, 240 et 236 p.; prix : 7 fr. le volume; Collection *Lovanium*). — La collection *Lovanium*, publiée par un groupe de professeurs de l'Université de Louvain, s'adresse au « public lettré qui a le goût des choses de l'esprit, qui aime d'avoir (*sic*) de bonnes clartés de tout », pour employer les termes du prospectus belge. L'Université de Louvain est une Université catholique, et dom Charles Poulet ne cache pas son drapeau ni sa qualité de moine bénédictin de la congrégation de Solesmes. C'est un moine batailleur et pourfendeur, qui n'admet pas que le pape puisse être considéré comme un « bénisseur surnuméraire » et trouve quelque peu scandaleux que l'auteur de la Bulle d'or ait, au XIV[e] siècle, laïcisé l'Empire en déclarant que l'empereur élu n'avait pas besoin du consentement pontifical. Mais c'est aussi un historien instruit, qui appuie son récit sur les meilleurs et les plus récents travaux de l'érudition. On lira avec profit ces deux petits volumes, écrits avec une verve rageuse, qui racontent la lutte du sacerdoce et de l'Empire de 1152 à 1250 et les efforts de la diplomatie pontificale pour conserver une indépendance temporelle en Italie, à l'époque de l'hégémonie française, jusqu'en 1378. Dans une seconde édition, il faudra veiller à une exacte impression des dates, qui sont très souvent fausses. Ch. Petit-Dutaillis.

Digitized by Google

— Henri SALOMON. *L'incident Hohenzollern* (Paris, Félix Alcan, 1921, in-16, 267 p.; prix : 9 fr.). — L'histoire de la candidature Hohenzollern au trône d'Espagne en 1870 est maintenant bien connue. De récentes publications allemandes ont complété et contredit en partie les récits de Gramont et d'Émile Ollivier. M. Salomon y ajoute des extraits du tome XI, à paraître prochainement, des *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*, et un certain nombre de correspondances de l'ambassadeur autrichien, prince Richard de Metternich, extraites des archives de Vienne. Ces documents ne modifient pas d'une manière importante le récit même de « l'incident »; mais ils permettent à l'auteur d'examiner en détail (ce qui paraît avoir été son objet principal) la question des responsabilités. Il le fait une première fois au cours de son récit, où le rôle des acteurs du drame est apprécié à mesure que raconté, et une seconde fois dans la deuxième partie, où chacun d'eux est l'objet d'une confrontation et d'un jugement. Les pièces utilisées chargent surtout le duc de Gramont et l'impératrice Eugénie du côté français; mais M. Salomon écrit ailleurs qu'en dernière analyse c'est Bismarck qui a provoqué la rupture. Même si l'on juge, aujourd'hui surtout, cette préoccupation de condamner ou d'absoudre un peu vaine, on ne pourra manquer de trouver dans ce volume, écrit avec agrément, une très réelle valeur documentaire et critique, sans parler de l'intérêt dramatique qui s'attache toujours aux origines d'une grande guerre. R. GUYOT.

— Ambroise GOT. *L'Allemagne à nu* (Paris, la Pensée française, in-16, 1923, 247 p.; prix : 6 fr. 50). — L'auteur a eu, par le fait de circonstances favorables, l'occasion de bien connaître l'Allemagne avant, pendant et depuis la guerre. Il a rapporté de plusieurs voyages récents (1922 et début de 1923) des notes abondantes et pittoresques. L'ensemble de son exposé, malgré une rédaction un peu hâtive et un classement plus apparent que réel, donne l'impression de la vie et se lit aisément. Certains tableaux (la vie à Berlin, l'agiotage, la renaissance économique), quelques portraits (notamment celui du socialiste Breitscheid) sont bien venus. Toutefois, certaines conclusions (existence d'une Allemagne pacifique et même antimilitariste, indifférente au « problème » d'Alsace-Lorraine, possibilité d'un rapprochement, etc.) semblent un peu fragiles et rapidement établies. R. G.

Espagne. — Constantin MARINESCO. *Alphonse V, roi d'Aragon et de Naples, et l'Albanie de Scanderbeg* (Bucarest-Paris, Gamber, 1923, 1 vol. in-8°, 183 p.; *Mélanges* de l'École roumaine en France; prix : 5 fr.). — L'École roumaine en France, dirigée par M. N. Iorga, groupe une élite de jeunes professeurs roumains envoyés à Paris pour s'initier à nos méthodes. Chaque année, comme preuve de l'activité de l'École, doit être publié un volume de *Mélanges* qui réunit les études ou les fragments d'études des membres de l'École. Ce premier volume est une tentative modeste, non pas au point de vue du mérite des auteurs, mais au point de vue du nombre de pages; d'autre part,

Digitized by Google

on peut y relever quelques coquilles typographiques, car l'impression de l'ouvrage à Bucarest n'a pas permis la révision des épreuves avec toute la rigueur nécessaire. Ces inconvénients matériels pourront être corrigés à l'avenir.

Le présent volume comprend une étude érudite et consciencieuse de M. Sauciuc sur *Deux poèmes français de Narcisse adaptés d'Ovide*, des notes de M. N.-A. Constantinesco sur *Un journal de la campagne de Hongrie en 1717-1718* et des pages remarquables de M. Constantin Marinesco sur *Alphonse V, roi d'Aragon et de Naples, et l'Albanie de Scanderbeg*. Nous insistons sur cette dernière étude qui comprend les trois quarts du volume et qui apporte sur une période capitale de la politique méditerranéenne une riche documentation et des aperçus nouveaux. M. Constantin Marinesco, qui vient d'être nommé maître de conférences à l'Université de Bucarest, a utilisé non seulement les ouvrages publiés en diverses langues sur la question, mais encore des documents inédits qu'il a trouvés à l'*Archivo de la Corona de Aragón* de Barcelone. L'épopée de Scanderbeg, qui s'est déroulée de 1443 à 1468, apparaissait à beaucoup d'historiens, dont les sources se résumaient au panégyrique de Barletius (*De vita et gestis Scanderbegi Epirotarum principis, Chronica turcica*. Francoforti ad Mœnum 1578, t. III), comme un événement merveilleux dû à la valeur légendaire du héros albanais. Les travaux de Voigt, de Hopf, de Iorga avaient permis de replacer cet adversaire des Turcs sur le plan des réalités historiques.

La nouveauté de l'étude de M. Marinesco consiste dans l'exposé critique de certaines influences dont le foyer était l'Italie et qui déterminèrent, à cette époque, la vie politique de la péninsule des Balkans. Malgré ses qualités de bravoure et d'habileté, Scanderbeg n'aurait pas joué le rôle éminent de défenseur de la chrétienté s'il n'avait pas été soutenu par les puissances italiennes. En laissant de côté la seconde période de l'épopée albanaise où prédomine l'influence vénitienne, on s'aperçoit que, dans la première période, l'animateur de la lutte contre les Turcs est Alphonse V, roi d'Aragon et de Naples. Au début de sa carrière, Scanderbeg, avec d'autres membres de sa famille, menait une lutte de chef de clans contre des envahisseurs qui occupaient ses possessions. En se mettant au service d'Alphonse V par le traité du 26 mars 1451, il cherchait seulement un appui pour recouvrer ses domaines. Le roi de Naples, qui avait toute l'intrigante habileté d'un prince italien, le considéra dès lors comme un *condottiere* au service de sa propre politique; aussi ne faut-il pas s'étonner de voir dans les troupes de Scanderbeg, à côté des guerriers albanais, des Italiens, des Serbes, des Allemands, des Français et même des Anglais. Le roi de Naples et d'Aragon poursuivait la lutte contre les Turcs pour réaliser un grand rêve méditerranéen. Déjà maître du bassin occidental, il tendait à la domination du bassin oriental où il se heurtait à la puissance turque et à la jalousie de Venise.

Digitized by Google

Ce prince italien, d'ailleurs, était demeuré très Catalan : il employait, par exemple, des vice-rois, des ambassadeurs, des soldats et des marins originaires de Catalogne. Il voulait utiliser les bases territoriales de Naples et de Sicile pour créer un vaste empire sur lequel les compagnies catalanes eussent rayonné en conservant leur centre d'action à Barcelone, grand port commerçant qui a été en liaison avec tout le monde méditerranéen et dont le rôle de premier plan a été masqué aux yeux des historiens par le prestige des ports italiens. Alphonse V est mort, en 1458, sans avoir réalisé son rêve, mirage qui, à toutes les époques, hanta l'esprit de tous les grands politiques méditerranéens. Mais en groupant, sous les ordres de Scanderbeg, les tribus albanaises, il sut efficacement s'opposer aux progrès de la conquête turque, et, préservant l'Italie de l'invasion, il rendit possible l'essor de la Renaissance. Septime GORCEIX.

— A. MOREL-FATIO. *La Comedia espagnole du XVII^e siècle. Leçon d'ouverture.* 2^e édition revue (Paris, Champion, in-8°, 71 p.; prix : 3 fr. 50). — Cette leçon fut lue par M. Morel-Fatio lorsqu'en 1884 il remplaça Paul Meyer au Collège de France dans sa chaire de langue et littérature de l'Europe méridionale. Elle reparaît aujourd'hui avec quelques notes nouvelles et une brève introduction où l'auteur rappelle les travaux qu'il a consacrés à l'histoire du théâtre espagnol.

France. — Guy DE LA BATUT et Georges FRIEDMANN. *A History of the French people*, with an Introduction by Henri BARBUSSE (Londres, Methuen, in-16, 315 p.; *Histories of the peoples*, edited by G. P. Gooch and K. E. Innes; prix : 7 sh. 6). — Les éditeurs des « Histories of the peoples », voulant donner une histoire du peuple français, n'avaient rien de mieux à faire, nous dit M. H. Barbusse, que d'en confier la rédaction « à Guy de La Batut, qui a l'érudition d'un savant et le cœur d'un apôtre et a été l'âme de la section universitaire de *Clarté* », et à Georges Friedmann, « dont le dévouement, la sincérité et la capacité ont été si utiles à notre cause ». Le groupe *Clarté* se méfie des historiens professionnels français, anciens ou modernes. Les auteurs de ce petit manuel, après nous avoir déclaré qu'avant Renan, « qui devait tant à la méthode allemande », l'Histoire scientifique existait à peine en France, ajoutent qu'Ernest Lavisse a été dominé par des préjugés patriotiques et que, « d'une façon générale, le caractère français manque de la sérénité qui fait les bons historiens » (p. 298). On pourrait craindre qu'en ces conditions la librairie Methuen ne répandît en Angleterre un bien singulier manuel d'Histoire de France; mais il n'y a pas lieu de s'alarmer. Le manuel de MM. de La Batut et Friedmann n'est que rarement agressif. C'est un convenable résumé. L'histoire politique est traitée avec une brièveté extrême, surtout pour les temps anciens (il n'est pas dit un seul mot de la reconstitution de l'Empire par Charlemagne), et on s'est appliqué surtout à la description des faits économiques et sociaux. M. Barbusse nous

Digitized by Google

assure qu'il y a là une tendance nouvelle, une tentative d'une originalité singulière; qu'il est temps de nous débarrasser de l'histoire-bataille, de songer à l'histoire du peuple lui-même, et qu'à cet égard le manuel de ses deux collaborateurs marque une date. Les lecteurs anglais seront les premiers à sourire de ce bluff. — Ch. PETIT-DUTAILLIS.

— Étienne MARTIN. *Petite histoire financière de l'ancien régime* (Paris, Félix Alcan, 1922, in-8°, 119 p.; prix : 5 fr.). — Ceci n'est pas un livre nouveau. Cet exposé de l'ancienne fiscalité française a déjà paru comme introduction à l'*Histoire financière et économique de l'Angleterre*, éditée par la même librairie en 1912. Les historiens des institutions françaises auront certainement intérêt à posséder ce résumé, un peu perdu dans un ouvrage qui, d'après son titre, paraissait concerner exclusivement l'Angleterre. Ch. B.

— Auguste LONGNON. *Les noms de lieu de la France; leur origine, leur signification, leurs transformations*, publié par Paul MARICHAL et Léon MIROT. 3e fascicule (Paris, Champion, 1923, in-8°, 339-446 p.; prix : 12 fr.). — Ce fascicule contient les noms de lieu d'origine ecclésiastique, formés des mots *basilica*, *parochia*, *ecclesia*, *oratorium*, *capella*, *monasterium*, *cella*, *prioratus*, *canonicus*, etc., ou de noms empruntés aux ordres religieux : Templiers, Hospitaliers, ordres de Saint-Lazare, du Saint-Esprit, de la Trinité; aux souvenirs de la Terre-Sainte : Bethléem, mont des Oliviers; à des événements de l'histoire religieuse : Mercure, Martyrium; au culte de la Divinité : Dieu, le Sauveur, le Paraclet; aux appellations mystiques : grâce, joie, charité, etc.; au culte des saints et aux vocables hagiographiques. Naturellement, cette dernière section est la plus riche; elle n'a pas fourni moins de quarante-sept pages, réduites, forcément d'ailleurs, à une nomenclature assez sèche. Il faut louer MM. Marichal et Mirot de la méthode avec laquelle ils ont distribué les notes laissées par le maître ou prises à ses conférences; respectueux de son texte et même de ses hésitations, ils n'ont éliminé que les redites et n'ont ajouté que de rares compléments en indiquant nettement ce qu'ils apportaient de remarques personnelles. — Ch. B.

— M. Jacques SOYER, archiviste du Loiret, nous a envoyé deux brochures qui permettent de rectifier le texte des Commentaires de César : 1° *Identification de « Vellaunodunum, oppidum Senonum »* (extrait du *Bulletin archéologique* pour l'année 1921, 13 p., avec une carte, 1923); 2° *A propos d'une variante des Commentaires de César. De l'emplacement du pont gaulois de « Cenabum »* (Orléans, impr. Pigelet, 1923, 7 p., avec un plan). — Sur le premier point, M. Soyer conclut que Vellaunodunum, ou mieux Vellaudunum, variante donnée par certains manuscrits des Commentaires, est représenté aujourd'hui par Villon (le Grand et le Petit), situé à une dizaine de kilomètres au sud de Château-Landon, près de la voie gauloise et romaine qui conduisait d'Agedincum (Sens) à Cenabum

Digitized by Google

ou Genabum (Orléans). — C'est encore une variante qui a permis à l'auteur de préciser l'emplacement du pont qui reliait Orléans avec la rive opposée de la Loire; il faut lire « quod oppidum pons fluminis Ligeris contingebat » et non « continebat »; c'est-à-dire que ce pont touchait l'enceinte gauloise par une de ses extrémités, là où plus tard s'éleva le « Châtelet », où existait encore le pont suivi par Jeanne d'Arc. Des fouilles faites à cet endroit dans le lit du fleuve de 1870 à 1894 ont fourni des quantités de monnaies gauloises et romaines.

Ch. B.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a mis en distribution le tome IV des *Obituaires* comprenant les diocèses de Meaux et de Troyes, publié par MM. BOUTILLIER DU RETAIL et PIÉTRESSON DE SAINT-AUBIN (791 p.; les pages 573-783 étant occupées par une table des noms propres de lieu et de personne sur trois colonnes); — le tome VIII des *Pouillés :* pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun publiés, sous la direction de M. Maurice PROU, par M. Étienne CLOUZOT (CLXVIII-556 p., dont les pages 317-551 contiennent la table des noms propres de lieu et de personne); — le tome XLI des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*. Ce volume renferme trois mémoires : 1° p. 1-28, notice sur le manuscrit français 11594 de la Bibliothèque nationale : *la Croisade projetée par Philippe le Bon contre les Turcs*, par M. Georges DOUTREPONT (c'est l'*Ordonnance* du « bancquet que fist en la ville de Lisle très hault et très poissant prince Phelippe... l'an mil quatre cens chinquante trois », n. st.). 2° Notice sur le ms. lat. 4788 du Vatican, contenant une traduction française avec commentaire par maître Pierre de Paris, de la *Consolatio philosophiae* de Boèce, par M. Antoine THOMAS (p. 29-90, avec une table alphabétique des noms propres et de matières et un glossaire). 3° Notices sur les manuscrits persans et arabes de la collection Marteau, par M. E. BLOCHET (p. 91-398).

— Le tome IV du *Roman de la Rose*, par Guillaume DE LORRIS et Jean DE MEUN, publié par M. Ernest LANGLOIS (Société des anciens textes français; chez Éd. Champion, 1922), a été distribué. Il contient les vers 12977 à 19436, avec les notes et les renvois aux sources nombreuses dont se sont inspirés les auteurs.

— Olivier MARTIN. *Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris* (Paris, Leroux, 1922, t. I, XV-508 p.; Bibliothèque de l'Institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaines de la ville de Paris). — L'histoire critique et l'étude des dispositions de la coutume de Paris méritaient à tous égards les patientes investigations de M. Olivier Martin. Lorsque, au XVI^e siècle, elle a été rédigée par des praticiens réunis au Châtelet (1510), mais surtout lorsqu'elle a été commentée par Du Moulin (1539, 1558) et qu'elle a été réformée en 1580, elle est devenue un type essentiellement caractéristique de cou-

Digitized by Google

tume française. Et cependant le ressort où elle était appliquée était de très modeste étendue. Dans son Introduction générale, M. O. Martin a minutieusement établi le sens et la portée des termes qui la désignent, et il ne s'est pas arrêté sans d'excellentes raisons au titre qu'il a choisi pour son livre : *Coutume de la prévôté et vicomté de Paris*. Le ressort de la coutume, définitivement fixé, et plutôt restreint qu'élargi par la réformation de 1580, était celui du Châtelet, c'est-à-dire de la prévôté de Paris, qui, en réalité, était un bailliage. Non seulement le Beauvaisis, le Vermandois ou le Vexin, mais les bailliages qui se créèrent à Étampes, Melun, Dourdan, etc., eurent leurs coutumes spéciales. La richesse de l'évolution sociale et juridique dans la région parisienne, dès la fin du XII[e] siècle, et l'importance du Parlement de Paris, qui, assurément, respectait les usages locaux, mais dont la jurisprudence s'incorpora en quelque sorte à la coutume parisienne, expliquent assez que, malgré la diversité, acceptée et consacrée, du droit, cette dernière ait joui d'un prestige et d'une influence incomparables. Dans le premier volume qu'il nous offre aujourd'hui, M. O. Martin nous donne une Introduction générale, où il étudie le cadre historique et géographique et les sources de la coutume de la vicomté et prévôté de Paris; puis il décrit la condition des personnes et la condition des biens, en usant de toutes les sources que les travaux des érudits lui permettaient d'aborder. Nous ne saurions trop recommander aux professeurs d'histoire et aux étudiants la lecture de ce livre solide, sûr et bien ordonné. La barrière entre l'étude du Droit et l'Histoire est tombée. On se condamne à ne rien comprendre au développement de la société, à l'histoire des nobles, des bourgeois et des paysans, si on ne connaît point la condition juridique des personnes et des biens. La coutume de Paris avait une telle importance qu'elle est digne entre toutes d'être consultée; faute de temps et d'instruments de travail pour connaître l'ancien droit coutumier dans sa diversité, les étudiants pourront considérer le savant ouvrage de M. O. Martin comme étant, à beaucoup d'égards, une Histoire du droit français.

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

— J. MATHOREZ. *Un apologiste de l'alliance franco-turque au XVI[e] siècle : François Sagon* (Paris, Leclerc, 1923, in-8°, 20 p.). — ID. *Un étudiant pangermaniste à Orléans en 1517* (Ibid., 1914, in-8°, 15 p., 1 fig. Deux extraits du *Bulletin du bibliophile*). — Étude sur un poème (*Apologie en défense pour le roy...*, 1544) qui se rapporte à la campagne de presse dirigée par les du Bellay. L'autre brochure se rattache au grand travail que l'auteur avait entrepris sur les étrangers en France. Elle résume l'œuvre d'un chanoine de Cologne, Adolphe Eichholz (Roboreus), procurateur de la nation germanique. On a beau être agacé de l'insistance que mettent certains Français à reprocher aux Allemands de tous les siècles les crimes de l'Allemagne de Guillaume II, il n'est pas niable que l'on trouve chez ce chanoine des idées « pangermanistes ». Ne fait-il pas d'Orléans une ville allemande?

H. HR.

Digitized by Google

— J. LUCAS-DUBRETON. *Louvel le régicide* (Paris, Perrin, 1923, in-16, 257 p.; prix : 7 fr.). — L'ouvrier sellier versaillais qui, le 13 février 1820, tua le duc de Berry d'un coup d'alène était un criminel isolé. Regardant les Bourbons comme des traîtres, qui, après avoir émigré à l'étranger, étaient deux fois venus combattre leur patrie, il s'était donné la mission de les punir tous, en commençant par celui qui avait le plus de chances de perpétuer leur race. Il en chercha l'occasion dès 1814, et la saisit dès qu'il la trouva, après dix ans d'attente et de silence. Mais cet assassin probe, désintéressé, laborieux, qui parle sans cesse d'honneur et se croit pourvu d'une mission, a-t-il traduit en actes une pensée répandue partout? Doit-on, comme écrit M. Lucas-Dubreton, répéter à son propos ce qui avait été dit de Damiens en 1757 : « Le feu qui sortait de tant de bouches prit à la cervelle d'un scélérat? » Pour le savoir, il faudrait une longue enquête, et difficile, que l'auteur n'a pas entreprise. M. Lucas-Dubreton a vu surtout l'intérêt psychologique et dramatique qui s'attache au criminel et à son crime. A ce point de vue son livre est très réussi, composé avec art, écrit de main d'ouvrier, avec un talent d'analyse et de mise en scène incontestable. Il a travaillé sur les pièces, cela est certain, bien qu'il n'y renvoie qu'en gros, au début du volume, et que telles réflexions prêtées aux personnages, ici ou là, semblent hypothétiques. La déclaration de Louvel, qu'il publie, voit sans doute le jour pour la première fois. Et de tout cela, le public, avec raison, lui saura gré. Mais, en fin de compte, le crime de 1820 est un épisode de l'histoire de l'opinion sous la Restauration, et la signification exacte de cet épisode reste à établir, si c'est possible, comme aussi l'influence que, dans la suite, il a pu avoir. R. GUYOT.

— L'un des plus âpres témoignages sur la France du Second Empire, de la Défense nationale et de la Commune est fourni par l'*Insurgé* de Jules VALLÈS, qui fit paraître ce livre brutal et puissant sous la signature de Jacques Vingtras. On sera reconnaissant à l'éditeur Fasquelle de l'avoir réimprimé dans sa « Bibliothèque Charpentier » (Paris, 1923, in-18, 376 p.; prix : 6 fr. 75). — Georges BOURGIN.

— Alexandre ZÉVAÈS. *Le parti socialiste de 1904 à 1923* (Paris, Marcel Rivière, 1923, in-18, 204 p.; prix : 5 fr.). — C'est un complément utile que M. Zévaès a écrit, sous ce titre, pour l'*Histoire des partis socialistes en France* jusqu'à 1904, c'est-à-dire jusqu'à l' « unification » des forces socialistes françaises en S. F. I. O. On trouvera, en effet, dans ce livre, des dates et des chiffres précis touchant l'organisation et les effectifs du parti, des citations nombreuses se rapportant à son action politique, électorale, parlementaire et internationale, un exposé général de son attitude au début de la guerre et de ses avatars pendant et depuis celle-ci. M. Zévaès insiste un peu trop longuement, par rapport à l'étendue totale de son ouvrage, et dans un esprit qui n'est peut-être pas parfaitement objectif, sur le rôle de Jaurès au moment où se déchaînait le cataclysme. Les renseignements

Digitized by Google

qu'il donne sur les conférences de Zimmerwald et de Kienthal sont, d'autre part, un peu trop unilatéraux. Enfin, la scission de Tours n'est pas exposée dans toutes ses circonstances, M. Zévaès négligeant de montrer les conditions dans lesquelles s'est développée l'action « communiste » en France et les scissions postérieures du parti communiste. Avec ces réserves, l'ouvrage restera comme un bon instrument de travail, qu'enrichissent encore plusieurs annexes consacrées à l'attitude des diverses fractions socialistes après l'unité et aux trois Internationales. G. Bn.

— Le dernier volume de l'*Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière*, dirigée par M. Compère-Morel, est paru en 1923 (s. d.), par les soins de M. Hubert-Rouger, sous le titre de la *France socialiste*, t. III (Paris, Aristide Quillet, in-18, VIII-604 p.). Il comporte deux parties. La première, qui continue les tomes I et II de la même section, est consacrée à l'histoire de fédérations non traitées dans les précédents (Tarn, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Yonne, Seine, Seine-et-Oise) et de groupements particuliers (Agglomération parisienne du Parti ouvrier français; Fédération des travailleurs socialistes de France; Union fédérative; Comité révolutionnaire central; Alliance communiste; Fédération unifiée). La seconde comporte, en onze chapitres, un historique du parti socialiste en France depuis la guerre : il part des élections de 1914, et l'on y étudie l'attitude du parti lors de la déclaration de guerre et de l'assassinat de Jaurès, les assemblées du parti de 1914 à 1918, la participation socialiste aux divers ministères de la défense nationale, l'action internationale (conférences de Londres et de Stockholm), le mouvement minoritaire depuis la manifestation de la Fédération de la Haute-Vienne jusqu'aux conférences de Zimmerwald et de Kienthal, enfin les premières réactions de la révolution russe sur le socialisme français. Le dernier chapitre est consacré à la presse socialiste pendant la guerre; il constituera pour l'avenir un outil commode de bibliographie révolutionnaire. G. Bn.

— Étienne Clapiés. *Histoire de Bessan* (Paris, Champion, 1923, in-16, 191 p.; prix 10 fr.). — Ce sont les annales d'un village du département de l'Hérault — d'un gros village de 3,000 habitants — qui ne s'est à aucun moment, semble-t-il, signalé à l'attention des historiens. M. Clapiés se défend d'ailleurs d'avoir cherché à écrire « un ouvrage scientifique » — et il y paraît. Il a voulu simplement, à la lumière des faits de l'histoire générale, expliquer à ses compatriotes comment s'est développée leur petite patrie et, à quelques menues erreurs près, n'y a, somme toute, pas mal réussi. L. Halphen.

— Georges Delahache. *Strasbourg* (Paris, H. Laurens, 1923, 1 vol. in-4°, 172 p., orné de 127 gravures et de 4 plans). — Ouvrage charmant, qui ne peut manquer d'avoir de nombreux lecteurs, puisque Strasbourg, redevenue ville française, attire toujours de nombreux

Digitized by Google

visiteurs, et puisque l'auteur en est M. Delahache, dont on connaît les beaux ouvrages sur l'histoire d'Alsace. Nommé, au lendemain de l'armistice, bibliothécaire et archiviste de la ville — the right man in the right place — il en a fouillé l'histoire et exploré les monuments en leurs recoins; nul ne pouvait mieux nous donner une image de la cité. Il en fait un rapide historique[1] et en expose les dix agrandissements successifs, en décrit les églises, insistant sur la cathédrale à laquelle il a déjà consacré un beau volume, passe aux autres monuments, ceux du moyen âge et de la Renaissance : la maison de l'Œuvre Notre-Dame; l'hôtel du Commerce, dont Jean Schoch, l'architecte du château de Heidelberg, traça le dessin; ceux si nombreux du XVIIIe siècle, surtout ce château des Rohan, dont Joseph Massol dirigea les travaux, sur les plans envoyés de Paris par Robert de Cotte. Dans trois chapitres plus courts, il énumère les statues des places publiques, nous conduit à travers les rues rectilignes de la ville allemande, juxtaposée à la cité alsacienne, nous sert de guide dans les musées et collections d'art reconstitués depuis 1870; enfin, une excellente bibliographie des livres sur Strasbourg termine l'ouvrage. Un récit brillant, des descriptions pittoresques, de savoureuses anecdotes illustrent le volume, tout comme les nombreuses et excellentes gravures qui en garnissent les pages. C. PF.

— Hervé DU HALGOUËT. *Droits honorifiques et prééminences dans les églises en Bretagne* (57 p.; extr. des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. IV, 1923). — Bonne monographie, conduite scientifiquement, reposant sur un grand nombre de documents seigneuriaux; elle traite une question encore trop peu étudiée. Les droits et prééminences dans les églises nous présentent un aspect fort intéressant du régime seigneurial; ils mettent aux prises les divers seigneurs qui prétendent jouir de ces droits (suzerains et vassaux, fondateurs et justiciers, etc.), disposer dans les églises paroissiales de bancs et de sépultures; de là, d'innombrables procès. Ils entraînent aussi des conflits avec le clergé et les paroissiens. On peut reprocher seulement à l'auteur de n'avoir pas consulté les cahiers de doléances de 1789, qui témoignent de l'hostilité des paysans contre ces droits; dans certaines régions du Midi, les troubles agraires de la période révolutionnaire ont commencé par la destruction des bancs seigneuriaux, comme le montre Bussière dans le t. III de son *Histoire de la révolution en Périgord*. H. S.

Grande-Bretagne. — *Curia regis rolls of the reigns of Richard and John preserved in the* Public Record office. *Richard I-2 John* (Londres, His Majesty's Stationary office, 1922, in-8°, IX-668 p.; prix : 2 l.). — Ce volume contient le texte intégral de plusieurs rou-

1. A rectifier la dernière ligne de la p. 7 : Louis le Germanique, *héritier du titre impérial* de Charlemagne. Or Louis n'a jamais été empereur.

Digitized by Google

leaux de parchemin sur lesquels ont été transcrits des actes de plaidoiries et de procédure devant la cour du roi. Ces rouleaux nous sont parvenus en assez mauvais état, souvent sans date précise; c'est par l'étude du texte qu'on est parvenu à leur assigner leur place dans la série des *Curia regis rolls;* encore s'est-on parfois trompé, puisqu'une peau (*membrana*) a été attribuée à la septième année de Richard Ier, tandis qu'elle appartient à la sixième du roi Jean. Le grand intérêt de ces transcriptions réside dans ce fait qu'on y surprend la procédure en train de s'établir par une infinité d'espèces d'où devait se dégager peu à peu le droit commun ou « common law ». Si l'on veut en outre se rendre rapidement compte de l'importance que tant de menus faits peuvent avoir pour l'histoire de la justice royale et du droit dans la période de sa formation, que l'on parcoure à la table l'index des matières et l'on trouvera sous les mots tels que *actions* (y compris *assise*), *courts*, *essoins*, *judgments*, *juries*, *pleadings*, *records*, *tenures*, *writs*, une foule de précieuses indications. Çà et là même on pourrait glaner des faits intéressant l'histoire sociale; voir par exemple les renvois au mot *duel*. L'index (*nominum et rerum*) est extrêmement riche. On a relevé, p. 649-656, tous les noms de personne, prénoms et surnoms, rangés en ordre méthodique. Le volume, texte et index, est dû à l'érudition de M. C. T. FLOWER. — Ch. B.

— Paul THUREAU-DANGIN. *La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle* (Paris, Plon-Nourrit, 1923, 3 vol. in-8°, 10e, 9e et 7e éditions; prix de chaque volume : 8 fr. 50). — L'éloge de cet ouvrage n'est plus à faire; le nombre des éditions annoncées par l'éditeur montre que le public lui demeure fidèle; et c'est justice. Il nous reste à dire que ces éditions n'ont apporté aucun changement à la première, qui est reproduite page par page, ligne par ligne. On n'a rien ajouté à la bibliographie, bien qu'il eût été facile de la mettre au courant. Les rares fautes d'impression de l'édition originale n'ont pas même été corrigées : ainsi le nom de Blennerhasset (t. II, p. 336) se retrouve avec sa forme fautive *Blemerhasset;* on lit encore p. 457 : les « *hauteurs* des Essays », au lieu de « les auteurs », et, t. III, p. 540, « *eatsward* position » au lieu de « eastward ». Ces trois exemples suffisent pour prouver que nous avons affaire à une réimpression pure et simple. Ch. B.

— W. J. BYRNE. *A dictionary of english law* (Londres, Sweet et Maxwell, 1923, in-4°, LIII-942 p.; prix : 3 l. 3 sh.). — Dictionnaire pratique des termes juridiques usités actuellement en Angleterre et pour l'application de la loi anglaise, à l'exclusion de tous les termes de droit romain, écossais ou colonial qui sont aussi en usage. Ce n'est pas à dire qu'il ne soit pas utile en outre à ceux qui ont besoin de se renseigner rapidement sur des expressions appartenant plutôt au droit ancien, médiéval et moderne. Ce droit ancien a laissé trop de traces même dans la législation la plus récente pour qu'on ne lui fasse

Digitized by Google

pas sa part; mais cette part est réservée aux informations générales sans aucune prétention à l'érudition, quoiqu'on s'aperçoive que l'auteur connaît les plus autorisés parmi les historiens du droit anglais au moyen âge. Des articles comme ceux d'*Assisa*, *bill*, *fines*, *judge* et *judgment*, *right*, *writ*, etc., peuvent être lus utilement pour ce qui regarde le XII[e] et le XIII[e] siècle. On donne même le sens de certains termes ou adages latins et français couramment employés dans les textes et les ouvrages anciens et récents. Citons au hasard : *Ne admittas*, *Ne baila pas*, *Necessitas non habet legem*, *Ne dona pas*, *Nemo nascitur artifex*, *Nemo tenetur ad impossible*, etc., qu'on n'aurait même pas l'idée d'aller chercher dans un dictionnaire. Il serait facile de critiquer la méthode suivie par l'auteur ou son absence de méthode. Il vaut mieux le remercier de la peine qu'il a prise à cette compilation et des services qu'elle ne peut manquer de rendre aux travailleurs comme aux praticiens. Ch. B.

Extrême-Orient. — Henri CORDIER. *Mélanges d'histoire et de géographie orientales*, t. IV (Paris, Maisonneuve, 1923, in-8°, 273 p.; prix : 35 fr.). — Ce volume achève le recueil, commencé en 1914, d'articles ou de publications épars jusqu'ici dans maints périodiques. On y trouvera cinq lettres inédites du P. Gerbillon, qui mourut à Pékin, en 1707, supérieur des Jésuites français de Chine; une d'André Michaux, qui voyagea en Perse avec un certain Jean-François-Xavier Rousseau, cousin issu de germain de Jean-Jacques (1784); et, parmi d'autres documents, une précieuse notice sur Édouard Chavannes, avec la bibliographie complète de son œuvre. P. MASSON-OURSEL.

— Giichi ONO. *War and armament expenditures of Japan* (New York, Oxford University Press, 1922, in-8°, XVIII-314 p.). — ID. *Expenditures of the sino-japanese war* (Ibid., 1922, in-8°, XV-330 p.). — Ces deux publications appartiennent aux *Japanese Monographs* édités par le baron Sakatani, collection dont nous avons signalé les précieuses statistiques. Elles fournissent le compte rigoureux des budgets militaires et des frais de guerre supportés par l'Empire du Soleil-Levant depuis 1867 jusqu'en 1914. Leur immense accroissement, de décade en décade, est connexe de ce développement prodigieux qui, en cinquante ans, rendit le peuple japonais l'un des plus puissants du monde. Tout lecteur subira le prestige de cette pure objectivité, où le commentaire se réduit au minimum, et qui se garde bien de risquer une aventureuse recherche des « causes » ou des « lois ». — P. M.-O.

— U. GHOSHAL. *A history of hindu political theories* (London, Oxford University Press, 1923, in-8°, XIV-296 p.). — Sur les théories politiques de l'Inde, si longtemps négligées, les publications depuis cinq ans se succèdent sans arrêt. Nous avons fait connaître les principales, et en particulier la remarquable thèse soutenue à Paris par K. Nag (*les Théories diplomatiques de l'Inde ancienne et l'Ar-*

Digitized by Google

thaçâstra, Jouve, 1923)[1]. A la différence de ce dernier, U. Ghoshal a cru réalisable dès à présent un travail de synthèse : au lieu de fouiller un ou deux documents, il a tenté de restituer dans son ensemble l'évolution des doctrines. Ce n'est pas nous qui lui en ferons grief, quoique nous ayons le devoir de signaler que l'auteur est forcément superficiel, rançon d'un sujet très vaste et peu exploré.

M. Ghoshal s'abstient de considérer l'*Arthaçâstra* comme le centre et le prototype de la politique indienne; il n'y voit qu'une branche particulière de littérature, parallèle à d'autres : tels les *Dharmasûtras*, tel le canon bouddhique. De fait, personne ne refusera de reconnaître dans ces trois sources des inspirations disparates. Il découvre dans le *Catuhçataka* d'Aryadeva un document indépendant et significatif. Il aperçoit dans les théories du *Mahâbhârata* et de *Manou* une réaction contre l'individualisme des Bouddhistes et contre leur doctrine du contrat. L'indication de la place historique occupée par les principaux commentaires scolastiques conduit le récit jusqu'aux abords du XVII[e] siècle. P. M.-O.

— Dorothea Jane STEPHEN. *Studies in early indian thought* (Londres, Cambridge University Press, 1918, in-16, III-176 p.). — Ouvrage peu original, mais consciencieux. L'auteur ne considère dans le complexe milieu indien que la lignée qui, du *Véda*, conduit aux *Upaniṣads* et à la *Gîtâ*. Encore cette dernière fourmille-t-elle d'éléments issus des cultes populaires, dont il importerait de montrer l'origine non brahmanique. P. M.-O.

Roumanie. — Nous avons reçu de M. BANESCU, professeur à l'Université de Cluj, deux brochures intéressantes pour l'histoire roumaine au XI[e] siècle. I : *les Premiers témoignages byzantins sur les Roumains du Bas-Danube* (tirage à part des *Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher*, Bd. III, 1922, p. 287-310); il y est établi que la contrée souvent citée par les Byzantins sous le nom de « Paristrion » était une subdivision de l'empire correspondant à la Dobrogea actuelle. — II. *Changements politiques dans les Balkans après la conquête de l'empire bulgare de Samuel en 1018; nouveaux duchés byzantins : Bulgarie et Paristrion* (Bulletin de la Section historique de l'Académie roumaine, 1923, 24 p.). Il établit la liste de douze ducs de Bulgarie depuis 1026 jusqu'à la fin de l'époque des Comnènes et celle, plus incertaine, des ducs de Paristrion à la même époque.

Russie. — Raoul LABRY. *Autour du moujik* (Paris, Payot, 1923; prix : 10 fr.). — Ce livre est un recueil de documents destinés à faire connaître l'âme du paysan russe. L'auteur avait rassemblé une collection considérable sur le même sujet : cette collection ayant disparu pendant la guerre, il en présente au public les débris. Une introduction est consacrée à l'histoire sommaire du servage en Russie (p. 9-95).

1. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLIV, p. 275.

Digitized by Google

Elle est suivie de la traduction de six documents qui intéressent cette histoire : ils se rapportent aux soixante dernières années. Le livre aura du succès ; le ton en est modéré et la méthode excellente. Quelques transcriptions prêtent à la critique. P. 11, *isba* — lire izba ; p. 12, *Tchekof* — lire Tchekhov ; p. 20, *Nicon* — lire Nikon ; p. 40, *Cyzrane* — lire Syzrane, etc. E. DUCHESNE.

— Pierre RYSS. *L'expérience russe*, traduction française de Raoul LABRY (Paris, Payot, 1922 ; prix : 6 fr.). — Le livre est précédé d'une préface du traducteur, qui l'apprécie en des termes d'une justesse parfaite. C'est assurément un des meilleurs livres à consulter sur l'état social de la Russie dans les années qui ont précédé la guerre et sur les troubles qui ont abouti au bolchévisme. On sera généralement d'accord avec l'auteur sur les solutions qu'il propose ou qu'il prévoit : on regrettera quelques phrases agressives sur les allogènes qui se sont séparés de la Russie pour vivre d'une vie indépendante. Sur ce point, on donnera raison à l'auteur de la préface, qui établit fermement (p. XXI-XXII) la vraie doctrine. E. D.

— George MONTANDON. *Deux ans chez Koltchak et chez les Bolchéviques* (Paris, Félix Alcan, 1923 ; prix : 15 fr.). — M. Montandon, l'explorateur bien connu, envoyé en Sibérie comme délégué par le Comité international de la Croix-Rouge pour préparer l'évacuation vers l'Est d'une partie des prisonniers de guerre qui se trouvaient en Russie, rend compte dans ce livre de sa mission. Ce livre sera consulté avec fruit en ce qui concerne l'histoire de la période peu connue qui s'étend du printemps de l'année 1918 à la prise de Vladivostok par les Rouges, le 31 janvier 1920. On lira avec beaucoup moins d'intérêt l'exposé proprement dit de la mission, trop souvent rempli des récriminations de l'auteur. La lecture en est pénible : le style rappelle trop souvent celui qu'on a qualifié de « français fédéral ». Le ton est brutal et tranchant. L'auteur, partisan passionné du régime soviétique — destructeur de l' « orgueil de classe » — résout délibérément toutes les questions et ne recule même pas devant les injures (p. 297), devant d'odieuses imputations (p. 296). La transcription de l'*i* sourd par *u* est bizarre et irrationnelle. Le livre est illustré avec goût. E. D.

Suisse. — Ch. BORGEAUD. *L'adoption de la Réforme par le peuple de Genève : 1536* (Genève, Atar, 1923, in-12, 44 p.). — Dans cette plaquette, joliment illustrée (motifs du Monument de la Réformation), le savant historien établit que l'anniversaire de la réformation genevoise doit être placé, non au 10 août (1535, interdiction de la messe), mais bien au 21 mai (1536, ratification par le Conseil général des édits de réformation). Le peuple de Genève s'est prononcé ce jour-là par un véritable plébiscite, qui a fait de la petite république le berceau des libertés modernes. Il est significatif que ce plébiscite ait en même temps posé l'obligation de l'instruction. H. HR.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — Annales révolutionnaires. 1923, septembre-octobre. — Albert MATHIEZ. La Révolution et les subsistances. La mise en demeure du maximum général, octobre 1793. — Henri LION. Essai sur d'Holbach. *L'Éthocratie naturelle* de d'Holbach (analyse de cet ouvrage, sorte de complément à la *Politique naturelle*. Il contient une adresse enthousiaste à Louis XVI, ce qui ne l'empêcha pas d'être proscrit). — Maurice DOMMANGET. Les noms de lieux révolutionnaires de l'Oise. — Albert MATHIEZ. Laclos, Brissot et M. Brœsch (relève, à propos de Laclos et de Brissot, une série d'erreurs imputées à M. Brœsch dans les articles que ce professeur a donnés à la *Revue historique* sur les Pétitions du Champ-de-Mars). — Paul-M. BONDOIS. Le baron Larrey et le squelette de Georges Cadoudal (Larrey avait conservé le squelette du célèbre conspirateur; à la demande du frère de Georges, il le restitua en 1814. — G. VAUTHIER. Une circulaire de Fouché aux évêques (du 5 fructidor an XII; pour tempérer l'ardeur des évêques concordataires contre ceux de l'ancien régime qui avaient abandonné l'union catholique). = C.-rendu : *André Mater*. La République au conclave et l'alliance avec Rome en régime de séparation. Le conclave de Venise, 1794, 1799, 1800 (nombreux extraits de la correspondance diplomatique).

2. — Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient. T. XXII, 1922 (Hanoï, imprimerie d'Extrême-Orient, gr. in-8°, 469 p.; prix : 45 fr.). — R. DELOUSTAL. La justice dans l'ancien Annam. Traduction et commentaire du code des Lê; suite et fin. — Victor SEGALEN. Le tombeau du fils du roi de Wou, v^e^ siècle avant notre ère (ce tombeau se trouve à Tcheou-tchouang, au lieu dit Santouen; c'est un monument de terre et de pierres contemporain de Confucius). — Commandant Érik SEIDENFADEN. Complément à l'inventaire descriptif des monuments du Cambodge pour les quatre provinces du Siam oriental (avec une grande carte archéologique du Siam oriental, complétant la carte archéologique de l'ancien Cambodge par le commandant Lunet de La Jonquière). — Henri MARCHAL. Le temple de Prah Palilay (près de l'enceinte d'Ankor Tom; avec de nombreuses figures intéressantes au point de vue artistique. C'est un temple du Bouddha, appartenant à l'époque classique). — Georges CORDIER. Note additionnelle sur le musée de Yun-nan-Fou. — L. AUROUSSEAU. Exposé

Digitized by Google

de géographie historique du pays d'Annam (traduit d'un texte indigène). = C.-rendus : Histoire militaire de l'Indo-Chine, des débuts à nos jours, par des officiers de l'État-major (faite surtout en vue de l'Exposition coloniale de Marseille). — *L. Cadière.* L'Annam ; guide du touriste (excellent au point de vue pratique). — *George Groslier.* Recherches sur les Cambodgiens (insuffisant; souvent confus et contradictoire; long compte-rendu par L. Finot). — *Charles Régismanset.* Le miracle français en Asie (simple compilation sur l'œuvre française en Indo-Chine). — *Ch. Duroiselle.* Epigraphia Birmanica (important pour l'histoire de la linguistique mône et de la grammaire comparée des langues indo-chinoises). — Rapports et Mémoires de l'Archæological survey of India (analyse très détaillée par H. Parmentier). — *E. J. Rapson.* The Cambridge history of India; I : Ancient India (œuvre de grande envergure qui rendra d'éminents services aux études indiennes). — Oudheikundige dienst in Nederlandsch Indië (analyse les rapports du Service archéologique des Indes néerlandaises pour les années 1920-1922). — *John F. Baddeley.* Russia, Mongolia, China (bonne traduction avec commentaire des rapports adressés au gouvernement russe sur les missions envoyées en Mongolie et en Chine de 1602 à 1676. Important). — *René Grousset.* Histoire de l'Asie (ouvrage de seconde main, intelligent et utile; la meilleure partie est celle qui traite des empires mongols). — Dans la Chronique, longue note sur les travaux exécutés pour faciliter la visite des ruines d'Ankor. Notices nécrologiques sur Jules Harmand, mort le 14 janvier 1921, et sur l'abbé Noël Peri, mort le 25 juin 1922 (importantes à cause de la bibliographie très détaillée qui les accompagne). = A ce volume est joint un *Index général des tomes I-XX du Bulletin et tables des Mémoires*, rédigé par M. NGUYEN-VAN-TO. Il forme le 2e fascicule du tome XXI (274 p.; prix : 20 fr.).

3. — **Le Moyen âge.** 2e série, t. XXIII, septembre-décembre 1921. — L. LEVILLAIN. De quelques lettres de Loup de Ferrières (corrige la chronologie des lettres 45 à 59, qui se placent toutes en 846 et 847). — Jules VIARD. Philippe VI de Valois. La succession au trône (arrangements survenus entre 1328-1336; courte note de quatre pages). — Max PRINET. Les armoiries françaises dans le *Tournoi de Nantes* de Conrad de Wurtzbourg (poème de la seconde moitié du XIIIe siècle qui renferme quelques descriptions d'armoiries). = T. XXIV, janvier-avril 1922. M. JUSSELIN. La chancellerie de Charles le Chauve d'après les notes tironiennes (important mémoire de 89 pages sur l'interprétation des notes tironiennes qui figurent dans les actes de Charles le Chauve et sur l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire de la chancellerie carolingienne). — G. BEAURAIN. Une charte retrouvée de Jean de Nesle, comte de Ponthieu (6 mai 1275). — Ch. SAMARAN. Note pour servir au déchiffrement de la cursive gothique de la fin du XVe à la fin du XVIIe siècle (avec deux fac-similés). = C.-rendus : *L. Delisle.* Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre, t. II (utiles corrections par J. de Font-Réaulx aux dates adoptées par l'éditeur). —

Digitized by Google

J. Anglade. Histoire sommaire de la littérature méridionale au moyen âge (pas tout à fait au point). = Mai-août. M. JUSSELIN. Un acte d'Hugues, duc des Francs, et ses souscriptions en notes tironiennes (10 avril 970). — H. DU RANQUET. Peintures de l'église du chastel de Saint-Floret (Puy-de-Dôme. Intéressantes peintures des années 1397-1411, représentant la famille des seigneurs du lieu). = C.-rendus : *L. Halphen.* Études critiques sur l'histoire de Charlemagne (important article de douze pages par L. Levillain, qui se rallie à la plupart des conclusions de l'auteur, tout en précisant ce qui se rapporte au couronnement de l'an 800). — *Marc Bloch.* Rois et serfs (G. Espinas regrette que l'auteur ait surtout composé « un travail d'histoire politique » au lieu d'un travail d'histoire sociale). — *O. Martin.* Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris, t. I (remarquable). = Septembre-décembre. E. JORDAN. La politique ecclésiastique de Roger Ier et les origines de la « légation sicilienne » (la réorganisation ecclésiastique de la Sicile après la conquête de la Sicile par les Normands a été accomplie, quoi qu'en aient dit MM. Caspar et Chalandon, en plein accord avec le Saint-Siège, et le résultat fut très favorable à la papauté, puisque tous les évêchés siciliens furent placés dans la dépendance immédiate de Rome). — Carl STEPHENSON. Les « aides » des villes françaises aux XIIe et XIIIe siècles (mémoire de 55 pages; il tend à prouver que les obligations financières des communes françaises envers la royauté n'avaient nullement le caractère « féodal » qu'on prétend et qu'en s'émancipant les villes cherchaient seulement, de ce point de vue, à échapper à l'arbitraire des taxations de leurs seigneurs).

4. — Polybiblion. Août-septembre. — Publications relatives à la guerre européenne et à l'après-guerre; parmi elles : *M. Farnaise.* L'aventure du « Gœben » (bon); *J. Amet.* Le Jutland, bataille navale du 31 mai 1916 (clair et précis); *A. Gorski.* La Pologne et la guerre (intéressant). — Dr *Grabmann.* Saint Thomas d'Aquin, traduit par *E. Vansteenberghe* (résumé magistral de la doctrine de Thomas). — *G. des Marez.* La Place-Royale à Bruxelles (très beau volume). — Histoire de la nation française de *G. Hanotaux.* T. XIII. Histoire des lettres, II. *F. Strowski.* De Ronsard à nos jours (quelques aperçus personnels et nouveaux). — *Louis Cazamian.* L'évolution psychologique et la littérature en Angleterre, 1660-1914 (grand effort pour ordonner un sujet vaste et difficile, mais c'est systématique). — *Johannès Jœrgensen.* Paysages d'Occident; *du même.* La montée de l'Alverne (remplis d'idées). — *Ch. Bémont* et *G. Monod.* Histoire de l'Europe au moyen âge, 395-1270 (malgré quelques erreurs dans la bibliographie, c'est un des meilleurs manuels que l'on puisse consulter). — *Fr. Funck-Brentano.* L'histoire de France racontée à tous. Le moyen âge (clair et instructif). — *R. Parisot.* Histoire de Lorraine; t. II : 1552-1789 (l'auteur a écrit et jugé cette histoire en Lorrain). — *L. Febvre.* Histoire de la Franche-Comté, 2e édition (on signale les modifications de la 1re). — Les Bouches-du-Rhône. Ency-

Digitized by Google

clopédie départementale; t. III : les Temps modernes, 1482-1789 (histoire politique par *Gaffarel;* économique par *V.-L. Bourrilly;* histoire des institutions par *Raoul Busquet*, etc.; il y a disproportion entre les diverses parties). — *André Hallays.* Jean de La Fontaine (« on y respire comme un parfum de La Fontaine »). — *Louis de Launay.* Une famille de la bourgeoisie parisienne pendant la Révolution (la famille Toussaint Mareux; quelques curieuses anecdotes). — Série de volumes sur le bolchevisme russe; comptes-rendus par P. Pisani. — *P.-Raymond Janin.* Les églises orientales et les rites orientaux (remarquable). — *G. Hardy.* Vue générale de l'histoire d'Afrique (excellent). — *James M. Beck.* La constitution des États-Unis; traduit par *John Charpentier* (ces pages sortent de pair).

5. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1923, 15 septembre. — *Kâlidâs Nâg.* Les théories diplomatiques de l'Inde ancienne et l'Arthaçastra (étude originale sur cet ouvrage qui, découvert en 1905, contient en plusieurs de ses chapitres le plus ancien traité de diplomatie qui nous soit connu). — *F. Cavallera.* Saint Jérôme; sa vie et son œuvre (beau et vigoureux travail qui dépasse tout ce qui a été jusqu'ici écrit sur saint Jérôme). = 1er octobre. *André Hallays.* En flânant à travers la France : Bourgogne, Bourbonnais, Velay et Auvergne (charmantes impressions d'art et d'histoire). — *J. de Montenon.* Délibérations du corps de ville de Poitiers (analyse des registres des deux derniers maires de cette ville, de 1773 à 1789; beaucoup de renseignements utiles). — *H. F. Stewart* et *Paul Desjardins.* French patriotism, 1814-1833, traced in contemporary texts (utile recueil; mais les idées générales sont assez superficielles). — *James M. Beck.* La constitution des États-Unis; traduit par *J. Charpentier* (excellent). — *Lothrop Stoddard.* Le nouveau monde de l'Islam; trad. par *Abel Doysii* (remarquable). = 15 octobre. *L. Niederle.* Manuel de l'antiquité slave; I : l'Histoire (excellent). — Vicomte *Menjot d'Elbenne.* Mme de La Sablière; ses pensées chrétiennes et ses lettres à l'abbé de Rancé (livre définitif). — *C. Leroux-Cesbron.* Le château de Neuilly (agréable). — *Ferdinand de Navenne.* Rome et le palais Farnèse pendant les trois derniers siècles (très intéressant). — *Henri Cordier.* Mélanges d'histoire et de géographie orientales, t. IV (volume plein d'intérêt; à noter surtout une étude très nourrie sur Édouard Chavannes). — *E.-F. Weidner.* Die Assyriologie, 1914-1922 (utile bibliographie). = 1er novembre. *M. Goguel.* Introduction au Nouveau Testament; I : les Évangiles synoptiques (volume très érudit, bien conçu, sobrement écrit, dit Alfred Loisy, qui fait d'ailleurs toutes réserves sur la position de la question concernant l'auteur et la composition du troisième évangile). — *E. Kautzsch.* Die heilige Schrift des Alten Testaments (4e édit., qui est un excellent instrument de travail). — *H. M. Wiener.* The prophets of Israel in history and criticism (manque de critique). — *P. de Crouzas-Crétet.* Paris sous Louis XIV. La vie paroissiale et la vie charitable; la vie administrative et la vie politique (bon ouvrage de grande vulgarisation). — Com-

Digitized by Google

mandant *A. Grasset*. Un combat de rencontre : Neufchâteau, 22 août 1914 (bon). — *Émile Haumant*. Le problème de l'unité russe (intéressant, mais de vue un peu courte). — *André de Hevesy*. L'agonie d'un empire : l'Autriche-Hongrie (excellent; l'auteur, Hongrois, est bien informé et impartial). = 15 novembre. *G. de Sanctis*. Storia dei Romani; IV : la Fondazione dell' Impero 1. Dalla battaglia di Naraggara alla battaglia di Pidna (remarquable). — *L. Brochard*. Histoire de la paroisse et de l'église Saint-Laurent à Paris (remarquable). — *G. Faure*. J.-J. Rousseau en Dauphiné, 1768-1770 (bon). — *Louis Proal*. La psychologie de J.-J. Rousseau (bon). — *F. Roz*. L'Amérique nouvelle (solide et vivant).

6. — Revue d'histoire de l'Église de France. 1923, juillet-septembre. — Antoine DEGERT. Le clergé de France et les origines de la diplomatie française (de Louis XI à François Ier). — Joseph ROSEROT DE MELIN. L'illusion d'Antonio Caracciolo (Caracciolo était évêque de Troyes; au temps du colloque de Poissy, son illusion fut qu'il pouvait amener les catholiques et les protestants à s'entendre, et il y travailla sans succès dans son diocèse en 1561). — Joseph GUILLAUME. Comment concevoir une monographie paroissiale? I (abondante bibliographie). = C.-rendus : Mgr *Rebord*. Dictionnaire du clergé séculier et régulier du diocèse de Genève-Annecy, de 1535 à nos jours (avec un très utile Complément). — *Ch. Corbière*. Le christianisme et la fin de la philosophie antique (étude excellente sur le néo-platonisme). = Chronique d'histoire régionale.

7. — Revue d'histoire diplomatique. 1923, n° 3. — W.-M. KOZLOWSKI. Le dernier projet d'alliance franco-polonaise, 1792-1793, I (les relations diplomatiques de la France et de la Pologne en 1792). — Baron DE MENEVAL. Lettres de la reine Hortense et du prince Louis-Napoléon à l'abbé Bertrand; fin (de 1832 à 1836; l'abbé Bertrand et Hortense moururent en 1837; portrait indulgent d'Hortense). — Fr. CHARLES-ROUX. La convention d'El-Arisch, 1800; fin (émotion que cette convention causa en Angleterre; pourquoi elle ne fut pas tenue). — G. LABOUCHÈRE. Guillaume Ancel, envoyé résident en Allemagne, 1576-1615; fin (l'affaire de la Chartreuse et la guerre des évêques à Strasbourg; la mort de Rodolphe II et le couronnement de Mathias). = C.-rendus : *G. de Gontaut-Biron*. Comment la France s'est installée en Syrie, 1918-1919 (précieux ouvrage d'un témoin averti). — *K. Waliszewski*. La Russie il y a cent ans. Le règne d'Alexandre Ier, t. I (de l'avènement à 1812). — Vicomte *de Guichen*. La question de Bavière pendant et après la guerre mondiale (document de première main). — *J. Fouques-Duparc*. La protection des minorités de race, de langue et de religion (bien documenté).

8. — Revue historique de la Révolution française. 1923, juillet-septembre. — A. VÉLASQUE. Études sur la Terreur à Nantes : Carrier, le Comité révolutionnaire et la Société populaire Vincent-la-Montagne (recherches étendues). — F. UZUREAU. Maury et Émery en

Digitized by Google

1793 (sur la question du serment du 27 novembre 1790). — Henry POULET. L'esprit public à Thann pendant la Révolution. La Société des Amis de la Constitution, 1791-1795; suite. — G. LAURENT. Une lettre inédite de Mirabeau (à Hugh Elliot, 14 août 1783). — O. K. L'avis du lieutenant-colonel baron Frossard sur les intentions de Robespierre en avril 1794. — G. LAURENT. L'île de Malte pendant la Révolution (publie deux lettres du grand maître Hompesch, septembre et octobre 1798, à l'archevêque de Salzbourg et les réponses de l'archevêque).

9. — **La Revue maritime**. 1923, juin. — P. CHACK. La bataille des Falkland; suite et fin (l'Allemagne n'avait pas préparé la guerre de course; aussi, quand la flotte de l'amiral von Spee eut été détruite, tout espoir fut perdu pour l'Allemagne de pouvoir désorganiser la grande flotte britannique. Ce fut sa perte sur mer). = Juillet. Lieutenant-colonel SPITZ. Les mandats dans le Pacifique (à propos d'un article publié par George L. Blakeslee dans la revue américaine *Foreign affairs*). — Capitaine J. ROUCH. La conquête du pôle nord (surtout depuis le voyage de l'Anglais Parry en 1827 et jusqu'à celui de Peary, qui parvint au pôle le 6 avril 1909). — Lieutenant BÉCAM. Le débarquement (comment fut exécuté le débarquement aux Dardanelles en 1915). = Août. Vice-amiral GRASSET. L'amiral de Bon (quelques mots sur les services rendus par cet éminent officier pendant la Grande Guerre; il a lutté contre les sous-marins allemands et accru nos forces d'aviation maritime. Atteint par la limite d'âge le 3 juillet 1923, l'amiral est mort trois jours après). — Lieutenant E. BIORKLUND. Abraham Duquesne dans la Baltique, 1644-1647 (plusieurs documents inédits en appendice). — Capitaine J. COCHIN. L'évolution du matériel naval et l'avenir du sous-marin. — Lieutenant D'HALEWYN. Généralisation des enseignements de la bataille de Cannes, fin (étudie la manière de fixer l'ennemi sur mer comme sur terre : Cannes, Trafalgar, Tsoushima). = Août. Lieutenant E. BIORKLUND. Abraham Duquesne dans la Baltique (à l'aide de documents tirés des archives suédoises pour les années 1643-1647, l'auteur explique pourquoi Duquesne était alors entré au service de la Suède, alliée de la France, dans une guerre contre le Danemark. Chargé en même temps d'une mission diplomatique, Duquesne réussit, en 1647, à obtenir que la Suède cédât à la France quatre beaux vaisseaux de guerre. La reine Christine elle-même avait veillé à ce que l'armement en fût irréprochable). = Septembre. J. TRAMOND. L'autre guerre vue d'une préfecture maritime (cette préfecture est Brest. On y constate, dès la déclaration de guerre à la Prusse, que notre marine est inférieure comme matériel à la prussienne et qu'elle n'était pas prête. L'amiral Reynaud, chargé d'improviser tout ce qui restait à faire, s'en tire à son honneur. Après les premières victoires prussiennes, il faut songer à la défense de nos côtes, et on l'improvise encore à Brest); suite en octobre.

10. — **Le Correspondant**. 1923, 10 octobre. — Edmond VERMEIL.

Digitized by Google

Le comte Hermann Keyserling et l'école de sagesse de Darmstadt, I (pénétrante analyse des œuvres de Keyserling, notamment de son « Journal d'un philosophe »). — Armand PRAVIEL. Ceux d'aujourd'hui et ceux de demain. Un médecin moraliste : M. Georges Duhamel (à propos de ses deux « maîtres » livres : Vie des martyrs et Civilisation). — Louis DIMIER. Le goût de l'art hollandais en France. — Henriette CÉLARIÉ. Un Versailles marocain (décrit les énormes bâtisses construites à Meknès par le sultan Moulay-Ismaïl). — Salvador CANALS. Le gouvernement des militaires en Espagne. = 25 octobre. Charles LOISEAU. La nouvelle question romaine (telle qu'elle se pose depuis que la France a consenti à reprendre des relations diplomatiques avec le Vatican). — Henry COCHIN. Petites villes de la Flandre maritime. — F. DE BÉLINAY. Historique du corps de cavalerie Sordet. = 10 novembre. Henri JOLY. L'enseignement public en Italie. — Henry BORDEAUX. Un foyer intellectuel au bord du lac Léman : le baron François d'Yvoire (d'après sa biographie par M. de Laval; le baron d'Yvoire, d'une antique famille savoisienne restée fidèle aux anciennes mœurs, naquit en 1834 et mourut en 1918. Plusieurs lettres de lui intéressent l'histoire littéraire de ce temps). — DE LANZAC DE LABORIE. Le Consulat et la paix religieuse (à propos du t. V de l'Histoire religieuse de la Révolution par P. de La Gorce). — BORDEAUX-PONET. Un évêque colonial français pendant la guerre (Mgr Jalabert; à l'occasion de la pose de la première pierre de la cathédrale de Dakar, qui eut lieu le 11 novembre 1923). — ***. Neuf mois de Ruhr (malgré la cessation de la résistance dite passive, la propagande nationaliste ne cesse de faire rage contre nous). — Noël DE CAZAN. Le service de l'aumônerie pendant la Grande Guerre.

11. — La Grande Revue. 1923, juillet. — Charles EPRY. La belle France inconnue : les îles Chausey. — Gaspard MARIGNAN. La seule Gazette de guerre non censurée (journal clandestin, dont soixante-sept numéros ont paru au cours des années 1915, 1916 et 1917; les tendances en étaient essentiellement antimilitaristes et, « par conséquent », extrêmement anti-allemandes. Extraits de ce journal qui a reçu quatre titres différents : *la Feuille de laurier*, tricolore mais verte; *la Feuille d'olivier*, perdue mais retrouvée; *la Feuille de chou* et *la Seule Gazette non censurée* de la République). = Août. Tatiana ALEXINSKY. Souvenirs d'une socialiste russe (à Moscou et en Finlande en 1907; il y est assez souvent parlé de Lénine; à Genève pendant l'hiver 1907-1908 : « Plus j'apprends à connaître les réfugiés politiques russes, plus ils m'attristent; le plus grand nombre sont des déracinés et des ratés qui ne savent que faire »); suite en septembre (en 1908 en Italie et à Genève; on retrouve Lénine : « Je ne travaille plus avec Mme Lénine au secrétariat du parti; les relations entre mon mari et le sien sont trop mauvaises. » En 1919, visite à Gorki, qui habite Capri et qui irrite beaucoup de Russes par ses airs de grand seigneur). = Septembre. Fr. BRÆSCH. Les origines de l'entente cordiale (initiative prise par Talleyrand pendant son ambassade en Angle-

Digitized by Google

terre. Il eût voulu, en 1832, faire signer un traité d'alliance défensive entre la France et l'Angleterre; il communiqua son plan au duc de Broglie, qui lui répondit par une lettre prophétique datée du 16 décembre 1833 et qui est ici reproduite en grande partie). — Aimé BERTHOD. L'idée proudhonienne de la Révolution. — Gonzague TRUC. M. Mussolini et l'égoïsme national. = Octobre. Élie FAURE. Shakespeare; suite en novembre. — Tatiana ALEXINSKY. Souvenirs d'une socialiste russe; suite : 1909-1914 (à Moscou et à Paris; intéressant jugement prononcé par Bebel sur Radek); fin en novembre (sur l'action désorganisatrice de Lénine et de ses lieutenants). — Michel GEISTDŒRFER. Comment les faux entrent au Louvre (amusante histoire du faux buste du Florentin Benivieni, acheté, en 1865, par Nieuwerkerke, et qui était en réalité une œuvre d'un sculpteur vivant encore à Florence). = Novembre. PACIFICUS. La force et la faiblesse de la Société des Nations d'après le conflit italo-grec. — Henri GOY. Quelques notes sur l'Italie fasciste.

12. — **Mercure de France**. 1923, 15 juillet. — L.-H. GRONDIJS. Le bolchevisme en Sibérie (publie une lettre du Dr. George Montandon, ancien chef de la « Mission en Sibérie » du Comité international de la Croix-Rouge, qui entreprend de réfuter les critiques « nombreuses et amères » de M. Grondijs, journaliste néerlandais, sur ses livres concernant Koltchak et la contre-révolution. Réponse à cette lettre, où l'on trouvera d'utiles renseignements. Cette polémique intéresse l'histoire du bolchevisme à ses débuts). — R. DE BURY. Le drame de Mayerling (reproduit les articles de MM. Paléologue dans le *Temps* et de Souza dans le *Figaro*). = 1er août. André FAUCONNET. Culture et civilisation selon les Allemands (d'après les Considérations de M. Thomas Mann). — Ambroise GOT. La dépopulation de la France; ses dangers et ses causes; suite et fin le 15 août. — E. LALOY. Ouvrages sur la guerre de 1914 (sur l'ouvrage du général Edmonds : « Military operations, France and Belgium », 1914). — G. ALEXINSKY. Les nouvelles idées de Lénine. = 15 août. Léonce DE GRANDMAISON, S. J. Jésus dans l'histoire (l' « énigme » de Jésus devient inexplicable si l'on n'admet en lui la coexistence de l'humain et du divin). — Émile LALOY. Bibliographie politique (annonce un ouvrage d'E. A. Adamov qui publie la correspondance des diplomates russes concernant la Grèce pendant la guerre mondiale. Les documents sont très instructifs; l'interprétation donnée dans l'Introduction ne s'accorde pas avec eux). = 1er septembre. Gabriel ARTHAUD. La Gaule au Ve siècle et la défaite d'Attila en 451 (considérations tirées en partie de l'ethnographie et de l'anthropologie, assaisonnées en outre d'étymologies téméraires. Quant au « Campus Mauriacus », on ne saurait suivre Longnon, en l'identifiant avec Moirey; c'est un nom de région vaste, délimitée par trois lignes, dont Savières, Fontvannes et Sainte-Maure seraient les points d'intersection, c'est-à-dire tout près de Troyes et non de Châlons. Conclusion : l'auteur a voulu montrer « l'éveil d'un sentiment national, les causes et le siège

Digitized by Google

de la défaite des Alamans et des Huns, enfin l'absence de tout « germanisme » en Gaule »). — Maurice GARÇON. Le symbolisme du Sabbat, I. — É. LALOY. Le drame d'amour d'Herbert von Bismarck (analyse un chapitre des Mémoires du prince Philippe zu Eulenburg-Hertefeld, paru dans la « Deutsche Rundschau »; il s'agit de la passion qu'Herbert éprouva pour la princesse Élisabeth Carolath, qui vivait séparée de son mari; il voulait l'épouser après qu'elle eût divorcé. Le prince, son père, s'y opposa si violemment qu'il dut renoncer à son projet, 1881. Herbert épousa plus tard une comtesse Hoyos; quant à Élisabeth, elle mourut retirée à Venise en janvier 1914). — BIENSTOCK. Lettres russes (analyse des Souvenirs de Margouliès, révolutionnaire hostile aux Soviets, sur la période allant de septembre 1918 à avril 1919, et ceux de Beletzki sur Raspoutine). = 15 septembre. Auguste GAUVAIN. Les Balkans et la France (comment doit être mis en pratique le traité de Sèvres; la France doit s'y tenir résolument). — Manuel DEVALDÈS. Les objecteurs (*sic*) de conscience anglo-saxons (il s'agit d'une clause de la loi établissant le service militaire obligatoire en Angleterre en 1916; des scrupules religieux firent introduire dans cette loi un motif d'exemption pour objection de conscience; l'effet de cette clause fut assez médiocre). = 1er octobre. Régina ZABLOUDOWSKY. Les aspirations de la jeunesse allemande. = 15 octobre. André COGNIET. Les enseignements de la guerre navale et les raisons techniques de la Conférence de Washington. — Jean T. Dans les coulisses de la guerre; notes d'un chef de la sûreté d'une armée; suite le 1er novembre. — Ambroise GOT. La littérature pangermaniste d'après-guerre. — Dr. Erwin BRIESS, délégué à Paris du parti populaire républicain rhénan. Le mouvement séparatiste dans les territoires occupés (ses origines; la question rhénane n'est pas un produit français). = 1er novembre. Pierre-Paul PLAN. J.-J. Rousseau à Venise. Documents inédits. — Jean MAXE. Le défaitisme de la paix en Angleterre : J. M. Keynes et E. D. Morel. — J.-W. BIENSTOCK. Le journal intime de Nicolas II (extraits de ce journal depuis le 1er janvier 1890 jusqu'au 5 août 1906 : le journal a été publié par la maison d'éditions russes « Slovo » à Berlin. On ne nous dit pas d'où il lui est parvenu). = 15 novembre. Jean MOREL et Pierre MASSÉ. J.-H. Rosny aîné et la préhistoire. — Brian CHANINOV. Tragœdia moscovita, I (de l'état d'esprit du peuple russe à la veille de la révolution). — Paul VULLIAUD. Du nouveau sur Pascal (on en trouvera dans les œuvres du P. Bourrier, commentées avec un esprit critique. Une telle analyse sera féconde; elle nous apprendra « pourquoi des arguments de même ordre peuvent avoir des résultats diamétralement opposés »). — A. VAN GENNEP. Le Congrès international d'histoire des religions de Paris. — Ouvrages sur la guerre de 1914 (ceux de *Karl Rosner* : Der König; de *Michel Farnaise* : l'Aventure du « Gœben »; de *R. Kann* : le Plan de campagne allemand de 1914; de *Henri Dutheil* : De Sauret-la-Honte à Maugin-le-Boucher, etc.). = 1er décembre. Léonie VILLARD. La vie américaine d'après le conte et

Digitized by Google

la nouvelle. — Brian CHANINOV. Tragœdia moscovita, II (comment s'explique la révolution russe et son caractère de violence sanguinaire. Le plus terrible fardeau qui s'abattit sur la Russie nouvelle est le « fléau oratoire...; tout le monde parlait à présent sur n'importe quoi, n'importe où et n'importe comment »). — E. GUICHARD. La question romaine (montre le chemin parcouru, depuis la fin de la guerre, par le Quirinal et le Vatican cherchant à se rencontrer). = C.-rendus : *Ph. d'Eulenburg-Hertefeld.* Souvenirs de cinquante ans (ses rapports avec les Bismarck). — *Simone Téry.* En Irlande, 1914-1923 (beaucoup de détails intéressants).

13. — La Revue de France. 1923, 1er octobre. — P. GENTIZON. Stamboulisky et le peuple bulgare. — C. VERGNIOL. L'évolution de la politique sociale en Angleterre au XIXe siècle (d'après les volumes d'Élie Halévy). = 15 octobre. A. GAULY. Gustav Stresemann. — Charles VELLAY. La Grèce à la veille des élections. — Louis HALPHEN. L' « Histoire de France contemporaine » d'Ernest Lavisse (« c'est vraiment l'histoire de toute la France et non plus seulement, comme il était d'usage jusqu'alors, celle de Paris et du gouvernement central »). = 1er novembre. Georges HERSENT. Qui a payé la guerre? La part de la France. = 15 novembre. Camille VERGNIOL. Le vrai Louis XIV (critique sévère du récent ouvrage de M. Louis Bertrand, dont les qualités de romancier sont bien supérieures à celles d'historien. Voilà le portrait de Louis XIV remis au point; c'était nécessaire). — Dominique VATAR. Le président Coolidge. — Lucien MAURY. Une Histoire de la littérature suédoise (celle de l' « illustre et fécond Suédois » Henrik Schück; « le seul guide que puissent consulter en France les esprits curieux d'explorer les littératures du Nord scandinave »). = 1er décembre. R. RECOULY. L'Allemagne et la crise franco-anglaise.

14. — La Revue de Paris. 1923, 15 octobre. — B. MAKLAKOFF. Pourischkévitch et l'évolution des partis en Russie. — Vladimir POURISCHKÉVITCH. Comment j'ai tué Raspoutine (récit très émouvant). — Jules BERTAUT. Les souvenirs d'Henri Gervex. — Henri GERVEX. Souvenirs (intéressant pour l'histoire de l'art : Cabanel et Manet, Fromentin et Meissonnier, Gervex lui-même. Quelques anecdotes sur Gambetta et la Commune parisienne de 1871). — Constantin PHOTIADÈS. Marie Kalergis-Moukhanow, née Nesselrode, II (souvenirs sur Mme Récamier et Chateaubriand, Liszt et Chopin, Théophile Gautier, qui lui dédia sa « Symphonie en blanc majeur », et Henri Heine). — Rodolphe REY. Le Maroc vu par un Algérien; fin le 1er novembre. — Maurice WOLFF. Les femmes et le féminisme anglais (expose le développement de la question depuis le milieu du XIXe s.). = 1er novembre. RHENANUS. Le prestige sur le Rhin (les Prussiens sur le Rhin, surtout depuis 1871, et la République rhénane, depuis 1919). — Henri GERVEX. Souvenirs, II (ses impressions sur la cour de Russie et les scènes religieuses de Moscou lors du couronnement du

Digitized by Google

tsar). — Constantin PHOTIADÈS. Marie Kalergis-Moukhanow, née Nesselrode, III (ses succès de salon à Paris; chez la princesse Bagration et la princesse de Lieven avant et après la Révolution de 1848, puis chez le Prince président à l'Élysée et chez l'Empereur. Renseignements qu'elle fournit à son oncle Nesselrode sur les affaires politiques; il est inexact d'ailleurs qu'elle ait été un agent secret du tsar, ni qu'elle ait joué aucun rôle politique. Elle était pour cela trop mondaine et cosmopolite). — TREDICINI DE SAINT-SEVERIN. La zone franche de la Haute-Savoie (« la France, en annexant le Chablais, le Faucigny et le Haut-Genevois, a assumé la charge de protéger et de développer tous les éléments de prospérité de ce pays qui s'est donné à elle, et non de les supprimer »). — Paul JAMOT. Millet et Daumier. = 15 novembre. Princesse PALEY. En Russie, à la veille de la guerre, 9 mai-2 août 1914, I. — Paul PAINLEVÉ. Pourquoi Pascal n'a pas devancé Newton (parce que, chez lui, la foi mystique a retenu et restreint son imagination scientifique). — Henri GERVEX. Souvenirs, III (troisième voyage en Russie en 1901; note de grands changements intervenus depuis les fêtes de Moscou et quelques incidents qui faisaient pressentir le mouvement révolutionnaire). — Constantin PHOTIADÈS. Marie Kalergis-Moukhanow; fin (Marie et la Pologne, son pays natal. Son triste mari étant mort à Londres en 1863, elle épousa Serge Moukhanow, colonel russe et préfet de police à Varsovie. Elle mourut à Varsovie le 22 mai 1874, laissant de profonds regrets à Liszt et à Wagner). = 1er décembre. Lettres inédites de Mme DE STAEL au marquis Adrien de Mun, 1796-1800. — Princesse PALEY. En Russie à la veille de la guerre. II (ce ne sont que des fêtes jusqu'à la réception à Petrograd du Président de la République française). — Guy DE VALOUS. La Révolution aux îles du Vent, 1789-1793 (extraits des mémoires de Camille-Marie de Valous, 1764-1840, officier de la marine royale et très sympathique à la cause des planteurs qui, comme lui, appartenaient à la petite noblesse de France).

15. — Revue des Deux Mondes. 15 octobre. — Maurice BARRÈS. Enquête aux pays du Levant; XI : l'École mystique de Konia (enquête sur le point de savoir en quoi le fait de « tourner », rituellement exécuté par les derviches, aide à la perfection morale. L'auteur paraît n'avoir pas réussi à comprendre les explications fournies par le tchélébi). — Comte PRIMOLI. L'enfance d'une souveraine. Souvenirs intimes (sur la future impératrice des Français, Eugénie de Montijo, comtesse de Téba. Beaucoup d'anecdotes contées avec grâce par un ami, dont le témoignage mérite néanmoins d'être retenu). — Victor GIRAUD. Blaise Pascal; V : l'Apologie (expose le dessein de Pascal quand il se proposa d'écrire l'Apologie de la religion chrétienne. Les *Pensées* n'en sont pas à vrai dire des fragments; c'est le recueil des réflexions, très mélangées, qui lui vinrent à l'esprit pendant qu'il méditait sur son œuvre). — Pierre DE QUIRIELLE. Le président Masaryk (à l'occasion de la visite officielle faite au gouvernement français par le Président de la République tchéco-slovaque les 16 et 17 octobre

Digitized by Google

1923). — Pierre PARIS. Pour mieux connaître Goya. = 1er novembre. Comte D'HAUSSONVILLE. Souvenirs; II : 1869-1871 (sur l'empire libéral et le plébiscite, Rouher et Ollivier; la guerre et les élections à l'Assemblée nationale de 1871). — Maurice BARRÈS. Enquête aux pays du Levant; suite et fin (entretien avec Jaurès, que Barrès tente d'associer à son œuvre de propagande en faveur des écoles dirigées dans le Proche-Orient par des congréganistes. Jaurès ne se laisse pas toucher. Comme on lui montre le péril pour l'influence française de la propagande allemande dans l'empire turc, il répond : « Il est fatal et légitime que la prépondérance intellectuelle appartienne à celui qui possède la prépondérance économique. Je ne m'associerai pas à votre campagne »). — Princesse Olga POUTIATINE. Les derniers jours du grand-duc Michel Alexandrovitch, 1917-1918; I : l'Abdication (souvenirs très directs sur la révolution; sur l'abdication du tsar en faveur de son oncle Michel et le refus opposé par le grand-duc d'accepter la couronne, la princesse rapporte les faits que le grand-duc lui raconta le soir même). — Mgr BAUDRILLART. Chez les Latins d'Amérique : Argentine et Uruguay, I (relation d'un récent voyage d'enquête; suite le 15 novembre). — Louis BARTHOU. Lettres inédites de Lamennais à J.-B. de Saint-Victor, 1820-1824 (ce sont quatre années d'une intimité presque fraternelle où La Mennais s'abandonne aux confidences les plus expansives; mais, ayant été presque ruiné par la faillite d'une librairie classique élémentaire fondée par Saint-Victor, La Mennais rompit avec lui et pour toujours; fin le 15 novembre). — C.-M. SAVARIT. Les académies de province. — A. BEAUNIER. Un bourgeois de Louis-Philippe (d'après les indiscrétions d'un bourgeois de Paris par Paul Gaulot. Ce bourgeois s'appelait Yvonnet Mainnemare, mort vers l'an 1841). = 15 novembre. Louis BERTRAND. La « Révolution » espagnole (on n'y découvre guère que « des motifs de réjouir profondément quiconque se sent le cœur d'un homme libre »). — Princesse Olga POUTIATINE. Les derniers jours du grand-duc Michel Alexandrovitch, 1917-1918 (malgré les facilités qu'il aurait eues pour quitter la Russie après la révolution bolchévique, le grand-duc refusa d'aller se mettre à l'abri à l'étranger. Arrêté fin février 1918, il fut d'abord interné à Perm; puis il disparut sans qu'on ait jamais pu savoir où ni comment). — Émile MALE. Les influences arabes dans l'art roman. — Contre-amiral DEGOUY. Dans la Sarre (ce qu'il importe de faire pour déprussianiser les Sarrois et les rapprocher de nous).

16. — **L'Anjou historique**. 1922, octobre. — Notre-Dame-sous-Terre à Angers (remonte au XVe siècle). — La Providence de Baugé (fondée en 1685). — La ville d'Angers en 1726 (liste des officiers du présidial et autres juridictions). — Quatre Ursulines jansénistes de Vendôme envoyées en Anjou (en 1736). — Le baron de La Paumelière (émigré, condamné à mort par un conseil militaire et exécuté le 22 février 1796). — Voyage en Anjou (en 1786, par un religieux de l'abbaye d'Hauterive, Suisse). — Les hospitalières de Saint-Jean de Beaufort pendant la Révolution. — Le district de Segré, 1791-1792. — Le pre-

Digitized by Google

mier abbé de la Trappe-de-Bellefontaine (Pierre-Marie Le Port, 1808-1830; d'après un manuscrit du P. Romuald). = 1923, janvier. Le chapitre de la cathédrale d'Angers avant la Révolution : processions. — Une grande dame janséniste en Anjou (Mme de L'Esperonnière de Vritz, XVIIIe siècle). — La Faculté de théologie d'Angers à la fin du XVIIIe siècle. — Le district de Vihiers, 1791-1792. — Vial, procureur général-syndic de Maine-et-Loire. — Une religieuse angevine guillotinée le 2 janvier 1794 (Marguerite de Gresseau). — Le brûlement des chapelets à Saumur (13 mars 1794). — Les fédéralistes angevins guillotinés à Paris (le 14 avril 1794, au nombre de cinq). — La démission de Mgr Lorry, évêque d'Angers (fin 1801; en 1802, il sera nommé évêque de La Rochelle). — Les paroisses poitevines annexées en 1802 à l'évêché d'Angers. = Avril. La chambre ecclésiastique du diocèse d'Angers (ses membres de 1760 à la Révolution). — A propos des obsèques d'un janséniste angevin (M. Grimaudet des Landreau, mort le 11 septembre 1739). — Les chanoines de la cathédrale d'Angers pendant la Révolution (biographie des trente et un chanoines). — Le pillage de l'abbaye de Fontevrault (de 1792 à 1796). — Un voyage dans la Vendée angevine (novembre 1793, par le citoyen Duval, substitut du procureur-syndic du district de Cholet). — Un prêtre breton guillotiné à Angers (Pierre Petiteau, 17 janvier 1794). — La loi des otages en Maine-et-Loire (1799). — Fêtes funèbres chez les francs-maçons d'Angers sous le premier Empire. = Juillet. Une visite à Fontevrault au XVIIe siècle. — L'hospice des incurables de Beaufort (1681-1923). — Louis-Victor Pavie (imprimeur à Angers; liste de ses publications; arrêté en 1793 comme chouan, réussit à se sauver en Espagne et obtint, en janvier 1795, de rentrer dans ses foyers, par suite de l'amnistie du 2 décembre 1794). — La guerre de Vendée en 1793 (récit inédit de Charles Boucher, chirurgien-major, qui était dans l'armée républicaine; important). — Le vandalisme jacobin dans le district de Saumur (rapport sur l'état des bibliothèques et monuments, en novembre 1794). — La Vendée angevine après le 18 fructidor : canton de Beaupréau.

17. — Annales de Bretagne. T. XXXV, 1923, n° 3. — Daniel BERNARD. Essai de bibliographie de Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué (1815-1895; langue et littératures bretonnes; textes bretons; comptes-rendus, etc.). — H. SÉE. Note sur les origines de l'organisation municipale en Bretagne (important; la vie municipale se développe en Bretagne surtout à partir du XVIe siècle, alors que dans le reste de la France elle est en pleine décadence). — G. ROBERT-MULLER. Saint-Malo-Saint-Servan port charbonnier (travail du laboratoire de géographie de l'Université de Rennes). — Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de Bretagne jusqu'à la fin du XIIe siècle (les saints par ordre alphabétique). — H. SÉE. L'industrie et le commerce de la Bretagne dans la première moitié du XVIIIe siècle, d'après le mémoire de l'intendant des Gallois de La Tour; fin (l'industrie et le commerce dans les différentes subdélégations; le commerce mari-

Digitized by Google

time). — J. Le Roux. Historia Peredur vab Ewrak; suite. = C.-rendus : *J. Vendryès*. Le langage (clair et précis). — *A. S. Cook*. The possible Begetter of the old english Beowulf and Widsith (plein d'aperçus nouveaux). — *H. Leclercq*. Histoire de la Régence pendant la minorité de Louis XV (signale les chapitres sur la Bretagne). — *St. Strowski*. La censive et le fief roturier en Bretagne (excellente contribution à l'histoire de la propriété rurale). — *Marcel Rouff*. Les mines de charbon en France au XVIII[e] siècle (remarquable). — *F. Duine*. La Mennais (livre de premier ordre). — *H. Bourde de La Rogerie*. Bibliographie bretonne, années 1920 et 1921. = N° 4. F. Duine. La Mennais et Renan (Renan n'a pas connu directement La Mennais : en 1856, après son mariage, il a dû en entendre parler par Ary Scheffer; quelques traits de ressemblances entre ces deux Bretons, à côté de grandes différences). — Id. La Mennais et Pascal (comment La Mennais a connu les *Pensées* et de quelle manière il en a compris le système apologétique). — R. Durand. A propos du centenaire d'Ernest Renan (analyse les derniers ouvrages parus sur lui; n'a pas encore connu celui de M. Pommier). — Dom L. Gougaud. Notes sur le culte des saints bretons en Angleterre (églises qui leur sont dédiées, reliques, etc.; les saints sont placés par ordre alphabétique). — E. Martin. La population de la ville de Vannes au début et à la fin du XVIII[e] siècle (étude faite d'après les rôles de la capitation; la population était, au début du siècle, d'environ 14,000 habitants; en 1783, elle n'était plus que de 11,400). — J. Cuillandre. A propos de la « légende de la mort » (particulièrement à Molène, Ouessant et Sein). = C.-rendus : *J. Chevalier*. Essai sur la formation de la nationalité et les réveils religieux au pays de Galles, des origines à la fin du VI[e] siècle (à la fois grande érudition et vigoureuse synthèse). — Dom *L. Gougaud*. Gaelic pioneers of christianity (deux anciens articles traduits en anglais, mais bien remaniés). — *Jules-Marie Richard*. La vie privée dans une province de l'Ouest : Laval aux XVII[e] et XVIII[e] siècles (d'après les archives notariales). — *Émile Gabory*. Les Bourbons et la Vendée (montre surtout les causes de l'échec de l'insurrection de 1832). — *C. Danio*. Histoire de notre Bretagne (pamphlet ultra-régionaliste et celtomane). — *H. Bourde de La Rogerie*. Étude sur la réformation de la noblesse en Bretagne, 1668-1721 (excellent). — *Louis Le Guennec*. Notice sur la commune de Plougonven (Finistère; bonne monographie). — *Hervé du Halgouet*. La vicomté de Rohan et ses seigneurs (les archives de la maison de Rohan ont été presque complètement détruites; l'auteur a vu les textes qui subsistent).

18. — **Annales du Midi**. 1922, janvier-avril. — Clovis Brunel. Le plus ancien acte original en langue provençale (acte du 10 avril 1102, par lequel un certain Adémar Ot dénombre et donne à sa fille ses possessions sises à la source de la Sorgue, entre Saint-Affrique et Lodève; fac-similé photographique et transcription). — Antoine Thomas. L'éducation de Charles de France, duc de Guyenne (apporte quelques rectifications, faits et textes nouveaux à l'œuvre de H. Stein).

Digitized by Google

— Aug. VIDAL. Vieux noms de personnes, vieux noms de lieux de l'Albigeois. — J. CALMETTE. Toulouse et les relations franco-anglaises sous Louis XI (notamment lors de l'expédition d'Édouard IV dans le nord de la France en 1475). = C.-rendus : *Joseph Anglade*. Las leys d'amors, manuscrit de l'Académie des jeux floraux (publ. en quatre volumes, avec une intéressante étude sur les origines du Gai savoir). — *Jean Régné*. Histoire du Vivarais, t. II (1039-1500; remarquable). — *H. Stein*. Charles de France, frère de Louis XI (la partie concernant la Guyenne a été traitée de main de maître). = Juillet-octobre. Louis VIÉ. Les origines de l'église Saint-Aubin à Toulouse; étude historique et topographique. — Paul-M. BONDOIS. La raffinerie de Cette au XVIII[e] siècle. — Auguste VIDAL. Vieux noms de personnes, vieux noms de lieux de l'Albigeois; suite et fin. — B. FAUCHER. Un très ancien livre-inventaire imprimé des archives municipales de Montauban, 1662. = C.-rendus : *Jules de Lahondès*. Les monuments de Toulouse; histoire, archéologie, beaux-arts (remarquable). — *Joseph Poux*. La cité de Carcassonne, histoire et description. Les origines (très bel ouvrage). — Abbé *L. de Lacger*. États administratifs des anciens diocèses d'Albi, de Castres et de Lavaur, suivis d'une bio-bibliographie des évêques de ces trois diocèses (bien ordonné et bien documenté). — *John Charles Dawson*. Toulouse in the Renaissance; I : The floral games of Toulouse (thèse remarquable). — Chronique des Alpes-Maritimes; suite et fin. = Nous venons de recevoir le n° 119 de juillet 1918, qui contient la Table générale des tomes I à XXX, 1889-1918, fasc. 1. = 1923, janvier-avril. F. PASQUIER. Famille de serfs donnée en dot dans la région de Lodève en 1195 (publie un contrat de mariage provenant des archives du marquis de Thézan-Saint-Geniès). — R. LATOUCHE. Mesures et poids employés dans le Bas-Quercy. — H. DE COINCY. Quelques précisions sur les grands maîtres des eaux et forêts en Languedoc. = C.-rendus : *Félix Pasquier*. Cartulaire de Mirepoix, t. I et II (important; l'introduction est une œuvre considérable). — *J. Rouquette* et *A. Villemagne*. Bullaire de l'église de Maguelonne; t. II : 1216-1303 (important recueil). = Juillet-octobre. L. DELARUELLE. Un président au Parlement de Toulouse : Jacques Minut, mort en 1536 (c'était un Italien qui fut mêlé à l'existence des humanistes toulousains vers l'an 1534). — H. DE COINCY. Quelques précisions sur les grands maîtres des eaux et forêts en Languedoc; fin. = C.-rendus : *F. Galabert*. Montpezat de Quercy; sa collégiale, ses seigneurs (de l'inexpérience, mais d'heureuses recherches sur l'histoire locale). — *L. Mouton*. Un demi-roi : le duc d'Épernon (bon; documentation nourrie sous une apparence trop romancée).

19. — Bulletin de la Société de l'histoire de Paris. 1920 (paru en 1922). — Léon LE GRAND. Allocution présidentielle à l'Assemblée générale tenue le 11 mai 1920 (on y donne de précieuses indications sur les papiers du service des bâtiments civils conservés aux Archives nationales sous la cote F[13] et sur les informations qu'ils fournissent

Digitized by Google

pour l'histoire de Paris). — Marcel FOSSEYEUX. Les retraites spirituelles au XVII[e] siècle. — Ch. SAMARAN. Du Cange à Paris, rue des Écouffes, d'après son testament et son inventaire après décès (ces deux documents sont publiés à la suite). — M. FOSSEYEUX. Le testament de Jean Dautruy, 1642 (ancien précepteur des fils d'Omer Talon, chez qui il vécut pendant plus de quarante ans et chez qui il mourut le 19 août 1646). — H. OMONT. Nouveaux manuscrits grecs copiés à Paris par Georges Hermonyme. — Témoignage de Baluze sur la grande inondation de 1658. — François ROUSSEAU. Le portique des Carmélites de la rue Saint-Jacques depuis la Révolution (ce portique conduit à un hôtel construit à la fin du XVIII[e] siècle par un marbrier du nom de Scellier, qui eut un certain renom parmi les artistes, savants et hommes politiques de son temps). = 1921 (paru en mars 1923). L. AUVRAY. Discours à l'Assemblée générale tenue le 10 mai 1921 (de ce discours on ne retiendra ici que la partie où l'auteur traite de l'historiographie à l'abbaye de Saint-Victor, depuis Guillaume Tuisselet, qui mourut en 1453). — E. MAREUSE. M[me] de Sévigné, rue Courteauvillain, 1672-1675 (aujourd'hui n° 8 de la rue de Montmorency; avec un plan et un inventaire de l'an VI). — M. FOSSEYEUX. Contribution à l'étude de la Compagnie du Saint-Sacrement au XVII[e] siècle : Duplessis-Montbard (biographie de cet avocat au Parlement, qui fut un « homme d'œuvres » très actif et très méritant; son rôle demeure ignoré à partir de 1660, année où la Compagnie fut supprimée). — Adrien BLANCHET. Une remarque sur le temple antique du Montmartre de Paris (une colline du territoire d'Avallon où fut retrouvé un temple de Mercure est appelée Montmarte ou Montmartre; il se peut donc que, pour la formation du nom propre, il y ait eu ce que les grammairiens appellent contamination). — Ph. LAUER. Projet de canal, par Beaulieu-Saint-Germain, pour protéger Paris des inondations, 1651. — A. VIDIER. Chronique des archives et des bibliothèques, 1910-1920.

20. — Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française. Année 1922. — Henry HUBERT. Notes de géophysique sur Dakar. — Lieutenant PÉFONTAN. Histoire de Tombouctou, de sa fondation à l'occupation française (XII[e] siècle-1893, avec la liste des personnages ayant eu Tombouctou sous leur commandement). — Claude FAURE. Deux anciens comptoirs français de la côte de Guinée : Anokou et Juda. — Colonel MODAT. Aperçu sur la société maure de l'Adrar (conditions de la vie, castes sociales). — P. ALQUIER. Saint-Louis du Sénégal pendant la Révolution et l'Empire, 1789-1809 (les gouverneurs de la colonie, les maires, les fêtes nationales, l'armée, la guerre contre les Anglais, le commerce, la police municipale, la justice; Saint-Louis tombe en 1809 aux mains des Anglais). — Henry HUBERT. Objets anciens de l'Afrique occidentale (pointes de flèches, grattoirs, marteaux, amulettes). — Colonel MODAT. Portugais, Arabes et Français dans l'Adrar mauritanien

Digitized by Google

(détails intéressants sur les comptoirs portugais, les invasions arabes et l'occupation française). = C.-rendus : *G. Hardy.* Les éléments de l'histoire coloniale (excellent). — *Eug. Saulnier.* La compagnie de Galam au Sénégal (comble une lacune). — *H. Mariol.* La chronologie coloniale (doit être contrôlé). — *L. Lévy-Brühl.* La mentalité primitive (essentiellement mystique, indifférente aux causes secondes).

BELGIQUE.

21. — Analecta Bollandiana. 1923, t. XLI, fasc. 1 et 2. — Marc BLOCH. La vie de saint Édouard le Confesseur par Osbert de Clare (la vie et les écrits d'Osbert de Clare, qui mourut à une date inconnue, mais après l'arrivée en Angleterre de Henri Plantagenet en 1153; étude critique sur les sources de sa Vie d'Édouard, œuvre intéressante en ce qu'elle montre comment se forment les légendes. Texte de cette « Vita beati et gloriosi regis Anglorum Eudwardi », qui était restée inédite jusqu'ici). = Paul PEETERS. A propos de l'évangile arabe de l'enfance. Le ms. de J. Golius (ce ms., que l'on croyait perdu, est actuellement à la Bodléienne d'Oxford). — Aug. COULON. Notes d'iconographie chrétienne, d'après les sceaux des archives de Zurich. — Robert LECHAT. La « conversion » de saint André Avellin (cherche à déterminer les circonstances qui ont amené le futur saint à se convertir à une vie meilleure en 1548; ce fut sans doute par l'influence du P. Lainez). — C. BECCARI. Les restes mortels de saint Antonio Baldinucci (ces restes, que l'on disait avoir été transférés, au temps de la Révolution française, en un lieu inconnu, sont en réalité demeurés là où le corps avait été enseveli, dans l'église des « Minori Reformati » de Pofi. L'examen médical qui a été fait de ces restes en 1918 ne permet pas d'en douter). = C.-rendus : *B. J. Kidd.* A history of the Church to A. D. 461 (beaucoup de travail, mais aussi de graves lacunes dans l'information). — *F. J. F. Jackson.* An introduction to the history of christianity, 590-1314 (agréable, mais souvent inexact). — *W. H. Mackean.* Christian monasticism in Egypt to the close of the 4th century (très bon guide). — *Karl Bihlmeyer.* Die « syrischen » Kaiser zu Rom, 211-235, und das Christentum (bon). — *J. Bidez* et *F. Cumont.* Imp. Caesaris Flavii Claudii Iuliani epistulae, leges, poemata, fragmenta varia (édition remarquable). — *A. Baumstark.* Geschichte der syrischen Literatur (ouvrage considérable par l'étendue des recherches, mais mal composé et où les erreurs abondent). — *V. Weber.* Des Paulus Reiserouten bei der zweimaligen Durchquerung Kleinasiens (éclaire définitivement un endroit encore obscur de la biographie de saint Paul). — *H. Günter.* Buddha in der abendlændischen Legende (information vaste et cependant incomplète; des vues ingénieuses, mais trop d'hypothèses). — *A. Bartoli.* Gli horrea Agrippiana e la diaconia di San-Teodoro (l'église Saint-Théodore a été bâtie sur l'emplacement des greniers de l'annone; ce n'est donc pas un ancien temple païen adapté aux usages chrétiens. Les « horrea Agrip-

Digitized by Google

piana » devinrent les « horrea ecclesiae » et Saint-Théodore un établissement de bienfaisance ecclésiastique). — *A. d'Alès.* La théologie de saint Cyprien (excellent). — *J. Costanza.* La leggenda di S. Martino nel medio evo (insuffisant). — *L. Cheïkho.* L'hagiologie du Liban ou les Saints particulièrement honorés par les Libanais (intéressante brochure en langue arabe). — *Zacarias Garcia Villada.* Crónica de Alfonso III (bonne édition). — *Élie Maire.* Saint Norbert, 1082-1134 (joliment écrit, mais médiocre quant au fond). — *E. Vacandard.* Études de critique et d'histoire religieuse; 4e série (bon). — *N. Paulus.* Geschichte des Ablasses im Mittelalter (livre qui renouvelle véritablement le sujet). — *B. Altaner.* Der hl. Dominikus (critique très sévère des biographies du saint composées au XIIIe siècle; l'auteur montre que la légende y occupe une place considérable). — *A. Wilms.* Geschichte der deutschen Dominikanerinnen, 1206-1916 (bon résumé). — *Thaddée Ferré.* Histoire de l'ordre de saint François (bon résumé). — *V. Kybal.* Ueber das Testament des hl. Franz von Assisi (bonne étude critique). — *P. Sabatier.* A quelle époque sainte Claire d'Assise obtint-elle du souverain pontife le « Privilège de la pauvreté »? (par un privilège ou bulle solennelle d'Innocent III). — *E. Clop.* Saint Bonaventure, 1221-1274 (œuvre d'édification, comme aussi celle du P. *Sparacio :* Vita di S. Bonaventura, dottore serafico). — *M. J. Pohl.* Thomae Hemerken a Kempis opera omnia, t. VI et VII (bonne édition). — *O. Karrer.* Franz von Borja, General der Gesellschaft Jesu, 1510-1572 (excellent). — *Carlo Salotti.* Un martire irlandese : Oliverio Plunket (utilise les pièces du procès en béatification de l'archevêque d'Armagh qui fut pendu à Tyburn le 11 juillet 1681). — *L. Lemmens.* Acta S. Congregationis de propaganda fide pro Terra sancta. I et II (1622-1847). = Fasc. 3-4. Hippolyte DELEHAYE. Les actes de saint Marcel le Centurion (ces actes nous sont parvenus dans des mss. altérés qui ne permettent pas de reconstituer la rédaction originale; le texte critique donné ici, d'après quinze manuscrits, est donc encore provisoire. Dégagés des interpolations nombreuses qui les défigurent, ces actes ont une valeur historique. Ils font connaître les interrogatoires auxquels fut soumis le centurion Marcellus en 298 sous la présidence d'Astasius Fortunatus qui, sans doute, commandait en Espagne la légion Septima gemina. En appendice, étude critique de textes apparentés : les passions de saint Cassien, martyr de Tanger, celle des saints Claudius, Lupericus et Victoricus, martyrs de Léon, celle des saints Marcel et Apulée, martyrs de Rome ou de Capoue. Texte de la « Vita et passio sanctorum martyrum Marcelli et Apolei »). — Charles VAN DE VORST. La vie de saint Évariste, higoumène à Constantinople (mort le 25 décembre 897. Texte grec de cette Vie). — Albert PONCELET. Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae capituli ecclesie cathedralis Eporediensis (en appendice à ce catalogue des mss. d'Ivrée sont publiés les textes suivants : 1° De s. Laurencio presbitero et martire cujus corpus Novarie requiescit; 2° De s. Agabio pontifice Novariensi; 3° De s. Maglorio

Digitized by Google

episcopo; 4° De s. Alberto episcopo Cumano). — Robert FAWTIER. Les reliques rouennaises de sainte Catherine d'Alexandrie (étude sur l'histoire de ces reliques par un moine anonyme de la Trinité-au-Mont, qui se donne comme écrivant entre 1050 et 1090. Histoire des plus suspectes, en contradiction avec la vie de saint Siméon, qui mérite toute créance. Mais il y a eu à Rouen des reliques que l'on donnait pour celles de sainte Catherine, et cela dès le temps de l'abbé Isambert, donc entre les années 1033 et 1054; donc, à cette date, les reliques de la sainte avaient déjà été trouvées au mont Sinaï). — Paul PEETERS. Le texte original de la passion des Sept-Dormants (l'hypothèse que cette légende est d'origine syriaque n'est pas prouvée; tout au contraire porte à croire que l'original était en grec; il reste à fixer la généalogie des rédactions grecques). — François VAN ORTROY et Robert LECHAT. Une vie italienne de sainte Catherine de Bologne (texte inédit publié d'après un ms. de Bruxelles). — Émile-G. LÉONARD. Prétendue découverte d'un archevêque d'Arles (publie des lettres de 1740 prouvant que l'invention à Lucques du corps de saint Cassi, archevêque d'Arles et protecteur de l'église de Lucques, est une légende; elle n'a jamais existé « que dans l'imagination d'un modeleur italien et dans l'espérance de quelques chanoines arlésiens »). = Bulletin des publications hagiographiques. A noter : *Hans von Schubert*. Geschichte der christlichen Kirche im Frühmittelalter (excellent manuel, qui va de 400 à 900 environ). — *J.-B. Mesnel*. Les saints du diocèse d'Évreux (bon en général; sur saint Leufroy, l'auteur s'est trompé; il vaut mieux s'en tenir aux conclusions de Levison dans les *M. G. H., Script. rer. merov.*, VII, 1-18). — *P. Power*. Life of St. Declan of Ardmore and Life of St. Mochuda of Lismore (vaut surtout au point de vue archéologique). — Archivum franciscanum historicum (années 1921 et 1923). — Studî francescani, 1921-1923. — Toute une série de volumes sur saint Ignace de Loyola.

GRANDE-BRETAGNE.

22. — Bulletin of the John Rylands library Manchester. Vol. VII, n° 3, août 1923. — W. M. CALDER. Philadelphie et le montanisme (Philadelphie en Phrygie est une des « sept églises d'Asie »; elle était depuis le II^e^ siècle un des centres du mouvement montaniste; ce fait explique les formules de certaines inscriptions funéraires appartenant au christianisme primitif, antérieur à la persécution de Dioclétien. Texte et commentaire de plusieurs de ces inscriptions, avec trois fac-similés). — Rendel HARRIS. Une nouvelle apologie du christianisme (découverte par l'auteur au mont Sinaï; elle est du second siècle et se trouve incorporée dans la légende du martyre de sainte Catherine; d'autre part, cette légende offre de nombreuses ressemblances avec celle de Barlaam et Joasaph). — Hilda JOHNSTONE. La garde-robe et la maison de Henri, fils d'Édouard I^er^ (d'après les archives de l'Échiquier; ce fils, né en 1268, mourut à la

Digitized by Google

fin d'octobre 1274, après avoir assisté au couronnement de son père, le 19 août précédent. Le compte de la garde-robe, reproduit ici d'après les « Exchequer accounts », liasse 350, n° 18, se rapporte aux derniers mois de sa vie). — M. L. W. LAISTNER. Lexique latin de la langue grecque par un professeur du IX^e siècle (ce professeur est Martin de Laon; texte et commentaire du lexique). — H. GUPPY. Histoire abrégée de la première édition in-folio des œuvres de Shakespeare, 1623-1923 (avec trois fac-similés). — W. Wright ROBERTS. La musique dans Shakespeare. — H. B. CHARLTON. Liste des ouvrages composés par Charles Edwin Vaughan (né à Leicester le 10 février 1854; mort à Manchester le 8 octobre 1922. On lui doit en particulier une excellente édition des œuvres politiques de J.-J. Rousseau). — H. C. HOSKIER. Nouvelles recherches sur les mss. de l'Apocalypse, III. — Robert FAWTIER. Inventaire des chartes conservées à la bibliothèque John Rylands; I : les Chartes de Beaumont (elles se rapportent à la Normandie; texte de deux bulles : de Nicolas III, 23 août 1378, confirmant les privilèges de l'abbaye de la Trinité, diocèse de Bayeux; de Benoît XIII, nommant l'abbé de Saint-Lô comme arbitre d'un différend au sujet de l'église de Ouistreham entre l'abbesse et l'évêque de Bayeux, 17 mai 1406).

23. — The English historical Review. 1923, octobre. — Miss Rose GRAHAM. Le schisme de 1378 et la province anglaise de l'ordre de Cluny (montre le contre-coup porté par le schisme sur la condition des prieurés clunisiens qui dépendaient de Cluny, notamment en ce qui concernait la nomination des prieurs. Pendant le schisme, les maisons anglaises prirent à l'égard de leur supérieur, l'abbé de Cluny, des habitudes d'indépendance qui ne se perdirent plus). — R. N. KERSHAW. Les élections pour le Long Parlement, 1640 (porte la lumière sur un sujet que Carlyle, en 1844, considérait comme impossible à éclaircir). — Sir Richard LODGE. La controverse de Hanau en 1744 et la chute de Carteret. — H. W. C. DAVIS. Brougham, Lord Grey et Canning, 1815-1830 (étude sur les rapports politiques de Brougham avec ces deux ministres). — Allen MAWER. Le rachat des Cinq Bourgs (traduit et commente un poème anglais qui traite de cette opération en 942; montre qu'il y eut dans la région du « Danelaw » d'autres éléments scandinaves que le danois). — W. HUNT. Les évêques anglais au concile du Latran en 1139 (estime, contrairement à l'opinion de R. Poole, qu'il n'y a pas lieu d'insérer un Jean II de Séez parmi les évêques de Rochester; Jean de Séez a simplement administré le diocèse de Rochester « sede vacante »). — Miss Margaret R. TOYNBEE. Les « vies perdues » de saint Louis de Toulouse (on a pris pour autant d'auteurs de vies de ce saint quatre personnages qui sont uniquement des témoins cités lors du procès en canonisation. Le texte de ce procès permet d'ailleurs de rectifier leurs noms, étrangement défigurés par Ridolfi et, à sa suite, par Du Monstier et par Wadding. Il s'agit, en réalité, de quatre Franciscains : Fortis, Guillaume de Saint-Marcel, Pierre Scarerius, évêque de Rapolla, enfin François Le Brun,

Digitized by Google

évêque de Gaète). — R. L. ATKINSON. Richard II et la mort du duc de Gloucester (publie une pétition qui projette quelque lumière sur cette mystérieuse affaire). — George O'BRIEN. L'agitation irlandaise pour la liberté commerciale en 1779 (publie l'avis de plusieurs personnages questionnés par le lord-lieutenant). = C.-rendus : *Maneckji Nusseranji Dhalla*. Zoroastrian civilisation from the earliest times down to the downfall of the last zoroastrian empire, 651 a. D. (bon; mais l'auteur embellit à l'excès la civilisation zoroastrienne). — *Harold Mattingly*. Coins of the roman empire in the British Museum; I : Augustus to Vitellius (important). — *Eleanour S. Rohde*. The old english herbals (très superficiel et souvent incorrect). — *H. E. Salter*. Chapters of the augustinian canons (publie les comptes-rendus de cinquante-quatre chapitres des chanoines augustins. Important). — *Bracton*. De legibus et consuetudinibus Anglie; publ. par *George E. Woodbine*, vol. II (remarquable édition critique; mais sera-t-il jamais possible de donner le texte authentique de Bracton?). — *J. S. Furley*. City government of Winchester (bon travail d'après les textes du XIV^e^ et du XV^e^ siècle). — *Thomas J. Wertenbaker*. The planters of colonial Virginia (bon). — *Comte de Pimodan*. Louise-Élisabeth d'Orléans, reine d'Espagne, 1709-1742 (met habilement en œuvre de nombreux documents). — *D. A. Winstanley*. The University of Cambridge in the XVIIIth century (traite surtout du duc de Newcastle, considéré comme chancelier de cette Université; l'auteur a su tirer un livre agréable et instructif du fatras de papiers laissés par le duc). — *W. S. Holdsworth*. A history of english law, I-III (nouvelle édition entièrement remaniée; beaucoup d'utiles additions). — *William Page*. London; its origin and development (important résumé; c'est le meilleur exposé qui existe des origines de Londres). — *W. P. M. Kennedy*. The constitution of Canada (bon). — *I. Schnack*. Richard von Cluny, seine Chronik und sein Kloster (apporte d'utiles corrections à l'étude d'Élie Berger; à noter surtout ce qu'il dit du collège des cardinaux aux XII^e^ et XIII^e^ siècles). — *J. M. Thomson*. Public records of Scotland (utile).

24. — History. 1923, octobre. — M^me^ Hilary JENKINSON. Les joyaux perdus dans le Wash (il s'agit du train de bagages perdu par le roi Jean dans le Wash en octobre 1216; la comparaison entre la liste des joyaux qu'il possédait en 1216 et celle de 1220, lors du second couronnement de Henri III, permet d'affirmer qu'une partie au moins du trésor fut perdue par le roi dans sa fuite). — R. N. KERSHAW. Le recrutement du Long Parlement en 1645-1647 (les élections nouvelles ont été sincères; à l'exception des royalistes avérés qui ne purent entrer au Parlement, toutes les autres opinions furent représentées). — Alan F. HATTERSLEY. L'émancipation des esclaves au Cap (expose l'œuvre accomplie par la Société philanthropique du Cap de Bonne-Espérance avant l'acte d'émancipation de 1834; mais cet acte n'en fut pas moins nécessaire). — A. M. WOODWARD. Sparte dans l'antiquité (résultats obtenus par les fouilles opérées en 1906-

Digitized by Google

1909; il est question en ce moment de les reprendre). = C.-rendus : *Shotwell.* An introduction of the history of History (juge trop souvent l'antiquité au point de vue moderne; nombreuses erreurs de fait). — *W. M. Flinders Petrie.* A history of Egypt, from the earliest times to the XVIth dynasty (10e édit., mise au courant des plus récentes découvertes). — *Harold Peake.* The bronze age and the celtic world (érudit, ingénieux, très hypothétique). — *W. R. Halliday.* Lectures on the history of roman religion from Numa to Augustus (esquisse excellente). — *Eileen Power.* Medieval english nunneries (bon; utilise des documents inédits). — *W. H. Moreland.* India at the death of Akbar (bonne étude économique). — *D. A. Winstanley.* The University of Cambridge in the eighteenth century (c'est l'histoire de l'Université dans ses rapports avec le duc de Newcastle et ses intérêts politiques, 1748-1768). — *Carl Brinkmann.* Die preussische Handelspolitik vor dem Zollverein und der Wiederaufbau vor hundert Jahren (étude approfondie et bien documentée). — *H. E. Egerton.* British colonial policy in the twentieth century (important).

25. — The Quarterly Review. 1923, octobre. — L'avenir de l'Inde. — Robert STEELE. La magie au moyen âge (résumé de livres récents parmi lesquels ceux de Thorndike et de Frazer). — Théodore VON SOSNOSKY. Le nouveau pangermanisme. — Humphry WARD. Chantilly et son musée. — A. L. KENNEDY. Diplomates et révolution (ce que nous apprennent sur la révolution russe MM. Buchanan, Paléologue, Nekludoff, Korff. Sir George Buchanan est un témoin qu'on ne saurait récuser). — L'Irlande, Rome et les républicains (le plus grand danger qui menace l'Irlande vient des extrémistes qui prétendent remplacer graduellement la langue anglaise par la gaélique; alors tout espoir de fusion entre les six comtés du nord-est et les vingt-six autres serait à jamais aboli).

26. — The Scottish historical Review. 1923, octobre. — Major K. A. MOODY-STUART. Un jacobite, le lieutenant-colonel James Steuart, gouverneur-député du château d'Édimbourg (de 1703 à 1715; soupçonné d'avoir trempé dans un complot jacobite ayant pour but de s'emparer du château, il fut arrêté, mais relâché après trois jours seulement de détention. Le complot échoua d'ailleurs complètement). — Maurice WILKINSON. Le problème de l'Alsace (tel qu'il fut posé par le traité de Westphalie. L'acquisition de Strasbourg fut un acte de violence, que d'ailleurs ratifia le traité de Ryswick. L'extinction du Saint-Empire romain rompit les derniers liens qui, à la fin du XVIIIe siècle, pouvaient encore rattacher l'Alsace à l'Empire; quant à l'Empire allemand qui fut proclamé à Versailles en 1871, il n'est à aucun point de vue le successeur du Saint-Empire; « il est difficile d'imaginer deux systèmes politiques plus différents »). — Walter SETON. L'auteur de l' « Eikon Basilikè » (c'est le capitaine William S. B. Levett). — E. W. M. BALFOUR-MELVILLE. La captivité de Jacques Ier (le roi d'Écosse fut enlevé par des pirates scandinaves le

Digitized by Google

22 mars 1406 et enfermé à la tour de Londres). — Sir Philip J. HAMILTON-GRIERSON. L'ouverture des sessions des tribunaux en Écosse (accompagnée d'une proclamation solennelle faite par un prêtre interdisant à toute personne d'interrompre sans nécessité la marche de la justice. Les plus anciennes formes de cette pratique appartiennent à la religion populaire; on les retrouve dans l'ancien droit scandinave et en Allemagne, où elles furent observées pour la dernière fois en 1860). — G. DAVIES. Les quartiers de l'armée anglaise en Écosse en 1656. = C.-rendus : *James Gray.* Sutherland and Caithness in sagatime, or the jarls and the freskyns (bon). — *Gladys Scott Thomson.* Lords lieutenants in the sixteenth century (bonne étude sur un détail de l'administration locale au temps des Tudors). — Durham protestation (publie le texte des pétitions adressées à la Chambre des Communes en 1641-1642 et demandant le maintien de la religion protestante dans le Palatinat de Durham, le bourg de Berwick et la paroisse de Morpeth). — Sir *Richard Lodge.* Great Britain and Prussia in the eighteenth century (remarquables conférences où l'auteur a su condenser une masse considérable de recherches personnelles). — *Alex. Macbain.* Place-names, Highlands and islands of Scotland (recherches sur la langue des Pictes, qui n'appartenait pas au gaélique). — *Egerton.* The causes and character of the american Revolution (excellent). = Notes et communications. Jean PLATTARD. Maîtres et étudiants écossais à Poitiers dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

ITALIE.

27. — Archivio storico per le provincie Napoletane. T. XLVI. Nuova serie, anno VII, 1923, fasc. 1-4. — A. GALLO. Les « curiales » napolitains au moyen âge; suite et fin (étude sur les « tabularii » et les « primarii »). — G. PARDI. Les registres angevins et la population de la Calabre en 1276 (beaucoup de chiffres qui montrent combien la population était alors clairsemée; il est possible que le régime fiscal organisé par Charles I^er en faveur du clergé et la noblesse ait poussé les pauvres à quitter les villes et bourgs pour se réfugier dans les montagnes. On peut évaluer à 2,260,000 le nombre des habitants dans le royaume de Naples dans les années 1276-1277). — G. CECI. Extraits des Mémoires du général Vincenzo Pignatelli di Strongoli; suite et fin (de la République à la Réaction, 1796-1799; exilé de Naples, Pignatelli s'engagea dans la légion italienne, que Bonaparte réunit à l'armée de réserve en 1800; campagne de Toscane en 1801. Rentré à Naples en 1804, il est chargé de réprimer le brigandage dans la terre de Labour en 1808, dans la Basilicate en 1808-1809; en 1812, il suivit Murat pendant la campagne de Russie; il eut les pieds gelés après le passage de la Bérésina, mais réussit à rentrer à Naples en mars 1813; il y mourut en 1837). — A. SIMIONI. L'armée napolitaine depuis la minorité de Ferdinand jusqu'à la République de 1799; suite et fin (campagne de 1798; défaite et dislocation

Digitized by Google

de cette armée composée de paysans sans instruction ni discipline). — A. MANCARELLA. Florence. L'Église; l'avènement de Ladislas de Durazzo au trône de Naples; suite (appendice de trente-trois documents tirés des archives napolitaines, 1386-1401). — G. PALADINO. Pour servir à l'histoire de la conjuration des barons; documents inédits tirés des archives d'Este, 1485-1487; suite (nos 48-84). — N. CORTESE. Les « Avvertimenti ai nepoti » de Francesco d'Andrea (suite et fin de ces Avertissements, qui s'arrêtent en 1654. Ils sont suivis d'abondantes notes bibliographiques sur les tribunaux et le personnel judiciaire qui fonctionnaient à Naples au XVIIe siècle). — G.-B. D'ADDOSIO. Documents inédits sur les artistes napolitains au XVIe et au XVIIe siècle; suite et fin. — M. SCHIPA. Le royaume de Naples, d'après une description vénitienne de 1793 (par Giovanni-Andrea Fontana).

28. — **Atti e Memorie della r. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna**. Série IV, vol. VII, 1917, fasc. 4-6, juillet-décembre. — Francesco FILIPPINI. Bartolomeo des Bartoli de Bologne et le poème en l'honneur de Robert d'Anjou (Bartolomeo est l'auteur d'une *Canzone delle Virtù e delle Scienze*, dont un fort beau manuscrit à peintures a été publié par Léon Dorez en 1904. On peut lui attribuer aussi un poème en l'honneur de Robert d'Anjou, dont il existe également un manuscrit richement orné de miniatures. Mais Bartolomeo fut surtout un bon calligraphe. Il rédigea son testament en 1384). — A. BACCHI DELLA LEGA. Lodovico de Varthema, voyageur bolonais du XVIe siècle. — L. MARINELLI. Castelbolognese et ses anciennes fortifications. — N. MALVEZZI. Les travaux de Gaspare Finali (Finali fut un statisticien, un économiste, un homme politique et aussi un littérateur : il a écrit la vie de ses contemporains illustres; il est mort vers la fin de 1914). = Vol. VIII, 1918, fasc. 1-3, janvier-juin. F. LANZONI. Quelques corrections au catalogue des évêques de Forlì (donne en appendice la liste de ces évêques dressée par Casati pour les années 400-1318, avec ses additions et corrections). — A. PALMIERI. Les grandes voies romaines et les routes du moyen âge entre Bologne et la Toscane. — G. ZACCAGNINI. Maghinardo de Susinana et la commune de Bologne (commentaire historique d'un passage du *Purgatoire*, c. 14; suivi de nombreux documents inédits). = Fasc. 4-6, juillet-décembre. G. GEROLA. Considérations sur la basilique de Saint-Orso à Ravenne (c'est la vieille cathédrale, qui a été reconstruite dans la première moitié du XVIIIe siècle). — Aldo FORATTI. Michel-Ange à Bologne; notes critiques. — Giovanni SORANZO. Sigismondo-Pandolfo Malatesta en Morée et les vicissitudes de son gouvernement (utilise beaucoup de documents nouveaux que n'a pas connus Antonio Monferrato, auteur d'une monographie écrite en grec et dédiée au roi Constantin en 1914. Sigismond Malatesta, seigneur de Rimini, entra au service de Venise en février 1464; deux ans plus tard, il demandait à être relevé de son commandement; vers la fin de 1466, il fut tué par les Turcs, contre lesquels il avait accompagné l'armée vénitienne à la reprise de Patras). — Filippo CAVICCHI. La

Digitized by Google

première des « Historiarum decades » de Flavio Biondo, traduite en langue vulgaire par A. Numai. = Vol. IX, fasc. 1-3, janvier-juin 1919. F. BRANDILEONE. Une nouvelle édition du « De Bello » de Giovanni de Legnano (note sur le « Tractatus de bello, de represaliis et de duello », composé par Jean de Legnano vers l'an 1360, à propos d'une nouvelle édition par T. E. Holland, 1917). — A. R. DELLA CASA. La paroisse de S. Maria degli Alemanni et ses églises. — P. C. FALLETTI. La personne historique et morale de Pasquale Villari. — G. GHIRARDINI. Giuseppe Pellegrini (notice nécrologique suivie d'une biographie des ouvrages publiés par le défunt, mort en 1918, à l'âge de cinquante-deux ans). = Fasc. 4-6, juillet-décembre. F. LANZONI. Une lettre du patriarche Photius à Jean, archevêque de Ravenne (il s'agit de Jean VII, archevêque de 850 à 878. Texte et traduction de la lettre). — A. PALMIERI. Le rachat des serfs de la glèbe (commente deux actes : le « Paradisus » ou charte d'affranchissement des serfs de Bologne en 1256 et une autre charte de 1282. C'est à la commune de Bologne que revient l'honneur d'avoir, la première en Italie, affranchi les serfs). — L. FRATI. Pier de' Crescenzi et son œuvre (Crescenzi, jurisconsulte du XIII^e siècle, 1233-1321, auteur d'un traité d'agriculture dont on donne ici une traduction du XV^e siècle en langue vulgaire). — G.-B. PICOTTI. La neutralité bolonaise pendant l'expédition de Charles VIII (mémoire de quatre-vingts pages). — I.-B. SUPINO. Michel-Ange à Bologne (à Bologne, où il s'était réfugié et où il se trouvait sans argent, Michel-Ange consentit à exécuter pour l'église de Saint-Dominique deux statues de marbre, l'une de saint Pétrone avec un ange et une statuette de saint Proculus; ces travaux furent terminés avant le retour du sculpteur à Florence en 1494). = Vol. X, fasc. 1-3, janvier-juin 1920. L. MARINELLI. Les anciennes fortifications de Lugo (XIII^e-XVI^e siècles, avec de nombreux plans et croquis). — A. FAVARO. Les adversaires de Galilée : Scipione Chiaramonti de Cézène. — N. TAMASSIA. Le contrat d'amphitéose ecclésiastique de Ravenne et l'opinion d'Agnello. — Pietro FRANCIOSI. Le recueil manuscrit des « Rerum Feretranarum scriptores » compilé par Anton Maria Zucchi Travagli (douze volumes de documents manuscrits et imprimés qui sont conservés dans les archives de Pennabili. Zucchi Travagli, né le 14 octobre 1707, est mort vers l'an 1780. Suit un inventaire détaillé de cette collection). — A. VICINELLI. Les débuts de l'occupation pontificale de Bologne, 794-876, et comment l'exarchat passa du gouvernement du pape à celui du roi d'Italie, 876-1073. = Vol. XI, fasc. 4-6, juillet-décembre 1921. G.-B. SALVIONI. La valeur de la livre bolonaise de 1605 à 1625; suite. — A. VICINELLI. Comment Bologne passa de la domination pontificale aux rois d'Italie, 876-1073; suite (critique approfondie des documents). — A.-R. DELLA CASA. Notes historiques sur Rigosa au moyen âge et à l'époque moderne (Rigosa est une petite localité dans la paroisse de Gesso. Elle appartint notamment au XI^e siècle à la comtesse de Toscane Mathilde. Notes sur son église de Sainte-Marie). —

Digitized by Google

H. WEIL. Ancône au lendemain du rappel de nos troupes, décembre 1838 (publie les plus importantes parties de rapports adressés au département des Affaires étrangères par le consul de France, A.-Ch. Duault). = Série IV, vol. XII, fasc. 1-3, janvier-juin 1922. G.-B. SALVIONI. De la valeur de la livre bolonaise de 1605 à 1625; suite et fin (beaucoup de documents, de tableaux, de chiffres). — A. VICINELLI. Comment Bologne passa de la domination pontificale à celle du roi d'Italie, 876-1073; suite (à noter un très long excursus concernant les origines de la commune de Bologne et ses premiers développements). — G. PASOLINI. L'œuvre historique de Gian-Pietro Ferretti, évêque de Lavello, et ses péripéties (Ferretti, évêque élu de Milo en 1541, fut transféré en 1550 sur le siège de Lavello; il prit part au concile de Trente; mort en 1557. Il a composé près d'une centaine de travaux sur Ravenne, entre autres un gros ouvrage sur l'exarchat, demeuré inédit. Un neveu du prélat défunt, Esuperanzio, fut chargé, en 1589, de le publier avec une subvention du Sénat, mais le projet ne fut pas réalisé parce que, dans l'intervalle, avait paru l'Histoire de Ravenne par Girolamo Rossi, 1572, deuxième édition en 1589. Dès lors, il ne fut plus question de faire imprimer l'œuvre de Ferretti). — Carlo FRATI. Généalogies de familles bolonaises dressées par Baldassare-Ant.-Maria Carrati, d'après un ms. conservé à la Bibliothèque du gouvernement de Lucques. — Pietro FRANCIOSI. Montecopiolo (château familial des comtes de Montefeltro, qui devinrent ensuite ducs d'Urbino). = Fasc. 4-6, juillet-décembre. F. FILIPPINI. La chapelle de sainte Brigitte de Suède dans l'église de San-Petronio, Bologne (cette chapelle était déjà achevée en 1400, mais c'est en 1438 seulement qu'elle fut affectée au culte, alors que Nicolò Piccinino, soulevé contre le pape Eugène IV, commandait la ville au nom de Filippo-Maria Visconti, duc de Milan. Un curieux monument découvert à San-Petronio en 1896 donne l'image de la sainte, image que Corrado Ricci avait à l'origine déclaré être celle de Jeanne d'Arc). — G. RAVAGLIA. L'église de Capugnano (histoire et description depuis le plus ancien document connu, 1220). — A. VICINELLI. Comment Bologne passa de la souveraineté du pape à celle des rois d'Italie, 876-1073; suite et fin. — L. SIGHINOLFI. La chronique de Villola (étude critique sur cette chronique d'après un manuscrit exécuté par plusieurs mains du XIV^e^ et du XV^e^ siècle. Le principal morceau est une compilation faite par Floriano de Villola de 1163 à 1376; elle est précédée de prophéties nombreuses et suivie d'additions qui vont jusqu'à la seconde moitié du XV^e^ siècle; à suivre).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

France. — La *Revue historique* a appris avec un vif regret la mort, au début de décembre 1923, d'un de ses plus anciens collaborateurs, M. Gustave BLOCH. Né à Fegersheim (Bas-Rhin) en 1848, ancien élève de l'École normale supérieure (promotion de 1868), il devint membre de l'École française de Rome, au moment où cette École fut fondée (1873). Agrégé des lettres, il s'intéressa, pendant son séjour à Rome, à l'archéologie et à l'histoire anciennes; à son retour d'Italie fut créé pour lui, à la Faculté des lettres de Lyon, un cours d'antiquités grecques et romaines. En 1888, il fut appelé comme maître de conférences d'histoire ancienne à l'École normale et, en 1904, nommé professeur d'histoire romaine à la Sorbonne. Il a formé de nombreuses générations d'élèves et a été certainement, en ces quarante dernières années, le maître incontesté de l'histoire romaine en France.

Sa thèse sur les *Origines du Sénat romain, recherches sur la formation et la dissolution du Sénat patricien*, est une œuvre pénétrante qui fut, sur bien des points, une œuvre originale. Elle eut comme pendants les articles sur la *Réforme démocratique à Rome au III^e siècle av. J.-C.* et sur la *Plèbe romaine, études sur quelques théories récentes*, qu'il donna dans notre *Revue* (t. XXXII, p. 1 et 241, 1886; t. CVI, p. 241, et CVII, p. 1, 1911). M. Lavisse lui confia la tâche d'inaugurer l'*Histoire de France* par un volume sur la *Gaule indépendante et la Gaule romaine*, œuvre remarquable qui résumait, en un style sobre et élégant, nos connaissances sur les origines de notre nation. Quelque temps avant la guerre (1913), il publiait, dans la « Bibliothèque de philosophie scientifique », la *République romaine. Les conflits sociaux*, qu'il compléta, en 1922, par l'*Empire romain. Évolution et décadence.* Dans ces deux ouvrages, il a fait passer les idées essentielles des cours qu'il a professés. La mort l'a frappé au moment où il préparait, sur la dernière période de la République romaine, une œuvre développée qui pourra, espérons-le, être publiée. Belle vie d'une admirable unité. C. PF.

— La direction des Archives nationales se propose de composer et de publier un Répertoire critique des anciens inventaires d'archives françaises antérieurs à la fin de l'Ancien régime; projet des plus intéressants, car il n'est pas rare que, de fonds d'archives aujourd'hui disparus il ait été conservé des inventaires assez détaillés et précis pour tenir lieu, jusqu'à un certain point, des documents perdus. Il n'est pas douteux que plusieurs de ces inventaires ne soient possédés par des

Digitized by Google

particuliers; la direction leur serait reconnaissante d'en aviser M. H. Jassemin, secrétaire-archiviste de l'entreprise, à Paris, rue des Francs-Bourgeois, nº 60.

— Il a été fondé à Paris, sous le nom de Société française d'égyptologie, une Société ayant pour objet de grouper les égyptologues et les personnes s'intéressant à l'étude de l'Égypte depuis ses origines jusqu'aux premiers siècles de l'Hégire, afin de leur permettre d'échanger leurs vues sur toutes les questions concernant l'Égypte, d'entretenir des rapports tant avec les savants spécialistes des autres pays qu'avec le public français non initié à l'égyptologie et de publier des travaux relatifs à ces études, notamment une *Revue de l'Égypte ancienne*. Le siège de la Société est fixé à Paris, à l'Institut de papyrologie, 2, rue Valette. Un bureau provisoire est constitué par MM. G. Bénédite, président; Moret et Weill, vice-présidents; Boreux, trésorier; Drioton, secrétaire. La Commission de publication est composée de MM. Chassinat, Jouguet, Moret et Sottas. Le secrétaire de la rédaction est M. Chassinat.

— On pourra trouver d'utiles indications pratiques dans une forte brochure intitulée : *École universelle par correspondance de Paris*, école qui est placée sous le haut patronage de l'État; elle renseigne sur l'enseignement primaire et supérieur (brevets), l'enseignement secondaire (baccalauréat et diplômes d'enseignement supérieur), les grandes écoles spéciales, les carrières qui s'ouvrent aux jeunes gens se préparant à l'industrie, aux travaux publics, à l'agriculture. Elle indique pour chacun de ces établissements le prix à payer pour la correspondance destinée à guider les élèves dans leur préparation et les primes à payer en cas de succès (in-8º, 320 p., Paris, 59, boulevard Exelmans). L'École, dirigée par M. Ozil, compte des directeurs généraux de l'enseignement et des directeurs d'études, parmi lesquels figurent un certain nombre d'agrégés de l'Université.

— Une circulaire récente du ministre de l'Instruction publique a précisé la manière dont il entend qu'il faille enseigner l'histoire dans les classes primaires; on donnera un minimum de notions susceptibles d'être maintenues dans la mémoire au moyen de dates. « C'est à cette condition », dit le ministre, « que l'écolier saura repérer les faits dans la durée et aura une idée de l'évolution historique. » A cette déclaration applaudiront tous ceux qui, ayant le souci des idées générales, estiment que ces idées, pour être solides, doivent s'appuyer sur les faits. G. Bn.

— Au récent Congrès des Associations pour la Société des Nations, la commission de la coopération intellectuelle a demandé que l'Association entreprenne de lutter contre les tendances bellicistes qui subsistent dans l'enseignement de l'histoire et qui constituent un moyen de perpétuer les différends entre les nations.

Digitized by Google

Autriche. — La direction de la Bibliothèque nationale de Vienne a repris la publication des catalogues que la guerre et ses suites avaient interrompue; elle a entrepris un *Zuwachsverzeichniss der Druckschriften der National Bibliothek*, ou catalogue des récentes acquisitions, qui sera refondu tous les cinq ans en un grand répertoire bibliographique. G. Bn.

— On lit dans le *Temps* (28 décembre 1923) : « Le conseiller aulique Bohatta, conservateur principal de la bibliothèque de l'Université de Vienne, a publié dernièrement un intéressant article sur les bibliothèques privées en Autriche, notamment sur celles des ordres religieux. Les plus anciennes sont les bibliothèques des couvents des Bénédictins à Kremsmünster (fondé en 777), à Gœttweig (1065), à Saint-Lambrecht (1066) et du couvent des chanoines réguliers à Saint-Florian (1071). Elles sont riches en beaux manuscrits des XI^e^, XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles et possèdent beaucoup d'incunables, parmi lesquels un exemplaire du rarissime *Missale speciale*, conservé dans le couvent de Saint-Paul.

« Les bibliothèques des grandes familles aristocratiques autrichiennes sont aussi très importantes. Celle des princes Liechtenstein, à Vienne, contient 80,000 volumes, et l'on y trouve de nombreuses œuvres littéraires du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, principalement en italien et en français. Les bibliothèques des comtes Harrach, avec une belle collection de littérature espagnole, et des comtes Lanckorovski, avec beaucoup d'ouvrages géographiques et ethnographiques, se trouvent aussi à Vienne. Il faut mentionner encore celles des princes Liechtenstein, à Wartenstein, des comtes Falkenhayn, à Walpersdorf, des comtes Lamberg, à Steyr, et de la maison ducale de Parme, à Schwarzau. M. Bohatta souligne, à la fin de son article, que les bibliothèques privées ouvrent volontiers leurs portes en Autriche. Elles rendent ainsi de grands services aux savants et aux érudits de ce pays. »

— La librairie Rikola (Vienne) annonce qu'elle est obligée de suspendre pour un temps indéterminé la publication des *Historische Blætter;* espérons que le temps viendra où il sera possible de reprendre en Autriche l'activité scientifique d'avant guerre.

— La *Revue historique* a déjà signalé (t. CXLIV, p. 158) l'ouvrage de M. Stanoyevic sur l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand. M. C. Barbagallo, qui a publié des études très documentées dans la *Nuova Rivista Storica* sur les origines de la guerre (elles viennent de paraître en volume), a adressé au *Corriere della Sera* du 5 juillet 1923 une réfutation intéressante des allégations présentées par le professeur serbe. La conjuration, bien antérieure à l'entrevue de Konopischt, remonte, selon lui, au mois d'avril-mai 1914, et il est acquis que toutes les associations nationales, même les plus modérées, ont accueilli avec enthousiasme l'annonce de l'assassinat. Mais

Digitized by Google

M. Barbagallo parle de la « serbophilie » de François-Ferdinand. Ce mot a surpris un autre historien italien, M. Giulio Caprini, qui, à son tour, a apporté quelques observations judicieuses au *Corriere della Sera* (8 juillet) : il en résulte — et de tout le débat — que les événements qui sont à l'origine de la guerre mondiale restent singulièrement obscurs et troublants. G. Bn.

Grande-Bretagne. — Nous avons reçu le premier numéro d'une nouvelle revue : *The Cambridge historical Journal*, qui paraît chez C. F. Clay, éditeur des publications de la « Cambridge University Press », et que dirige un Comité composé de MM. Bessians, Brooke, Clapham, J. Holland Rose et Temperley. Ce n° 1 (prix : 6 sh.) contient les articles suivants : J. B. Bury. La ville de Césarée perdue en Bretagne (la province britannique nommée « Maxima Caesariensis » tire son nom de sa capitale, « Caesarea », qu'aucun document ne nous a conservé; ne serait-ce pas Verulamium?). — C. W. Previté-Orton. Ouvrages récents sur l'histoire de l'Italie médiévale. — Sir Ernest Satow. Comment on fit la paix, autrefois et aujourd'hui (ce qui se passa aux Congrès de Vienne et en 1918-1919). — G. P. Gooch. Le baron de Holstein (l' « homme mystérieux » du ministère allemand des Affaires étrangères, 1890-1906). — C. R. Fay. Le meunier et le boulanger; notes sur l'époque de transition dans l'histoire du commerce, 1770-1837. — J. H. Clapham. Le développement du prolétariat agraire, 1688-1832; indications statistiques. — W. F. Grace. La Russie et le *Times* en 1863 et 1873. — Hilary Jenkinson. Les « Plea rolls » dans les cours de comté au moyen âge (d'après des découvertes récentes faites au P. Record Office). — B. K. Martin. La démission de Lord Palmerston en 1853 (extraits de la correspondance échangée entre la reine Victoria et Lord Aberdeen). — H. V. Temperley. Archives modernes intéressant l'histoire diplomatique et coloniale que l'on peut actuellement consulter à Cambridge (ces archives sont conservées dans la « Cambridge prison », qui est actuellement une branche du P. Record Office). — Cette rapide analyse suffit à montrer l'intérêt que présente le nouveau recueil pour les études historiques. — La seconde livraison paraîtra en octobre 1924; les souscriptions doivent être adressées à M. Brooke, Gonville et Caius College, Cambridge. Ch. B.

— Le British Museum vient d'acquérir la première carte imprimée où figurent les découvertes de Christophe Colomb; œuvre du géographe Contarini et du graveur Roselli, elle date de 1506. Il a réussi en outre à combler quelques lacunes de la célèbre collection Burney en acquérant plusieurs numéros du *Daily universal Register* (qui devint *The Times* le 1er janvier 1788) pour la période 1785 à 1800.

— C'est une contribution fort intéressante à l'histoire de la technique alimentaire que l'article de M. Arthur Titley, *Some notes on old windmils*, dans *The Engineer*, 2 février 1923.

Italie. — Le 28 décembre 1922, dans la salle du Consistoire, le

Digitized by Google

pape Pie XI a présidé une séance de la « Pontificia Accademia romana d'archeologia », tenue pour célébrer le premier centenaire de la naissance de G.-B. de Rossi.

— Économistes et historiens auront à utiliser les œuvres de Vilfredo PARETO, le grand économiste italien mort récemment. Ils en trouveront dans la *Riforma sociale* (septembre-octobre 1923, p. 412-418) une bibliographie diligemment mise sur pied par M. G. ROCCA.

— Le Comité national du monument en l'honneur de Virgile a récemment accepté l'offre de la ville de Mantoue d'ériger à ses frais le monument en l'honneur du poète. Ce monument sera sans doute inauguré aux fêtes bimillénaires qui auront lieu en 1930.

— Un Comité qui s'était formé en 1918 auprès de l'Université de Rome s'est donné la tâche de publier un recueil de *Lettere e scritti dei caduti per la patria*, recueil dont les éléments avaient été réunis par l' « Istituto storiografico di mobilitazione ».

— L'Association pour les intérêts du Midi a fait don à la ville de Milan d'une somme de 100,000 lire pour lui permettre de racheter les documents manzoniens possédés par « l'Institut des Fils de la Providence » de Naples.

Histoire religieuse. — La librairie Humphrey Milford de Londres a publié, pour l' « Oxford University press », le fac-similé du *Codex Sinaiticus Petropolitanus et Friderico-Augustanus Lipsiensis*, d'après les clichés pris par Helen et Kirsopp LAKE, avec une introduction sur l'histoire de ce très ancien ms. du Vieux Testament (246 planches et un index; prix : 18 guinées).

— Sous la direction de M. Henri Lemaître commencera à paraître au début de 1924 une nouvelle revue intitulée *Revue d'histoire franciscaine*, qui se propose de « rassembler sur le chantier les matériaux épars, d'établir par un examen critique la valeur de chacun d'eux, de dresser des répertoires, afin de permettre, le moment venu, l'élaboration d'œuvres de synthèse ». Son champ d'études comprendra « tout ce qui concerne les trois ordres de saint François ». Elle paraîtra tous les trois mois, à la librairie Auguste Picard, 82, rue Bonaparte, par fascicules de 152 pages in-8° environ. Abonnement annuel : 30 fr. pour la France et la Belgique et 35 fr. pour les autres pays de l'union postale.

— L'histoire du tombeau de saint François d'Assise et des fouilles opérées en 1818 dans l'église du Sacro Convento a été exposée avec une critique très bien informée par le P. MARINANGELI (*la Tomba di S. Francesco attraverso i secoli*) dans un périodique mensuel intitulé : *Il VII centenario di S. Domenico*, qui paraît à Bologne depuis 1920.

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

APR 18 1924

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MEMBRE DE L'INSTITUT

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

49e ANNÉE. — TOME CXLV.

II. — Mars-Avril 1924.

SOMMAIRE.

	Pages
Paul Matter. Cavour et la guerre de Crimée	161
Ed. Maugis. La journée de huit heures et les vignerons de Sens et d'Auxerre devant le Parlement en 1383-1393. .	203
Bulletin historique. Histoire de France. Fin du moyen âge (1328-1498), par Ch. PETIT-DUTAILLIS	219
Comptes-rendus critiques (*Pour le détail, voir au verso*) .	235
Notes bibliographiques	264
Recueils périodiques et sociétés savantes	287
Chronique	317
Index bibliographique	326

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

Pages

Lucien Febvre et Lionel Bataillon. La terre et l'évolution humaine **(Marc Bloch)** . 235
Édouard Salin. Le cimetière barbare de Lezéville **(A. Grenier)** 240
Jacob Mann. The Jews in Egypt and in Palestine under the fatimid caliphs **(Th. Reinach)** 241
Henri Lonchay et Joseph Cuvelier. Correspondance de la cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVIIe siècle. T. I **(A. Morel-Fatio)** 244
Marqués de Villa-Urrutia. Ferdinando VII, rey constitucional, 1820-1823 **(Id.)** . . . 246
M. Pillet. L'expédition scientifique et artistique de Mésopotamie et de Médie (1851-1855) **(G. Contenau)** 248
Adrien Boudou, S. J. Le Saint-Siège et la Russie. Leurs relations diplomatiques au XIXe siècle. T. I, 1814-1847 **(E. Duchesne)** 251
M.-J. Rouet de Journel. Un collège de Jésuites à Saint-Pétersbourg, 1800-1816 **(Id.)** . 251
Paul Masson. Marseille depuis 1789 **(Henri Hauser)** 252
— Les Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale. 2e partie, t. III **(Id.)** . . . 254
Arnold van Gennep. Traité comparatif des Nationalités. T. I **(Id.)** 255
Bernard Lavergne. Le principe des Nationalités et les guerres. Son application au problème colonial **(Id.)** 257
H. G. Moulton et C. E. Mc Guire. Germany's Capacity to Pay **(Id.)** 258
N. R. Gilchrist. Principles of political science **(Henri Sée)** 260

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

G. Bourgin. Le Comité central de 1871.
V. Bourrilly. Duguesclin et le duc d'Anjou en Provence (1368).
Ferdinand Boyer. Lettres inédites de la princesse des Ursins.
Gaston Cahen. Les Mongols dans les Balkans.
Colonna de Cesari Rocca. Les sources de l'*Histoire de la Corse* de Filippini et de la *Cronica corsesca* de Giovanni Della Grossa.
B. Combes de Patris. Une victime de la diplomatie pontificale au XVIe siècle : Guillaume de Patris, abbé de la Grasse (1535-1580).
L.-A. Constans. La route d'Annibal du Rhône aux Alpes.
A. Faure. Une expédition française en Gambie au secours des Anglais (1831).
Ch. Filiâtre. Gerberon, bénédictin janséniste du XVIIe siècle.
Émile Gabory. Les patriotes réfugiés de la Vendée.
Léon Homo. Les documents de l'Histoire Auguste et leur valeur historique.
L. Lévy-Schneider. L'autonomie administrative de l'épiscopat français à la fin de l'Ancien régime.
Michel Lhéritier. L'avènement de la dynastie danoise au trône de Grèce, 1862-1863.
Paul Marmottan. La grande-duchesse Élisa et Fouché.
Ch. Petit-Dutaillis. La condamnation de Jean Sans-Terre.
C.-G. Picavet. L'organisation du travail diplomatique en France de 1668 à 1670.
René Puaux. Boissy d'Anglas. Lettres inédites sur la Révolution française.
A. Renaudet. Érasme, sa pensée et son action, d'après sa correspondance (1519-1521).
Paul Robiquet. Un sauveur de Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792 : le chevalier Jean de Canolle.
Édouard Rott. Le secret de l'Empereur (fin du XVIIe siècle).
Pierre Waltz. Les artisans et leur vie en Grèce, des temps héroïques à l'époque classique.
Gaston Zeller. L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVIIe siècle.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Un an, France et Colonies : 45 fr. — Union postale : 56 fr.
Le numéro : 10 fr.
Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes en duplicata de numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximun de quinze jours après réception du numéro suivant.

Digitized by Google

CAVOUR ET LA GUERRE DE CRIMÉE

I.

Premières négociations.

Par sa situation au centre de la Méditerranée, l'activité commerciale et l'expansion d'un peuple laborieux et indépendant, l'Italie a été de tous temps amenée à intervenir dans les affaires d'Orient. Le souvenir y est demeuré vivace de l'empire romain, qui comprenait les provinces d'Asie et du Pont; dès le moyen âge, les républiques de Venise, de Gênes, ont multiplié leurs comptoirs aux Échelles du Levant; s'y heurtant contre les négociants grecs aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, les Italiens étaient portés à protéger la Turquie, ennemie de leurs concurrents, et, pendant la guerre de Crimée, Cavour se faisait un malin plaisir de publier les documents diplomatiques démontrant que déjà, vers 1780, la politique sarde avait protégé le Croissant contre les visées de la Russie[1]. Avec une vue prophétique, Balbo, dans ses *Speranze d'Italia*, avait, dès 1844, prévu une future guerre d'Orient dont profiterait l'Italie et annoncé le déplacement des ambitions autrichiennes de la vallée du Pô vers les principautés du Danube, prévision que devait réaliser le Congrès de Berlin trente-quatre ans plus tard, en remettant à la cour de Vienne la Bosnie et l'Herzégovine comme compensation de ses pertes occidentales. Pour le Piémont, nul heurt et nulle rivalité avec le sultan; comment s'en fût-il produit?

Avec la Russie, au contraire, les relations politiques étaient exécrables, en état de rupture diplomatique depuis 1848, Nicolas tenant le Piémont pour un antre de révolutionnaires, et les patriotes italiens voyant la cour de Pétersbourg favorable à

1. Castelli (intime de Cavour), *la Politique sarde sur la question d'Orient en 1783 et 1784, documents diplomatiques extraits des Archives du royaume.* Turin, 1855.

Digitized by Google

toutes les brutalités de l'Autriche ; mais les rapports économiques étaient suivis et importants. Depuis quelques années, les négociants de Gênes avaient installé des succursales sur les rives de la mer Noire ; le nombre des bâtiments sardes franchissant le Bosphore dépassait celui de toute autre nation, sans excepter l'Angleterre ; le commerce des céréales, des bestiaux en importation vers la Sardaigne, de la soie, des tissus, des bijoux en exportation vers la Russie, atteignait des chiffres considérables ; des commerçants sardes s'étaient installés dans tous les ports de la mer Noire, y avaient acquis des immeubles, consenti des prêts, le tout sans aucun obstacle du gouvernement local[1]. Détestant la politique des Russes, les Génois appréciaient leurs grains et leurs roubles.

Lorsque, aux Lieux saints, une rivalité de monastères souleva entre la Russie et les puissances occidentales un conflit d'où surgit une guerre longue et sanglante, l'opinion publique dans les États sardes était tout en souci des événements de Milan[2], elle s'inquiéta néanmoins « d'une question à laquelle le Cabinet de Turin devait prendre un intérêt de tradition[3] ». Bientôt les événements se précipitent : la mission du prince Menschikof en Turquie, son ultimatum à la Porte, son bruyant départ de Constantinople[4]. A Turin, à Gênes, l'émotion est vive ; « l'importance des événements de Constantinople absorbe entièrement les esprits », car on prévoit « un contre-coup possible en Italie[5] » ; et le premier effet, désiré, ardemment appelé, c'est l'entrée de l'Autriche dans une aventure fâcheuse, dont le Piémont pourra tirer parti au détriment de son irréductible ennemie : car la ferme résolution de bouter l'Autriche hors de la péninsule dictera la conduite de tous les patriotes italiens pendant toute la guerre d'Orient. Le 20 avril 1854, Victor-Emmanuel disait au duc de Guiche, ministre de France : « Si jamais les armées s'ébranlent, la France trouvera dans le Piémont une avant-garde courageuse, ardente et sympathique ; l'Empereur aura dans son roi un allié sur

1. Protestation de députés de la province de Gênes contre l'accession de la Sardaigne au traité d'alliance anglo-français, 22 janvier 1855. « Les intérêts commerciaux que la Sardaigne a dans la mer Noire sont très considérables » (Cavour à Villamarina, 22 mars 1855).

2. Tentative d'insurrection du 6 février 1853.

3. M. Aymé d'Aquin à M. Drouyn de Lhuys, 9 mars 1853.

4. Voir Bersezio, *Il regno di Vittorio-Emanuele II*, t. VI, p. 257.

5. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 28 mai 1853.

Digitized by Google

lequel il pourra compter sans réserve[1] ». Dans sa pensée, il ne pouvait être alors de guerre que contre l'Autriche. Mais quelques mois plus tard, le monarque adressait de pareilles invites à M. de Reiset, de passage à Turin, lui exprimant son désir de prendre part en personne aux opérations militaires d'Orient, car il aimait passionnément la vie des camps et était heureux de se retrouver sur un champ de bataille; le diplomate s'empressa de rapporter ces propos à l'Empereur[2], à qui ils étaient évidemment destinés.

Le 5 juillet 1853 les Russes passent le Pruth, comme un autre Rubicon. Cavour, président du Conseil, et Dabormida, ministre des Affaires étrangères, entretiennent de suite le duc de Guiche de ce grave événement : leur sentiment, comme celui des Chambres, est que « cette occupation devra entraîner comme conséquence l'entrée des flottes dans les Dardanelles »; les deux Italiens espèrent que le passage du détroit deviendra la base des négociations, le retrait des flottes devant être la compensation offerte pour l'évacuation des principautés. Quelques jours après, le général Dabormida a une longue conversation avec le ministre de France sur les affaires d'Orient : « Ni lui ni ses collègues ne peuvent désirer ouvertement qu'il en résulte une guerre européenne, dont il n'est permis à personne de dire, *a priori*, quelles seraient les conséquences; mais, aux sentimens qu'inspire une cause injuste soutenue par un gouvernement aussi antipathique que l'est la Russie au Piémont, il est naturel, qu'en prévision d'une complication européenne, les hommes de ce pays se posent cette question : « Que fera l'Autriche? » N'y a-t-il pas lieu pour eux d'espérer que la situation qui serait faite à l'Autriche mettrait à l'abri l'indépendance du Piémont et ses institutions sans cesse menacées[3]. » La politique sarde demeure très prudente, réservée, pleine de « circonspection »; le gouvernement autorise néanmoins quelques officiers à entrer dans l'armée turque[4], notamment « permet » au capitaine Govone de se rendre au quartier général d'Omer pacha, en lui accordant un congé, mais sans lui confier une mission officielle; l'extrême finesse de l'offi-

1. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 20 avril 1853.

2. Comte de Reiset, *Mes souvenirs*, t. II, p. 220 (août 1853).

3. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 4 et 20 juillet 1853. Cf. A. Luzio, *Studi e bozetti di Storia litteraria e politica* (Milan, 1910); t. II, p. 159, *La guerra di Crimea e la politica austriaca*.

4. Dont Pinelli, ancien président de la Chambre et commandant du cadre de réserve.

Digitized by Google

cier-diplomate fournira les plus précieux renseignements à son gouvernement[1].

L'été passe en négociations, comme si les adversaires se tâtaient avant la prise aux corps, et c'est, à la colère des Sardes, à Vienne que s'ouvre la première conférence, comme si la maison de Habsbourg devait servir d'arbitre en Orient : déjà, peut-être, les subtils diplomates italiens ont-ils deviné le jeu de la Hofburg, tout de bascule, ses affections étant à Pétersbourg et ses intérêts en Occident, et croyant habile d'attendre qui sera vainqueur pour se porter vers lui avec enthousiasme. A Turin, on ne doutait pas que l'Autriche fût destinée à devenir l'alliée de la Russie et envahît les territoires limitrophes « pour s'assurer une part de la spoliation ». M. de Guiche prévoyait qu'à ce moment l'Italie du Nord se soulèverait, les populations lombardes appelleraient à leur secours le Piémont qui serait entraîné dans le mouvement; l'appui de la France serait sollicité dès que l'Autriche se rapprocherait de la Russie[2].

A la fin de novembre, la destruction de la flotte ottomane par les Russes à Sinope « n'atteint pas seulement la Turquie », suivant l'expression de M. Drouyn de Lhuys; de probable, la guerre devient certaine; chaque belligérant de demain tient à savoir sur qui il peut compter : aussi Napoléon III délègue-t-il de divers côtés ses informateurs personnels, en Italie le baron Brenier. Diplomate de carrière, jadis consul à Livourne, pendant quelques semaines ministre du prince-président, fin, disert, un peu bavard, le baron était envoyé officiellement pour négocier un traité postal avec la Toscane, en réalité « pour parcourir les divers pays de l'Italie et recueillir, chemin faisant, des observations sur l'état des esprits, les tendances des populations et les opinions des principaux personnages[3] ».

Il débuta par Turin, s'entretint avec le roi, Cavour, les ministres, et en fit rapport au quai d'Orsay. « J'ai trouvé », écrivit-il, « tous les esprits très préoccupés naturellement de la question d'Orient, non seulement comme complication européenne, mais surtout sous le rapport des conséquences que cette grave affaire

1. Govone, *Mémoires*, trad. Weil, p. 33 et suiv. Cf. l'importante correspondance de Govone et La Marmora, publiée par Mario degli Alberti, *Per la Storia dell' Alleanza e della Campagna di Crimea, 1853-1856* (Turin, 1910), p. 1 à 93.

2. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 12 novembre 1853.

3. M. Drouyn de Lhuys au duc de Guiche, 9 décembre 1853.

Digitized by Google

peut avoir pour les choses italiennes. » Le parti de l'émigration — Lombards, Toscans ou Romains, — le parti de la guerre nationale espèrent y trouver une occasion de reprendre les armes, mais en général les sentiments demeurent modérés. M. Brenier est frappé de la prudence, presque de la tiédeur, avec laquelle les ministres envisagent la perspective d'une action plus directe de leur gouvernement dans les affaires de la péninsule, « quelques-uns se hasardent même à blâmer l'attitude militaire et les paroles résonnantes du Roi, et celui d'entre eux dont les antécédents s'accordent le moins avec une politique réservée[1] est peut-être le modérateur le plus constitutionnel et le plus sincère des idées belliqueuses... Le souverain, au contraire, semble plutôt disposé pour une vie active et chevaleresque que pour les calmes succès d'un règne pacifique... On doit se demander si l'opinion de ceux qui voient en lui le futur auteur d'une croisade italienne, entreprise opportunément et avec l'auxiliaire d'événements favorables, ne se rapproche pas davantage de la réalité[2] ».

Ceci était très bien vu : le roi, bouillant et habile, voulait frapper d'estoc et de taille, et, pour le mieux faire, tirer parti d'une brouille entre la France et l'Autriche, produite par la dérobade de celle-ci.

Et Cavour? Il était resté avec le baron Brenier sur une discrète réserve, parce qu'il ne lui convenait pas de se découvrir encore. Il n'avait aperçu d'abord dans la dispute orientale qu'une gêne aux transactions commerciales; en novembre 1853, il écrivait : « Les affaires d'Orient se compliquent, si jamais la guerre éclate nous aurons une fameuse besogne sur les bras. J'espère encore, toutefois, que le moment de dégainer ne viendra pas de sitôt[3] ». Avec la bataille de Sinope disparaissait tout espoir de paix; l'ébranlement à l'est, prédit par Balbo, allait se produire; il s'agissait d'en tirer parti. Les libéraux de la grande tradition, Farini, Castelli, ne cessaient de s'entretenir, en parlaient à leur grand ami, pressaient sur lui pour qu'il ne manquât point l'occasion[4]. Lui-même regardait et réfléchissait. Pour rendre à la

1. M. Rattazzi qui, jusqu'à la fin de 1854, fut opposé à l'intervention.
2. Baron Brenier à M. Drouyn de Lhuys, 21 décembre 1853.
3. Cavour à E. de La Rüe, 24 juin, 15 novembre 1859.
4. Castelli, *Il conte di Cavour*, p. 53 et suiv.; Lang, *Cavour und der Krimkrieg*, dans *Historische Zeitschrift*, 1885, p. 3.

Digitized by Google

patrie, des Alpes à la Sicile, son indépendance et assurer son *risorgimento*, alors que l'Italie était divisée, « avilie par une double tyrannie », ses meilleures provinces sous le joug étranger, le Piémont, certes vaillant et libre, mais petit et sans force, il fallait obtenir l'aide matérielle de la France, sans atteindre l'autonomie et le prestige du royaume sarde[1]. Et comment mieux s'assurer cet indispensable concours qu'en offrant d'abord le sien dans une guerre européenne entreprise au nom même de la liberté? Œuvre hardie et difficile, où le subtil génie de Cavour va s'exercer avec persévérance.

En janvier 1854, sa décision était prise dont il ne se départit plus. Il connaissait l'opinion du roi, qui la faisait savoir à tout venant. « Ne semble-t-il pas à Votre Majesté », avait demandé le ministre au souverain, « que nous devrions trouver moyen de participer à la guerre que les puissances occidentales déclarent à la Russie? — Si je ne puis aller moi-même, j'enverrai mon frère », avait répliqué laconiquement Victor-Emmanuel[2]. Cavour s'en entretenait en février avec un exilé lombard, le comte Toffetti, qui l'encourageait naturellement avec force. Le 8 mars, à propos d'un projet d'emprunt, il faisait allusion devant les députés à la possibilité « que le pays fût appelé à participer activement aux grands événements qui se préparent en Europe ». Mais il tenait à choisir son heure, envoyait à son correspondant financier en Angleterre des protestations pacifiques. « Si cependant, » ajoutait-il, « l'Autriche se déclare pour la Russie, si la guerre embrase tout le continent d'Europe, alors nous y prendrons forcément part[3]. » La discrétion lui était imposée, autant que par le mystère des chancelleries, par sa situation dans le Cabinet où il était presque seul à partager l'opinion du roi : Rattazzi sous l'influence de la politique intérieure, Darbormida par prudence diplomatique, le général La Marmora pour ne point disloquer une armée difficilement réorganisée, ne voulaient point d'intervention en Orient.

1. M. Luzzatti aux fêtes du centenaire de Cavour, *Solenne commemorazione del centenario della nascita di Camillo Cavour* (Turin, 1910), p. 64. Sur les idées de Cavour à cette époque concernant l'avenir de l'Italie, voir Messeri, *la Politica del conte di Cavour nella liberazione di Mezzogiorno*, dans la revue *Il Risorgimento italiano*, 1913, p. 280-281.

2. Massari, *Vita di Vittorio-Emanuele II*, p. 157.

3. Cavour à Hambro, 26 mars 1854. Mayor, *Nuove Lettere di Cavour*. Cf. Treitschke, *Cavour*, dans les *Historische und Politische Aufsätze* (éd. 1886), t. II, p. 313.

Digitized by Google

A ce moment, les Cabinets de Paris et de Londres espéraient mieux que l'envoi des maigres contingents du Piémont; déjà les diplomates français croyaient qu' « une alliance intime existe aujourd'hui entre l'Autriche et le gouvernement de l'Empereur[1] ». En quoi le quai d'Orsay était bien mal renseigné, car la cour de Vienne faisait le jeu d'une vieille coquette qui, entre deux galants, sourit à l'un et jette œillade à l'autre. Pour se faire bien valoir, le galant de l'ouest se livra à une manifestation brutale et déplacée. Le 22 février 1854, le *Moniteur universel* contenait, dans sa partie officielle, une note faisant allusion aux négociations qui rapprochaient « chaque jour davantage » l'Autriche de la politique française; on pourrait redouter des complications venant de l'esprit révolutionnaire, des troubles, soit en Grèce, soit en Italie, « qui se mettraient en opposition directe avec l'intérêt de la France... Le gouvernement ne pourrait pas permettre, si les drapeaux de la France et de l'Autriche s'unissaient en Orient, qu'on cherchât à les diviser sur les Alpes ».

La menace était directe, non contre les seuls « révolutionnaires » de Lombardie ou de Vénétie, mais adressée à ceux de Piémont, aux « nationalistes », qui annonçaient l'attaque des États sardes dans le flanc de l'Autriche et pour profiter d'une situation troublée. L'émotion fut vive en Piémont, et légitime. Le ministre de France, qui séjournait à Gênes avec le roi, notait une « très grande sensation ». « Vous nous menacez », lui disait M. Dabormida, « qu'avons-nous fait pour cela? Et cependant sur les Alpes il n'y a que nous[2]. » Le duc de Guiche protestait que l'article du *Moniteur* ne s'adressait qu'à l'esprit révolutionnaire; or, « entre le parti révolutionnaire et la monarchie constitutionnelle il y a un abîme ». Mais l'opinion sarde était froissée, d'autant que la « vive satisfaction de l'Autriche », les remercîments qu'elle adressait au quai d'Orsay, son espoir que « le Cabinet des Tuileries lui viendrait en aide pour engager les Lombards à reconnaître leurs devoirs envers l'Empereur[3] », toute l'attitude de la cour de Vienne soulignait avec ostentation la portée de la note française.

Le ministre de Sardaigne à Paris fut chargé de demander des explications au gouvernement français; elles furent conformes à celles du duc de Guiche. « En s'exprimant comme il l'a fait,

1. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 15 février 1854.
2. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 6 mars 1854.
3. Villamarina à Dabormida, 25 février 1854. Chiala, *l'Alleanza di Crimea*, p. 26.

Digitized by Google

répondit M. Drouyn de Lhuys, le *Moniteur* n'a eu en vue qu'un parti dont le Cabinet de Turin condamne comme nous les projets et les plans, et qui n'a jamais réussi qu'à compromettre et à perdre les intérêts qu'il prétendait servir. Le Cabinet piémontais a donné trop de preuves de son dévouement à la cause de l'ordre social pour ne pas comprendre qu'en travaillant à décourager ce parti, par la netteté de notre langage, nous lui évitons à lui-même des embarras qu'il ne peut qu'avoir à cœur de prévenir[1] ». Le gouvernement sarde se déclara satisfait de ces déclarations, mais Cavour comprit que l'heure était venue pour lui de se prononcer, d'autant plus que le 27 mars la guerre était déclarée, que le 10 avril la France et l'Angleterre signaient une convention les unissant dans les hostilités et qu'une clause de ce traité prévoyait l'adhésion de toutes autres puissances à l'alliance franco-anglaise.

La convention fut notifiée au gouvernement sarde, comme à plusieurs autres. La réponse, qui ne fut donnée officiellement qu'en juin, fut « sympathique », sans plus[2]. Le général Dabormida s'en expliqua au ministre de France : une adhésion formelle eût mis les États sardes en état de guerre avec la Russie et sacrifié les intérêts du commerce génois dans la mer Noire; en outre, par un article de la convention, les Hautes Parties contractantes renonçaient d'avance à retirer aucun avantage particulier des événements qui pourraient se produire; pour le Piémont, c'eût été promettre de respecter les territoires autrichiens de la Lombardie. Mais Dabormida insistait sur la nécessité pour la Sardaigne de conserver le bienveillant appui de la France et de l'Angleterre[3]. Ce n'étaient là que les paroles officielles. En secret, de bien autres négociations étaient engagées. Ici intervint nettement la politique personnelle de Cavour, approuvée par le roi.

Le 18 avril 1854, M. Scarlett, chargé d'affaires anglais à Florence, eut un entretien avec M. Landucci, ministre de l'Intérieur en Toscane, tout dévoué à l'Autriche, et qui exhala d'amères récriminations contre le gouvernement sarde : « Le Piémont », dit-il, « n'a pas d'autre idée que de se mettre à la tête d'un mou-

1. M. Drouyn de Lhuys au duc de Guiche, 6 mars 1854. Bianchi, *Storia documentata*, t. VII, p. 529.

2. Cf. *infra*, p. 171.

3. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 21 mai 1854.

Digitized by Google

vement insurrectionnel en Italie. Le roi l'a en quelque manière promis aux émigrés qu'il a vus à Gênes. Il se croit appelé à conduire la révolution italienne et à mériter ainsi le titre qu'il ambitionne « d'épée de l'Italie ». Ces dispositions sont connues de l'Autriche; elle sait que le Piémont ne manquera point l'occasion de soulever contre elle-même l'Italie; elle ne pourra jamais se déclarer contre la Russie tant qu'elle doit redouter sur ses derrières l'insurrection conduite par le roi Victor-Emmanuel. Si l'on veut qu'elle se prononce, il faut lui donner quelque gage. Dans ce dessein, le maréchal Radetzki désirerait pouvoir tenir une garnison autrichienne dans la citadelle d'Alexandrie.

De ces propos si graves, reflets certains de l'opinion autrichienne, M. Scarlett s'empressa d'aviser son gouvernement et adressa copie de sa dépêche à son collègue près la cour sarde, sir James Hudson. Celui-ci connaissait déjà ces accusations contre le Piémont par des renseignements privés qu'il tenait de Rome et d'autres villes italiennes; il n'avait pas instruction d'en aviser officiellement le Cabinet de Turin, mais, lié d'amitié avec Cavour, il s'en ouvrit à lui dans une conversation privée[1].

Cavour repoussa ces accusations avec énergie et, dans la vivacité de ses protestations, il s'écria : « De pareilles intentions sont tellement opposées à celles qui nous animent que, pour ma part, je pense que si la France et l'Angleterre nous demandaient un contingent de 14 ou 15,000 hommes[2], le gouvernement du roi devrait les donner et les envoyer en Orient. » M. Hudson répondit que ce serait, en effet, la meilleure preuve à donner de la fausseté des griefs articulés par le Cabinet toscan — donc, par l'Autriche — et il pria Cavour de tenir le ministre de France au courant de cette conversation, partant lui-même le lendemain pour Gênes.

Cavour se rendit immédiatement au Conseil des ministres, rapporta l'entretien dans tous ses détails et... fut blâmé par tous ses collègues : l'un regrettait de voir le Piémont diviser ses forces

1. Massari, *Vita di Vittorio-Emanuele II*, p. 150. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 30 avril 1854. Cf. Dabormida à Villamarina (Bianchi, *Storia*, t. VII, p. 354) et le *Diario* de Dabormida (Chiala, *l'Alleanza*, p. 46). Il est souvent difficile de concilier ces documents, surtout les deux derniers avec les deux premiers.

2. C'est le chiffre même auquel fut fixé l'apport du Piémont à l'alliance. Cavour avait évidemment étudié la question — et avec quelle raison. On verra qu'il tenait ce chiffre, peut-être l'ordre de le donner, du roi lui-même.

Digitized by Google

et intervenir dans une guerre sans nécessité, loin de son territoire et de ses intérêts; un autre n'eût voulu accorder l'adhésion à l'alliance que moyennant compensation, la levée des séquestres[1]; un dernier rappelait l'état critique des finances; bref, tous regrettaient la « précipitation » du président du Conseil, et après une séance longue, « très animée », devant l'opinion unanime des ministres, Cavour se rendit auprès de M. Hudson pour lui signaler le caractère tout personnel de ses déclarations : il semble bien qu'un billet du diplomate anglais était déjà parti pour Londres, la dépêche officielle fut estompée. Qu'importe, le premier coup était porté et c'est bien ainsi que l'entendait la profonde intelligence de Cavour.

Le duc de Guiche avait été laissé dans l'ignorance de cet incident, qui ne fut connu du Cabinet de Paris que par une communication du gouvernement anglais. M. Drouyn de Lhuys en écrivit à son ministre en Piémont, lui détaillant la conversation qu'il croyait officielle, lui demandant pourquoi Guiche n'en avait dit mot. « Car je ne puis supposer, » ajoutait-il, « que le général Dabormida ou M. Hudson lui-même ne vous aient pas instruit d'une démarche aussi importante[2] ». Vexé, le duc se rendit sur-le-champ auprès de M. Dabormida et ce dialogue s'engagea entre les deux hommes : « *Demande*. Le Cabinet a-t-il reçu de la part de M. Hudson des ouvertures pour adhérer au traité d'alliance de la France et de l'Angleterre? — *Réponse*. Non. — *D*. Le gouvernement sarde a-t-il dit qu'il y entrerait volontiers et qu'il pourrait contribuer pour un contingent de 15,000 hommes à la guerre d'Orient? — *R*. Non. — *D*. Mais si les puissances alliées le demandaient, le Cabinet serait-il disposé à le faire? — *R*. Le Cabinet n'a pas délibéré sur cette proposition et se réserve de l'examiner, si on s'adresse à lui. Elle n'a jamais été soulevée au Conseil, ni soumise au roi. — *D*. Mais le président du Conseil a exprimé son opinion à cet égard; est-il donc en désaccord avec ses collègues? — *R*. Le président du Conseil n'a pu exprimer qu'une opinion toute personnelle, elle ne peut servir d'élément à une conversation officielle. Le Conseil ne s'est pas occupé de la question et n'a donné à personne la mission de parler pour lui[3] ».

1. A la suite de l'insurrection de Milan (février 1853), le gouvernement autrichien avait mis sous séquestre les biens des patriotes lombards émigrés et récemment naturalisés sardes.

2. M. Drouyn de Lhuys au duc de Guiche, 26 avril 1854.

3. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 29 avril 1854.

Digitized by Google

Intrigué de ces paroles, qui dénotaient un flagrant conflit entre le Conseil des ministres et son président, Guiche alla chez M. Hudson, qui lui révéla tout l'incident. Et le duc (il fut parfois, hélas! moins perspicace) en conclut « à l'aveu tacite du consentement que le Cabinet de Turin serait obligé de donner si on lui faisait à ce sujet des ouvertures directes » (30 avril).

Dabormida ne pouvait que reconnaître ces faits, qu'il regrettait, qu'il amoindrissait dans ses dépêches officielles, jusqu'à affirmer que « ni le Cabinet ni M. de Cavour lui-même ne sont nullement engagés ». Il a écrit dans son *Diario* que « le gouvernement n'accorderait sa coopération à la guerre que lorsqu'il serait garanti que sa sécurité en Italie ne serait point menacée; que la cessation des séquestres mettrait un terme à la position anormale et *humiliante* dans laquelle il se trouvait envers l'Autriche, et qu'il aurait la prospective (*sic*) que ses sacrifices seraient récompensés par des avantages ». La dernière raison ne manque point de valeur, elle est compréhensible, humaine et a inspiré la politique de Dabormida jusqu'à son départ; mais le génie de Cavour avait une autre envergure. Quoi qu'en prétendît son ministre des Affaires étrangères, il se considérait comme « engagé ». Pour l'heure, il ne pouvait que tenir le langage de son Conseil et, dans une conversation ultérieure avec Guiche, il posait sinon la condition, au moins la question des séquestres : si, en garantie de la sincérité et de la franchise de ses propres intentions, le Piémont envoyait 15,000 hommes en Orient, ne serait-il pas équitable qu'en compensation l'Autriche renonçât à la mesure qui était la cause du différend entre les deux gouvernements? La France et l'Angleterre ne pourraient-elles entremettre leurs bons offices pour obtenir du gouvernement autrichien la mainlevée du séquestre sur les biens des Lombards naturalisés sardes?

La conversation continua quelque temps, sans aboutir. Le 2 juin, M. Dabormida remettait aux ministres de France et d'Angleterre sa réponse à la notification du traité d'alliance. On l'a dit, elle demeurait à dessein dans le vague. « Les puissances alliées », y était-il écrit, « ne peuvent douter que toutes les sympathies (du gouvernement du roi) ne soient acquises à la cause qu'elles ont entrepris de défendre, et qu'il n'applaudisse au dévouement désintéressé avec lequel elles poursuivent en commun le triomphe d'une politique saine et libérale, la seule qui puisse à nos yeux, comme aux leurs, procurer à l'Europe les bienfaits

Digitized by Google

d'une paix assise sur des bases solides. » Elle se terminait en exprimant des vœux pour « le succès que doit désirer toute puissance ayant véritablement à cœur l'indépendance des États et le maintien de l'équilibre de l'Europe ». Mais le dernier mot était dit, à juste titre, par le duc de Guiche : « Je crois pouvoir affirmer que les puissances occidentales peuvent compter sur 15,000 hommes de très bonnes troupes, infanterie et artillerie, le jour où elles croiraient devoir les demander[1] ».

Cavour avait lieu de n'être pas satisfait d'avoir été abandonné par son Conseil et désavoué par son propre ministre des Affaires étrangères. Mais, qui sait avoir raison, sait attendre et reprendre. Avec sa perspicacité et sa ténacité, Camille voulait gagner des mois et des voix au Conseil : comme le Cid, de Corneille, il laissait faire « le temps, sa vaillance et son roi ».

Son roi agit le premier : peu de jours après la remise par Dabormida de la réponse officielle, le 6 ou 7 juin, Guiche se rendit auprès de Victor-Emmanuel, en visite privée, et ce pittoresque dialogue s'engagea entre le monarque et son hôte[2] : « Ah! ah! s'exclama le roi, vous avez bien fait de venir. Je suis bien aise de vous voir. Eh bien! cela ne va pas; n'est-ce pas? Nous allons causer. Voyons, mettez-vous là. Voulez-vous un cigare. » Et tout en tirant sur son *trabuco* : « Non, cela ne va pas; qu'est-ce que vous en pensez? Voyons, parlez franchement. » Comme le diplomate avouait qu' « il avait trouvé la note un peu diplomatique... », Sa Majesté rétorqua : « Ah! oui, elle est belle, la note; parlons-en. Moi je la trouve bête, voilà mon avis. Ils se sont mis à sept ou huit pour la faire. Je leur ai dit ma façon de penser. J'aurais fait autre chose, moi. — *Le duc :* Peut-être que V. M. aurait répondu dans le sens des ouvertures de M. de Cavour. — *Le roi :* Qu'est cela, les ouvertures de Cavour? Voyez-vous, mon cher, il faut appeler les choses par leur nom. Il n'y a pas d'ouvertures de Cavour : c'est moi qui ai parlé. Je lui ai dit de vous offrir 15,000 hommes... Cavour a été tellement malmené par ses collègues qu'il n'a plus voulu continuer. Ils lui ont persuadé que ce serait impopulaire d'entrer dans une alliance où

1. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 2 juin 1854.

2. Ce dialogue d'après un document communiqué par Gramont à Massari (*Vita di Vittorio-Emanuele II*, p. 165 et suiv.). Le duc ne l'a point mentionné dans sa correspondance officielle, peut-être le roi et le diplomate ont-ils chacun quelque peu forcé la note : mais elle est bien conforme au langage de Victor-Emmanuel.

Digitized by Google

sera l'Autriche, à moins que l'Autriche ne nous donne un gage par la levée des séquestres sur les biens des émigrés lombards. Mais moi, je vous dis une chose, et vous pourrez l'écrire à l'Empereur. L'Autriche n'y est pas dans votre alliance et elle n'y sera jamais, et si vous comptez sur elle, vous vous trompez », et, après avoir daubé sur ses ministres : « Il n'y a que Cavour et moi. Mais attendez un peu et vous verrez. — *Le duc :* Dois-je comprendre que V. M. veut entrer dans notre alliance et y apporter son contingent de troupes? — *Le roi :* Oui, je le veux et cela sera. C'est par mon ordre que Cavour en a parlé, et, s'il faut changer les ministres, je les changerai. » Et, comme l'attitude du Français exprimait quelque incertitude, Victor-Emmanuel de répliquer en redressant d'un coup brusque la tête, par un geste qui lui était familier, vraiment royal : « Ah! ça, dites donc, vous, est-ce que vous en douteriez, par hasard? »

Le temps agit ensuite : les troupes alliées avaient débarqué à Gallipoli, les Russes avaient abandonné le siège de Silistrie, les soldats français et anglais s'étaient installés à Varna et avancés dans la Dobroudja pour y être décimés par le choléra. Le Cabinet autrichien continuait son double jeu, signait des traités avec la Prusse et la Turquie, négociait à Vienne les « quatre garanties » qu'on exigeait de la Russie et renouvelait néanmoins à la cour de Pétersbourg ses ménagements, sinon ses encouragements. En été, les armées alliées débarquaient en Crimée; le 20 septembre, la bataille de l'Alma faisait croire à la prochaine prise de Sébastopol, qu'annonçait déjà un Tartare inconnu[1]. Mais la bataille de Balaklava, quoique victorieuse pour les armées alliées, démontrait la ténacité des Russes : il était certain que la campagne serait longue et dure : « Mon impression est que nous sommes ici pour tout l'hiver », écrivait le chef d'état-major de l'armée anglaise[2].

Enfin, la « vaillance » de Cavour agissait avec ténacité, Camille pratiquant la politique de l'aide-toi, le ciel t'aidera. En Piémont, l'opinion publique était partagée; deux partis, les extrêmes, étaient opposés à toute intervention : la droite avec le haut clergé, parce que l'alliance avec la France et l'Angleterre, surtout signée

1. « ... Si un nouveau Tartare ne met pas de nouveau cette nuit l'Europe sens dessus dessous... », mandait Cavour le 7 octobre 1854 au marquis César Alfieri.

2. P. de La Gorce, *Histoire du Second Empire*, t. II, p. 291.

Digitized by Google

par le Cabinet Cavour-Rattazzi, par le *connubio* responsable des premières mesures anticléricales et bientôt de la lutte contre les congrégations et donc contre le Vatican, cette alliance eût été néfaste à l'esprit clérical, au principe d'autorité qui inspirait les vieux *codini ;* l'extrême gauche, parce qu'elle n'y voyait que l'inféodation à l'empereur du Deux-Décembre et percevait mal l'intérêt pour l'unité italienne d'une lutte en Orient; les députés génois continuaient à redouter que la guerre avec la Russie déterminât une grave crise commerciale. Le pays — l'homme dans la rue ou dans le village — et, avec lui, la majorité de la Chambre, au contraire, comprenaient que toute campagne victorieuse relevait le prestige national, abattu par les malheureuses batailles de 1848 et 1849. L'armée « se joignait aux alliés de ses vœux, comme elle était disposée à le faire sur les champs de bataille[1] ». Le Cabinet était partagé, mais non plus comme en avril : ici paraissait le travail de son chef.

Quant à lui, il n'avait point changé; il était ancré dans cette décision d'attacher Napoléon et la France à la fortune de sa patrie. « En tout cas et quoi qu'il arrive, disait-il le 4 octobre à M. de Guiche, l'Empereur nous trouvera de fidèles alliés, et toujours prêts, quand il le faudra, à marcher avec la France, que nous ne quitterons plus. » Auparavant, il avait encore maintes difficultés à vaincre : « Il me faut », écrivait-il dans une lettre intime, « traîner le char de l'État sur une route remplie d'ornières et bordée de précipices[2]. » Mais déjà il avait acquis à son opinion deux ministres : Cibrario était un ferme partisan de l'intervention et le général La Marmora y était gagné, espérant commander les troupes du corps expéditionnaire; au contraire, les deux ministres les plus considérables résistaient, Rattazzi, à l'Intérieur, hésitant, mais encore défavorable à une intervention sans compensation; Dabormida, aux Affaires étrangères. « Celui-là, disait le roi, n'écoute rien et ne cède jamais. »

Le duc de Guiche, alors en France, l'avait entrepris dans une correspondance personnelle, « latérale », évidemment inspirée par Napoléon III. Le 22 octobre[3], le diplomate français avait écrit à « son cher général » une lettre toute confidentielle, lui

1. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 5 octobre 1854.
2. Cavour à E. de La Rüe, 1er octobre 1854.
3. Cette importante correspondance dans Chiala, *l'Alleanza di Crimea*, p. 72 et suiv.

Digitized by Google

exposant que la France se trouvait à court de bâtiments et demandant si la Sardaigne consentirait à lui prêter une frégate, une corvette ou même un aviso, sans avoir à engager aucune dépense quelconque. Dabormida avait envoyé « à son cher duc..., son bon et très sûr ami », une longue lettre, très enveloppée et délicate, de refus, le Piémont ne voulant pas « s'introduire furtivement dans l'alliance... Le jour où nous verrons nos véritables intérêts garantis, nous sommes prêts à porter notre grain de sable au glorieux édifice que la France et l'Angleterre travaillent à élever avec tant de sacrifices à la civilisation et à la prospérité de l'Europe ». Avec une suave douceur, le duc avait répliqué qu'il comprenait, mais que « la neutralité ne serait bientôt plus possible et ne paraîtrait même pas très politique », et le diplomate avait aimablement ajouté que le Piémont n'était connu en Europe que par les violences de sa presse, « et vous êtes aux yeux de l'Europe responsables et complices de cette intempérance de langage ». Bref, avec une parfaite politesse, les deux hommes d'État s'étaient brouillés à jamais.

Le 2 décembre, la discussion du budget des Affaires étrangères fournissait l'occasion au leader de l'extrême gauche, Brofferio, de s'opposer avec vigueur à tout funeste traité avec la France, car « entre l'autocratie de Pétersbourg et le despotisme de Paris, je ne mets aucune différence ». Dans sa réponse, et tout en protestant de sa sympathie pour les puissances alliées, le ministre Dabormida déclarait sans ambages : « Nous sommes libres de tout engagement et indépendants. » Or, le même jour, à Paris on apprenait la nouvelle du douteux combat d'Inkermann, et à Vienne les puissances alliées signaient avec l'Autriche une nouvelle convention, et qu'elles croyaient définitive.

II.

Adhésion de la Sardaigne à l'alliance franco-anglaise.

La guerre était bien autrement rude qu'elle n'avait paru lorsqu'elle avait été déclarée — on disait alors la guerre de Troie[1] ; — le soldat russe, résigné, solide, brave, tenait ferme contre la furia française et la froide énergie des Anglais ; en France, l'opinion

1. Sur la campagne à la fin de 1854, C. Rousset, *Guerre de Crimée*, t. I, p. 284 et suiv.

Digitized by Google

publique était inquiète et découragée : « Les lenteurs, malheureusement trop explicables, du siège de Sébastopol ont mis la Bourse en déroute », écrivait le directeur des Affaires politiques, « et la ville est pleine de sinistres rumeurs[1] ». Or, un échec en Crimée, humiliation pour l'orgueil anglais, eût entraîné l'effondrement du trône français ; après « l'Empire, c'est la paix », une guerre malheureuse devait avoir pour juste conséquence l'inévitable fuite de l'empereur Napoléon. Il fallait donc recourir à tous appuis possibles, forts ou faibles, et « faire flèche de tout bois ».

L'alliance puissante était celle de l'Autriche : malgré les déceptions du printemps, la France et l'Angleterre croyaient encore possible de lier à leur sort la fuyante Hofburg ; des négociations très serrées s'engageaient en novembre et elles aboutissaient le 2 décembre à un traité reprenant les quatre garanties d'avril[2], affirmant que, si le rétablissement de la paix générale n'était pas assuré avant la fin de l'année, les souverains de France, d'Autriche et d'Angleterre, délibéreraient « sans retard sur les moyens efficaces pour obtenir l'objet de leur alliance ». On crut la *triple alliance* enfin réalisée, le quai d'Orsay et Saint-James se congratulèrent comme si la citadelle de Sébastopol était enlevée, et à Turin on s'inquiéta de ce que signifiait le traité ; le roi mandait à Dabormida de vérifier s'il n'y avait point quelque clause secrète garantissant les territoires autrichiens en Italie ; « cela changerait bien notre alliance et il faut en être très sûr avant ». Et le vigoureux monarque, toujours optimiste, terminait sa lettre par ces mots joyeux : « Ciao, cher ami, en avant, marche, et soyez gai[3] ». Cavour écrivait : « L'alliance de l'Autriche avec la France et l'Angleterre paraît un fait accompli. Il faut s'y résigner et tâcher d'en tirer tout le parti possible ». L'événement, loin de l'arrêter, le poussait : car si l'Autriche avait fait payer son concours par une garantie de ses possessions en Italie, c'était un danger que le Piémont avait intérêt à détourner en entrant de suite dans l'alliance occidentale ; le Cabinet de Vienne se déroberait-il cette fois encore, le gouvernement sarde ne pouvait que gagner à le devancer par une initiative hardie et d'apparence désintéressée ; enfin l'Autriche se rejetterait-elle vers

1. M. Thouvenel à M. Benedetti, 9 novembre 1854. L. Thouvenel, *Pages de l'histoire du Second Empire*, p. 127.

2. Article 5 du traité. P. de La Gorce, *loc. cit.*, p. 347 ; d'Harcourt, *les Quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 78.

3. Chiala, *l'Alleanza...*, p. 120.

Digitized by Google

la Russie, les puissances occidentales ne manqueraient point de la harceler sur son flanc d'ouest et de lui enlever, en expiation, ses provinces italiennes[1]. Cavour comprit ainsi : il suivit l'Autriche pour la devancer et la vaincre.

Or, au même moment, les deux alliés, estimant qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi, surtout en présence d'un ennemi vigoureux et d'un ami inconstant, se tournaient vers le Piémont[2]. L'idée vint presque simultanément à Londres et à Paris, mais il résulte bien des pièces que c'est le Cabinet de Saint-James qui en prit l'initiative[3].

Le 29 novembre, avant donc que fût signé le traité de Vienne, les lords Clarendon et John Russell envoyèrent chacun à sir James Hudson, leur représentant à Turin, une dépêche très pressante pour le prier de sonder les dispositions du gouvernement sarde à fournir un corps de troupes pour l'expédition de Crimée, soit en le mettant à la solde de l'Angleterre et sous le commandement de lord Raglan, soit en adhérant au traité du 10 avril et envoyant, en conséquence, un contingent à son propre compte. Par suite d'une erreur dans la répartition des sacs postaux, ces lettres n'arrivèrent à Turin qu'après quatorze jours de circulation.

Pendant qu'elles voyageaient, M. Drouyn de Lhuys avait écrit à Londres pour proposer au Cabinet anglais de demander l'adhésion pure et simple du Piémont au traité d'alliance : sir James Hudson « prendrait les devants », mais M. de Guitaut, chargé d'affaires pendant un congé du duc de Guiche, aurait des instructions identiques et se joindrait à son collègue anglais. Lord Clarendon acquiesça à ces propositions, qui répondaient aux instructions données par lui, et avertit sir James Hudson qu'elles modifiaient les données de sa lettre du 29 novembre. M. Drouyn de Lhuys, avisé du consentement du noble lord, écrivit le 14 décembre à M. de Guitaut, en termes un peu pompeux, que les garanties données par le Piémont, la décision prise par l'Autriche

1. Mazade, *le Comte de Cavour*, p. 110. Rosi, *Storia contemporanea d'Italia* (éd. 1920), p. 271.

2. « Dans leur invitation au Piémont, la France et l'Angleterre ne visaient qu'à décider l'Autriche en assurant la paix en Italie, » a écrit Oriandi, *La lotta politica in Italia*, p. 531.

3. Ici ces pièces officielles concordent à quelques nuances près. M. Drouyn de Lhuys à M. de Guitaut, 11 décembre 1854; M. de Guitaut à M. Drouyn de Lhuys, 14 et 15 décembre 1854; M. Dabormida à M. de Villamarina, 15 décembre 1854.

Digitized by Google

l'avaient amené « à se reporter sur l'accueil sympathique que la simple communication du traité d'alliance avait reçu de Turin ». Il informait donc son chargé d'affaires des instructions que M. Hudson avait dû recevoir de son gouvernement, lui mandait de s'entretenir avec le ministre anglais des démarches faites, et, si celui-ci « en espérait une issue conforme à nos vœux, l'autorisait à les soutenir confidentiellement ».

Les deux lettres du 29 novembre étaient enfin parvenues à destination le 13 décembre, et, sur-le-champ, M. Hudson en donna connaissance à M. Dabormida. Le Conseil des ministres en délibéra et prit les ordres du roi : on décida d'écarter *de plano* la mise de troupes sardes à la solde de l'Angleterre, « cette armée étant composée, d'après la constitution, de citoyens désignés par le sort pour payer leur tribut du sang à la patrie, on ne pouvait leur demander le sacrifice de la vie que pour la défense ou dans l'intérêt direct de leur pays »; par ailleurs, le gouvernement sarde se déclarait « prêt à faire accession au traité à des conditions équitables ». Ces « conditions », c'était la mainlevée des séquestres. Et la réponse du Cabinet fut apportée le soir même par M. Dabormida à sir James.

Le lendemain, 14 décembre, MM. Hudson et de Guitaut recevaient les instructions dernières de leurs gouvernements : mission de proposer l'accession pure et simple au traité, avec envoi d'un contingent de 10,000 Sardes. M. Dabormida les rejoignit chez sir James pour recevoir communication de ces nouveaux documents; il déclara ne rien pouvoir décider avant d'avoir à nouveau pris les instructions du roi et l'avis de ses collègues, mais, spontanément, il insista sur la question des séquestres; on ne pouvait, selon lui, laisser à l'opposition parlementaire ce redoutable argument « d'un traité conclu sans qu'on fût préalablement revenu sur cette mesure ». M. Hudson, puis M. de Guitaut insistèrent sur une adhésion pure et simple.

Le Conseil des ministres se réunit le même jour sous la présidence du roi : l'accord était malaisé, le roi et Cavour étant favorables à une adhésion pure et simple, Dabormida et, moins fortement, Rattazzi tenant à la condition de mainlevée des séquestres. On se résolut à une proposition mixte, la remise d'une note officielle avec une annexe secrète : la note contenait l'adhésion au traité du 10 avril avec mise à la disposition des alliés d'un contingent de 15,000 hommes, à condition qu'un prêt de 20 millions de livres sterling à 3 % d'intérêts fût con-

Digitized by Google

senti au Piémont. Les deux puissances occidentales déclareraient qu'il serait tenu compte au gouvernement sarde, à la conclusion de la paix, des services rendus à la coalition et de ses sacrifices en hommes et en argent[1]. « Par ce traité, le gouvernement sarde entre dans le concert européen, prend part aux négociations et intervient au Congrès ayant pour but le rétablissement de la paix et l'affermissement de l'équilibre européen. » Les articles secrets étaient au nombre de deux : les puissances occidentales s'engageaient par le premier « à faire tous leurs efforts pour faire lever par l'Autriche le séquestre sur les propriétés des sujets sardes », et par le second « à prendre en considération l'état de l'Italie au rétablissement de la paix ». Et c'était tout. Sauf ceci encore, ajouté ensuite dans une dépêche de M. Dabormida à M. de Villamarina, la garantie que le traité avec l'Autriche du 2 décembre ne contenait aucun article secret de nature à léser les intérêts matériels ou moraux du Piémont ou préjuger la question italienne.

Les représentants de France et d'Angleterre furent appelés le soir même au Conseil, où on leur remit cette réponse. Ils l'envoyèrent tout de suite à Londres et Paris; dans une dépêche datée du lendemain, M. de Guitaut ajoutait que les deux articles secrets « pouvaient être considérés comme insignifiants », demandés par le Conseil « pour couvrir plus tard sa responsabilité devant les Chambres ». Le gouvernement sarde accepterait une modification dans le fond et la forme, mais insistait sur l'urgence de la solution, à raison des attaques probables des deux partis extrêmes[2].

Il était à craindre que ces conditions — parfaitement raisonnables en elles-mêmes et que dépassa un prochain avenir — fussent tenues pour inacceptables à l'époque où elles étaient présentées : M. Dabormida voulait brusquer ce que Cavour attendait d'une inévitable évolution. En effet, lord Clarendon télégraphia de Londres que les deux articles secrets constituaient un obstacle à la conclusion du traité. Et c'était évident : comment demander aux deux puissances occidentales de signer un traité dont deux pointes étaient dirigées contre un État avec qui elles venaient de traiter[3]. M. Dabormida répondit vainement aux objections anglaises par deux lettres fort sensées, si on les prend

1. Texte de la note dans Bianchi, *Storia documentata*, t. VII, p. 540.
2. M. de Guitaut à M. Drouyn de Lhuys.
3. Zanichelli, *Cavour*, p. 259.

Digitized by Google

au point de vue sarde, mais si peu chaleureuses pour l'accession, si pleines de réticences, qu'elles paraissaient contenir plutôt une retraite polie qu'une négociation en cours de réussir[1].

L'affaire était mal engagée; Cavour le sentait, qui priait une Italienne de Paris de le renseigner sur « la véritable pensée des gens qui gouvernent la France », car si le Piémont est prêt à des sacrifices, encore importe-t-il « de connaître dans quel esprit ces sacrifices seront accueillis par ceux à qui ils doivent spécialement profiter[2] ». Ces négociations embarrassées, ces dissentiments entre ministres ne passaient point inaperçus : quelque inquiétude se glissait dans les milieux politiques. « Notre ministère », écrivait la marquise d'Azeglio, « se trouve comme dans un tremblement de terre et ne sait s'il y résistera[3]. » Mais une très noble démarche était faite au nom des victimes du séquestre lombard par deux d'entre elles : Mauri écrivit à Oldofredi qu'il fallait sacrifier leurs propres intérêts plutôt que ceux de l'Italie; mieux valait signer le traité sans réserve sur le séquestre que ne point le passer, et Oldofredi remit cette lettre à Cavour en l'appuyant vivement. Le geste était beau, convaincant[4].

Depuis plusieurs semaines, le roi était resté dans son isolement de Majesté[5], Cavour dans l'anonymat du Conseil, le duc de Guiche au loin. Quand ils traiteront ensemble, l'affaire roulera, non sans heurts, mais vite.

Le ministère du quai d'Orsay était demeuré dans une grande réserve pendant ces négociations, car il était entendu avec Londres qu'en l'absence du duc de Guiche l'initiative et l'action appartiendraient à M. Hudson. Le 27 décembre, M. Drouyn de Lhuys annonçait à M. de Guitaut le prochain retour de Guiche, ajoutant : « Il a naturellement de moi verbalement les instructions que je me proposais de vous adresser. »

Le duc arrive le 2 janvier 1855, et dès le 3 rend visite à

1. M. Dabormida à MM. de Villamarina et E. d'Azeglio, 21 décembre 1854.

2. Cavour à la comtesse Rasini, 22 décembre 1854; lettre déjà publiée par Mayor, *Nuove Lettere*, rééditée et revue par L.-C. Bollea, *Una « Silloge » di lettere del Risorgimento* (1919), p. 63.

3. Marquise d'Azeglio au marquis Emmanuel d'Azeglio, 1er janvier 1855.

4. Bersezio, *Il regno di Vittorio-Emanuele II*, t. VI, p. 270. « Les exilés comprenaient que de l'Orient pouvait surgir vraiment l'aurore de la renaissance italienne », a dit poétiquement M. Daneo aux fêtes du centenaire de Cavour, *Solenne commemorazione del centenario della nascita di Camillo Cavour*, p. 18.

5. Depuis sa conversation de juin avec Guiche.

Digitized by Google

M. Dabormida, puis à Cavour[1] : il désire tâter le terrain avant de s'y engager; il reste donc sur une réserve bienveillante et approbatrice. Il constate que le gouvernement sarde proteste de son désir d'adhérer au traité du 10 avril et abandonne la forme des articles secrets, additionnels au pacte d'accession, mais qu'il demande la signature d'une note distincte, quoique connexe à l'adhésion — on l'appellera la note réversale — et contenant à peu près les mêmes conditions. Cette persistance, remarque Guiche, se justifiait jusqu'à un certain point par une dépêche officielle de lord Clarendon, destinée à être communiquée au gouvernement sarde : cette pièce, tout en blâmant la forme des traités secrets, reconnaissait en principe leur objet digne de tout l'intérêt du gouvernement de la reine, promettait son appui, prévoyait les éventualités qui pouvaient amener des changements *désirables* dans les conditions actuelles des États de l'Italie. Il était naturel que, connaissant ce document, M. Dabormida voulût en transporter les éléments dans une note réversale.

Mais cette dépêche officielle était destinée à la publicité du *Blue Book*. Les véritables instructions de lord Clarendon étaient renfermées dans une lettre particulière et d'une nette précision : « Dans aucun cas », y était-il écrit en substance, « il ne faut consentir à faire de ces sentiments sympathiques ou de ces promesses officieuses l'objet d'une déclaration solennelle et publique. » Ainsi, les instructions de Londres concordaient avec celles qu'à Paris Guiche avait reçues de M. Drouyn de Lhuys. Les deux ministres anglais et français pouvaient aller de l'avant, mais avec prudence, discrètement, si possible. Pendant quatre jours on n'avança guère, M. Dabormida se refusant à céder sur la question des séquestres, où il voyait engagé l'honneur même du Piémont, les deux diplomates se réservant. Le 7 janvier, une nouvelle conférence était tenue sans résultat.

Mais, et ceci est de haute importance, le même jour, 7 janvier, le duc de Guiche vit le roi qui lui déclara sans ambages[2] : « Je

1. Le duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, deux dépêches du 6 janvier 1855.

2. Document produit par Massari, *Vita di Vittorio-Emanuele II*, p. 171, et confirmé en substance dans une dépêche officielle de Guiche, en date du 7 janvier 1855, onze heures du soir. La date du 8, donnée par Massari, doit donc être rectifiée en 7.

Digitized by Google

sais tout, je sais absolument tout et je suis très mécontent. D'abord, je vous déclare que je ne suis pour rien dans ces hésitations et ces conditions ; je les trouve stupides : si nous y allions franchement et promptement, nous y gagnerions bien davantage. Quant à moi, je suis d'avis qu'il faut s'allier en toute confiance, sans restrictions ni réserves, ou ne pas s'allier du tout. L'Empereur et moi nous avons échangé des assurances d'amitié formelles : il a ma parole, j'ai la sienne ; nous sommes incapables de nous tromper, et cela me suffit. Si nous sommes battus en Crimée, nous nous en tirerons toujours, et si nous sommes vainqueurs, eh bien ! cela vaudra mieux pour les Lombards que tous les articles qu'ils veulent joindre au traité... Patience : vous savez ce que je vous ai dit, je n'ai qu'une parole, et si ceux-là ne veulent pas marcher j'en prendrai d'autres qui marcheront, mais nous n'en viendrons pas là ; car, voyez-vous, le pays et les Chambres sont de mon avis. »

Ainsi, le duc de Guiche connaissait la décision du roi ; il savait aussi l'avis du président du Conseil, affirmé dès le mois d'avril, et facile à retrouver même dans les négociations où il appuyait son ministre des Affaires étrangères, car, écrit celui-ci dans son *Diario*, « Cavour était impatienté des retards et craignait le mauvais effet d'une rupture[1] ». Par le souverain même, Guiche avait appris l'opinion du pays et du Parlement. Il pouvait donc « y aller », et le fit même avec plus de vivacité qu'il ne l'a rapporté dans ses dépêches officielles.

Le 9 janvier, au soir, Hudson et Guiche se rendirent au ministère des Affaires étrangères retrouver Cavour, Dabormida, La Marmora et Rattazzi. La discussion reprit sur la note réversale que Dabormida et Cavour croyaient acceptée, en principe et sauf modifications, par les diplomates anglais et français. La discussion fut vive, Dabormida étant « irrité de ce qu'il considérait... comme un manque de loyauté... », Cavour croyant « que le plénipotentiaire français n'était pas le fidèle interprète des intentions amicales et bienveillantes de son gouvernement[2] ». Le président du Conseil ne tenait compte ni des instructions orales de Drouyn de Lhuys ni de celles écrites de lord Clarendon. Les deux diplomates se résolurent alors à produire la lettre

1. Chiala, *l'Alleanza*, p. 133.
2. Cavour à Villamarina, 11 janvier 1855.

Digitized by Google

confidentielle du noble lord : « Dans aucun cas, il ne faut consentir à faire de ces sentiments sympathiques ou de ces promesses officieuses l'objet d'une déclaration solennelle et publique. » Dabormida se tourna vers le duc comme pour lui demander si ces instructions le concernaient aussi ; Guiche fit un signe affirmatif. Cavour, alors, prit la parole brusquement : « En face », dit-il, « d'instructions aussi précises, il est, en effet, difficile de demander aux ministres de France et d'Angleterre de signer une note, mais je ne puis m'empêcher d'exprimer mon étonnement de cette réserve. » D'ailleurs, continua-t-il, il me paraît superflu de prolonger une discussion qui ne peut aboutir. Et il annonça que le Conseil avait décidé, le matin même, d'envoyer à Paris le ministre de la Guerre, La Marmora, « pour se concerter avec le gouvernement de l'Empereur sur la question » controversée. Surpris, mécontent de cet acte de méfiance et de ce que le Cabinet sarde se flattât d'obtenir directement par l'un de ses membres ce que les gouvernements alliés prescrivaient à ses représentants de ne point faire, Guiche protesta hautement, très hautement : « Je ne puis empêcher », dit-il, « M. le ministre de la Guerre de se rendre à Paris, s'il le juge convenable ; mais je lui déclare que mon gouvernement ne changera pas un mot à ce que je lui dis aujourd'hui en son nom ; et je désire que soit constaté dans un protocole que c'est contrairement à mon avis que ce voyage s'accomplit dans les circontances présentes... Qu'espérez-vous ? Discuter la question ? Mais au point où elle est arrivée elle n'est plus discutable... Vous pensez que le ministre de la Guerre obtiendra de M. Drouyn de Lhuys et de lord Clarendon de nous désavouer et de changer des délibérations prises en commun après mûres délibérations ! Comment pouvez-vous croire que nous approuvions une démarche semblable, aussi insolite dans la forme que blessante dans le fond[1]. » Ayant exprimé ses regrets de la décision du Conseil sarde, il fit entendre que sa réplique de ce chef était catégorique : insister sur la mission de La Marmora, c'était abandonner le projet d'accession, et, d'ailleurs, rien n'empêchait le Piémont de conserver son attitude de neutralité bienveillante.

1. Le duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 9 janvier 1855 ; d'après Cavour, le duc « alla jusqu'à dire que le ministre de la Guerre *serait mal reçu* et autres choses également peu aimables » (à Villamarina, 11 janvier 1855).

Digitized by Google

Ce discours, « très bien inspiré[1] », appuyé par M. Hudson, fit une forte impression sur les ministres, mais sans les convaincre en rien d'autre que de la nécessité de céder : « Si nous avions été animés d'un moins grand dévouement aux intérêts de notre pays », a écrit Cavour le surlendemain, « si nous n'avions pas été pénétrés de l'importance de ne pas envenimer et de ne pas laisser traîner en longueur des négociations aussi délicates et difficiles, nous aurions rompu tout à fait avec M. de Guiche, pour recommencer de traiter soit à Londres, soit à Paris. » Cavour était assez bien renseigné pour connaître par avance la décision de M. Drouyn de Lhuys, et celle de lord Clarendon était sous ses yeux : une nouvelle négociation au quai d'Orsay ou à Saint-James Palace était condamnée à un échec certain ; il fallait rompre ou traiter. La rupture, c'était l'isolement, la fin d'un grand et profond dessein ; il traita. « Il n'est pas question de rompre », reprit-il avec vivacité, « la neutralité n'existe plus ; par le fait même de cette discussion, nous avons abandonné la neutralité. Pour justifier devant l'opinion publique la signature du traité, le gouvernement du roi a besoin de voir dans un écrit les assurances de sympathie des deux puissances occidentales. A titre de transaction ne pourrait-on insérer, non dans un traité, mais dans un protocole qui en précédera la signature, les raisons que nous avons pour expliquer notre réserve, particulièrement en ce qui concerne les séquestres[2]. »

L'invention était ingénieuse, de cette souplesse où Cavour enveloppait sa ténacité ; les deux diplomates demandèrent à en délibérer, se retirèrent dans un salon voisin et décidèrent d'accepter la proposition de Cavour, mais à condition que le protocole ne serait ni publié ni connu du public, qu'il ne contînt aucun engagement pour l'avenir ni aucune opinion ou jugement sur le présent, qu'enfin il se bornât à mentionner la question des séquestres sans faire allusion aux conditions politiques de l'Italie. Ils préparèrent un projet de protocole dans cet esprit[3]. En voici le texte :

Le ministre des Affaires étrangères, président du Conseil, exprime

1. Dabormida, *Diario*.
2. Massari, *Vittorio-Emanuele II*, p. 175.
3. Il a été amendé sur quelques points de détail et après la démission de Dabormida, notamment dans la mention du nouveau titulaire des Affaires étrangères.

Digitized by Google

le désir de son gouvernement d'accéder au traité du 10 avril et regrette de voir, d'après les communications qu'il a reçues des ministres de France et d'Angleterre, que leurs instructions s'opposent à ce qu'ils puissent signer aucune note secrète ou publique par laquelle leurs gouvernements promettraient d'employer leurs bons offices pour engager le gouvernement autrichien à lever les séquestres des biens situés sur son territoire et appartenant à des sujets sardes. Il désirerait savoir, avant de lier la Sardaigne à la France et à l'Angleterre par un traité d'alliance aussi intime, si quelques circonstances nouvelles, en modifiant la politique de ces puissances, ont motivé la réserve dans laquelle se renferment leurs représentants.

Le ministre de S. M. Britanique, prenant la parole en son nom personnel et au nom de son collègue le ministre de France, répond que les gouvernements alliés, loin d'entretenir vis-à-vis du gouvernement sarde des sentiments moins amicaux que par le passé, croient, au contraire, lui donner une preuve nouvelle de leur amitié en l'invitant à entrer dans leur alliance. En ce qui concerne la question des séquestres, ils ont souvent, mais toujours en vain, interposé leurs bons offices près du gouvernement de S. M. l'Empereur d'Autriche. Il est évident que si les gouvernements de France et d'Angleterre, dans un traité public ou secret avec la Sardaigne, signaient quelque article qui eût rapport à cette question, cette démarche, en blessant l'Autriche dans son honneur, rendrait la mesure désormais impossible et éloignerait à jamais peut-être la réalisation du but que poursuit le gouvernement sarde.

L'alliance du gouvernement sarde aux gouvernements de Leurs Majestés promet, au contraire, un ensemble de circonstances dans lesquelles les bons offices des puissances pourront se produire avec de meilleures chances de succès.

Ceci constaté, le ministre des Affaires étrangères se déclarait autorisé par son souverain à signer en son nom l'acte d'accession et une convention militaire; on prendrait un jour prochain pour procéder à leurs signatures dès que les ministres de France et d'Angleterre auraient reçu à cet effet les pleins pouvoirs nécessaires.

Pendant que Guiche et Hudson rédigeaient ce texte dans leur salon réservé, les ministres sardes délibéraient à nouveau : Cavour et La Marmora acceptaient protocole et traité, Dabormida s'y opposait, Rattazzi hésitait, plutôt hostile. Quand les plénipotentiaires revinrent et lurent leur projet, Cavour, irrité de la lutte, déclara brusquement qu'au nom du gouvernement

Digitized by Google

royal il acceptait les deux actes. Tous étaient un peu nerveux. Guiche lui demanda s'il ne croyait pas devoir soumettre les textes au monarque. « Le roi n'entre pas dans ces discussions, moi seul suis juge de ce qui doit être dit. — Vous avez mal compris mes paroles », repartit le duc, « il vous appartient de juger ce que vous devez faire; mais à moi de savoir ce que je dois faire. » Cavour réfléchit, et, vers deux heures du matin, se rendit auprès de Victor-Emmanuel : le roi n'hésita pas un instant et approuva le président de son Conseil.

Dabormida donna immédiatement sa démission avec une grande loyauté[1]; il se considérait comme trop engagé sur la question des séquestres pour signer un traité où elle n'était point posée et ajoutait que sa présence eût été un obstacle à la suite des négociations. Cavour prit par intérim le portefeuille des Affaires étrangères, qu'il eût voulu confier définitivement à Massimo d'Azeglio; le chevalier s'excusa sur l'état de sa blessure, « sa maudite jambe[2] »; en réalité, il ne lui convenait pas de travailler avec ce « diable d'homme », tenace en ses desseins; Paleocapa voulait suivre Dabormida, Cavour lui persuada qu'il n'était pour rien dans l'affaire des séquestres[3]; Rattazzi, engagé de la veille dans le débat sur les congrégations, qui lui tenait à cœur, n'hésita point à conserver son portefeuille.

Le lendemain de cette nuit historique, au matin, le duc de Guiche et sir James Hudson étaient mandés par un billet de Cavour, qui leur apprit la démission de Dabormida, l'autorisation donnée par le roi de signer le protocole qui devait précéder l'acte d'adhésion et la convention militaire, ses nouvelles fonctions de ministre des Affaires étrangères. Rendez-vous fut pris dans la soirée pour l'échange des signatures.

A huit heures du soir, ce 10 janvier 1855, le protocole était signé en triple expédition, avec jonction d'un projet d'acte d'adhésion et d'une convention militaire[4]; une convention financière fut ultérieurement passée avec le gouvernement anglais, par laquelle celui-ci avançait de suite, en prêt, un million de livres sterling et s'engageait à fournir même somme si la guerre

1. Degli Alberti, *Per la Storia dell' Alleanza...*, préface, p. XVII-XVIII.

2. Cavour à E. d'Azeglio, 10 janvier 1865.

3. Cavour à Oldofredi. 11 janvier 1855, lettre où il remercie Oldofredi et Mauri de leurs « paroles de réconfort ».

4. L'acte d'adhésion fut légèrement remanié, la convention militaire modifiée à plusieurs reprises et jusqu'au dernier moment.

Digitized by Google

ne finissait pas dans les douze mois. L'acte d'adhésion était fort simple, constatant l'invitation adressée au gouvernement sarde, par les deux puissances alliées, d'accéder à la convention du 10 avril, la volonté du roi de Sardaigne de donner à l'empereur des Français et à la reine de Grande-Bretagne « toutes les preuves d'amitié et de confiance qui sont en son pouvoir », le mandat confié par son monarque au ministre des Affaires étrangères de Sardaigne : « En conséquence, le soussigné... déclare que S. M. sarde accède à la susdite convention en celles de ses clauses dont l'objet n'est pas encore rempli et s'engage notamment à se concerter lorsque besoin sera avec S. M. l'Empereur... et S. M. la Reine... pour procéder, conformément à l'article 2, à la conclusion des arrangements de détail... »

Au protocole du 10 janvier, les signatures sont d'une ferme écriture.

III.

La campagne de Crimée.

Cet acte était l'œuvre de deux hommes, Victor-Emmanuel et Cavour; il est juste de le constater au moment où des douleurs privées allaient « abattre » le roi pendant plusieurs mois[1]. Mais seul Cavour sut en tirer parti. Pour obtenir l'accession du Piémont à la ligue des puissances occidentales, il avait lutté pendant huit mois, contre ses amis plus encore que contre ses adversaires; il avait rallié presque tous les ministres, comme demain il ralliera les trois quarts du Parlement, et désormais le Piémont est attaché à la France, mais la France également liée au Piémont. Ce petit royaume, « seul en Italie libre et indépendant[2] », se hausse brusquement au rang de grande puissance et entre dans la politique européenne; par son action nette, franche, sans réserve, il s'est mis en violent contraste avec la politique cauteleuse de l'Autriche, son ennemie; et ceci est déjà une victoire, qui en présage d'autres et plus décisives.

Dès que le traité fut connu, son importance éclata. « C'est un coup de pistolet contre l'oreille de l'Autriche », s'exclama le diplomate prussien Usedom. A Vienne, le mécontentement

1. En quelques semaines, Victor-Emmanuel avait perdu sa mère, sa femme, son frère.

2. Cavour à M^me^ de Circourt, [janvier] 1855.

Digitized by Google

était vif, et c'était là maintenant que l'on se demandait avec inquiétude ce que contenait et signifiait le traité conclu par le mauvais voisin; la presse autrichienne de Lombardie fulminait. En Russie, l'étonnement égalait la colère, et, avant même que le traité fût ratifié, le tsar déclarait la guerre au royaume sarde. « La Russie nous a prévenus. Patience », écrivait Cavour[1]. D'Angleterre, arrivaient de vives félicitations pour « la sagesse et le courage manifestés par le Piémont » pour « ses heureux efforts afin d'établir une liberté rationnelle[2] »; l'opinion publique était très chaleureuse à Londres. En France, le gouvernement étant satisfait, les journaux étaient louangeurs. En Italie, la cour de Rome demeurait froide et hostile, entendant conserver dans cette guerre une stricte neutralité; les principautés vassales de l'Autriche étaient, par nature, amères et vexées; la cour de Naples exhalait « un sentiment de mécontentement et d'envie[3] »; les nationalistes d'Italie étaient partagés, ceux de courte vue regrettaient que le Piémont dépensât hommes et argent ailleurs qu'en Lombardie, les prévoyants avaient compris. En Piémont même, l'opinion moyenne se ralliait à un acte qui mettait le royaume en si brillante situation, mais « le parti démagogique et le parti clérical avaient fait une ligue étroite et uni leurs efforts pour accumuler toutes les accusations possibles contre le ministère[4] », leurs journaux reprochaient au Cabinet de mener le pays à la ruine, de sacrifier le sang de la patrie pour une cause étrangère[5]; ces exagérations avaient leur habituelle suite : « Le traité d'alliance », écrivait la marquise d'Azeglio, « bien reçu par toutes les personnes sensées, gagne tous les jours en popularité », et elle ajoutait avec une légère pointe d'envie, n'aimant point Cavour, « le ministère est bien chanceux[6] ».

Pour couper court à toutes discussions, Cavour avait grande hâte que le traité fût ratifié et soumis au Parlement : dès le 12 janvier, il demandait au duc de Guiche d'écrire à Paris pour qu'on abrégeât les délais de la réponse, car « il avait peine à contenir l'impatience de la Chambre et le général La Marmora aurait voulu commencer le plus tôt possible les préparatifs du corps

1. Cavour à Alfieri de Sostegno, février 1855.
2. Lord Clarendon à Hudson, 31 janvier 1855.
3. M. Drouyn de Lhuys au duc de Guiche, 26 février 1855. Cf. Thayer, *Life and times of Cavour*, t. I, p. 332.
4. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 1er février 1855.
5. Masi, *Nell' Ottocento*, p. 259.
6. Marquise d'Azeglio à son fils, 20 janvier 1855.

Digitized by Google

d'armée qu'il était probablement appelé à commander[1] ». Le 25, le président du Conseil écrivait à Villamarina que le retard de la signature « produit un effet très fâcheux. Les ennemis du traité, et ils sont nombreux dans les salons, s'en servent comme d'un argument pour prouver le peu d'empressement des puissances occidentales à conclure une alliance avec nous[2]. » Le lendemain, 26, enfin, arrivent le traité d'accession et la convention militaire : immédiatement le président du Conseil et le ministre de la Guerre se réunissent aux ministres de France et d'Angleterre; à deux heures et demie, tout est signé, scellé, définitif.

A peine les signatures échangées, Cavour se rendit à la Chambre des députés et, au milieu d'un profond silence, déposa un bref rapport[3] et les deux actes. La discussion s'engagea aussitôt dans les bureaux. Il apparut rapidement que le traité serait vivement discuté, mais ratifié[4]. L'opposition se divisait en trois groupes : la droite faisait valoir l'état des finances très obérées et que chargerait jusqu'à la ruine une expédition coûteuse, l'inutilité de sacrifices sanglants et pour une cause étrangère, la médiocrité du concours donné aux grandes puissances; l'extrême gauche déclarait, avec Tecchio, que « le traité nous rend complices de l'oppression des peuples et nous jette impuissants, désarmés, ruinés à la merci de l'étranger », et quel étranger! d'une part, l'empereur des Français, l'ennemi de toute liberté; d'autre part, l'empereur d'Autriche, « le principal exécutant du concert européen »[5]; enfin, le parti génois redoutait les conséquences économiques et vingt députés présentaient une pétition contre le traité qui anéantirait, disaient-ils, le commerce florissant de Gênes avec Odessa. Mais, par contre, les gros partis de l'Assemblée, droite et gauche modérées, semblaient décidés à approuver le traité. « Je compte sur une majorité de trente voix », écrivait Cavour le 29 janvier[6].

La nomination de la commission spéciale ne fut point pour

1. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 12 janvier 1855.
2. Cavour à Villamarina, 25 janvier 1855.
3. Artom et Blanc, *Œuvre parlementaire de Cavour*, p. 231-234.
4. Sur ces débats, Orsi, *la Guerra di Crimea e il Parlamento subalpino*, dans la *Rivista d'Italia*, octobre 1918, p. 151 et suiv.
5. En février 1855, Mazzini publiait une adresse à l'armée sarde, représentant le départ de celle-ci pour la Crimée comme imposé par l'Autriche et favorable « aux intérêts mercantiles de l'Angleterre comme aux intérêts politiques de l'Empereur des Français. »
6. Cavour à E. de La Rüe, 29 janvier 1855.

Digitized by Google

déplaire au Cabinet, tous ses membres étaient favorables au traité, sauf un, le bouillant Brofferio. Lanza fut chargé du rapport, qu'il rédigea en fort bons termes, modérés et sensés, et déposa à la Chambre le 2 février. La discussion s'engagea trois jours après et chaque parti affirma son opinion, notamment la droite par Revel, l'union des centres par le général Durando, l'extrême gauche par Brofferio ; l'histoire a enregistré les paroles lapidaires du dernier : « L'alliance est économiquement une grande légèreté, militairement une grande folie, politiquement une mauvaise action. » Le président du Conseil prit la parole le 6 février pour soutenir d'un grand discours la ratification du traité[1]. Après en avoir, à larges traits, exposé l'historique, il aborde directement la question : « Avant tout, le gouvernement a dû considérer en quel sens la guerre d'Orient pouvait influer réellement sur l'état de nos affaires, et si vraiment nos intérêts matériels et politiques nous conseillaient d'y prendre part. » Si la Russie remporte la victoire, elle « acquerra une prédominance absolue dans la Méditerranée, une prépondérance irrésistible en Europe. Eh bien, Messieurs, l'une et l'autre de ces conséquences ne pourraient qu'être fatales aux intérêts du Piémont, de l'Italie ». Après avoir exposé dans leur détail « les immenses intérêts engagés pour nous dans la guerre d'Orient », l'orateur examine « comment la question de notre participation à la guerre doit être envisagée au point de vue pratique. Nous n'avions que l'un de ces deux partis à prendre : accéder au traité ou rester neutres ». En fait, la neutralité était impossible matériellement, « car nous ne pouvions rester neutres sans entraver indirectement, et d'une manière tout à fait indépendante de notre volonté, les opérations des puissances occidentales, et sans faire les affaires de la Russie » ; moralement, parce que « la neutralité nous aurait fait perdre les sympathies du grand parti libéral européen, qui s'est résolument déclaré en faveur de la guerre. Si, contre tous nos intérêts, nous avions refusé d'y prendre part, après y avoir été invités, nous aurions vu baisser aussitôt la considération que les hommes éclairés ont pour le Piémont : c'eût été un grand malheur... L'alliance était donc inévitable ». Certes, le président du Conseil ne dissimule point tous les inconvénients de l'accession : charges financières, objections économiques, difficultés militaires, conséquences politiques ; mais il faut les opposer aux

1. Artom et Blanc, *Œuvre parlementaire de Cavour*, p. 234 à 262.

Digitized by Google

avantages. « Notre entrée dans l'alliance est-elle nuisible ou avantageuse à l'Italie? Voilà le point à résoudre, la question à laquelle il faut répondre. Eh bien, je dis que le traité sera très utile à l'Italie. Nous sommes entrés dans l'alliance en maintenant nos sympathies comme nous maintenions nos principes à l'intérieur. Nous n'avons donc pas caché notre haut intérêt pour l'avenir de l'Italie et le très vif désir que nous avons toujours nourri de voir un jour son sort amélioré. Mais comment, me dira-t-on, ce traité pourra-t-il servir la cause de l'Italie? Je réponds qu'il la servira de la seule manière qu'il soit possible dans la situation où se trouve actuellement l'Europe. L'expérience des dernières années, l'expérience des siècles a démontré... combien peu ont valu à l'Italie les conjurations, les complots, les révolutions, les mouvements désordonnés... La condition principale de l'amélioration du sort de l'Italie, celle qui passe avant toutes les autres, est de relever sa renommée, de faire que toutes les nations du monde, que les gouvernements, que les peuples rendent justice à ses qualités. Pour cela, deux choses sont nécessaires : il nous faut d'abord prouver à l'Europe que l'Italie a assez de sagesse civile pour se gouverner librement, qu'elle est en situation de se donner la forme du gouvernement la plus parfaite. Il faut, en second lieu, établir que la valeur militaire est en Italie ce qu'elle y était du temps de nos aïeux... La gloire que nos soldats sauront rapporter des rivages de l'Orient fera plus pour l'avenir de l'Italie que n'ont fait toutes les déclamations du monde... »

Ainsi parla Cavour. Grande éloquence? Non, mieux : une parole claire au service d'une argumentation sensée, toute de raison, ne disant que ce que voulait le ministre et omettant, sans fraude ni imprudence, les autres et plus fortes causes de la convention. Bref, le langage d'un homme d'État.

La délibération se prolongea encore trois séances, nerveuses, fertiles en incidents, dont un fort vif entre Revel et Cavour; le leader de la droite en donna sa démission de dépit, la Chambre lui demanda de la reprendre, sur l'initiative de Cavour, généreux à pardonner à ceux qu'il avait houspillés. Enfin, le 10 février, la convention fut approuvée par 101 voix contre 60, majorité légèrement supérieure à celle pronostiquée par Cavour. Les centres avaient voté en bloc pour le Cabinet; la minorité comprenait la droite, tenace en sa rancune, l'extrême gauche,

Digitized by Google

quelques députés génois. Détail piquant, le marquis Gustave de Cavour avait voté contre la convention passée par son frère.

Le président du Conseil porta de suite les actes au Sénat; dans une assemblée où le parti conservateur était fortement représenté, il avait « de sérieuses craintes sur le sort de la loi » et pourchassait ses partisans pour le vote[1]. En fait, le débat était épuisé, le pays avait pris son parti avec une netteté telle que la Chambre haute ne pouvait s'y opposer; la convention avait au Sénat un défenseur de splendide envergure, Massimo d'Azeglio; enfin les deuils dont était accablé le roi empêchaient plusieurs sénateurs, ses amis personnels, de critiquer publiquement un acte dont il était le partisan, voire même l'inspirateur notoire. Cavour n'eut presque pas à intervenir. Le 3 mars, le Sénat approuvait les conventions par 65 voix contre 27. Le lendemain, les ratifications étaient échangées entre Cavour et les plénipotentiaires anglais et français; le même jour, 4 mars, le roi notifiait l'alliance au pays, dans un manifeste, œuvre du président de son Conseil, où « il rappelait à leur antique loyauté ses peuples aimés, ses vaillants soldats, confiant dans la protection de ce Dieu qui depuis plus de huit siècles a conduit à de glorieux succès la monarchie de Savoie[2] ».

Les hautes parties contractantes travaillèrent à l'exécution immédiate du traité. La convention financière avec l'Angleterre regardait uniquement Cavour, muni des deux portefeuilles des Finances et des Affaires étrangères : sa compétence en matière bancaire, ses relations personnelles à Londres lui simplifiaient la besogne, et très heureusement pour son pays, car, il le confessait sans ambages, « lorsque nous avons signé le traité, nous étions loin de nous imaginer combien sont énormes les dépenses d'une expédition de la nature de celle que nous allons entreprendre[3] »; encore fallut-il qu'il pressât l'Angleterre « de ne pas marchander avec nous »; dans l'ensemble, il n'y eut point grandes difficultés ici.

Mais il n'en fut pas de même pour la convention militaire, apanage du ministre de la Guerre; le général Alphonse La Mar-

1. Cavour au marquis Sauli, sénateur, 12 février 1855.

2. Le 13 mars, en suite de son accession à la convention du 10 avril, la Sardaigne signait un traité avec la Turquie.

3. Cavour à E. d'Azeglio, 23 avril 1855. De nombreuses lettres adressées au ministre sarde à ce sujet ont été publiées par Bianchi, *la Politique de Cavour de 1852-1861*, p. 36 et suiv.

Digitized by Google

mora avait été désigné pour le commandement du contingent sarde, et le monarque n'avait pas le choix, c'était le seul homme de guerre du royaume; la charge entière de l'expédition lui incombait donc comme ministre et comme général en chef; il partit pour s'entendre avec les cabinets alliés[1]; peut-être fut-il reçu à Paris avec quelque distraction — le maréchal Vaillant croyait que l'armée sarde était « à la solde de l'Angleterre » — et à Londres avec quelque hauteur : « il est très difficile de tirer quelque chose des Anglais et surtout de Russell », lui avait annoncé Napoléon III. A ce moment, quelque frottement se produisait entre les deux grands alliés, sur le transport des troupes, sur le voyage en Crimée projeté par l'empereur et redouté de l'Angleterre; ce n'était point pour simplifier la tâche de La Marmora, qui avait son franc-parler; bref, de légers malentendus se formèrent qui soulevèrent « l'irritation du Cabinet anglais[2] » et s'aggravèrent lorsque La Marmora se trouva devant Sébastopol, isolé de tout conseil immédiat. Grâce à un vigoureux travail, le roi put passer en revue le contingent expéditionnaire le 14 avril au champ de manœuvres d'Alexandrie[3], — et à la fin du mois les troupes s'embarquèrent pour la Crimée. Il faut le reconnaître, pour une armée point préparée à pareille opération, où il avait fallu tout improviser, cette promptitude constituait un vrai succès.

Pendant ces préparatifs et l'ardente bataille sur la loi des congrégations, Cavour suivait deux négociations importantes, suites du traité avec les puissances alliées, l'une relative aux relations avec l'Autriche, l'autre concernant la participation du Piémont aux conférences internationales.

L'alliance avec l'Angleterre et la France amenait le gouvernement sarde à envisager la modification de ses rapports avec la cour de Vienne. Cavour comprenait que, pour traiter en égal, il fallait participer aux négociations où l'Autriche, quoique non belligérante, avait une part importante. Dès le 25 janvier 1855, il écrivait à Villamarina : « Si vous voyez le général Nugent, tout en lui répétant que le Piémont ne se rapprochera pas d'une

1. D'après les lettres adressées de Paris et de Londres par La Marmora. Degli Alberti, p. 102 et suiv.

2. Cavour à La Marmora, avril 1855.

3. « Gran concorso, emozione generale », note le colonel Cadorna dans son *Journal*. L. Cadorna, *Il generale Cadorna nel Risorgimento italiano*, p. 52.

Digitized by Google

ligne de l'Autriche tant que les biens d'un seul de ses citoyens sera frappé (*sic*) de séquestre, tâchez de lui faire comprendre que nous ne demandons pas mieux que de voir se rétablir de bons rapports entre les deux gouvernements[1]. » M. Drouyn de Lhuys désirait vivement un rapprochement de deux puissances dont l'une était l'alliée et l'autre paraissait l'amie de la France : il invita donc ses représentants à Turin et à Vienne à s'entremettre discrètement, et, à la fin de janvier, le duc de Guiche s'en entretint avec le président du Conseil ; celui-ci déclara qu'il n'avait aucun sentiment hostile envers l'Autriche, fit allusion à une mainlevée des séquestres qui pourrait avoir, comme « satisfaction réciproque », des poursuites contre les journaux coupables d'offense envers le gouvernement autrichien, ou même, « dans le cas où il serait démontré que la loi sur la presse est inefficace », la modification de cette loi[2]. Et il écrivit le lendemain à son chargé d'affaires à Vienne une lettre fort raisonnée[3]. Le marquis Cantono s'activa avec beaucoup de finesse à cette œuvre de réconciliation et pendant quelques semaines « les tendances à un rapprochement entre les cours de Vienne et de Turin prirent un caractère de plus en plus marqué[4] ». Malheureusement, l'ambassadeur de France, M. de Bourqueney, qui secondait habilement les négociations du diplomate sarde, remarquait « une répugnance de François-Joseph à se rapprocher de la cour de Sardaigne, au moment même où ses rapports avec le Saint-Siège viennent de recevoir une nouvelle et si fâcheuse atteinte[5] ».

Néanmoins, on cherchait quelque *combinazione* qui permît le rapprochement désiré, et, en tout cas, il importait à Cavour de démontrer au gouvernement français sa bonne volonté, que seule arrêtait l'âpreté autrichienne : il adressa au marquis Cantono une nouvelle lettre très conciliante, d'une subtilité raffinée, un peu à la manière de Talleyrand : « Une fois l'obstacle des séquestres levé », écrivait-il, « nos rapports avec la cour de Vienne doivent nécessairement se modifier et devenir plus réguliers et

1. Mayor, *Nuove Lettere di Cavour*, 25 janvier 1855.
2. Le duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 1er février 1855.
3. Cavour au marquis Cantono, 1er février 1855. Bianchi, *Storia documentata*, t. VII, p. 200. Il n'y était d'ailleurs pas fait allusion à une modification de la loi sur la presse.
4. M. Drouyn de Lhuys au duc de Guiche, 26 février 1855.
5. Par le dépôt de la loi sur les congrégations.

Digitized by Google

plus intimes... Le ministère actuel ne renie pas son passé ; il est loin de proclamer qu'il est devenu indifférent au sort de l'Italie... Mais ces sentiments ne nous empêchent pas de comprendre dans toute leur étendue les nécessités que les conditions actuelles de l'Europe nous imposent ni de méconnaître les devoirs qui sont la conséquence de traités contractés avec franchise et loyauté... Il est évident que le sort des autres provinces italiennes ne peut s'améliorer que par l'action libre et spontanée des souverains qui les gouvernent... La cruelle expérience de ces dernières années et plus encore les coupables folies du parti mazzinien ont ouvert les yeux à bien des gens et dissipé bien des illusions. Les esprits, dans bien des endroits, et dans les provinces lombardo-vénitiennes surtout, revenus à des idées positives, sont disposés à accueillir avec sincérité et avec reconnaissance une politique de conciliation. Que l'Autriche l'essaie, et certes elle n'aura pas lieu de s'en repentir[1]. »

Nous savons que « la lettre confidentielle de M. de Cavour, communiquée à Vienne par le chargé d'affaires de Sardaigne, avait produit une très favorable impression[2] » ; on le croira sans peine ; prise à la lettre et au sérieux, elle constatait l'abandon par le Piémont de ses grands desseins. Oignez vilain... ; la *combinazione* offerte par le Cabinet autrichien se bornait à autoriser les nouveaux sujets sardes à vendre leurs biens séquestrés en Lombardie, mesure que le quai d'Orsay reconnaissait lui-même « avoir quelque chose de choquant au point de vue des traités entre la Sardaigne et l'Autriche ». Le Cabinet de Turin ne pouvait donc qu'enregistrer son échec et probablement est-ce cela même qu'avait désiré Cavour ; car, quelques semaines après, le duc de Guiche — devenu duc de Gramont par la mort de son père — écrivait à son département : « Le Cabinet de Turin paraît avoir complétement renoncé à toute démarche tendant à le rapprocher du gouvernement autrichien. La froideur et la mauvaise volonté qu'il a rencontrées, tout récemment

1. Cavour au marquis Cantono, 17 mars 1855. Mayor, *Nuove Lettere*, p. 235. M. Bolléa, *Una « Silloge » di Lettere*, p. 69, n. 1, pense que ces instructions sont de janvier 1855 ; il nous semble qu'elles sont postérieures à celles du 1er février, marquant une progression dans l'esprit de conciliation, et qu'elles sont visées dans la lettre de M. Thouvenel en date du 7 avril 1855. Si cette lettre est de janvier, Cavour en a écrit une autre dans le même esprit en mars.

2. M. Thouvenel au duc de Guiche, 7 avril 1855.

Digitized by Google

encore, de la part du comte de Buol, l'ont éclairé sur les chances d'un accommodement. Après de véritables avances, la Sardaigne n'a pas même recueilli quelques-unes de ces paroles obligeantes qui, à défaut de faits, se prodiguent assez volontiers à Vienne[1]. » Ainsi Cavour, ses avances repoussées, était en mesure de déclarer qu'il reprenait sa libre conduite dans les affaires italiennes.

Durant ces négociations, une nouvelle conférence s'était tenue à Vienne[2], sans le Piémont, à son dépit. La participation aux débats internationaux nés de la guerre avait été une des ambitions, parfaitement légitimes, du gouvernement sarde dès le début des délibérations sur l'alliance : qui dépense sang et argent a droit d'en connaître l'emploi. Lors donc que les puissances belligérantes se réunissaient à Vienne, auprès d'une cour neutre, il sembla au Piémont, belligérant aussi, que sa place y était également. Nulle invitation ne vint. Le 22 mars, Cavour envoyait à son délégué en France, Villamarina, une dépêche, dont celui-ci devait laisser copie au ministre du quai d'Orsay, exprimant ses regrets que « le Piémont, sans représentant accrédité à Vienne, ne pût prendre une part quelconque aux conférences qui se sont ouvertes dans la capitale de l'Autriche... Cette circonstance place la Sardaigne dans une position non moins fâcheuse qu'exceptionnelle[3] ». Et il exprimait l'espoir que « si les négociations de Vienne amenaient la signature d'un traité de paix, ce traité ne pourrait avoir lieu sans que la Sardaigne y prît une part directe ». M. Thouvenel, qui faisait l'intérim du ministère pendant que M. Drouyn de Lhuys était à Vienne, lord Clarendon, qui avait reçu analogue communication, n'y répondirent que par de vagues promesses ; Cavour était mécontent.

Le Piémont ne fut donc point convié aux conférences de Vienne ; elles se terminèrent médiocrement, sur un protocole en six articles tentant de régler tous les litiges d'Orient, mais qui ne donnait pas satisfaction à l'Angleterre ; à son retour à Paris, M. Drouyn de Lhuys, désavoué par l'empereur Napoléon, se retira avec dignité du quai d'Orsay et fit place à M. Walewski[4].

1. Le duc de Gramont à M. Walewski, 15 juin 1855.

2. On comptait que la mort de Nicolas, survenue le 5 mars, pourrait amener une détente entre les belligérants.

3. Cavour à M. de Villamarina, 22 mars 1855 ; à E. d'Azeglio, 11 avril 1855.

4. D'Harcourt, *les Quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 142 et suiv.

Digitized by Google

M. Thouvenel, directeur des Affaires politiques, était nommé ambassadeur à Constantinople; le gouvernement sarde se trouvait donc en présence d'un ministère entièrement renouvelé; il en profita pour reprendre la question de sa participation aux conférences.

Cavour avait été absorbé pendant quelques semaines par la crise politique née de l'incident Calabiana[1] : dès qu'il fut confirmé dans ses fonctions de ministre des Affaires étrangères, il écrivit au marquis de Villamarina une longue dépêche pour exposer l'opinion de son gouvernement sur les négociations de Vienne[2] et peu de jours après il s'expliquait très nettement avec M. de Gramont sur les protocoles qui en étaient résultés. « En premier lieu », dit-il au diplomate français, « le cabinet de Turin s'est montré, sinon blessé, du moins surpris, de n'avoir aucune communication directe et de n'avoir appris le détail des conférences que par la publication qui en a été faite par les journaux. » Critiquant les protocoles qui préparaient la paix même pour la Sardaigne et malgré l'absence de celle-ci, il en concluait : « Le Piémont est placé en dehors du concert européen qui doit succéder à l'état actuel. » Il déclarait qu'une fâcheuse impression en était résultée dans le pays. « On craint », ajouta-t-il, « que l'amitié de la France et de l'Angleterre se borne pour l'avenir, comme pour le passé, à une abondance de paroles vaines et sympathiques, sans qu'aucun avantage résulte de cette affection stérile[3]. » Et, de fait, les adversaires du traité, ceux de droite comme ceux de l'extrême gauche, ne manquaient pas de dauber sur cette guerre inutile; mieux eût valu se rapprocher de l'Autriche en sacrifiant la constitution — insinuaient les premiers; il eût été préférable de laisser les soldats sur le Tessin — clamaient les seconds.

A ce moment, Cavour passait le département des Affaires étrangères à celui des ministres qui l'avait, en Conseil, le plus fortement appuyé pour réclamer l'accession à l'alliance, Cibrario (31 mai). Mais lui-même continua à diriger, en fait, la politique extérieure : Cibrario fut pendant quelques mois ce qu'au XVIII[e] siècle on appelait un « premier commis », excellent d'ail-

1. Au cours du débat sur les congrégations et qui amena la démission temporaire du cabinet.

2. Cavour à M. de Villamarina, 15 mai 1855.

3. D'après une dépêche de M. de Gramont à M. Walewski, 23 mai 1855.

Digitized by Google

leurs, sûr, prévoyant, collaborateur de premier ordre, mais traduisant une inspiration que Cavour ne cessa de donner, tant qu'il fut ministre, personnelle, à la marque de son génie.

Le lendemain même de sa nomination, Cibrario envoyait à son représentant à Paris une note revendiquant le droit pour la Sardaigne de prendre part aux négociations de paix, « droit reconnu, disait-il, en principe par le gouvernement français », et dont il importait maintenant de préciser les modalités[1]. Des négociations très serrées s'ensuivaient entre les Cabinets français et anglais et, après de multiples dépêches[2], le 17 juin M. Walewski remettait au marquis de Villamarina une note-réponse constatant l'accord des deux gouvernements pour admettre que le « plénipotentiaire sarde prendrait part à toutes les discussions dans lesquelles les intérêts particuliers de la Sardaigne se trouveraient impliqués; les représentants de la France et de l'Angleterre auraient soin de le tenir complètement informé des ouvertures ou des projets d'intérêt général qui seraient produits ou discutés dans les séances auxquelles il ne serait point appelé; le délégué sarde signerait le traité final ».

Cette solution ne donnait point satisfaction au gouvernement sarde, qui entendait être traité en égal, non en « moindre puissance », et Cibrario en marqua quelque aigreur. « Les grandes puissances veulent s'octroyer un monopole », répliqua-t-il à M. de Gramont : et celui-ci d'observer avec finesse dans sa correspondance : « Je ne sais si le comte de Cavour eût pensé comme M. le chevalier Cibrario, mais certainement il ne l'eût pas dit... Il sait la force, la richesse, la valeur de son pays...; il a un but, il y marche[3]. »

Le débat continua toute l'année et ne se termina, à la veille même du Congrès, qu'à l'avantage de la Sardaigne.

Une maladresse de Napoléon III souleva de nouvelles plaintes : dans le discours impérial à l'ouverture du corps législatif, où les troupes anglaises étaient couvertes d'éloges, il n'était mot du corps sarde; d'où « quelque amertume » pour le Cabinet de Turin, vives attaques de l'opposition : le ministère a sacrifié le pays uniquement « pour se faire soutenir par le gouvernement

1. Cibrario à Villamarina, 1er juin 1855.

2. Notamment lord Clarendon à lord Cowley, 13 juin; Walewski à Persigny, 15 juin 1855.

3. Le duc de Gramont à M. Walewski, 4 juillet 1855. Cf. Degli Alberti, p. xv.

Digitized by Google

de l'Empereur[1] ». Une note au *Moniteur universel*, le 12 juillet, dut donner des explications de nature à satisfaire le Piémont; une phrase, parmi d'autres, y était de haute importance et l'on s'en réjouit à Turin : « Associés dans la guerre », y était-il écrit, « les gouvernements anglais, français, piémontais, le seront encore dans les négociations, lorsque la paix sera conquise par les armes. Dangers, honneurs et avantages, tout sera partagé. »

Cependant les troupes sardes étaient arrivées en Crimée, prêtes à se battre[2]. Les débuts de l'expédition ne furent point heureux : les soldats avaient débarqué en pleine épidémie de choléra; avant même que de se mettre en ligne, ils avaient été frappés et des centaines d'Italiens mouraient du mal impitoyable, « plus de 100 cas et jusqu'à 65 morts par jour, c'était déchirant[3] ». Turin en était d'autant plus ému que plusieurs officiers appartenant à la meilleure société piémontaise étaient enlevés, le général Alexandre La Marmora, frère du général en chef, un Saint-Marsan, un Casati. Les moins atteints écrivaient des lettres décourageantes, et, à la demande des gouvernements alliés, Cibrario était obligé de les rappeler à la discrétion. Le général sarde Alphonse La Marmora avait des démêlés avec les généraux alliés. Cavour en recevait l'écho par son représentant à Londres, E. d'Azeglio, et il était encore contraint d'intervenir : « Persuadé que ces plaintes sont injustes », écrivait-il dans une lettre intime au général, « cependant je crois devoir te conjurer d'éviter toute cause ou prétexte de mésintelligence[4]. »

Lui-même rencontrait partout des difficultés. Tension nouvelle avec l'Autriche, et celle-là n'était point pour lui déplaire. Rupture diplomatique avec le gouvernement de Florence : la nomination d'un secrétaire à la légation sarde, le comte Antoine Casati, avait offusqué Baldasseroni, président du Conseil des

1. Le duc de Gramont à M. Walewski, 11 et 18 juillet 1855.

2. Sur l'action du corps d'armée sarde, Manfredi, *la Spedizione sarda in Crimea nel 1855-1856*, d'après les archives de l'État-major, et un intéressant volume : *Ricordo pittorico-militare della spedizione sarda in Oriente*, publié par l'État-major.

3. La Marmora à Cavour, 16 juin 1855. Bolléa, *Una « Silloge » di Lettere*, p. 76.

4. Cavour au général Alphonse La Marmora, 30 juillet 1855. Et celui-ci de répliquer, au lendemain de la Tchernaïa, par des protestations contre « les prétentieux griefs des généraux en chef » et par des plaintes contre « ces brouillons de diplomates de Paris et de Londres » (La Marmora à Cavour, 17 août 1855). Bolléa, *Una « Silloge » di Lettere*, p. 77.

Digitized by Google

ministres toscan, parce que le père du jeune diplomate était un émigré lombard, récemment nationalisé sarde; Baldasseroni s'en expliqua avec une vivacité telle que le Piémont rappela sa légation, et ce minuscule incident, évidemment exploité par le Cabinet de Vienne, s'enfla, grossit, énorme, avec intervention des cours de France et d'Angleterre, dépêches, propositions, contre-propositions et vétilles de protocole, « une tempête dans un verre d'eau », écrivait sir James Hudson[1]; Cavour prenait tout ce tapage assez gaillardement. « Ce qu'il y a de mieux à faire pour la question de Toscane, c'est de n'en plus parler », écrivait-il en novembre[2]. Et il fallut six mois de correspondance pour rétablir un *statu quo* sans aménité.

Virulente attaque du pape, enfin : alors que le marquis Migliorati, chargé d'affaires sarde à Rome, annonçait que l'Église reconnaissait « les faits accomplis », Pie IX convoquait brusquement le consistoire pour lancer l'excommunication majeure « contre tous ceux qui, dans le royaume subalpin, n'ont pas craint de proposer, approuver et *sanctionner* les lois et décrets contraires aux droits de l'Église, ainsi que leurs mandants, fauteurs, conseillers, adhérents et exécuteurs[3] ». Le roi était personnellement visé comme ayant donné la *sanction*. Mais l'effet du bref pontifical fut contraire à celui voulu par le Vatican, car, en Piémont, même les catholiques déclaraient qu' « il ne faut pas confondre la religion de leur conscience avec la politique des hommes violents »; une partie du clergé contestait le bref papal par des arguments théologiques tirés de la mission de l'Église[4]; la France, fille aînée de la catholicité, « faisait entendre quelques représentations à Rome[5] ». Et Cavour écrivait en plaisantant : « Le pape nous a fulminés..., mais il accorde l'autorisation aux curés de recevoir les salaires que la caisse leur alloue... Le clergé, recevant l'argent des couvents, n'aura pas bonne grâce à maudire la main qui le secourt[6]. »

A l'intérieur, autres difficultés : les partis extrêmes s'agitaient; leurs journaux jetaient feu et flamme contre le Cabinet, contre

1. Sir James Hudson à La Marmora, 22 octobre 1855. Degli Alberti, p. 210.
2. Cavour à E. d'Azeglio, octobre ou novembre 1855.
3. Bref du pape, 26 juillet 1855.
4. Le duc de Gramont à M. Walewski, 8 août 1855.
5. M. Walewski au duc de Gramont, 15 septembre 1855.
6. Cavour à E. d'Azeglio, 7 août; à Santa-Rosa, 9 août; à La Marmora, 14 août. Cf. Leti, *Roma e lo Stato Pontifico dal 1849 al 1870* (1911), p. 334.

Digitized by Google

le pape, contre l'empereur des Français, contre l'expédition de Crimée. Le roi, déprimé par ses malheurs privés, s'occupait difficilement d'affaires publiques. Le pays était découragé par l'inaction du corps expéditionnaire, « une chose lamentable », confessait Cavour dans l'intimité. Et, comprenant que sa vie politique se jouait sur l'expédition, il ajoutait avec mélancolie : « Je sens ma fin approcher[1]. »

Brusquement, tout changea. Le 16 août, les Russes attaquèrent à l'improviste le secteur tenu sur la Tchernaïa par le contingent sarde : un avant-poste se replia avec méthode, les deux divisions sardes accoururent à la rescousse et réagirent fortement; la bataille continua sur la droite, au pont de Traktir, et les troupes françaises s'engagèrent[2]. Au soir, les Russes se sauvèrent en désordre, ayant éprouvé de lourdes pertes. C'était la victoire, due à la vaillante résistance des Italiens, et que le général La Marmora annonça au roi dans un télégramme empreint de fierté et de modestie[3].

L'enthousiasme fut vibrant à Turin, dans tout le royaume, d'autant plus que profonds avaient été la déception et le découragement. Cavour traduisait exactement le sentiment unanime lorsqu'il écrivait : « Ce glorieux fait d'armes a relevé l'esprit public. Nous en avions grand besoin[4]. » Au Parlement, la nouvelle en fut accueillie aux cris de : « Viva il Re! Viva Alfonso[5]! » De Paris, de Londres arrivaient de chaleureux télégrammes louant avec joie la « valeur sarde ». Les défaites de 1848 et de 1849 semblaient vengées[6] : pour l'armée sarde, le jour de gloire était arrivé. D'aucuns, qui demandaient la veille pourquoi le Piémont était allé en Crimée, le comprenaient maintenant.

Il semble que ce succès, secondaire, mais brillant, ait désembourbé le « char de l'État ». Les batailles se succédaient autour de Sébastopol; si les Sardes n'y prenaient plus une part active,

1. Cavour à La Marmora, 30 juillet, 14 août 1855. L. Cadorna, *Il generale Cadorna*, p. 65.

2. Général Govone, *Mémoires*, p. 94-95; C. Rousset, *Histoire de la guerre de Crimée*, t. II, p. 347 et suiv.

3. Les Italiens eurent 25 tués et 200 blessés à la bataille de la Tchernaïa; ils perdirent pendant la campagne 2,000 hommes de maladie.

4. Cavour à Santa-Rosa, 22 août 1855.

5. Alphonse La Marmora, général en chef du contingent sarde.

6. Degli Alberti, *Per la Storia...*, p. XVII.

Digitized by Google

au vif regret de Cavour et de ses amis[1], ils participaient à la gloire de l'armée alliée, prise dans son ensemble. Le 10 septembre, Sébastopol était abandonné par les Russes; Cavour répondait aux télégrammes des alliés par de réciproques félicitations, réclamait un *Te Deum* dans la cathédrale de Turin et résumait en ces termes heureux le résultat de la campagne sarde : « L'Italie et le Piémont ont suffisamment grandi dans l'opinion européenne; ils se sont réhabilités. Le souvenir de Novare est moralement réparé, et c'est beaucoup[2]. » Mais ce n'était pas tout. Il s'agissait d'en tirer parti dans les négociations de la paix; le roi et Cavour se rendirent à Paris et à Londres pour pressentir les pensées des puissants alliés.

En faisant entrer le Piémont dans l'alliance franco-anglaise, Victor-Emmanuel et Cavour ont réalisé un de ces actes à longue portée qui exercent une influence profonde sur la destinée même des nations; par de tels actes, l'homme d'État fait l'histoire. Le petit royaume de Sardaigne était jusqu'alors serré entre deux puissants voisins, humilié par les désastres de 1848 et 1849, contraint à une politique d'économies et de « concentration[3] » : mais, seul en Italie, il avait une dynastie nationale et était demeuré fidèle au Statut, sauvegarde des libertés. Par l'acte de janvier 1855 et la participation aux victoires de Crimée, il sort de sa situation mesquine pour entrer dans la politique européenne, où il parlera, non dans son seul intérêt, mais comme représentant de l'Italie entière, car il a gagné la confiance de tous les « patriotes ». Il a une foi nouvelle dans son avenir : à la force matérielle de l'Autriche, il oppose la force morale du droit, appuyée sur une double et puissante alliance. Dès lors, les grandes espérances lui sont permises, qu'un génie, tout ensemble subtil, prudent et audacieux, transformera en de splendides réalités.

Paul MATTER.

1. Cavour à Rattazzi, 11 septembre 1855.
2. Cavour à La Marmora, 28 septembre 1855.
3. Orsi, *Cavour and the making of modern Italy*, p. 148.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

ET

LES VIGNERONS DE SENS ET D'AUXERRE DEVANT LE PARLEMENT

EN 1383-1393

La question de la durée de la journée de travail, qui trouble si profondément, à l'heure présente, toute notre économie sociale, n'a pas affecté une gravité moindre dans nos communes du moyen âge, à certaines époques calamiteuses où le fléau des guerres, les famines, les mortalités, en raréfiant la main-d'œuvre, incitaient les éléments subsistants à élever leurs prétentions ou seulement à défendre âprement, contre le retour offensif des exigences patronales, certaines habitudes de relâchement introduites, en des temps plus prospères, dans les rapports du capital et du travail.

Nous avons donné de ces faits, pour plusieurs époques du XIV^e^ siècle, quelques démonstrations significatives, en ce qui concerne la ville d'Amiens. Peut-être est-il plus intéressant encore d'en relever, vers le même temps, de nouveaux exemples, dans un milieu quasi tout agricole, où de tels conflits semblent, à première vue, plus inattendus que dans ce foyer déjà effervescent d'industrie avancée ou de travail concentré et de grande production qu'était une commune du Nord.

Nous avons cette fois, par surcroît, la bonne fortune de rencontrer, dans un arrêt détaillé du Parlement, un exposé très précis et en partie double des faits, c'est-à-dire les deux versions adverses des intéressés. Si l'arrêt rendu par la Cour est un monument d'équivoque et de subtilité juridique, qui semble s'ingénier, comme à plaisir, à laisser les deux parties en présence, sans même tenter d'arbitrer ou de concilier leurs prétentions, cette double version ne nous laisse rien ignorer des mobiles et des péripéties du drame. On y verra qu'aucun des phénomènes ou des symptômes de guerre économique, que nous sommes tentés de croire particuliers à notre temps et caractéristiques de l'état présent de nos mœurs — manœuvres de sous-production dans un dessein de solidarité ouvrière ou, comme nous disons, grève des bras croisés, vengeances des ouvriers, sabotage du

Digitized by Google

fonds ou des instruments de travail, coalition des employeurs, etc. — n'était ignoré de ces époques reculées, tant il est vrai que, l'homme changeant à peine au cours des siècles, ce sont les formules seules de ses revendications ou de ses colères qui changent, c'est-à-dire les mots, non ses passions et les excès où elles l'entraînent.

Nous voulons parler ici d'un conflit qui s'éleva, à la fin du XIV^e^ siècle, entre les gens d'église, nobles et bourgeois de Sens et d'Auxerre, propriétaires de vignes d'une part, et la plèbe des gens de labour, vignerons travaillant à la journée ou à la tâche, eux-mêmes ou la plupart d'entre eux petits propriétaires ou tenanciers en leur particulier, au sujet du maintien de la journée de huit heures et du salaire de cinq sous défendus par ceux-ci, contestés par ceux-là, en dépit d'un assez long usage que les circonstances viennent de retourner contre les employeurs.

Qu'on nous permette un bref exposé des faits, simple résumé des textes qui suivent et qui peuvent presque se passer de commentaires.

Exactement à dix ans d'intervalle (juillet 1383-juillet 1384, mars-juillet 1393), le mouvement débute, dans l'une et l'autre ville, par les mêmes symptômes : tout d'abord une ordonnance du roi, rendue sur la plainte des propriétaires, dénonce les méfaits des ouvriers et ceux des gardes, sergents, messiers, qui semblent d'accord avec eux pour ajouter à la carence du travail le pillage des récoltes; mais à Sens, où l'explosion paraît avoir été plus soudaine et le mal plus profond, l'agitation dure une année entière. Non contents de braver les foudres royales, les vignerons s'assemblent hors la ville, sur la colline de Saint-Martin-du-Tertre, alors couverte de vignes et dominée par l'éperon de l'église, que nous retrouverons, en d'autres études, comme l'Aventin de la plèbe sénonaise toutes les fois qu'elle eut à se concerter pour tenir tête à la contrainte et à l'oppression. A la fin, l'énergique répression des gens du roi, l'énormité des amendes portées par l'ordonnance et appliquées à la rigueur découragent les meneurs. Condamnés au siège du bailliage, leur premier mouvement a été d'en appeler au Parlement; mais, à la réflexion, l'appréhension d'un long procès, l'effroi de tout cet appareil de justice et de procédure si imposant « à de simples gens » les découragent. Ils implorent du roi la grâce de pouvoir se déporter de l'appel, sans autre amende que la première; grâce qui leur est accordée et entérinée par la Cour le 8 juillet 1384 (n° 2).

Dix ans plus tard, le souvenir de cette reculade sera un trait de lumière pour le clergé, la noblesse et la bourgeoisie d'Auxerre qui, d'eux-mêmes, porteront leur plainte droit au Parlement, deux mois à peine après l'octroi d'une nouvelle ordonnance royale, simple réplique

Digitized by Google

de celle qu'avait obtenue, en 1383, la propriété de Sens; et cette brusque offensive ne fait que souligner l'ambiguïté d'un arrêt qui, au fond, ne donne satisfaction à aucune des deux parties.

Mais arrêtons-nous un instant au détail de ces griefs si vivement relevés par le roi dans la complainte de la haute classe sénonaise : ce n'est pas la journée de huit heures, mais bien de six ou sept heures, que, « puis aucun temps en ça, tous ou la plus grande partie des ouvriers et laboureurs... repairans aud. Sens... (prétendent ériger en usage), délaissant leur ouvrage et se partant entre midi et none ou environ, espécialement grant espace de temps avant que le soleil soit couché », pour aller ouvrer en leurs vignes ou autres tâches auxquelles ils donnent autant et plus de labeur qu'au maître qui les a payés pour la journée. Travaillent-ils pour celui-ci : « ils se soignent et espargnent... afin d'estre plus fors et moins travaillez pour ouvrer (là) où ils vont après leur département... ; toutes choses qui sont abus desraisonnables contre Dieu et justice... ». Que dire aussi des gardes, sergents, messiers, ordonnés pour garder les vignes et la récolte, qui prennent, cueillent, mangent, donnent les raisins confiés à leur garde, « en font moust nouvel », vendangent et tirent le vin nouveau, sans posséder un cep au soleil? Ce n'est pas tout encore. Il y a l'exploitation des ouvriers étrangers par ceux du cru, la sous-location de travail, à titre onéreux, 5 s. et plus, le *sweating system*, non moins scandaleux. Contre tous ces méfaits, 60 s. t. d'amende, 6 l. aux sergents, gardes et messiers qui en prennent pour leur grade; rétablissement de la règle de la journée entière du lever au coucher du soleil.

Passons à ceux d'Auxerre. Plus qu'à Sens, la vigne est, à Auxerre, l'élément principal de la richesse, donc des revenus ecclésiastiques, seigneuriaux, bourgeois. Dans les années prospères, sa générosité est sans égale. Rien d'étonnant que clercs, nobles, bourgeois qui, d'un œil attendri, contemplent ou entrevoient d'avance leurs celliers débordants, se laissent aller à faire largesse au pauvre tâcheron ou se résignent, sans trop de peine, à voir, d'un double mouvement parallèle et contraire, croître son salaire de 3 à 5 sols, décroître le cours de sa journée, de la durée du plein jour d'été, à moins de neuf heures, récréation, c'est-à-dire repas et sieste compris, en fait, huit heures et moins.

Le mode d'embauchage quotidien, le signal du repos final ou de la cessation du travail se prêtent également à ce double progrès.

1° Au lieu du travail à façon qui, de nos jours, est devenu la règle et laisse à l'ouvrier toute latitude dans la disposition de son labeur de l'année, l'usage est, à Auxerre, pour la période des grands

Digitized by Google

travaux (taille, piochage, levage, fichage, sarclage ou binage, de Pâques à l'exaltation de la sainte Croix, mi-septembre [14]), d'engager vignerons et manœuvres, chaque matin, au lever du soleil, sur une place de la ville spécialement affectée à cette louée, et de les conduire ou faire conduire aux champs, où chacun se voit distribuer sa tâche du jour. Nul doute que ce marchandage public de services quotidiens ne soit, en règle générale, favorable aux travailleurs, qui, non seulement y trouvent moyen de se concerter entre eux, mais bénéficient forcément de la recherche dont est l'objet l'ouvrier de choix, connu de tous, et qui débat publiquement, aux yeux de tous, le prix de son labeur.

2° Le travail, commençant à peu près à la même heure pour tous (en moyenne six heures du matin), prend fin pareillement au son de la cloche de none (en principe trois heures de vêpre) qui dure environ une heure, précédé lui-même d'un signal, le *cliquet*, trois instants distincts qui peuvent fournir matière à contestation.

Tel est le thème sur lequel s'engage le débat que nous allons résumer :

Les choses semblent avoir gardé d'abord, à Auxerre, une allure assez paisible, plus longtemps qu'à Sens, jusqu'au siège que la ville eut à soutenir en mars 1359.

Ce siège, suivi d'une occupation de six mois, 10 mars-18 septembre, fut apparemment l'occasion de grands ravages tout à l'entour, de destruction de nombreux vignobles; d'où, au retour de la paix, des travaux considérables de reconstitution, tous à la charge de la propriété, et, si l'on ajoute l'appauvrissement général du terroir, quelques mauvaises années survenant par là-dessus, la préoccupation très légitime de l'une de faire participer les ouvriers aux sacrifices nécessaires, la résolution non moindre des autres de maintenir, envers et contre tous, les positions acquises.

C'est ici que l'expérience de Messieurs de Sens est mise à profit par Messieurs d'Auxerre et leur fournit les moyens de résoudre en quatre mois une crise qui a troublé Sens une année :

Premier stade : requête et complainte au roi et octroi par celui-ci d'une ordonnance qui est la réplique presque littérale de celle de juillet 1383, à quelques variantes près : même exposé de griefs, même restitution des anciens usages, sous la sanction des mêmes peines (mars 1393, n° 3).

Deuxième stade : application vigoureuse par les officiers royaux de ces mesures de rigueur, peut-être même renforcées de leur propre initiative; assignations aux délinquants, arrestations, consignations ou extorsions d'amendes, détentions prolongées, serments arrachés

Digitized by Google

par contrainte d'obéir à l'ordonnance et de renoncer à toutes voies d'appel, d'opposition ou de défense.

Troisième stade : et sans doute parce que les choses ne marchent pas assez vite à leur gré, recours direct des plaignants eux-mêmes au Parlement, avec adjonction du ministère public, constitution de procureur en la personne de Thomas Geneste, tabellion royal, etc.

La Cour, sans tarder, dépêche à Auxerre l'un de ses sergents, Guillaume de l'Épine, qui, en son nom, suspend ou lève tous procès, exécutions, amendes, écrous, séquestres, particulièrement de la vigne d'un certain Thomas Liger ou Robillart, reçoit l'appel des demandeurs et donne assignation aux parties à la quinzaine suivante (mandement du 17 juin, n° 4).

Effectivement, la cause instruite, plaidée et appointée en moins de six semaines est entièrement vidée et résolue, le 26 juillet, par un arrêt définitif.

Arrivons maintenant devant la Cour pour entendre non plus le double récit des faits — on remarquera que, sur le fond, les parties sont d'accord ou peu s'en faut; les deux versions se complètent au lieu de se contredire — mais les arguments pour ou contre les deux points en litige.

Tout d'abord ceux des vignerons, bien que le double appel soit formulé au nom de la partie adverse : après le couplet de rigueur sur l'ardeur des saisons et l'âpreté du sol — éternelle complainte de l'homme des champs — leur défense se réduit en somme à quatre ou cinq points :

1° La règle de la neuvième heure se fonde sur une pratique aussi générale qu'immémoriale, puisqu'on la trouve appliquée en divers terroirs, notamment à Prunay, dans le Blésois, et ailleurs.

2° Elle est d'autant plus juste (ou du moins leur plainte) qu'aujourd'hui, à Auxerre, la cloche de none sonne entre la quatrième et cinquième heure de vêpre (après midi), qui régulièrement doit sonner à la troisième.

3° Et cependant les vignerons se contentent d'un salaire de 3 ou 4, 5 sous au plus. Aussi est-ce sans pitié pour leur labeur que les habitants ont obtenu du roi ces lettres qui les astreignent à peiner du lever au coucher du soleil, sans pouvoir demander plus de 5 sols, sous peine d'une énorme amende de 60 sous.

4° Puis, après une nouvelle complainte, forcément poussée au noir, des rigueurs qu'elles leur ont values, la dénonciation de ces lettres manifestement subreptices, parce qu'elles ne font nulle mention des usages et observances sur lesquels ils se fondent; parce qu'elles innovent sans information faite au préalable; parce que l'usance du

Digitized by Google

pays, pour toutes offenses, méprises, délits ou défauts, hors le cas de l'effusion du sang, n'admet que l'amende de 5 sous au plus, non de 60, comme s'il y avait risque de leur liberté personnelle.

5° Enfin et surtout les vignerons ont si peu coutume de dépasser la neuvième heure que, si l'un d'eux laisse inachevée quelque partie de sa tâche journalière, [il n'est pas de règle] qu'il la termine avant son départ. En conséquence, etc.

Voici la réponse des appelants : si la vigne est la richesse principale du terroir auxerrois et le plus clair revenu de ses habitants, elle est pourtant, depuis la prise de la ville par l'ennemi, d'un médiocre produit, à ce point qu'on trouverait à peine qui couvre présentement ses frais et dépens; ce qui n'a pas d'autre cause que les excessifs salaires des vignerons et ouvriers et le peu de durée de leur travail quotidien : celui-ci calculé pour imposer à l'employeur un plus grand nombre de travailleurs, d'où, par voie de conséquence, une plus grande somme de salaires, quand le travail presse[1].

Il y a plus : alors que, comme il est juste, tout journalier, surtout quand il travaille pour lui-même, ouvre et doit ouvrer du lever au coucher du soleil, déduction faite des repos nécessaires, et que l'usage du pays l'a ainsi établi de toute antiquité, cependant nos vignerons, depuis la prise de la ville, ont successivement arrêté leur journée au dernier, puis au premier son de la cloche, enfin au signal [d'avertissement] de none qu'on appelle *cliquet*. Que si même la sonnerie tarde trop à leur gré, se fixant sur le cours du soleil, ils limitent l'heure, à leur fantaisie, à ce point qu'à peine travaillent-ils la moitié du jour et cependant exigent le salaire de 5 sols, comme s'ils avaient rempli leur journée entière. On les voit alors quittant la tâche, ayant en poche ce gain immérité, les uns s'en aller à leurs propres vignes, les autres aux tavernes, jeux de paume et autres distractions, tous vaguer çà et là aux heures du jour les plus propres au travail des champs.

Et, sans doute, tout cela leur fut plus d'une fois toléré en des temps où la vigne était de meilleur rapport; mais aujourd'hui ils en emportent le fruit pour un labeur infime et, en quelque sorte, prennent le grain, ne nous laissant que la paille; et par là nombre d'habitants sont contraints de laisser leurs vignes en friche.

C'est à ces maux qu'ont porté remède les lettres du roi, lesquelles ont reçu toute la publicité requise, sans soulever d'opposition ou

1. « Propter laboris necessitatem »; on sait que le travail de la vigne est commandé par la marche de la végétation, de la saison, la qualité du jour, et ne saurait être remis.

Digitized by Google

appellation de quiconque, et ont été observées dans tous les terroirs d'environ, comme à Coulanges, Irancy, Saint-Bris et ailleurs.

Mais, parce que plusieurs transgressaient l'ordonnance, le prévôt en a fait citer jusqu'au nombre de deux cents et plus qui ont promis et juré, de plein gré, de l'observer, même consigné l'amende, pour le cas d'infraction; en fait, rien n'en a été retenu. Pourtant, en dérision et mépris de l'autorité du roi, il n'est pas de dommages que journellement ils n'aient commis et ne commettent aux vignes, toujours sous couleur de cet abus ou tolérance de quelque temps de par deçà. Que viennent-ils se plaindre d'un labeur qui excède les forces humaines, alors qu'en d'autres terroirs tant d'autres journaliers ouvrent du lever au coucher du soleil pour un moindre salaire, qu'ils n'ont subi aucune extorsion ou, si peut-être consigné, du moins jamais payé l'amende? En conséquence, etc.

La Cour, ainsi mise en demeure de se prononcer pour ou contre l'ordonnance deux fois répétée, rend un arrêt[1] qui affecte de l'ignorer pour se référer, d'une part, à l'usage contesté qui fait précisément l'objet du litige, et, d'autre, fixer de la journée une limite si vague qu'elle semble appeler, comme à plaisir, toutes les transgressions. Voici, en huit lignes, ce monument d'équivoque et de subtilité : les vignerons se rendront au travail et seront tenus d'y arriver à l'heure observée d'ancienneté; ils en partiront à telle autre qu'ils puissent rentrer en leurs demeures au coucher du soleil et non avant. Avis aux amateurs de maraude, braconnage et autres musardises, qui ont perdu dès longtemps l'habitude des raccourcis! Les négligents ou retardataires — du matin ou du soir (?) — perdront le salaire de la journée, dont moitié reviendra au patron employeur, moitié sera affectée aux fortifications et autres travaux de la ville.

Nous sommes loin des amendes de 60 sous et de 6 livres. Rien, du reste, contre les méfaits des messiers. On se demande si Perrin Dandin somnolait le jour où il rendit cet arrêt si mal venu.

Ed. MAUGIS.

1. Trois des documents de cette étude ont été ou publiés ou analysés séparément, mais d'une manière fautive et incomplète; l'ordonnance de juillet 1383, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XIII, par M. Guérin; celle de mars 1393, dans *l'Inventaire de la Collection* de Chastellux, *Ch^te-Porée*, Paris, Picard, 1907, in-8°, p. 102, l'une et l'autre sans un mot de commentaire; l'arrêt du 26 juillet 1393 a été analysé, mais sommairement, dans les *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*, du chanoine Lebeuf, édition Challe-Quentin, Auxerre, Perriquet, 1855. En réalité, ces documents sont inséparables et n'acquièrent tout leur sens que par le rapprochement.

Digitized by Google

N° 1. — *Ordonnance du roi Charles VI réglant les heures de travail des vignerons et autres ouvriers de Sens et réprimant les vols de certains d'entre eux* (juillet 1383).

Charles, roi, etc., savoir faisons à tous, présens et avenir, que, oye la griefve clameur et complainte de plusieurs gens d'église, nobles, bourgois et habitans de la ville de Sens et du pais d'environ, disant que ja sont, jaçoit ce que raison, tous ouvriers de bras et laboureurs de vignes soient tenus, puis que ils sont pris, retenus ou alouez pour ouvrer à journée, de eulz tenir en l'euvre où ils sont mis et de gaigner leurs journées bien et loyaument sans en partir, ne laisser leur ouvraige jusques à heure ordenée et compétent, c'est assavoir soleil couchant, et ainsi est-il acoustumé d'ancienneté et doit estre fait. Néantmoins, depuis aucun temps en ça, tous ou la plus grant partie des ouvriers et laboureurs estans et repairans environ ladite ville de Sens, qui est pais de vignoble, en abusant, fraudant et décevant les bonnes gens ausquelz ilz euvrent, ont délaissié et délaissent leur ouvrage et se partent entre midi et none ou environ, espécialement grant espace de temps avant que soleil soit couché, et vont ouvrer en leurs vignes ou en leurs tâches, là où ilz besoingnent et exploittent autant d'ouvraige ou plus comme ilz ont faict tout le jour pour ceulz qui les paient de leurs journées; et qui plus est, en ouvrant à journées, ils se soingnent et espargnent, sans faire leur devoir, afin qu'ils soient plus fors et mains travailliez pour ouvrer ès lieux où ils vont après leur département; et ces chouses, qui sont abus desraisonnables contre Dieu et justice et le bien et utilité publique, veulent yceulx laboureurs et ouvriers tenir à conséquence, ne autrement ne le veulent faire, combien que pluseurs s'en soient dolus et complains, et si viennent tard en place et prennent grant pris et salaire de leurs journées. Et avec ce les gardes, sergens ou messiers qui sont ordenez ou commis pour garder les vignes et le fruit estant en ycelles, dont ils ont et prennent grant pris et salaire, de leur auctorité, prennent, cueillent, mengnent et donnent des raisins estans en leur garde et en font moust, et plusieurs excès et oultraiges ou préjudice, grief et dommage de ceulz à qui lesdites vignes sont, et par telz fais ont esté ceulz à qui la chose touchent moult grevez ou temps passé et seroient encore plus ou temps avenir se sur ce n'estoit pas briefment pourveu de remède convenable, Nous, à leur supplicacion et requeste, volans telz abus abatre et faire cesser du tout et nostre peuple estre tenu et gouverné en bons usages, avons ordené et ordenons par ces présentes que dorresenavant tous ouvriers et laboureurs, hommes et femmes, toutesfois qu'ils voudront gaingnier, seront tenus de venir ès lieux et ès places ordenées et acoustumées en ladite ville de Sens et ès lieux voisins et y estre avant soleil levant; et après ce qu'ilz auront esté louez et retenus pour ouvrer et labourer là où leurs maistres et maistresses les ordeneront et emploie-

Digitized by Google

ront, et en leurs ouvraiges se tendront et ouvreront continuelment en gaignant bien et loyaument leur salaire jusques à soleil couchant sans revenir à la ville ou issir ou partir de leur besoingne, se ce n'est pour prendre leur récréation de boire et de mengier et pour eulx repouser raisonnablement; et aussi des ouvriers estrangers qui vendront nouvellement pour ouvrer ils ne pourront prendre, lever ne exigier aucune hanse oultre cinq sols tournois, sur peine de LX sols tournois d'amende, en quoy sera encouru et encheu envers nous chascun qui deffauldra ou fera le contraire de ceste présente ordenance; et oultre que les gardes, sergens ou messiers desdites vignes, ne autres pour eulx, ne pouront prendre ou cueillir doresenavant ès dites vignes raisins pour faire moust nouvel, ne autre despense, ne pour donner à leur voulenté, sur peine de six livres tournois d'amende à appliquer à nous. Si donnons en mandement, par la teneur de ces présentes, au bailly ou prévost de Sens et à leurs lieuxtenans et à chacun d'eulx, si comme à lui appartendra, que, en ladite ville de Sens et ailleurs où ils verront que mestier sera, ils facent crier et publier nostre présente ordenance, et ycelle tiengnent et gardent et facent tenir et garder de point en point, selon ce qui dessus est dit; et sur ceulx qui l'enfraindront et feront le contraire lieuvent et facent lever lesdites amendes, par la manière qui appartendra de raison. Et pour ce que ce soit ferme chose et estable à tousjours, nous avons fait mettre à ces lettres nostre seel ordené en l'absence du grant, sauf en autres choses notre droit et l'autrui en tout.

Donné à Paris, l'an de grâce mil III cens IIII^xx et trois, et de nostre règne le tiers, au mois de juillet. Par le roy, à vostre relacion, Mauloué.

(JJ. 123, n° 96.)

N° 2. — *Entérinement par la Cour de lettres de grâce accordées par le roi à deux vignerons de Sens et qui les relèvent, sans amende, d'un appel en Parlement* (Paris, 11 juillet 1384).

Karolus, etc., Universis, etc. Notum facimus quod, visis per nostram Curiam aliis notris litteris continentibus hunc tenorem : Charles, par la grâce de Dieu, roy de France, à nos amés et feaulx gens tenans et qui tendront nostre parlement à Paris, salut et dileccion. Jehan Buignant et Milet Machefer, povres vignerons demourans à Sens, nous ont fait exposer que, à l'instance de nostre procureur ou bailliage de Sens, ils ont esté approchés par devant nostre bailli ou son lieutenant audit lieu pour ce que, sens licence de justice, ilz avoient fait assembler avec eulz plusieurs autres vignerons en certain lieu près de Saint Martin du Tartre lez Sens, pour pourchassier le droit que ils se disoient avoir ès heures que les vignerons de Sens et d'environ doivent avoir pour lessier leur journée. Et pour ce, deux moys a ou environ, ont esté condanpnez chascun en soixante solz parisis d'amende envers

Digitized by Google

nous, dont ils ont appelé en nostre parlement; lequel appel eulz, qui sont simples gens ignorans le fait de plaidoieirie, ne pourroient et n'ont voulenté de poursuir, mais y renonceroient voulentiers, si comme ils dient, supplians humblement que à ce les weillons recevoir sens nous paier pour ce aucune amende. Et nous inclinans à leur supplicacion, considéré ce que dit est, leur avons ottroyé et ottroyons, de grâce espécial, par ces présentes, que, en paiant chascun ladite somme de soixante sols, en quoy ils ont esté condanpnez, comme dit est, ils soient receuz à renoncier audit appel par eulz fait et d'icelui tenus quittes et paisibles, sans ce que ils soient tenus de le poursuir, ne pour ceste cause estre condanpnez à nous paier aucune nouvelle amende. Si vous mandons que de nostre présente grâce les faciez et souffrez joyr et user paisiblement, sans les molester ou empescher aucunement au contraire. Donné à Melun, le XIV^e^ jour de juing, l'an mil CCCIIII^xx^ et quatre, et le quart de nostre règne.

Dicta nostra curia, presente, audito et non contradicente procuratore nostro pro nobis, prescriptis litteris nostris obtemperavit et obtemperat per presentes. Datum Parisius in parlamento nostro, VIII^a^ die julii, anno octogesimo quarto.

(X^1a^ 32, fol. 249 v°.)

N° 3. — *Carta pro habitantibus ville Autissiodorensis* (Paris, mars 1393 n. st. Réplique de l'ordonnance de 1383. Voy. *supra*, n° 1).

Charles, etc., savoir faisons à tous, présens et avenir, nous avoir oye la grief clameur et complainte de plusieurs gens d'église, nobles, bourgois et habitans de nostre ville d'Aucerre et du pays d'environ, contenant que, ja soit ce que, selon raison, tous ouvriers de bras et laboureurs de vingnes et autres labouraiges soient tenus, puis que ils sont prins, retenus ou allouez pour ouvrer à journée, de eulz tenir en l'euvre où ils sont mis et de gaingner leurs journées bien et loyalment sans en partir, ne laissier leur ouvrage jusques à l'eure ordonnée et compétent, c'est assavoir souleil couchant, et que ainsi doit-il estre fait, néantmoins tous ou la plus grant partie des ouvriers et laboureurs estans et repairans en nostre dite ville d'Aucerre et ou païs d'environ, qui est païs de vignoble, en abusant, fraudant et décevant les bonnes gens ausquelx ils ouvrent, délaissent leur ouvrage et se partent d'icelui à *nonne ou environ*, grant espace de temps avant ce que souleil soit couchié, et vont ouvrer les aucuns en leurs vignes ou autres labouraiges, là où ils besongnent et exploittent autant ou près comme ils ont fait tout le jour pour ceulz qui les paient de leurs journées, *ou au moins pevent faire grant ouvrage depuis ladite heure*. Et qui plus est, en ouvrant à journée ne font mie leur devoir raisonnablement. Et ces choses, qui sont abus desraisonnables contre Dieu et justice et le bien et utilité publique, vuellent yceux ouvriers et laboureurs tenir

Digitized by Google

à conséquence, ne autrement ne vuellent faire de leurs journées; et avecques ce les gardes, messiers ou sergens qui sont ordonnés et commis pour garder les vignes et autres labouraiges et le fruit estant en ycelles, dont ils ont et prennent pris et salaire, de leur auttorité, prennent, cueillent, mengnent et donnent des roisins et autres fruis estans en leur garde et en font moust et plusieurs autres excès et outrages ou préjudice, grief et dommage de ceulz à qui lesdites vignes et autres labouraiges sont. Et par telz fais ont esté ceulx à qui la chose touche moult grevez et dommagiez ou temps passé et seroient encores plus ou temps avenir se sur ce n'estoit briefment pourveu de remède convenable, mesmement que par telz choses et autres leurs héritages sont de trop plus grans fraiz qu'ils ne souloient et de mendres revenues. Pourquoy nous, ces choses considérées, voulans telz abus abatre et faire cesser du tout et nostre peuple estre tenu et gouverné en bons usaiges, avons ordonné et ordonnons que doresenavant tous ouvriers et laboureurs, hommes et femmes, touteffois que ils vouldront gaingner, viennent ès lieux et places ordonnez et acoustumez en la ville d'Aucerre et autres lieux et villes du pays d'Aucerrois avant souleil levant, et, après ce qu'ils auront esté allouez et retenus, euvrent et labeurent là où leurs maistres ou maistresses les ordonneront et emploieront bien et loyaument, et se tiennent et euvrent continuelment esdis ouvraiges en gaingnant leur salaire jusques à souleil couchant sans revenir à ville ne yssir, ne partir de leur labouraige, se ce n'est pour prendre leur récréation de boire et de mengier raisonnablement, et aussi que lesdis ouvriers et laboureurs ne puissent prendre, lever, ne exigier par jour pour leur salaire oultre cinq solz tournois, sur peine de LX sols tournois d'amende en quoy encherra et encourra envers nous chascun qui deffauldra de ce faire. Et oultre que les gardes, sergens ou messiers desdites vignes et autres labouraiges ne aultres pour eulx ne prengnent ou cueillent ou souffrent prendre ou cuillir par autres à qui il n'appartient doresenavant esdites vignes, ne autres labouraiges, vergiers et jardins ou courtillaiges, roisins ne autres fruis pour faire moust nouvel ou autre excès ou despense sur peine de VI livres tournois d'amende, en levant sur eulx et chascun d'eulx qui feront le contraire lesdites amendes à nostre prouffit par la manière qu'il appartendra de raison, laquelle chose nous voulons ainsi estre faite pour consideracion des choses dessusdites et ausdis complaignans l'avons ottroyé et ottroyons de grâce espécial par ces présentes. Si donnons en mandement par ces présentes ou bailli de Sens et d'Aucerre et au prévost d'Aucerre ou à leurs lieuxtenans et à chascun d'eulx, en les commettant quant à ce se mestier est..., etc.

Donné à Paris, ou moys de mars, l'an mil CCCIIII^{xx} et douze, et le XIII^{e} de nostre règne.

(JJ. 144, fol. 87 v°.)

Digitized by Google

N° 4. — *Mainlevée donnée par la Cour aux vignerons d'Auxerre de leurs personnes et de leurs biens* (17 juin 1393).

Karolus, Dei gracia Francorum rex, Universis, etc. Notum facimus quod, litigantibus die date presencium in nostra parlamenti curia vitticolis seu vinearum cultoribus ville et territorii Autissiodorensis et patrie circumvicine, ex una parte, et procuratore nostro baillivie Autissiodorensis, necnon Thoma Geneste, tabellione nostro Autissiodorensi, de gentibus ecclesiaticis, nobilibus, burgensibus et habitantibus dicte ville et territorii Autissiodorensis et parcium circumvicinarum ex altera, occasione hore a qua dicti vitticole, singulis diebus, tempore estivo, laborem et culturam dictarum vinearum intrare et ab eodem labore recedere debent et aliter, ac partibus predictis ad certos fines super principali in arresto appunctatis, prefata nostra curia duas appellaciones, unam videlicet per dictum procuratorem nostrum et aliam per dictum tabellionem in hujusmodi negocio factas ac omnes processus contra dictos vitticolas vel eorum aliquos per quascunque personas in hujusmodi negocio tam coram preposito Autissiodorensi vel ejus locum tenente quam alibi factas vel inchoatas preter dictum principale sine emenda et expensis anullavit et anullat, manumque nostram in vinea Thome Ligerii, alias Robillart, occasione hujusmodi litigii appositam levavit atque levat per presentes, incarceracionibus et emendis contra dictos vitticolas et eorum quemlibet occasione premissorum cessantibus hinc ad quindenam proximo venturam, quo pendente tempore dicta curia super dicto principali ordinabit aut aliter super dictis incarceracionibus, compulsionibus et emendis providebit ut fuerit racionis. Datum, etc., die XVII[a] junii anno nonagesimo tercio.

(X[1a] 40, fol. 73.)

N° 5. — *Arrêt de la Cour sur la question* (26 juillet 1393).

Cum, litigantibus et constitutis in nostra parlamenti curia vitticolarum seu vinearum cultorum in villa atque territorio Autissiodorensi degencium procuratore, ex parte una, et personarum ecclesiasticarum, nobilium atque burgensium Autissiodoris commorancium procuratore, nostro Autissiodorensi procuratore cum ipsis adjuncto, ex altera, nonnullis appellacionibus per dictum procuratorem nostrum Autissiodorensem ac eciam Thomam Geneste, tabellionem publicum, interjectis atque certis processibus coram preposito Autissiodorensi et alibi inter aliquos ex dictis vitticolis et procuratorem nostrum predictum pendentibus penitus anullatis, predicti vitticole proponi fecissent quod : cum in territorium Autissiodorense, quod maxime vineis habundat, cultores vinearum habeant in eodem, potissime estatis tempore, laborem dificilimum ob duritatem et asperitatem territorii, quapropter ab antiquo et tanto tempore de cujus contrario non extabat hominum memoria, quod predicti laboratores, a festo Pasche usque ad festum exaltacionis

Digitized by Google

sancte Crucis in mense septembris, et [a solis ortu] usque ad horam nonam dumtaxat, opus suum et laborem diurnum facere et eidem insistere, ordinatum extitit et eciam observatum, qui quidem usus et observancia non tantum in dicto Autissiodorensi territorio sed eciam alibi ac diversis territoriis circa Pruvinum in patria Blesensi et alibi consuevit observari; et merito, cum in dicta villa Autissiodorensi inter quartam et quintam horam post meridiem hora nunc predicta pulsari consueverit, que tamen patet (?) et circa hora tercia regulariter pulsatur tempore predicto. Et licet iidem laboratores trium vel quatuor aut ad plus quinque solidorum summa pro suo labore diurno consueverint contentari tempore supradicto, quo maxime pondus diei et estatis sustinere consueverunt, supradicti tamen habitantes Autissiodorenses eorum laboribus minime compacientes, observacionis antique non contenti, pretextu quarundam litterarum a nobis anno Domini millesimo CCC^mo^ nonagesimo secundo obtentarum, dictos vitticolas ut in platea qua consueverunt de mane conducibiles reperiri ante solis ortum existant ac continuare laborem suum usque ad solis occasum teneantur, et quod ultra quinque solidos turonensium pro salario suo diurno [non recipiant] sub pena sexaginta solidorum emende, quociens contra fecerint compellere nitebantur. Dicebant ulterius operarii supradicti quod nonnulli ex ipsis per prepositum Autissiodorensem, ejusque locumtenentem ac procuratorem nostrum ibidem, colore sub umbra litterarum predictarum quesito, quamplures eorum, quod tardius ad opus accesserant vel quod ante solis occasum, esto eciam quod in propriis suis vineis operarentur, dicesserant ipsis imponendo, adjornari, arrestari, incarcerari ac eciam gagiari et executari, necnon ad emendas trahi fecerant tociens et tot frequenter quod intolerabile eisdem erat tantum gravamen diucius sustinere. Quinymo premissis non contenti supradicti prepositus, locumtenens et procurator ac eciam servientes dictos laboratores aut saltem ipsorum aliquos per detencionem corporum suorum in carcere ad jurandum quod dictis nostris litteris obtemperarent et ad renunciandum appellacionibus et opposicionibus per ipsos interjectis, necnon ad renunciandum procuracionibus per ipsos pro suorum jurium [defensione] in hac parte prosequendis factis et constitutis coegerant atque compulerant et de die in diem compellere nitebantur ac, quod deterius est, aliquos ipsorum in carceribus longo tempore detinuerant et donec supra gravaminibus ac extorcionibus antedictis litteras a dicta curia nostra obtinuerant, quarum virtute Guillermus de Spina, predicte curie hostiarius, eosdem a dictis carceribus liberaverat ac supradictos habitantes, viros ecclesiasticos, nobiles et burgenses in dicta curia nostra comparituros adjornaverat. Dicebant preterea quod littere nostre supradicte, cum ad requestam predictorum Autissiodoris commorancium fuissent obtente, ex premissis subrepticie liquide poterant apparere, presertim cum in eis nulla de premissis usu et observancia longinqua ac territorii et laboris difficultate mencio habeatur, tam quia dicte littere, que per

Digitized by Google

modum nove constitucionis facte dicuntur, nulla facta informacione de comodo vel incomodo, fuerant obtente, tum eciam quia, cum in dicta patria pro offensis seu mesprisionibus sive delictis, citra tamen sanguinis effusionem, aut defectibus judicialibus, emende summam quinque solidorum turonensium excedere non consueverint, que tamen in dictis litteris sexaginta solidorum, quasi libertatis eorum naturalis onerande causa, extitit apposita; et maxime cum dicti vitticole horam none in dicta patria observari consuetam anticipare non consueverint, quinymo, si aliquid in opere suo diurno remaneat peragendum, illud ante suum compleant decessum. Premissis igitur attentis, predictas litteras esse cassas et irritas aut saltem subrepticias, opposicionemque ipsorum ne suum sortiantur effectum fore bonam et validam et quod in dictis suis usibus antiquis teneantur et conserventur, incarceracionesque, arresta et impedimenta tam in bona sua quam corpora facte vel facta anullentur et ad plenum expediantur, captaque et levata ac indebite exacta sibi restituentur (*sic*) et quod baillivo et preposito Autissiodorensi, procuratorique nostro ibidem ac ceteris officiariis nostris inhibeatur ne de cetero, sub dictarum litterarum nostrarum pretextu, ipsos prosequi vel vexare presumant quovismodo, ac quod ad proposita per ipsos erant et sunt admittendi dici et pronunciari, necnon quod predicti habitantes, viri ecclesiastici, nobiles et burgenses in eorum dampnis, interesse et expensis condempnarentur petebant ac eciam concludebant vitticole supradicti.

Ex adverso vero pro parte dictorum virorum ecclesiasticorum, nobilium, burgensium et habitancium dicte civitatis Autissiodorensis extitit propositum quod dictum territorium Autissiodorense, quod quamplurimum vineis habundat, pauci tamen redditus et commodi existit et ex tunc maxime depaupertatum remansit, quod dicta villa Autissiodorensis ab inimicis nostris capta fuit, habentque habitantes in dicta patria pro majori victum suum et sustentacionem super vineis ibidem existentibus, que, cum sint magni sumptus, vix reperitur qui misias et expensas in ipsis factas valeat recuperare, quod ex eo maxime provenit quia dicti vitticole et operarii vinearum excessiva recipiunt salaria et paucis diei horis in ipsis laborant, unde majori operariorum multitudine volentibus tempore debito vineas suas colifacere opus existit et ad majorem operariorum quantitatem major eciam propter laboris necessitatem sequitur expensa. Quinymo, cum, secundum racionem, unusquisque diurnus operator, presertim operas suas conducens, ab ortu solis usque ad occasum, recreacionibus dumtaxat necessariis exceptis, operari debeat et laborare, sicque antiquitus in dicta patria facere consueverit, vinearum cultores, a tempore tamen capcionis ville predicte, successive primo usque ad finem pulsacionis none, deinde quousque pulsari inciperet, nunc vero usque ad evocacionem none, que vulgariter cliquetus nuncupatur, predictam sui laboris horam diminuerunt; et si forsitan ultra eorum beneplacitum pulsacio tardaverit, horam predictam secundum solis disposicionem pro sue libito

Digitized by Google

voluntatis limitare nituntur et de facto limitant, adeo quod [deductione facta] de dictis horis quibus suam refectionem recipere consueverunt, vix dimidia parte diei laborare censentur, et tamen salarium quinque solidorum ac si opus diurnum integre peregissent pro die exigere nituntur et de facto recipiunt; ac tunc, dum alienam pro die receperunt mercedam (*sic*) indebite, suum opus relinquentes, quidam eorum ad proprias vineas excollendas, alii vero ad tabernas ac ludos palme vel alibi accedunt, residuis horis diei ad laborem magis propiciis et habilioribus omnino (*ou* ottiose?)) pervagando. Et licet predicta facere aliquociens fuerit eisdem tolleratum, id extitit tunc temporis quando scilicet fructus vinearum eisdem erant majoris fertilitatis et commodi quam nunc existunt, et ob hoc quia hujusmodi vitticole utilitatem quasi totalem pro tam modico labore, quasi palea relicta granum reportant, quod non meruerunt, unde multi habitancium predictorum fore incultas vineas relinquere coguntur. Premissis nobis expositis, per litteras nostras in formam edicti perpetui generalis editas, quod predicti vitticole et ceteri agricultores diurnas operas lucrari volentes ante solis occasum (ortum) pro se ipsos conducendo ad loca consueta [accedant] et, cum conducti seu locati fuerint, quod in vineis et labore suo, sub pena sexaginta solidorum emende nobis applicande, usque ad solis occasum remaneant debitis recreacionibus suis et necessariis exceptis, extitit ordinatum; que quidem ordinacio extitit debite publicata absque opposicione cujuscunque seu quod ab ea quisquam appellaverit; quod non tantum in dicto Autissiodorensi territorio, ymo eciam et aliis circumvicinis territoriis, scilicet de Colengis, de Yrenciaco, de Sancto Bricio et alibi circumquumque consuevit observari. Dicebant insuper quod nonnulli ex predictis vinearum cultoribus propter transgressionem constitucionis predicte coram preposito Autissiodorensi fuerant evocati, numero quippe plus quam ducenti, qui predictam constitucionem observare voluntarie promiserant et juraverant ac emendam propter transgressionem plicaverant, sed nichil exinde ab eisdem fuerat exactum; et tamen, hiis non obstantibus, predicti vitticole, in ordinacionis nostre predicte derisum et contemptum, quamplurima dampna vineis predictis, quasi quadam habita inter se conspiracione, intulerunt et cotidie inferebant, colore quesito abusus supradicti qui tamen nusquam fuerat observatus nisi, ut dictum est, a modico tempore citra; nec conqueri debent quod ab eis labor ultra nature possibilitatem exigatur cum et laborem a predicto solis ortu usque ad solis occasum alii conducicii laboratores in aliis territoriis excerceant qui tamen nec tam excessiva salaria requirunt, nec, ut per premissa liquet, aliquid a se extortum, vel indebite exactum possunt conqueri, cum revera, etsi emendas plicaverint, nichil tamen exinde persolverunt, ut profertur. Ex quibus per eos lacius propositis dictam ordinacionem nostram fore bonam et validam ac juste et racionabiliter factam et quod suum sortietur effectum et ad ipsam impugnandum vitticole supradicti et ad proposita per ipsos in

Digitized by Google

contrarium non erant admittendi ac quod eis perpetuum silencium imponatur et ad ipsam observandam de cetero compellerentur, habitantes supradicti ecclesiastici, nobiles et burgenses, dici et pronunciari petebant et insuper quod predicti vitticole in eorum expensis condempnarentur, et ad hoc concludebant.

Supradictis igitur partibus in hiis que circa premissa et tam replicando quam eciam duplicando dicere et proponere voluerunt auditis et ad tradendum raciones suas hincinde super premissis et in arresto appuntactis, visis insuper per dictam curiam nostram litteris et munimentis per dictas partes eidem curie exhibitis, ipsisque diligenter unacum dictarum parcium racionibus attentis et omnibus aliis considerandis ac ceteris que dictam curiam nostram movere poterant et debebant, Prefata curia nostra per suum arrestum ordinavit et ordinat quod prefati vitticole ad laborem suum diurnum peragendum mane hora ab antiquo observata accedent et accedere tenebuntur et a dicto suo opere inter festum Pasche et exaltacionem sancte Crucis, que est in mense septembri, discedant et discedere poterunt tali hora quod in solis occasu et non ante ad domos suas potuerint reverti; et, si in premissis fuerint negligentes vel remissi, tocius diei salarium perdent et amittent, cujus medietas magistro qui operarium vel vitticolam locaverit, reliqua vero in fortificacionem et opera ville Autissiodorensis couvertetur. Et per idem arrestum memorata curia nostra premissa deinceps observari voluit, ordinavit et ordinat donec per eam aliud super hoc extiterit ordinatum.

Pronunciatum XXVI^a^ die julii, anno nonagesimo tercio.

(X^1a^ 40, fol. 254.)

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE

FIN DU MOYEN AGE

(1328-1498).

PUBLICATIONS DE TEXTES. — Les historiens connaissaient déjà, au moins en partie, le poème de Guillaume de Machaut, *le Confort d'Ami*, composé en 1357 pour consoler Charles le Mauvais, prisonnier. M. Ernest HŒPFFNER vient de nous en donner une nouvelle édition[1]. Comme le remarque M. Hœpffner dans son Introduction, Guillaume de Machaut n'est pas bien sûr que le roi de Navarre soit innocent, et il se réserve : il se ménage le moyen de se rallier à la cause du roi de France. Il adresse au roi de Navarre des consolations et des conseils qui ne sortent guère de la banalité. Les pages les plus intéressantes sont celles où Guillaume évoque, en un style agréable et coulant, les hautes vertus, le désintéressement, la générosité du fameux Jean l'Aveugle, roi de Bohême, dont il avait été pendant de longues années le secrétaire. Avant Froissart, il a créé ainsi la légende chevaleresque de ce paladin.

Le quatrième et dernier volume des *Dépêches des Ambassadeurs milanais en France sous Louis XI et François Sforza*, publié par M. Charles SAMARAN[2], nous ramène à une réalité historique plus assurée. Les cinquante-sept dépêches, expédiées à François et Galéas Sforza, du 9 octobre 1465 au 14 mars 1466, et dont le principal auteur est Jean-Pierre Panigarola, ne le cèdent pas en intérêt aux précédentes. On assiste pour ainsi dire jour par jour aux fluctuations de la politique et aux mouvements de la prodigieuse activité de Louis XI. Il dort peu et travaille beaucoup, nous dit l'ambassadeur Emmanuel de Jacopo, qui se trouve à ses côtés, en décembre 1465, à Orléans; il se lève de bonne heure, dit ses orai-

1. *Œuvres de Guillaume de Machaut*, t. III. Paris, Champion, 1921, 263 p.; prix : 25 fr. (Société des Anciens textes français). Le volume contient aussi le poème de la *Fonteinne amoureuse*. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLIV, p. 264.

2. Paris, Champion, 1923, 367 p.; prix : 15 fr. (Société de l'Hist. de France).

Digitized by Google

sons, va entendre la messe, puis il passe dans une maison contiguë à la sienne, où se réunit le Conseil, et il travaille avec ses conseillers toute la matinée. Il continue à s'occuper d'affaires jusque dans sa salle à manger, où il reste jusque vers deux heures. Il se remet ensuite à travailler dans son cabinet. Vers la fin de la journée, il se promène en ville, à pied ou à cheval, pour prendre de l'exercice. Il revient encore travailler avec quelques fidèles, jusqu'à l'heure du souper, qu'il prend assez tôt. Il se couche fort tard. Le discret Emmanuel de Jacopo ne dit point ce que Louis XI fait entre le souper et le coucher; d'autres documents ne nous le laissent pas ignorer. A cette vie, le roi allait user rapidement sa frêle santé. Il voulait que toutes les affaires fussent examinées en Conseil, qu'il s'agit des relations avec les princes ou des grandes réformes intérieures qu'il projetait; mais il voulait aussi que rien ne se décidât sans lui. Sur ce qu'il ressentait, imaginait, combinait, il faisait de fréquentes confidences aux envoyés milanais, car il voulait rester en relations intimes avec François Sforza : plus que jamais l'alliance milanaise lui paraissait indispensable. Il y sacrifia sans hésiter les ambitions italiennes de la maison d'Anjou, que d'ailleurs il détestait et rendait responsable de la guerre du Bien Public. Jean d'Anjou était, à son sens, un dangereux intrigant, mal conseillé et maladroit, et il ne voulait de lui ni en Italie ni à la cour, où il aurait préféré voir s'installer « quatre Turcs ». Il se déclarait bien décidé à ne tenir envers lui aucune de ses promesses et à agir en cela « comme les frères de saint François », c'est-à-dire à « faire l'hypocrite ». C'était bien d'ailleurs la même politique qu'il suivait envers la plupart des anciens ligueurs, dont il était fermement résolu à se venger. Dès le 19 novembre 1465, il annonçait secrètement à Panigarola et à Bollate qu'il ne laisserait pas la Normandie à son frère, et il ne tarda point, en effet, à en opérer la reprise, avec un savoir-faire et une énergie qui remplirent d'admiration les ambassadeurs. Seule la maison de Bourgogne l'intimide un peu. Il parle bien (25 janvier 1466) de faire une campagne en Lorraine, de s'emparer de Metz, de s'assurer les services de la ligue d'Allemagne et de « rogner les ailes au duc de Bourgogne ». Mais, s'il veut punir le vieux Philippe le Bon, il garde l'espoir de s'entendre avec Charolais. Il le fiance avec sa fille, songe sérieusement à faire de lui l'héritier de la couronne. Il faut lire ces dépêches de 1465-1466 pour comprendre l'état d'esprit qui devait l'induire à la téméraire démarche de Péronne. Tout le volume est d'ailleurs une mine de renseignements précieux. Ce recueil est décidément une source de premier ordre, et, si la Société de l'Histoire de France se décidait à le continuer, la valeur docu-

Digitized by Google

mentaire n'en serait dépassée, aux yeux de l'historien, ni par la Correspondance de Louis XI, ni même par les Mémoires de Commynes.

Les pièces historiques imprimées au XV^e^ siècle exigent parfois le même effort de recherches que les documents inédits. Certaines ne nous sont connues que par des exemplaires rarissimes ou même uniques. C'est généralement le cas des *Pièces imprimées sous le règne de Louis XI* que la Société des Bibliophiles français vient de publier, pour le plaisir des yeux et le service de l'histoire[1]. Ce magnifique recueil contient la reproduction en fac-similé, avec commentaires historiques et bibliographiques, de onze incunables, qui d'ailleurs ne sont pas tous du temps de Louis XI. Les historiens de la littérature apprécieront le fac-similé du *Temple de Mars*, de Molinet, d'après l'exemplaire unique de Chantilly, et la réimpression du même poème d'après l'édition assez différente de 1531, et surtout la charmante édition du *Chevalier délibéré* d'Olivier de la Marche, ornée de belles gravures sur bois. Les historiens de Charles le Téméraire et de Pierre de Hagenbach connaissaient la *Burgundesch Legende* de 1477, la *Chronique* de Conrad Pfettisheim et celle de Hans Erhart Tuesch, mais ils trouveront ici la reproduction des éditions originales et une traduction soignée et exacte, qui n'était point toujours aisée à établir. Citons encore un curieux manifeste de Marie de Bourgogne et du duc d'Autriche contre Louis XI, reproduit en fac-similé et édité d'après un exemplaire unique; un pamphlet anglais de 1483, *The Promisse of Matrimonie*, dont il aurait été bon de donner la traduction. La belle publication que vient de mener à bien la Société des Bibliophiles français a été entravée par la guerre, puis par la mort des deux savants qui en avaient successivement assumé la charge, Émile Picot et Paul Lacombe; elle n'a pu être terminée que grâce au dévouement et à la profonde érudition de M. Henri Stein, dont on retrouve la main dans l'édition de la *Chronique* de Tuesch et du *Chevalier délibéré* et dans les identifications qui accompagnent l'impression du *Traité d'Arras*. Les premières pages du volume, en revanche, ne paraissent pas avoir été écrites par un homme très versé dans la connaissance du règne de Louis XI. Il y est dit (p. 1) que Louis XI, « toujours défiant, ne paraît pas avoir favorisé l'invention » de l'imprimerie, « ni avoir cherché à la faire servir à l'exécution de ses desseins politiques. Il ne se préoccupait d'ailleurs aucunement de l'opinion publique ».

1. Émile Picot et Henri Stein, *Recueil de pièces historiques imprimées sous le règne de Louis XI*, texte et fac-similé. Paris, pour la Société des Bibliophiles français, librairie Lefrançois, 1923, in-4°, 367-310 p.

Digitized by Google

Autant d'erreurs que de mots. Louis XI a consacré sa vie à la politique et n'a pas eu le temps d'être un bibliophile ou un Mécène; mais il a donné à l'invention de l'imprimerie des gages de son admiration, et le recueil même dont nous rendons compte présentement prouve qu'il la fit « servir à l'exécution de ses desseins politiques », car nous y trouvons le fac-similé d'une des neuf éditions que Louis XI fit faire du *Traité d'Arras*, et M. Stein nous dit que le roi, voulant « répandre très vite et dans tout le royaume la nouvelle du traité, en fit tirer des exemplaires par des presses variées » à Paris et dans le nord et l'est de la France. Il suffit d'ailleurs de lire sa correspondance pour savoir quel prix il attachait à l'opinion publique, et l'on sait avec quel soin tyrannique il essaya d'empêcher qu'on ne parlât de son humiliation de Péronne.

On a malheureusement édité peu de textes d'histoire de la fin du moyen âge en ces dernières années, et il ne nous reste à signaler que deux publications d'un intérêt plutôt local que général. M. Henri Grange, ancien chapelain de Saint-Louis-des-Français, trouvant que les travaux de l'École française de Rome sont bien lents, nous donne les sommaires en latin des lettres pontificales des papes d'Avignon intéressant le département actuel du Gard [1]. La table des « cinq ou six mille noms » qui figurent dans ces actes n'est pas encore parue; seule elle pourra rendre facilement utilisables ces analyses. Espérons aussi que M. Grange y joindra une Introduction historique. — Le Cartulaire de Mirepoix, conservé dans les archives du duc de Lévis-Mirepoix au château de Léran (Ariège), est presque entièrement composé de documents du XIV^e^ et du XV^e^ siècle, et l'édition que vient d'en donner M. Félix Pasquier, magnifiquement publiée par la maison Édouard Privat, doit être signalée ici [2]. Dans cette seigneurie de Mirepoix, la condition des personnes ainsi que l'évolution politique et administrative ont été dominées à la fin du moyen âge par deux faits : le pays, converti à la religion albigeoise (je crois que c'est un terme plus exact que celui d'hérésie), fut conquis par Simon de Montfort, qui y introduisit la coutume de Paris, et une seigneurie de Mirepoix fut constituée en faveur du principal lieutenant de Simon, Gui de Lévis, maréchal d'Albigeois : le chef de la maison porte encore aujourd'hui le titre de maréchal héréditaire de la foi; d'autre part, en 1390, un descendant de Gui de Lévis,

1. H. Grange, *Sommaire des lettres pontificales concernant le Gard (anciens diocèses de Nîmes, d'Uzès et parties d'Avignon et d'Arles) émanant des papes d'Avignon.* Nîmes, 1911-1922, 525 p., en deux parties.

2. Félix Pasquier, *Cartulaire de Mirepoix*. T. I, Introduction historique; t. II, Textes. Toulouse, Privat, 1921, in-4°, 187 et 51 p., 483 p.

Digitized by Google

Roger-Bernard Ier, acculé à la ruine par ses prodigalités, passa un contrat de paréage avec le roi Charles VI, et désormais la nomination des juges appartint à la fois au sénéchal de Carcassonne et au seigneur de Mirepoix, qui partagea avec le roi les profits de justice; moyennant quoi Roger-Bernard obtint deux terres et une somme en or. Mais les habitants, ramenés de force au christianisme, gouvernés par une maison d'origine septentrionale, placés ensuite entre l'autorité seigneuriale et l'autorité royale, surent garder et étendre leurs libertés, et trouvèrent si profitable le paréage qu'ils s'opposèrent constamment à son annulation; il ne disparut définitivement qu'en 1652. On lira avec intérêt le texte du Cartulaire et les pièces que M. Pasquier y a jointes sur l'organisation municipale de la ville de Mirepoix, le paréage et les institutions de la seigneurie. Dans une Introduction très développée, et suivant un plan qui l'a amené à bien des redites, l'auteur a fait l'histoire de la seigneurie du XIIIe au XVIe siècle et étudié le régime des personnes, les droits féodaux et l'administration. Nous devons prévenir le lecteur qu'il ne pourra pas se dispenser de recourir aux textes que M. Pasquier a utilisés. Le distingué archiviste semble avoir rédigé avec quelque hâte cette Introduction, où l'on désirerait maintes fois des explications plus précises, que les textes permettraient; il lui est arrivé même de commettre d'étonnantes distractions[1].

HISTOIRE GÉNÉRALE ET RÉGIONALE DE LA FRANCE. INSTITUTIONS. — La régence d'Anne de Beaujeu a été féconde en intrigues compliquées, en négociations sans issue, en guerres avortées, mais aussi en grands événements, et nous avons ouvert avec curiosité le nouveau livre que M. John S. C. BRIDGE vient de lui consacrer et qui, d'après son titre, n'est que le premier volume d'une Histoire de France depuis la mort de Louis XI[2]. Après l'*Essai* consciencieux et précis, mais bien sec, de P. Pélicier sur le *Gouvernement de la dame de Beaujeu*, après la solide et intéressante *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France* d'Antoine Dupuy, qui datent de 1882 et de 1880, M. Bridge nous apporterait-il du nouveau? Il a eu à sa disposition les cinq volumes des *Lettres de Charles VIII*, publiées depuis ce temps pour la Société de l'Histoire de France par Pélicier lui-même; mais il n'a pas trouvé dans cette correspondance,

1. Cf., par exemple, l'article VI de la charte du 21 décembre 1321, éditée t. II, p. 158-159, et l'analyse très inexacte donnée dans l'Introduction, p. 63.

2. *A History of France from the death of Louis XI.* Vol. I : *Reign of Charles VIII, regency of Anne of Beaujeu, 1483-1493.* Oxford, Clarendon Press, 1921, XVI-295 p.; prix : 16 sh.

Digitized by Google

d'ailleurs beaucoup moins intéressante que celle de Louis XI, le moyen de découvrir des horizons inconnus, et il est caractéristique que M. Bridge ne s'y reporte qu'une vingtaine de fois dans ses notes. L'auteur n'a pas tenté de nouvelles recherches dans les documents inédits. Les historiens ne trouveront donc rien de bien neuf dans son livre. Nous en recommandons néanmoins la lecture, qui est fort agréable. M. Bridge sait choisir les faits qui méritent d'être retenus, et il les présente en ordre, avec talent, en général avec exactitude et précision. Les différentes parties du livre sont d'ailleurs d'inégale valeur. L'Introduction, « la France à la mort de Louis XI », contient des remarques judicieuses, notamment sur la théorie de la monarchie en France, mais les vues y sont souvent superficielles. Il est bien hasardeux, dans l'état actuel de nos connaissances, de vouloir définir la condition des paysans à la fin du règne de Louis XI; au moins ne faudrait-il pas s'appuyer sur un document comme la fameuse description de Fortescue, qui voyageait en France vers l'époque de la guerre du Bien-Public, et non pas quinze ans plus tard. Le chapitre sur les États-Généraux de 1484 est intéressant et le Journal de Masselin a été exploité avec intelligence; rien de plus : les États de 1484 attendent encore leur historien. C'est le récit des guerres féodales, des relations avec l'Angleterre, des ambitions de Maximilien, qu'on lira avec le plus grand profit. — Dans sa conclusion, ainsi que dans son chapitre deuxième, M. Bridge nous présente une apologie d'Anne de Beaujeu et adopte les vues de Pélicier, selon lequel « la dame de Beaujeu a réellement gouverné la France durant les premières années du règne nominal de son frère ». Nous avons essayé jadis de montrer que c'était là un éloge exagéré et que le sire de Beaujeu, auquel Louis XI, bon connaisseur d'hommes, avait confié la garde de son fils, eut certainement autant de part que sa jeune femme à la conduite des affaires. M. Bridge nous a pris courtoisement à partie; il nous oppose des textes qui ne nous convainquent pas. L'opinion de Brantôme, de Belleforest, de d'Argentré ne compte point. Les textes empruntés à l'*Histoire* de Jaligny et aux dépêches des ambassadeurs étrangers ne prouvent nullement que la dame de Beaujeu eut *seule* une influence décisive. Quant aux diatribes des ducs de Bretagne et d'Orléans, il est bien évident qu'on ne peut en faire état : lorsque le duc de Bretagne, par exemple, verse des larmes de crocodile sur « la subjection en quoi il (le roi) est tenu par une femme et par ses adhérez, laquelle veut tout faire et tout gouverner », il est clair que les auteurs de ce manifeste croient trouver là un bon argument pour émouvoir et spéculent sur l'orgueil de l'homme, qui de tout temps s'est mis en grande colère à la pensée

Digitized by Google

que la femme prétendait le mener. Lorsque le duc d'Orléans adressa une plainte de même sorte au Parlement de Paris, des lettres royales, que M. Bridge cite lui-même (p. 125), remirent fort nettement les choses au point : si le roi désire avoir constamment à ses côtés sa chère et bien-aimée sœur et a entièrement confiance en elle, c'est qu'il n'a point de parent plus proche ni de meilleur ami, et c'est parce que Louis XI a confié le soin et la garde de la personne royale au sieur de Beaujeu. Il me semble que ce texte, qui nous montre le pouvoir et l'influence partagés entre les deux époux, est une preuve péremptoire de ce que j'ai avancé et résumé en ces termes : « Ce n'est point le gouvernement d'Anne de Beaujeu qui a succédé à celui de Louis XI : c'est le gouvernement des Beaujeu qu'il faut dire. »

L'histoire régionale de la France s'est enrichie de bons ouvrages dus à d'anciens élèves de l'École des chartes, MM. Billioud, Latouche et Régné. La thèse de doctorat de M. Robert Latouche sur la *Vie en Bas-Quercy du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle*[1] doit être signalée dans ce Bulletin, car elle intéressera avant tout les médiévistes. Il suffit de parcourir les Pièces justificatives pour voir que l'auteur a été attiré surtout par les documents du moyen âge. Rien de surprenant d'ailleurs, et les conclusions auxquelles il est arrivé justifient une préférence qui n'était peut-être pas préconçue. Le Bas-Quercy, c'est-à-dire la région de Saint-Antonin, de Caylus et de Montpezat, au nord-est de Montauban, est un pays agricole; au moyen âge il se suffisait à lui-même et constituait une cellule bien vivante et florissante de l'organisme français; riche en céréales, en vins, suffisamment pourvu de bétail, doté des industries nécessaires, il portait une population de tenanciers arrivés à la quasi-propriété, qui se faisaient une existence confortable et libre; les communautés consulaires avaient une activité politique et sociale dont on ne se douterait point aujourd'hui en parcourant les vieilles rues de Saint-Antonin, mais que des documents de toutes sortes attestent. La révolution économique du XVI^e^ siècle et surtout le percement des grandes routes, qui ont rejeté le Bas-Quercy hors du mouvement commercial, lui ont été funestes. C'est donc avant tout l'image d'un passé lointain et tout à fait disparu que l'historien du Bas-Quercy doit nous présenter. M. Robert Latouche a traité avec intelligence et netteté le sujet qu'il a choisi. On lira avec beaucoup de plaisir et de profit ses études sur l'administration des communautés, la transformation de la con-

1. Toulouse, Éd. Privat; Paris, Aug. Picard, 1923, 520 p.; prix : 30 fr. (*Bibliothèque méridionale*, 2^e^ série, t. XIX).

Digitized by Google

dition des tenures, le travail agricole et industriel, etc. Le chapitre sur les épidémies de peste, qui ont eu certainement, comme il le dit, une répercussion profonde sur la vie sociale et morale du pays, est particulièrement curieux. La synthèse de M. Latouche n'épuise pas le sujet; certaines parties ont été délibérément laissées de côté, notamment la naissance de la Réforme et la résistance catholique; d'autres, comme « la vie morale », ont été traitées avec des documents insuffisants. Bref, comme l'avoue modestement l'auteur, il s'agit d'une construction « provisoire ». Mais nous ne saurions trop louer la méthode qu'il a adoptée. Il ne s'est point contenté de dépouiller laborieusement les fonds des archives départementales, communales et notariales : il a été géographe en même temps qu'historien, il a parcouru le pays, il a travaillé la carte sous les yeux. Une étude attentive de la toponymie lui a fourni des conclusions très intéressantes sur la colonisation agricole du pays. Les historiens régionaux feront bien de lire la thèse de M. Latouche, non seulement parce qu'ils y trouveront des renseignements intéressants, mais parce qu'à quelques égards elle est digne de servir de modèle.

Des éloges sont dus également au solide ouvrage de M. Joseph Billioud sur les *États de Bourgogne aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*[1]. Par les histoires générales de Bourgogne et les monographies concernant les ducs de Bourgogne, par les publications de textes d'un Joseph Garnier et d'un Champeaux et les travaux des érudits sur la défense organisée en Bourgogne contre les Écorcheurs, nous savions combien l'action des États avait été importante; mais le sujet n'avait jamais été traité en son ensemble, sauf dans les maigres positions de thèse d'un archiviste-paléographe, M. Bougenot. M. Billioud a recueilli avec diligence tous les documents, « souvent indirects et très vagues », en tout cas très dispersés, qu'il pouvait trouver, notamment dans les pièces comptables des anciennes archives de la Chambre des comptes de Dijon et dans les dépôts d'archives communales. Sa bibliographie et ses notes prouvent qu'il a tenu à se renseigner très largement sur les alentours du sujet; nous ne lui signalerons que deux lacunes : la monographie de M. Otto Cartellieri, *Philipp der Kühne, Herzog von Burgund*, et la fort précieuse thèse de l'abbé Dussert sur les *États du Dauphiné aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*. Nous demanderons aussi à M. Billioud, qui, avec raison, a des préoccupations de style, d'écrire avec plus de simplicité, d'éviter les redondances et les longueurs. Mais félicitons-le de cet excellent début. Son ouvrage est bien composé et muni d'un

1. Dijon, 1922, XVIII-498 p. (*Public. de l'Acad. des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*).

Digitized by Google

appareil d'érudition qui prouve la qualité du travail et donne toute satisfaction aux chercheurs. Sur les origines des États, qui commencent véritablement en 1352 et fonctionnent régulièrement, ou presque, à partir de 1356 (234 sessions de 1356 à 1500), sur les convocations et les élections, les sessions, les impôts et leur recouvrement, l'action financière, politique, militaire, économique, administrative, législative des États jusqu'au XVI^e siècle, nous avons désormais un corps d'informations étendues, aussi précises que la documentation le permettait. Malheureusement, comme il arrive presque toujours, les procès-verbaux des États se sont perdus, et nous n'avons que bien indirectement des notions sur la vie même de ces assemblées et sur l'esprit qui en animait les membres. C'est tout à fait exceptionnellement que les procès-verbaux des séances des États provinciaux du moyen âge ont été conservés; l'abbé Dussert en a retrouvé un pour les États du Dauphiné, et, puisque M. Billioud ne néglige pas les lumières que procure l'histoire comparée, il devra lire ce document et en tirer parti, s'il est amené à nous donner une seconde édition de son ouvrage.

A côté de ces grandes réunions provinciales des Trois-États, il y avait des assemblées de pays. Tels les États de Vivarais, qui, d'abord indépendants, furent à partir de 1425 les simples auxiliaires des États de Languedoc et n'eurent plus guère pour rôle que de répartir entre les paroisses du pays l'impôt fixé par ceux-ci. Les deux chapitres consacrés à leur formation et à leur organisation comptent parmi les pages les plus intéressantes d'un ouvrage qu'on a déjà signalé ici, l'*Histoire du Vivarais* de M. Jean RÉGNÉ[1]. Ces États de Vivarais, qui s'intitulaient eux-mêmes, notamment dans le Cahier de doléances de 1451 qu'a publié M. Régné, « les gens des trois estatz de Vivarois » (p. 495, pièce justificative n° XVI), ne comprenaient cependant, particularité assez curieuse, que treize seigneurs et les représentants de treize villes : l'accès de l'assemblée était fermé au clergé et l'évêque de Viviers n'y figurait que comme baron; ce n'est que par la force de l'usage général dans le royaume qu'on employait le mot de Trois-États. Cette assemblée, née comme les autres des nécessités imposées par la guerre de Cent ans, eut une grande importance dans l'histoire du Vivarais; elle acheva l'œuvre commencée par les baillis royaux, elle donna au Vivarais conscience de son unité, elle en fit vraiment, au point de vue politique, un pays. Sur la naissance et sur l'histoire des États, comme sur les

1. *Histoire du Vivarais*. T. II : *le Développement politique et administratif du pays de 1039 à 1500*. Largentière, 1921, 519 p.

Digitized by Google

organes locaux du pouvoir royal, les malheurs du pays pendant la guerre de Cent ans, la défense opposée aux routiers et aux Tuchins, on trouvera dans le livre de M. Régné beaucoup de détails intéressants, puisés dans des documents inédits. C'est dommage qu'il se soit abstenu presque systématiquement de consulter les grands ouvrages d'érudition qui lui auraient permis de compléter son exposé. On ne peut point croire qu'il ignore des ouvrages maintenant classiques comme l'*Histoire de Charles V* de Delachenal et la *France et le grand schisme d'Occident* de Noël Valois; cependant, il n'en a pas tiré profit et ne les cite point. On est déçu également par l'absence de tout développement sur l'état social et économique, la condition des personnes. On nous prévient que les souscripteurs pourront acheter à part, chez l'auteur, cinq brochures concernant ce sujet. Il faut espérer que dans le troisième volume, où l'on trouvera l'Histoire du Vivarais de 1500 à 1789, M. Régné, quitte à sacrifier quelques détails puisés dans les archives départementales qu'il conserve, nous présentera un exposé mieux équilibré.

Biographies. — Les biographies qu'on vient de nous donner de Philippe d'Arbois, évêque de Tournai, et de Jean de Bilhères-Lagraulas, abbé de Saint-Denis, ont quelques traits communs, qui d'ailleurs marquent le caractère et la carrière de beaucoup de prélats du XIV^e^ et du XV^e^ siècle. Tous deux furent âpres à la curée des bénéfices, se servirent de la politique pour se pousser aux honneurs et de l'appui des rois de France pour obtenir les faveurs pontificales. Philippe d'Arbois[1] fut « conseiller de Philippe de Valois », et les documents d'archives que son nouveau biographe, M. E. de Moreau, a mis diligemment en œuvre prouvent qu'il rendit de grands services à la royauté et fut un de ses agents en Flandre, sans qu'on puisse déterminer exactement quel fut son rôle. D'origine franc-comtoise, doyen de Saint-Donatien de Bruges en 1335, il accumula les bénéfices, devint évêque de Noyon en 1349 et fut transféré au siège de Tournai en 1351. Évêque fastueux et généreux, il se montra d'ailleurs attaché à ses devoirs de pasteur et n'encourut pas les reproches d'avarice et d'inertie que mérita au siècle suivant Jean de Bilhères-Lagraulas. Ce prélat, dont M. Charles Samaran nous apporte une biographie très soignée[2], n'avait guère attiré jusqu'ici l'attention des

1. E. de Moreau, *Un évêque de Tournai au XIV^e^ siècle : Philippe d'Arbois*. Paris, Champion; Bruxelles, Lamertin, 1923, 60 p. Ce mémoire est extrait du tome I de l'excellente *Revue belge de philologie et d'histoire*.

2. *Jean de Bilhères-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis; un diplomate français sous Louis XI et Charles VIII*. Paris, Champion, 1921, 123 p. (*Bibl. du XV^e^ siècle*).

Digitized by Google

historiens. A vrai dire, c'est surtout par les hors-d'œuvre — telle la description de la vie des hobereaux de Lagraulas — que le petit ouvrage de M. Samaran retient la curiosité. On ne peut parvenir à s'intéresser à Jean de Bilhères, personnage assez médiocre à tous égards. Fils d'un petit seigneur gascon, il sort de l'obscurité vers l'âge de quarante-trois ans, en 1473. Probablement pour avoir abandonné à temps la cause de Jean V d'Armagnac, il reçut à cette époque l'évêché de Lombez. Il fit vite son chemin. Si nous en croyons le *Journal* de Masselin, il avait une simplicité étudiée, savait l'art de caresser les grands et était dépourvu de tout scrupule ; sa fourberie suppléait, en une certaine mesure, à la pauvreté de sa culture et de son élocution. Il plut à Louis XI, qui aimait avant tout les serviteurs dociles. Dès 1474, il arriva aux plus grands honneurs : il devint abbé de Saint-Denis. Puis il entra au Parlement de Paris et au Conseil du roi. Un petit succès diplomatique, auprès des habitants des Quatre-Vallées, qui hésitaient entre France et Aragon et acceptèrent le rattachement à la couronne de France, le désigna pour des missions en Espagne, où il ne se montra pas bien brillant. Pendant la minorité de Charles VIII, il sut se faire valoir, prit une part assidue aux séances du Conseil, fut président des États-Généraux du 17 janvier au 12 février 1484. Le roi le chargea en 1489 de négocier la paix avec Maximilien, puis l'envoya comme ambassadeur à Rome, où il mourut en 1499. Il n'était pas à la hauteur d'une pareille tâche. C'était ce qu'on appelle aujourd'hui un « arriviste ». Il ne manquait pas de goût ni de flair, puisqu'il distingua le jeune Michel-Ange et lui commanda la *Pietà*, pour orner la chapelle de Sainte-Pétronille. Mais toutes les fois qu'il eut affaire à un homme d'intelligence supérieure, comme Ferdinand le Catholique ou Alexandre Borgia, il se laissa berner. Sa préoccupation principale était d'entasser les honneurs et les bénéfices fructueux. Il eut le chapeau de cardinal, cumula les abbayes, les administrations d'évêchés, les fonctions civiles, sans se soucier d'ailleurs beaucoup de faire face à tant de charges. En 1486, les religieux de Saint-Denis se plaignirent au Parlement de Paris de sa négligence et de son avarice dans un virulent mémoire, qui est une des pièces justificatives les plus intéressantes publiées par M. Samaran. Les érudits nous ont fait connaître quelques-uns des conseillers qui ont relevé la monarchie au temps de Charles VII et aidé Louis XI à être un grand roi. Il est bon, après tout, que nous sachions qu'à côté d'eux il y avait des hommes très médiocres qui savaient se hisser aux plus hautes fonctions. La race n'en est pas éteinte.

D'une tout autre envergure était le cardinal Pierre de Foix le

Digitized by Google

Vieux. Fils d'Archambaud de Grailly, qui devint comte de Foix et vicomte de Béarn en 1398, ce cadet de grande famille prit la robe franciscaine dès l'âge de dix ans ; mais il fut évêque à vingt-trois ans, cardinal à vingt-sept, et ses vœux de pauvreté et d'humilité ne l'empêchèrent pas de devenir un des plus illustres princes de l'Église. Tenace et laborieux, il réussit, après trois légations successives en Aragon, à éteindre le schisme qui s'y était perpétué. Nommé vicaire général du pape en Avignon et dans le Comtat en 1432, puis légat en 1433, il fut comme tel chargé non seulement d'administrer les terres pontificales, mais de veiller aux intérêts de l'Église dans toute la France méridionale. Il eut dans sa longue vie à résoudre beaucoup de questions difficiles et sut être à la hauteur de tant de tâches. Il eut notamment à manœuvrer entre le pape et le Concile, entre Charles VII et le dauphin Louis, qui prétendait mettre la main sur le Comtat. Il lui incomba de pacifier Avignon et le Comtat, pays turbulent et sans cesse menacé par les routiers. Il fut un protecteur des arts, un fervent bibliophile, et il fonda à Toulouse le collège de Foix. Obligé, dans sa robe franciscaine, à un faste qui ne paraît point d'ailleurs lui avoir répugné, il avait de graves embarras d'argent et il passa sa vie à quémander, lui aussi, de gros bénéfices et des dons. Eugène IV disait de lui : « Le légat se plaint fréquemment qu'on ne lui donne rien. » Il obtint cependant beaucoup, par exemple l'archevêché d'Arles et l'abbaye de Montmajour, mais il ne put faire face à ses charges. Ce franciscain laissa beaucoup de dettes et une succession très embrouillée. Curieuse figure, qui méritait une étude. Elle avait tenté un chartiste, François Baron. Ce jeune homme, tué à la guerre, n'avait pu retoucher sa thèse, qui lui avait coûté de longues recherches dans les archives départementales du Midi, dans les archives du Vatican et d'Aragon. On vient de la publier[1] « telle qu'il l'avait laissée », est-il dit dans la préface ; point tout à fait sans doute, puisque nous ne connaissons que par leur sommaire les vingt-cinq pièces justificatives : lettres inédites de Pierre de Foix, de Charles VII, des papes, etc... On a craint sans doute de ne point en donner la reproduction parfaite qu'aurait désirée l'auteur. Ce scrupule, les auteurs anonymes de la publication auraient dû l'éprouver plus amplement. Il a manqué, pour l'édition de cette thèse, soigneusement préparée, mais hâtivement rédigée, les soins d'un ami attentif. Non seulement il y a des fautes d'impression dans le texte et les notes, non seulement on a laissé le typographe imprimer en italiques

1. François Baron, *le Cardinal Pierre de Foix le Vieux (1386-1464) et ses légations*. Amiens, impr. Yvert, 1920-1922, 205 p. — Pierre de Foix le Jeune, qui devint également cardinal, était un petit-neveu de Pierre de Foix le Vieux.

Digitized by Google

des expressions que le jeune érudit, ou le correcteur de sa thèse, avait sans doute soulignées pour indiquer une malencontreuse répétition de mots ou une impropriété de langage, mais, ce qui est plus regrettable que ces lapsus, on a livré au public des pages, notamment la conclusion, qui sont visiblement bâclées. Les érudits pourront certainement tirer profit de ce travail ; mais il ne sera pas inutile de le refaire. La figure du cardinal ne se dégage pas de cet exposé, souvent incohérent et contradictoire. Les historiens feront bien de se reporter aux pages que M. Labande a consacrées au cardinal de Foix dans son *Avignon au XV^e siècle* et de ne chercher dans la thèse de François Baron que des détails, des textes et des précisions chronologiques.

Le seul livre important que nous ayons reçu concernant l'histoire de Jeanne d'Arc est une brochure de M. Félix Brun sur le Soissonnais au temps de la Pucelle[1]. Cet érudit, qui connaît parfaitement l'histoire de son pays, nous décrit en termes mesurés et justes la situation matérielle de Soissons au xv^e siècle, situation fort pitoyable, moins pitoyable cependant, comme il le dit, que l'état présent de cette malheureuse ville, et il nous peint avec non moins de vérité son état moral, très trouble. Il nous raconte comment Soissons accueillit Charles VII après le sacre (23 juillet 1429) et comment, dix mois après (milieu de mai 1430), le capitaine de la place, Guichard Bournel, refusa d'y laisser entrer Jeanne d'Arc ; au bout de quelques semaines, les Bourguignons l'occupèrent, ayant acheté Soissons à Guichard Bournel pour quatre mille saluts d'or. Sauf découverte de documents nouveaux, M. F. Brun nous paraît avoir très heureusement résolu les divers petits problèmes qu'il avait à se poser, et son mémoire témoigne de beaucoup de bon sens, ce qui n'est pas toujours le cas des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc. — M. le commandant Quennedey s'est proposé de déterminer l'emplacement exact et la configuration de la prison où la Pucelle commença son martyre[2]. Il nous expose ses investigations historiques et archéologiques avec une abondance excessive, mais elles ont été menées avec sagacité. On peut désormais considérer comme acquis que Jeanne d'Arc fut enfermée dans une tour du château de Philippe-

1. *Jeanne d'Arc à Soissons. Recherches sur Soissons et le Soissonnais au temps de la Pucelle.* Meulan, Reity, 1923, 75 p. D'après l'avant-propos, c'est la réimpression revue et corrigée d'une brochure tirée à petit nombre en 1920 « pour un très petit groupe de compatriotes et d'amis ».

2. *La Prison de Jeanne d'Arc à Rouen.* Paris, Champion, 1923, 132 p. (extrait du *Bull. de la Soc. d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, année 1921).

Digitized by Google

Auguste, donnant alors sur les champs, et dont on peut voir exactement l'emplacement, de nos jours, au n° 102 de la rue Jeanne-d'Arc : il y a là une cour circulaire, qui correspond au vide intérieur de ladite tour ; la prison de Jeanne était au premier étage. — Signalons, à titre de « curiosité orléanaise », un Éloge de la Pucelle prononcé au XVIII[e] siècle par le curé de Saint-Nicolas de Beaugency[1]. Ce chanoine Mathieu Cosson ne manquait pas de sens historique ; mais sa harangue enguirlandée n'intéressera guère que les bibliophiles qui ont du temps à perdre et qui se réjouiront d'avoir entre les mains un joli volume, tiré à très petit nombre.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Depuis longtemps, les historiens ont reconnu la valeur des documents littéraires ou artistiques pour la connaissance des anciennes sociétés. L'utilisation de ces documents, en ce qui regarde l'histoire de l'antiquité, est chose courante. On n'aurait pas idée, de nos jours, d'étudier le prémoyen-âge sans y avoir recours, et les érudits qui ont, depuis quarante ans, renouvelé notre savoir sur les institutions féodales et capétiennes, tels que Flach, Luchaire, M. Charles-Victor Langlois, les ont largement utilisés. Si l'on ouvre au hasard un volume de l'*Histoire de France* publiée sur l'initiative de M. Lavisse, on constate quelle place ils y tiennent : pour ne citer que quelques exemples, c'est d'après les romans de *Jehan et Blonde* et de *Bauduin de Sebourc*, et les fabliaux, que la société française du XIII[e] siècle a été décrite, et pour peindre celle du XV[e] les textes littéraires de toute sorte ont été mis largement à contribution. Il y a trente ans, M. Jusserand, en publiant son *Histoire littéraire du peuple anglais*, nous a donné un admirable modèle à suivre. On est donc assez étonné de lire, dans l'avant-propos de l'*Histoire poétique du XV[e] siècle*, tout récemment publiée par M. Pierre CHAMPION[2], que les historiens « ont négligé d'utiliser » ces « informations du plus haut prix ». Il est vrai que, quand M. Champion parle des historiens, c'est à Du Fresne de Beaucourt qu'il pense : on ne pouvait pas le deviner. En tout cas, il devrait se garder de généralisations si peu exactes. — Ce n'est donc pas une méthode nouvelle que nous révèle l'*Histoire poétique du XV[e] siècle ;* mais, cela dit, louons comme il convient l'infatigable et intelligent labeur de l'auteur, qui joint à une érudition très étendue

1. *Les Curiosités orléanaises. Éloge de la Pucelle d'Orléans prononcé les 8 may 1771 et 1788 par le chanoine Mathieu Cosson, prieur-curé de la paroisse Saint-Nicolas de Beaugency.* Introduction par Jacques Soyer. Orléans, Pigelet, 1923 ; prix : 12 fr.

2. Paris, Champion, 1923, 2 vol., 395 et 475 p. (*Bibl. du XV[e] siècle*).

Digitized by Google

et de plus en plus maîtresse d'elle-même un véritable talent d'exposition et des vues souvent originales. Ces deux beaux volumes, illustrés de magnifiques phototypies, sont tout à fait séduisants et d'une lecture extrêmement attachante; ils auront autant de succès que le *Villon*, qu'on ne peut plus se procurer qu'à coup de billets de banque et que la maison Champion devrait bien réimprimer. — L'*Histoire poétique du XV^e^ siècle* est un commentaire de « documents lyriques » sur l'état d'âme des grands et petits poètes de l'époque; de ce qu'ils ont senti et dit sur l'amour, sur les plaisirs que procurent les sens, les arts et la nature, sur les vicissitudes de la vie, la pauvreté, la captivité, sur la fuite du temps, la vieillesse et la mort. M. Champion cite beaucoup et choisit heureusement, tire d'un injuste oubli de très beaux poèmes, comme ceux du sombre, brutal et tragique Pierre de Nesson. Les onze poètes auxquels il a consacré des études sont tous, pour telle ou telle raison, des auteurs représentatifs[1]. Il faut seulement s'étonner et regretter que Martin Lefranc, esprit si libre et original, et le grand Georges Chastellain aient été exclus, sous des prétextes qui ne sont point valables. M. Champion a longuement analysé les œuvres en vers et en prose d'Alain Chartier, et il a eu raison (encore qu'il ne soit pas exact de considérer comme « absolument méconnu » l'auteur du *Quadrilogue invectif*[2]). Mais, alors, pourquoi « écarter de propos délibéré » Georges Chastellain, parce que « c'est un poète lorsqu'il écrit en prose »? Les poèmes politiques et les « poèmes en prose » de l'indiciaire des ducs ont pour nous une valeur analogue à celle du *Quadrilogue*; c'est par eux que nous comprenons le trouble des grandes consciences françaises, à l'heure où les rois et les ducs de Bourgogne se livraient de mortels combats. — Je ne saurais entreprendre ici de donner un aperçu de l'ouvrage très riche de M. Champion, et j'aime mieux dire d'un mot que toute personne s'intéressant au moyen âge devra le lire. Les romanistes lui adresseront quelques critiques de détail : peu, sans doute. Quant aux historiens, ils le remercieront de ce bel apport à la connaissance du XV^e^ siècle, et ils lui demanderont seulement de ne se laisser jamais subjuguer par sa propre verve et de se méfier de sa facilité. Il a une certaine tendance,

1. Alain Chartier, Pierre de Nesson, Jean Régnier, Michault Taillevent, Pierre Chastellain dit Vaillant, Charles d'Orléans, Villon, Arnoul Greban, Meschinot, Henri Baude, Molinet.

2. Si M. Pierre Champion veut simplement dire que les plus belles pages d'Alain Chartier devraient figurer dans les *Morceaux choisis* présentés à nos écoliers, nous sommes tout à fait d'accord avec lui. Mais il paraît croire que les historiens ne le lisent pas et qu'il ne trouve point sa place dans les histoires littéraires. Il exagère.

Digitized by Google

dangereuse pour un savant, à imaginer les réalités passées à travers les lunettes d'un artiste et à se laisser tenter par des hypothèses originales et amusantes, qu'il présente avec assurance et qui n'ont aucun fondement. Je songe notamment à son récit de la bataille de Montlhéry. A l'en croire, les deux armées se contentèrent de se regarder et il n'y eut pas de bataille, mais seulement « quelques défis et combats individuels » ; on « but du vin à la goulée » et « tout cela fut comique ». Commynes, dont M. Champion invoque l'autorité, parle bien de plusieurs pipes de vin qu'on défonça pour faire boire les hommes, car il faisait « hideusement chaud »[1] ; mais les récits de Commynes et des autres chroniqueurs n'ont rien de comique. La bataille fut extraordinairement confuse et aucune idée stratégique n'y fut réalisée, comme il arrivait le plus souvent au moyen âge ; mais elle fut sanglante : deux mille hommes y périrent, parmi lesquels des guerriers illustres, comme Pierre de Brézé et Philippe de Lalain ; Charles le Téméraire fut blessé, et Louis XI faillit être tué par le bâtard de Bourgogne. M. Champion aurait donc mieux fait de ne pas chercher ici son inspiration dans les plaisanteries bachiques du « joyeux buveur » Molinet. Les textes littéraires (nous ne songeons pas ici aux poèmes de Molinet, qui ne méritent guère ce nom, et auxquels M. Champion fait à tous égards trop d'honneur) peuvent nous éclairer magnifiquement sur les pensées, les sentiments et les rêves de nos ancêtres ; mais si nous leur demandons davantage, prenons garde qu'ils peuvent nous entraîner hors de toute réalité.

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

1. Voir les textes réunis par B. de Mandrot : *la Bataille de Montlhéry*, appendice à son édition du *Journal de Jean de Roye*.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Lucien FEBVRE, avec le concours de Lionel BATAILLON. **La terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire.** Avant-propos par Henri BERR. Paris, 1922. In-12, XXVI-471 pages. Prix : 15 fr. (« Bibliothèque de synthèse historique. L'évolution de l'humanité ».)

Il est deux grands problèmes que tout historien, pour peu qu'il ne dédaigne pas de parti pris de réfléchir sur son métier — mais s'il s'impose ce dédain est-il vraiment un historien? — rencontre tôt ou tard sur sa route : celui de la race et celui du milieu; problèmes presque angoissants parce qu'ils nous amènent à douter de la valeur même des causalités proprement historiques que nous nous efforçons si péniblement de dégager. Pour prendre un exemple un peu gros et, par là même, commode, à quoi bon nous fatiguer à reconstituer, textes en main, la série d'événements plus ou moins fortuits d'où semble découler la formation du monothéisme juif, tel qu'il se révèle à nous vers l'époque d'Auguste, si cette forme religieuse se trouvait inscrite dès l'origine des temps dans la constitution cérébrale de la « race » juive ou sémitique, ou bien si elle doit être conçue comme commandée par certaines conditions de sol et de climat, le « désert » étant essentiellement « monothéiste »? Traçant l'ample canevas d'une collection consacrée à l'*Évolution de l'humanité*, M. Henri Berr ne pouvait négliger ces deux troublantes questions. Des circonstances malheureuses ont retardé l'apparition du volume sur la *Race*, que nous attendons avec infiniment de curiosité. Voici, du moins, celui qui concerne la *Terre et l'évolution humaine*. Le soin de l'écrire n'a pas été confié à un géographe de profession. Certes, M. Lucien Febvre est parfaitement au courant des méthodes et des résultats de la géographie : ses beaux travaux d'histoire provinciale témoignent qu'étudiant l'homme il n'a jamais omis de s'intéresser à la « Terre ». Mais enfin il est et se dit historien. Son livre ne veut pas être un manuel de géographie humaine. C'est une étude méthodologique appuyée sur des connaissances étendues et précises, un effort pour poser correctement le groupe complexe de problèmes que j'indiquais plus haut; l'auteur se propose d'orienter les recherches dans les directions où le travail sera susceptible d'être fécond; livre extrêmement riche, un peu touffu parfois, mais vivant au possible, suggestif, entraînant; enfin, si j'ose employer ici dans son sens plein un terme trop souvent prodigué, singulièrement

Digitized by Google

intelligent. Je voudrais en indiquer brièvement les idées essentielles, quitte à présenter ensuite à leur sujet quelques réflexions.

Dès le début de son enquête, M. Febvre s'est trouvé amené à prendre position vis-à-vis de deux chefs d'école qu'avait avant lui préoccupés le problème du milieu : Vidal de la Blache et Durkheim. Si les parallèles, à la mode du vieux temps, étaient encore de saison, il serait tentant d'en esquisser un entre ces deux hommes si dissemblables : d'un côté cet humaniste — car tel était Vidal par sa formation première — de goût fin et nuancé et, pour tout dire, artiste jusqu'aux moelles, en face de lui ce dialecticien impérieux, ce métaphysicien épris de rigueur et de nécessité que fut Émile Durkheim; ils n'ont guère qu'un trait commun, c'est d'avoir marqué tous les deux d'une empreinte qui ne s'effacera pas toute une génération d'historiens. M. Febvre a subi leur influence autant que quiconque et, si ni l'un ni l'autre n'avait écrit ou enseigné, il est probable que ce livre sur la *Terre et l'évolution humaine* n'eût pas été conçu sous sa forme présente. Mais, n'ayant pas le tempérament d'un disciple, M. Febvre a gardé, en face des deux fortes pensées dont il s'est nourri, toute son indépendance; surtout il ne s'est pas laissé séduire par les constructions, parfois plus rigides que ne l'eussent sans doute voulu les maîtres, qu'ont élaborées les deux écoles issues de Vidal ou de Durkeim. Il distribue ses coups des deux parts, frappant, à vrai dire, peut-être plus souvent sur le camp sociologique que sur le camp adverse; les pages de contre-critique, où il rétorque les objections, parfois singulières, faites jadis par M. Simiand aux travaux des géographes, comptent parmi les meilleures qu'il ait écrites. Ne serait-ce que par cette attitude méthodologique, cet ouvrage marque une date.

En vérité, c'est une seule et même chose que M. Febvre reproche aux deux écoles qu'il attaque : la superstition d'une causalité nécessaire et toujours uniforme. Les géographes admettent qu'une valeur causale de cette sorte doit être reconnue, dans certains cas, au milieu physique; c'est le postulat qu'ils jugent nécessaire à leur science; les sociologues nient ce postulat et croient ainsi ruiner la géographie humaine. Qui ne voit que la thèse est au fond la même? Toute différente est la position de M. Febvre : la formule suivante, par où débute un des chapitres (p. 284), pourrait servir d'épigraphe au livre tout entier : « Des nécessités nulle part. Des possibilités partout. » Donc obligation pour l'historien d'étudier toujours avec soin le milieu terrestre, riche de virtualités pour ainsi dire infinies, où vit le groupe social qui forme l'objet de ses recherches; mais incapacité totale pour la géographie d'établir des rapports nécessaires, valables en tout lieu et en tout temps, entre certaines conditions de milieu et des formes sociales déterminées; en somme, pas de « lois » géographiques.

Pourquoi faut-il renoncer ainsi aux vastes espoirs que la géographie avait, à de certains moments, semblé pouvoir ouvrir?

D'abord parce que les conditions mêmes du milieu terrestre, en tant

Digitized by Google

qu'elles sont aptes à influencer l'homme, sont infiniment plus diverses qu'une classification trop sommaire, héritière de formules anciennes, avait pu le faire croire. Il n'y a pas une « vie de montagne », — cela pour beaucoup de raisons, mais en particulier parce que le mot de montagne n'a de précision qu'en apparence; il n'y a pas de notion anthropogéographique d'insularité (c'est l'exemple que M. Febvre développe le plus abondamment et qu'il traite avec le plus de bonheur), ne serait-ce que pour ce motif, suffisant même à défaut d'autres, que le concept d'île, ainsi que le concept voisin de côtes, recouvre en fait une foule de réalités disparates.

En second lieu, supposer cette influence nécessaire du milieu sur l'homme, c'est postuler que l'homme ne modifie pas, ou ne modifie pas sensiblement, le milieu. Erreur qui n'a plus besoin d'être démontrée : l'aspect extérieur que revêt aujourd'hui notre planète n'est-il pas en grande partie l'œuvre de l'humanité?

Enfin, et peut-être surtout, affirmer qu'un milieu donné agit toujours sur un groupe social dans un même sens revient évidemment à admettre que dans cette interaction le facteur humain est toujours pareil à lui-même; devant des conditions géographiques déterminées, la réaction de la collectivité humaine serait toujours identique, ou peu s'en faut. Ainsi se trouve ressuscité, sous une forme à peine différente, l'homme abstrait que l'économie politique « classique » reçut jadis des mains de la philosophie du XVIII^e^ siècle, cet homme qui suivait toujours son « intérêt » et dont l' « intérêt » demeurait toujours le même. Mais il n'y a pas plus d'*homo geographicus* que d'*homo economicus*. Croire que la distribution des points d'eau règle toujours, ou même règle essentiellement, la répartition des habitations, c'est oublier qu'une pareille répartition, autant que de la soif, est fonction du besoin de sécurité, des habitudes sociales nées de la vie de clan, de famille, de village, de la vie religieuse aussi... Prétendre qu'une côte poissonneuse attire l'homme, c'est négliger le cas de ces sociétés nombreuses qui, par obéissance à un « tabou » religieux ou tout simplement par goût ou par routine, refusent ou dédaignent de manger du poisson. En face de la complexité de la nature, il faut poser la complexité du sentiment et du raisonnement humain.

Telles sont, trop sèchement résumées et privées de tout l'appareil d'exemples et de réflexions qui en fait le soutien et le prix, les thèses maîtresses de ce livre, écrit dans un esprit résolument et sainement relativiste. On ne saurait, il me semble, qu'approuver en son principe cette vigoureuse réaction contre un schématisme trop facile. Dans le détail, M. Febvre convainc souvent; là même où on lui résiste un peu, il invite à méditer. Limité ici par la place, je me bornerai à présenter deux ou trois observations.

Voici d'abord, à mon sens, dans cet ouvrage si plein, une lacune. J'y aurais voulu un chapitre sur l'illusion géographique; je veux dire l'influence exercée sur les conceptions humaines et la vie même des

Digitized by Google

sociétés par la notion mal comprise de certaines pseudo-nécessités géographiques. M. Febvre montre fort bien que les fleuves ne sont pas en réalité des frontières « naturelles ». D'accord; mais si on les croit tels, en un certain sens par là même ils le deviennent. M. Febvre, qui sait utiliser ses expériences de guerre, nous fournit lui-même un exemple d'illusion de cette sorte : ces secteurs de front que délimitait absurdement un cours d'eau sans valeur tactique. L'histoire en présente bien d'autres : est-il besoin de rappeler que, pour César, la Seine séparait les Belges des Celtes? Ou, si l'on récuse comme sans portée pratique la géographie savante ou censée telle dont César se faisait l'écho, comment oublier que la même idée se poursuit dans la géographie populaire du moyen âge avec cette notion si singulière du pays d'Hurepoix, qui n'est en réalité que l'Entre-Seine et Loire? N'est-ce pas d'ailleurs de représentations de cette sorte qu'est issue la théorie politique dite précisément des frontières naturelles, qu'on ne peut nier avoir été vraiment agissante, non seulement au temps de Richelieu et plus tard, mais déjà bien auparavant quand, sous Philippe le Bel, elle prenait la forme plus simpliste encore de la théorie des quatre rivières (Escaut, Meuse, Saône et Loire, limites prétendues du royaume de France)[1]? A ce propos, il eût été intéressant de rechercher dans quelle mesure les conceptions politiques ont pu être modifiées, vers l'époque moderne, par l'habitude de consulter des cartes ou des atlas. Il n'est pas possible que le fait de se représenter le sol, non plus d'une façon à la fois vague et concrète grâce à des souvenirs ou des récits, mais sous la forme plus précise en apparence et en même temps terriblement abstraite du schéma graphique, n'ait influencé en quelque mesure l'activité des grands conducteurs d'hommes.

En écrivant le chapitre dont je regrette l'absence, M. Febvre fût d'ailleurs resté tout à fait dans la ligne de sa doctrine. Sur un autre point, je me séparerais plus complètement de lui. Il a très bien vu que la discussion entre les sociologues et les géographes se ramène, au moins dans une certaine mesure, à la controverse qui mit aux prises plusieurs fois sociologues et historiens « historisant » : les géographes et les historiens, sensibles surtout aux liens que crée entre les différents phénomènes sociaux, en apparence disparates, une unité de lieu ou de temps, étudiant de préférence ces ensembles spatiaux ou chronologiques que sont une région ou une civilisation; les sociologues tendant, au contraire, à découper ces réalités trop complexes, à leur gré, pour former présentement un objet de science, et s'attachant de préférence à l'étude à travers le temps ou l'espace d'un phénomène d'un type déterminé, le sacrifice, par exemple, ou la répartition de la population. Mais, en mettant ainsi clairement en lumière cette opposition de principe, M. Febvre a-t-il été tout à fait

1. Cf. F. Kern, *Die Anfänge der französischen Ausdehnungspolitik bis zum Jahr 1308*. Tübingen, 1910, p. 16 et suiv.

Digitized by Google

juste pour le point de vue si vigoureusement défendu par certains sociologues, M. Simiand par exemple? Après tout, le procédé analytique, malgré ses dangers, est celui de la plupart des sciences. Du reste ces dangers, qui sont évidemment l'abstraction et le schématisme, sont-ils tellement grands? Si, suivant le conseil de M. Simiand, un géographe avait étudié dans différents pays bien choisis la répartition des habitations, les résultats de ses recherches, les cartes qu'il aurait dressées, comparées à d'autres cartes (des points d'eau par exemple), ne nous aurait-il pas débarrassés de l'importance quasi superstitieuse attribuée à certaines causalités plus vite que ne l'ont fait beaucoup d'études régionales? M. Febvre dissèque admirablement la notion de nomadisme; mais, après sa critique, le fait subsiste de l'existence sinon d'un type, du moins de quelques types assez nets de vie nomade, qu'il vaut la peine d'étudier pour eux-mêmes, en les comparant entre eux.

Aussi bien peut-on se demander si M. Febvre, dont les travaux ont spécialement porté sur une région, la Franche-Comté, qui, par un privilège plus rare qu'on ne pense, présente une véritable unité géographique (j'entends anthropogéographique) et historique, ne s'est pas trouvé conduit par là même, sans s'en douter, à attribuer à la notion de région une valeur peut-être trop absolue. J'aurais, en tout cas, aimé sur ce point une discussion critique, qui manque dans son livre; car les historiens auxquels il s'adresse plus particulièrement se trouvent souvent arrêtés par ce problème, lorsqu'il s'agit pour eux de fixer un cadre à leurs études; et l'on sait toute l'importance qu'une question, à beaucoup d'égards analogue, celle des dialectes, a prise en linguistique. J'ai ailleurs essayé de montrer que l'historien, chaque fois qu'il étudie un ordre de phénomène particulier, doit se tracer à lui-même sa propre région; cette solution semble bien au fond dans la direction d'esprit indiquée par M. Febvre; ne nous invite-t-il pas sans cesse, et de la façon la plus persuasive, à réagir contre cette paresse instinctive qui nous inclinerait à chercher dans l'œuvre des géographes seulement des résultats tout faits, que l'historien n'aurait qu'à utiliser tels quels? Mais, si vraiment l'on doit admettre que la « région » est quelque chose de si variable et si peu « donné », n'est-ce pas justifier dans une certaine mesure les critiques fondamentales des sociologues[1]?

1. Peut-être M. Febvre accepte-t-il trop facilement la théorie, d'ailleurs classique, selon laquelle les frontières des diocèses médiévaux représentent celles des *cités* romaines, et, par delà l'époque romaine, des peuples gaulois. On ne saurait oublier que les limites des diocèses ne nous sont connues que par des pouillés, dont les plus anciens, d'ordinaire, ne remontent pas plus haut que le XIII[e] siècle; d'autre part, il est certain que ces limites ont subi pendant le haut moyen âge des remaniements, dont il est difficile d'apprécier l'ampleur. Cf. mon étude : *l'Ile-de-France* (*les Régions de la France*, t. IX), p. 69 et suiv.

Digitized by Google

Il me sera permis d'exprimer en terminant un souhait et un espoir. Dans sa conclusion, M. Febvre, exposant à grands traits le programme de la géographie historique, constate que cette science, au vrai sens du mot, n'existe pas encore. Cette dernière remarque n'est que trop vraie. Puissent les conseils de M. Febvre trouver quelque écho parmi les travailleurs! La plus belle récompense que l'on doive souhaiter à son beau livre, c'est d'être un livre fécond.

Marc BLOCH.

Édouard SALIN. **Le cimetière barbare de Lezéville**. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1922. 1 vol. in-4°, 156 pages, 8 planches en couleur et 8 planches en noir. Prix : 50 fr.

Comme beaucoup d'autres fouilles archéologiques, l'exploration du cimetière barbare de Lezéville est due à l'initiative d'un particulier, M. E. Salin, maître de forges à Dammarie. Lezéville est un vieux village à demi dépeuplé de la Haute-Marne, non loin des confins des départements de la Meuse et des Vosges, à une dizaine de kilomètres à l'ouest du centre gallo-romain important de Grand, autour duquel les cimetières barbares apparaissent nombreux. Poursuivies de 1911 à 1920, les fouilles ont mis au jour 270 tombes à inhumation groupées en quatorze rangées parallèles exactement orientées du nord-est au sud-ouest. La nécropole avait été établie sur le flanc et jusqu'au sommet d'un coteau calcaire où la pierre, presque à fleur du sol, se lève en bancs minces et rend facile l'établissement de fosses taillées en plein roc. A soixante-dix pas des sépultures les plus basses, au pied du coteau, passe la voie romaine d'Andelot à Gondrecourt. Une partie du mobilier décrit et figuré dans le volume a malheureusement péri dans l'incendie qui, à la fin de 1921, a dévoré la résidence de l'auteur.

Un inventaire précis de chacune des tombes est donné en appendice. Dans le corps de l'ouvrage, M. Salin étudie d'abord le cimetière lui-même et les rites funéraires, puis les éléments du mobilier : armement et équipement, plaques de ceintures et fibules, parures, amulettes, très nombreuses et variées, parmi lesquelles plusieurs silex néolithiques, les objets divers et les vases. Nous signalerons en particulier une épée courte, de trente-six centimètres sur cinq de large, avec les garnitures de bronze du fourreau et surtout les fibules et plaques du ceinturon en bronze ou en fer incrusté d'argent ou de laiton. D'admirables planches en couleur en reproduisent la décoration. D'un intérêt exceptionnel sont une garniture de vêtement en minces plaquettes d'or et les ornements métalliques d'une couverture de livre. Les vases de verre sont rares à Lezéville; la poterie, enduite d'un vernis noir, est grossière et de qualité médiocre. L'ensemble indique une population de guerriers assez pauvres, chrétienne sans doute, mais conservant bien des usages et des superstitions hérités d'une barbarie encore toute proche. La conclusion

Digitized by Google

de M. Salin est que le cimetière a dû être choisi par les Francs, comme lieu de sépulture, dès leur arrivée dans le pays, c'est-à-dire dès le milieu du Ve siècle, pour être abandonné vers le milieu du VIIe siècle.

C'est peut-être en faire remonter le début un peu haut. Malgré l'incertitude qui règne encore touchant la chronologie de l'époque barbare, il semble, en effet, qu'au Ve siècle l'épée était d'un usage général. La spatha s'est trouvée remplacée au cours du VIe siècle par la scramasax, simple couteau, d'assez petite taille au début, qui grandit peu à peu, pour devenir, au VIIe siècle, l'arme principale. Or, les 270 tombes de Lezéville n'ont fourni que trois épées et les scramasax y sont d'assez grande taille. Les haches, également, figurent en bon nombre parmi le mobilier, ce qui semble indiquer le VIe siècle. La décoration des belles plaques de ceinturon ne peut guère dater que du VIIe siècle. M. Salin en met très justement en lumière le style tout orientalisant. Or, c'est surtout au VIIe siècle que les influences orientales se sont exercées sur l'art barbare. Il faut laisser de côté l'hypothèse qui tend à expliquer ce caractère oriental de la décoration par les migrations et l'origine lointaine des Francs. Il y avait de longs siècles que les Francs, établis en Gaule à ce moment, habitaient dans le voisinage de ses frontières. D'une façon générale, l'ensemble du mobilier semble ne dater la nécropole de Lezéville que de la seconde moitié du VIe et de tout le VIIe siècle.

En admirant le luxe de la publication, on louera la sobre précision des descriptions, la sûreté des rapprochements, la netteté de tout le raisonnement. M. Salin fait de l'archéologie une science exacte. Son travail représente une précieuse contribution à l'étude d'une période injustement négligée et sur laquelle les fouilles aussi bien conduites que les siennes sont en mesure d'apporter d'utiles renseignements. C'est, en un mot, un bel et bon ouvrage.

A. GRENIER.

Jacob MANN. **The Jews in Egypt and in Palestine under the fatimid caliphs**, a contribution to their political and communal history based chiefly on genizah material hitherto unpublished. Oxford, University Press, 1920-1922, 2 vol. In-8°, 280 pages et 430 pages.

Ce que les *kôms* éventrés de la Haute-Égypte, avec le flot toujours ininterrompu de papyrus qui s'en échappe, ont été pour le renouvellement de l'histoire de l'Égypte gréco-romaine, la *gueniza* de la synagogue juive du Caire, ce gigantesque panier à papiers découvert il y a quelques années, l'a été, toute proportion gardée, pour la civilisation des Juifs d'Orient, et en particulier d'Égypte, sous les califes. M. Mann a déchiffré et publié, dans cet ouvrage qui lui a valu le titre de docteur de l'Université de Londres, près de deux cents documents de cette

Digitized by Google

provenance, pour la plupart des lettres et des poésies, dont la majorité se rapporte aux affaires du judaïsme d'Égypte et de Palestine sous la domination des Fatimites, c'est-à-dire de 969 à 1171 de notre ère. Ces documents ont été fournis notamment par les collections Taylor-Schechter (Université de Cambridge) et Elkan Adler (Londres). M. Mann les imprime *in extenso* dans son tome II, avec des notes critiques et explicatives, mais, malheureusement pour les non-hébraïsants, sans traduction et même sans analyse.

Le tome I est consacré à la mise en œuvre de ces pièces justificatives, encadrée dans un aperçu historique pour lequel l'auteur a utilisé consciencieusement toutes les autres sources hébraïques accessibles et — de seconde main — les sources arabes, qui nous apprennent peu de chose.

La condition des Juifs sous la dynastie fatimite fut, en somme, très supportable. Enveloppés dans le mépris commun qui atteignait tous les « peuples du tribut », ils ne furent pas, en général, molestés dans leur culte ni dans leur commerce. Naturellement il y eut des exceptions à la règle. Le calife Hakim (mort en 1021) était un fanatique, qui fit observer avec rigueur les anciennes ordonnances relatives au costume distinctif des Israélites et brûla même leur principale synagogue; il y eut alors des incarcérations, des exodes, des apostasies; mais il n'est pas vrai, comme le raconte Graetz, que Hakim ait chassé les Juifs d'Égypte : la communauté de Fostat (Vieux Caire), la plus importante du pays, est mentionnée dans un document de 1016. On peut citer encore le supplice du riche et influent Juif Abou Saad en 1048, et, vers 1125, une obscure persécution attribuée à un vizir Sipats (?). Même lorsque le gouvernement central se montrait équitable, il y eut, dans les districts éloignés et mal soumis, des faits assez fréquents d'intolérance, sans compter les tueries et les extorsions qui accompagnaient les rébellions, mal endémique. En particulier, en Palestine, les rapports entre Juifs et Arabes étaient aussi tendus qu'aujourd'hui. L'abatage des animaux *more judaico* fut souvent entravé. Il arriva que dans une ville de ce pays la municipalité arabe coupa la branche de l'aqueduc qui alimentait le ghetto, sous prétexte que les musulmans ne pouvaient pas boire la même eau que les Juifs. Ceux-ci n'obtinrent justice que moyennant un fort *bakchich* payé au gouverneur. Les temps ont-ils beaucoup changé?

A certaines époques, la tolérance se tourna en faveur, du moins pour quelques privilégiés de la fortune ou du savoir, notamment les médecins. Il arriva même de temps à autre qu'un juif fût élevé au rang de vizir. Tel fut, à la fin du x^e^ siècle, le cas de Ménassé ben Ibrahim, préfet de Damas, au fils duquel un poète anonyme adresse un long poème qui s'est retrouvé dans la gueniza. Tel fut aussi celui de Aboul Mounaya ben Shaya, directeur de l'agriculture en Égypte vers 1112, qui creusa un canal dérivé du Nil. Naturellement, les Drumont de l'époque

Digitized by Google

protestaient contre de pareilles nominations. « Peuples d'Égypte », s'écrie ironiquement un poète arabe, « faites-vous Juifs, car le ciel s'est fait juif lui-même ! »

Les documents publiés et commentés par M. Mann ne nous renseignent pas seulement sur la condition légale et matérielle des Juifs dans les deux pays conjugués. Ils nous permettent aussi de reconstituer la biographie de nombreux personnages plus ou moins notables; ils nous font pénétrer dans l'existence parfois agitée des communautés, projettent des lumières sur leur vie intellectuelle et religieuse, sur les écoles et les académies, les rabbins et les mécènes, les aumônes et les rachats de captifs, les discussions théologiques et juridiques, l'âpre rivalité des rabbanites et des karaïtes. Une des figures les plus saisissables est celle du gaon (chef d'académie) palestinien, Salomon ben Yehuda (1025-1051), dont nous possédons une correspondance copieuse. Elle nous montre à quel point le gaonat palestinien, tout en exerçant une vague suprématie spirituelle sur le judaïsme égyptien, se trouvait en réalité, au point de vue matériel, sous la dépendance de celui-ci. En particulier, les Juifs de Jérusalem, dès le XI^e^ siècle, ne subsistent guère que d'aumônes. La ville sainte attire dès lors nombre de pèlerins. Il en vint un de Salonique, qui était originaire de Russie et qui ne savait que le russe, ne parlait ni le grec ni l'hébreu (t. II, p. 192) : on voit combien, dès cette époque, l'assimilation — au moins au point de vue de la langue — était avancée[1].

Le livre de M. Mann pèche par la composition. Les faits vraiment intéressants, comme ceux dont j'ai cité quelques exemples, doivent être extraits laborieusement d'un amas savant, mais confus, de discussions de détail, groupées autour des textes utilisés et disposés dans un désordre vaguement chronologique. Ce n'est pas ainsi qu'il eût fallu procéder. La place de ces dissertations était dans le tome II; le « tableau » du tome I, dégagé de tant d'échafaudages et de copeaux, eût gagné à prendre la forme d'un exposé systématique, concis et clair. Le seul chapitre où M. Mann ait suivi cette méthode est le sixième qui traite de l'organisation des Juifs d'Égypte, et il est excellent. Nous y voyons, à la tête de toute la juiverie égyptienne, un *nagid* ou prince, souvent héréditaire, représentant légal des Juifs devant le calife; puis, dans chaque communauté, un chef (*rosh hakkahal*), des conseillers (*parnassim*), les anciens, le rabbin (*haber*, *dayyan*), le juge (*bet-din*), le chantre (*hazzan*), le lecteur. Voilà un tableau clair et satisfaisant. Tout le reste constitue moins un livre qu'un

1. Je doute fort que le Juif errant, t. II, p. 191, vienne de Rodez en France : son aventure n'est pas de celles qui pouvaient se produire dans une ville française au XI^e^ siècle. Je croirais plutôt qu'il vient de Rhodes : les deux noms, on le sait, s'écrivent exactement de même en hébreu rabbinique; et même on les a confondus (par exemple dans la biographie d'Ibn Ezra) avec celui de la ville de Dreux, qui s'écrit presque de même.

Digitized by Google

recueil de matériaux, à la vérité précieux, et où l'on s'oriente assez aisément grâce à un index abondant et bien disposé[1].

Th. REINACH.

Académie royale de Belgique. Commission royale d'histoire. **Correspondance de la cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVII^e siècle**, par Henri LONCHAY (†) et Joseph CUVELIER. Tome I : *Précis de la correspondance de Philippe III (1598-1621)*. Bruxelles, 1923. In-4°, 660 pages.

M. Joseph Cuvelier a remplacé M. Lonchay, mort à Schaerbeek le 13 décembre 1918. Lonchay avait été chargé par la Commission royale d'histoire de continuer la correspondance de Philippe II, commencée par Gachard, mais qui resta inachevée. Lonchay s'occupa peu de la correspondance de Philippe II, mais porta surtout son attention sur le XVII^e siècle, qui était son domaine. A sa mort, la Commission d'histoire, du fait de la guerre actuelle, n'avait achevé que les feuilles 1-46 du tome I, et M. Cuvelier eut à finir ce tome. Il aurait renoncé à prendre la succession de Lonchay, à cause de son incompétence en matière espagnole, s'il n'avait trouvé, parmi les employés des Archives de Belgique, un jeune érudit, M. Lefèvre, auteur d'un mémoire sur les *Relations commerciales des Pays-Bas avec l'Espagne au XVIII^e siècle*. Les textes espagnols cités dans le tome I sont en général corrects et les noms propres aussi (le marquis de *Canete*, lire *Cañete*). Les archives espagnoles (malgré les efforts faits par Philippe II, qui établit le dépôt à Simancas) ont été dilapidées par les fonctionnaires ou les ministres; même les papiers écrits par les ambassadeurs se sont perdus ou ont été gardés par leurs héritiers. D. Santiago Agustin Riol chargé, en 1726, par Philippe V, d'informer sur les archives, disait : « De los papeles ocasionados en las Embajadas y ministerios que exercieron los sujetos nombrados por esta corona para los Virreynatos, y para Embajadores enviados en las Cortes extrangeras, no tengo noticia de que en ningun tiempo se hubiese dado orden, ni providencia general para recogerlos y asegurarlos... Y habiendose reconocido los graves daños que producia este desorden, se intentó aplicar algun remedio que le reparase en parte. Por su real Decreto mandó el señor Felipe IV se participase à los Virreyes y Embajadores, que quando acabasen sus oficios formasen una relacion muy individual y diaria del estado en que quedaba el reyno que gobernaban : los negocios y casos graves que sucedieron en el discurso de su tiempo, su

1. J'ai étudié dans les *Mélanges Schlumberger* (sous presse) un des documents les plus curieux du recueil, un contrat de mariage juif de l'an 102? provenant de Mastaura (Lydie) et qui abonde en vocables grecs, parfois nouveaux.

Digitized by Google

exito y estado, i los que quedaban pendientes; y la remitiesen à S. M., previniendo, que no executandolo no se les pagase el sueldo, ni se les diesen finiquitos de su embajada hasta que constase à los Tribunales haber dado las citas relaciones. *Pero esta providencia se olvidó luego, y la de recoger los papeles de los que fallecian en Madrid se praticó muy rara vez* » (*Semanario erudito*, t. III, p. 198-199).

Je ne comprends pas très bien ce que M. Cuvelier dit (p. VIII) : « Il (Lonchay) accorda, par contre, une attention toute particulière aux liasses aux dépêches (*despachos de Flandes*), aux liasses aux lettres (*cartas*) et surtout aux consultes du Conseil d'État. » Pourquoi ne pas dire : « Aux dépêches, aux lettres et aux consultes du Conseil d'État? » Ces consultes (*consultas*), qui se divisaient en *consultas de oficio* et en *consultas de partes*, étaient les rapports faits par les membres du Conseil d'État sur les affaires qui leur étaient exposées. A ces consultes s'en joignaient d'autres émanant des *juntas* (les Belges disent *jointes*), comités particuliers qui étaient chargés de telle ou telle affaire. Ces *juntas* jouent un grand rôle dans l'histoire d'Espagne de tous les temps.

Nous ne voyons que des observations de détail à faire à ce tome I. P. 33. *D. Diego de Ibarra*. Il était membre du Conseil d'État et mourut le 11 mai 1626 (Garma y Duran, *Theatro universal de España*, t. IV, p. 80. — P. 67. Lettre du duc de Sesa à D. Baltasar de Zuñiga (Rome, 6 avril 1601) touchant les prétentions d'Isabelle, fille de Philippe II, au trône d'Angleterre au détriment du roi d'Écosse. J'avais envoyé une copie au regretté Lonchay de cette lettre, qui se trouve à la page 589-590 du tome I : p. 590, ligne 5 du bas, il faut lire : « con algun *desconsuelo* ». — P. 87. *Juan Batista Lavaña*. Lettre de Philippe III à Baltasar de Zuñiga pour lui recommander ce *cronista*, du 29 novembre 1601. Il y a une notice sur lui dans D. Domingo Garcia Peres, *Catálogo razonado biográfico y bibliográfico de los autores portugueses que escribieron en castellano*, (Madrid, 1890, p. 313-314). — P. 121. « L'Espagne manque de fondeurs... » Ces fondeurs venaient de Liège, mais aucun d'eux ne voulait rester par crainte de l'Inquisition. — P. 123. Banquiers génois. Anvers ne paie plus d'impôts; il faut faire venir les banquiers génois, et en particulier Francisco Marin. — P. 193. D. Juan Fernandez de Velasco, sixième duc de Frias et connétable de Castille. C'est celui qui reçut une *copa* magnifique du roi d'Angleterre Jacques I^er^, qui fut enlevée par un religieux, vers 1885, à l'abbaye de Medina de Pomar, auquel le connétable l'avait donnée en 1609. Le religieux vint à Paris et essaya de la vendre : le baron Pichon, qui avait lu la relation du connétable, l'acquit au prix de 6,500 francs et la revendit à un musée anglais pour 200,000 francs. Le religieux fut envoyé à Ceuta, non pas en prison, mais pourvu d'un bénéfice, et l'abbesse du couvent de Medina de Pomar fut suspendue (*Gazette des tribunaux*, mars et avril 1885; D. Francisco R. de Uhagon, *la Copa del Condestable de Castilla*, dans la *Revista de archivos, bibliotecas y museos. Tercera época*, t. V, p. 116-119). — Frère Martin, moine portugais de

Digitized by Google

l'ordre de Saint-Benoît, en religion frère Martin du Saint-Esprit. C'était un espion et, d'après B. de Zuniga, « frère Martin est un faux moine ; il vit selon la loi de Moïse, si tant est qu'il en ait une : il fut l'agent des Juifs portugais qui, craignant l'inquisition, quittèrent l'Espagne quelques années auparavant pour aller s'établir à la Rochelle, à Nantes, à Rouen et dans d'autres ports où ils entretenaient des relations avec Lisbonne. » Au temps du duc d'Olivarès, et même avant, il y eut chez les membres du Conseil d'État le désir de renouer des relations avec les Juifs, vu la pénurie des finances espagnoles. — p. 275. Les *Sueyro* étaient portugais et juifs (ce que ne dit pas M. Cuvelier). Emmanuel Sueyro, espion de la cour d'Espagne, avait des goûts littéraires : il traduisit Tacite. — P. 332. *Nación*, au sens de « soldat étranger ». Cf. mes *Études sur l'Espagne. Troisième série*, p. 433-438. — P. 338. Mémoire de don Emmanuel de Portugal à Philippe III, sans date. Il intercède en faveur de Christophe de Portugal et de Da Loysa de Portugal, ses frère et sœur, et demande qu'on lui paye ses dettes. — P. 346. Saisie du *Tractatus septem* de Juan Mariana (1610), à cause des critiques du *De monetae mutatione*. — P. 432. Frère Gerónimo Gracian, le confesseur de sainte Thérèse, qui mourut à Bruxelles le 21 septembre 1614. La consulte parle d'un écrit dudit frère sur les dangers auxquels sont exposés les Espagnols par suite de leur contact avec des hérétiques... « le désespoir pousse des soldats espagnols à passer à l'ennemi et à embrasser le protestantisme ». Voyez le discours à l'Académie de l'Histoire du marquis de San Juan de Piedras Albas, *Fray Jerónimo Gracian de la madre de Dios, insigne coautor de la reforma de Santa Teresa de Jesús* (Madrid, 1918). — P. 563. *Carlos Coloma*. M. Cuvelier aurait bien fait de citer Azevedo Coutinho y Bernal (J. F. A. F. de), *Généalogie de la famille de Coloma*, s. l. n d. (vers 1770), où tous les membres de la famille sont recensés. D. Carlos Coloma fut baptisé à Alicante le 5 février 1566 et mourut à Madrid, le 23 novembre 1637. Cf. Alejandro Llorente, *Discursos leidos ante la Academia de la Historia... el dia 21 de junio de 1874* (Madrid, 1874, in-4°). J'ai publié *Une lettre de l'historien D. Carlos Coloma* dans le *Bulletin hispanique*, t. XIII, p. 230-233.

A. MOREL-FATIO.

MARQUÉS DE VILLA-URRUTIA. **Fernando VII, rey constitucional. Historia diplomatica de España de 1820 à 1823.** Madrid, Francisco Beltran, 1922. In-8°, 376 pages.

M. le marquis de Villa-Urrutia est un diplomate et il occupait encore, il y a quelque temps, le poste d'ambassadeur à Rome. Dans une note très courte, il nous explique qu'ayant été assez vivement rappelé, après cinquante ans de « loyaux services », il a supporté cette disgrâce en s'occupant des morts. Il avait déjà publié de nombreux ouvrages d'his-

Digitized by Google

toire moderne : *España en el Congreso de Viena*, *Relaciones entre España e Inglaterra durante la guerra de la Independencia*, *la Mision del Baron de Agra a Londres en 1808*, *El rey José Napoléon*, *las Mujeres de Fernando VII*, etc. Ce premier tome, consacré à Fernando VII, roi constitutionnel, va jusqu'au congrès de Vérone. Dans l'exposé qu'il donne, M. de Villa-Urrutia remonte souvent plus haut et le fait qu'il ne cite pas de date d'année entraîne quelques confusions, mais les portraits d'hommes politiques qu'il dépeint ne manquent pas de valeur, par exemple Juan de Escoiquiz, qui devint le *valido* de Ferdinand VII.

Ce roi, aussi lâche, cruel et vindicatif — et il n'a pas fait beaucoup d'honneur à la maison de Bourbon — est ici apprécié avec sévérité. M. de Villa-Urrutia, quoique très bon Espagnol, ne cache pas que Napoléon aurait pu donner un roi à l'Espagne, s'il s'y était pris avec quelque habileté. « A Sainte-Hélène, Napoléon, réfléchissant sur ses malheurs, vit clairement que ceux qui lui vinrent par sa guerre d'Espagne il aurait pu les éviter, en donnant aux Espagnols le roi qu'ils désiraient, sans autre condition que de les gouverner avec une constitution comme celle de Bayonne, très supérieure à celle de Cadix, et en cédant à la France les provinces jusqu'à l'Ebre, cession à laquelle Ferdinand se serait prêté, de gré ou de force » (p. 47).

Ferdinand, élevé par Escoiquiz dans les principes de roi absolu, n'avait d'autre intention, en revenant en Espagne, que de rester fidèle à la tradition : il s'entoura, en 1814, d'un ministère — ou plutôt d'une *camarilla* — de forcenés absolutistes, qui détestaient les révolutionnaires. D'où conflit avec les députés des Cortès et avec les militaires libéraux, et les exécutions de Porlier, de Lacy, etc. Mais Ferdinand avait de qui tenir. Sa mère, Marie-Louise était la Messaline d'Espagne ; son père, Charles IV, esprit bonasse, mais borné, ne voyait dans la politique extérieure ou intérieure que « Manolito », le nom du prince de la Paix, uniquement responsable de toutes les fautes qui ont précipité l'Espagne dans la guerre et la ruine. M. de Villa-Urrutia nous conte l'histoire des « correrias nocturnas » de Ferdinand VII, celle de Pepa la Malagueña, escortée du duc d'Alagon, cadet de la maison de Sástago, et du « rufian » Chamorro, car Ferdinand VII, qui méprisait les hommes, n'avait pas une meilleure opinion des femmes. A propos de la reine, Maria Josefa Amalia, princesse de Saxe, qui devint l'épouse de Ferdinand VII en 1819, il fait allusion à la chronique scandaleuse de la cour, représentant le roi, « qui se sauva en jurant et fut huit jours sans vouloir toucher à sa royale épouse ». L'anecdote a été contée par Mérimée dans ses *Sept lettres de Mérimée à Stendhal* (Rotterdam, aux frais de la Compagnie, 1898, in-12, recueil tiré à 25 exemplaires) : la lettre est de la fin de 1830. Naturellement, Mérimée a mis dans son récit une liberté de langage qui n'appartient qu'à lui.

Il y a encore dans l'ouvrage de M. de Villa-Urrutia des détails sur les navires russes acquis par l'Espagne : cinq navires et trois frégates,

Digitized by Google

incapables de naviguer. Le prix de cette flotte fut de soixante-huit millions et la vente des débris ne rapporta à Cadix que 396,000 francs, en vente publique. Cette négociation fut un marché honteux où Tatitscheff, l'ambassadeur de Russie, le roi, Ugarte, Eguia et Zea se mirent d'accord, car le roi avait besoin d'argent. On trouve encore des portraits intéressants sur Alcalá Galiano, Cevallos, Pizarro, Riego. Le livre de M. de Villa-Urrutia est une contribution fort importante à l'histoire de Ferdinand VII, et nous sommes heureux de louer autant qu'il le mérite le diplomate « à la retraite ».

A. MOREL-FATIO.

M. PILLET. **L'expédition scientifique et artistique de Mésopotamie et de Médie (1851-1855)**. Paris, (Champion,) 1922. 1 vol. in-8°, VIII-276 pages, illustré de 26 dessins et d'un plan.

Botta, vice-consul de France à Mossoul, avait interrompu ses travaux à Khorsabad en 1846. La Révolution de 1848 l'avait envoyé en disgrâce à Tripoli de Syrie, et la République se désintéressait des recherches scientifiques en Orient. Lorsque le ministre de l'Intérieur, Léon Faucher, alla à Londres en 1851, il put voir au Musée britannique quelle collection merveilleuse avait été recueillie sur les champs de fouilles abandonnés par la France; comprenant la nécessité d'agir, il demanda la création d'une mission en Mésopotamie et Médie qui n'avaient pas encore été régulièrement explorées. Les crédits furent votés par la Chambre par 319 voix contre 252.

La direction de l'expédition fut confiée à Fulgence Fresnel, excellent arabisant, connaissant de longue date l'Orient, qui avait alors cinquante-six ans. Il désigna pour l'accompagner l'architecte Félix Thomas, qui devait lever les plans des sites explorés et dessiner les objets trouvés par la mission, et Jules Oppert. Celui-ci, né en 1825, s'était déjà fait connaître par de solides travaux d'orientalisme, notamment sur les inscriptions perses. Par la suite, la mission s'adjoignit comme secrétaire E. Perreymond, qui connaissait bien la langue arabe.

Le départ eut lieu le 1er octobre 1851 et, à partir de ce moment, les difficultés commencèrent. L'arrivée à Beyrouth eut lieu le 5 novembre, et là Fresnel prolongea son séjour plus que de raison au dire même de ceux qui étaient le mieux disposés pour lui; il invoquait la nécessité où il était de procéder à un nouvel emballage de ses bagages. Il ne quitta Beyrouth que sept semaines plus tard, toucha Alep au début de janvier, Diarbékir au milieu de février et Mossoul le 4 mars 1852.

Il y retrouva V. Place, le continuateur de Botta, et l'Anglais Rawlinson, qui effectuait des recherches pour le Musée britannique. Il s'agissait d'atteindre l'Irak, où devaient avoir lieu les fouilles; dès Bagdad, Fresnel se vit arrêté par l'insécurité du pays et l'impossibi-

Digitized by Google

lité, en partie véritable, en partie feinte, du gouverneur turc d'assurer le passage de la mission. C'est seulement le 5 juillet que celle-ci put se mettre en route; le 15, elle commençait ses travaux sur le site de Babylone, dans la saison torride, la plus impropre aux travaux de ce genre.

Des fouilles de Fresnel, il ne nous est rien resté; outre qu'elles furent de résultats tout à fait disproportionnés à ses efforts, les antiquités recueillies firent partie du naufrage qui engloutit celles de Place, lors du retour en France.

C'est alors, en septembre 1852, que Thomas, sous l'influence de la fièvre causée par la chaleur, blessa d'un coup de feu un des Arabes qui l'escortaient. L'affaire, qui aurait pu être grosse de conséquences, n'eut pas de suites, mais il fallut que Thomas se séparât de ses compagnons pour regagner la France. Au retour, il s'arrêta à Khorsabad, où Place lui confia l'exécution des planches de l'atlas de *Ninive et l'Assyrie*, qui parut en 1867.

Après le départ de Thomas, la mission subit les plus dures épreuves. Comme la néfaste pratique des bureaux consistait à ne payer que par fractions et contre justification des dépenses précédentes, Fresnel manquait d'argent; lui et Oppert durent avancer ce qui leur appartenait, et, au 13 novembre, la mission était obligée, faute de subsides, d'interrompre les travaux. Les bureaux ne s'étaient pas avisés, en effet, que, de Bagdad à Paris et retour, il fallait un minimum de quatre mois, à condition qu'on fît diligence, pour l'envoi des fonds.

Pendant cet arrêt des travaux, Fresnel rédigea plusieurs rapports sur les fouilles, tandis qu'Oppert étudiait les inscriptions découvertes. Il fallut emprunter, tirer des traites qui furent protestées; le ministère refusait certaines pièces, voulait des reçus réguliers. Des reçus! Moins encore que maintenant, il n'y fallait songer. Ce n'est pas un usage accepté en Orient de donner quittance d'une opération réglée comptant, et l'on vit parmi des illettrés! Pendant ce temps, le dénuement de Fresnel nuisait au prestige de la France, d'autant plus que la résidence anglaise vivait dans le luxe (p. 117); l'Oriental simpliste méprisait ce chef en qui son gouvernement ne paraissait pas avoir confiance (p. 118).

Oppert, qui dès le début avait été en lutte ouverte, ainsi que Thomas, contre Fresnel, abandonna l'expédition et rentra en France sans autorisation. Il quitta Bagdad en février 1854 et arriva à Paris en juillet suivant. Le résultat de ses travaux fut : *l'Expédition scientifique en Mésopotamie*, qui contient quelques belles planches, mais dont la partie capitale fut l'exposé du déchiffrement de l'assyrien.

Pendant ce temps, le ministre pressait Fresnel de rentrer en France, négligeant de mettre assez d'argent à sa disposition pour qu'il pût liquider ses dettes. D'ailleurs la distance, et surtout le temps invraisemblable qu'il fallait à la correspondance pour la parcourir, rendaient toute explication illusoire.

Digitized by Google

Rawlinson, pour correspondre plus commodément avec l'Angleterre, avait organisé une poste particulière par courriers ; il l'avait aimablement mise à la disposition de Fresnel ; mais les dépêches venues de France suivaient la route ordinaire de consulat à consulat. C'est ainsi qu'un ordre urgent du Ministère, parti de Paris le 10 juin 1853 fut remis à Fresnel quatre mois plus tard, le 19 octobre.

Bientôt Fresnel, depuis longtemps malade, se rendit compte qu'il lui serait impossible de regagner la France. Il se fit professeur de langues à Bagdad pour assurer sa subsistance, recevant toujours de France des demandes de comptabilité et jamais de fonds. Son caractère s'aigrit : dans ses derniers jours, il se brouilla avec le secrétaire Perreymond qui, lui non plus, ne pouvait rentrer faute de l'argent nécessaire. Bref, Fresnel mourait à Bagdad dans le dénuement, le 30 novembre 1855, à soixante et un ans.

Mais l'histoire de la mission ne finit pas là. Perreymond demande maintenant son rapatriement : c'est en vain. Il ne peut quitter Bagdad, s'y fixe et s'y marie avec la fille d'un drogman du consulat de France ; il meurt à Bagdad entre 1858 et 1860.

Après le décès de Fresnel, le consul de France, qui avait obtenu un peu plus de mille francs en faisant vendre les meubles du chef de la mission, avait sollicité du ministère l'autorisation de les donner à Perreymond absolument sans ressources. Après la mort de Perreymond, comme il n'avait pas été pris de décision, le consul proposa de reporter sur sa veuve cette somme de mille francs qui, depuis plusieurs années, était l'espoir de la malheureuse famille.

C'est seulement le 31 mai 1869, soit après plus de douze ans, que le ministère consentit à accorder à la veuve de Perreymond cette somme qui, au cours du change, représentait exactement 974 fr. 25.

La quatrième partie du volume a trait aux relations de Fresnel 1° avec les ministères et les agents consulaires français ; elles se ressentirent naturellement des difficultés que Fresnel eut avec la métropole ; 2° avec les explorateurs anglais, et c'est pour l'auteur l'occasion de rendre un hommage mérité au tact, à la courtoisie, et même à la générosité de Rawlinson.

Le volume de M. Pillet est de lecture captivante, poignante même. On ne peut que déplorer la fin malheureuse de Fresnel, dont le seul tort fut d'être de caractère hésitant, d'avoir une santé chancelante et d'avoir accepté dans ces conditions la direction d'une expédition aussi pénible ; mais, par contre, il ne rencontra aucun des appuis sur lesquels il était en droit de compter.

G. CONTENAU.

Digitized by Google

Adrien BOUDOU, S. J. **Le Saint-Siège et la Russie. Leurs relations diplomatiques au XIX^e siècle**. Tome I : *1814-1847*. Paris, Plon-Nourrit. Prix : 20 fr.

M.-J. ROUET DE JOURNEL. **Un collège de Jésuites à Saint-Pétersbourg, 1800-1816**. Paris, Perrin et C^ie. Prix : 7 fr.

La mort du P. Pierling (février 1922) ne lui avait pas permis de conduire l'étude des rapports de la Russie et du Saint-Siège au délà de la rupture entre Alexandre I^er et le pape Pie VII (1817). On pouvait se demander si ses travaux seraient continués et qui serait en état de les reprendre : on peut être maintenant rassuré, le Père Pierling a trouvé un successeur digne de lui.

L'introduction générale de l'ouvrage du P. Boudou rappelle les faits antérieurs qui ont marqué les rapports de l'Église catholique et de l'État en Russie, sous les règnes de Pierre I^er, de Catherine II, de Paul I^er et d'Alexandre I^er, jusqu'à la veille du Congrès de Vienne. Le chapitre II expose les péripéties de la lutte engagée entre Alexandre I^er, ses représentants, Razoumowskii, Nesselrode, Stackelberg, d'une part, et Consalvi, d'autre part : c'est le premier conflit. Deux nouveaux représentants sont envoyés successivement, Tuyl et Italinskii (1815-1818), sans que l'entente s'établisse. Le titre du chapitre III : « Mysticisme, Biblisme, Sainte-Alliance (1815-1825) » suffit à en indiquer le contenu. Les chapitres IV-XI mènent le récit des faits qui ont trait aux rapports de l'Église catholique et de l'État russe depuis l'avènement de Nicolas (1825), et expose leurs négociations réciproques, jusqu'à l'année 1845. Dans le chapitre XII, de nouvelles négociations s'engagent (1846). Elles prennent corps dans le chapitre XIII et aboutissent au Concordat de 1847.

L'exposé des faits donne une impression de parfaite sécurité. L'auteur a tenu à invoquer, de préférence, le témoignage des historiens russes et orthodoxes : sa connaissance approfondie du russe lui ouvrait aisément l'accès des sources authentiques. Une imposante bibliographie, qui comprend et les sources manuscrites, empruntées presque toutes aux archives du Vatican, et les imprimés (russes, polonais, italiens, français, allemands), nous atteste la variété des documents consultés. Enfin l'érudition de l'auteur ne fait aucun tort à des qualités littéraires tout à fait distinguées.

La correction typographique est à peu près impeccable, et la transcription des noms russes laisse peu à désirer. Enfin l'auteur, pour rendre plus aisées les recherches dans cet ouvrage volumineux, que complètent d'utiles appendices, l'a muni d'un « index onomastique » très détaillé, dont tous les lecteurs lui sauront gré.

Le second des ouvrages signalés plus haut touche, par bien des côtés, au précédent : il raconte un épisode des relations de l'Église catholique avec l'État russe. Comment la Compagnie de Jésus, bannie de

Digitized by Google

Russie par un oukaze du 18 avril 1719, maintenue, après le démembrement de la Pologne, dans la province cédée (traité de 1773, art. V), *malgré le bref du pape*, fut l'objet de toutes les faveurs de Catherine II; comment Paul Ier, séduit par les qualités exceptionnelles du P. Gruber, rendit à la Compagnie la direction de l'Académie de Vilna, lui confia l'administration de l'Église catholique de Saint-Pétersbourg, avec autorisation d' « ouvrir des écoles selon leur prudence » (11-23 octobre 1800); comment l'école annexée à l'église de Saint-Pétersbourg, après des débuts modestes, se transforma en « collège des nobles »; comment le succès prodigieux de ce collège, attesté par des conversions retentissantes au catholicisme, causa sa dissolution et sa ruine (oukaze d'Alexandre Ier, 20 décembre 1815-1er janvier 1816); tel est le sujet traité par l'auteur. Le livre, adroitement composé, se lit avec plaisir. Une partie de la société cultivée de Saint-Pétersbourg revit dans ces pages, conduites avec habileté jusqu'au dénouement dramatique de l'aventure.

L'ouvrage est muni d'une bibliographie (*a.* Manuscrits; *b.* Imprimés) et d'un index des mots cités. Les fautes d'impression sont rares. Les transcriptions, généralement correctes, sont parfois capricieuses : pourquoi ne pas écrire Svetchine au lieu de *Swetchine*, qui est une graphie allemande? Le nom, sous cette forme, n'en serait pas moins reconnaissable. Il faut lire (p. 136) Prozorovski, comme à la p. 262; p. 152, Davydov; p. 154, la perspective Nevski; p. 154, Vasiltchikov, etc. Quoique la forme *Golitsyne* rompe avec les usages reçus, il faut savoir gré à l'auteur de l'avoir adoptée, car c'est la seule admissible.

E. DUCHESNE.

Paul MASSON. **Marseille depuis 1789**. *Études historiques, t. I...* Paris, Hachette, 1921. In-8°, 567 pages, 4 fig. — **Les Bouches-du-Rhône**... Encyclopédie départementale, publiée... sous la direction de Paul MASSON. 2e partie : *Des origines à 1789*. T. III : *les Temps modernes, 1482-1787*... Marseille, Archives départementales, 1921. Gr. in-8°, XII-868 pages, 24 planches et une carte[1].

I. — Les belles études que poursuit M. Paul Masson compteront parmi les plus utiles contributions à l'histoire du commerce de la France. Placé dans un merveilleux centre de recherches, M. Masson a eu l'art d'en tirer parti avec une intelligence, un sens du réel qui le classent au premier rang de nos historiens économistes. Ce nouveau volume ne pourra que fortifier ce jugement.

Dans le tome I se trouve l'étude intitulée : *Le commerce de Marseille de 1789 à 1814;* l'auteur y donne tout d'abord un crayon de notre prospérité commerciale entre la paix de Versailles et la Révo-

1. Voir plus haut, p. 106-108, un compte-rendu des tomes IX et X appartenant à la deuxième partie.

Digitized by Google

lution. De cette prospérité, les Marseillais furent les premiers bénéficiaires. On trouvera dans ce travail l'analyse des éléments de ce commerce, de ses débouchés géographiques, et aussi — ce qui lui donne un caractère des plus vivants — le portrait des hommes et des groupes qui dirigeaient ces grandes entreprises. Ce sont ces hommes qui essayent de défendre, contre les tendances des Constituants, leurs vieilles institutions économiques. Ce sont eux qui sont atteints dans leur fortune par les troubles, non seulement en France même, mais « dans les deux grands domaines de l'activité marseillaise, les échelles du Levant et les îles d'Amérique ». Les études de MM. Boissonnade et Pierre de Vaissière sur la question des noirs sont reprises ici, à l'aide de cet inestimable dépôt, les Archives de la Chambre de commerce, et aussi à l'aide des Archives de la Santé.

Vint la crise. Là encore M. Masson apporte de précieuses indications sur l'histoire financière et sur celle des subsistances. Au milieu de la crise, des fortunes rapides se constituent[1]. C'est surtout la répression du mouvement fédéraliste qui porta un coup fatal à la prospérité de Marseille.

Cependant il faut noter que, jusqu'à la fin de l'Empire, Marseille passa par des alternatives de misère et de prospérité. A chaque traité de paix on signale une reprise d'activité, et il faut le Blocus continental pour amener la ruine définitive.

Au reste dès lors apparaissent, à côté de Marseille commerçante, les premiers linéaments de la moderne Marseille industrielle. Déjà dans la période que M. Masson appelle, d'une expression un peu toute faite, « l'anarchie révolutionnaire », nous voyons (p. 165-166) la houille du Gard apparaître et ravitailler les industries marseillaises. Ici le Blocus ne fut pas malfaisant (p. 271 et suiv.). De nouvelles routes s'ouvraient d'ailleurs par terre, notamment pour apporter à Marseille les cotons du Levant (p. 280).

Un second chapitre, *Marseille et Napoléon*, présente surtout l'aspect politique de la période impériale, mais le troisième revient sur l'un des côtés les plus intéressants de la vie économique à l'époque révolutionnaire, l'*Agence nationale d'Afrique*, créée par le Comité de Salut public le 19 pluviôse an II pour remplacer la Compagnie royale d'Afrique. Il s'agissait d'assurer le ravitaillement en blé d'Algérie et aussi de maintenir les concessions d'Afrique. Au milieu de toutes les difficultés, l'Agence — M. Masson le montre en toute impartialité — fit tous ses efforts pour nous garder une place dans l'Afrique du Nord. Elle essaya de transformer la Berbérie en « un réservoir de viande de boucherie », ce qui était une idée d'avenir; elle importa des

1. Et des projets s'élaborent. P. 113, en juin 1791, on projette un canal dérivé de la Durance, non seulement pour l'irrigation, mais aussi parce « qu'il favoriserait par la chute de ses eaux l'établissement de divers engins, fabriques et manufactures ».

Digitized by Google

cuirs, des laines, des cires. Elle tenta, pour diminuer nos sorties de numéraire, d'envoyer à Alger des draps et des bonnets.

C'est au milieu de ces difficultés que commença le rôle, qui devait devenir si important, des Juifs de Livourne, et particulièrement des fameux Michel Cohen Bacri et Nephtali Busnach. Par eux l'histoire de l'Agence d'Afrique se relie à celle de la prise d'Alger. Ce n'est pas « l'anarchie révolutionnaire », c'est la politique du Directoire et l'expédition d'Égypte qui amenèrent la rupture avec Alger et la perte momentanée de nos Concessions.

M. Masson a écrit là un nouveau chapitre, riche d'intérêt, de son histoire du commerce français dans les pays barbaresques.

II. — Nous retrouvons M. Paul Masson comme directeur de la monumentale publication entreprise par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, avec le concours de la ville de Marseille et de la Chambre de commerce. L'impression de ce beau volume, commencée en 1914, remise en marche en 1919, a été achevée, moyennant quelques sacrifices, en 1921.

Il peut sembler étrange, et peu scientifique, de donner à une encyclopédie de ce genre le cadre départemental. Heureusement les collaborateurs de M. Masson n'ont pas cru, en général, devoir s'enfermer dans les limites étroites et arbitraires des Bouches-du-Rhône. C'est une histoire politique de la Provence, de l'annexion à la Révolution, qu'avait écrite feu GAFFAREL. C'est à la Provence que se réfèrent les trois chapitres d'histoire économique dus à la plume érudite de M. V. L. BOURRILLY, malgré son désir d'insister spécialement sur la Basse-Provence. Le développement du commerce marseillais, les origines des industries locales (savonneries, huileries, taille du corail, draperies, soierie d'Aix), la crise des guerres de religion, les débuts de l'irrigation et du colmatage, la lenteur des progrès agricoles, l'essor des manufactures sous le régime de Colbert[1] sont très soigneusement analysés, de même que la prospérité du XVIII[e] siècle. C'est un très commode résumé des travaux de M. Masson sur le commerce, complété en ce qui touche l'agriculture et l'industrie par d'heureuses recherches dans les Archives départementales et celles de la Chambre[2].

Mais la pièce de résistance du volume est certainement l'ensemble de onze chapitres (p. 265 à 617) consacré par M. Raoul BUSQUET à l'*Histoire des institutions*. Peu de provinces peuvent se vanter de posséder un pareil tableau de leur ancienne organisation, et celui-ci est d'autant plus intéressant que, par suite des conditions spéciales de la réunion, la Provence possédait une « constitution », des institutions

1. Pour les toiles peintes et teintes (p. 200 et 249-250) il aurait fallu utiliser le travail de Depitre. — Il manque quelques détails sur le sel de Peccais.

2. Et aussi sur de nombreux écrits dus à des agronomes du temps, notamment sur la spécialisation de la Provence dans certaines cultures : vigne, olivier, mûrier, amandier, garance. Le paysage cultural de la Provence, vers 1740-1760, se fixe pour plus de cent cinquante ans.

Digitized by Google

originales. Entre ces institutions et les institutions de la monarchie, il s'établit de bonne heure une lutte pour la vie. M. Busquet étudie l'évolution du gouverneur et du grand sénéchal, puis celle de l'intendant, celle de la chancellerie de Provence, des vigueries et bailliages. Surtout il fait l'histoire du Parlement, créé d'abord pour annihiler le Conseil éminent, et qui devient à son tour une institution provinciale, ambitieuse et jalouse de ses droits, soumise aux empiétements des agents du pouvoir central. L'administration financière, le rôle des États, des procureurs du pays et des assemblées des communautés, l'Église ne sont pas étudiés avec une méthode moins sûre, avec une moindre utilisation des sources. Encore une fois, nous avons là une excellente monographie[1].

Le volume est complété par des articles de MM. Houdot et Gleize, Constans, Paul Masson, Stephan et Arnaud d'Agnel sur l'enseignement, la littérature d'expression provençale et d'expression française, les arts et les sciences, enfin par une conclusion de M. Busquet sur l'état social et l'esprit public. L'illustration est surtout constituée par des portraits.

Il faut donc féliciter les assemblées qui ont rendu possible l'édification de cette œuvre, espérer qu'elles persisteront dans leur effort malgré les difficultés présentes, et souhaiter qu'elles trouvent ailleurs des émules.

Henri HAUSER.

Arnold VAN GENNEP. **Traité comparatif des Nationalités**. T. I : *les Éléments extérieurs de la Nationalité*. Paris, Payot, 1922. In-8°, 228 pages. Index.

Bernard LAVERGNE. **Le principe des Nationalités et les guerres. Son application au problème colonial**. Paris, Félix Alcan (*les Questions actuelles*), 1921. In-16, XI-261 pages.

La guerre, les traités de paix, les plébiscites ont donné un regain d'actualité au principe des nationalités. Ce principe, je me suis permis de l'appeler « une fausse idée claire ». Si les diplomates ne se sont guère souciés de l'éclaircir, de nombreux auteurs se chargent de ce soin.

I. — M. van Gennep a entrepris d'écrire un « traité de science comparée des nationalités[2] », en trois volumes. Le second sera consacré à la formation de la nationalité, le troisième à la vie des nationalités. Celui-ci traite des éléments extérieurs de la nationalité. Cela veut dire,

1. Le chapitre XX, sur les institutions communales, est dû à M. Raimbault.

2. Titre indiqué dans la Préface générale, un peu différent de celui qui figure sur la couverture.

Digitized by Google

si je comprends bien l'auteur : la nationalité a beau être un fait psychologique — de psychologie collective — ce fait est lui-même conditionné par d'autres faits, géographiques, ethnographiques, démographiques, linguistiques. On n'appartient pas à telle ou telle nationalité *in abstracto*, par attachement à un concept vide.

M. van Gennep reprocherait volontiers à ses prédécesseurs d'avoir trop tenu compte du concept, et pas assez de son contenu. Ce contenu est multiple. Il est surtout constitué par une série de symboles, dont M. van Gennep, avec sa science d'ethnographe, fournit des analyses intéressantes. Le costume « national » et le drapeau, l'habitation et le mode de peuplement (même si, à l'origine, ils ont pour causes des faits géographiques), et surtout la langue sont parmi les plus importants. Aucun historien ne lira sans curiosité ni sans profit la discussion très serrée des statistiques linguistiques, qui ont servi à certains peuples pour asseoir ou maintenir leur domination, à d'autres pour revendiquer leur indépendance. Quant au « symbole » scolaire, il me paraît n'être qu'un cas particulier du symbole linguistique.

Tout différent est le symbole territorial[1], qui se lie au captivant problème des frontières[2]. Quant à ce que M. van Gennep appelle très ingénieusement « le symbole cartographique », qu'est-ce autre chose que le symbole territorial dans les pays où la diffusion de l'instruction livresque habitue de bonne heure les esprits à voir non les choses, mais le signe et la représentation des choses? La représentation cartographique du territoire national — éventuellement des espérances ou des regrets nationaux — agit à la façon d'une idée-force. C'est peut-être aller loin que de classer cette idée parmi les éléments « extérieurs » de la nationalité, puisqu'elle est le point d'aboutissement de tout un processus idéologique, une forme très consciente du vouloir-vivre national.

M. van Gennep tient beaucoup à distinguer *nation* et *nationalité*[3]. C'est une question d'espèce. Il ne serait pas suffisant de dire que la nationalité se distingue de la nation en ceci qu'elle n'est pas encore inscrite dans le cadre politique d'un État. Avant 1918, n'était-il pas déjà correct de parler de *nation*, plutôt que de nationalité tchèque, tandis que, de l'autre côté de la frontière commune, on ne pouvait parler que d'une nationalité slovaque? D'une part, même sous une domination étrangère, un groupement conscient et organisé, avec ses institutions autonomes et ses aspirations définies; de l'autre, une série de « symboles », mœurs, coutumes, costumes, folklore, langue, etc.

Dans un État constitué autour d'une nationalité dominante, parlerons-nous toujours, comme M. van Gennep, de « nationalités » allo-

1. On s'étonne de le voir apparaître à la fin du chapitre scolaire.

2. Comparez sur ce point avec la *Géographie de l'Histoire* de MM. Brunhes et Vallaux.

3. Il prend même à M. R. Johannet l'affreux adjectif « nationalitaire ».

Digitized by Google

gènes? Là aussi, nous estimons que cela dépend des cas, c'est-à-dire du degré d'unité nationale atteint par l'État. Qu'il y ait une nationalité allemande en Bohême et en Moravie, cela n'est encore que trop vrai. Mais un Français admettra difficilement que l'on parle, en France, de « nationalité » bretonne, ou basque, ou catalane, ou flamande. Car les éléments extérieurs, si importants qu'ils soient comme constitutifs de la nationalité, ne valent, en fin de compte, que dans la mesure où ils sont sentis comme tels. On a beau déclarer insuffisante l'explication purement psychologique de la nationalité, il faut bien y revenir.

Multiple, le contenu du concept est très variable. *Toutes* les nationalités n'ont pas, dans leur arsenal idéologique, *tous* les symboles. A de très nombreuses manque aujourd'hui le costume. A d'autres fait défaut le symbole linguistique, ou un autre, dont M. van Gennep a parlé à peine, le symbole religieux. Il est tout dans certains cas, inexistant ou à peu près dans d'autres. Tant il est vrai qu'il s'agit, en définitive, d'un fait de conscience collective. La conscience collective des Belges ou des Suisses n'est pas faite comme celle des Tchèques, ni comme celle des Polonais ou des populations de l'Asie Mineure. Tel symbole essentiel ici est négligeable ailleurs. De même dans le temps : le rôle du symbole linguistique dans la vie belge d'aujourd'hui n'est plus exactement le même que dans la vie belge d'avant-guerre. J'en dirais autant de l'ukrainisme. Un simple « félibrige » peut devenir, dans certaines circonstances, un mouvement national réel.

C'est ce qui fait le très vif intérêt des analyses de M. van Gennep. Même quand elles ne s'appliquent pas aux faits accomplis, elles indiquent des virtualités.

II. — L'ouvrage de M. Bernard Lavergne se compose en réalité de deux parties reliées par un fil assez ténu : d'une part, un essai de définition juridique du principe des nationalités, d'autre part une étude sur le droit et le devoir des nations colonisatrices. M. Bernard Lavergne fait un louable effort pour donner d'un principe très vague une définition non seulement complète, mais réaliste. Il montre très bien que ce principe, comme tous les autres, ne saurait avoir une valeur absolue — ne serait-ce que parce que le droit d'une nationalité s'oppose généralement au droit d'une autre. De là vient la nécessité des compromis. Mais, dès qu'on entre dans les détails de l'application, les controverses commencent. On ne sera pas toujours d'accord avec l'auteur sur toutes les solutions, et l'on trouvera peut-être qu'à force de vouloir tenir compte, en historien, des réalités économiques et géographiques et des besoins des peuples, il donne une extension dangereuse à la notion du besoin, considéré comme mesure du droit[1]. Qui sera l'ar-

1. M. B. Lavergne admet que le droit des peuples ne commence qu'au delà d'un certain nombre de kilomètres carrés, de tant de millions d'habitants, de telle puissance économique, etc. Même en lui concédant ce point, peut-on par-

Digitized by Google

bitre chargé de dire si, pour s'assurer « sa place au soleil », un peuple vigoureux a le droit de s'arrondir aux dépens de celui qui laisse dormir ses richesses? M. Bernard Lavergne estime que ce rôle ne saurait être assumé par l'actuelle Société des Nations. Il est contradictoire de vouloir créer une Société des Nations qui ne soit pas un sur-État.

La seconde partie de l'ouvrage est, en somme, un exposé de la théorie du « mandat ». Tout État qui se trouve investi du pouvoir en un pays de civilisation inférieure est, en réalité et moralement, un mandataire. M. Lavergne, qui a été professeur à l'Université d'Alger, nous apporte ici les fruits de son expérience. Également éloigné de toute sensiblerie humanitaire et de tout orgueil de race, il expose un programme très judicieux, de nature à favoriser l'accession progressive et bienfaisante à un niveau supérieur des populations protégées[1].

Henri HAUSER.

H. G. MOULTON et C. E. MAC GUIRE. **Germany's Capacity to Pay.** *A Study of the Reparation Problem.* New-York, Mc Graw Hill, 1923. In-8°, XII-384 pages, 7 fig., index. (The Institute of Economics Series, Investigations in International Reconstruction.)

Il n'appartient pas à la *Revue historique* de discuter les thèses présentées par les auteurs « avec la collaboration du Conseil et du Comité

ler (p. 32) « des *autres parties de la Russie*, telles la Lithuanie, l'Esthonie, la Lettonie »? Ces États n'ont jamais été qu'artificiellement et par contrainte des « parties de la Russie ». Il est absolument inexact qu'ils soient « peuplés de races finnoises » et également inexact, du moins pour les deux derniers, qu'il leur manque « la capacité technique de se gouverner » — ils sont au contraire, à cet égard, très supérieurs à la Russie — et « un sentiment national véritable ». Ici M. B. Lavergne commet des erreurs de fait. — P. 43 : le Monténégro, « ridicule principauté ». D'accord, mais il y a un peuple monténégrin qui ne veut pas, quoique serbe, être *gouverné* par Belgrade et qui le prouve par l'insurrection permanente. — Même page : les Albanais ne sont pas « pour la plupart musulmans ». — Pages suivantes : le cas de l'Irlande est trop simplifié. On ne peut dire que le *Home rule* ait échoué devant « l'intransigeance et l'opposition inexcusables » des Irlandais, c'est au contraire le gouvernement anglais qui a capitulé devant l'intransigeance et les menaces de guerre civile des Ulstériens. C'est malgré Belfast, et d'accord avec Dublin, qu'on a finalement abouti à un compromis. — P. 65 : à la différence des Slovaques, il y a *longtemps* que les Moraves étaient unis aux Tchèques. On voudrait être sûr (même page) que les Croates vont « *fusionner* » avec les Serbes.

1. La « politique de meurtre » vis-à-vis des Indiens d'Amérique a été pratiquée beaucoup moins par les Espagnols que par les Anglo-Saxons. Cependant ce sont les Espagnols qui ont tiré le moins bon parti de leurs colonies. — L'auteur a l'admiration un peu facile pour les pratiques britanniques de colonisation. Ni l'Inde ni l'Égypte ne sont des modèles à opposer à l'Afrique du Nord et à l'Indo-Chine.

Digitized by Google

de l'*Institute of Economics* » de Washington [1]. Il est seulement permis de dire que ce grave sujet est traité avec une légèreté, pour ne pas dire avec une puérilité, qui étonne. MM. Moulton et Mac Guire acceptent principalement pour sources les statistiques officielles allemandes (fiscales et douanières) quand, précisément, ce qui est en cause c'est la sincérité de ces évaluations. Ils ont l'air même de prendre au sérieux les comptes fantastiques en vertu desquels le Reich [2], à la date du 18 janvier 1922, aurait versé aux alliés 56 milliards et demi de marks-or. « Les totaux de ce tableau ont été utilisés par les auteurs comme l'exposé allemand le plus digne de foi, *as the most authoritative German statement.* » Il suffit de rappeler qu'une dédaigneuse note de la Maison Blanche a fait justice de cette plaisanterie un peu grosse. Nous ajouterons que, pour réfuter les thèses présentées par les auteurs, rien ne vaut la lecture du remarquable article signé ALPHA : *Reparations and the Policy of Repudiation*, paru dans le numéro de septembre 1923 de *Foreign Affairs*. On peut dire qu'après cet article, admirablement documenté, pas une ligne du présent volume ne tient debout, ni sur la capacité de paiement de l'Allemagne, ni sur la productivité comparée de la France et de l'Allemagne et leurs forces contributives, ni sur la dette des deux nations, ni sur la nécessité et la légitimité des réparations. Alpha évalue le total des paiements faits par l'Allemagne jusqu'au 31 décembre 1922 au total de 1,985 millions de dollars, et les dépenses de reconstruction faites par la France, jusqu'en août 1922, au total de 13 milliards 100 millions de dollars.

MM. Mac Guire et Moulton s'engagent sur le terrain de l'histoire rétrospective dans leur chapitre VII, consacré au paiement de l'indemnité de guerre de 1871. Sans même indiquer la différence essentielle entre une indemnité de guerre et une dette de réparations, ils écrivent : « Contrairement à l'opinion populaire, ce n'est pas grâce à son épargne et à son économie que le peuple français a payé cette somme énorme en un peu moins de deux ans ». Et cela sous prétexte que l'habileté du gouvernement français d'alors a trouvé des moyens financiers qui lui ont permis de s'acquitter de ses obligations sans troubler le marché des changes et sans soulever la redoutable question du transfert des grosses sommes d'une nation à une autre. Thiers et Léon Say ont démontré, par l'exemple et contrairement à la théorie, que ce transfert pouvait s'opérer autrement que sous la forme classique

1. Deux erreurs successives ont été commises par l'opinion française à propos de cet Institut. On a commencé par lui dénier tout caractère sérieux. En fait, c'est une création de la Carnegie Corporation, pourvue d'ailleurs d'une complète indépendance. Lorsqu'on a dû reconnaître que cet *Institute* avait bien pignon sur rue, on s'est ému de lire, sur la liste de ses *trustees*, des noms considérables. Mais rien ne permet de croire que les *trustees*, ensemble ou séparément, partagent les opinions professées par les auteurs de l'ouvrage.

2. Les auteurs évitent en général ce terme peu sympathique à leurs compatriotes et préfèrent « German commonwealth ».

Digitized by Google

d'un excédent des exportations. MM. Mac Guire et Moulton ne leur en savent nul gré. Ils sont bien obligés cependant de reconnaître que l'opération s'est traduite par un accroissement de la dette publique française, et que « cet accroissement a laissé derrière lui une charge fiscale permanente ». C'est donc bien, en définitive, le contribuable français qui a payé. Les auteurs essaient de diminuer la valeur de ce sacrifice en faisant état des conversions successives qui ont allégé le fardeau. Mais ces conversions n'ont rien coûté à l'Allemagne de 1871-1914 et rien n'empêchait l'Allemagne de 1919 d'envisager une politique financière qui l'aurait conduite aux conversions.

Sur cette politique financière de l'Allemagne, les auteurs ont une documentation si unilatérale (Schrœder, Glasenapp, la collection *Wirtschaft-und Stastistik*, Keynes et les publications du *Manchester Guardian*), qu'ils ne citent même pas le remarquable et capital ouvrage de M. Charles Rist. C'est à peine si ce livre est tardivement mentionné dans un appendice (p. 265, et uniquement à propos du revenu des frets maritimes).

Espérons que les prochains volumes de l'*Institute of Economics* seront plus sérieux. Celui-ci n'a guère qu'une utilité, c'est de nous donner dans ses appendices toute une série de tableaux documentaires dont on peut discuter la méthode, mais qu'il est commode de trouver ici rassemblés.

Henri HAUSER.

R. N. GILCHRIST. **Principles of political science.** Bombay et Londres, Longmans, Green and C°, 1921. 1 vol. in-8°, 799-LI pages. Prix : 18 sh.

Ce traité, qui se recommande par l'ampleur de l'information et par la précision de l'exposé, sera utilisé avec profit, non seulement par les étudiants en droit, mais encore par les historiens et les sociologues. M. Gilchrist considère, en effet, que la science sociale consiste essentiellement dans la science de l'État, qu'elle n'est qu'une branche de la sociologie, et qu'elle a des rapports étroits avec l'économie politique, l'éthique, la religion, l'anthropologie sociale et la linguistique. Elle traite, tout à la fois, de la jurisprudence, de l'administration publique, du droit constitutionnel, de l'organisation politique comparée. Elle use essentiellement de la méthode historique et de la méthode comparative, sans négliger la méthode philosophique, qui a contribué à la fonder.

L'auteur étudie avec soin la nature de l'État, dégage ses éléments essentiels : population, territoire, climat, configuration géographique, ressources naturelles. Il montre que l'État ne saurait exister sans le gouvernement qui en est la manifestation pratique et qu'il n'arrive à la pleine conscience de lui-même que lorsqu'il a pour fondement la *nation*. Le concept de *nationalité* est quelque chose de différent de

Digitized by Google

la nation ; il a un caractère plus spirituel, car l'accord des âmes est aussi nécessaire pour qu'il soit fondé que l'union des intérêts matériels ; la nationalité peut exister avant que la nation soit créée en fait. De plus en plus, au cours des XIX^e^ et XX^e^ siècles, prédomine la conception que l'État doit avoir pour fondement la nationalité. M. Gilchrist montre aussi avec raison qu'il est dangereux d'identifier l'État avec un organisme biologique : il y a là une simple analogie, utile seulement en ce qu'elle le distingue d'un pur mécanisme.

On lira aussi avec intérêt le chapitre relatif à l'origine de l'État. L'auteur considère avec raison que, jusqu'au XIX^e^ siècle, l'origine de l'État a donné lieu surtout à des théories purement spéculatives, qu'on l'attribue à la volonté divine ou au contrat social. L'histoire de la théorie du contrat social eût demandé un peu plus de précision ; il eût fallu distinguer, comme le fait heureusement M. Vaughan[1], deux conceptions différentes, l'une concernant l'origine de la société civile, l'autre, l'origine du gouvernement. Aujourd'hui, on étudie surtout l'origine de l'État en s'appuyant sur les données de l'histoire ; M. Gilchrist expose les diverses théories qui ont été émises ; il montre ce que les unes et les autres peuvent avoir de légitime, prouve enfin qu'il faut tenir compte, non seulement de l'organisation de la famille, mais aussi de la religion, comme le veut Frazer (il eût été bon de rappeler que Fustel de Coulanges, dans sa *Cité Antique*, a été, à cet égard, un initiateur), de la fondation de la propriété, sous ses diverses formes, de la nécessité d'assurer la sécurité et l'ordre. Ainsi s'est imposée la création des coutumes et des lois grâce auxquelles un État souverain a été possible.

L'auteur examine ensuite les divers éléments dont se compose cette souveraineté de l'État, et les divers aspects de la liberté, définit la liberté civile, la liberté politique, la liberté nationale.

C'est par la loi que se manifeste le pouvoir de l'État. M. Gilchrist décrit avec précision les origines de la loi et les diverses sortes de lois. L'exemple de l'Inde lui sert à montrer de quels éléments peut se composer un code : les lois hindoue et musulmane, les coutumes locales, enfin la législation anglaise sont venues se fondre pour former un tout aussi cohérent que possible. Au-dessus des lois nationales, commence à apparaître une loi internationale, que la *Société des Nations* s'efforce de réaliser, et l'œuvre de cette *Société* est caractérisée d'une façon fort heureuse.

Suit une étude détaillée de la constitution de l'État. L'auteur admet la classification de Bryce, qui distingue les constitutions flexibles et les constitutions *rigides*. Les premières (telle la constitution anglaise) sont l'œuvre de l'histoire ; les secondes (telles les constitutions françaises) sont fondées de toutes pièces par des assemblées constituantes

1. Dans l'introduction de son édition du *Contrat social* (Manchester et Londres, 1920, in-8°).

Digitized by Google

et ont besoin d'être garanties par un pouvoir supérieur. Ce sont les constitutions *rigides* qui tendent de plus en plus à l'emporter dans le monde contemporain. — On a étudié aussi avec soin les diverses formes de gouvernement. On montre que le mode démocratique tend de plus en plus à se substituer aux autres, et qu'il y faut distinguer essentiellement le *gouvernement de cabinet*, responsable devant les Chambres, et le *gouvernement présidentiel*, non responsable.

De bons chapitres sont consacrés au droit électoral, ainsi qu'aux fonctions des assemblées législatives, du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire. On montre très justement que la théorie de la séparation des pouvoirs est inapplicable et inappliquée en fait, mais qu'elle a eu une utilité historique, car elle a favorisé la lutte contre l'absolutisme. Le pouvoir judiciaire lui-même ne peut avoir aucune indépendance réelle; il est le plus souvent une fonction du pouvoir exécutif, ou bien si, comme aux États-Unis, il exerce une action législative, il a des rapports très étroits avec le pouvoir législatif. Il est très juste aussi de dire que le *referendum* a le plus souvent pour effet de maintenir l'état de choses existant.

Non moins intéressants sont les chapitres consacrés au gouvernement de parti, c'est-à-dire au régime parlementaire, aux diverses formes du gouvernement fédéral, tel qu'il fonctionne aux États-Unis et en Suisse, aux confédérations (tel l'Empire allemand). Des formes politiques qui prendront sans doute de l'*extension*, ce sont l'union entre États indépendants, et aussi le régime fédéraliste, instituant des liens plus lâches que ceux qui existent dans les États purement fédératifs. Signalons encore une étude très nourrie des divers aspects du gouvernement colonial, dont l'Angleterre fournit l'exemple le plus instructif. — L'auteur se demande ensuite quel doit être le but de l'État, si c'est l'individualisme ou le socialisme qui tend à prédominer. La question est assez bien posée; mais peut-être ne faudrait-il pas opposer d'une façon aussi rigoureuse les deux tendances, car le socialisme se propose, en fin de compte, l'émancipation économique et morale de l'individu. Il y a là une étude qui déborderait le cadre d'un traité de science politique, et qui est plutôt du domaine de l'économie politique et sociale.

Une dernière partie de l'ouvrage est consacrée à la description du gouvernement de quelques grands États (la France, l'Allemagne, le Japon, les États-Unis, la Grande-Bretagne). Le traité s'adressant surtout aux étudiants de l'Inde, un chapitre particulièrement nourri, s'étendant sur plus de cent pages (p. 571-689), concerne le gouvernement et l'administration de ce pays. L'étude s'ouvre par un exposé historique qui sera fort utile au lecteur français, car il montre avec précision comment s'y est opérée l'évolution de l'administration anglaise. L'*act* de 1909 marque déjà un progrès très sensible de l'autonomie, progrès qui s'accentue encore de 1915 à 1920, époque où sont

Digitized by Google

réalisées des réformes profondes dans l'organisation du pouvoir exécutif et surtout du pouvoir législatif. Le nombre des conseils législatifs locaux s'est beaucoup accru (il y en a maintenant plus de 300). L'assemblée législative d'État, constituée pour trois ans, sur 154 membres en a 103 élus, en vertu d'une franchise électorale assez large. Les attributions du Conseil, en matière législative et budgétaire, ont été considérablement étendues. On trouvera enfin dans ce chapitre une description précise de l'organisation administrative (centrale et locale), et aussi de la situation des États indigènes autonomes (*native States*), qui sont constitués sur le modèle de l'Inde anglaise.

A la fin du volume, l'auteur a dressé une bibliographie générale assez complète, mais qui rendrait plus de services et serait plus instructive si elle était répartie entre les différents chapitres.

Henri SÉE.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Antiquité. — L. DELAPORTE. *La Mésopotamie. Les civilisations babylonienne et assyrienne* (Paris, Renaissance du livre, 1923, 1 vol. in-8°, 420 p., avec 1 carte et 60 figures dans le texte; prix : 15 fr.). — Ce volume, le septième d'une série consacrée à l'Évolution de l'humanité, trouve son introduction dans le tome précédent, où M. Moret a exposé la formation et le développement des deux grands empires de la haute antiquité : l'Égypte et l'Assyro-Babylonie. M. Delaporte a donc pu réduire au minimum la question des origines et s'attacher à la description de la civilisation définitive des empires qu'il étudiait. On s'aperçoit bien vite que l'Assyrie et la Babylonie, au premier abord si semblables, offrent des particularités bien tranchées dues aux éléments ethniques qui ont concouru à la formation des deux peuples. Pour bien mettre en lumière ces différences, M. Delaporte a complètement séparé l'étude des deux civilisations, tout en conservant le même plan pour chacune d'elles. Cette division, logique en soi, ne doit cependant être qu'une indication, et il reste entendu que, dans le recul du temps, nous pouvons considérer, en regard de la civilisation égyptienne, celle de l'Assyro-Babylonie comme un tout bien homogène.

En deux chapitres, l'auteur nous donne un résumé de l'histoire d'Assur et de Babylone d'après les plus récentes découvertes; les dates qu'il adopte pour les hautes époques sont celles qu'admet en général l'École française. On peut considérer aujourd'hui que, à quelques années près, la chronologie de l'Asie occidentale remonte à 3000 avant notre ère. On peut même dire : la chronologie générale, car les documents égyptiens et les recoupements archéologiques fournis par les fouilles établissent des synchronismes qui permettent une histoire de l'Asie occidentale, de l'Égypte et du monde égéen. Les prochaines découvertes de la chronologie porteront maintenant sur le quatrième millénaire qui, de préhistorique, puis de protohistorique, est en situation de devenir historique. Les Assyro-Babyloniens ne se sont jamais préoccupés d'écrire un traité didactique; ils n'ont pas dessiné sur les parois de leurs tombeaux les menus faits de chaque jour, à l'imitation des Égyptiens; le sol des bassins du Tigre et de l'Euphrate, humide et chargé de sels, a détruit toutes les matières sujettes à la décomposition. Nous avons donc relativement peu de monuments figurés à notre disposition; par contre, les documents écrits abondent, grâce à l'habitude qu'avaient les Assyro-Babyloniens d'écrire avec un stylet sur

Digitized by Google

les tablettes d'argile fraîche qu'ils faisaient cuire ensuite. Nous arrivons ainsi à reconstituer la vie de chaque jour en Mésopotamie et même les lois qui ont présidé à son mécanisme, car le document écrit révèle la pensée qui a inspiré un acte, mieux qu'une simple représentation picturale de cet acte ne saurait le faire. Par les codes de lois, les contrats, les lettres particulières, nous connaissons la législation et l'aménagement économique du pays. Au sommet de l'organisme est le roi, vicaire des dieux, et, à certaines périodes, dieu lui-même. Monarque absolu, il est censé agir selon la volonté des dieux; c'est un pasteur de peuples. Les monuments qu'élève le monarque babylonien sont surtout à la gloire de la divinité; ceux du roi d'Assyrie, à sa propre gloire. Le code, qui reflète une civilisation avancée des deux peuples, indique cependant plus de raffinement en Babylonie; l'Assyrie apparaît moins policée. Tandis que les rois de Babylone relatent volontiers leurs travaux d'édilité, leurs constructions de temples, ceux d'Assyrie exposent complaisamment leurs conquêtes et les atrocités dont ils les ont couronnées. La religion, assez semblable chez les deux peuples, dénote cependant chez les Assyriens un certain progrès. Si le dieu d'Assur est un maître aussi impérieux que ceux de Babylone, c'est du moins le dieu d'un peuple, qui l'accompagne dans les déplacements de sa capitale; ce n'est plus, comme à l'époque primitive, le dieu d'une cité attaché au sol et à la ville.

C'est dans l'art des deux pays que se remarquent les plus grandes dissemblances. Elles sont dues à la composition même des peuples; tandis que les Babyloniens sont des Sémites ayant emprunté leur civilisation aux Sumériens, peuple non sémitique qui les a précédés dans le bassin inférieur du Tigre et de l'Euphrate, les Assyriens, composés des mêmes éléments, ont reçu, en outre, de forts contingents asianiques, sinon protoaryens, par suite de l'influence exercée par les Hittites. Ceux-ci, établis en Asie Mineure, possèdent un art de qualité sumérienne; ils l'ont modifié selon leur génie propre et l'ont transmis aux Assyriens. Cet art assyrien est, pour ainsi dire, « cousin » de l'art de Babylone; ce n'est pas, comme lui, un dérivé direct de l'art de Sumer.

Telles sont les notions qui se dégagent du livre de M. Delaporte. C'est un excellent manuel, au courant des découvertes modernes. L'auteur, obligé de se mouvoir dans le cadre étroit d'un volume et désireux de ne rien omettre d'essentiel, n'a pu toujours donner à son exposé le développement qu'on aurait souhaité; la faute en est à la richesse des matériaux qu'il avait à mettre en œuvre.

G. CONTENAU.

— Ch.-F. JEAN. *Sumer et Akkad; contribution à l'histoire de la civilisation dans la Basse-Mésopotamie* (Paris, Geuthner, 1923, in-8°, 152 p. et 92 planches autographiées). — Le volume de M. Ch. Jean contient la reproduction au trait, la transcription et la traduction partielle de 284 tablettes cunéiformes, antérieures au deuxième mille-

Digitized by Google

naire avant notre ère, réparties entre la dynastie d'Ur, celle de Larsa et la première dynastie de Babylone. Ce sont pour la plupart des documents de comptabilité. Sans doute de tels petits textes n'ont pas l'intérêt de documents historiques fixant la durée d'un règne ou l'ordre des dynasties, mais, s'ils ne sont pas l'histoire, ils en sont la monnaie. C'est grâce aux recoupements qu'ils fournissent qu'on arrive peu à peu à reconstituer l'organisation de ces civilisations disparues, et chaque publication de ce genre est une contribution utile à l'histoire économique de l'Assyro-Babylonie. Nous y notons, tour à tour, des livraisons de bétail destiné aux sacrifices des temples ou à la cuisine du palais, un compte du revenu d'une palmeraie sise près de la ville d'Umma. Cette palmeraie, qui appartenait au temple, était affermée par lots à divers concessionnaires. La tablette est moins bien conservée que celle que le P. Scheil a publiée sur le même sujet dans la *Revue d'assyriologie*, t. X (1913); elle donne les revenus en dattes des diverses portions du terrain. Puis viennent des fournitures d'objets en bois pour la construction de bateaux, de métaux et de pierres, de salaires et nourriture d'ouvriers. Les tablettes de Larsa, de caractère plus juridique, ont trait à des formations de sociétés, prêts d'argent, partages de biens. Celles de Babylone, de même caractère, sont consacrées à des ventes d'esclaves, louages de mercenaires, etc.; les autres sont des lettres. Les textes, copiés d'une façon fidèle et sans essai d'interprétation, sont quelquefois reproduits en caractères un peu fins; c'est un défaut dans lequel nous tombons presque tous en France et qui tient sans doute à ce que nous adoptons des formats moindres que ceux des publications étrangères.

Le sumérien de la seconde moitié du troisième millénaire, s'il garde son infirmité d'expression propre aux langues agglutinantes, est cependant fort riche; malgré l'abondance des vocabulaires suméro-babyloniens, quantité de termes, notamment de termes techniques restent pour nous sans signification. On constate également qu'en l'absence de vocabulaires il n'est pas possible d'aller au delà de la probabilité dans les traductions de ces textes sumériens. La majeure partie de l'Introduction est consacrée à une étude des noms propres de la dynastie d'Ur (la III[e] et non la II[e]) et de la première dynastie de Babylone, sujet sur lequel M. Jean nous apporte un supplément d'utiles informations. Le nom propre en Mésopotamie est l'application à la personne de la théorie générale du nom : rien n'existe que ce qui a un nom; nommer une chose, c'est déjà lui conférer une part d'existence réelle[1]. Les noms propres seront donc des formules ayant un sens, affirmant la foi en telle divinité ou souhaitant l'obten-

1. G. Contenau, *De la valeur du nom chez les Babyloniens et de quelques-unes de ses conséquences* (*Revue de l'histoire des religions*, 1920). — A la liste des principaux travaux sur les noms propres cités par M. Jean, on peut ajouter l'excellent ouvrage de K.-L. Tallquist : *Assyrian personal names*. Helsingfors, 1914, in-4°.

Digitized by Google

tion de faveurs divines. Ces formules peuvent être abrégées à l'extrême. A l'époque sumérienne, elles sont fréquemment empruntées à la littérature religieuse ou historique. M. Jean doute, avec raison, me semble-t-il, que les noms d'animaux et de plantes ou le fait que l'homme a été appelé fils de son dieu soient des vestiges d'un totémisme antérieur. Il faudrait qu'on fût assuré que les Sumériens regardaient ces animaux comme leurs parents, et ce n'est point le cas.

G. CONTENAU.

— Le tome XIII des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1re partie (Paris, Klincksieck, 1923, in-4°, 384 p.) contient les neuf études suivantes : I. Étienne MICHON. Un décret du dème de Cholorgos relatif aux Thesmophories (daté de la 3e année de la 111e olympiade, soit 334-333 av. J.-C. Texte avec fac-similé et un commentaire). — II. Jules FORMIGÉ. Remarques diverses sur les théâtres romains, à propos de ceux d'Arles et d'Orange (ces deux théâtres, commencés sans doute dès la fondation des deux colonies en 46 av. J.-C., furent achevés à l'époque d'Auguste. Plan d'ensemble du théâtre d'Arles et croquis représentant l'agencement des machines motrices du rideau et les changements à vue des décors. Index des mots latins désignant les différentes parties des théâtres romains et index géographique). — III. G. GLOTZ. Le droit des gens dans l'antiquité grecque. — IV. D. SIDERSKY. Étude sur la chronologie assyro-babylonienne. — V. Jules FORMIGÉ. Le prétendu cirque romain d'Orange (ce n'est ni un cirque ni un stade, mais un gymnase; plan montrant l'état actuel et la restauration proposée par l'auteur). — VI. BONNEL DE MÉZIÈRES. Recherches de l'emplacement de Ghana; fouilles à Koumbi et à Settah (au Soudan; avec trois cartes). — VII. ID. Recherches sur l'emplacement de Tekrour (au Soudan, près du marigot de Doué, chez les Toucouleurs). — VIII. Auguste AUDOLLENT. Les tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre, Puy-de-Dôme (avec sept planches); suit (en IX) une Étude technique sur les tissus découverts dans ces tombes, par Charles PAGÈS (ce sont tous des lainages).

— M. Vasile PÂRVAN, spécialiste de l'histoire des colonies grecques du littoral occidental de la mer Noire (côtes de la Bulgarie et de la Roumanie), publie sur ce sujet dans le *Bulletin de la section historique* (t. X, tirage à part, 25 p. et une carte) et dans les *Mémoires de la section historique* (sér. III, t. II, n° 1, 133 p. avec 56 reproductions et 10 planches) *de l'Académie roumaine* (*Cultura Nationale*, Bucarest, 1923) deux travaux extrêmement intéressants. Le premier, lu au Congrès des sciences historiques de Bruxelles en 1923, *la Pénétration hellénique et hellénistique dans la vallée du Danube*, reconstitue, d'après les résultats de cinq campagnes de fouilles, l'histoire de la première des colonies de la côte thrace, si négligées et si mal connues d'Hérodote, d'Istria (Istros), depuis le VIIe siècle avant

Digitized by Google

jusqu'au VII^e siècle ap. J.-C., son rôle politique, militaire et surtout commercial dans l'exploitation du bassin du Danube et de ses affluents, concurremment avec Callatis et Tomi ; la liste et les emplacements des nombreuses autres factoreries et fondations grecques, notamment de Barbosh, de Carsium et d'Axiopolis ; les rapports de ce monde grec avec les Scythes, les Gètes et les Daces. Le second travail, en roumain, avec un résumé en français, est intitulé *Histria ;* l'auteur édite et commente les soixante et une inscriptions ou fragments d'inscriptions grecques et latines découvertes à Istria par lui en 1916, 1921 et 1922. Signalons en particulier des noms thraces et besses, une élégie funèbre en vers grecs, la mention dans un *vicus* de *lai*, qui sont peut-être des *laoi*, groupe de *gentiles* établis sur ce *limes*.

Ch. LÉCRIVAIN.

— J. B. BURY, Regius Professor of modern history in the University of Cambridge ; E. A. BARBER, Sub-Rector of Exeter College, Oxford ; Ed. BEVAN, honorary Fellow of New College, Oxford ; W. W. TARN, Trinity College, Cambridge. *The Hellenistic Age, Aspects of Hellenistic civilization* (Cambridge, University Press, 1923, in-8°, VII-151 p. ; prix : 6 sh.). — Recueil de quatre travaux sur l'époque hellénistique : trois lectures faites au collège Corpus Christi de Cambridge et un essai de M. Bury. Ce sont plutôt des aperçus agréables avec quelques idées ingénieuses que de véritables dissertations. Sous le titre « l'Époque hellénistique et l'histoire de la civilisation » (p. 1-29), M. Bury a résumé les traits principaux de cette période, les résultats politiques, scientifiques, commerciaux de la conquête d'Alexandre, le cosmopolitisme, la politique orientale de Rome, l'influence des institutions hellénistiques sur les institutions impériales, le rôle d'Aristarque, d'Ératosthène, d'Hipparque et de la bibliothèque d'Alexandrie. M. Barber a exposé les grandes lignes, les traits caractéristiques, les innovations de la littérature alexandrine (p. 30-78), en insistant sur le goût des légendes et des histoires locales, sur le rôle des jeux et des concours littéraires, sur les mimes, sur Timon de Phlionte et Parthenius, sur les fragments nouveaux, donnés par les papyrus, d'Hérodas, de Cercidas et d'autres ; dans une courte bibliographie, il oublie le t. V de l'*Histoire de la littérature grecque* des Croiset. Dans la lecture « Philosophie populaire hellénistique » (p. 79-107), M. Bevan s'occupe surtout des écoles stoïcienne et épicurienne, en particulier de la Vie d'Épicure de Philonidès et de Télès, avec quelques mots sur les Mystères grecs et le christianisme. Dans le quatrième article, « la Question sociale au III^e siècle » (p. 108-140), M. Tarn expose rapidement l'endettement des villes grecques, les salaires et les prix des marchandises, les réformes d'Agis et de Cléomène. Un appendice donne le catalogue des principaux objets de la collection Lewis, léguée récemment au collège Corpus Christi, intailles, camées, bronzes, vases, monnaies grecques, romaines, juives, françaises et anglaises. Ch. L.

Digitized by Google

— Le plus récent fascicule de la *Realencyclopédie* de Pauly contient les articles allant de Sélinonte à Sila; on y peut signaler les suivants : *Sarmatia* et *Scythia*, par KRETSCHMAR; *Saxones*, par RAPPOPORT; *Schrift*, par WEINBERGER et GÆRTE; *Schulen*, par ZIEBARTH; *Scriba*, par KORNEMANN; *Septuaginta*, par HAUTSCH; *Sybillen*, par RZACH (*Pauly's Realencyclopædie der classischen Altertumswissenschaft*, publ. par Wilhelm KROLL et Kurt WITTE, 2e série, t. IV1. Stuttgart, Metzler).

Allemagne. — Bernhard HULDERMANN. *La vie de* (sic) *Albert Ballin d'après ses notes et sa correspondance* (Paris, Payot, 1923, XXXI-311 p.; prix : 15 fr.). — Ce volume dépasse beaucoup en intérêt ceux qui ont été consacrés dernièrement à Stinnes, à Tirpitz ou à d'autres. Est-ce parce que la nature de Ballin est plus sympathique, plus prime-sautière, plus franche, plus indépendante? Je crois que c'est surtout parce que ce livre est l'œuvre très consciencieuse d'un homme qui a collaboré avec son héros pendant plus de dix ans, qui a joui de toute sa confiance, qui l'accompagna ou même le suppléa dans des missions très délicates, enfin qui a utilisé les papiers très abondants laissés par Ballin. Des citations qu'il en fait, certaines (les lettres de voyage de Ballin à sa mère) auraient pu tomber sans dommage; quelques-unes sont des morceaux capitaux, que l'histoire utilisera. Le grand public ira sans doute d'abord à la seconde partie du livre, à la *Weltpolitik* et à la Grande Guerre. J'avoue avoir encore plus goûté la lente ascension du petit juif hambourgeois, chef à dix-sept ans de la firme Morris et Cie, d'abord rival de cette *Packetfahrt* dont il devait faire l'une des plus grandes puissances navales du monde. L'histoire de cette puissance, devenue célèbre sous le vocable de *Hapag* (Hamburg Amerikanische Packetfahrt Aktiengesellschaft), l'histoire des créations hardies et des initiatives de Ballin, celle de ses traités, de ses *pools* avec d'autres lignes de l'Atlantique-Nord, l'histoire aussi de ses luttes contre d'autres groupements d'intérêts comme le trust Morgan, cette histoire si passionnante ne pourra plus être écrite sans référence au livre de M. Huldermann. Peu à peu, le maître de la *Packetfahrt*, qui a imposé son alliance au *Norddeutscher Lloyd*, devient la figure représentative de l'expansion commerciale allemande. Il devient aussi un conseiller officieux, mais écouté, de Guillaume II. Trop peu écouté, car Ballin voyait sans joie venir la guerre. Avec une impartialité rare, M. Huldermann (p. 157) signale la vraie cause de cette guerre : la conjonction de deux éléments, « le vieil esprit prussien et la grosse industrie. Ces deux éléments de l'Allemagne, d'orientation si différente, se sont rencontrés sur le terrain économique pour faire une politique douanière, qui, sans doute, donna à l'Allemagne la prospérité, mais qui créa la matière de graves conflits internationaux ». Ballin n'avait pas plus de scrupules que les autres, mais, s'il ignorait et (jusqu'à Verdun) méprisait la France, il connaissait et redoutait l'Angleterre.

Digitized by Google

Aussi, par l'intermédiaire de son ami anglo-allemand Sir Ernest Cassel, il essaya d'écarter les menaces de conflit. On trouvera ici les documents les plus précieux sur la mission Haldane et les projets de *Naval holiday*. On verra comment ces projets, poussés très loin par une administration britannique folle de pacifisme et pleine de condescendance pour l'Allemagne, n'échouèrent que devant la mauvaise foi, l'amour du prestige, le souci des succès à l'intérieur du gouvernement impérial. Rien chez M. Huldermann qui ressemble de loin aux divagations d'un Lujo Brentano. Quant à la soi-disant responsabilité du gouvernement français de 1914, il « désirait si peu la guerre » (p. 234) que ses représentants à Londres avaient été, selon l'expression de Ballin, « très petits, et feraient tout pour éviter la catastrophe ». Ce témoignage est de poids.

Durant la guerre, Ballin fut un des premiers Allemands à ne plus croire à la victoire. La guerre sous-marine, dont il n'a jamais, d'ailleurs, discuté le principe, lui paraissait une folie parce que l'Allemagne n'était pas assez forte pour la faire réussir. L'entrée en lutte de l'Amérique sonna pour lui le glas. Il se prodigua en vains efforts, en août 1918, pour dessiller les yeux de l'aveugle empereur et sauver ce qui pouvait encore être sauvé. Ajoutons que ce grand homme d'affaires, en raisonnant sur les conditions de la paix et sur les personnalités allemandes qui pouvaient avoir mission de la traiter, prêtait aux gouvernements alliés et associés une logique à laquelle ceux-ci n'obéissaient guère : il écartait le prince de Bülow, parce que « l'Angleterre, la France et l'Amérique trouveraient qu'un prince... n'était pas la personnalité capable de vouloir sérieusement la démocratisation de l'Allemagne ». Et l'on devait accepter Brockdorff-Rantzau!

Ballin est mort de la défaite allemande. A-t-il été brisé par la fatigue et le chagrin de voir s'écrouler son œuvre? A-t-il refait, pour son compte, le geste d'un Prévost-Paradol? Ce mystère rend plus intéressante encore cette figure, si caractéristique du nouvel Empire. La traduction de M. Simondet est précédée d'une préface due à M. Félix Roussel. Nous y signalerons une erreur de typographie p. 170 : toute la page devrait être en petits caractères; c'est Ballin et non, comme il arrive ailleurs, Huldermann qui raconte le dîner chez Sir Ernest Cassel. Un excellent fac-similé reproduit les notes, anglaises et allemandes, de Guillaume II sur l'article de la *Westminster Gazette* de 1911.

Henri HAUSER.

— Guy DE MONTJOU. *Impressions d'Allemagne. D'où viennent nos déceptions. Enquête sur l'aviation allemande* (Paris, Plon, 1922, in-8°, 147 p.; prix : 4 fr. 50). — Capitaine René FONCK. *L'aviation et la sécurité française* (Paris, éditions Bossard, 1924, in-16, 317 p.; prix : 7 fr. 50). — Ces deux livres, écrits l'un et l'autre par des députés-aviateurs, aboutissent aux mêmes conclusions peu rassurantes. Dès 1921, M. de Montjou avait rapporté d'un voyage d'études à travers l'Allemagne la conviction que l'aviation allemande, en pleine

Digitized by Google

renaissance, risquait de devenir rapidement une menace pour notre paix. Le capitaine Fonck, à son tour, pousse le cri d'alarme. Avec une compétence que nul ne songerait à discuter, il nous signale l'aviation allemande en nouvelle activité : les lignes commerciales servant à l'entraînement des pilotes militaires, les fabrications aéronautiques poursuivies à la faveur d'un habile maquillage d'industries quelconques, les techniciens penchés sur les problèmes les plus variés dans leurs bureaux d'études. En moins d'une année, l'aviation allemande pourrait mettre en ligne les moteurs indispensables à une reprise des hostilités. Qui pourrait, de sang-froid, songer à ce que serait une guerre nouvelle, collaboration de l'aviation et des gaz utilisés pour les bombardements ? Le capitaine Fonck souhaite que l'aviation française, maritime, coloniale ou commerciale ne cesse de se développer. Il voit dans une sérieuse coopération franco-anglaise aérienne un gage de paix pour l'avenir. G. HUISMAN.

France. — *Les classiques de l'histoire de France au moyen âge*, publiés sous la direction de Louis Halphen ; fasc. 2 : *le Dossier de l'affaire des Templiers*, édité et traduit par Georges LIZERAND (Paris, Champion, 1923, in-16, XXIV-229 p.; prix : broché, 12 fr. 50; relié, 15 fr.; et pour les souscripteurs, 10 fr. et 12 fr. 50). — Ce petit volume renferme tout l'essentiel du formidable dossier de l'Affaire des Templiers : enquête préalable ; ordre d'arrestation ; interrogatoires les plus caractéristiques ; type d'inventaire des biens séquestrés ; consultations juridiques touchant la procédure à suivre ; pamphlets et discours destinés à influencer l'opinion publique ; États-Généraux de Tours ; dépositions ; et enfin actes portant condamnation et suppression de l'Ordre. En appendice, l'auteur reproduit les passages les plus souvent visés de la règle du Temple concernant la réception des nouveaux frères. On trouvera dans l'introduction un clair résumé de l'histoire du procès et un aperçu des documents conservés, avec une bibliographie sommaire, extrêmement commode. Un index des noms propres et des matières termine cet excellent petit volume, d'une lecture attachante, et très propre à donner du fameux procès et de la société religieuse au temps de Philippe le Bel une idée vivante et précise.

Deux autres fascicules de la collection sont actuellement sous presse et paraîtront à bref délai : le tome I des *Mémoires de Commynes* (qui seront complets en trois volumes), publiés par M. Joseph Calmette, et l'*Histoire anonyme de la première Croisade*, publiée et traduite par M. Louis Bréhier. Louis HALPHEN.

— *Poèmes et récits de la vieille France*, publiés sous la direction de A. JEANROY : I. ADAM LE BOSSU, *le Jeu de la feuillée et le Jeu de Robin et Marion*, traduits par Ernest LANGLOIS ; II. *Le roi Flore et la belle Jeanne ; Amis et Amiles, contes du XIII^e siècle* adaptés par G. MICHAUT (Paris, E. de Boccard, 1923, 2 vol. in-16, XXXII-159 et 182 p.; prix : 5 fr. le volume). — Voici une nouvelle petite col-

Digitized by Google

lection, où l'on se propose de rendre accessibles à tous, en les traduisant ou adaptant au goût moderne, les œuvres les plus attrayantes et les plus caractéristiques de notre littérature médiévale. On ne peut que se réjouir de voir se multiplier les entreprises de ce genre, dont le succès croissant est un symptôme digne d'être retenu du goût de plus en plus prononcé du public pour tout ce qui est le passé de la France. La collection que dirige M. Jeanroy promet d'être, malgré son format un peu exigu, qui en exclura sans doute les œuvres de longue haleine, un très utile complément aux collections plus savantes réservées seulement à l'édition critique des textes originaux — comme sont celle des *Anciens textes français* ou celle des *Classiques français du moyen âge* de M. Mario Roques. Nous ne faisons aujourd'hui que signaler cette nouvelle entreprise. Nous y reviendrons, quand les volumes suivants auront paru, dès notre prochain « Bulletin ». Disons seulement que les deux premiers volumes sont d'excellente qualité, élégants et fort joliment « présentés ». L. H.

— *Histoire de la littérature française illustrée*, publiée sous la direction de J. Bédier et P. Hazard (Paris, Larousse, in-4°). — Les fascicules de cette belle publication, sur laquelle nous avons déjà appelé l'attention de nos lecteurs (cf. *Rev. hist.*, t. CXLIV, p. 262), se succèdent de semaine en semaine avec une remarquable régularité. Le tome I, qui comprend le moyen âge, le XVI^e^ siècle et la plus grande partie du XVII^e^, est complet depuis la fin d'octobre (322 p. et 27 planches hors texte). Nous avons déjà dit la haute valeur et l'élégante netteté des chapitres rédigés par les collaborateurs du début. La suite mérite les mêmes éloges. MM. de Nolhac, Bidou, Villey, Vianey, Beaunier, Roustan, Moreau, Hallays se sont, en général, excellemment tiré des chapitres qui leur étaient confiés. Les fascicules parus depuis l'achèvement du tome I nous mènent jusqu'en plein XIX^e^ siècle. Ils ont pour auteurs d'abord MM. Bidou et Bédier, puis M. Ascoli, qui a apporté dans l'analyse de quelques-unes des œuvres les plus délicates du XVIII^e^ siècle un art souple et subtil tout à fait digne de ses modèles. MM. Mornet et Hazard ont écrit avec beaucoup de sûreté l'histoire littéraire des années qui préparèrent la Révolution, l'accompagnèrent ou la suivirent immédiatement; le romantisme a été abordé avec science et goût par M. Jean Giraud. Nous reviendrons sur l'ensemble de la publication dès qu'elle sera achevée. L. H.

— Gustave Lanson. *Histoire illustrée de la littérature française* (Paris, Hachette, in-4°). — Sous sa forme nouvelle, l'Histoire de la littérature française de M. Lanson progresse aussi avec régularité, à raison d'un fascicule par mois. Le tome I est également achevé et s'arrête à peu près au même point que le tome I de l'*Histoire* de MM. Bédier et Hazard; depuis lors, le XIX^e^ siècle a pareillement été entamé. L'éloge du texte même n'est plus à faire, encore qu'on puisse regretter que M. Lanson n'ait pas eu le loisir de le mettre plus

Digitized by Google

complètement au courant; mais on ne saurait trop louer la remarquable « présentation » de ce livre ni trop chaudement féliciter l'éditeur du soin apporté dans le choix d'une illustration, qui n'est pas seulement plaisante aux yeux, mais extrêmement instructive pour tous les lecteurs. Nous aurons à y revenir après l'achèvement du tome II. L. H.

— Joseph FAUREY. *La monarchie française et le protestantisme français* (Paris, de Boccard, 1923, in-8°, IX-165 p.). — Il est très difficile de parler d'un tel livre. C'est un résumé — j'allais presque dire un *discours* — des rapports de l'État et des Réformés, entre François Ier et l'édit de 1787; résumé rapide, nécessairement incomplet, fait d'après des ouvrages de seconde ou de troisième main. Cela n'est généralement pas trop inexact, et il y a un effort vers l'impartialité, encore que l'auteur regrette évidemment que les circonstances aient amené la sécularisation progressive de l'État. Mais ce qu'on se demande, en l'état actuel des connaissances historiques, c'est à quoi de semblables ouvrages peuvent bien servir. — P. 57 : Coligny « paraît bien avoir trempé dans l'assassinat du duc de Guise. *En tout cas*, il n'a jamais cherché à dissimuler la joie qu'il en a ressentie ». Précisément, la seconde phrase dément la première. — P. 73 : le meurtre de Blois en 1588 « met la Ligue en révolte déclarée contre Henri III ». N'est-ce pas la révolte qui explique le meurtre? H. HAUSER.

— Victor GIRAUD. *La vie héroïque de Blaise Pascal* (Paris, Crès, s. d., petit in-8°, 257 p., 4 phototypies). — Il est malaisé de dire du nouveau sur Pascal. Sachons gré à M. Giraud de nous donner ce livre d'attachante lecture, où il a fait un constant effort pour revivre et repenser celui qu'il appelle « le plus grand nom des Lettres françaises », et qui est à tout le moins l'une des plus nobles âmes et l'un des plus puissants esprits dont s'enorgueillisse la France. On aura surtout plaisir à réapprendre avec ce guide averti les années d'enfance et de prime jeunesse : Clermont, Paris et Rouen. Pour le reste, pour le grand drame d'esprit et de cœur, M. Giraud ne pouvait rien ajouter à ce que nous a fourni, par exemple, le P. Bremond. Ce qui inquiète un peu, en ce très agréable volume, c'est la part vraiment large qui est faite à la conjecture. Sans vouloir introduire dans l'histoire, et surtout dans celle des âmes, trop d'esprit de géométrie, on aimerait plus de certitude. Notons cependant que M. Giraud laisse délibérément de côté l'histoire suspecte du pont de Neuilly et qu'il ne suit pas M. Jovy dans son exégèse des récits de l'abbé Beurrier. Pour lui, Pascal est resté fidèle à la foi pour laquelle était morte sa sœur Jacqueline, plus intransigeant même en cette foi que plusieurs de ces « Messieurs ». Jugement un peu flottant sur les *Provinciales*, « une erreur de génie ». A la fin du volume, la *Méditation sur Pascal* de M. Ed. Le Roy. H. HR.

— *Œuvres complètes de Bourdaloue*. Édition critique publiée

Digitized by Google

avec le concours de l'Institut de France, par l'abbé GRISELLE. T. II : *Sermons pour tous les jours du carême* (Paris, Bloud et Gay, 1922, in-8°, LVI-322 p.). — Ce tome II comprend les huit premiers des trente-neuf sermons pour tous les jours du carême et reproduit le texte de l'édition de 1692. Dans l'introduction, l'abbé Griselle s'efforce de montrer, par de longues citations tirées des sermons de Claude Joly, évêque d'Agen, et de Fromentières, évêque d'Aire, tous antérieurs à 1678, ce qu'était l'éloquence religieuse entre 1660 et 1680. Son but est de comparer le style des sermons de Bourdaloue, tels qu'ils nous sont présentés dans les éditions subreptices des tachygraphes, à celui des sermons de Claude Joly et de Fromentières et de montrer que beaucoup d'idées et d'expressions se rencontrent, presque semblables, dans les uns et dans les autres. Il prouve ainsi la valeur des éditions subreptices, qui nous permettent presque de retrouver la forme même des sermons parlés. G. PAGÈS.

— Th.-Louis LATOUR. *Princesses, dames et aventurières du règne de Louis XIV* (Paris, Figuière, 1723, in-18, 411 p.). — Une vingtaine de biographies sommaires. Des princesses : Anne d'Autriche, Henriette d'Angleterre, la duchesse de Bourgogne, etc. Des dames illustres : la duchesse de Longueville, Mme de La Fayette, Mme de Sévigné, Mme de Montespan, etc. Des aventurières : la Brinvilliers, la Voisin. Ni le texte ni la bibliographie ne seront utiles aux historiens. Peut-être les gens du monde parcourront-ils avec plaisir cette galerie de portraits, si connus qu'en soient dès longtemps les originaux. G. P.

— René SAULIOL. *La manœuvre de Denain* (Paris, Charles-Lavauzelle, 1921, in-8°, VIII-107 p., avec cartes). — On ne trouvera dans ce volume qu'une étude technique de la manœuvre de Denain, écrite pour faciliter aux candidats à l'École de guerre la préparation de leur programme. Elle est très précise et très claire. Mais il va sans dire que l'auteur n'apporte aux historiens rien de neuf. Ce n'est pas de leur point de vue qu'il considère les faits. C'est ainsi, par exemple, qu'il écarte d'un mot la question de savoir qui a conçu la manœuvre : « Le chef est le chef » ; c'est donc à lui, en tout état de cause, qu'appartient, en cas de succès, le mérite de la victoire. Et il est vrai que cette question importe peu à qui se soucie uniquement du mécanisme de la manœuvre. G. P.

— Hélène METZGER. *Les doctrines chimiques en France, du début du XVIIe siècle à la fin du XVIIIe siècle*, 1re partie (Paris, les Presses universitaires, 1923, in-8°, 496 p.). — Mlle Metzger a entrepris de reconstituer les théories chimiques qui ont eu cours au XVIIe et au XVIIIe siècle, en les rapprochant des théories philosophiques qui les ont inspirées. On ne trouvera ici ni l'histoire des découvertes ni celle des savants. Le but a été d'établir l'histoire des doctrines, afin qu'il soit possible, plus tard, de déterminer « par quel rapport l'évolu-

Digitized by Google

tion des doctrines, les découvertes expérimentales et les inventions techniques de la chimie sont liées à une même époque ». Cette première partie ne traite que du XVII[e] siècle. Elle intéressera, cela va sans dire, les chimistes plus que les historiens. G. P.

— Le tome IV des *Sources de l'histoire de France au XVII[e] siècle*, que nous devons à la collaboration de MM. Émile BOURGEOIS et Louis ANDRÉ, est consacré aux « Journaux et pamphlets ». Rien qu'à parcourir la table des matières, on peut se faire une idée précise de ce qu'il faut entendre par la liberté de la presse au siècle où la monarchie absolue reçut sa forme définitive (Paris, Auguste Picard, 1924, in-8°, 388 p.; prix : 15 fr. broché).

— Gaston CAYROU. *Le français classique; lexique de la langue du XVII[e] siècle*, expliquant, d'après les dictionnaires du temps et les remarques des grammairiens, le sens et l'usage des mots aujourd'hui vieillis ou différemment employés (Paris, Henri Didier, 1923. Collection moderne de classiques publiée sous la direction de M. Paul Crouzet, in-12, XXVIII-888 p. et 48 illustrations hors texte faisant connaître les hommes et les œuvres dont le souvenir intéresse l'histoire de la langue du XVII[e] siècle; prix : 16 fr.). — Nous avons tenu à reproduire tout au long le titre de ce dictionnaire, parce qu'il en indique exactement le contenu et qu'il permet d'en deviner l'intérêt. On aura plaisir et profit à parcourir ce lexique qui contient des notices sur plus de deux mille mots, où voisinent Molière et Saint-Simon, à côté des grammairiens et des grands maîtres du style classique en prose et en vers. On y trouvera matière à de nombreuses réflexions et comparaisons sur la langue du XVII[e] siècle qui visait à l'uniformité fondée sur le bon sens et le bel usage, et le langage usité de nos jours où l'individualisme tend à dominer sans règle et sans frein. Ch. B.

— G. GUÉNIN et J. NOUAILLAC. *Le Consulat, l'Empire et la Restauration, 1800-1830* (Paris, Plon, « Lectures historiques », 1923, in-8°, 440 p.; prix : 10 fr.). — Ce recueil fait suite à un volume consacré à la période révolutionnaire et que nous avons annoncé ici même (t. CXXXIX, p. 280). Il se lit avec intérêt et il est susceptible de rendre dans l'enseignement de réels services. Les éléments en sont empruntés pour la plupart à des témoins directs ou à des mémorialistes. Les auteurs n'ont pas borné leur effort à la recherche des scènes pittoresques; ils se sont attachés à mettre en lumière les aspects si variés de l'histoire du monde au lendemain de la tourmente révolutionnaire; ils sont sensibles aux gloires de l'Empire napoléonien, mais ils ne dissimulent pas ses faiblesses; tout en réservant à notre pays la majeure partie de leur travail, ils ont eu le souci de ne pas négliger l'étude des grands problèmes internationaux qui se posent à l'époque, en Europe et dans les Amériques, notamment après 1815. Il faut souhaiter que les élèves de nos lycées sachent tirer parti de ce petit livre qui leur est destiné. C. RICHARD.

Digitized by Google

— Dans l'Annuaire de l'École pratique des Hautes-Études (4e section) pour 1923-1924, on trouvera une lettre écrite par un curé alsacien, nommé Pinelle, sur la séance du 4 août 1789 où l'Assemblée nationale déclara « la Nation française franche et libre ». En conséquence, « nous avons supprimé par un décret solennel tout le régime féodal et les droits qui en résultaient... ». Cette lettre, adressée à Chauffour le Cadet, datée de Versailles le 8 août 1789, est publiée avec un commentaire approprié par M. Rod. REUSS.

— Charles-V. LANGLOIS. *Les hôtels de Clisson, de Guise et de Rohan-Soubise au Marais*. Archives et Imprimerie nationales (Paris, J. Schemit, 1922, in-4°, VIII-315 p., avec 53 planches, 3 plans et 18 fig.; prix : 150 fr.). — Qui ne connaît l'admirable hôtel Soubise, l'un des joyaux du vieux Paris? Si beaucoup de Parisiens n'en ont jamais franchi les portes, plus d'un s'est attardé à admirer la célèbre cour d'honneur qui ouvre sur la rue des Francs-Bourgeois; quant aux étrangers, ils ne manquent jamais cette visite qui fait partie de leur tournée historique dans le quartier du Marais. Mais personne ne s'était jamais avisé d'écrire l'histoire détaillée et complète de cet hôtel et des propriétés sur lesquelles il a été bâti dans les premières années du XVIIIe siècle, ainsi que des hôtels voisins (de Rohan, d'Assy, etc.). Léon de Laborde y avait songé sans doute, mais son désir n'avait pu être réalisé. Il était réservé à M. Ch.-V. Langlois, directeur des Archives nationales, qui ont trouvé là un asile définitif, de pousser ses recherches assez à fond pour pouvoir reconstituer minutieusement cette histoire; nous devons nous en montrer reconnaissants, à lui comme à ceux qui l'ont précédé dans cette voie en étudiant la formation topographique de ce quartier ou en décrivant l'ancienne décoration de la chapelle de l'hôtel de Guise, dessinée par le Primatice. Car l'hôtel Soubise s'élève sur les terrains de l'ancien hôtel Clisson (dont il reste une porte à tourelles bien connue) et de l'ancien hôtel de Guise, aménagé à partir de 1553, devenu quelque temps après une sorte de Louvre rival de l'autre, quartier général de l'opposition et des ligueurs, demeure décorée avec magnificence (on y voyait entre autres les célèbres tapisseries des chasses de Maximilien, cédées plus tard à Louis XIV), habitée ensuite par Gaston d'Orléans et par sa fille, Mademoiselle, et où l'on assure que Gaignières (gouverneur de la principauté de Joinville pour les Guise, qui l'habita longtemps) prit le goût des collections historiques. Il reste bien peu de chose aujourd'hui de l'hôtel de Guise; mais le livre de M. Langlois nous permet de nous remémorer les divers événements qui s'y déroulèrent; grâce aux inventaires de l'ameublement et des objets d'art qui ont été retrouvés, nous pouvons nous faire une idée exacte de ce logis princier au XVIIe siècle. Puis vinrent les architectes Delamair et Boffrand, les sculpteurs Coustou et Le Lorrain, le décorateur Louis-Jacques Herpin, qui transformèrent l'habitation pour le prince de Soubise et firent un ensemble tout à fait nouveau (les derniers bâtiments de l'hôtel de

Digitized by Google

Guise disparurent en 1857) : la colonnade qui entoure la cour d'honneur, à laquelle rien n'était comparable à Paris au dire de Piganiol de la Force, est l'œuvre de Delamair, qui n'en fut guère récompensé; les boiseries dont furent ornés les appartements, et dont il subsiste encore quelques charmants spécimens, ne sont pas sûrement l'œuvre de Herpin, mais on aime à se représenter le décor où vécurent le maréchal de Soubise, la princesse de Soubise dont Nattier nous a conservé les traits, et, tout près d'eux, dans l'hôtel voisin, le fameux cardinal de Rohan. Dans la description qu'a tracée M. Langlois des appartements conservés et restaurés avec goût (la plus grande partie est transformée en musée), nous trouvons le guide le plus sûr et le mieux documenté; son livre, abondamment illustré, est une heureuse reconstitution, digne en tous points du passé de ces vieilles demeures qui sont l'orgueil de notre ancien Paris. H. STEIN.

— Marquis DE ROCHEGUDE et Maurice DUMOLIN. *Guide pratique à travers le vieux Paris* (Paris, Champion, 1923, in-8°, 600 p., 60 croquis; prix : 25 fr.). — Ce Guide est une refonte complète de l'ouvrage si apprécié du marquis de Rochegude (1903-1909); il se recommande à tous ceux, Parisiens et autres, qui désirent trouver des renseignements précis et sûrs concernant les origines, le développement de la ville, l'histoire de ses monuments et maisons historiques. Une bonne table alphabétique permet de retrouver les lieux signalés dans le répertoire et marqués dans de nombreux croquis indiquant la route à suivre, non aux touristes pressés (qui ont à leur disposition d'autres guides plus brefs et beaucoup moins savoureux), mais aux gens de loisir curieux d'un passé plein d'histoire. Ch. B.

— Henri BUSSON, Joseph FÈVRE, Henri HAUSER. *La France d'aujourd'hui et ses colonies* (Paris, Félix Alcan, 1924; prix : 12 fr. 50). — Nouveau tirage de cet excellent manuel; il diffère très peu de l'édition précédente (celle de 1920; voir *Rev. hist.*, t. CXL, p. 115); on remarque seulement quelques modifications dans la bibliographie qui termine chaque chapitre et qui a été mise au courant.

Grande-Bretagne. — Sir Paul VINOGRADOFF. *Historical jurisprudence. Introduction* (Oxford University Press, 1923, in-8°, 173 p.; prix : 10 sh.). — Une note préliminaire nous prévient que cette Introduction n'est autre chose que celle qui précède le bel ouvrage de l'auteur, *Outlines of historical jurisprudence*, que nous avons déjà annoncé dans la *Revue historique* (t. CXLII, p. 79) et dont une traduction française ne tardera pas à paraître. Nous n'avons donc rien de nouveau à en dire, sinon que, même pour une simple introduction, l'auteur a pris soin d'y faire ajouter un index. Ch. B.

— Dans la petite collection de brochures « Helps for students of history », que publie la Société pour la diffusion des connaissances chrétiennes (S. P. C. K., Londres), nous pouvons signaler les suivantes : d'abord trois petits livrets où se trouvent indiqués les prin-

Digitized by Google

cipales sources et les ouvrages les plus notables concernant l'histoire d'Irlande à l'époque moderne, par le Rév. Robert H. MURRAY (*Ireland, 1494-1829*, nos 33-35; prix : 3 sh. 6 d.). Dans les Fondements de la géographie, H. J. FLEURE (*Geographical factors*, n° 44, 31 p.; prix : 6 d.) montre l'utilité pour la géographie de maintenir un contact permanent avec l'anthropologie et l'histoire. M. Fleure a été lui-même un des initiateurs de la géographie humaine en Angleterre; aussi n'a-t-il pas omis d'indiquer ses propres travaux dans la très brève bibliographie qu'il a donnée du sujet, liste où ne figurent, à l'exception de quelques livres français (Vidal de la Blache, Brunhes), que des ouvrages anglais. — Histoire et ethnographie, par W. H. R. RIVERS (*History and ethnology*, n° 43; prix : 6 d.), où ne sont mentionnés que les travaux publiés dans les quinze dernières années. — La bibliothèque de l'Université de Cambridge; ses principaux fonds et ses catalogues, par feu Harry Gidney ALDIS (*The University library, Cambridge*, n° 43; prix : 6 d.). — Les manuscrits relatifs à l'histoire du XVIIe siècle conservés à la Bodléienne, par G. DAVIES (*A student's Guide to the mss. relating to english history in the seventeenth century in the Bodleian library*, n° 47; prix : 1 sh.). — Le règlement des frontières à la conférence de la paix, par Alan G. OGILVIE (*Some aspects of boundary settlement at the peace conference*, n° 49; prix : 6 d.); tableau où l'on montre jusqu'à quel point les faits ont pu s'adapter tant bien que mal aux doctrines. Ch. B.

— H. E. SALTER. *Registrum annalium collegii Mertonensis, 1483-1521* (Oxford historical Society, 1923, LIV-544 p.). — Ce registre, tout entier rédigé en latin, fournit les détails les plus variés sur le personnel du collège de Merton, les bâtiments, les maladies épidémiques; çà et là aussi des indications intéressant l'histoire générale, par exemple sur l'aventurier Lambert Simnel, prétendant au trône d'Angleterre au temps de Henri VII.

— *Calendar of the Manuscripts of the Marquis of Salisbury*; t. XIV : *Addenda* (Londres, H. M. Stationary Office, 1923, in-8°, 406 p.; prix : 8 sh.). — *The Manuscripts of the Duke of Portland*, t. IX (Ibid., 434 p.; prix : 8 sh.). — *The Manuscripts of the House of Lords, 1708-1710* (Ibid., 408 p.; prix : 12 sh. 6 d.). — *Diary of the first Earl of Egmont*, t. II (Ibid., 517 p.; prix : 7 sh. 6 d.). — I. L'inventaire des manuscrits du marquis de Salisbury est terminé pour le règne d'Élisabeth par un volume d'*Addenda* où les lettres reproduites s'étendent de 1596 à 1603 : beaucoup d'autres ne sont pas datées, mais indiquées comme se rapportant au gouvernement de la reine; à la fin sont insérés des papiers d'origines diverses provenant de plusieurs pays européens. L'ensemble de ces documents présente un intérêt fort variable. Sont assez insignifiantes, par exemple, les lettres du comte d'Essex, de Robert Cecil, de Bacon, etc. Les indications sur les relations de l'Angleterre avec les autres puissances ont plus de valeur, mal-

Digitized by Google

gré leur brièveté. Je signale en particulier la lettre de l'envoyé La Fontaine à Élisabeth au sujet de Calais (p. 3), la communication faite aux députés hollandais à propos de la paix avec l'Espagne (p. 54), les négociations provoquées par les difficultés commerciales entre l'Angleterre et la France (p. 191). Notons encore dans ce volume une introduction intéressante et un index commode.

II. Des quatre parties qui composent l'inventaire des manuscrits du duc de Portland, seules la seconde et la troisième importent à l'histoire générale : les lettres de Copenhague (p. 167-288) et les lettres de La Haye et d'Utrecht (p. 289-408), qui s'étendent de 1704 et de 1707 à 1714. A Copenhague, l'Angleterre est successivement représentée à cette époque par James Vernon, Charles Vernon et Daniel Pulteney : leur correspondance, surtout celle des deux premiers, renseigne sur la guerre du Nord, dont les Danois suivent avec anxiété les péripéties à cause de leur commerce dans la mer Baltique ; sur la guerre de la Succession d'Espagne, dans laquelle les troupes danoises combattent en Allemagne, en Flandre et en Italie à côté des Anglais et des Impériaux ; sur les mœurs de la cour de Copenhague, etc. Le comte de Strafford est, à la même époque, ambassadeur à La Haye et délégué ensuite aux conférences d'Utrecht avec l'évêque de Bristol. Ses dépêches (1711-1714) sont destinées à informer le comte d'Oxford ; par suite, il faut les considérer comme le complément de la correspondance officielle avec le secrétaire d'État Saint-John. Grâce à elles, on assiste aux diverses péripéties des négociations de paix, on connaît les personnages principaux, quelle que soit leur nationalité, parce qu'ils sont dépeints dans leurs attitudes, avec leurs espoirs, leurs exigences ou leur impatience. Bien plus, le diplomate anglais cite des paroles, énumère des faits, fournit des détails curieux et précis ; il a écrit, sans s'en douter peut-être, une chronique du congrès d'Utrecht, que les historiens ne devront pas négliger.

III. Pour ce qui concerne la Chambre des Lords, les documents inventoriés concernent la période qui va du 16 novembre 1708 au 5 avril 1710, pendant la première et la seconde session du deuxième Parlement : il est fait allusion aussi à des documents antérieurs, dont quelques-uns même sont reproduits. La plupart se rapportent aux préparatifs navals de la France à Dunkerque et à ses projets d'établir le prétendant Jacques Stuart sur le trône d'Écosse. L'introduction de MM. Lascelles et Davidson énumère et analyse les très nombreuses affaires de détail que ce volume permet de connaître, mais qui, somme toute, présentent un intérêt minime.

IV. Le tome second du *Journal* du premier comte d'Egmont s'étend sur cinq années (1734-1738). Laissons de côté les renseignements que donne le narrateur sur les élections dans son fief de Harwich et arrivons vite à la partie essentielle du *Journal*, les délibérations du Conseil de la Société, qui entreprit de créer en Amérique une nouvelle colonie, la Géorgie. En 1741, Egmont écrivit ou fit écrire par le secré-

Digitized by Google

taire de ce Conseil un ouvrage intitulé : *An impartial Inquiry into the state and utility of the province of Georgia*, sorte de mémoire général et en même temps œuvre de propagande. Avec le *Journal*, au contraire, on assiste à l'élaboration en quelque sorte quotidienne des projets du Conseil, qu'Egmont présidait, et à leur réalisation parfois pénible : création de la colonie, débuts difficiles, multiples questions en matière d'administration, de politique ou de religion (apostolat évangélique de John Wesley et de Whitfield en Géorgie), tout cela est exposé amplement et assez souvent d'une façon pittoresque. Le mémoire est morne, le *Journal* vivant. En outre, on lira avec intérêt ce qui concerne le mariage du futur stathouder Guillaume IV avec la princesse Anne et ses conséquences politiques, les rapports si tendus entre le prince de Galles et ses parents, leurs discussions violentes, l'éclat de la rupture officielle en 1737, les détails sur la vie de cour et la vie de famille, etc. Ce *Journal* est donc une source d'une valeur considérable pour l'histoire intérieure et coloniale de la Grande-Bretagne. Louis ANDRÉ.

— Lytton STRACHEY. *La reine Victoria*. Traduit par F. Roger-Cornoz (Paris, Payot, 1923, in-8°, 306 p.; prix : 10 fr.). — C'est avec un vif intérêt qu'on lit, dans cette traduction élégante et rapide, la charmante biographie de la reine Victoria par un écrivain des plus spirituels, un historien des mieux informés sur l'Angleterre contemporaine. Écrit sans l'ombre de pédantisme et avec une parfaite indépendance de jugement, à l'aide du journal de la reine et de sa correspondance, cet Essai (que l'on peut placer à côté des meilleurs produits de ce genre littéraire) ne fait pas connaître seulement la femme et la reine, personnage éminemment représentatif de son pays et de son temps, puis son époux, le Prince consort, dont les qualités et l'influence ont été retracées en traits infiniment nuancés; il fournit, en outre, au lecteur étranger mal renseigné sur les choses d'outre-Manche l'occasion de voir fonctionner un des rouages essentiels de la constitution britannique, la « Couronne », dans ses rapports avec le Cabinet et avec le Parlement. Ch. B.

— C. Grant ROBERTSON et J. G. BARTHOLOMEW. *An historical Atlas of modern Europe from 1789 to 1922*. Second edition revised and enlarged (Londres, Humphrey Milford, Oxford University Press, 1924, in-fol., 31 p. et 42 cartes; prix : 7 sh. 6 d.). — Nous avons déjà signalé l'importance et l'intérêt de cet Atlas, si maniable, si instructif par son texte et par ses planches. Le public fit à la première édition (1915), qui fut vite épuisée, le meilleur accueil; mais les traités qui ont suivi la Grande Guerre ont si profondément altéré la géographie politique et l'équilibre des États, grands et petits, qu'une seconde édition était nécessaire. Une refonte complète étant impossible si l'on voulait maintenir l'ouvrage à un prix abordable, M. Robertson a pris le parti de reproduire intact le texte primitif, qui donnait l'état du

Digitized by Google

monde en 1914, et d'y ajouter neuf pages nouvelles sur « la Nouvelle Europe » (1918-1922), plus six cartes : l'Europe telle qu'elle a été remaniée par les traités conclus de 1919 à 1922; l'Autriche et les « États successeurs »; l'Allemagne orientale, la Pologne et les États balkaniques en 1922 (avec deux cartons pour le Slesvig et le Holstein et pour la frontière belge); les Balkans et l'Adriatique en 1922; le Proche-Orient avec ses mandats, 1919-1922; le Pacifique et les sphères d'influence. Abondant répertoire de faits et d'idées qui illustre admirablement toute l'histoire moderne. Ch. B.

Haïti. — Sur l'histoire d'Haïti, trop négligée en France malgré les liens nombreux qui rattachent à la métropole son ancienne colonie, on ne consultera pas sans profit plusieurs articles de M. Louis Morpeau, fils du sénateur Moravia Morpeau. D'abord : *Une île de soleil et d'éternelle verdure : Haïti, 1789-1923*, où est résumée l'histoire politique de cette île depuis son affranchissement, pays de 2,500,000 habitants « dont la langue officielle et littéraire est le français, dont la législation et les coutumes sont françaises » (la *Revue contemporaine*, 1er septembre 1923); ensuite et surtout une suite d'articles parus dans le *Monde nouveau* (septembre et octobre 1923) sous le titre général : *la France antiléenne*. Ch. B.

Italie. — Romolo Caggese. *Roberto d'Angiò e i suoi tempi*. Vol. I (Florence, Bemporad, 1922, in-8°, xxxviii-687 p.; prix : 50 l.). — Robert d'Anjou est le fils et successeur de Charles II, qui mourut le 5 mai 1309; ce n'est pas seulement une biographie de ce roi, si fort loué par Pétrarque, que M. Caggese s'est proposé d'écrire; comme il le dit dans sa préface, s'il s'intéresse à Robert d'Anjou comme prince, législateur, homme politique, organisateur d'États, il a bien plus à cœur d'exposer les mesures prises par ce prince en vue de reconstituer la vie économique, politique, sociale et morale de l'Italie méridionale pendant la première partie du xive siècle. Dans le présent volume, quatre chapitres sont consacrés aux classes et aux conflits sociaux, aux « universitates » et aux coutumes locales, à la production et au commerce, aux finances et à la maison du roi. Début d'un ouvrage qui paraît devoir être très considérable. Ch. B.

Islam. — P.-J. André, capitaine d'infanterie coloniale. *L'Islam et les races*. T. I : *les Origines, le tronc et la greffe;* t. II : *les Rameaux; mouvements régionaux et sectes* (Paris, Geuthner, s. d., [1923], 2 vol. in-8°, xxvi-270 p. et 325 p.; prix : 25 fr.). — M. P. J. André, qui a publié, en 1921, sous le pseudonyme de Pierre Redan, anagramme de son nom, un volume sur la Cilicie et le problème ottoman, a beaucoup voyagé : au Sahara, sur la côte orientale d'Afrique, au Maroc, en Cilicie; partout l'auteur a été en contact avec des populations musulmanes, qu'il était d'ailleurs préparé à connaître par un stage dans divers établissements d'enseignement supérieur de Paris. On conçoit qu'il ait voulu instruire le public d'un sujet qui l'intéressait

Digitized by Google

et auquel peu de personnes attachent le prix qu'il mérite; mais, pour écrire une synthèse historique de quelque valeur, il faudrait au moins connaître avec certitude les données que fournit l'orientalisme et ne pas remplacer la science par l'imagination; il faudrait pouvoir lire dans le texte les historiens qui n'ont pas encore été traduits.

M. André commet constamment, en histoire et en géographie, des confusions singulières : il prend Abou-Bekr pour l'oncle de Mahomet (t. I, p. 22); il déforme les noms propres : Yesguerd pour Yezdeguerd, Hindus pour Indus, Maowiya pour Moʿâwiya, le sultán Bours-beg pour Barsbâï, Abd-ul-Medjid pour Ibn-Madjid; il confond l'Asie Mineure et l'Asie antérieure et prend l'une pour l'autre. Malgré son affirmation, l'Islam n'a point été à l'origine (ni jamais) une religion de nomades, faite pour des nomades (t. II, p. 3); c'est une religion de sédentaires, qui s'accommode fort mal de la vie nomade, et que les Bédouins ne pratiquent qu'insuffisamment. Et les Turcs héritiers des khalifes par voie d'achat (t. I, p. 110 et 223)! Jamais personne ne l'a prétendu. Les Arabes ne devraient qu'à eux-mêmes nos chiffres actuels (t. I, p. 114), alors qu'eux-mêmes avouent qu'ils les ont tirés de l'Inde! Le *yassak* est la « consigne » pour les Ottomans, mais le *yassa* est la loi mongole; les modifications apportées par le sultan Soliman à l'application de la loi canonique n'ont jamais passé pour une consigne militaire. Le rôle important joué par la Perse dans la civilisation de l'Asie est passé sous silence.

Je ne pense pas qu'on puisse tirer grand profit de cette généralisation hâtive; tout au plus ces deux volumes pourront-ils fournir des renseignements utiles sur l'état actuel des populations musulmanes; ce qu'a vu l'auteur, ce dont il a été témoin, est exact et bien présenté : c'est là un sujet fort important à une époque où l'Orient a éprouvé des bouleversements que personne n'aurait prévus il y a dix ans.

Cl. HUART.

Pays-Bas. — J. CALBRECHT. *De oorsprong der Sinte Petersmannen* (Louvain, 1922, in-8°, XIV-186 p.). — Ce livre sur les « Hommes de Saint-Pierre » de Louvain est un travail approfondi; grâce à des documents des archives de La Haye, de Bruxelles ou même de Berlin (formules d'admission, chartes, jugements, etc.), l'auteur semble avoir à peu près élucidé l'origine, l'organisation et la nature de cette catégorie de personnes au moyen âge. La principale source inédite, qui a été utilisée, est une enquête (*informatie*) faite en 1516, par ordre du Conseil de Brabant, au sujet des privilèges des « Hommes de Saint-Pierre ». Déjà bien des savants s'en étaient occupés, et, après Juste Lipse qui leur avait consacré quelques passages de son *Lovanium* (1610), M. Pirenne les avait définis comme d'anciens serfs ecclésiastiques, transformés en caste privilégiée. M. Calbrecht démontre leur très ancienne origine (remontant peut-être au XI^e^ siècle, en tout cas au XIII^e^) et attribue leurs franchises à la libéralité du comte de Louvain, duc de Brabant, avoué de l'église Saint-

Digitized by Google

Pierre, auquel, suivant la tradition, ils auraient sauvé la vie dans une bataille. Les « Hommes de Saint-Pierre », membres principaux de la « familia » ou « meisnie » du duc de Brabant, ont reçu de leur protecteur une série de privilèges, judiciaires et politiques, qui sont exposés pour la première fois avec clarté. A. WADDINGTON.

— M.-G. DE BOER. *Leven en bedrijf van Gerhard Moritz Roentgen* (Rotterdam, 1923, in-4°, XII-168 p.). — Biographie assez curieuse qui a été écrite pour le centenaire de la Société néerlandaise de bateaux à vapeur de Rotterdam, actuellement Société pour la construction des vaisseaux et machines « Fijenoord », du nom de l'île en face de Rotterdam, où se trouvent les établissements. Roentgen, né en 1795, appartenait à une famille de l'Ost-Frise, pays incorporé peu après au royaume de Hollande sous Louis Bonaparte; après des études à l'Institut de marine de Fijenoord, il fut envoyé à Toulon sur l'ordre de Napoléon, mais il s'évada en 1813 et entra l'année suivante dans la marine hollandaise. Son intelligence tournée du côté de la technique navale et plusieurs mémoires sur l'emploi de la vapeur pour la navigation le désignèrent en 1822-1823 à l'attention du ministre de l'Instruction nationale, Falck, qui cherchait à relever la marine des Pays-Bas, et c'est ainsi qu'il devint bientôt directeur technique de la Société néerlandaise de bateaux à vapeur. La fondation de vastes établissements dans l'île de Fijenoord, à partir de 1826, lui permit de développer sans cesse les constructions navales, soit pour le service des voyageurs, soit pour le remorquage, soit même pour la marine militaire. La maladie l'obligea à se retirer en 1849; mais quand il mourut, trois ans après, son œuvre était en bonne voie.

De nombreuses gravures, représentant les premiers navires à vapeur construits sur les chantiers de Fijenoord, illustrent agréablement le livre de M. de Boer. A. W.

— VAN DER FLIER. *War finances in the Netherlands up to 1918* (Oxford Clarendon press, 1923, in-8°, XV-150 p.). — La « fondation Carnegie pour la paix internationale » s'est proposé, dès la fin de 1914, d'étudier les conséquences de la Grande Guerre, surtout au point de vue économique et social, dans tous les pays du monde; en attendant une synthèse, actuellement impossible encore, elle publie une série de monographies. Tel est l'ouvrage sur les finances de guerre des Pays-Bas et, s'il présente peut-être un intérêt moins vif qu'une étude consacrée à l'un des pays belligérants, il mérite cependant de retenir l'attention : rien ne prouve mieux que lui, en effet, l'influence mondiale de la guerre et le contre-coup de ses dévastations sur le bien-être de tous les peuples, même de ceux qui, à l'abri du massacre et des ruines, paraissaient devoir en profiter plutôt qu'en pâtir.

Après avoir montré la prospérité du petit État néerlandais, avec sa population relativement nombreuse, de plus de six millions d'habitants en 1914, l'auteur passe en revue les premiers effets de la guerre

Digitized by Google

sur le crédit et la situation économique du royaume neutre, les dépenses imposées par l'état de guerre chez ses voisins, les mesures prises pour y subvenir, enfin la néfaste répercussion des événements sur la vie du peuple, surtout les souffrances des classes moyennes au milieu du renchérissement de toutes les denrées. La conclusion est que la masse de la population s'est sensiblement appauvrie et qu'un relèvement, lent et lointain, ne sera possible que par une épargne acharnée et l'accroissement intensif de la production.

Ce travail, établi sur de nombreux documents et d'après des statistiques officielles, rendra service non seulement aux historiens futurs de la guerre, mais aussi aux économistes et aux moralistes de l'avenir.

A. W.

Suisse. — *Festgabe Paul Schweizer* (Zurich, 1922, in-8°, xv-347 p.). — M. Paul Schweizer est entré le 9 septembre 1922 dans sa soixante-dixième année. Ses amis et collègues de l'Université de Zurich ont saisi cette occasion pour lui témoigner l'affection qu'ils ont pour l'homme et leur estime pour le professeur, en lui dédiant un volume de Mélanges composé de sept mémoires, tous relatifs à l'histoire de la Suisse et plus spécialement de Zurich : I. *Die Anfænge des Zürcherischen Stadtstaates*, par M. Anton. LARGIADER, professeur à l'Université. — II. *Zur Geschichte der Vermögenverhæltnisse in einigen Schweizerstædten in der ersten Hælfte des 15 Jahrhhunderts*, par M. Hanz NABOLZ, archiviste d'État à Zurich. — III. *Die Jahrzehntenbücher der Zürcherischen Landschaft*, par M. Friedrich HEGI. — IV. *Regensberg zur Zeit der Reformation*, par M. Robert HEPPELER. — V. *Zürich und die Erneuerung des französischen Bündnisses, 1654-1658*, par Me Frieda GALLATI. — VI. *Les Annales manuscrites de Genève*, par M. Paul-E. MARTIN, archiviste d'État à Genève. — VII. *Der Zürcher Putsch von 1839 in französischer Beleuchtung*, par le prof. Ernst GAGLIARDI. — Dans une brève introduction, M. Meyer von Knonau a exposé l'activité scientifique de M. Paul Schweizer, soit dans son enseignement à l'Université où il débuta en 1879, soit par ses œuvres historiques depuis son premier travail, qui parut en 1876, sur les Préliminaires de la ligue souabe.

Yougoslavie. — Rudolf HERCEG. *Die Ideologie der kroatischen Bauernbewegung*, trad. du croate (Zagreb, 12 Akademieplatz, 1923, 1 vol. de 95 p.; prix : 10 dinar). — Cette brochure de propagande contient des renseignements intéressants sur le parti paysan qui, aujourd'hui, joue un rôle fort important en Croatie. Sans prendre parti, nous en donnons ici une analyse — Les paysans, qui constituent 80 °/₀ de la population de la Croatie, n'ont cependant pas formé de parti distinct avant 1904. Fondé à cette date, grâce à l'action d'Ant. Radić et de son frère Stiepan, qui, dès 1900, avaient créé une revue, *le Dom* (*foyer*), le parti paysan a groupé rapidement un grand nombre de membres; mais le régime électoral en vigueur à l'époque

Digitized by Google

de la domination autrichienne et aussi les persécutions gouvernementales l'ont empêché d'avoir à la diète le nombre de représentants qu'il aurait dû avoir (3 en 1908, avec 3,000 voix ; 9 en 1910, avec 16,000 voix ; 3 de nouveau en 1911). C'est la guerre mondiale qui détermina les progrès extraordinaires du parti paysan, dont le programme se distingue nettement des programmes des autres partis. Il se prononce pour l'autonomie (dans le cadre fédératif), la forme républicaine, une politique pacifique avec réduction du service militaire, le *referendum*, le droit d'initiative populaire et le plébiscite, enfin pour toute une série de réformes destinées à assurer l'émancipation des populations rurales, comme l'extension des syndicats agricoles. Malgré l'hostilité des intellectuels, et surtout des dirigeants de Belgrade, le parti paysan obtint un très grand succès aux élections de la Constituante de 1920 (49 députés sur 93; 230,000 voix sur 440,000). Il a donc représenté les aspirations d'indépendance de la Croatie, qui, englobée dans la Yougoslavie, veut secouer la domination de la Serbie. — L'auteur pense qu'en dépit des persécutions les paysans finiront par faire triompher leurs revendications. Il montre aussi en quoi, notamment dans les pays slaves, les paysans constituent un *cinquième état*, distinct de la bourgeoisie et du prolétariat ouvrier. On peut regretter qu'il ne nous donne aucun renseignement sur la condition économique des paysans croates ni sur le régime de la propriété foncière ; on peut induire seulement de son exposé que les petits propriétaires paysans sont nombreux. H. SÉE.

Histoire de la musique. — *Les maîtres de la musique : Schubert*, par Théodore GÉROLD ; *Berlioz*, par Paul-Marie MASSON ; *Verdi*, par Arnaldo BONAVENTURA ; *Saint-Saëns*, par Georges SERVIÈRES ; *Massenet*, par René BRANCOUR (Paris, Félix Alcan, 1923, petit in-8°, 219, 251, 212, 220 et 188 p.; chaque volume : 7 fr. 50). — La collection des *Maîtres de la musique*, publiée sous la direction de M. Jean Chantavoine, s'est récemment enrichie de plusieurs volumes consacrés à des musiciens du siècle dernier. On connaît le plan de ces monographies : vie de l'auteur; étude analytique de son œuvre; jugement d'ensemble et bibliographie. Ce plan, à quelques variantes près, a été respecté par les collaborateurs des derniers volumes, sauf toutefois par M. Bonaventura, qui a préféré analyser l'œuvre de Verdi dans le cadre même d'une étude biographique et qui a été ainsi malencontreusement entraîné à écrire un véritable panégyrique de Verdi, pris comme type idéal du « musicien italien ». Les auteurs des quatre autres volumes se sont soigneusement gardés de ce défaut. Ils ont voulu écrire en historiens et en musicographes et y ont presque tous fort bien réussi. On goûtera particulièrement les pages délicates où M. Gérold (en un style qu'on voudrait cependant plus pur parfois) a su si bien replacer Schubert dans son temps et mettre en valeur les éléments nouveaux dont le *lied* fut redevable à ce génie tendre et profond, que la mort vint si tôt faucher. — D'une lecture extrêmement

Digitized by Google

attachante, le *Berlioz* de M. Masson se distingue également par la pondération du jugement et un sentiment historique très juste. Berlioz n'est pas surfait dans ce livre; mais M. Masson remarque avec raison que son influence a été considérable et qu'en fin de compte « il n'est pas un seul musicien français actuel » qui ne procède de lui à quelque égard. — Dans son *Saint-Saëns*, M. Servières n'a pu se défendre d'un peu de mélancolie : il a bien vu et bien mis en lumière les défauts de l'œuvre de l'artiste, passionné pour son art, mais souvent plus ingénieux que puissant, dont il s'est fait le biographe; mais il a su, lui aussi, remettre Saint-Saëns à sa vraie place, préciser son rôle, en bien ou en mal, comme éducateur du goût français en même temps que comme porte-parole de l'école musicale française à l'étranger. — Quant au livre de M. Brancour, il se lit avec agrément, tout en restant un peu superficiel, comme le musicien dont il déplore la lamentable facilité. Il se plaît du moins à évoquer d'assez jolie façon la figure de cet homme heureux, qui sut s'en aller dans un sourire.

L. HALPHEN.

Histoire des sciences. — Paul TANNERY. *Mémoires scientifiques*, publiés par J.-L. HEIBERG. T. V : *Sciences exactes au moyen âge, 1907-1921* (Toulouse, Privat; Paris, Gauthier-Villars, 1922, in-4°, XIX-378 p.). — Dans ce volume on remarquera les articles suivants : les Prétendues notations pythagoriciennes sur l'origine de nos chiffres et sur l'étymologie du mot « chiffre »; — Un nouveau texte des traités d'arpentage et de géométrie d'Epaphroditus et de Vitruvius Rufus (texte latin d'après le ms. lat. 13084 de Munich, avec deux fac-similés); — La géométrie au XI^e siècle (Boèce, Gerbert, etc.); — Une correspondance d'écolâtres du XI^e siècle (échangée entre Ragimboldus de Cologne, Radulphus et Franco de Liége); — Maître Robert Anglès, de Montpellier (texte latin et ancienne traduction grecque de son *quadrant*); — Sur le « Liber augmenti et diminutionis » compilé par Abraham; — Sur la « Practica geometriae Hugonis »; — Notice nécrologique et bibliographique sur Maximilien Curtze (mort en 1903; auteur du savant ouvrage intitulé : *Urkunden zur Geschichte der Mathematik im Mittelalter*). — En appendice, on publie la partie encore inédite d'une « Practica geometriae » éditée autrefois par Curtze d'après un manuscrit incomplet de Munich.

Ch. B.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales révolutionnaires.** 1923, novembre-décembre. — L'hommage d'Arras à Robespierre (discours prononcés à cette occasion le 14 octobre 1923). — Albert MATHIEZ. La dictature économique du Comité de Salut public. — Henri SÉE. La diffusion des idées philosophiques à la fin de l'ancien régime. — Antoine RICHARD. Les résistances à la levée de 300,000 hommes dans le Puy-de-Dôme. — F. VERMALE. Autour des biens nationaux. Les conditions de rachat d'un bien national (d'après une lettre du 2 germinal an XI). — G. VAUTHIER. Le mobilier de Couthon (mis en vente le 18 messidor an III); la succession de Saint-Just (12 fructidor an III); le mobilier de Coffinhal. = C.-rendus : *Ant. Richard.* Le gouvernement révolutionnaire dans les Basses-Pyrénées (excellent). — *Albert Duchêne.* Gabriel Malès et la reconstitution financière de la France en 1789 (insignifiant). — *J.-B. Manger.* Recherches sur les relations économiques entre la France et la Hollande pendant la Révolution française (consciencieux, mais l'auteur connaît mal l'histoire intérieure de la France). — *G. Monod.* La vie et la pensée de Jules Michelet (Michelet « fut en réalité un de ces beaux fruits de l'éducation classique que recevaient dans les collèges les fils de la bourgeoisie... On ne trouve pas dans toute son œuvre une idée profonde et originale... Il n'est pas étonnant qu'il ait été profondément injuste pour Robespierre et son groupe. Entre Robespierre et lui, il y avait tout l'abîme de la phrase à l'action, du mysticisme épileptique à la pure pensée française »).

2. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1923, juillet-décembre. — Pierre BERNARD. Une courte Histoire des rois de France de Charles le Chauve à Louis V (chronique inédite qui fournit certains détails intéressants; elle a été écrite à Saint-Corneille de Compiègne et se trouve dans un recueil d'homélies formé au x^e^ siècle. En tout, trente-huit lignes). — P. GUILHIERMOZ. De la taille du denier dans le haut moyen âge. — Henri STEIN. Les habitants d'Évreux et le repeuplement d'Arras en 1479 (Évreux fut invité à envoyer vingt-cinq familles pour repeupler la ville d'Arras dont Louis XI avait exilé en masse les habitants suspects de fomenter une insurrection contre lui et dont il avait voulu abolir jusqu'au nom en l'appelant Franchise. Cette iniquité fut réparée après le traité d'Arras en 1482). — Ph. LAUER. Déchiffrement de l'*ex-libris* du grand bâtard de Bourgogne (son

Digitized by Google

ex-libris comprend la devise *Nul ne s'i frote*, puis une abréviation *ob* qu'il faut lire *ab* et interpréter *A[ntoine] B[astard de Bourgogne]*. Quant à la devise *Nul ne s'i frote*, elle a été abrégée par les initiales *N I E*). — B. FAUCHER. Les registres de l'état civil protestant en France depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours. — Jean CORDEY. Le surintendant Fouquet et la bibliothèque du collège de Clermont. = C.-rendus : *W. Bauer*. Einführung in das Studium der Geschichte (utile). — Marquis *d'Albon*. Cartulaire général de l'Ordre du Temple (plus de six cents chartes et vingt-six bulles de papes forment le t. I, publié en 1913 après la mort de l'auteur, et ne dépassent pas l'année 1150. Un fascicule complémentaire, rédigé par *P.-F. Fournier* et publié en 1922, contient la table des sommaires des actes et l'identification des noms de lieu). — *Ch. Hirschauer*. La politique de saint Pie V en France, 1566-1572 (bon; importantes annexes tirées surtout des archives italiennes). — *E. de Moreau*, S. J. Un évêque de Tournai au XIV[e] siècle : Philippe d'Arbois, 1378 (insuffisant). — *A. Mesquita de Figueiredo*. Arquivo nacional da Torre de tombo; roteiro prático (guide méritoire, utile pour les recherches aux Archives nationales de Portugal). — *D. G. Hogarth*. Arabia (utile résumé). — *L. Lemmens*. Acta s. Congregationis de propaganda fide pro Terra sancta, 1622-1847 (important). — Dom *Henri Quentin*. Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate; I : Octateuque (chef-d'œuvre d'une science critique éprouvée). — *P. Alquier*. Saint-Louis du Sénégal, 1789-1809 (utile recueil de documents). — *Mandonnet* et *J. Destrez*. Bibliographie thomiste (bon). = Chronique et mélanges : J. ESTIENNE. Une affiche d'indulgence en 1323 (en faveur de la collégiale Saint-Martin de Picquigny au diocèse d'Amiens).

3. — Bulletin de la Société d'histoire moderne. 1923, novembre. — CORBAZ. Genève et la politique du cardinal Fleury (son intervention dans les troubles qui éclatèrent à Genève en 1737 et dont le résultat fut la dispersion du parti patricien chassé par les démocrates; le cardinal, pressé d'intervenir par les chefs des patriciens, fit rendre, le 8 mai 1738, l'« édit de médiation » qui défendit les droits du peuple contre les empiétements de l'aristocratie; ce fut « la charte véritable de la démocratie genevoise ». Le rôle principal parmi les défenseurs de l'oligarchie fut tenu par le banquier Thellusson, dont l'activité est mise ici en pleine lumière). — LAJUSAN. Les turcophiles du XVI[e] siècle. — Ed. ESMONIN. Questions à éclaircir pour la liste des intendants de province de 1648 à 1790. = Décembre. Georges GIRARD. Bibliographie et sources de l'histoire des institutions militaires de l'ancien régime; état de la question (important dépouillement). — H. SÉE. Les troubles agraires en Haute-Bretagne en 1790. — E. ESMONIN. Historiographie de Pascal. — Lieutenant-colonel MAYER. Autour de l'évolution de notre doctrine de guerre au XIX[e] et au XX[e] siècle.

4. — Bulletin hispanique. 1923, octobre-décembre. — René COSTES. Antonio de Guevara. Sa vie (René Costes, tué à la guerre en

Digitized by Google

octobre 1917, avait préparé une thèse sur Guevara, 1481-1545, évêque de Cadix, puis de Ciudad Rodrigo, l'historiographe de Charles-Quint. La biographie qui devait former le chapitre I était terminée et est donnée ici; elle sera suivie de quelques appendices retrouvés dans des cahiers de notes). — Eugenio MELE. Les poésies latines de Garcilaso de la Vega et son séjour en Italie; suite (en espagnol). — E. LAMBERT. Alphonse de Castille et la Juive de Tolède (passe en revue les œuvres littéraires que cette légende a inspirées, dont la plus importante est le drame de l'Autrichien Grillparzer). = C.-rendus : *P. Boissonnade*. Du nouveau sur la « Chanson de Roland » (très important article de M. G. Cirot; critique fine de la thèse de M. Boissonnade; quoi qu'on en pense, on apprendra beaucoup à la lecture de ce livre). — *J. Costedoat-Lamarque*. La question agraire en Andalousie (esquisse qui sera reprise).

5. — **Polybiblion**. 1923, octobre. — A. VINCENT. Publications récentes sur l'Écriture sainte et la littérature orientale (vingt-quatre numéros). — H. FROIDEVAUX. Géographie et voyages (*Vivien de Saint-Martin* et *Schrader; Léon Van der Essen, de Martonne, E. Granger, M. Sorre*, etc.). — Publications relatives à la guerre européenne, parmi lesquelles général *Palat*, t. VIII : la Ruée sur Calais (octobre-décembre 1914); t. IX : les Offensives de 1915 (l'étude la plus impartiale sur la guerre mondiale); *A. Grasset*. Un combat de rencontre : Neufchâteau, 22 août 1914 (comment a-t-on pu imprimer dans le compte-rendu : Neufchâteau *dans les Vosges?*); général *Boullaire*. Historique du 2e corps de cavalerie, 1914-1919 (digne d'attention); *Geoffroy de Grandmaison* et *François Veuillot*. L'aumônerie militaire pendant la guerre, 1914-1918 (d'un intérêt passionnant); *Jean de Pierrefeu*. Plutarque a menti, et général ***. Plutarque n'a pas menti (on donne raison au premier contre le second). — *P. Dudon*. Le quiétiste espagnol Michel Molinos, 1628-1695 (intéressant). — *M.-L. Pailleron*. François Buloz et ses amis. Les derniers romantiques (du nouveau quelque peu indiscret et familier). — *P. Fernessole*. Les origines littéraires de Louis Veuillot, 1823-1843; bibliographie de la jeunesse de Louis Veuillot (précision impeccable). — *J. Calmette*. La société féodale (clair et substantiel). — *Sebastian Puig y Puig*. Pedro de Luna, ultimo papa de Aviñon (« ce gros volume est une déception »). — *Henri Naef*. La conjuration d'Amboise et Genève (très documenté). — *P. de Crousaz-Crétet*. Paris sous Louis XIV, II (concerne la vie paroissiale et la vie charitable; la vie administrative et politique; bon). — Mgr *Moïse Cagnac*. Le duc de Bourgogne, 1682-1712 (trop indulgent). — *D. Halévy*. Vauban (pas toujours exact). — *C. Leroux-Cesbron*. Le château de Neuilly (plein de récits amusants). — Mme *Paul Fliche*. Une Française d'Alsace : Mlle Louise Humann, 1766-1836 (bonne étude sur la renaissance catholique à Strasbourg au début du XIXe siècle). — Baron *de Damas*.

Digitized by Google

Mémoires; t. II : 1823-1862 (très intéressants sur les dernières années de la Restauration et sur l'éducation du duc de Bordeaux).

6. — La Révolution française. 1923, octobre-décembre. — A. AULARD. Le Père Loriquet : sa personnalité, sa fameuse phrase (« s'il n'a pas écrit la fameuse phrase, il n'a pas tout à fait volé sa réputation de falsificateur grossier »). — F. BRAESCH. Le dernier domicile du Père Duchesne (longue et minutieuse étude qui a pour conclusion : le dernier domicile du Père Duchesne portait le n° 4 de la Cour des Miracles ou 100 de la rue Réaumur; il a été démoli il y a peu de temps et sur son emplacement s'élève le nouvel hôtel de l'*Intransigeant*). — SAGNAC. Leçon d'ouverture du cours de l'histoire de la Révolution à la Sorbonne (fragment). = C.-rendus : *M. Marion.* Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (des réserves, mais travail bien fait). — *Soulgé.* Le régime féodal dans le Forez (introduction à une publication des terriers foréziens). — *Ed. Esmonin.* Les intendants du Dauphiné, des origines à la Révolution (très utile). — *A. Duchêne.* Gabriel Malès et la reconstitution financière de la France après 1789 (ne connait pas bien les sources de l'histoire de la Révolution). — *C. Piccioni.* Histoire du Cap-Corse depuis les origines jusqu'à nos jours (bon). — *Pierre de La Gorce.* Histoire religieuse de la Révolution française, t. V (s'efforce d'être impartial, sans y réussir toujours). — *G. Esquer.* Les commencements d'un Empire. La prise d'Alger, 1830 (intéressant, instructif, mais a eu le tort de ne pas renvoyer à ses sources).

7. — Revue archéologique. 1923, mai-juin. — Fr. POULSEN. Un portrait de Caligula récemment acquis par la glyptothèque de Ny-Carlsberg (est l'œuvre d'un sculpteur grec et provient sans doute de l'Asie Mineure). — Sir William Mitchell RAMSAY. Notes anatoliennes (la déroute de Bardas Phocas; Paunalla, la ferme des paons; Lustra-Sultra). — J. DE MORGAN. Observations sur la chronologie égyptienne, dite « réduite » (vive critique du système d'Ed. Meyer). — C. OURSEL. Le rôle et la place de Cluny dans la renaissance de la sculpture en France à l'époque romane, d'après quelques études et travaux récents (d'après A. Kingsley Porter, P. Deschamps, É. Mâle, chanoine V. Terret; la renaissance de la sculpture vint d'Italie à Cluny et par Cluny elle s'est répandue dans la France du XII^e^ siècle. Pour la France, c'est Cluny, non Moissac, qui a été l'artisan essentiel de la rénovation plastique). — Jean COLIN. Les nouvelles fouilles de Pompéi et les découvertes du Monte Mario (exposé des fouilles faites à Pompéi par M. Spinazolla et sur le Monte Mario par M. Dall' Osso; théorie de ce dernier sur les origines de Rome). — Paul COUISSIN. Les guerriers et les armes sur les bas-reliefs du mausolée des Jules à Saint-Remy (détermine la nationalité des guerriers représentés et décrit leurs armes). — P. PARIS. Au musée archéologique de Grenade (ce musée vient d'être installé dans la *Casa de Castril*; description du monu-

Digitized by Google

ment et de quelques-uns des objets qu'il renferme). — Dr L. CARTON. La Carthage punique d'après les récentes découvertes (insiste sur la topographie de la Carthage punique; ses limites; ses monuments). — Ed. NAVILLE. Les temples Ramessides et Saïtes (d'après les planches publiées par M. Gustave Jéquier). — Nécrologie et nouvelles archéologiques. = C.-rendus : *O. Montelius.* Die älteren Kulturperioden im Orient und in Europa; II : Babylonien, Elam, Assyrien (d'un intérêt capital). — *M. Reygasse.* Études de palethnologie magrebine, II (montre le parallélisme de l'industrie paléolithique en Afrique et en Europe). — *M. Boule.* Les hommes fossiles, 2e édition. — *Fernande Hartmann.* L'agriculture dans l'ancienne Égypte (c'est aussi une botanique et une zoologie). — *L. Delaporte.* La Mésopotamie. Les civilisations babylonienne et assyrienne (beaucoup de savoir et de méthode). — *Z. Le Rouzic* et M. et Mme *Saint-Just Péquart.* Carnac (fouilles bien conduites). — *Ch. Picard.* La sculpture antique (remarquable). — École française d'Athènes. Délos. Fasc. VIII. *J. Chamonard.* Le quartier du théâtre (quartier surtout occupé par des maisons privées). — *Ph. Fabia.* Musée de Lyon. Mosaïques romaines (bon). — *E. Espérandieu.* Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine; t. VIII : Gaule germanique (très utile; mais les planches sont une honte pour l'Imprimerie nationale). — *E. Babelon.* Le tombeau du roi Childéric et les origines de l'orfèvrerie cloisonnée (a insisté sur l'authenticité du sceau de Childéric). — *A. Kingsley Porter.* Romanesque sculpture on the pilgrimage roads, 10 vol. in-8° (véritable *Corpus* de sculptures romanes). — *Elise Maillard.* Les sculptures de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers (bon). — *Henri Martin.* La miniature française du XIIIe au XVe siècle (fait pendant au livre de M. Durrieu sur la miniature flamande).

8. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1923, 1er décembre. — *F. Heiler.* Der Katholizismus, seine Idee und seine Erscheinung (c'est « le programme moderniste le plus net et le plus hardi qui ait été lancé ». L'auteur « est un protestant qui retient l'intelligence, l'amour et l'estime du catholicisme et qui, travaillant à le déromaniser, nourrit encore l'espoir d'un pape vraiment catholique, au sens où lui-même entend le catholicisme »). — *J. Schnitzer.* Savonarola; ein Kulturbild aus der Zeit der Renaissance (excellent). — Vicomte *du Motey.* Robert II de Bellême et son temps (bon). — *Pigafetta.* Relation du premier voyage autour du monde par Magellan, 1519-1522; édit. du texte français par *J. Dénucé* (cette édition n'est qu'une traduction à peu près contemporaine du texte, qui est en italien). — *Maximin Deloche.* Les Richelieu; le père du cardinal (beaucoup de menus détails). — *M. Rouff.* Tubeuf, un grand industriel français du XVIIIe siècle (bon). — *Émile Lauvrière.* La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien (intéressant et instructif). — *Paul Cottin.* Lettres inédites de Maury et de Consalvi au marquis et à la marquise d'Osmond, 1793-1798 (peu intéressant; l'éloge que l'éditeur

Digitized by Google

fait de Maury dépasse la mesure). = 15 décembre. *De Montessus de Ballore.* Ethnographie sismique et volcanique (remarquable). — *P. Monceaux.* Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne, t. VI et VII (très instructif, en particulier sur saint Augustin). — *Raoul Labry.* Autour du moujik (livre charmant, prenant, très optimiste). = 1924, 1er janvier. *M. Farnaise.* L'aventure du Gœben (très intéressant). — *B. Meistermann.* Guide de Terre sainte, 2e édit. (bon guide, bien informé et commode). — *René Hubert.* Les sciences sociales dans l'Encyclopédie (étude impartiale et prudente qui témoigne d'un labeur considérable). — *B. Bareilles.* D'Athènes à Angora (beaucoup trop favorable aux Grecs).

9. — **Revue de l'histoire des religions.** 1923, janvier-avril. — Ém. SEVESTRE. A propos d'une étude sur le régime de la liberté des cultes dans le Calvados pendant la première séparation, 1795-1802 (celle du pasteur Raoul Patry; il fallait bien distinguer le culte catholique, le culte constitutionnel et le culte révolutionnaire; on n'attache pas, en général, assez d'importance à ce dernier, qui est une véritable religion, qu'on a traité avec trop de dédain et dont l'histoire reste à faire). — P.-L. COUCHOUD. Reconstitution et classement des lettres de saint Paul (le Nouveau Testament les a rangées par ordre de longueur; ici on raconte les incidents de la vie de Paul et on les classe d'après les incidents de cette vie agitée; ces lettres ne couvrent qu'une période de cinq ans, entre 50 et 55). — L. POINSSOT et R. LANTIER. Un sanctuaire de Tanit à Carthage (d'après les fouilles commencées en janvier 1922 à Salammbô; autels et stèles découverts au-dessus de vases en terre cuite contenant les restes de sacrifices; ils forment quatre étages superposés, correspondant à quatre périodes différentes; tous ces monuments sont puniques). — R. WEILL. L'installation des Iaraélites en Palestine et la légende des patriarches (ce qu'on sait des conditions historiques de l'arrivée des Israélites en Palestine; pourquoi il fut nécessaire, dans la légende nationale, qu'on vît les ancêtres déjà intallés dans le pays, en précurseurs de la conquête; et comment on emprunta les « patriarches », ancêtres mythiques, occupants et fondateurs en Palestine, à la légende cananéenne; à suivre). = C.-rendus : *Paul Leidecker.* Débris de mythes cananéens dans les neuf premiers chapitres de la « Genèse » (esquisse que l'auteur reprendra). — *J. Plessis.* Étude sur les textes concernant Ishtar-Astarté (travail considérable, fort bien mené, mais simplement lithographié). — *Preserved Smith.* A short history of christian theophagy (titre et livre hardis; croit que l'eucharistie primitive était *réaliste* et que la transsubstantiation n'est pas du tout une invention du moyen âge; M. Guignebert se rallie à cette idée). — *B.-J. Kidd.* A history of the church to A. D. 461 (très conservateur; quelques chapitres représentent un état de la science aujourd'hui périmé). — *Maurice Goguel.* Introduction au Nouveau Testament; t. III : le Livre des Actes (manuel excellent pour l'étudiant; guide très sûr pour le chercheur). — *Kaarle*

Digitized by Google

Krohn. Scandinavisk Mytologi (a surtout recours aux traditions populaires pour expliquer la mythologie scandinave). — *Erich Jung.* Germanische Götter und Helden in christlicher Zeit (thèse contestable). — *Hugo Jungner.* Gudinann Frig och Als härad (la déesse Frigg et le canton d'Als en Vestrogothie, contribution importante à l'histoire de la religion chez les Germains). — *Karl von Amira.* Die germanischen Todestrafen (remarquable; démontre le caractère religieux de la peine capitale chez les Germains). = Société Ernest Renan. F. MACLER. Un dossier Ernest Renan à la bibliothèque d'Amsterdam (contient une lettre d'Ernest Renan à Moriz Carrière, professeur à Munich, du 18 mars 1889, sur la paix universelle).

10. — Revue des études historiques. 1923, octobre-décembre. — P. LÉVY. Histoire linguistique de Thionville (l'allemand s'est établi en maître à Thionville, lors de l'invasion des Francs, et il a toujours persisté; il a été sérieusement menacé avant 1870 et l'est davantage depuis 1918). — J. VIVIELLE. Le marquis de Carabas (veut trouver dans l'histoire du Chat botté des éléments historiques concernant les Gouffier, comtes de Caravas). — P. DESLANDRES. Saint Vincent de Paul (d'après les huit volumes de sa correspondance publiés par le P. Coste). — Th. MALLEY. Un archevêque lieutenant de roi et gouverneur : Mgr Camille de Neufville de Villeroy (1606-1693; archevêque de Lyon; lieutenant général aux pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais; petit-fils du ministre de Henri IV). — A. DUJARRIC-DESCOMBES. Une loge française aux États-Unis (1792-1802; elle fut créée à Philadelphie par les fugitifs français de Saint-Domingue). — Au diocèse de Montpellier, 1791-1792 (note composée par Mgr de Malide, évêque de Montpellier, et adressée à l'abbé Barruel pour son histoire du clergé pendant la Révolution). = C.-rendus : Centenaire de Lazare Carnot (cahiers de documents inédits ou peu connus sur Carnot). — Comtesse *de Boigne.* Mémoires, nouvelle édition, 5 vol. (impression luxueuse). — *Victor du Bled.* La société française depuis cent ans (causerie sur la vie mondaine en France au XIX^e^ siècle). — *Paul Matter.* Gambetta (a réussi en une tâche ardue). — *S. Gorceix.* Le miroir de la France (c'est vraiment une géographie littéraire des grandes régions françaises). — *Gabriel Faure.* La vallée du Rhône (grand charme). — *E. Schkaff.* La question agraire en Russie, contribution à l'histoire de la propriété foncière (fait réfléchir).

11. — Revue des études napoléoniennes. 1923, novembre-décembre. — Lettre du roi Joseph à la reine Hortense sur la mort du duc d'Enghien (Londres, 20 février 1834; le premier consul aurait voulu sauver le duc d'Enghien ; on a précipité l'exécution du jugement à son insu et sans mauvaise volonté). — M. PEYRE. Marbeuf et l'organisation économique de la Corse à la veille de la Révolution (Marbeuf fut commandant militaire en Corse de 1769 jusqu'à sa mort en 1786; difficultés de sa tâche; travaux de desssèchement; nouvelles cultures;

Digitized by Google

industries textiles; commerce). — Baron DE STROMBECK. Les Bonaparte à Florence et à Rome en 1835 (extraits des notes de voyage de ce baron, parues en allemand à Brunswick en 1836; il voit à Florence le roi Jérôme, le roi Louis et, à Rome, Madame Mère, qui mourut peu après cette visite; on publie en une planche hors texte un portrait de Laetitia, de 1834). — J. DONTENVILLE. Les idées napoléoniennes : la politique extérieure de Napoléon III (passe en revue cette politique de 1852 à 1870 et en fait l'apologie). — Colonel E. MAYER. Les tanks et les chars de guerre au moyen âge et sous le Second Empire (assimile aux tanks les voitures qui, dans les guerres hussites, formaient la *wagenburg*; le général polonais Mieroslawski proposa sous le Second Empire d'avoir recours à ces « tabors »). — Un masque « authentique » de Napoléon (qu'on a exposé rue de l'École-de-Médecine; mais l'authenticité est douteuse). = C.-rendu : *Émile Gabory*. Les Bourbons et la Vendée (les Bourbons n'ont pas été ingrats).

12. — Revue des questions historiques. 1924, 1er janvier. — Vicomte DE NOAILLES. La cour de France après la victoire de Rocroy (extrait du volume « la Mère du grand Condé », qui doit paraître prochainement). — Marc DE GERMINY. Les brigandages maritimes de l'Angleterre sous le Directoire et le Consulat (va en réalité de la paix de Bâle, 5 avril 1795, jusqu'à la déclaration de guerre de l'Espagne à l'Angleterre, 5 décembre 1805). — E. VACANDARD. Le « de officiis ecclesiasticis » de Jean d'Avranches (étude sur le texte que l'abbé Delamare vient de publier. Jean d'Avranches fut archevêque de Rouen de 1067 à 1076). — P. BLIARD. Bonaparte et les insurgés de l'Ouest, 1799-1804 (la pacification de l'Ouest n'est qu'en partie l'œuvre de Bonaparte; il l'entrava par ses maladresses presque autant qu'il la favorisa par ses habiletés). = C.-rendus : le P. *Rouët de Journel*. Nonciatures de Russie. Nonciature d'Arezzo, 1802-1806; 1re partie : 1802-1804 (452 documents, dont la plupart se trouvent aux archives du Vatican, fort bien publiés; une longue préface commente ces documents). — Général *Charles G. Dawes*. A journal of the great war (le général fut chargé avec des pouvoirs absolus de coordonner tous les achats pour les armées américaines en France; importance de son rôle; vif intérêt des deux volumes du journal). = E.-G. LEDOS. Chronique générale (Académies, revues, nouvelles, nécrologies). — Albert ISNARD. Revue des périodiques français. — Maurice BESNIER. Chronique d'histoire ancienne grecque et romaine. L'année 1922. — A. VINCENT. Chronique d'histoire orientale; II : les Sémites; les Hittites. — Dom F. CABROL. Courrier anglais. Angleterre et Amérique. — G. ALLEMANG. Courrier allemand; II : Du moyen âge à nos jours. = Notes bibliographiques; on y signale un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels : *Lynn Thorndike*. A history of magic and experimental science during the first thirteen centuries of our era (on vante le talent d'exposition et la richesse des sources); *Louis Brochard*. Histoire de la paroisse et de l'église Saint-Laurent à Paris (intéressant; plan un peu décousu);

Digitized by Google

abbé *Léon Bournet*. Le christianisme naissant, expansion et luttes (bon et honnête travail, sans éclat); *Henry Martin*. La miniature française du XIIIe au XVe siècle (remarquable); *P. Jacomet*. Le Palais sous la Restauration (très vivant).

13. — Revue d'histoire de l'Église de France. 1923, octobre-décembre. — Marc DUBRUEL. La cour de Rome et l'extension de la régale. II (expose la politique d'Innocent XI en cette matière). — Joseph GUILLAUME. Comment concevoir une monographie paroissiale? (2e partie. Essai d'un programme pour l'étude locale des institutions paroissiales de l'ancienne France; 3e partie : Notes bibliographiques pour l'étude de ces anciennes institutions. Instructif). = C.-rendus : abbé *Édouard Fournier*. Les origines du vicaire général; étude d'histoire et de droit canon (intéressant; tend à prouver que le vicaire général devint auprès des évêques, à partir du XIIe siècle, ce qu'étaient les « procuratores » nommés par les papes Alexandre III et Innocent III pour remplacer provisoirement certains évêques décédés ou suspendus. Les croisades rendirent les vicaires généraux indispensables quand les évêques partaient pour la Palestine. Dès lors, le vicaire général se distingue nettement de l'official). — *Hefele*. Histoire des conciles; trad. *H. Leclercq*, t. VII (ce volume se rapporte aux conciles de Constance et de Bâle. Les notes de dom Leclercq sont trop souvent confuses et déconcertantes. « Il est dommage qu'un tel travail ne se présente pas avec toutes les garanties scientifiques désirables »). — Sainte Angèle Merici et l'ordre des Ursulines (deux volumes instructifs, mais qui sont loin d'épuiser le sujet). — *Lucien Romier*. Le royaume de Catherine de Médicis (remarquable; l'abbé Victor Carrière s'efforce de montrer que l'auteur a fortement exagéré la décadence morale du clergé au XVIe siècle). — Abbé *Constant*. La légation du cardinal Morone près de l'empereur et le concile de Trente, avril-décembre 1563 (excellent). — Abbé *Victor Martin*. Le gallicanisme et la réforme catholique, 1563-1615 (bonne étude sur l'introduction en France des décrets du concile de Trente). — *Jos. Brauner*. Die Strassburger Priester-Mærtyrer der Schreckenzeit, 1793-1794 (bonne étude sur quatre prêtres guillotinés à Strasbourg). = Chronique d'histoire régionale : Guienne et Gascogne, Languedoc, Béarn, Foix et Roussillon. = Dans les « Échos et informations » est donné un résumé de la communication faite à l'Académie des inscriptions par le R. P. Destrez sur la « pecia » dans les manuscrits du moyen âge.

14. — Revue historique de la Révolution française. 1923, octobre-décembre. — G. BELLISSENT. Le comte de Fersen créancier de Louis XVI (publie plusieurs documents provenant des papiers inédits de l'évêque de Nancy, Anne-Louis-Henri de La Fare, ancien député du clergé aux États-Généraux, puis émigré en Autriche. L'argent prêté par Fersen au roi pour faciliter la fuite à Varennes ne lui fut jamais restitué. Mercy-Argenteau ne craignit pas de violer le secret

Digitized by Google

de la correspondance échangée entre la reine et Fersen). — Henry POULET. L'esprit public à Thann pendant la Révolution. La Société des amis de la constitution, 1791-1795; suite et fin. — J. CHEVRON. A propos des ancêtres champenois de Gustave Flaubert au XVIII[e] siècle. — G. LAURENT. La mission militaire de Fouché à la frontière d'Espagne en l'an IV.

15. — Revue maritime. 1923, novembre. — G. HÉDERER. L'île du Château-Rouge, I (souvenirs de voyage et d'histoire sur l'île de Castellorizo, qui fait partie maintenant du Dodécanèse italien; l'auteur parle de la cité antique et de ses ruines et réédite plusieurs inscriptions grecques avec commentaire. Plusieurs illustrations et une carte). — CAVAYÉ. Un plaidoyer « pro domo » de l'amiral Duperré au sujet de l'expédition d'Afrique (défend, contre les critiques formulées dans le « Journal d'un officier de l'armée d'Afrique », le rôle maritime dans les préparatifs pour l'expédition d'Alger et le débarquement à Sidi-Ferruch). — Edmond DELAGE. W. S. Churchill et les préliminaires de la guerre (observations sur l'ouvrage de l'ancien premier lord de l'Amirauté en 1911-1915 : l'Angleterre en face du problème franco-allemand et la déclaration de guerre). — C. VEN. Combats de Noli, ventôse an III; suite. — J. TRAMOND. L'autre guerre vue d'une préfecture maritime; suite (organisation précipitée de la défense de Brest, août-septembre 1870). — MAREC. Lettre à la Rédaction (au sujet du Répertoire des archives de Lorient). = Décembre. J.-G. CAMBON. Historique du Lloyd's (brève histoire de cette institution, qui touche de si près à celle du commerce et de la suprématie maritime du Royaume-Uni. Elle a pris naissance dans un cabaret tenu au bord de la Tamise par un certain Edward Lloyd connu seulement depuis 1689. En 1696, il commença la publication des « London News », où il donnait trois fois par semaine les nouvelles maritimes et commerciales les plus importantes; depuis 1914, cette revue appartient à la « Corporation of Lloyd's » et est éditée par le Royal Exchange sous le titre de « Lloyd's List »). — C. VEN. Combats de Noli; suite et fin (journées des 23-24 ventôse an III; défaite de l'amiral Martin. A Noli, « nous fûmes battus parce que ni matelots, ni officiers, ni capitaines, ni amiral ne s'étaient entraînés à combattre »). — C. HÉDERER. L'île du Château-Rouge; suite (la cité médiévale, appelée alors Castellum ruge, aujourd'hui Castellorizo, avec un plan des ruines et un essai de reconstitution). — J. TRAMOND. L'autre guerre vue d'une préfecture maritime; suite (mesures prises pour assurer le trafic, surtout celui des armes, avec les États-Unis). = 1924, janvier. P. DELONCLE. La curieuse aventure d'Ali-Arbi, tirailleur marocain (prisonnier de guerre des Allemands et transporté par eux au Maroc pour l'employer au service de la propagande antifrançaise. Récit qu'il en fit au consul de France à Las-Palmas). — C. HÉDERER. L'île du Château-Rouge; suite et fin (la cité moderne, depuis la seconde moitié du XIX[e] siècle). — G. DE RAULIN. Les trois Bouvet; suite et fin (celui qui fut coulé dans les Dardanelles le

Digitized by Google

18 mars 1915). — J. TRAMOND. L'autre guerre vue d'une préfecture maritime; fin.

16. — **Le Correspondant**. 1923, 25 novembre. — Georges LECHARTIER. M. Lloyd George et la politique allemande aux États-Unis (dans son voyage aux États-Unis, l'ancien « Premier » a mené contre la France et Poincaré une violente campagne qui a relevé son prestige personnel au profit de l'Allemagne et à notre détriment). — Jean DES COGNETS. Augustin Cochin et les espérances chrétiennes, à propos du centenaire de sa naissance. — Pierre DE LA GORCE. La Belgique sous la domination française, 1792-1814, d'après le récent ouvrage de M. Paul Verhagen (quatre pages d'éloges sans réserve sur cet ouvrage; cf. *Rev. histor.*, t. CXLIV, p. 85). = 10 décembre. Jacques BARDOUX. Une étape dans l'histoire anglaise. La Société des Nations britanniques et la session de novembre 1923 (embarras créés au gouvernement britannique par la nécessité où il se trouve de concilier ses intérêts et ceux des Dominions). — Georges GOYAU. Pour la défense de la morale chrétienne. L'actualité de saint François de Sales. — Marcel MALCOR. Pour que l'Allemagne paie sans nous ruiner; fin le 25 décembre. — Henri BRENIER. Le cinquième Congrès national de la natalité. = 25 décembre. Georges LECHARTIER. M. Coolidge et la campagne présidentielle aux États-Unis. — Henri BREMOND. Maurice Barrès (pénétrante, subtile et instructive étude par un très ancien ami et admirateur du grand écrivain disparu). — LIBER. Le général Debeney. — Abbé DE TOURVILLE. Le Christ et sa mission (notes posthumes publiées par Félix Klein. L'abbé de Tourville est mort le 5 mars 1903 à l'âge de soixante-un ans). — Mgr BEAUPIN. Les catholiques et la Société des Nations. L'Union catholique d'études internationales. = 1924, 10 janvier. Augustin COCHIN. Vingt lettres à Montalembert, publiées par Henry COCHIN (ces lettres vont de 1825 à 1854. II (à lire les lettres sur la guerre d'Italie en 1859; suite et fin le 25 janvier : 1861-1864). — Jacques BARDOUX. La poussée démocratique dans l'Angleterre contemporaine; I : la Défaite de Stanley Baldwin. — Marie-Jeanne DURRY. Une lettre inédite de Chateaubriand (à M. de La Ferronnays, ministre des Affaires étrangères, datée de Rome, 8 novembre 1828; pour servir de commentaire aux Mémoires d'outre-tombe). = 25 janvier. Augustin COCHIN. Vingt lettres à Montalembert; suite et fin. — Louis DELAVAUD. Un ami de la France : Herbert Ward (peintre de talent, né à Londres en 1863, fixé à Paris depuis 1900, engagé pour la durée de la guerre en France où ses deux fils furent l'un tué, l'autre blessé dans les rangs anglais; auteur de « Mr. Poilu, notes and sketches with the fighting French », ouvrage qui est comme une apothéose du soldat français). — Comte Jean DE PANGE. L'avenir de l'école en Alsace et en Lorraine. — DE LANZAC DE LABORIE. Un nouveau portrait de Me Swetchine.

17. — **La Grande Revue**. 1923, décembre. — Tsarine ALEXANDRA.

Digitized by Google

Lettres au tsar Nicolas II (choix de lettres écrites en avril et juin 1915 par la tsarine à l'empereur, son mari tendrement aimé; on y constate l'hostilité que, dès cette époque, la tsarine ressentait contre le grand-duc Nicolas, ennemi de Raspoutine). — Élie FAURE. Shakespeare; suite (le lyrisme de Shakespeare). — Martial DOUEL. Les récentes fouilles archéologiques d'Algérie (fouilles de 1913 à 1922). — Paul DESCAMPS. La coéducation en Angleterre (histoire du mouvement d'où est sortie l'émancipation intellectuelle et sociale de la jeune fille). — Charles GUIGNEBERT. Le secret de la confession (à propos d'une scène de l'opéra d' « Esclarmonde », où l'on s'est ému de voir, à une époque indécise du pré-moyen âge, un évêque violer le secret de la confession; montre que ce secret, avec toutes les conséquences qu'il comporte, n'est devenu obligatoire en droit canonique qu'au XII[e] siècle. Décrété par le concile de Latran en 1215, il a été ordonné dans toute sa rigueur par le concile de Trente).

18. — Mercure de France. 1923, 15 décembre. — L. THUASNE. La Marseillaise et Rouget de Lisle, d'après des documents inédits (il est encore plus question de Rouget de Lisle lui-même que de son hymne patriotique; persécuté pour avoir protesté contre la révolution du 10 août, emprisonné pendant la Terreur, dénué de ressources pendant tout l'Empire et la Restauration, Rouget fut soutenu par Béranger, qui, après 1830, réussit à le tirer de la misère. Celui qui écrivit la Marseillaise mourut, comme on sait, à Choisy-le-Roi, le 26 juin 1836, à l'âge de soixante-seize ans. On publie ici le texte de la Marseillaise d'après quatre rédactions autographes données par Rouget de Lisle à diverses personnes, dont David d'Angers, qui fut, avec Béranger, le bon génie du vieillard illustre et abandonné). — Ambroise GOT. La Bavière depuis l'armistice. — F. RONDOT. Le problème de l'éducation sexuelle. — VAN GENNEP. Préhistoire (signale huit ouvrages récents). — Camille PITOLLET. Le plus ancien texte des Évangiles (réfute les critiques qui lui furent adressées par Mgr Batiffol au sujet de la découverte faite par M. Buchanan sur le palimpseste de Tarragone). = 1924, 1[er] janvier. Jean BOURDON. Le mouvement de la population en Europe au XIX[e] siècle. — A. VAN GENNEP. Folklore (signale sept ouvrages ou recueils divers, dont la « Volkskundliche Bibliographie » publiée à Bâle par Hoffmann-Krayer pour les années 1917-1919). = 15 janvier. E. SEMENOFF. L'or allemand et le bolchévisme pendant la guerre (l'auteur raconte comment il mena contre le bolchévisme naissant une campagne de presse, dans quelles circonstances et à l'abri de quelles garanties il communiqua en 1918 une cinquantaine de documents prouvant la collusion des chefs bolchévistes avec l'Allemagne en 1917-1918). = 1[er] février. A. VAN GENNEP. Le culte populaire de saint François de Sales en Savoie (curieuse étude sur le folklore savoyard). — AURIANT. L'Angleterre et le canal de Suez, 1854-1855 (apporte des précisions nouvelles d'après des documents conservés au P. Record Office). — Robert LAUNAY. Maurice Barrès à l' « Action

Digitized by Google

française » (montre comment ce parti fut fondé en 1899, pour opérer contre les « Intellectuels » une révolution à la fois populaire et militaire. Barrès parut un moment sur le point d'en devenir le chef, mais les partisans du « nationalisme intégral » lui coupèrent l'herbe sous le pied. Les « Patriotes » voulaient avoir à leur tête un tribun, non un raffiné; et puis Barrès songeait encore plus à la revanche qu'à la révolution). — J. W. BIENSTOCK. Les lettres de Nicolas II à sa femme (le texte de ces lettres publiées par le gouvernement des Soviets est bien supérieur à l'édition Slovo, qui avait paru à Berlin; en outre, tandis que l'édition de Berlin n'avait donné que les lettres de l'impératrice, celle des Soviets contient la correspondance complète du couple impérial. Elle comprendra quatre volumes. Le premier paru est le tome III, contenant les lettres et télégrammes échangés entre Nicolas II et sa femme du 28 avril 1914 au 31 décembre 1915. Les lettres du tsar montrent que le dernier des Romanov était incapable de comprendre et de dominer les événements).

19. — **La Revue de France**. 1923, 15 décembre. — Paul DESCHANEL. Le Président de la République et la constitution (déclarations inédites, qui ont été recueillies en février 1921). — Raymond RECOULY. Armements allemands et politique française. = 1924, 1er janvier. Louis JOURDAN. Comment étaient nourris, habillés, logés, disciplinés les matelots de la marine royale, surtout dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (d'après des documents consultés aux Archives nationales). — André GAULY. L'anarchie allemande. — George CATTAÜI. En Égypte, à l'aurore d'une constitution (1922-1923). = 15 janvier. J.-Augustin LÉGER. Figures d'outre-Manche : M. Ramsay Mac Donald (il hait la France « d'une haine apocalyptique, parce qu'il voit en elle le grand obstacle à son rêve de désarmement, de réconciliation et de paix universels »). — Henri BREMOND. Le Pappe de Trévern, 1754-1840, et la restauration de l'Église anglicane (analyse assez piquante et instructive de lettres écrites de 1816 à 1839 par Le Pappe de Trévern, qui fut évêque d'Aire en 1823, puis de Strasbourg en 1827, à son ami de toujours, Poulpiquet, évêque de Quimper. Le Pappe de Trévern s'inspirait des maximes gallicanes en ceci surtout qu'il souhaitait, pour l'avenir du clergé français, le retour au sérieux de la vie chrétienne et aux hautes études cléricales. Il avait réussi à gagner Mgr de Frayssinous à ses idées sur ce dernier point en 1827; mais Frayssinous quitta le ministère avant d'avoir pu « relever les murs de la vieille Sorbonne »). — Raymond RECOULY. L'année de la Ruhr. = 1er février. E. RODOCANACHI. La fin de Lord Byron. Byron et l'insurrection grecque; sa mort à Missolonghi, 1823-1824 (utilise des journaux grecs inconnus en France). — Louis HALPHEN. Les débuts de l'histoire slave (d'après les ouvrages de Niederle, Jirecek, Rostovtzeff et L. Réau. Annonce les publications de l'Institut d'études slaves).

20. — **La Revue de Paris**. 1923, 15 décembre. — Comte MOLÉ.

Digitized by Google

Souvenirs, I (extraits du tome III, qui ne tardera pas à paraître. Roman d'amour). — Jacques PIAU. Albert de Mun orateur. — Guy DE VALONS. La Révolution aux Iles du Vent, 1789-1793 (fin de ces souvenirs). = 1924, 1er janvier. Comte DE FELS. De Belleville à Moscou (il s'agit du programme formulé par les républicains à Belleville en 1869; ce programme s'inspirait directement d'un manifeste lancé en 1849 par Marx et Engels; après 1871, les plus avancés des républicains se sont employés à le réaliser peu à peu, sans s'apercevoir que les principes affirmés dans ces deux documents conduisaient droit au collectivisme et au communisme, qui ont fini par triompher à Moscou). — Comte MOLÉ. Souvenirs, II (Molé ministre de la Marine en 1817; il parle peu de son ministère, davantage de la vie de cour et de l'amour malheureux qui le désespère). — G. LACOUR-GAYET. La princesse Pauline de Metternich, à propos de ses « Souvenirs » (auxquels l'auteur ajoute quelques traits et circonstances de nature à faire connaître mieux encore cette originale physionomie. L'auteur nie qu'elle ait profité de ses relations avec l'impératrice Eugénie pour servir la politique autrichienne; il note cette affirmation : « Je suis une patriote ardente, mais je déteste la politique ». « La plus parisienne des ambassadrices » mourut à Vienne, en 1921, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans). = 15 janvier. Henry-D. DAVRAY. Une visite à M. Ramsay Mac Donald (intéressantes déclarations faites par le chef du parti travailliste). — Comte MOLÉ. Souvenirs, III (ici, les Souvenirs de Molé nous offrent plus d'intérêt pour l'histoire; Molé, tout en continuant de parler de soi, donne aussi des indications utiles sur la politique intérieure et extérieure du ministère dont il fait partie. Amusants détails sur la fatuité du duc Decazes, sur l'attentat contre Wellington en 1818, etc.). — Henry PRIOR. Balzac à Turin (1836; ses rapports avec le comte et la comtesse Guidoboni Visconti, avec une aventurière de lettres, Mme Marbouty, *alias* Claire Brunne, avec le comte Sclopis, avec Luigi Colla, juriste piémontais qui aimait à cultiver des plantes rares, avec les Sanseverino, etc.). — Jean BALDE. Au pays girondin (histoire humoristique des vins de Bordeaux depuis trois siècles). — Henri BIDOU. Autour de la politique (sur les livres récents du comte de Fels, de Barthou et de Klotz). — André CHAUMEIX. Les finances interalliées. = 1er février. Sir Th. MORISON. Les mouvements d'opinion en Angleterre (deux mouvements principaux : l'un qui pousse l'Angleterre à revenir à la politique d'isolement « splendide » qui fut autrefois la règle, l'autre qui l'incite à fortifier la Société des Nations dans une intention résolument pacifique; mais elle restera défiante tant qu'elle ne sera pas rassurée au sujet des idées d'agrandissement territorial et d'hégémonie qu'elle soupçonne chez les Français). — Henry SALOMON. Le prince Richard de Metternich et sa correspondance pendant son ambassade à Paris, 1859-1871 (les extraits de cette correspondance, publiés ici pour la première fois, montrent l'ingérence passionnée de l'impératrice Eugénie dans les affaires politiques : Italie, Mexique,

Digitized by Google

Après la mort de Maximilien, quand il fut question d'une visite que les souverains français pensaient faire à Vienne, l'impératrice confie à Metternich, 11 juillet 1867 : « Ce sera la chose la plus pénible du monde de me trouver en face d'un frère et d'une mère à la douleur desquels j'ai contribué en poussant à l'expédition du Mexique »). — Fernand DE BRINON. Une visite à M. Hugo Stinnes. — H. BERGUIN. Notes sur l'enseignement supérieur.

21. — Revue des Deux Mondes. 1923, 1er décembre. — Alexandre RIBOT. Lettres à un ami. Souvenirs de ma vie politique. Au ministère des Finances pendant la guerre (dix lettres écrites en 1920 et 1921 ; on y trouvera beaucoup de faits intéressants ; suite et fin le 15 décembre). — R. DE LA SIZERANNE. Les masques et les visages. Le vertueux condottiere : Montefeltro, duc d'Urbino, 1422-1482 (brillante et attachante biographie ; suite le 15 décembre et le 15 janvier). — Mgr BAUDRILLART. Chez les Latins d'Amérique. Argentine et Uruguay ; II : les Influences françaises. = 15 décembre. Ernest D'HAUTERIVE. Correspondance inédite de NAPOLÉON III et du prince NAPOLÉON ; I (en particulier vingt lettres écrites de Ham par le futur empereur à son cousin, qu'il aimait tendrement : « Tu es le seul de ma famille que j'aime comme un frère. Tu es le seul capable de porter dignement, comme j'ai tâché de le faire, le grand nom que le hasard nous a donné. » Quand l'ancien prisonnier de Ham est devenu Président de la République, les divergences politiques s'accusent parfois avec vivacité, mais l'amitié résiste toujours aux orages). — G. LENÔTRE. La Mirlitantouille. Épisodes de la chouannerie bretonne ; I : Boishardy (organisation de la chouannerie par La Rouerie, au bénéfice du comte de Puysaye, que Boishardy sert efficacement en lui apportant le concours chaleureux des Bretons ; suite le 1er janvier 1924). — Paul BOURGET. Maurice Barrès. = 1924, 1er janvier. Ernest D'HAUTERIVE. Correspondance inédite de NAPOLÉON III et du prince NAPOLÉON ; II : de la Crimée à l'Algérie (aux lettres de l'empereur, qui ont toutes été conservées et se trouvent aux archives de Prangins, s'ajoutent maintenant quelques-unes des lettres privées ou officielles du prince à son impérial cousin ; intéressant pour le rôle du prince Napoléon comme général de division en Crimée, puis comme gouverneur général de l'Algérie. Correspondance relative au mariage du prince avec la princesse Clotilde en 1858-1859). — Henry BORDEAUX. Le retour de Barrès à sa terre et à ses morts. — Émile PICARD. Les théories de la lumière et de l'éther (intéressant chapitre de l'histoire des sciences mathématiques). — Louis GILLET. Lord Curzon en voyage (d'après ses « Tales of travel », qui le peignent fort bien au physique, ainsi qu'au moral. « On demeure stupéfait qu'ayant fréquenté tant de races, coudoyé tant de peuples, le voyageur paraisse se mettre si peu en peine de les comprendre. Hormis un seul individu, en qui il a trouvé son homme, on est effaré de le voir promener sur la surface du monde son irréductible jugement d'aristocrate anglais »). = 15 janvier. Maurice

Digitized by Google

PERNOT. La nouvelle Turquie; I : Du Sultanat à la République. — Louis MADELIN. Le premier son de cloche de la Révolution (la situation en 1743; projet de Machault concernant l'égalité de tous devant l'impôt, repoussé par les privilégiés; émeute parisienne de 1750, qui échoue parce qu'elle manque de chefs; mais le branle est donné). = 1er février. Ernest D'HAUTERIVE. Correspondance inédite de NAPOLÉON III et du prince NAPOLÉON; III (démission du prince, mars 1859; projet de Congrès international imaginé par la Russie pour régler le différend entre l'Autriche et le Piémont, mais dont le Piémont serait exclu; rapports de l'empereur avec le prince pendant la guerre d'Italie. Malgré les ennuis que lui causent les incartades de son cousin, l'empereur ne cesse de lui témoigner la plus cordiale amitié). — G. LENÔTRE. La Mirlitantouille, 1794-1800; III : Duviquet (après la signature de la paix imposée par Hoche en 1796, le calme paraissait renaître; mais les chefs de la chouannerie ne tardèrent pas à se lasser de leur inactivité. Le hasard amena l'un d'eux à faire la connaissance du lieutenant Pierre Duviquet, qui consentit à s'enrôler dans l'armée royaliste. La chouannerie va prendre un nouveau cours). — Gustave LANSON. La vie morale selon les *Essais* de Montaigne, I. — Maurice PERNOT. La nouvelle Turquie; II : l'Esprit du nouveau régime. — M. LEWANDOWSKI. Le plan d'évasion des capitaux allemands.

BELGIQUE.

22. — Revue belge de philologie et d'histoire. T. I, 1922, n° 1. — P. THOMAS. Notes et conjectures sur les œuvres de l'empereur Julien (corrections au texte). — H. GRÉGOIRE. Notes d'épigraphie byzantine (1° l'épitaphe de l'évêque Macedonius; 2° le *typikon* ou règle monastique attribué à Nicéphore Blemmydès, mais qui est de Nicéphore, patriarche de Constantinople; suit une inscription en vers hexamètres qui est l'œuvre de Blemmydès). — J. FELLER. Astanetum (nom de lieu restitué d'après les formes qu'il a prises dans la toponymie belge). — P. HAMELIUS. La littérature des proscrits en Angleterre (sur « le Chant du proscrit de Traillebaston », satire contre le statut de Traillebaston de 1305, et « le Conte de Gamelyn », qui est du milieu du XIVe siècle; ces deux poèmes français ont été publiés par Th. Wright dans ses « Political songs »). — L. LECLÈRE. Les limites chronologiques du moyen âge (l'année 1492 convient mieux pour la fin de cette époque que celle de 1453). — H. PIRENNE. Mahomet et Charlemagne (montre que les invasions arabes, en fermant aux Occidentaux l'accès du Proche Orient, ont mis fin à la période mérovingienne, où se continue en réalité l'empire romain; avec Charlemagne, on entre donc dans le moyen âge proprement dit, avec son horizon rétréci, la Méditerranée, autrefois lac romain, étant devenue un « lac musulman »). — A. HANSAY. La villa et l' « oppidum » de Saint-Trond (le mot « oppidum » n'a pas le sens de ville fortifiée, mais de localité

Digitized by Google

« juridiquement affranchie ». Ce fut le cas pour Saint-Trond, qui était déjà ville affranchie en 1060). — H. NELIS. La date dans les actes de Philippe le Bon, 1419-1467 (le lieu d'émission des chartes de ce prince varie selon la chancellerie qui l'expédie, celle de Flandre-Bourgogne ou celle de Brabant; ce lieu peut se rapporter soit à la présence du duc, soit à celle de son chancelier, soit même à celle du premier chambellan ou d'un secrétaire ducal). — V. TOURNEUR. De la méthode à suivre pour évaluer en monnaies modernes les valeurs anciennes énoncées dans les textes historiques belges du XI^e siècle au XVIII^e siècle. — Paul GRAINDOR. Notes épigraphiques (grecques). — Ed. LALOIRE. Une quittance signée de Watteau (4 mai 1717, date de « l'Embarquement pour Cythère »). = C.-rendus : *D. Zeglin.* Der « homo ligius » und die französische Ministerialität (contestable). — *J. D. Hintzen.* De kruistochtplannen van Philips den Goede (honnête compilation sur les plans de croisade ébauchés par Philippe le Bon). = N° 2. P. MARCHOT. Le nom de lieu gaulois *Cambos*, « La Courbe » (ce nom de lieu n'a rien à voir avec le suffixe « han » ou « hann »). — A. VINCENT. Les diminutifs de noms propres de lieux (dans les pays de langue française). — Henri LIEBRECHT. Les « Comédiens de campagne » à Bruxelles au XVII^e siècle. — J. VANNÉRUS. Les Chaumont germaniques; notes de toponymie. — F.-L. GANSHOF. Les « homines de casa Dei » du très ancien droit liégeois (ce terme est au XIII^e siècle synonyme de « ministeriales », serviteurs vivant dans la « familia ecclesiae »). — Fl. DE LANNOY. L'accession du Luxembourg au Zollverein en 1842. — H. NELIS. Bâtards de Brabant et bâtards de Bourgogne. — F. UZUREAU. Pie VI et le serment de « liberté-égalité ». = C.-rendus : *Paul Hamelius.* Introduction à la littérature française et flamande de Belgique (important, mais appelle de nombreuses corrections dans le détail). — *Frans van Kalken.* Histoire de Belgique (c'est un manuel et mieux que cela). — *Giuseppe Pavani.* Un vescovo belga in Italia nel secolo X (Ratier de Vérone, qui fut évêque de Vérone, puis de Liége, mort à Namur en 974). — *J. Cuvelier.* Les origines de la fortune de la maison d'Orange-Nassau (bonne étude sur le fondateur de cette fortune, Duvenvoorde). = N° 3, juillet. P. GRAINDOR. Auguste et Athènes. I. L'initiation d'Auguste aux mystères d'Éleusis (Auguste n'a pas été initié avant 31 et, à cette époque, il fut initié, à une date exceptionnelle, deux fois aux grands mystères). II. Un décret d'Athènes en faveur d'Auguste (le décret mutilé qui a été publié dans l' « editio minor » des *I. Gr.* II², 1071 doit être attribué à Auguste, alors qu'il vint à Athènes aussitôt après Actium). III. Un écho des « ludi saeculares » à Athènes. — F. ROUSSEAU. Un lignage namurois au XII^e siècle : les Falmagne (famille possessionnée au petit village de Falmagne, à neuf kilomètres de Dinant). — L. VANDER ESSEN. Jean d'Ypres ou de Saint-Bertin, † 1383; contribution à l'histoire de l'hagiographie médiévale en Belgique (dans sa « Vita Erkembodonis », Jean le Long, qui, né à Ypres, fut moine, puis abbé à Saint-Bertin, a

Digitized by Google

fait preuve d'un véritable esprit critique). — Ch. TERLINDEN. Le comte de Chambord à Anvers, février 1872 (expose, d'après un rapport confidentiel adressé au roi, le 28 février 1872, par Eenens, gouverneur militaire d'Anvers, les troubles occasionnés par le séjour dans cette ville du comte de Chambord). — A. HANSAY. Le diplôme de Henri IV pour l'église de Liége en 1107 (ajoute quelques observations nouvelles au commentaire de ce diplôme par G. Kurth). — H. ELLS. Date exacte d'une lettre adressée, un 30 avril, par Martin Bucer à Zwingli (il faut maintenir la date de 1528, proposée par Herminjard, au lieu de 1527). = C.-rendus : *J. Bidez* et *F. Cumont*. Juliani imperatoris epistulae, leges, poemata, fragmenta varia (excellente édition). — *G. Des Marez*. La première étape de la formation corporative : l'Entr'aide (étude neuve et intéressante qui nous place en plein XIV^e^ siècle). — Comte *Louis de Lichtervelde*. Le Congrès national de 1830; études et portraits (documentation sérieuse et approfondie). — *Rafael Ballester*. Bibliografía de la historia de España (utile). — *Molhuysen, Blok* et *Knappert*. Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek, t. V (cette biographie comprendra dix volumes, chaque volume contenant des biographies de A à Z; les cinq déjà parus renferment environ 15,000 biographies). = Bibliographie de l'histoire des Pays-Bas. Travaux publiés depuis octobre 1914 jusqu'à avril 1922 (cette bibliographie n'occupe pas moins de cinquante-sept pages). = N° 4, octobre-décembre 1922. P. MARCHOT. Les noms de lieux gaulois en « auos, aua, auon ». — J. R. KNIPFING. Du nouveau sur l'édit de tolérance de l'empereur Galère, 311 (reproduit le texte latin de l'édit par Lactance, avec une traduction anglaise en regard; montre que son importance a été trop souvent méconnue). — A.-L. COLIN. La tombe de Tauler (bonne photographie de cette pierre tombale, qui existe toujours à Strasbourg, où mourut frère Jean Tauler, l'Illuminé; reconstitue l'épitaphe, qui marque la date de sa mort au 16 juin 1361). — Th. SIMAR. Les sources de l'histoire du Congo antérieurement à l'époque des grandes découvertes. — A. HANSAY. Note concernant l'apparition de la propriété allodiale au pays de Liége. — ID. L'ancienneté du droit urbain liégeois (ce droit est antérieur à la charte de liberté concédée à Huy en 1066). = C.-rendus : *P. Graindor*. Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire (excellent). — *Marc Bloch*. Rois et serfs (« travail de premier ordre »). — *Grob* et *Vannérus*. Dénombrement des feux des duché de Luxembourg et comté de Chiny; I : 1306-1537 (important). — *Alph. Verkooren*. Inventaire des chartes et cartulaire du Luxembourg, t. V (très utile travail; l'identification des noms propres est trop souvent défectueuse). — *Victor Fris*. Bibliographie de l'histoire de Gand de 1500 à 1850, I (bon). = Bibliographie (vingt pages sur Délos, par H. Philippart). = Chronique : L' « Atlas de géographie historique de la Belgique » et les critiques de M. Blok (les trois fascicules de cet « Atlas », qui ont paru jusqu'ici, se rapportent à l'histoire de la Belgique du XVIII^e^ siècle à

Digitized by Google

1839; ils ont été très vivement critiqués par le savant professeur de Leyde, P. J. Blok, dans le « Museum ». On donne ici la traduction du texte hollandais de cette attaque et la réponse des auteurs des cartes : MM. Ganshof et Léon Vander Essen). = 1923, janvier-mars. F. CUMONT. L'opuscule de Jean Pediasimos. Περὶ ἑπταμήνων καὶ ἐννεαμήνων (publie le texte inédit d'un traité de Jean Pothos Pediasimos qui vivait au XIII[e] siècle et fut chartophylax de Bulgarie. Ce traité expose le problème qui consiste à savoir pourquoi les enfants naissent à sept mois ou à neuf mois; c'est un résumé tardif de doctrines qui remontent au moins jusqu'aux néo-platoniciens de la période alexandrine. Ces doctrines, à leur tour, ont une base scientifique, fondée sur les dimensions d'un triangle rectangle dont les côtés mesurent 3, 4 et 5, en relation avec les gestations de 7, 8 et 9 mois). — F. DE MOREAU. Un évêque de Tournai au XIV[e] siècle : Philippe d'Arbois (agent ecclésiastique de la politique française en Flandre, Philippe d'Arbois fut, à la demande de Philippe VI, promu à l'évêché de Noyon en 1349, puis transféré à Tournai, 3 janvier 1351; mort le 25 juillet 1378). — J. LEFÈVRE. Les ambassadeurs d'Espagne à Bruxelles sous le règne de l'archiduc Albert, 1598-1621. — C. VAN LANGENDONCK. Le mouvement colonial en Belgique au XVII[e] siècle. — Hubert NELIS. Philippe le Bon et le pape romain Grégoire XII (publie une lettre patente de Philippe, « conte de Charroloys », datée d'Audenarde le 11 octobre 1412, qui autorise les ambassadeurs de Jean XXIII à publier en Flandre la condamnation du roi de Sicile, Ladislas de Durazzo, et de ses partisans, et à lever dans cette province une contribution pour une croisade projetée contre eux). — F. ROUSSEAU. Les pamphlets de la Révolution brabançonne conservés aux Archives générales du royaume. — F. UZUREAU. Prêtres français en exil à Bruxelles, 1793. = C.-rendus : *Félix Solmsen.* Indogermanische Eigennamen als Spiegel der Kulturgeschichte (très intéressant). — Dom *Boniface del Marmol.* Saint Albert de Louvain (bon résumé). — *S. A. Waller Zeper.* Jan van Henegouwen, heer van Beaumont (excellente biographie d'un seigneur flamand qui appartenait à la famille d'Avesnes et combattit contre les Français avec les Anglais au début de la guerre de Cent ans). = Avril. P. THOMAS. Histoire et philologie (en quoi elles se distinguent et se font contre poids). — J. BIDEZ. Boèce et Porphyre (ce que le commentaire de Boèce sur les Catégories doit au Κατὰ πεῦσιν de Porphyre; il est nécessaire de donner de Porphyre une édition vraiment scientifique; elle montrera que Boèce doit presque tout à son auteur). — H. VANDER LINDEN. La forêt Charbonnière (détermine les limites de cette forêt mérovingienne et montre qu'elle n'a pu faire obstacle à une expansion ethnique ou linguistique venant du Nord). — V. TOURNEUR. Le sou de douze deniers de la loi des Francs ripuaires (c'est le sou d'or; le denier est le « miliares » de Phocas et d'Héraclius. « Cette pièce fut rapidement supplantée par la demi-silique et le denier mérovingien; mais le compte de douze deniers au sou subsista.

Digitized by Google

Il s'ensuivit la constitution d'un sou de compte qui, officiellement reconnu par les premiers Carolingiens, devait durer jusqu'à la fin de l'ancien régime »). — H. PIRENNE. Un contraste économique. Mérovingiens et Carolingiens (« l'originalité de Charlemagne, c'est d'avoir tiré les conséquences de ce fait que l'Europe occidentale, coupée de l'Occident par les conquêtes de l'Islam, ne pouvait plus vivre de la Méditerranée. C'est en cela que réside le contraste entre son règne et celui des successeurs de Clovis; mais ce contraste n'implique en rien un progrès, c'est une décadence ». Sous l'empire carolingien, le commerce n'occupe plus qu'une place négligeable, et la vie économique n'a plus qu'un caractère tout local. Les marchés carolingiens n'ont d'autre but que d' « assurer le ravitaillement des populations en assignant aux vendeurs et aux acheteurs d'une région déterminée des rendez-vous périodiques placés sous le contrôle de l'autorité »). — Dom Ursmer BERLIÈRE. Honorius III et les monastères bénédictins, 1216-1227; fin en juillet (leur activité, mais aussi leur particularisme et leur décadence). — H. NELIS. Les origines du notariat public en Belgique, 1260-1320 (avec une liste des notaires jusqu'en 1300). — J. CUVELIER. Les préliminaires du traité de Londres, 29 août 1604; fin en juillet. — L. VANDER ESSEN. Le rôle d'un ambassadeur au XVII^e siècle (analyse minutieuse d'une « Instruttione per un ministro cattolico » remise à un ministre du roi d'Espagne qui se rendait à Rome pour y occuper son poste auprès de la Curie; c'est un véritable traité du « parfait ambassadeur »). — H. VAN WERVEKE. Grands propriétaires en Flandre au VII^e et au VIII^e siècle (dans la région considérée, entre Canche et Yser, les riches propriétaires de terres ont été très répandus; dans les documents consultés, il n'y a pas trace de petits propriétaires libres). — L. VERRIEST. La fameuse charte-loi de Prisches, en Hainaut, 1158 (elle a été retrouvée par l'auteur dans un cartulaire de la terre d'Avesnes, où elle est accompagnée d'une traduction romane du XIII^e siècle. Analyse de cette loi qui, comme celles de Lorris et de Beaumont, eut de nombreuses filiales. Le texte latin et le texte roman sont publiés en deux colonnes parallèles). — A. VINCENT. Les livres xylographiques du XV^e siècle. Le « Spirituale pomerium » (le texte original de ce traité fut composé en 1440 par Henricus de Pomerio, chanoine augustin, aumônier des chanoinesses du Val-Sainte-Barbe à Tirlemont; les gravures datent de 1440 et ont été exécutées pour Pomerius, non par lui). = C.-rendus : *Félix Rousseau*. Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, 1136-1196 (bon). — *D. Brouwers*. Cartulaire de la commune de Namur; t. V : 1621-1692. = Chronique. A. TIBERGHIEN. La « Carte de cabinet » des Pays-Bas autrichiens, par le général-comte Joseph de Ferrari (cette carte, levée de 1770 à 1777, vient d'être restituée par le gouvernement autrichien à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Analyse de ce précieux document). = Juillet. P. CLOCHÉ. La politique étrangère d'Athènes de 371 à 361 av. J.-C. — P. JOUGUET. Les Lagides et les indigènes égyptiens

Digitized by Google

(avec une abondante bibliographie). — E. CAVAIGNAC. Le calendrier ptolémaïque sous Philadelphe et Évergète (à propos des travaux de M. Edgar dans les « Annales du service des antiquités », t. XVII). — L. HALPHEN. Les origines asiatiques des « Grandes invasions ». — H. NELIS. Le style de Pâques à Diest au XIVe siècle. — Dom Pl. LEFÈVRE. Une étape inconnue de l'itinéraire des Flagellants en Belgique au XVe siècle (à Averbode, siège d'une abbaye de Prémontrés en Brabant, janvier 1400, v. st.). = C.-rendus : *J. Schwendemann.* Der historische Wert der « Vita Marci » bei den « Scriptores historiae augustae » (consciencieux et bien documenté). — *L. Namèche.* La ville et le comté de Gembloux (bon). — *J. Vannérus.* Les comtes de Salm-en-Ardenne, 1029-1415 (très érudit). — *Gosses.* De rechterlijke organisatie van Zeeland in de middleeuwen (excellent). — *R. Fruin.* De keuren van Zeeland (nouvelle édition des coutumes de Zélande). — *Albert Monod.* La controverse de Bossuet et de Richard Simon au sujet de la « Version de Trévoux » (très intéressant). = Octobre-décembre. G. MILLET. La coupole primitive de Sainte-Sophie. — Dom Renier PODEVYN. Étude critique sur la « Vita Gudulae ». — H. VAN WERVEKE. Comment les établissements religieux belges se procuraient-ils du vin au haut moyen âge? (au moyen de vignes qu'ils possédaient en France et en Allemagne. Liste de ces possessions). — James W. THOMPSON. Henri le Lion et les théories politiques des Guelfes dans la Germanie féodale. — A. HANSAY. L'origine du patriciat à Liége au moyen âge. — V. TOURNEUR. La bataille de Roosebeke et le rosebeker (les pièces de monnaie dites « rosebeker » n'ont rien à voir ni avec le village de Roosebeke ni avec la bataille du même nom; le nom vient de ce qu'elles portent un « chapel de roses »). — H. NELIS. Clercs des Pays-Bas à l'Université d'Avignon en 1394. — F. UZUREAU. Prêtres français en exil à Maestricht, 1792-1793. = C.-rendus : *A. Jardé.* La formation du peuple grec (excellent guide de voyage à travers la Grèce ancienne). — *Rodolphe Hoornaert.* Sainte-Thérèse écrivain (beaucoup d'utiles renseignements). — *H. Strohl.* L'évolution religieuse de Luther jusqu'en 1515 (clair et précis). — *R. Will.* La liberté chrétienne (étude approfondie sur la personne de Luther). — *M. Hoc.* Le déclin de l'humanisme belge; étude sur Jean-Gaspard Gewaerts (bon). — *M. Rouff.* Les mines de charbon en France au XVIIIe siècle (longue analyse de cet intéressant volume). — *H. Donnedieu de Vabres.* Introduction à l'étude du droit pénal international (important pour l'histoire du droit).

GRANDE-BRETAGNE.

23. — Quarterly Review. 1924, janvier. — Lord HARDINGE OF PENHURST. La Société des Nations (à propos de la quatrième assemblée tenue à Genève; critiques très générales). — Lord ERNLE. Nos villages anglais (parle de quelques monographies récentes : celles

Digitized by Google

d'Arthur Pensonby sur le prieuré et le manoir de Lynchmere et Shulbrede, de R. C. Dudding sur le manoir et la paroisse de Saleby, d'Arthur L. Humphreys sur la paroisse d'East Hendred au comté de Berks). — Horatio F. BROWN. Venise et l'Angleterre; parallèle historique. — Dougal MALCOLM. La Compagnie anglaise de l'Afrique du Sud (fondée par une charte royale du 29 octobre 1889; rôle considérable joué par Cecil John Rhodes). — Le combat naval du Jutland (d'après le t. III de Julian Corbett et les souvenirs de deux officiers de la flotte anglaise : H. W. Fawcett et G. W. Hooper). — Richard M. GUMMERE. Matthew Arnold (essai sur « le plus grand des critiques anglais »). — Algernon CECIL. La politique étrangère de l'Angleterre autrefois et aujourd'hui (à propos des récents ouvrages de MM. Ward et Gooch). — J. H. MORGAN. La personnalité de Lord Morley, I (intéressants souvenirs, notamment sur les Irlandais, que Morley eut toujours en grande pitié. Il dit un jour : « C'est nous et l'Église qui les avons faits ce qu'ils sont »). — Sir A. W. WARD. L'alliance de Hanovre (d'après une étude récente de James Fred. Chance).

24. — The Scottish historical Review. 1924, janvier. — E. W. M. BALFOUR-MELVILLE. Les dernières années de la captivité de Jacques Ier d'Écosse et sa mise en liberté (récit minutieux de la captivité pendant le règne de Henri V et des négociations qui aboutirent au traité de 1423; on sait qu'une des conditions du traité était le mariage du roi captif avec Jeanne de Beaufort, mariage qui fut célébré à Sainte-Marie-Overy, Southwark, le 13 février 1424; le roi fut définitivement échangé le 24 mars suivant à Durham). — J. Storer CLOUSTON. Le « Lawthing » et les plus anciens fonctionnaires des Orcades (le « Lawthing » est une assemblée, cour ou tribunal, que les Scandinaves importèrent avec eux dans les Orcades; on n'en connaît bien le fonctionnement que depuis le XVIe siècle; composition et compétence de cette institution au XVIe et au XVIIe siècle. Quant à l'administration locale, elle comprenait trois organes : le comté, l'évêché et les « Royal estates », sorte de tiers état, qui avaient chacun une juridiction séparée). — G. F. BARWICK. Un trait de lumière sur le mystère de Marie Stuart. Récit par un contemporain, Pietro Bizari, du meurtre de Riccio et de Darnley (traduit un long passage de la « Historia de la guerra in Hungaria », d'après l'édition de 1568. Bizari explique les causes de la haine que Marie finit par ressentir contre Darnley, raconte la scène du meurtre et le mariage de la reine avec Bothwell, « ce qui confirma les lords dans le soupçon que le meurtre de Darnley était son œuvre ». Publie quelques lettres échangées entre Hubert Languet et Sir Philipp Sidney, où il est question de Bizari, 1573 et 1574. Bizari mourut peu de temps après le supplice de la reine). — Geo. NEILSON. L'île de Yell, une des Shetlands, et un acte de donation par James Folisdaill à son frère Jean, 1639 (intéressant pour l'histoire de la propriété sous le régime du droit scandinave). — C. T. ATKINSON. Les régiments du Lowland, 52e division, en 1914-

Digitized by Google

1918. — Duc D'ARGYLL. Deux documents tirés des archives d'Argyll (1° lettre datée d'Elseneur, 1er octobre 1580; elle est envoyée au roi Jacques VI; 2° état de l'abbaye de Cupar après la suppression des biens du clergé régulier; vers 1559). — J. T. BROWN. Notice nécrologique sur George Neilson (né le 7 décembre 1858, mort le 15 novembre 1923). = C.-rendus : *Bertram C. A. Windle.* The Romans in Britain (bien présenté, mais sans originalité). — *H. M. B. Reid.* The divinity professors in the University of Glasgow, 1640-1903 (bon, avec d'abondantes bibliographies et d'excellents portraits). — *Arthur M. Hind.* Wenceslaus Hollar and his views of London and Windsor in the XVIIth century (planches très intéressantes qui font revivre le « Londres gothique »).

25. — The Times. Literary Supplement. 1923, 23 août. — *Allen Sinclair Will.* Life of cardinal Gibbons, archbishop of Baltimore (très intéressant). — *Joannes K. Fotheringham.* Eusebii Pamphili Chronici canones (excellente édition de la Chronique d'Eusèbe de Césarée traduite par saint Jérôme). — *F. J. C. Hearnshaw.* The social and political ideas of some great medieval thinkers (recueil de conférences par des auteurs différents sur saint Augustin, Jean de Salisbury, saint Thomas d'Aquin, Dante, Pierre Dubois, Marsile de Padoue et Wycliffe). — *W. O. E. Oesterley.* The sacred dance; a study in comparative folklore (fort intéressant). — Sir *George O. Trevelyan.* The life and letters of Lord Macaulay (nouvelle édition à peine remaniée d'un ouvrage remarquable). = 30 août. *Thomas J. Norton.* The constitution of the United States (remarquable). — *Otto Bauer.* Die œsterreichische Revolution (important témoignage par le chef du parti socialiste en Autriche, qui fut même, en 1918-1919, secrétaire d'État pour les affaires étrangères. C'est aussi une sorte d'autobiographie). — *George O'Brien.* Advertisements for Ireland. Being a description of the state of Ireland in the reign of James I (ce document curieux paraît avoir été composé par Sir Henry Bourchier, plus tard cinquième comte de Bath; c'était un Anglo-Irlandais, membre d'une commission d'enquête sur les affaires d'Irlande en 1622). = 6 septembre. *Benito Mussolini.* Il mio diario di guerra (intéressant). — *William Stearns Davis.* A short history of the Near East (bon résumé de l'histoire de Turquie, que l'auteur fait commencer à la fondation de Constantinople en 330). — *Edmond Gaudard.* Catalogue des manuscrits des anciennes archives de l'Inde française; I : Pondichéry, 1690-1788 (bonne compilation, très instructive). — *Sophie Bryant.* Liberty, order and law under native irish rule (bonne étude sur les lois des Brehons). — *Warner.* The Shahnama of Firdousi, vol. VIII (très bonne traduction du Shah namé ou « Livre des rois », du grand poète persan Firdousi, qui le termina en l'an 1010). — Sir Christopher Wren; memorial volume, 1632-1723 (intéressant recueil d'articles faits pour commémorer le second centenaire de la mort du célèbre architecte anglais). = 13 septembre. *H. Asquith.* The

Digitized by Google

genesis of the war (important témoignage, accablant pour le Kaiser et le parti militaire). — Lady *Paget*. Embassies of other days (souvenirs fort intéressants d'une Allemande d'origine, qui s'appelait Walburga Hohenthal, et qui épousa Auguste Paget, ambassadeur successivement à Copenhague, Lisbonne, Florence, Rome, Vienne, aux moments les plus tragiques de l'histoire européenne, de 1860 à 1893). — *T. Eric Peet* et *C. Leonard Woolley*. The city of Akhenaten (excellente étude archéologique sur une ville construite à El Amarna par un roi hérétique d'Égypte). — *David Alec Wilson*. Carlyle till marriage, 1795-1826 (bon résultat de recherches approfondies). — *Bayard Quincy Morgan*. A bibliography of German literature in english translation (excellente bibliographie des livres allemands qui ont été traduits en anglais depuis l'origine jusqu'en 1917). = 20 septembre. Francis Parkman (notice sur le célèbre historien canadien, dont les œuvres viennent d'être rééditées à l'occasion de son centenaire). — *Giuseppe Prezzolini*. La coltura italiana (remarquable). — *George N. Barnes*. From workshop to war Cabinet (intéressants souvenirs d'un homme qui a occupé une place éminente dans le parti travailliste en Angleterre et qui, pendant la guerre, a fait partie du ministère). — *J. de V. Loder*. The truth about Mesopotamia, Palestine and Syria (beaucoup de faits utiles à connaître). — *W. C. Mackenzie*. The life and times of John Maitland, duke of Lauderdale, 1616-1682 (bon). — *Jean Plattard*. Guillaume Budé, 1468-1540, et les origines de l'humanisme français (bon). = 27 septembre. Lord Morley (notice nécrologique). — Christian literature in Moslem lands (instructif recueil de rapports rédigés par des missionnaires sur l'islamisme, sa diffusion dans le monde et sa situation actuelle au point de vue chrétien; intéressant même au point de vue politique). — *Harold Stannard*. The fabric of Europe (bon; mais plus d'une des idées de l'auteur est déjà dépassée ou déjouée par les événements). — *John Buchan*. France (recueil d'essais destinés à faire comprendre aux Anglais comment s'est faite la France d'aujourd'hui). — *F. S. Marvin*. Science and civilization (intéressant). — *E. Pottier*. Corpus vasorum antiquorum, livr. 1 (remarquable). = 4 octobre. *D. Lloyd George*. Is it peace? (recueil d'articles de journaux publiés par l'ancien premier ministre depuis la chute de son cabinet, de discours qu'il a prononcés sur les grandes questions de l'heure présente. Quelques belles pages, mais beaucoup de déchet). — *Godfrey Elton*. The revolutionary idea in France, 1789-1871 (intéressant). — *Philip Gibbs*. Adventures in journalism (amusant et instructif). — *J. W. Fortescue*. A history of the British army; vol. XI : 1815-1838 (remarquable). — *F. de Navenne*. Rome et le palais Farnèse pendant les trois derniers siècles (excellent). — *W. Sanday* et *C. H. Turner*. Novum Testamentum sancti Irenæi episcopi Lugdunensis (édition admirable). — *C. J. Gadd*. The fall of Nineveh; the newly discovered Babylonian chronicle (important). = 11 octobre. L'utopie et ses rêves (à propos de deux livres récents : « The story of Utopias », par

Digitized by Google

Lewis Mumford, et « The history of Utopian thought », par *Joyce O. Hertzler*). — *H. Westergaard*, *Samuel Thomas* et *K. O. Vedel-Petersen*. Losses of life caused by war (recherches très étendues, par S. Dumas, de l'Université de Lausanne, sur les pertes de vies humaines de 1763 à 1914, et par un Danois, membre du département de statistique, pendant la Grande Guerre). — *F. M. Cutlak*. The Australian flying corps, 1914-1918 (intéressant surtout pour l'expédition anglaise de Mésopotamie). — *J. H. Longford*. Japan (bon résumé de l'histoire du Japon). — *H. F. Reeve*. The Black Republic : Liberia; its social and political conditions to day (bon). — *W. Alison Phillips*. The Revolution in Ireland, 1906-1923 (bon). — *W. R. Lethaby*. Londinium; architecture and crafts (excellent répertoire de tous les faits recueillis par les archéologues sur Londres à l'époque romaine). — *G. M. Trevelyan*. Manin and the Venetian revolution of 1848 (épisode conté avec autant d'art que de précision). = 18 octobre. Les journaux et l'histoire (d'après l'ouvrage de *Lucy Maynard Salmon* : « The Newspaper and the historian », qui considère les informations données par les journaux comme sans valeur historique; l'auteur fait surtout le procès de la presse pendant la guerre mondiale). — *Rudolf Cuno*. Der Kampf um die Ruhr (l'auteur estime qu'en définitive, grâce à l'aventure de la Ruhr, l'Allemagne a reconquis la situation morale qu'elle avait autrefois dans l'opinion du monde et que la défaite lui avait fait perdre; c'est maintenant la France qui est frappée d'ostracisme et le traité de Versailles qui est le grand coupable du chaos européen). — *M. Harden*. Deutschland, Frankreich, England (ce livre du célèbre pamphlétaire est une satire virulente de la politique allemande). — *D. C. Somervell*. Studies in statesmanship (contre-partie de la thèse de Carlisle sur le rôle des héros et des prétendus grands hommes dans l'histoire). — *Cécile Tormay*. An outlaw's diary, 2e partie (histoire de l'insurrection communiste en Hongrie par une ardente révolutionnaire. « Vive la dictature du prolétariat! » Ces cinq mots indiquent l'esprit dans lequel est écrit son livre). — *Theodor M. Fries*. Linnaeus (adaptation en anglais, par *B. D. Jackson*, d'une instructive biographie du célèbre botaniste écrite en Suédois). — Sir *J. G. Frazer*. Folklore in the Old Testament (édition condensée d'un ouvrage en trois volumes dont on connaît l'importance). — *M. F. Farbridge*. Studies in biblical and semitic symbolism (instructif). — *James Mavor*. My windows on the streets of the world (piquant recueil d'observations sur le monde scientifique, littéraire et politique depuis un demi-siècle; l'auteur, qui fut appelé en 1892 à professer l'économie politique à Toronto, a beaucoup à nous dire, non seulement sur le Canada, mais encore sur la Sibérie, la Chine et le Japon). = 25 octobre. L'Europe et l'Empire (à propos de la « Cambridge history of British foreign policy »; III : 1866-1919). — Sir *Rennell Rodd*. Social and diplomatic memories; 2e série : Egypt and Abyssina (important). — *Lionel Vibert*. The constitutions of Freemasons, 1723. — *M. San-*

Digitized by Google

derson. An examination of the masonic ritual (bon). — *J. A. Spender*. The life of the R. Hon. Sir Henry Campbell-Bannermann (instructif). — *Athur P. T. Samuels*. The early life, correspondence and writings of the R. H. Edmond Burke (livre trop long, mais d'un grand enseignement). — *Ballard* et *Tait*. British borough charters, 1216-1307 (remarquable). = 1er novembre. *Shafaat Ahmad Khan*. The East India trade in the XVIIth century (il n'est traité ici que du commerce de l'Inde avec l'Angleterre; les sources anglaises ont été utilisées avec soin et intelligence; mais il aurait fallu consulter aussi les documents et les livres néerlandais). — Général *F. J. Moberley*. The campaign in Mesopotamia, 1914-1918, I (excellent). — The Memoirs of Alexander Herzen; I et II, trad. par *J. D. Duff* (très intéressant). — Lord *Charnwood*. Theodore Roosevelt (bon). — *J. Armitage Robinson*. The times of saint Dunstan (agréable et savante esquisse). — *Alexander Carlyle*. Letters of Carlyle to John Stuart Mill, John Sterling and Robert Browning. = 8 novembre. *Collman Phillipson*. Three criminal law reformers : Beccaria, Bentham, Romilly (remarquable). — *Winston S. Churchill*. The world crises, 1915, II (affaire des Dardanelles, conflit entre Churchill, Kitchener et Fisher, entre l'Amirauté et la Guerre. Témoignage très important). — *Kishio Satomi*. Japanese civilization (ouvrage important par un disciple du grand philosophe bouddhiste Nichiren). — *Kiyoshi Ogata*. The cooperative movement in Japan (instructif; recommandé par Sidney Webb). — *James H. Cousins*. The new Japan (pénétrantes observations recueillies par un Irlandais qui, après avoir suivi les leçons de théosophie données à Madras par Mme Besant et constaté l' « arrogance de la domination britannique » en Inde, alla enseigner au Japon). — *Edmund Curtis*. A history of mediaeval Ireland, 1110-1513 (étude approfondie). — *E. H. Pearce*. Thomas de Cobham, bishop of Worcester, 1317-1327 (a mis à profit le registre de cet évêque). — *C. A. Windle*. The Romans in Britain (intelligente vulgarisation). — Cardinal *Gasquet*. The religious life of king Henry VI (plaidoyer en faveur de la canonisation du malheureux Henri VI). = 15 novembre. *Harold F. Jacob*. Kings of Arabia (histoire d'Aden et des États musulmans voisins, par un homme qui a passé plusieurs années dans le pays). — *Herbert A. Gibbons*. Europe since 1918 (superficiel et souvent erroné; quelques observations personnelles à retenir). — *Margaret E. Hirst*. The Quakers in peace and war (bon). — Baron *F. von Hügel*. The mystical element of religion (nouvelle édition, à peine modifiée). — *Howard Carter* et *A. C. Mace*. The tomb of Tut-Ankh-Amen, I (admirables reproductions). — *A. Polau y Dulcet*. Manual del librero hispano americano (important catalogue de libraire). = 22 novembre. Sir *Thomas G. Jackson*. The renaissance of roman architecture (ingénieux et original). — La politique orientale de l'Allemagne en Perse (remarquable). — *Hume Wrong*. Government of the West Indies (bon). — The letters of the Tsaritsa to the Tsar (nou-

Digitized by Google

velle série de ces lettres, qui ajoutent peu de chose à l'intérêt des premières. La dernière relate en termes très saccadés les premiers bruits sur l'assassinat de Raspoutine). — *John Buchan.* British America (recueil d'articles composés par divers collaborateurs sur l'histoire et le développement économique du Canada). — Twenty select colloquies of *Erasmus;* trad. par Sir *Roger L'Estrange* (cette traduction par L'Estrange, qui fut en son temps un pamphlétaire tory, et qui la publia en 1680, au moment du « Papish plot » machiné par Titus Oates, a peut-être encore plus de saveur que l'original). — *T. Rice Holmes.* The roman republic and the founder of the empire (grande érudition et vigueur de style). — *Leighton Pullan.* Religion since the Reformation (œuvre d'un anglo-catholique, partiale, mais brillante et originale). — *R. T. Gunther.* Early science in Oxford; II : Astronomy (remarquable). = 29 novembre. *Leonida Bissolati.* La politica estera dell' Italia, 1897-1920; scritti e discorsi (important). — Sir *Charles Lucas.* The empire at war, II (ce volume concerne surtout le Canada et le concours apporté par lui à la Grande Guerre). — *Suetonius.* History of the twelve Cæsars (réédition de la traduction donnée par Philémon Holland en 1606). — *Theodor Herz.* Tagebücher (ces journaux, tenus de 1895 à 1904, sont indispensables pour l'histoire du mouvement sioniste, dont Herz a été le plus actif promoteur). — *Fr. H. Melland.* In witch-bound Africa (intéressant rapport sur les croyances primitives des Bakaondes, tribu de la race Bantou dans la Rhodésie septentrionale). — *H. I. Priestley.* The Mexican nation; a history (bien informé et impartial). — *A. Weigall.* Tutankhamen and other essays (récit imagé des premières fouilles). — *Ad. Deissmann.* The religion of Jesus and the faith of Paul (deux remarquables conférences). = 6 décembre. *Philip Neame.* German strategy in the great war (instructif). — *Anna Virubova.* Memories of the Russian court (ces mémoires de l'intime amie de la tsarine n'apprennent plus grand'chose, maintenant qu'on possède la correspondance de la tsarine avec le tsar; ils contribuent néanmoins à dissiper plus d'une légende calomnieuse sur le compte de l'impératrice). — *W. C. Willoughby.* Race problems in the New Africa (ouvrage bien renseigné et judicieux). — Dom *Bede Camm.* Pilgrim paths in latin lands (décrit avec enthousiasme les plus fameux des pèlerinages). — *Fred. Chamberlin.* The sayings of Queen Elizabeth (intéressant). — *Albert T. Clay.* The origin of biblical traditions (bonne étude sur les rapports entre l'antique civilisation babylonienne et celle des peuples sémitiques de la Syrie et de la Palestine). — *Jos. Wells.* Studies in Herodotus (contient onze intéressantes dissertations). = 13 décembre. *James A. Williamson.* English colonies in Guiana and on the Amazon, 1604-1668 (bon). — *Ph. Kerr* et *Lionel Curtis.* The prevention of war (intéressant et instructif; mais les auteurs se tiennent exclusivement au point de vue anglo-saxon, comme si l'avenir du monde dépendait de la conception que s'en font les Anglais et les Américains). — *W. H. Moreland.* From

Digitized by Google

Akbar to Aurengzeb; a study in Indian economic history (bonne étude sur la Compagnie des Indes orientales). — *John C. Van Dyke.* Rembrandt and his school; a critical study of the master and his pupils (critique très virulente des attributions récemment faites à Rembrandt et à ses élèves, tant en Allemagne qu'en Amérique). — *Hubert J. Treston.* A study in ancient greek blood-vengeance (étude historique et juridique sur le meurtre dans la Grèce ancienne). — *William Pierce.* John Penry; his life and writings (bonne étude sur un « humaniste » du temps d'Élisabeth, un des auteurs présumés des célèbres pamphlets publiés sous le nom de « Marprelate »). — *Corrado Ricci.* Beatrice Cenci (excellent). — La production bibliographique en 1623 et ce qui en reste (à l'occasion de la publication du premier Folio de Shakespeare, M. Alfred Pollard a relevé la liste des livres publiés en cette même année 1623; il en a trouvé 145, dont 115 ont pu être identifiés dans les bibliothèques anglaises. Dans ce nombre ne figurent ni les « ballades » ni les feuilles volantes de nouvelles ou « Currants »). = 20 décembre. General *P. N. Krasnov.* From the two-headed eagle to the red flag, 1894-1921 (c'est le premier ouvrage critique où l'on essaie d'exposer les prodromes de la Révolution russe. La traduction anglaise est très médiocre). — *S. E. Morison.* Sources and documents illustrating the american Revolution, 1764-1788, and the formation of the federal constitution (excellent). — *G. P. Gooch.* Franco-german relations, 1871-1914 (résumé clair et utile). — *John A. Gibbs.* The history of Antony and Dorothea Gibbs and of the early years of Antony Gibbs and sons (important pour l'histoire du commerce, d'après les archives de la famille qui nous renseignent sur les choses d'Espagne au temps de Napoléon Ier). — *Henry O. Taylor.* Freedom of the mind in history (bon). — *Marguerite Wood.* Foreign correspondence with Marie de Lorraine, queen of Scotland, from the originals of the Balcarres papers, 1537-1548 (intéressant pour la peinture des mœurs à la cour de France et à celle d'Écosse). — *William L. Mathieson.* English Church reform, 1815-1840 (utile documentation; mais ajoute peu en somme à l'ouvrage d'Élie Halévy). — *Victoria Sackville West.* The diary of Lady Anne Clifford (on publie des souvenirs sur Lady Anne pour l'année 1603 et son journal de trois années, 1616, 1617 et 1619; intéressant pour l'histoire de la haute société au temps de Jacques Ier). — *Walter Wreszinski.* Atlas zur altægyptischen Kulturgeschichte (important recueil de 424 planches photographiques provenant pour la plupart de tombes thébaines). = 27 décembre. *Gilbert Slater.* The dravidian element in indian culture (attache une grande importance à l'élément dravidien dans la formation de la civilisation aryenne). — *G. N. Clark.* The dutch alliance and the war against french trade, 1686-1697 (plein de détails intéressants et d'une lecture agréable). — *Henry D. Sedgwick.* Ignatius Loyola (remarquable). — *Joseph Quincy Adams.* A life of William Shakespeare (excellent recueil de faits bien présentés; peu de contro-

Digitized by Google

verse). — *J. M. Robertson.* The Shakespeare canon, part II (études critiques très pénétrantes sur la part qui revient en propre à Shakespeare dans la composition de ses drames). = 1924, 3 janvier. *L. H. Skillington.* A history of Leicester (bon). — *Cl. Bernardy* et *V. Falorsi.* La questione adriatica vista d'oltre Atlantico (beaucoup de faits intéressants et plusieurs documents inédits sur le président Wilson et sa conduite à l'égard des visées italiennes sur l'Adriatique. Les auteurs ont fait tous deux partie de la mission italienne aux États-Unis et Me Bernardy a été pendant un temps employé à la délégation italienne à Paris). — *Coupland.* Wilberforce (excellente biographie). — *H. Oppenheimer.* The constitution of the german republic (critique approfondie et sévère de la constitution de Weimar). — Comte *Alex. Skrzynski.* Poland and peace (habile plaidoyer; il rendra service en faisant mieux connaître au public anglais la Pologne, que le gouvernement britannique a longtemps traitée avec un sentiment d'hostilité). — *Karl von Amira.* Die germanischen Todesstrafen (remarquable). — *W. A. Wigram.* The separation of the monophysites (excellent). — *F. Gavin.* Some aspects of contemporary greek orthodox thought (instructif). = 10 janvier. *Stephen Gwynn.* The history of Ireland (intéressant surtout pour l'histoire des vingt dernières années). — Field-Marschall *Conrad.* Aus meiner Dienstzeit, 1906-1918, t. IV (ce volume se rapporte aux trois mois qui vont de l'assassinat de Sarajevo à la retraite des Autrichiens en Galicie, fin septembre 1914; les opérations militaires y occupent plus de place que la politique). — The Cambridge medieval history; IV : The eastern roman empire, 717-1453 (très important). — Sir *Verney Lovett.* India (bon résumé). — *Jos. Strzygowski.* The origin of christian church art (excellente traduction anglaise d'un livre très original et même paradoxal). — *Charles E. Raven.* Apollinarism, an essay on the christology of the early Church (remarquable). — Résultats des plus récentes fouilles en Italie (environs de Rome, Ostie, etc., par Dr. T. Ashby; suite et fin le 17 janvier : Tivoli, Italie septentrionale et Sicile). = 17 janvier. *Muriel Buchanan.* Recollections of imperial Russia (peu de souvenirs personnels; ce que l'auteur raconte de la Russie depuis Pierre le Grand a peu de valeur). — *Cora L. Scofield.* The life and reign of king Edward IV (remarquable documentation). = 24 janvier. *Jan Kucharzewski.* Od bialego caratu do Czerwonego I (importante étude sur le développement du système politique en Russie depuis le tsarisme blanc jusqu'au présent règne du tsarisme rouge). — *W. Page.* The Victoria history of the counties of England. Yorkshire, West riding, II (excellent). — *Lepsius, Bartholdy* et *Thimme.* Die grosse Politik der europæischen Kabinette, 1871-1914, t. VII-XII (important recueil de documents tirés des Affaires étrangères de Berlin; très instructif pour la période qui suivit la chute de Bismarck). — *B. A. G. Fuller.* History of greek philosophy : Thalès to Democritus (bon). — *Adrian Fortescue.* The Uniate eastern

Digitized by Google

Churches. The byzantine site in Italy, Sicily, Syria and Egypt; edited by *George D. Smith* (importants fragments d'une œuvre posthume). = 31 janvier. Trois ouvrages sur Mussolini : baron *Bernardo Quaranta di San Severino :* Mussolini, as revealed in his political speeches; *Clayton S. Cooper :* Understanding Italy; *Carleton Beals :* Rome or death; the story of fascism (aident à bien faire comprendre les inspirations et les aspirations des chemises noires qui ont porté Mussolini à la tête du gouvernement afin de restaurer en Italie le principe d'autorité en même temps que de socialisme pratique). — *John Buchan.* The Baltic and Caucasian states (instructif). — *E. W. Bowcock.* Shropshire place-names (très bonne étude sur la formation des noms de lieux d'origine germanique). — *C. W. Domville-Fife.* Among wild tribes of the Amazons (important).

26. — Transactions of the royal historical Society. 4e série, t. VI, 1923. — G. C. EDMUNDSON. Les rapports de la Grande-Bretagne avec la Guyane (et les contestations pour les frontières avec l'Espagne et le Portugal). — R. A. ROBERTS. Les origines de l'État américain : la Géorgie; un effort de philanthropie et de propagande protestante (d'après le journal de Lord Egmont, que publie la Commission des mss. historiques, 1730-1738. Intervention de George Whitefield et des Wesley, fondateurs du méthodisme). — Charles JOHNSON. De la manière dont étaient tenus les comptes de la garde-robe au temps d'Édouard Ier (indications très précises sur les sources et sur les principaux articles des comptes concernant la « Magna garderoba »). — Emilio RE. La colonie anglaise à Rome pendant le XIVe siècle (communique trois documents nouveaux sur l'hospice fondé en 1362 dans le quartier de « Regola » par John Shepherd et sa femme Alice « pro subsidio infirmorum pauperum ». Ces documents, provenant d'archives notariales conservées dans l' « Archivio di stato », sont tous de l'an 1365). — Sir Charles Harding FIRTH. Les portraits d'historiens à la « National portrait gallery » (notes bio-bibliographiques). — E. W. HENSMAN. Les comtés du centre (East Midland counties) et la seconde guerre civile, de mai à juillet 1648 (récit très minutieux des opérations militaires).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

France. — Dans les premiers jours de la présente année, l'érudition française a été durement éprouvée par la mort de deux savants considérables : Ernest BABELON (3 janvier 1924) et René BASSET (7 janvier). — Babelon, conservateur du département des médailles à la Bibliothèque nationale, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des inscriptions, s'est fait un nom plus qu'européen par ses nombreuses publications sur les médailles, monnaies et joyaux dont il avait la garde; il a fourni aux historiens de l'antiquité classique des documents importants, admirablement mis par lui en valeur, ouvert des vues nouvelles et fécondes sur la monnaie considérée tant en elle-même que comme moyen d'échange, et par conséquent sur l'histoire des routes commerciales dans l'antiquité et au moyen âge. Né le 7 novembre 1854, il suivit d'abord les cours de l'École des chartes et de l'École des hautes études, puis il entra au Cabinet des médailles en 1882; son intelligence, son activité, la variété et la valeur de ses productions, l'aménité de son caractère lui ont mérité les situations les plus honorables, où il ne cessa de travailler et d'agir pour le plus grand profit de la science et de la patrie.

M. René Basset, doyen de la Faculté des lettres d'Alger, un des premiers arabisants de l'Europe, était le maître incontesté des études berbères. Il était né le 24 juillet 1854.

— Le 31 janvier 1924 est mort M. Jules DELAVAUD, ministre de France à Stockholm. Il venait de demander sa mise à la retraite et il allait rentrer en France pour se donner tout entier aux études historiques, auxquelles il avait consacré les loisirs d'une carrière très bien remplie, quand il fut enlevé par une crise cardiaque à l'âge de soixante-quatre ans. On lui doit de nombreux articles sur la Saintonge, son pays originaire, mais aussi sur les pays du Nord, enfin sur Louis XIV et son temps.

— La mort de M. Marcel THÉVENIN (février) est une perte pour l'École des hautes études où il professait, sans aucune interruption, depuis 1871; il y enseignait l'histoire des institutions et des sources françaises et surtout allemandes au moyen âge. On lui doit une traduction française d'études sur le droit franc de Sohm (n° 13 de la « Bibliothèque de l'École »), une étude sur la *Propriété au moyen âge : moulins et fours*, et les *Communia*, un *Recueil de textes relatifs aux institutions privées des époques mérovingienne et carolingienne* (1887), etc.

Digitized by Google

— Notre collaborateur M. Pierre BERTRAND, de qui nous avons récemment publié une étude sur la composition des mémoires de Richelieu, vient de mourir (18 février), dans sa soixante-treizième année. Il avait l'an dernier pris sa retraite comme bibliothécaire en chef du ministère des Affaires étrangères.

— Sur la vie et l'œuvre du chanoine Ul. CHEVALIER, on consultera utilement d'abord la brochure publiée à l'occasion de son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres : *M. le chanoine Ulysse Chevalier, membre de l'Institut. Son œuvre scientifique, sa biobibliographie* (nouvelle édition, publiée par les soins de la Société d'archéologie de la Drôme, 1912), et, tout récemment, une brochure contenant les discours prononcés à ses funérailles (30 octobre 1923), ainsi que plusieurs lettres et témoignages relatifs à cet admirable bibliographe (*le Chanoine Ulysse Chevalier, membre de l'Institut, 1841-1923*. Valence, Jules Céas et fils, janvier 1924, in-8°, 48 p. Extrait du *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, t. LVIII).

— Le prix triennal fondé par la marquise Arconati-Visconti, née Alphonse Peyrat, a été décerné par l'Université de Paris aux deux thèses de M. Émile CHAUDRON : *la Grande peur en Champagne méridionale, 26-29 juillet 1789* (Éditions de la *Vie universitaire*, in-8°, XIX-149 p.; prix : 12 fr.), et *l'Assistance publique à Troyes à la fin de l'ancien régime et pendant la Révolution* (*Ibid.*, XXIII-544 p.; prix : 25 fr.).

— La soutenance des thèses a eu lieu à l'École des chartes les 28-31 janvier 1924. Voici, d'après les *Positions*, les titres des thèses soutenues et le nom des auteurs : Robert AVEZOU. Les comtes de Périgord et leurs domaines de Périgord et de Quercy au XIV^e^ siècle. — Georges BAILHACHE. Les maîtres des requêtes de l'hôtel du roi depuis l'avènement de Jean le Bon (1350) jusqu'à l'édit de Compiègne (août 1553). — Henri DE BERRANGER. La sénéchaussée de Poitou de la mort d'Alphonse de Poitiers (21 août 1271) à l'occupation anglaise (1361). — Étienne BONNAIRE. Histoire des abbayes de Saint-Rion et de Beauport, au diocèse de Saint-Brieuc, depuis les origines jusqu'en 1630. — André CHAMSON. Étude sur la géographie historique et l'histoire de l'évêché d'*Arisitum*, du VI^e^ au VIII^e^ siècle. — Étienne DELCAMBRE. Les rapports de Jean II d'Avesnes, comte de Hainaut, avec le royaume de France (1280-1297). — Joseph DESPONT. Une famille seigneuriale aux XII^e^ et XIII^e^ siècles. La famille de Garlande. — Alfred-L. FOULET. La lettre de Jean Sarrasin à Nicolas Arrode. — Jean-Baptiste GONDY. Le commerce avec le Levant sous Louis XI. — Jacques HAUMONT. Les romans de Girart de Roussillon au XIV^e^ et au XV^e^ siècle. — André JAULME. Étude sur François Regnault, libraire et imprimeur à Paris (1500-1541). — Pierre MAROT. Neufchâteau en Lorraine au moyen âge. — Jacques MEURGEY. Histoire de la paroisse

Digitized by Google

Saint-Jacques-de-la-Boucherie, des origines à 1600. — Raymond MIGEOT. La diplomatie du comte de Vergennes et la liberté de l'Escaut (1784-1785). — Georges RECOURA. Les assises de Romanie, édition critique avec une introduction et des notes. — Guy DE TOURNADRE. Histoire du comté de Forcalquier, XII[e] siècle. — Jeanne VIELLIARD. Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne. Quatre de ces thèses ont été signalées comme particulièrement dignes d'attention au ministre de l'Instruction publique : celles de M[lle] Vielliard, de MM. Recoura, Foulet et Avezou.

— Pour le cinquantenaire de la mort de MICHELET, 9 février 1924, la librairie Rouff a commencé une réédition de son *Histoire de la Révolution française*, par fascicules hebdomadaires illustrés de gravures sur bois (prix de la souscription à l'ouvrage complet : 55 fr.).

— Une Société des études latines s'est fondée en mars 1923, afin d'améliorer les conditions du travail scientifique et de l'enseignement. Le président en est M. Louis Havet. La cotisation annuelle est de 20 francs. Chacun des membres recevra un Bulletin; les communications doivent être adressées à M. Marouzeau, secrétaire-administrateur, demeurant à Paris, 4, rue Schœlcher, XIV[e].

— La librairie E. de Boccard annonce une *Histoire du monde*, publiée sous la direction de M. Eugène CAVAIGNAC, professeur à l'Université de Strasbourg. Elle comprendra douze volumes, répartis entre une vingtaine de collaborateurs, parmi lesquels, outre M. Cavaignac, on trouvera MM. de La Vallée-Poussin, J. Zeiller, H. Maspero, Gaudefroy-Demombynes, Fliche, de Périgny, Vander Linden, Tramond, Vermeil, Pérès, Rocheblave, etc. Chaque volume sera mis en vente au prix de 20 à 25 francs.

— L'*Année sociologique*, que la guerre et la mort du regretté Émile Durkheim avaient arrêtée, va bientôt reparaître par les soins de « l'Institut français de sociologie », dont le président est M. Maus.

— Une *Revue anglo-américaine* vient de paraître; la première livraison a été publiée en octobre 1923. Nous y relevons un article de George-Edgar BONNET sur la politique monétaire des États-Unis et une note de M. LEGOUIS intitulée : « Quelques mots encore sur la fille française de Wordsworth. » Il s'agit, comme on sait, d'Annette Vallon que le poète connut à Orléans en 1791, qu'il promit d'épouser et qu'ensuite il oublia, lui laissant une fille. — Cette Revue est dirigée par MM. Cazamian et Cestre, avec un « Comité de direction » présidé par M. Émile Legouis (Paris, les Presses universitaires. Six livraisons par an; abonnement : 35 francs pour la France et 45 francs pour l'étranger).

— Société d'histoire du droit. Séance du 14 décembre 1922. — BATCAVE. Une forme de propriété indivise de familles : la source

Digitized by Google

salée de Salies de Béarn (la propriété de cette source, qui coule sur le domaine public, ne repose sur aucun acte connu; elle a vraisemblablement pour origine une concession à la communauté même). — Marcel FOURNIER. Le cartulaire de Mirepoix publié par M. Félix Pasquier. = 1923, séance du 11 janvier. COLLINET. L'enseignement du droit à l'école de Beyrouth (expose le programme des études dans les écoles avant Justinien, notamment à Beyrouth, la plus célèbre de toutes, et les ouvrages de jurisprudence antique mis alors aux mains des étudiants). = 8 février. Roger GRAND. Un sens peu connu du mot « désaveu » en droit coutumier : le désaveu de communauté familiale par devant l'échevinage (d'après le Cartulaire encore inédit de Provins, dont les actes s'échelonnent de 1271 à 1330). — GUÉBIN. Les confiscations pour rupture d'hommage dans le comté de Poitiers, à l'occasion de la révolte de 1242 (cette opération assura au comte Alphonse et à ses successeurs, les rois de France, des profits considérables dans toute la région comprise entre Le Blanc et l'Océan) = 15 mars. M. MARION. Les partages de présuccession (il s'agit des partages anticipés, que la législation révolutionnaire a imposés ou proposés aux ascendants d'émigrés, dans le dessein d'attribuer immédiatement à la République les parts d'héritage devant advenir à leurs enfants émigrés). — F. MARTROYE. Les « defensores ecclesiae » aux Ve et VIe siècles. = 19 avril. GÉNESTAL. Les plaids de la sergenterie de Mortemer, 1320-1321 (d'après un rouleau de parchemin contenant huit sessions et quelques procédures faites hors plaids devant le vicomte). — E. CHÉNON. Un manuscrit de cours de Pierre Jan, sieur du Rabot, professeur royal de droit français à l'Université de Bourges, 1703-1742 (ce manuscrit a été donné récemment à la Faculté de droit de Paris, qui avait déjà reçu en 1921 un manuscrit analogue. Comparaison de ces deux manuscrits).

— L'Office national des Universités et écoles françaises, que dirige M. Charles PETIT-DUTAILLIS, a publié le tome I de sa « Bibliothèque » : *Documents concernant l'expansion scientifique et universitaire de la France* (Paris, les Presses universitaires de France, 1913, in-8°, 200 p.). On y trouvera : 1° les rapports sur l'activité de l'Office, notamment aux États-Unis et en Angleterre; 2° des documents sur les instituts français de Florence, Naples, Madrid, Barcelone, Londres, Prague, Buenos-Ayres et sur la mission française en Roumanie; 3° le texte des lois et règlements concernant les professeurs français détachés à l'étranger; 4° celui des conventions et accords réglant les relations scientifiques, universitaires et scolaires avec certains pays étrangers; 5° une statistique des étudiants étrangers qui ont été immatriculés en 1922 avec les décrets arrêtés et circulaires sur les équivalences de baccalauréat, de licence et de certificats d'études supérieures de lettres.

— Nous avons déjà annoncé (t. CXXXIX, p. 117) l'utile répertoire des *Ressources du travail intellectuel en France*, publié par

Digitized by Google

MM. Edme TASSY et Pierre LÉRIS. Ils viennent d'en donner un *Supplément* pour les années 1921-1923. Dressé dans le même cadre et avec les mêmes subdivisions que dans le volume primitif, ce Supplément indique les faits nouveaux qui se sont produits dans les trois dernières années. On y verra avec quelle ardeur féconde s'est accru le travail intellectuel pendant ce court espace de temps; le grand public ne s'en aperçoit guère, surtout à l'étranger, parce que, si l'on travaille beaucoup en France, c'est toujours en ordre dispersé. Aussi le répertoire de MM. Tassy et Léris est-il d'un haut enseignement. Au point de vue pratique, les indications qu'il contient sont d'une immédiate et permanente utilité. Ch. B.

— *Qui êtes-vous? Annuaire des contemporains; notices biographiques* (Paris, G. Ruffy et Ch. Delagrave, 1924, in-8°, 806 p.; prix : 20 fr.). — Cette compilation, établie sur le modèle du *Who is who?* anglais et américain, a paru sous une première forme en 1912; elle a été entièrement refondue pour l'édition de 1924. Le cadre en a été élargi : au lieu d'être limité à Paris, il comprend maintenant toute la France économique, intellectuelle, artistique. Les historiens apprécieront particulièrement, outre les indications biographiques sur certains auteurs, la bibliographie, parfois très détaillée, de leurs œuvres. Peut-être pourra-t-on, dans un autre tirage, que nous souhaitons très prochain, établir un plus juste équilibre entre ces notices. On en profitera en outre pour corriger un nombre assez considérable de menues erreurs et omissions. Telle qu'elle est, on constate dans cette nouvelle édition un progrès considérable et il faut lui souhaiter un tel succès qu'elle devienne réellement un « Annuaire ». Ch. B.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a distribué à ses membres un très utile et instructif livret donnant son Histoire, indiquant les prix qu'elle est appelée à distribuer, les fondations dont elle administre les revenus, les publications entreprises par ses membres ou sous son patronage (*Institut de France. L'Académie des inscriptions et belles-lettres. Histoire, prix et fondations, publications.* Paris, A. Picard, 1924, petit in-8°, 304 p.).

— Nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui les deux premiers volumes du *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France* pour la *Hollande*, par MM. Émile BOURGEOIS et Louis ANDRÉ. Le tome I (Paris, E. de Boccard, 1922, LXXVII-545 p.) est précédé d'une introduction par M. Bourgeois qui présente un tableau des rapports diplomatiques entre la France et les Pays-Bas depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française; il contient les instructions de 1548 à 1697; le tome II (1923, 547 p.) donne la suite jusqu'en 1730. Nous reviendrons prochainement sur cette importante publication.

Allemagne. — La grande publication allemande des documents diplomatiques postérieurs à 1870 n'a pas reçu en France l'accueil qui

Digitized by Google

lui est dû; en général, la presse a paru l'ignorer. C'est seulement dans une intention de polémique que quelques journaux français, par exemple le *Populaire* (8 janvier 1924), ont emprunté au tome IX le rapport du comte de Münster du 13 décembre 1894, où l'innocence du capitaine Dreyfus est mise parfaitement en lumière.

Georges BOURGIN.

— Nous devons signaler la traduction française de deux œuvres de Karl Marx : 1° *le Capital*, traduit par J. MOLITOR, dans le recueil de ses Œuvres complètes, dont trois volumes ont déjà paru à la librairie Costes (1924, au prix de 8 francs chacun). Dans le tome I, outre le texte du *Capital*, on trouvera les préfaces de Marx lui-même à ses deux premières éditions et une longue introduction de Karl KAUZTKY sur la pensée marxiste et ses développements essentiels; 2° M. Guillaume a traduit l'étude, publiée en 1878 par l'internationaliste italien Carlo CAFIERO, sur l'*Abrégé du Capital de Karl Marx* (Paris, Stock, « Bibliothèque sociologique », 1924, in-18, XII-131 p.); c'est un travail posthume dont l'auteur ne s'est pas contenté de traduire le livre italien; il l'a corrigé d'après les textes allemands et, dans une intéressante préface, il a montré l'action de Cafiero dans les mouvements italiens et internationaux entre 1870 et 1880. Cafiero a été en effet un des plus fidèles soldats de l'Internationale bakouniniste; tandis que sa femme, Olympia Koutousof, était déportée en Sibérie pour ses actes de propagande révolutionnaire, Cafiero fut, dans sa patrie, emprisonné pour sa participation au mouvement de Ceretto (5-11 avril 1877); c'est alors qu'il élabora son ouvrage. Il fut le premier à faire connaître Karl Marx aux Italiens. G. BN.

Autriche. — Le tome IV des *Mémoires* du feld-maréchal Conrad VON HÖTZENDORF est extrêmement intéressant pour la période de la neutralité italienne au début de la Grande Guerre, et sur les origines, lointaines et proches, de celle-ci. La *Neue freie Presse* de Vienne du 18 décembre l'a commenté, ainsi que le *Times* du 18 janvier 1924 (avec une lettre complémentaire de M. G. Aston, publiée le 23 janvier). G. BN.

Belgique. — Une *Notice sur Paul Fredericq* ne pouvait être mieux écrite que par M. Henri PIRENNE, son élève, son collègue, son ami très cher de toujours, son compagnon de captivité de 1916 à 1918. Il l'a écrite avec son esprit et son cœur. A la suite, une bibliographie qui n'occupe pas moins de vingt pages et qu'il y a lieu de croire complète (Annuaire de l'Académie royale de Belgique; tirage à part chez Hayez, Bruxelles, 1924, in-12, 64 p., avec un beau portrait).

Fredericq avait, avant 1914, commencé un recueil de documents relatifs à la vente des indulgences dans les Pays-Bas. Continué et achevé par son ami P.-L. MULLER, ce recueil a paru sous le titre : *Codex documentorum sacratissimarum indulgentiarum neerlandicarum, 1300-1600* (La Haye, Nijhoff; collection des « Rijks geschiedkundige publicatiën »). Ch. B.

Digitized by Google

Canada. — On a célébré à l'Université de Toronto le centenaire de Francis PARKMAN, né à Boston en 1823, mort le 8 novembre 1893, l'auteur du livre célèbre : *France and England in the New World* (1865-1892). L'ambassadeur de France à Washington, M. Jusserand, a envoyé aux organisateurs une étude sur Parkman où, tout en critiquant la manière dont cet historien traite l'expulsion des Acadiens en 1755, il applaudit à sa tentative d'expliquer l'histoire des rapports franco-anglais dans le Nouveau Monde par l'attraction de la forêt, avec ses ressources immenses. G. BN.

— Lord Dartmouth a fait don à la « Canadian history Society » d'un grand nombre de documents se rattachant à l'histoire de ce pays pour la période de 1688 à 1882, mais particulièrement pour les années 1772-1775, pendant lesquelles le comte de Dartmouth fut secrétaire d'État pour les colonies. On trouve dans ce riche fonds des renseignements curieux sur les missions des frères moraves dans le Labrador.

États-Unis. — Les *United States naval Institute proceedings* contiennent dans leur fascicule de novembre 1923 une intéressante lettre d'un officier du *Monitor*, le célèbre bâtiment qui, le 9 mars 1862, combattit le non moins célèbre *Merrimac;* c'est cet épisode de la guerre de Sécession qui est exposé dans le document en question. Dans le fascicule de décembre se trouve une étude sur le fameux amiral américain Farragut par le contre-amiral GOODRICH.

Grande-Bretagne. — On signale la mort, à l'âge de soixante-six ans, de M. John LEYLAND, membre de la « Navy Record Society » et vice-président de la « Society for nautical research ». Il a publié un grand nombre d'articles historiques et techniques dans *Army and Navy Gazette*, *The Navy*, le *Naval Annual*, édité en deux volumes les *Dispatches and letters relating to the blockade of Brest, 1803-1805.*

— Le comte Byron de Prorok a fait à la « Royal geographical Society », le 19 décembre 1923, une conférence sur les résultats des récentes fouilles archéologiques en Tunisie; un résumé en a été publié par le *Times* du 20 novembre.

— Dans *The Engineer* (14 décembre 1923), M. E. A. FORWARD a fait l'histoire de la locomotive et de l'invention de Marc Seguin, M. R. HADFIELD (nos des 2, 9, 16, 13 et 30 novembre) publié une savante étude sur *The history and progress of metallurgical Science.*

— L'étude des noms de lieu a pris depuis plusieurs années une telle importance en Angleterre qu'il s'est formé une « English place name Society », sous la présidence du professeur James Tait. Le secrétaire général est M. Mawer, professeur à l'Université de Liverpool, auquel doivent être adressées les adhésions (15 sh.).

— La librairie Quaritch (Londres) a mis en vente la table des cinquante premiers volumes de l'*Indian Antiquary*, 1871-1921, dressée

Digitized by Google

par Miss Lavinia M. ANSTEY. Elle comporte trois parties : pour les auteurs, pour les matières, pour les illustrations (6 sh. 8 d.).

Grèce. — Un comité s'est formé pour la publication des œuvres posthumes de Spr. LAMBROS. Lambros avait employé de longues années à réunir des documents sur l'époque des Paléologues et du despotat de Morée; il commença en 1912 les deux premiers volumes de ses *Palæologia et Peloponnesiaca;* mais il n'eut le temps de rédiger ni préface ni index; aussi, bien qu'imprimés, n'ont-ils pas été mis dans le commerce. Tout récemment, M. BOYATZIDÈS a fait paraître le tome I, qui contient les œuvres de Marc et Jean Eugenicos et de Jean Dokianos (1 vol. de 27 feuilles, plus un supplément de 11 feuilles; en tout 80 drachmes).

Italie. — On annonce l'apparition depuis le mois de septembre 1923, par les soins de la « Società internazionale di studi Cateriniani », d'un *Bolletino* intitulé *Studî Cateriniani* (Sienne, tipografia S. Bernardino; abonnement : 15 l.; le n° : 5 l.).

— Les éléments principaux de la doctrine scientifique de Léonard de Vinci, particulièrement sa dynamique, sont exposés avec des références et des schémas précis par M. I. B. HART dans *Engineering*, 7 décembre 1923.

— Le ministre italien des Finances, M. de Stefani, a décidé de faire établir le catalogue de toutes les publications officielles d'Italie. Un premier fascicule vient de sortir (*Indice generale delle pubblicazioni edite dallo Stato o col suo concorso.* Roma, libreria dello Stato, 1923), où les titres sont groupés en deux grandes parties : publications administratives et parlementaires, publications scientifiques. C'est une heureuse initiative. Il conviendrait qu'elle fût suivie en France, où l'on ignore trop souvent, même dans les milieux d'historiens, les imprimés officiels, qui constituent, cependant, des sources indispensables. G. BN.

— Un Comité s'est fondé à Rome, sous la présidence de M. V. Vaturi, pour publier les œuvres oratoires du grand patriote florentin Guerrazzi.

— La « Società Nazionale per la Storia del Risorgimento » a tenu à Milan, du 17 au 19 septembre 1923, son onzième congrès. Des communications diverses y ont été développées : de M. ZIPPEL sur le Musée trentin du Risorgimento; du colonel ALBERTI sur l'armistice de Villa Giusti; de M. PICCOLI sur les études giobertiennes depuis la guerre; de M. CASANOVA sur l'*Archivio triennale* de C. Cattanéo; de M. AMÒ sur les affaires génoises de décembre 1848 à février 1849; de M. V. FARINELLI sur l'expédition de Mille et le gouvernement piémontais; de M. VITTANI sur les restitutions d'archives opérées par l'Autriche; de M. MONTI sur les fonds Bertarelli et Guastalla récemment

Digitized by Google

incorporés au Musée du Risorgimento de Milan; de M. COLOMBO sur Pompeo Litta; de M. E. MICHEL sur Guerrazzi; de M. MASTI sur Poggi et Vesi; de M. CAIRO sur divers exilés oubliés. G. BN.

— M. E. MICHEL prépare un recueil de *Fonti per la storia del Risorgimento;* nous sommes heureux de signaler dès maintenant deux articles de lui : le premier, intitulé : *la Biblioteca Vallicelliana di Roma* (extrait de *Rassegna storica del Risorgimento.* Aquila, Officine Vecchioni, 1923, in-8°, 21 p.); le second : *I manoscritti relativi alla storia del Risorgimento (1748-1876) nella Biblioteca Nazionale Vittorio Emanuele di Roma* (extrait de *Bibliofilia.* Firenze, Olschki, 1923, gr. in-8°, 16 p.). Dans le premier, M. Michel fait une revue chronologique des documents les plus intéressants, dont il donne les cotes exactes; dans le second, il considère tour à tour les principaux fonds (Gesuitico, Sessoriano, Fondi varii, Fondo Vittorio Emanuele, Carteggi varii). Ces articles complètent les indications données déjà par M. E. CALVI, *Bibliografia di Roma nel Risorgimento* (t. I. Roma, 1922), et par moi-même.

G. BN.

Roumanie. — Le premier Congrès international consacré aux études byzantines se tiendra à Bucarest du 14 au 20 avril 1914, une semaine devant être ensuite consacrée à des excursions en Roumanie. Le Comité d'organisation a pour président M. le professeur IORGA et le Congrès est placé sous le patronage du gouvernement roumain.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Abensour (*Léon*). Voir *Godard*.
Adam le Bossu. V. *Langlois* (*Ernest*).
Adher (*S.*). Recueil de documents sur l'assistance publique dans le district de Toulouse, 1789-1800, 67.
Aldis (*Harry Gidney*). The University library, Cambridge, 278.
André (*Louis*). Voir *Bourgeois* (*Émile*).
André (*P.-J.*). L'Islam et les races, 281.
Aulard (*A.*). Le patriotisme français, de la Renaissance à la Révolution, 71.

Bals (*Georges*). Voir *Iorga* (*Nicolas*).
Banescu. Changements politiques dans les Balkans après la conquête de l'empire bulgare de Samuel, 1018, 128.
— Les premiers témoignages byzantins sur les Roumains du Bas-Danube, 128.
Barber (*E. A*.). Voir *Bury* (*J. B.*).
Barker (*Ernest*). The Crusades, 109.
Baron (*François*). Le cardinal Pierre de Foix le Vieux, 1386-1464, et ses légations, 230.
Bartholomew (*J. G.*). Voir *Robertson* (*C. Grant*).
Bataillon (*Lionel*). Voir *Febvre* (*Lucien*).
Bédier (*J.*) et *Hazard* (*P.*). Histoire de la littérature française illustrée, 272.
Bevan (*Ed.*). Voir *Bury* (*J. B.*).
Billioud (*Joseph*). Les États de Bourgogne aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, 226.
Bloch (*Camille*). Procès-verbaux du Comité des finances de l'Assemblée constituante, 64.
Blochet (*E.*). Notices sur les manuscrits persans et arabes de la collection Marteau, 121.
Bonaventura (*Arnaldo*). Verdi, 285.
Borgeaud (*Ch.*). L'adoption de la Réforme par le peuple de Genève, 1536, 129.
Boudou (*Adrien*). Le Saint-Siège et la Russie; t. I : 1814-1847, 251.
Bourdaloue. Œuvres complètes; publ. par l'abbé *Griselle*; t. II : Sermons pour tous les jours de carême, 274.
Bourgeois (*Émile*) et *André* (*Louis*). Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France : Hollande, 321.
— Sources de l'histoire de France au XVII^e^ siècle, t. IV, 275.
Bourgin (*Georges*). Die Französische Revolution, 70.
— (*Hubert*). Les systèmes socialistes, 111.
Boutillier du Retail et *Piétresson de Saint-Aubin*. Obituaires de la province de Sens; t. III : Diocèses de Meaux et de Troyes, 121.
Brancour (*René*). Massenet, 286.
Bridge (*John S. C.*). A history of France from the death of Louis XI; vol. I : 1483-1493, 223.
Brun (*Félix*). Jeanne d'Arc à Soissons, 231.
Bury (*J. B.*), *Barber* (*E. A.*), *Bevan* (*Ed.*), *Tarn* (*W.*). The hellenistic age, 268.
Busson (*Henri*), *Fèvre* (*Joseph*), *Hauser* (*Henri*). La France d'aujourd'hui et ses colonies, 277.
Byrne (*W. J.*). A dictionary of english law, 126.

Caggese (*Romolo*). Roberto d'Angiò e i suoi tempi, t. I, 281.
Calbrecht (*J.*). De oorsprong der Sinte Petersmannen, 282.
Calendar of the mss. of the marquis of Salisbury, t. XIV, 278.
Cayrou (*Gaston*). Le français classique; lexique de la langue du XVII^e^ siècle, 275.
Champion (*Pierre*). Histoire poétique du XV^e^ siècle, 232.
Clapiès (*Etienne*). Histoire de Bessan, 124.
Clouzot (*Étienne*). Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun, 121.
Cordier (*Henri*). Mélanges d'histoire et de géographie orientales, t. IV, 127.
Cruveilhier (*P.*). Les principaux résultats des nouvelles fouilles de Suse, 94.
Curia regis rolls of the reigns of Richard and John, 125.
Cuvelier (*Joseph*). Voir *Lonchay* (*Henri*).

Davies (*G.*). A student's guide to the mss. relating to english history in the XVIIth. century in the Bodleian library, 278.
De Boer (*M. G.*). Leven en bedrijf van Gerhard Moritz Rœntgen, 283.
Defresne (*A.*) et *Évrard* (*F.*). Les subsistances dans le district de Versailles de 1788 à l'an V, t. II, 65.
Delahache (*Georges*). Strasbourg, 124.
Delaporte (*L.*). La Mésopotamie; les civilisations babylonienne et assyrienne, 264.

Digitized by Google

Deries (*Madeleine*). Le district de Saint-Lô pendant la Révolution, 83.
— L'école centrale du département de la Manche, 84.
Diary of the first earl of *Egmont*, t. II, 279.
Dommanget (*Maurice*). La déchristianisation à Beauvais et dans l'Oise, 1790-1802, 2e partie, 78.
Douin (*G.*). La campagne de Bruix en Méditerranée, 1799, 77.
Doutrepont (*Georges*). La croisade projetée par Philippe le Bon contre les Turcs, 121.
Duchêne (*Albert*). Gabriel Malès et la reconstitution financière de la France après 1789, 88.
Dumolin (*Maurice*). Voir *Rochegude* (marquis *de*).

Edgar (*John*). The making of Europe, 109.
Egmont (earl of). Voir Diary.
Évrard (*F.*). Voir *Defresne* (*A.*).

Faurey (*Joseph*). La monarchie française et le protestantisme français, 273.
Febvre (*Lucien*) et *Bataillon* (*Lionel*). La terre et l'évolution humaine, 235.
Fèvre (*Joseph*). Voir *Busson* (*Henri*).
Fleure (*H. J.*). Geographical factors, 278.
Friedmann (*Georges*). Voir *La Batut* (*Guy de*).

Gaultier (*Paul*). L'idéal moderne, 111.
Gérold (*Théodore*). Schubert, 285.
Ghoshal (*U.*). A history of hindu political theories, 127.
Gilchrist (*R. N.*). Principles of political science, 260.
Giraud (*Victor*). La vie héroïque de Blaise Pascal, 273.
Griselle (abbé). Voir *Bourdaloue*.
Godard et *Abensour* (*Léon*). Département de la Haute-Saône. Cahiers de doléances du bailliage d'Amont, 63.
Got (*Ambroise*). L'Allemagne à nu, 117.
Goyau (*Georges*). La pensée religieuse de Joseph de Maistre, 93.
Grange (*Henri*). Sommaire des lettres pontificales concernant le Gard, émanant des papes d'Avignon, 222.
Guénin (*G.*) et *Nouaillac* (*J.*). Le Consulat, l'Empire et la Restauration, 1800-1830, 275.
Guillaume de Lorris et *Jean de Meun*. Le Roman de la Rose, t. IV; publ. par *Ernest Langlois*, 121.

Halgouët (*Hervé du*). Droits honorifiques et prééminences dans les églises de Bretagne, 125.
Hauser (*Henri*). Voir *Busson* (*Henri*).
Hazard (*P.*). Voir *Bédier* (*J.*).
Herceg (*Rudolf*). Die Ideologie der kroatischen Bauernbewegung, 284.
Hérissay (*Jacques*). Le monde des théâtres pendant la Révolution, 89.
Hæpffner (*Ernest*). Voir *Machaut* (*Guillaume de*).
Hubert-Rouger. La France socialiste, t. III, 124.
Huldermann (*Bernhard*). La vie de Albert Ballin, 269.

Iorga (*Nicolas*) et *Bals* (*Georges*). L'art roumain, 98.
Isaac (*Jules*). Contribution à l'histoire de Charleroi. Joffre et Lanrezac, 112.

Jaurès (*Jean*). Histoire socialiste de la Révolution française, t. I-IV; publ. par *A. Mathiez*, 68.
Jean (*Ch.-F.*). Sumer et Akkad; contribution à l'histoire de la civilisation dans la Basse-Mésopotamie, 265.
Jean de Meun. Voir *Guillaume de Lorris*.

Kaser (*Kurt*). Das spæte Mittelalter, 109.
Koyré (*A.*). Essai sur l'idée de Dieu et les preuves de son existence chez Descartes, 115.
— L'idée de Dieu dans la philosophie de saint Anselme, 115.

Labry (*Raoul*). Autour du moujik, 128.
La Batut (*Guy de*) et *Friedmann* (*Georges*). A history of the french people, 119.
La Gorce (*Pierre de*). Histoire religieuse de la Révolution française, t. V, 91.
Langlois (*Charles-V.*). Les hôtels de Clisson, de Guise et de Rohan-Soubise au Marais, 276.
— (*Ernest*). Adam le Bossu : le jeu de la feuillée et le jeu de Robin et Marion, 271.
— Voir *Guillaume de Lorris*.
Lanson (*Gustave*). Histoire illustrée de la littérature française, 272.
Latouche (*Robert*). La vie en Bas-Quercy du XIVe au XVIIIe siècle, 225.
Latour (*Th.-Louis*). Princes, dames et aventurières du règne de Louis XIV, 274.
Launay (*Louis de*). Une famille de la bourgeoisie parisienne pendant la Révolution. Toussaint Marcux et François Sellier, 72.
Lavergne (*Bernard*). Le principe des nationalités et les guerres; son application au problème colonial, 257.
Lefebvre (*Georges*). Documents rela-

Digitized by Google

tifs à l'histoire des subsistances dans le district de Bergues pendant la Révolution, t. II, 66.
Le Parquier (*E.*). Département de la Seine-Inférieure, pour les États-Généraux de 1789. Cahiers de doléances du bailliage d'Arques, 62.
Lerolle (*G.*). Voir *Redhand-Yorke* (*Henri*).
Leuilliot (*Paul*). Les Jacobins de Colmar. Procès-verbaux des séances de la Société populaire, 1791-1795, 79.
Lizerand (*Georges*). Le dossier de l'affaire des Templiers, 271.
Lonchay (*Henri*) et *Cuvelier* (*Joseph*). Correspondance de la cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVII^e siècle, 244.
Longnon (*Auguste*). Les noms de lieu de la France, 3^e fascicule, 120.
Louis (*Paul*). Le déclin de la société bourgeoise, 110.
Lucas-Dubreton (*J.*). Louvel le Régicide, 123.
Lyon (*Laurence*). Le prestige du pouvoir, 111.

Mac Guire (*C. E.*). Voir *Moulton* (*H. G.*).
Machaut (*Guillaume de*). Œuvres; publ. par *Ernest Hœpffner*, 219.
Mann (*Jacob*). The Jews in Egypt and in Palestine under the fatimid caliphs, 241.
Manuscripts of the duke of *Portland*, t. IX, 279.
Manuscripts of the House of Lords, 1708-1710, 279.
Marinesco (*Constantin*). Alphonse V, roi d'Aragon et de Naples, et l'Albanie de Scanderbeg, 117.
Martin (*Étienne*). Petite histoire financière de l'ancien régime, 120.
— (*Olivier*). Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris, 121.
Masson (*Paul*). Les Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale; 1^re partie, t. III : 1482-1787, 252.
— 2^e partie : le Bilan du XIX^e siècle, 106.
— Marseille depuis 1789, 252.
— (*Paul-Marie*). Berlioz, 285.
Mater (*André*). La République au conclave. Le conclave de Venise, 1794-1799-1800, 91.
Mathiez (*Albert*). La Révolution française, t. I, 69.
— Voir *Jaurès* (*Jean*).
Mathorez (*J.*). Un apologiste de l'alliance franco-turque au XVI^e siècle : François Sagon, 122.
— Un étudiant pangermaniste à Orléans en 1517, 122.
Matter (*Paul*). Cavour et l'unité italienne, t. I, 104.
Mauger (*J.-B.*). Recherches sur les relations économiques entre la France et la Hollande, 1785-1795, 87.
Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XIII, 1^re partie, 267.
Metzger (*Hélène*). Les doctrines chimiques en France, du début du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e, 274.
Michaut (*G.*). Le roi Flore et la belle Jeanne; Amis et Amiles. Contes du XIII^e siècle, 271.
Michon (*Georges*). La justice militaire sous la Révolution, 75.
Miller (*William*). Essays on the latin Orient, 96.
Montandon (*Georges*). Deux ans chez Koltchak et chez les bolchéviques, 129.
Montjou (*Guy de*). Impressions d'Allemagne. Enquête sur l'aviation allemande, 270.
Moreau (*E. de*). Un évêque de Tournai au XIV^e siècle : Philippe d'Arbois, 228.
Morel-Fatio (*Alfred*). La Comedia espagnole du XVII^e siècle, 2^e édit., 119.
Morpeau (*Louis*). La France antiléenne, 281.
— Une île de soleil et d'éternelle verdure : Haïti, 1789-1923, 281.
Moulard (*Anatole*). Saint Jean Chrysostome, le défenseur du mariage et l'apôtre de la virginité, 114.
Moulton (*H. G.*) et *Mac Guire* (*C. E.*). Germany's capicity to pay, 258.
Murray (*Robert H.*). Ireland, 1494-1829, 278.

Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale, t. XLI. Voir *Doutrepont* (*Georges*), *Thomas* (*Antoine*) et *Blochet* (*E.*).
Nouaillac (*J.*). Voir *Guénin* (*G.*).

Ogilvie (*Alan G.*). Some aspects of boundary settlement of the peace conference, 278.
Ono (*Giichi*). Expenditures of the sino-japanese war, 127.
— War and armament expenditures of Japan, 127.
Oppermann (*Otto*). Rheinische Urkundenstudien, I, 116.

Pârvan (*Vasile*). Histria, 268.
— La pénétration hellénique et hellénistique dans la vallée du Danube, 267.
Pasquier (*Félix*). Cartulaire de Mirepoix, 222.
Pauly. Realencyclopædie der classischen Altertumswissenschaft, 3^e série, t. IV^1, 269.
Picot (*Émile*) et *Stein* (*Henri*). Recueil de pièces historiques impri-

Digitized by Google

mées sous le règne de Louis XI, 221.
Piétresson de Saint-Aubin. Voir *Boutillier du Retail.*
Pillet (*M.*). L'expédition scientifique et artistique de Mésopotamie et de Médie, 1851-1855, 248.
Pinsseau (*Pierre*). Gien sous l'Ancien régime et la Révolution, 80.
Polybe. Histoires; trad. par *Pierre Waltz*, 113.
Portland (duke *of*). Voir Manuscripts.
Poulet (dom *Charles*). Guelfes et Gibelins, 116.

Quennedey (commandant). La prison de Jeanne d'Arc à Rouen, 231.
Qui êtes-vous? 321.

Rahola (*Carles*). La dominació napoleónica a Girona, 101.
Ralea (*Michel*). Révolution et socialisme, essai de bibliographie, 110.
Recueil des historiens de la France. Obituaires, t. IV. Voir *Boutillier du Retail* et *Piétresson de Saint-Aubin.*
— Pouillés, t. VIII. Voir *Clouzot* (*Étienne*).
Redhand-Yorke (*Henri*). Paris et la France sous le Consulat. Les hommes, les institutions, les mœurs; trad. fr. par *G. Lerolle*, 90.
Régné (*Jean*). Histoire du Vivarais, t. II, 227.
Reuss (*Rodolphe*). La constitution civile du clergé et la crise religieuse en Alsace, 1790-1795, 79.
Richard (*Antoine*). Le gouvernement révolutionnaire dans les Basses-Pyrénées, 81.
— (*Camille*). Le Comité de Salut public et les fabrications de guerre sous la Terreur, 74.
Rivers (*W. H. R.*). History and ethnology, 278.
Robertson (*C. Grant*) et *Bartholomew* (*J. G.*). An historical atlas of modern Europe, 1789-1922, 280.
Rochegude (marquis *de*) et *Dumolin* (*Maurice*). Guide pratique à travers le vieux Paris, 277.
Roger-Cornoz (*F.*). Voir *Strachey* (*Lytton*).
Rose (*John Holland*). Lord Hood and the defence of Toulon, 77.
Rouet de Journel (*M.-J.*). Un collège de Jésuites à Saint-Pétersbourg, 1800-1816, 251.
Ryss (*Pierre*). L'expérience russe, 129.

Salin (*Édouard*). Le cimetière barbare de Lezéville, 240.
Salomon (*Henri*). L'incident Hohenzollern, 117.
Salter (*H. E.*). Registrum annalium collegii Mertonensis, 1483-1521, 278.
Samaran (*Charles*). Dépêches des ambassadeurs milanais en France sous Louis XI et François Sforza, 219.
Samaran (*Charles*). Jean de Bilhères-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis; un diplomate français sous Louis XI et Charles VIII, 228.
Sauliol (*René*). La manœuvre de Denain, 274.
Schrader. Voir *Vivien de Saint-Martin.*
Schweizer (*Paul*). Festgabe, 284.
Servières (*Georges*). Saint-Saëns, 286.
Soyer (*Jacques*). Les curiosités orléanaises. Éloge de la Pucelle d'Orléans par le chanoine Mathieu Cosson, 232.
— De l'emplacement du pont gaulois de « Cenabum », 120.
— Identification de « Vellaunodunum oppidum Senonum », 120.
Stein (*Henri*). Voir *Picot* (*Émile*).
Stephen (*Dorothea Jane*). Studies in early indian thought, 128.
Strachey (*Lytton*). La reine Victoria; trad. par *F. Roger-Cornoz*, 280.

Tannery (*Paul*). Mémoires scientifiques; t. V : Sciences exactes au moyen âge, 286.
Tarn (*W.*). Voir *Bury* (*J. B.*).
Thomas (*Antoine*). Notice sur une traduction de la « Consolatio philosophiae » de Boèce, 121.
Thorndike (*Lynn*). History of magic and experimental science. 110.
Thureau-Dangin (*Paul*). La renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle, nouv. édit., 126.
Tuetey (*Alexandre*). Correspondance du ministre de l'Intérieur relative au commerce, aux subsistances et à l'administration générale, 1792, 65.

Vallès (*Jules*). L'insurgé, 123.
Van der Flier. War finances in the Netherlands up to 1918, 283.
Van Gennep (*Arnold*). Traité comparatif des nationalités, t. I, 255.
Verhaeghen (*Paul*). La Belgique sous la domination française, t. I, 85.
Villa-Urrutia (marqués *de*). Ferdinando VII, rey constitucional, 1820-1823, 246.
Vinogradoff (Sir *Paul*). Historical jurisprudence. Introduction, 277.
Vivien de Saint-Martin et *Schrader.* Atlas universel de géographie, 112.

Waltz (*Pierre*). Voir *Polybe.*
Weil (commandant *H.*). Un agent inconnu de la coalition. Le général de Stamford, 1793-1806, 73.
Whitney (*J. P.*). Bibliography of Church history, 115.

Zévaès (*Alexandre*). Le parti socialiste de 1904 à 1923, 123.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

ALFARIC (Prosper). Christianisme et gnosticisme 42
CLOCHÉ (Paul). Les dernières années de l'Athénien Phocion (*suite et fin*) 1
MATTER (Paul). Cavour et la guerre de Crimée 161

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

BRUGMANS (H.). Deux historiens du XVI^e^ siècle ; De Thou et Emmius 55
MAUGIS (Éd.). La journée de huit heures et les vignerons de Sens et d'Auxerre devant le Parlement (1383-1393). 203

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire de France. Fin du moyen âge, 1328-1498, par Charles PETIT-DUTAILLIS 219
— La Révolution, par Rod. REUSS 62

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

BOUDOU (Adrien), S. J. Le Saint-Siège et la Russie. Leurs relations diplomatiques au XIX^e^ siècle. T. I, 1814-1847 (**E. Duchesne**) 251
CRUVEILHIER (P.). Les principaux résultats des nouvelles fouilles de Suse (**G. Contenau**) 94
FEBVRE (Lucien) et BATAILLON (Lionel). La terre et l'évolution humaine (**Marc Bloch**) 235
GILCHRIST (N. R.). Principles of political sciences (**Henri Sée**) 260
IORGA (Nicolas) et BALS (Georges). L'art roumain (**Septime Gorceix**) 98
LAVERGNE (Bernard). Le principe des nationalités et les guerres (**Henri Hauser**) 257
LONCHAY (Henri) et CUVELIER (Joseph). Correspondance de la cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVII^e^ siècle. T. I (**Alfred Morel-Fatio**) 244
MANN (Jacob). The Jews in Egypt and in Palestine under the fatimid caliphs (**Th. Reinach**) 241

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE MARS-AVRIL 1924].

Digitized by Google

Pages

MASSON (Paul). Les Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale. 1re partie, t. III (**Henri Hauser**) . . 254
— — 2e partie, t. IX et X (**Id.**) 106
— Marseille depuis 1789 (**Id.**). 254
MATTER (Paul). Cavour et l'unité italienne. T. I (**Georges Bourgin**) 104
MILLER (William). Essays on the latin Orient (**Louis Bréhier**) 96
MOULTON (H. G.) et MAC GUIRE (C. E.). Germany's capacity to pay (**Henri Hauser**) 258
PILLET (M.). L'expédition scientifique et artistique de Mésopotamie et de Médie, 1851-1855 (**G. Contenau**) . 248
RAHOLA (Carles). La dominació napoleónica a Girona (**Camille Pitollet**). 101
ROUET DE JOURNEL (M.-J.). Un collège de Jésuites à Saint-Pétersbourg, 1800-1816 (**E. Duchesne**) 251
SALIN (Édouard). Le cimetière barbare de Lezéville (**A. Grenier**) 240
VAN GENNEP (Arnold). Traité comparatif des nationalités, t. I (**Henri Hauser**) 255
VILLA-URRUTIA (marquès DE). Ferdinando VII, rey constitucional, 1820-1832 (**Alfred Morel-Fatio**) . . . 246

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Allemagne (p. 116, 269), Espagne (p. 117), Extrême-Orient (p. 127), France (p. 119, 271), Grande-Bretagne (p. 125, 277), Haïti (p. 281), Islam (p. 281), Italie (p. 281), Pays-Bas (p. 282), Roumanie (p. 128), Russie (p. 128), Suisse (p. 129, 284), Yougoslavie (p. 281). — Histoire de l'antiquité (p. 113, 264), de l'Église (p. 114), de la guerre (p. 112), de la musique (p. 285), des sciences (p. 286). Histoire générale (p. 109).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

Belgique. Analecta Bollandiana (p. 146); Revue belge de philologie et d'histoire (p. 302).

France. Anjou historique (p. 141); Annales de Bretagne (p. 142); Annales du Midi (p. 143); Annales révolutionnaires (p. 130, 287); Bibliothèque de l'École des chartes (p. 287); Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient (p. 130), de la Société d'histoire moderne (p. 288), de la Société de l'histoire de Paris (p. 144), du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française (p. 145), hispanique (p. 288);

Digitized by Google

Correspondant (p. 135, 297); Grande Revue (p. 136, 297); Mercure de France (p. 137, 298); Moyen âge (p. 131); Polybiblion (p. 132, 289); la Révolution française (p. 290); Revue archéologique (p. 290); Revue critique d'histoire et de littérature (p. 133, 291); Revue de France (p. 139, 299), de l'histoire des religions (p. 292), de Paris (p. 139, 299); Revue des Deux Mondes (p. 140, 301), des études historiques (p. 293), des études napoléoniennes (p. 293), des questions historiques (p. 294); Revue d'histoire de l'Église de France (p. 134, 295); Revue d'histoire diplomatique (p. 134); Revue historique de la Révolution française (p. 134, 295); Revue maritime (p. 135, 296).

Grande-Bretagne. Bulletin of the John Rylands library Manchester (p. 148); English historical Review (p. 149); History (p. 150); Quarterly Review (p. 151, 307); Scottish historical Review (p. 151, 308); The Times. Literary supplement (p. 309); Transactions of the royal historical Society (p. 316).

Italie. Archivio storico per le provincie napoletane (p. 152); Atti e memorie della Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna (p. 153).

CHRONIQUE : Allemagne (p. 321), Autriche (p. 158, 322), Belgique (p. 322), Canada (p. 323), États-Unis (p. 323), France (p. 156, 317), Grande-Bretagne (p. 159, 319), Grèce (p. 324), Italie (p. 159, 324), Roumanie (p. 325); Histoire religieuse (p. 160).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 326

TABLE DES MATIÈRES 330

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.
JUL 21 1924
BOUND

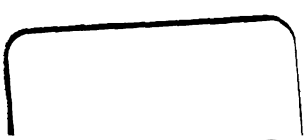

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

DATE DUE

JAN 20 1984

DEC 08 1983

APR 30 1984

APR 0 1984

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.
JUL 21 1924
FOUND

Digitized by Google